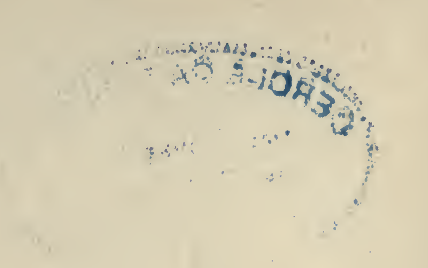

UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
3 1761 01968610 4









COURS

D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

A L'USAGE DES GRANDS SÉMINAIRES

I

Approbation de Monseigneur Bruillard, Evêque de Grenoble.

Nous avons lu le *Cours d'Histoire ecclésiastique à l'usage des Séminaires*. Nous en avons été fort satisfait. Discuté quant au fond et quant à la forme dans la réunion des directeurs de notre grand Séminaire, et composé par l'un d'eux, M. l'abbé Rivaux, professeur d'histoire ecclésiastique, il nous paraît propre à faire aimer l'Eglise, dont il montre la propagation miraculeuse, les combats incessants, les triomphes glorieux, la constitution toute divine, l'enseignement toujours invariable. Cette Histoire comblera un vide que l'on remarquait dans les études d'un grand nombre d'élèves du sanctuaire, et mérite d'occuper une place dans la bibliothèque des ministres des saints autels. Elle sera lue avec avantage dans les établissements publics d'éducation, dans les communautés religieuses et dans les petits séminaires. Une mère chrétienne la mettra avec empressement entre les mains de sa fille, et le précepteur la fera lire à son élève. Le simple fidèle y découvrira le fondement solide de sa foi; l'incrédule y trouvera la solution à la plupart des difficultés qu'il oppose à la religion; et nos frères séparés y verront détruits, un à un, leurs préjugés contre l'Eglise catholique romaine, qu'ils regardent comme ayant cessé depuis longtemps d'être l'Eglise primitive, fondée par Jésus-Christ et établie par les Apôtres.

La confiance que nous avons dans les directeurs de notre grand Séminaire, la connaissance que nous avons prise nous-même de cet important ouvrage, et les succès qu'il a déjà obtenus, nous le font recommander avec le plus vif empressement.

Donné à Grenoble, sous notre seing, le sceau de nos armes et le contre-seing du secrétaire de notre Evêché, le 7 avril 1853.

† PHILIBERT, *Evêque de Grenoble.*

Par mandement :

AUVERGNE, *chanoine honoraire, Secrétaire.*

Approbation de Monseigneur Ginoulhiac, Evêque de Grenoble.

M. l'abbé Rivaux, directeur de notre grand Séminaire, devant donner une troisième édition de son *Cours d'Histoire ecclésiastique à l'usage des Séminaires*, nous a soumis les additions, citations et développements dont il a enrichi son important ouvrage. Sur le rapport favorable qui nous en a été fait, nous joignons très-volontiers notre approbation à celle de notre vénérable prédécesseur, et nous recommandons, comme lui, la nouvelle édition au clergé, aux séminaires, aux communautés religieuses, aux maisons d'éducation, aux familles chrétiennes, etc.

Donné à Grenoble, le 3 février 1859.

† M. ACHILLE, *Evêque de Grenoble.*

Approbation de Monsieur de Serres, Chanoine, Vicaire Général, Camérier de Sa Sainteté Pie IX.

Je me plais à rendre un bon témoignage à l'Histoire de M. l'abbé Rivaux. La doctrine qui en est excellente, et la méthode simple et claire avec laquelle elle est écrite, ne peuvent que rendre utile et faciliter une étude qui est si essentielle *aux Ministres de la parole* et si utile à tous ceux qui aiment sincèrement l'Eglise romaine.

Je verrai donc avec plaisir que ce livre soit admis dans les établissements ecclésiastiques, et aussi dans toutes les maisons d'éducation où la science de notre sainte Religion est en honneur.

Lyon, 6 octobre 1863.

DE SERRES, *chanoine, vicaire général,*
Camérier de Sa Sainteté Pie IX.

COURS
D'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE

A L'USAGE DES GRANDS SÉMINAIRES

Par M. l'abbé **RIVAUX**

Directeur du Grand Séminaire de Grenoble

SEPTIÈME ÉDITION

Revue, corrigée, considérablement augmentée et continuée jusqu'à nos jours

TOME PREMIER

Ancienne Maison BRIDAY

DELHOMME & BRIGUET, Éditeurs

LYON	PARIS
3, avenue de l'Archevêché.	13, rue de l'Abbaye.

1883

Paris. — Typ. Collombon et Brûlé, rue de l'Abbaye, 22.

INTRODUCTION.

Action de Dieu pour la conservation de la vérité religieuse, depuis Adam jusqu'à Moïse.

La vérité est le don le plus précieux que Dieu ait fait à l'homme. Mais ce riche trésor, l'homme seul est incapable de le conserver intact, et de le défendre contre les nombreux ennemis qui l'attaquent sans cesse. Aussi la divine Providence a-t-elle toujours veillé à sa garde d'une manière spéciale.

L'époque des patriarches est incontestablement celle où la vérité a dû courir le moins de danger sur la terre. Entre Adam et Moïse il n'y eut que cinq générations : Adam vécut deux cents ans avec Mathusalem; Mathusalem, six cents ans avec Noé et quatre-vingt-dix-huit avec Sem; Sem conversa longtemps avec Abraham et Isaac; Isaac fut l'aïeul de Lévi, et Lévi le fut de Moïse, qui vécut plusieurs années avec lui (1). Or, ne semble-t-il pas que la tradition des vérités saintes, partant d'Adam qui l'avait reçue de Dieu même, pouvait aisément par-

(1) *Mém. de l'Académ. des inscript.*, tom. LXI. — *Essai sur l'indiff.*, tom. IV. — Rohrbacher, *Hist. de l'Eglise*, tom. I, p. 85, 4e édit.

venir intacte et pure jusqu'à Moïse, portée entre les mains de cinq vénérables vieillards? Cette transmission semblait d'autant plus facile et plus sûre, que, seuls et paisibles possesseurs de toute la terre, n'ayant pour société que leur famille, et occupés de travaux simples et innocents, les patriarches étaient infiniment moins exposés à l'influence des passions humaines, dont le souffle violent ravage aujourd'hui le monde, et s'acharne à dissiper, à confondre et à faire disparaître les vérités morales et surnaturelles qui leur sont si opposées. — On sait aussi qu'avant le déluge les hommes parlaient tous une seule et même langue, et que la révélation primitive était presque l'unique histoire qu'ils eussent à apprendre eux-mêmes et à enseigner à leurs enfants.

Et cependant, pour la conservation de la vérité, Dieu ne s'en rapporta pas complètement au souvenir, à la droiture et aux lumières des patriarches, ni à l'évidence des principes d'ailleurs peu nombreux de la loi naturelle. Il descendit, pour ainsi dire, lui-même au milieu de ces saints personnages. — C'est lui, d'abord, qui confia le précieux dépôt à Adam, en conversant avec lui. Il parla ensuite plusieurs fois à Noé, et il fut tellement familier avec Abraham, que ce patriarche, dans ses demandes, le pressait en quelque sorte, dit saint Chrysostome, comme on presse un ami (1). — Pendant qu'il les conduisait ainsi par la main, et les retenait, eux et leurs familles, dans la saine interprétation et la fidèle observance de sa loi, il frappait de temps en temps de grands coups, afin d'opérer le même effet au milieu du reste des humains.

(1) Les traditions orientales et l'Apôtre saint Jacques désignent Abraham par ce beau titre, l'Ami de Dieu : *Abraham amicus Dei appellatus est.* (S. Jacq., 2, 23 ; Rohrbacher, I, 127.)

L'anathème de Caïn, sa vie errante et vagabonde, le déluge universel, la confusion des langues à la tour de Babel, et la destruction de Sodome et de Gomorrhe, etc., furent les foudres dont l'autorité infaillible du Tout-Puissant frappa les contempteurs de ses divins préceptes.

Action de Dieu pour la conservation de la vérité religieuse, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ.

Plus tard, quand les hommes se furent multipliés, que les passions commencèrent à dominer sur la terre, et que, selon la parole de l'Ecriture, « toute chair eut corrompu sa voie, » on vit Dieu se hâter, pour ainsi dire, de mettre la vérité à l'abri de la tempête. C'est alors qu'il appelle Abraham, le sépare des autres hommes, et le fait père d'un peuple qu'il sépare aussi de tous les autres peuples, et qu'il destine à garder fidèlement la foi antique des patriarches. Dans ce dessein, il lui prescrit des usages particuliers, des observances spéciales, et lui donne un code complet et détaillé, dont le but était de le préserver de tout contact dangereux avec les nations qui s'écartaient des vérités révélées. Il ne se borna pas là. Il prit lui-même la direction et le commandement de la nation. Moïse, Josué et les Juges, pendant plus de trois cents ans, ne furent que ses lieutenants; et le tabernacle était comme la tente ou le palais, où ces chefs subalternes venaient prendre et recevoir les ordres du premier et véritable souverain. Ce gouvernement purement théocratique, d'une autorité évidemment infaillible, et dont la plupart des actes furent de grands miracles, dura près de quatre cents ans.

A cette époque, le peuple de Dieu demanda un roi comme les autres nations. Il l'obtint, et ce nouveau gouvernement subsista jusqu'au temps de Jésus-Christ. Mais, quoique le Seigneur eût en quelque sorte abdiqué l'autorité temporelle, son œil vigilant n'abandonna pas le dépôt précieux de la vérité, et il ne le laissa jamais à la

merci du peuple juif. Car, il garda encore la haute main sur les chefs de la nation; les rois ne furent, pour ainsi dire, que ses vassaux; il les nommait à son gré, et, quand ils devenaient prévaricateurs de sa loi, il les rejetait comme Saül, ou bien il les châtiait, eux et leur peuple, par des calamités qui les ramenaient dans le chemin de la vérité. — Un tribunal spécial avait, en outre, été institué pour veiller à la conservation du dépôt révélé. — De plus, ce fut à cette époque précisément que commencèrent à paraître les prophètes. « Grands ou petits, dit Bossuet, il y en eut une suite non interrompue, qui, loin d'adhérer aux erreurs du peuple quand il s'égarait, ou de les dissimuler, s'élevait avec force contre lui. Cette succession était si continuelle, que le Saint-Esprit ne craint pas de dire que *Dieu se levait la nuit et dès le matin pour avertir son peuple par la bouche de ses prophètes* (1); expression la plus puissante qui se puisse imaginer, pour faire voir que la vraie foi n'a jamais été un seul moment sans publication, ni le peuple, qui en était le conservateur, sans divin avertissement. Ces prophètes faisaient partie du peuple de Dieu; ils confirmaient leur mission par des miracles visibles, et retenaient dans le devoir et la vérité une partie considérable des prêtres et du peuple même. Il faut remarquer que Dieu n'a jamais fait plus éclater le ministère des prophètes, que lorsque l'impiété semblait avoir pris le dessus; en sorte que, dans le temps où le moyen ordinaire d'instruire le peuple, la Synagogue, était, non pas détruit, mais obscurci, Dieu préparait les moyens extraordinaires et miraculeux.

(1) *Mittebat autem Deus patrum suorum ad illos, per manum nuntiorum suorum, de nocte consurgens et quotidie commonens.* (*Paralip.*, liv. 2, c. 36, v. 15.)

A cela on peut ajouter que le ministère prophétique, avant la captivité, était comme ordinaire au peuple de Dieu, où les prophètes faisaient comme un corps toujours subsistant, d'où Dieu tirait continuellement des hommes divins, par la bouche desquels il parlait lui-même hautement et publiquement à tout son peuple. — Depuis le retour de la captivité jusqu'à Jésus-Christ, il n'y eut pas d'idolâtrie publique et durable. On sait, il est vrai, qu'il y eut une persécution sous Antiochus l'Illustre; mais on sait aussi le zèle de Matathias et le grand nombre de vrais fidèles qui se joignirent à sa maison, et les victoires éclatantes de Judas Machabée et de ses frères. Sous leur gouvernement et sous celui de leurs successeurs, la profession de la vraie foi dura jusqu'à Jésus-Christ. — A la fin, les pharisiens introduisaient dans la religion et dans le culte beaucoup de superstitions. — Comme la corruption allait prévaloir, Jésus-Christ parut au monde. Jusqu'à lui, la religion s'était conservée. Les docteurs de la loi avaient, il est vrai, beaucoup de maximes et de pratiques pernicieuses, qui gagnaient et s'établissaient peu à peu; elles devenaient communes, mais elles n'étaient pas encore passées en dogme de la Synagogue (1). C'est pourquoi

(1) Chez toutes les autres nations, au contraire, la loi naturelle et la révélation primitive firent un triste naufrage. La nation juive, dit M. Riambourg, était la seule, sur toute la surface de la terre, qui proclamât nettement l'unité de Dieu, qui refusât à la créature, de quelque ordre qu'elle fût, même aux intelligences supérieures, le droit de partager les honneurs divins; qui eût des idées raisonnables sur la création; qui comprît la nécessité du culte intérieur; qui rendît à la Divinité un culte extérieur irrépréhensible, etc. Toutes les autres nations, même les plus sages, s'étaient écartées de la direction primitive. Dans le fond de leurs traditions, on retrouvait encore, il est vrai, les traces des vérités révélées, mais horriblement défigurées. « Tout y était Dieu, dit Bossuet, excepté Dieu lui-même. » —

Jésus-Christ disait encore : « *Les scribes et les pharisiens sont assis sur la chaire de Moïse; faites ce qu'ils vous disent, mais ne faites pas selon leurs œuvres.* » Il ne cessa d'honorer le ministère des prêtres; il leur renvoya les lépreux, selon les termes de la loi; il fréquenta le temple, et, en reprenant les abus, il demeura toujours attaché à la communion du peuple de Dieu et à l'ordre du ministère public. — Enfin, on en vint au point de la chute et de la réprobation de l'ancien peuple, marqué par les Ecritures et les prophètes, lorsque la Synagogue condamna Jésus-Christ et sa doctrine. Mais alors Jésus-Christ avait paru, et il avait commencé, dans la Synagogue, à assembler son Eglise, qui devait subsister éternellement (1). »

Jésus-Christ. Sa mission.

« Autrefois, dit le grand Apôtre, Dieu a parlé en différentes manières par la bouche de ses prophètes; maintenant, en ces derniers temps, il nous a parlé par son propre Fils. » — « Le Verbe éternel s'est fait chair, dit saint Jean; il a habité parmi nous et nous l'avons vu; il était plein de grâce et de vérité (2). » Il partagea, en venant au monde, la demeure des animaux, « parce qu'il n'y avait point de place, pour ses parents, dans les hôtelleries. » Une crèche, un peu de paille, quelques lan-

« Tout ce que nous refoulons dans nos bagnes, elles le mettaient sur leurs autels, ajoute M. Nicolas, Dieu seul n'y était pas Dieu. » — L'exception unique et remarquable que présente ici la nation juive, fait bien ressortir la nécessité de l'intervention divine pour la conservation de la vérité sur la terre. (Rollin, *Traité des études.* — Pluche, *Histoire du ciel.* — Riambourg, *Rat. et trad.*)

(1) Bossuet, *Conf. avec Claude.*

(2) *Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in prophetis, novissime diebus istis locutus est nobis in Filio.* (*Epist. ad Hebr.*, c. 1, 1.) — *Et Verbum caro factum est, et habitavit in nobis, et vidimus gloriam ejus..... plenum gratiæ et veritatis.* (Saint Jean, *Ev.*, c. 1, v. 14.)

ges, voilà les richesses du Libérateur des hommes. Enfermé, pendant trente ans, dans la boutique d'un pauvre artisan, il enseigna aux hommes, par son exemple, l'humilité, la soumission, l'obéissance, le travail, la vie cachée dans le devoir, l'oubli de soi et le mépris des choses d'ici-bas. Enseignement d'une sagesse sublime! C'était l'orgueil et l'ambition qui avaient rendu l'homme criminel et malheureux; c'est dans l'humilité et l'abnégation que devait se trouver le remède à ses maux. « La perfection de l'humilité, dit un auteur, expia l'excès de l'orgueil. »

Jésus-Christ prêcha ensuite son saint Evangile, et, pendant trois ans, il révéla à la terre les secrets qu'il voyait de toute éternité dans le sein de son Père. Il parcourut la Judée et la remplit de ses bienfaits. Secourable aux malades, miséricordieux envers les pécheurs, dont il se montra le vrai médecin, il fit ressentir aux hommes une autorité et une douceur qui n'avaient jamais paru qu'en sa personne. — Les pauvres furent ses amis, mais il ne rebuta point le riche. Il annonça de hauts mystères, mais il les confirma par de grands miracles. Il commanda de grandes vertus, mais il donnait en même temps de grandes lumières, de grands exemples et de grandes grâces. Tout se soutient en sa personne : sa vie, sa doctrine, ses miracles; la même vérité y brilla partout, tout concourut à y faire voir le Maître du genre humain et le modèle de la perfection, et Lui seul, au milieu des hommes et en face de ses ennemis, a pu dire : « Qui de vous me reprendra de péché? » et encore : « Je suis la lumière du monde (1). »

Son dénuement augmente à mesure que ses fonctions s'élèvent : « Les renards ont leur tanière et les oiseaux

(1) Bossuet, *Hist. univ.*

du ciel leur nid; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » — Pauvre jusqu'à la fin, il reçoit tout de la charité : et le pain qui le nourrit, et les vêtements qui le couvrent, et le linceul dans lequel on l'ensevelit. Il souffrit les plus grandes douleurs sans faiblesse et sans ostentation, et il mourut en priant pour ses ennemis et en bénissant ses bourreaux. En un mot, sa mort fut comme sa vie, miraculeuse et toute divine. Ses ennemis eux-mêmes en furent frappés : « Il était vraiment Fils de Dieu, disaient-ils autour de sa croix : *Verè Filius Dei erat iste* (1), » et les philosophes les plus impies n'ont pu en disconvenir. « Si la vie et la mort de Socrate sont d'un sage, dit J.-J. Rousseau, la vie et la mort de Jésus-Christ sont d'un Dieu. » — En mourant, il mit la nature en deuil. — Trois jours après sa mort, il ressuscita par sa toute-puissance; et quarante jours après sa résurrection, il monta au ciel où il intercède pour nous.

L'Eglise catholique. Sa mission.

Cependant, gardé jusque-là par Dieu lui-même, et maintenant enrichi, développé par Jésus-Christ et arrosé de son sang divin, le précieux dépôt de la vérité devait, moins que jamais, être abandonné à la merci des hommes et aux ravages des passions de jour en jour plus formidables. — Dieu, les prophètes et Jésus-Christ avaient toujours parlé à l'homme un langage extérieur et sensible, parce que sa nature et ses besoins réclament impérieusement ce mode d'enseignement. — Après la mort du Sauveur, sa doctrine devait donc continuer de prendre une forme visible; il fallait qu'elle fût encore confiée à des envoyés parlant et enseignant, comme Lui, d'une manière sensible. Aussi, comme nous l'avons remarqué avec Bossuet, Jésus-Christ, au sein même de la Syna-

(1) S. Matth., c. 27, v. 54.

gogue, avait-il eu soin de fonder son Eglise, par la vocation de douze pêcheurs. Il avait mis à leur tête Simon Pierre, avec une prérogative si manifeste, que les Evangélistes qui, dans le dénombrement qu'ils font des Apôtres, ne gardent aucun ordre certain, s'accordent tous à nommer Pierre avant les autres, comme le premier. — Puis, avant de monter au ciel, Jésus-Christ assembla ce sacré collége qui devait le remplacer ici-bas, et lui adressa les paroles suivantes : « Comme mon Père m'a envoyé, Moi je vous envoie : toute puissance m'a été donnée dans le ciel et sur la terre; allez, marchez à la conquête du monde; prêchez l'Evangile à toute créature; enseignez toutes les nations et baptisez-les au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et voici que Je suis avec vous tous les jours jusqu'à la consommation des siècles. » — Digne parole de l'Epoux céleste, dit Bossuet, qui donne sa puissance et qui engage pour jamais sa foi à sa sainte Eglise.

Il suit de là, que l'Eglise n'est, pour ainsi dire, que Jésus-Christ parlant et enseignant continuellement sous une forme humaine. « C'est, dit Mœlher, comme l'incarnation permanente du Fils de Dieu. » — Comme dans Jésus-Christ, la divinité et l'humanité, bien que distinctes entre elles, n'en étaient pas moins étroitement unies; de même l'Eglise, sa manifestation permanente, a aussi un côté divin et un côté humain. Humaine par les hommes qui la composent, et divine par l'Esprit de Dieu qui l'anime et la régit, l'Eglise est maintenant chargée du dépôt de la vérité jusqu'à la fin du monde (1). Comme son

(1) En dehors de l'Eglise catholique, la vérité évangélique a eu le sort qu'avait subi la révélation primitive en dehors du peuple juif. Elle a été morcelée, confondue et horriblement défigurée dans tous

divin Epoux, elle doit éclairer, enseigner, consoler et diriger l'homme dans le chemin de la vertu. — Fidèle à sa mission, elle éclaire, console, enseigne le monde, passe en faisant le bien, à l'exemple de Jésus-Christ; et, depuis dix-huit siècles, elle retourne avec amour le lit de douleur où gémit l'humanité. — Mais ses bienfaits sont méconnus, et le monde y a toujours répondu par la plus noire ingratitude. Depuis la Judée jusqu'aux îles Sinnamari et à la terre Annamite; depuis la tombe d'Etienne jusqu'aux noyades de la Loire et à la cangue du Tonkin et de la Cochinchine, l'Eglise de Jésus-Christ n'a cessé d'être calomniée, attaquée, poursuivie et persécutée. Ce dernier trait complète sa ressemblance avec son divin Auteur, de qui il a été dit : « Il est venu au milieu des siens, et ils l'ont rejeté..... Celui-ci est un signe auquel on contredira..... *In propria venit et sui eum*

ses points divers. Les milliers d'hérétiques qui ont paru depuis dix-huit siècles, ont été aussi incertains, aussi divisés et opposés les uns aux autres, que le furent entre eux les philosophes païens. Ils ont dit *oui* et *non* sur toutes les questions révélées, comme les premiers l'avaient fait sur toutes les questions de la loi naturelle. L'histoire des aberrations et des contradictions de l'hérésie est peut-être même plus longue et plus déplorable que celle de la philosophie. « Toute erreur, » dit Bossuet, est une vérité dont on a abusé. » Or, le dépôt de la vérité ayant été augmenté et complété par Jésus-Christ, il est évident par là même que les ravages des nouveaux rationalistes ont dû surpasser ceux de leurs prédécesseurs. D'ailleurs, tout le monde sait que les sublimes et profonds mystères de l'Evangile sont moins accessibles à la raison humaine que les principes de la loi naturelle. Les passions, toujours ennemies de la vérité, vont aussi en augmentant à mesure que les hommes se multiplient, etc. — Tous ces égarements de la raison humaine font comprendre pourquoi Pascal disait : « Se » moquer de la philosophie, c'est vraiment philosopher. » — Une autorité divine et infaillible est donc aujourd'hui plus nécessaire que jamais pour la conservation du dépôt révélé.

non receperunt..... Positus est hic in signum cui contradicetur. »

Nous allons, dans ce *Cours d'histoire*, contempler l'Eglise accomplissant à travers les âges la mission que Dieu lui a donnée d'enseigner la vérité et de faire le bien. Fille du Ciel, elle a reçu et porte avec elle cinq caractères, qui proclament hautement sa céleste origine. Elle est UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ROMAINE. L'enfer a fait les plus puissants et les plus continuels efforts pour lui ravir ces signes divins; mais il n'a jamais pu en venir à bout. Après une traversée de plus de dix-huit siècles, où la tempête a été continuelle, ils brillent sur son front avec autant d'éclat que jamais. Les faits, les monuments, les témoignages écrits et traditionnels, s'accordent pendant dix-huit cents ans à prouver, d'une manière invincible, que l'Eglise a toujours été UNE, SAINTE, CATHOLIQUE, APOSTOLIQUE ROMAINE, c'est-à-dire, en d'autres termes, qu'elle a toujours été divine et la véritable épouse de Jésus-Christ. C'est là le beau et consolant spectacle que nous allons suivre et contempler. — Partant du cénacle, berceau de l'Eglise, et descendant avec elle les siècles un à un, nous suivrons, sans aucun esprit de système, le cours naturel et providentiel des choses et du temps. — Pour éclairer, orienter et soulager une si longue marche, tous les principaux événements seront exposés avec leur date à côté du récit. — Après chaque siècle, il y aura comme un repos; et après chaque grande époque, une halte véritable, avec un retour sur l'ensemble des faits étudiés, et les conclusions et observations qui découlent de cet ensemble. — En outre, chaque événement important, à sa place respective, sera accompagné des réflexions ou de la discussion qu'il comportera, soit qu'il contienne une preuve en

But et plan de ce *Cours d'histoire*.

faveur de l'Eglise, soit qu'on ait voulu le tourner en objection contre elle. — En groupant autant que possible les faits, pour ne pas trop les isoler ou les morceler, nous éviterons cependant de trop intervertir l'ordre chronologique. — L'action si admirable et si continuelle de la divine Providence en faveur de l'Eglise sera de notre part l'objet d'une observation attentive.

Toute la durée de l'Eglise, depuis Jésus-Christ jusqu'à nos jours, est divisée en trois grandes périodes bien distinctes, qui représentent les trois principales phases du Christianisme, et dont chacune remplit un volume. — La première période finit à la chute de l'empire d'Occident, en 476, et présente le commencement, les combats, les travaux, l'enseignement et toute l'action de l'Eglise au milieu du monde romain. Elle fait ressortir d'une manière sensible la conformité parfaite qui existe entre notre foi et la foi des premiers siècles. — La seconde période s'étend depuis la chute de l'empire d'Occident, jusqu'à la naissance du Protestantisme, en 1517. On y admire la merveilleuse action de l'Eglise sur les peuples barbares qu'elle convertit, élève, dirige et fait passer graduellement de l'état sauvage à la belle civilisation du siècle de Léon X. — La troisième période comprend depuis le Protestantisme jusqu'à l'an 1875. Nous y contemplerons l'Eglise luttant contre l'anarchie religieuse et l'anarchie politique, issues des principes de la prétendue Réforme, et conservant la civilisation moderne mise en péril par ce double fléau. — Toute époque a ses racines, comme tout homme a ses ancêtres.

Daigne le Seigneur bénir notre œuvre! et puisse-t-elle contribuer à faire mieux connaître et aimer davantage son Église, notre Mère à tous! C'est là toute notre ambition. — « On cesse d'avoir Dieu pour père, dit saint Cyprien,

dans son Traité de l'*Unité de l'Eglise*, quand on n'a pas l'Eglise pour mère. »

Si on était tenté de se décourager en présence des cruelles épreuves que traverse aujourd'hui l'Eglise, de celles plus cruelles encore qui semblent l'attendre demain, il faut se ressouvenir que c'est là le sort constant et comme le pain quotidien de l'Eglise. Epouse du Sauveur, elle doit la première marcher dans cette voie royale de la sainte Croix, ouverte par le Fils de Dieu, et que tous les saints ont foulée les uns après les autres. Mère des chrétiens, pour elle comme pour chacun de ses enfants pris individuellement, la passion est le chemin nécessaire de la résurrection. *Nonne oportuit Christum pati et ità intrare in gloriam?* — L'Eglise a été inébranlable à travers dix-neuf siècles d'orages; pourquoi ne le serait-elle pas au milieu des tempêtes contemporaines? Au milieu des grandes épreuves du passé, nos pères ne se sont pas découragés. Au milieu de tant de doutes, ils croyaient; au milieu de tant de désespoirs, ils espéraient; au milieu de tant de haines, ils aimaient. — Faisons comme eux et relevons la tête. — J'entends des voix ennemies et impatientes s'écrier : Ne viendra-t-il donc pas un jour où l'on pourra dire enfin : *Voilà le dernier Pape!* Oui, mais ce jour, vous ne le verrez point; il ne viendra qu'à la fin des temps, quand Jésus-Christ apparaîtra lui-même pour juger les vivants et les morts. Alors, il n'aura plus besoin d'un représentant visible sur la terre; alors, il aura achevé de souffrir dans la personne de son dernier vicaire, tout ce qui lui restait à souffrir ici-bas. — Pour nous, qui ne savons ni le jour ni l'heure; pour nous, qui, dans la poussière du combat, voyons le Christ recommencer, dans son représentant actuel, un nouveau *chemin de la croix*, suivons-le avec amour et foi, en répétant ce cri d'admi-

ration douloureuse, par lequel la liturgie grecque interrompt plusieurs fois, le vendredi saint, la lecture solennelle de la Passion : « Gloire à votre patience, Seigneur (1)! »

(1) *La voie douloureuse des Papes.* (*Monde*, 15 septembre 1860.)



COURS
D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE

A L'USAGE DES SÉMINAIRES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

ÉPOQUE DES PERSÉCUTIONS ET DES MARTYRS.

Depuis la sortie du Cénacle, en 33, jusqu'à la conversion de Constantin, en 312.

PREMIER SIÈCLE.

Coup d'œil général sur la première époque.

Les premiers assauts que l'Eglise de Jésus-Christ eut à soutenir à son entrée dans le monde, furent ceux d'une violence aveugle et brutale : Dieu, sans doute, dit un auteur devenu malheureusement trop célèbre, l'a ordonné de la sorte, parce qu'il savait que le courage et la constance des martyrs étaient plus propres qu'aucun autre spectacle à étonner et à convaincre des hommes dominés par les sens, comme ceux de la vieille société que le Christianisme avait à régénérer (1).

La Synagogue, d'abord, se jeta sur l'Eglise naissante et voulut l'étouffer dans son berceau. En peu de temps, elle emprisonna son chef, lapida son plus zélé diacre, fit battre de verges les Apôtres et dispersa tout le troupeau.

Après la Synagogue, l'Empire romain se souleva dix fois avec

(1) *Essai sur l'indiff.*, tom. I.

fureur contre l'Eglise. On compte, en effet, durant les trois premiers siècles, dix persécutions générales, c'est-à-dire, dix persécutions commandées par les empereurs romains, dont la redoutable puissance s'étendait sur la plus grande partie du monde alors connu. L'Eglise y perdit par le martyre dix ou douze millions de ses enfants (1). De tous les souverains Pontifes qui siégèrent pendant cette période héroïque et trois fois séculaire, il n'y en eut que deux, dit le P. Lacordaire, qui moururent dans leur lit, encore parce que les ans, pour eux, se pressèrent un peu plus que les bourreaux. Les autres périrent tous au milieu des supplices; et, depuis la sortie du Cénacle jusqu'à Constantin le Grand, l'Eglise eut à traverser *la mer rouge de son propre sang*, comme elle le chante elle-même dans son office des martyrs (2). — Il entrait dans le plan divin, dit encore le P. Lacordaire, que la puissance de l'Eglise commençât par cette longue douleur, et que la première couronne de la papauté fût la couronne du martyre. — Qu'elle est glorieuse et belle cette longue traînée de lumière et de sang dont fut marqué chacun des pas de l'Eglise, durant les trois premiers siècles!

Election de S. Matthias et sortie du cénacle.

An 33 (3).

Avant de sortir du Cénacle et de commencer le grand et immortel combat qu'ils allaient livrer à l'erreur et aux passions, les Apôtres voulurent remplir le vide que la mort du traître Judas avait fait dans leurs rangs. Institué chef de l'Eglise par

(1) Voyez, sur le nombre des martyrs, dom Ruinart, *Actes des martyrs, Préf.* — *Catéch. Persév.*, tom. V.

(2) M. Edgard Quinet lui-même n'a pu s'empêcher de vénérer les premiers souverains Pontifes. « Lisez, dit-il, les noms des cinquante premiers papes, c'est-à-dire de ceux qui soutiennent l'édifice : ces fondateurs sont tous des saints, des héros du monde moral. » (*Du Cath. et de la Révolut. franç.*) — Soixante-seize papes sont honorés comme saints, savoir : trente-sept comme martyrs, dont trente-trois souffrirent sous les empereurs païens, et quatre furent mis à mort par les hérétiques, et trente-neuf canonisés avec le titre de Confesseurs. — L'Annuaire qui se publie chaque année à Rome, sous le titre de *Notizie*, compte soixante-dix-sept papes saints, plus deux avec le titre de Bienheureux. (*Opusc.* Gauthier, Jésuite.)

(3) Les savants Bénédictins, auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, fixent la mort du Sauveur au 3 avril de l'an 33 de notre ère. Cette date a prévalu.

Jésus-Christ, et commençant dès lors à en remplir les fonctions, Pierre se leva au milieu de l'assemblée, composée d'environ cent vingt disciples, et les invita à procéder à l'élection. « Pierre, sans aucun doute, dit un des plus célèbres docteurs de l'Orient, saint Chrysostome, Pierre aurait pu, lui seul, faire ce choix, vu que le Seigneur, par ces paroles : *Affermis tes frères,* avait placé tous les autres sous sa main. Toutefois, par condescendance, il en remit le jugement à la multitude, pour ne pas exciter sa jalousie et afin de lui rendre plus vénérable celui qu'elle aurait choisi (1). — Saint Grégoire de Nysse fait la même observation que saint Jean Chrysostome.

L'assemblée présenta deux sujets : Matthias, et Joseph Barsabas, surnommé le Juste. Tous deux étaient dignes de l'apostolat, si l'apostolat pouvait se mériter; mais, ni les disciples assemblés, ni les anciens Apôtres, ni Pierre lui-même, ne voulurent se charger de la décision. — On convint, par une inspiration particulière, de remettre cette élection au Seigneur, à qui on adressa de concert une fervente prière. La prière finie, on tira au sort; il tomba sur Matthias, qui prit aussitôt place parmi les Apôtres. — Ainsi furent remplis les « douze trônes où devaient s'asseoir les juges des douze tribus d'Israël. »

Cependant, la retraite des disciples touchait à sa fin. Le vaisseau de l'Eglise, pour nous servir de l'élégante comparaison de saint Chrysostome, était construit et appareillé; il avait son pilote, son gouvernail et ses voiles, avec tous les agrès nécessaires pour faire une heureuse navigation. Une seule chose lui

(1) Ainsi, dès l'origine, le pouvoir suprême de Pierre se révèle. — Quelques auteurs ont prétendu que, dans la pensée de saint Chrysostome, saint Pierre n'était que le premier d'entre les électeurs et non le seul électeur. Mais le texte du saint docteur se refuse à cette interprétation. Le pape Pie VI, dans son bref *Super soliditate,* se déclare aussi formellement pour le sens opposé à cette interprétation. — Dans différents endroits de ses écrits, saint Chrysostome s'écrie et répète : « C'est Pierre qui est la bouche, la tête, le coryphée, le prince des » Apôtres, le docteur, le préfet de tout l'univers, la base, la colonne » de l'Eglise, la pierre inébranlable, le fondement indestructible de la » foi ! » (S. Jean Chrysostome, *in Act. Apost.* — *De Sacerd.,* liv. 2, 1. — *Tradition de l'Eglise sur l'institut. des évêq.,* tom. I et II. — *Hist.* de S. Chrysost., c. 31, p. 374.)

manquait, sans laquelle il serait resté éternellement immobile; c'est le souffle moteur qui devait lui servir d'âme et le diriger dans sa course, c'est-à-dire, l'assistance du Saint-Esprit.

S. Pierre ouvre la prédication évangélique et convertit 8,000 Juifs.

Mais le moment de le lui communiquer était venu, et le jour à jamais mémorable de la Pentecôte brilla sur le monde. Sur les neuf heures du matin, le Cénacle retentit tout à coup d'un grand bruit, semblable à celui d'un vent impétueux; des langues de feu, descendant du ciel, vinrent se reposer sur la tête des Apôtres assemblés; ils furent tous remplis du Saint-Esprit, et ils commencèrent aussitôt à parler diverses langues. — En ce jour, l'institution de l'Eglise fut achevée et la révélation faite aux Apôtres reçut son complément divin. Dès ce moment, indissolublement unie à l'Esprit vivificateur, comme sa mystique épouse, l'Eglise fut animée de sa vie divine et immortelle; et, comme un aigle, dans son essor majestueux, s'élève du nid qui l'enfanta vers la nue, sans discontinuer son vol, de même, l'Eglise catholique, sortant du cénacle après que l'Esprit-Saint l'eut fécondée, commença à travers les âges sa marche triomphante que rien ne peut ralentir et qui l'emporte vers l'éternité. — « Voilà donc, dit un philosophe chrétien, le vaisseau divin mis à flot; et dès lors l'Histoire de l'Eglise, que Rousseau a si justement appelée un prodige continuel, se déroula avec une fidélité admirable aux lois de sa constitution. » — Chaque siècle de cette histoire nous présentera la trace des inspirations fécondes et divines de l'Eglise.

Le jour de la Pentecôte, la ville de Jérusalem était remplie d'une multitude d'enfants d'Abraham venus de tous les pays. A la nouvelle du prodige, ils accoururent en foule à la maison des Apôtres. En descendant les marches du Cénacle, le chef du collége apostolique, Pierre, qui *était la bouche de tous*, comme l'appelle ici saint Chrysostome, voyant cette multitude immense de Juifs, prit la parole et leur prêcha la divinité de Jésus de Nazareth. Ce premier *coup de filet du pêcheur d'hommes* fit entrer trois mille personnes dans le sein de l'Eglise. — Quelques jours après, au moment de la prière publique, le même Apôtre, accompagné du Disciple bien-aimé, montait au temple. A la porte qu'on appelait *la Belle*, parce qu'elle était d'un travail merveilleux et de pur airain de Co-

rinthe, un pauvre, âgé de quarante ans, boiteux de naissance et connu de tout le monde, leur demanda l'aumône : « Je n'ai ni or ni argent, lui dit Pierre; mais ce que j'ai, je te le donne : au nom de Jésus de Nazareth, lève-toi et marche. » Aussitôt le boiteux se leva sur ses pieds, et, marchant et sautant, il suivit les deux Apôtres dans le temple. — Jamais miracle ne fut plus incontestable et ne produisit un effet plus prompt et plus heureux; car, Pierre en ayant profité pour annoncer de nouveau la divinité de Jésus-Christ et sa résurrection d'entre les morts, cinq mille personnes se convertirent à ce second discours, et la première Eglise du Sauveur, établie en face du Calvaire, fut de huit mille fidèles (1).

Vie commune et édifiante des premiers chrétiens. Différence d'avec le communisme moderne.

Ces premiers chrétiens, les prémices de l'Eglise naissante, s'élevant aussitôt aux sommets de la perfection évangélique donnèrent l'exemple de cette incomparable union, de ce détachement absolu et de cette charité parfaite, qu'on admira si longtemps dans l'Eglise de Jérusalem. Ils mirent volontairement leurs biens en commun, vendant leurs héritages pour en distribuer le prix selon les besoins de chacun. Ils se réunissaient dans les cénacles ou oratoires des maisons particulières, pour vaquer à la prière et participer à la fraction du pain, c'est-à-dire, à l'eucharistie. Après la prière et l'instruction, pour cimenter la concorde et l'union entre eux, et pour rétablir, dit Bergier, du moins au pied des autels, la fraternité détruite dans la société civile, par la trop grande inégalité des conditions, ils s'asseyaient à une table commune et prenaient un repas connu sous le nom d'*agape*, qui signifie charité et dilection. Tout s'y passait dans une sainte allégresse et dans une grande simplicité de cœur. Ces premiers fidèles, en effet, étaient des enfants par l'humilité, la pureté et le désintéressement, et composaient, dit saint Chrysostome, comme *une république angélique, angelica respublica.* — C'est en souvenir des agapes de la primitive Église qu'on offre et distribue le pain bénit, dans l'assemblée des fidèles, aux messes paroissiales.

Cette admirable conduite de l'Eglise de Jérusalem, en parfaite

(1) *Hist. univ.*, 2e part., c. 20. — Fleury, *Mœurs des chrét.* — Rohrbacher, tom. I.

harmonie avec le temps et les personnes, dura près de quarante ans, jusqu'à la retraite des chrétiens à Pella. — Les monastères et les communautés religieuses, engagés plus tard dans la même voie royale de la perfection chrétienne, la continuent encore aujourd'hui au milieu de nos sociétés corrompues. — Voilà un exemple sensible et réel de cette égalité de biens, de cette vie commune que des législateurs et des philosophes de l'antiquité ont proposée comme le moyen le plus propre à rendre tous les hommes heureux, mais sans pouvoir y atteindre. Les socialistes de nos jours rêvent encore la même chose, sans obtenir plus de succès. Plus éclairés que les uns et les autres, les Apôtres et l'Eglise l'ont enseignée comme le partage *exclusif et libre* de la vertu parfaite; aussi ont-ils établi solidement et partout ce que ces faux sages n'ont jamais fait que rêver (1). — La communauté des biens, réalisée par la foi des premiers fidèles, entraînait directement, pour les Apôtres, une administration et possession temporelles. La propriété ecclésiastique se trouve ainsi constituée au berceau même de l'Eglise.

Terrible punition d'Ananie et de Saphire. — An 33.

Parmi ceux qui vendirent leurs terres pour en mettre le prix en commun, l'Écriture cite en particulier un lévite originaire de Chypre, nommé Joseph, qui reçut le surnom de Barnabé, et qui, peu de temps après, élevé aux fonctions et à la dignité d'Apôtre, devint le compagnon de saint Paul. — Un autre fidèle, nommé Ananie, ayant soustrait une partie de son argent et menti à saint Pierre, l'Apôtre lui dit : « Ananie, comment Satan a-t-il tenté votre cœur jusqu'à vous faire mentir au Saint-Esprit et détourner une partie du prix de votre champ? Ne demeurait-il pas toujours à vous, si vous aviez voulu le garder? et, même après l'avoir vendu, le prix n'en était-il pas encore à vous? » Ces paroles de l'Apôtre font voir que le crime n'était ni dans le droit exclusif de propriété, ni dans celui de garder pour soi la totalité ou une partie de son bien, mais dans le mensonge du disciple, qui, après avoir affirmé qu'il donnait tous ses biens comme les autres, en retenait une partie par esprit de cupidité et d'avarice. Riches de ce qu'ils retenaient

(1) Fleury, *Mœurs des chrét.* — Bergier, art. *Agapes.* — S. Chrysost., *in Act. Apost.*, 7.

par devers eux, Ananie et Saphire le devenaient bien davantage en acquérant le droit de partage au trésor commun de l'Église. Cette coupable spéculation fut le premier attentat contre les biens de l'Église et des pauvres. — Comme on le voit, l'oblation fut libre et sainte dès le commencement de la prédication évangélique, et c'est là ce qui établit une différence fondamentale entre l'Évangile et le communisme. — Le communisme c'est l'exaltation jusqu'au délire de tous les appétits matériels et de toutes les convoitises grossières. La communauté évangélique, c'est l'abnégation de soi, l'immolation de l'orgueil et de la chair. De l'un à l'autre, il y a la distance du ciel à l'enfer.

La réprimande adressée à Ananie par saint Pierre fut à l'instant même suivie du châtiment; car Ananie et Saphire, sa femme et sa complice, tombèrent, à trois heures d'intervalle, morts aux pieds de l'Apôtre.

Fureur de la Synagogue contre les Apôtres.

L'impression produite par ce terrible châtiment, les miracles des Apôtres qui se renouvelaient sans cesse, et la vie sainte des premiers chrétiens, augmentaient prodigieusement chaque jour le nombre des fidèles. — L'ombre seule de saint Pierre suffisait pour opérer des prodiges; le peuple apportait, des villes voisines à Jérusalem, les possédés et les malades de toute espèce, et ils retournaient guéris. — A cette vue, la Synagogue s'émut; trois fois les Apôtres furent traduits devant le grand sanhédrin. La première fois, on leur défendit avec menace d'enseigner désormais au nom de Jésus. La seconde fois, on les mit en prison, mais un ange les délivra; et la troisième, on les flagella ignominieusement. — Sans se laisser intimider, Pierre et Jean firent alors retentir pour la première fois aux oreilles d'Anne et de Caïphe ce fameux et apostolique *non possumus*, qui, répété par leurs successeurs aux puissances hostiles à la vérité, a, malgré toutes les tyrannies, conservé au monde le bienfait de l'Evangile : « Nous ne pouvons, dirent-ils, taire ce que nous avons vu et entendu : jugez vous-mêmes s'il est juste de vous obéir plutôt qu'à Dieu. » — L'intrépidité des Apôtres et leurs réponses pleines de force autant que de sagesse finirent par irriter tellement le conseil, qu'il allait se livrer aux derniers excès, quand un vénérable docteur, nommé Gamaliel, arrêta l'emportement par un avis aussi sage que simple : « Cessez, dit-il, d'inquiéter

ces gens-là : si leur projet est l'ouvrage des hommes, il tombera de lui-même ; si c'est l'œuvre de Dieu, vainement vous essayeriez d'en arrêter le cours. » — L'avis fut adopté en partie, et les Apôtres furent relâchés, avec une nouvelle défense de parler du Crucifié. Mais, il aurait été plus facile d'éteindre un vaste incendie et d'arrêter le cours du torrent le plus impétueux, que de ralentir le zèle et d'épouvanter le courage de ces douze pêcheurs naguère si timides, et dont une simple servante avait fait pâlir le chef. — Ils s'en allèrent donc pleins de joie d'avoir été jugés dignes de souffrir pour le nom de leur divin Maître, ne cessant de prêcher Jésus-Christ dans le temple, et d'enseigner tous les jours les fidèles dans l'intérieur des maisons (1).

Ordination des sept diacres. — An 33.

Aussi, bien loin de diminuer, le nombre des chrétiens s'accrut tellement, que les Apôtres ne pouvaient plus suffire à leurs fonctions, et plusieurs fidèles hellénistes, c'est-à-dire, des Juifs qui étaient nés parmi les Grecs et qui en parlaient la langue, se plaignaient de ce que leurs veuves étaient négligées dans la distribution des aumônes et le ministère quotidien. « Il n'est pas juste cependant, dirent alors les Apôtres, que nous abandonnions la prière et la prédication de la parole de Dieu pour le service des tables. Choisissez donc, nos frères, sept hommes irréprochables, pleins du Saint-Esprit et de sagesse, que nous chargions de ce ministère. » La proposition fut acceptée d'une voix unanime, et on procéda à l'élection qui donna les sept noms suivants : Etienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas. Le choix fait, on amena les élus aux Apôtres, qui, « priant sur eux, leur imposèrent les mains » et leur conférèrent ainsi le diaconat, comme, par le même signe sacramentel, Jésus-Christ avait conféré la plénitude du sacerdoce aux douze. — Par cet ordre, ils reçurent le pouvoir de présider, non-seulement à la distribution des aumônes, mais encore de servir à la table sacrée, c'est-à-dire, à l'administration de l'Eucharistie : ce qui a fait dire à saint Ignace d'Antioche : « Que les diacres étaient les dispensateurs, non des repas ordinaires, mais des mystères de Jésus-Christ; les ministres de l'Eglise de Dieu. » L'on voit par la seconde *Apologie* de saint Justin, « qu'ils por-

(1) *Act. Apost.*, c. 4, 5.

taient l'Eucharistie à ceux qui n'avaient pu se trouver, le dimanche, à l'assemblée des fidèles. Ils administraient aussi le baptême, et, dans l'occasion, ils prêchaient même l'Evangile. » Ce fut le premier acte de saint Etienne après son ordination. — « Les diacres, disent les Constitutions apostoliques, sont les yeux et le bras de l'évêque, » et cette parole a été insérée dans le corps du droit canonique (1).

Martyre de S. Etienne. — An 33.

Cette augmentation des ouvriers évangéliques rendit les progrès du Christianisme encore plus rapides. Le premier des sept diacres surtout, Etienne, Grec de naissance, comme l'indique son nom, homme que le Saint-Esprit appelle « plein de foi, de grâce et de force, » seconda merveilleusement les Apôtres; et Dieu opéra, par son ministère, une multitude de miracles. A cette vue, la Synagogue se trouble et s'épouvante de plus en plus; quelques-uns de ses membres veulent disputer avec Etienne, mais Etienne les confond. Alors on s'empare du saint diacre, on le traîne hors de la ville, et on l'accable sous une grêle de pierres. — Ce fut le premier sang qui se mêla au sang du Rédempteur; et saint Etienne, selon la parole d'un Père de l'Eglise, est comme le porte-étendard de la grande et héroïque armée des martyrs.

Conversion de S. Paul. — An 34.

Pendant qu'on lapidait Étienne, un jeune homme de Cilicie, nommé Saul, gardait les habits de ses meurtriers; ce qui a fait dire à saint Augustin, « qu'il le lapidait, en quelque sorte, lui seul, par la main de tous les autres. » Ce premier excès, au lieu d'assouvir sa rage, ne fit que l'irriter; il se jeta sur le troupeau de Jésus-Christ « semblable à un loup furieux, » c'est le nom qu'il se donne; et nous apprenons de lui-même qu'il se transportait dans toutes les maisons suspectes de Christianisme, traînait en prison les hommes et les femmes qui confessaient Jésus-Christ, et faisaient décerner contre eux des arrêts de mort dont il pressait vivement l'exécution. — Un jour, ne respirant que le sang et le carnage, il se rendait à Damas, escorté d'officiers sous ses ordres, et muni contre les chrétiens de pouvoirs absolus. Tout à coup, une éclatante lumière venant du ciel l'environne, l'éblouit et le renverse; une voix miraculeuse se fait

(1) *Epist. ad Trallenses.* — *Hist. de l'Eg.*, Darras, t. V.

entendre, et lui dit en hébreu : « Saul, Saul, pourquoi me persécutes-tu? » Aveuglé par l'éclat de la lumière, et étendu tremblant sur la route, Saul répondit : « Seigneur, que voulez-vous que je fasse? » — « Lève-toi, reprit la voix, entre à Damas, et là on te dira ce qu'il faut que tu fasses. » — De loup féroce devenu obéissant agneau, Saul se lève, et ses compagnons l'emmènent par la main jusqu'à Damas. Un disciple nommé Ananie, qui avait fondé une Eglise dans cette ville, reçut l'ordre de Dieu d'aller le trouver; Ananie vint, le baptisa, lui rendit la vue, et aussitôt Saul se mit à prêcher Jésus-Christ dans les synagogues, au grand étonnement de tous. — C'est alors qu'il alla en Arabie, ce que plusieurs, dit Tillemont, entendent de la campagne aux environs de Damas, qui appartenait à Arétas, roi des Arabes (1). — Saul avait été disciple de Gamaliel et condisciple de saint Étienne; peut-être avait-il pris une vive part à la discussion des Juifs contre le saint diacre.

Visite de S. Paul à S. Pierre.

Trois ans après, Saul quitta ces lieux pour échapper à la haine des Juifs qui voulaient le faire mourir, et il vint à Jérusalem « afin de voir Pierre, » comme il le dit lui-même. « Il fallait, dit Bossuet, que le grand Paul, Paul revenu du troisième ciel (2), vint voir Pierre : non pas Jacques, un si grand Apôtre, frère du Seigneur, appelé le Juste : ce n'était pas lui que Paul devait venir voir; mais il alla voir Pierre, et le voir, selon la force de l'original grec, comme on vient voir une chose pleine de merveilles et digne d'être recherchée; le contempler, l'étudier, dit saint Chrysostome, et le voir comme plus grand, aussi bien que plus ancien que lui, dit le même Père; le voir néanmoins non pour être instruit, lui que Jésus-Christ instruisait par une révélation si expresse, mais afin de

(1) Tillemont, *Hist. ecclés.*, tom. I.

(2) Bossuet, d'accord avec saint Thomas, suppose que le ravissement de saint Paul a eu lieu à Damas, immédiatement après sa conversion. Mais Baronius et les autres auteurs, après un examen plus approfondi, dit Picquigny, le placent plus tard, environ dix ans après la conversion de l'Apôtre. Ce dernier sentiment paraît le plus généralement admis. Ici, comme pour toutes les dates primitives sur lesquelles il y a variété d'opinion, nous avons suivi le sentiment qui nous a semblé le plus commun ou le plus probable.

donner la forme aux siècles futurs, et qu'il demeurât établi à jamais que, quelque docte, quelque saint qu'on soit, fût-on un autre saint Paul, il faut voir Pierre. » — « Saint Paul va » voir Pierre, dit sur le même sujet le prêtre Victorinus, doc» teur presque contemporain du concile de Nicée; car si les » fondements de l'Église sont fondés sur Pierre, Paul, à qui » toute chose avait été révélée, savait qu'il était obligé de voir » Pierre, à cause de l'autorité qui lui avait été remise, et non » pour apprendre quelque chose de lui. » — « Il va voir Pierre, » à Jérusalem, dit Tertullien, pour remplir un devoir et satis» faire à l'obligation de la foi. » — « Il devait désirer de voir » Pierre, disent saint Ambroise et saint Hilaire, parce que » c'était l'Apôtre à qui Notre Seigneur avait délégué le soin de » toutes les Églises, et non qu'il pût apprendre quelque chose » de lui. » — « Il n'alla pas pour apprendre, dit saint Jérôme, » mais pour faire honneur au premier des Apôtres. » — « Il » n'avait pas besoin, dit Théodoret, de lui demander des doc» trines qu'il avait reçues de Dieu, mais il rend un honneur » convenable à son chef. » — C'est ainsi que Pierre est regardé comme pontife et Apôtre suprême par tous, et spécialement par le grand Apôtre des nations, qui, choisi directement et miraculeusement par le Sauveur, semblait devoir faire exception à la loi de la commune obéissance (1).

Pierre retint le nouvel Apôtre quinze jours dans sa maison, et l'on pense, dit Berault-Bercastel, qu'il lui conféra, par l'imposition des mains, le caractère du sacerdoce et la dignité de l'épiscopat. C'était, au sixième siècle, une tradition de l'Eglise romaine que Pierre avait imposé les mains à saint Paul (2). — Pendant son séjour à Jérusalem, Saul répara le scandale qu'il y avait autrefois donné, ne laissant échapper aucune occasion de rendre témoignage à Jésus-Christ; souvent il disputait avec les Juifs étrangers, ceux du pays ne voulant ni le voir ni l'entendre.

L'orage que la Synagogue, Saul en tête, avait excité pour

S. Jacques le Mineur est institué évêque de Jérusalem.

(1) *Disc. sur l'unité de l'Eglise.* — *L'infaillibilité*, par M. de Saint-Bonnet. — *Le souverain Pontife*, par Mgr de Ségur, pag. 42.

(2) *Trad. Inst. Ev.*, tom. I.

anéantir l'Eglise naissante, fut comme un vent favorable qui répandit au loin la semence évangélique. Les douze Apôtres, il est vrai, restèrent à Jérusalem pendant la tempête, pour protéger le troupeau, comme, dans le combat, les capitaines se tiennent à l'endroit le plus chaud de la mêlée. On croit même que c'est alors que saint Jacques, fils d'Alphée, parent de Jésus-Christ, et dit le Mineur, pour le distinguer de l'Apôtre du même nom, plus âgé que lui, fut institué premier évêque de Jérusalem par saint Pierre, afin de veiller d'une manière spéciale sur les fidèles de cette Eglise (1). Mais tous les autres ouvriers évangéliques se dispersèrent dans les différentes contrées de la Palestine (2), en Phénicie, dans l'île de Chypre et dans le pays d'Antioche. — Le disciple Ananie s'était avancé jusqu'à Damas, et Philippe, le second des diacres, alla prêcher à Samarie, où le peuple, témoin des miracles qu'il opérait, se convertit en foule et reçut le baptême.

Confirmation donnée aux Samaritains. — An 34.

Quand les Apôtres eurent appris que les Samaritains avaient embrassé la foi, ils envoyèrent (3) saint Pierre et saint Jean pour leur imposer les mains, afin de leur communiquer le Saint-Esprit : car, dit saint Epiphane, Philippe, n'étant que diacre, leur avait seulement donné le baptême, et n'avait pas le pouvoir d'imposer les mains et de communiquer le Saint-Esprit. — Saint Pierre et saint Jean retournèrent ensuite à Jérusalem, et le diacre Philippe, averti par un ange, prit la route qui conduit à Gaza, rencontra l'eunuque, trésorier de

(1) Clément d'Alexandrie cité par Eusèbe assure que Jacques, frère du Seigneur, fut créé évêque de Jérusalem par Pierre, Jacques et Jean. — La Chronique d'Alexandrie ne parle que de saint Pierre, et dit qu'il intronisa saint Jacques à sa place lorsqu'il partit pour Rome. (Eusèb. *Hist. eccl.*, liv. 2, c. I. — *Trad. Inst. Ev.*, tom. I.)

(2) La Palestine se divisait en trois parties : la Judée, la Samarie et la Galilée haute et basse. — Il y avait, en outre, les régions au delà du Jourdain : la Pérée, Galaad, la Décapole, la Gaulonite, la Bathanée, l'Auranite, la Trachonite, l'Abilène.

(3) *Hujus modi missio non nocet prærogativis Petri. Sæpissime primi magistratus, tanquam legati missi fuerunt a civibus; v. g. : « Ismael summus sacerdos, a Judæis missus est Romam ad Neronem.»* (*Antiq.*, Josèphe. — Mgr Bouvier, *Tract. de Eccl.*)

Candace, reine d'Ethiopie, lisant sur son char les prophéties d'Isaïe, il les lui expliqua, l'instruisit et le baptisa.

Simon le Magicien, premier hérésiarque

Ce fut à Samarie, pendant que saint Philippe y prêchait, que parut le premier de tous les hérésiarques, Simon le Magicien, originaire de Gitta, bourgade du territoire samaritain, et si célèbre par ses prestiges, qu'on l'appelait la *Vertu de Dieu.* Il ne put néanmoins tenir contre le saint diacre; il parut même touché de ses prédications, demanda et reçut le baptême. — Quand les deux Apôtres, venus de Jérusalem pour donner la confirmation aux Samaritains, leur imposèrent les mains, Simon fut frappé de voir le Saint-Esprit descendre sur les fidèles et se manifester d'une manière sensible par le don des langues et par les autres miracles. Ce merveilleux spectacle excitant son envie, il offrit de l'argent aux Apôtres pour obtenir le pouvoir d'opérer les mêmes prodiges, et le confisquer à son profit. Il voulait devenir évêque de Samarie, afin d'augmenter son influence sur le peuple vivement impressionné par la prédication et les miracles des Apôtres. — « Que ton argent périsse avec toi, lui dit Pierre, plein d'une sainte indignation, puisque tu crois pouvoir acheter le don de Dieu! Tu n'as aucune part dans ce ministère, car ton cœur n'est pas droit devant le Seigneur; » et il l'exhorta à faire pénitence.—Le nouvel apostat était loin du sentiment de repentir que lui prêchait saint Pierre. Au lieu donc de profiter de sa remontrance, il chercha à exploiter la révélation au profit de son ambition, et il devint l'ennemi personnel des Apôtres. Il opposa à leur enseignement divin une ambitieuse et absurde synthèse où se trouvait, selon Receveur et Darras, le germe de toutes les hérésies qui affligèrent l'Eglise pendant plusieurs siècles (1).

Erreurs de Simon le Magicien

Il répandit surtout la doctrine des *éons*, espèce d'êtres engendrés les uns des autres, dont la première catégorie, émanée de Dieu même, était toute céleste, et la dernière aboutissait au monde grossier et matériel. — Ce système, développé plus tard par Valentin, forma la base du Gnosticisme et du Panthéisme alexandrin. — Simon se donnait lui-même comme le premier

(1) Newman, *Hist. du développ. du Christianisme.* — Receveur, I, 15.

des éons, et ne plaçait le Verbe qu'au cinquième rang; par là, il préludait à l'Arianisme. — Selon lui, la matière était éternelle, il la disait ennemie de Dieu, et en attribuait l'ordre actuel aux mauvais anges. Il expliquait ainsi l'origine du mal, par les principes que développèrent ensuite les manichéens. — La récente découverte du manuscrit des *philosophumena* a plus nettement dévoilé le vaste système gnostique organisé par le patriarche de l'hérésie.

Quant à la morale, Simon niait toute différence entre le bien et le mal. Les actes ne sont ni bons ni mauvais; les liens du mariage sont une superstition; la famille est une institution perverse; ses lois sont toutes émanées des mauvais anges... Aussi les disciples du mage de Gitta vivaient-ils dans les plus grossières débauches; et lui-même traînait partout avec lui une femme nommée Hélène, qu'il avait achetée dans une maison de prostitution et sur laquelle il débitait mille extravagances. — La honte du crime qu'il proposa à saint Pierre est demeurée pour toujours attachée à sa mémoire, et, après dix-huit siècles, on désigne encore sous le nom de *simonie* le trafic des choses saintes. — Les pratiques et opérations magiques de Simon, révélées par les *philosophumena*, offrent plus d'un trait de ressemblance avec le spiritisme actuel et les ténébreuses évocations des temps modernes.

Appollonius de Tyane. — An 34.

L'enfer suscita, vers ce même temps, un autre adversaire aux Apôtres : c'est Appollonius de Tyane, né quelques années avant Jésus-Christ. Il n'avait pas une doctrine nouvelle et particulière. Il adopta le système de Pythagore, dont le mysticisme exalté convenait parfaitement à la tournure de son esprit enthousiaste (1). Il se fit passer pour l'ami des dieux et protégea le culte populaire des idoles. Doué d'un génie supérieur, d'une mémoire sans exemple, habile dans toutes les sciences et les arts de la Grèce, chaste, du moins en apparence, il joignait à tous ces avantages ceux d'une taille majestueuse et comme

(1) Le dogme principal de la philosophie de Pythagore était la *métempsycose* empruntée des Egyptiens ou des Brachmanes. L'âme de l'homme était une partie de l'intelligence suprême dont son union avec le corps la retenait séparée, et qui s'y réunissait lorsqu'elle s'était dégagée de toute affection aux choses temporelles.

surhumaine, d'un si grand air de dignité et d'une telle beauté de visage, que sa figure seule ravissait et entraînait les peuples à sa suite. Son sens, naturellement droit et fin, lui fit observer que le langage emphatique et la morgue accoutumée des philosophes, loin de leur acquérir de l'estime et du crédit, ne leur donnaient le plus souvent que du ridicule; il prit donc un langage clair et simple qui attirait et captivait les cœurs. Aussi le recevait-on partout avec des honneurs extraordinaires, et des villes entières lui envoyèrent demander son amitié. Le Paganisme n'eut peut-être jamais d'apôtre plus séduisant.

Prétendus miracles d'Appollonius de Tyane.

On lui a même attribué des actes surhumains. Champion de l'idolâtrie, il ne serait pas étonnant que le démon l'eût secondé. Dans le choc suprême de la vérité avec l'erreur, Satan, dit Mgr Freppel, ramassait toute sa puissance; et le faux surnaturel se jetait au travers du surnaturel véritable, pour en combattre l'effet par le prestige de ses contrefaçons. — Cependant ces faits sont loin d'être certains, car ils furent d'abord recueillis par un nommé Damis, de Ninive, son disciple et son ami, que le philosophe Lucien traduit comme un aventurier indigne de croyance et de la moindre considération. L'écrit de Damis n'existe même plus, et il ne nous en reste que des lambeaux altérés et des bruits vagues, ramassés plus de cent ans après par le sophiste Philostrate, « le plus menteur des hommes après Voltaire, » dit Nonnotte. Encore Philostrate ne fit-il ce recueil que pour flatter, dans ses travers de femme savante, l'impératrice Julie, épouse de l'empereur Septime-Sévère, de mœurs très-dissolues, amie du merveilleux et ennemie jurée du Christianisme. — Au surplus, ces faits extraordinaires, tels que Philostrate les raconte, ne dépassent pas, à la rigueur, les limites de la force et de l'adresse humaines. Le plus célèbre de tous, sans contredit, est la prétendue résurrection d'une jeune fille dont Appollonius rencontra le convoi à Rome. Mais Philostrate lui-même n'ose pas assurer qu'elle fût morte; il sortait encore quelques vapeurs de son visage, et il tombait alors de la rosée qui put bien la faire revenir de sa léthargie. C'est ainsi que les propres admirateurs d'Appollonius ont rapporté ce prétendu miracle. Au reste, dit Rohrbacher, tout le récit de Philostrate est si plein de contes puériles et ridicules, qu'il s'ôte lui-même

toute croyance, et ce serait perdre son temps et insulter au bon sens des lecteurs, que de les réfuter sérieusement. Ainsi en ont jugé, parmi les anciens : Lactance, Eusèbe, saint Chrysostome, saint Augustin, Photius, Suidas, et, parmi les modernes : Ellies Dupin, Scaliger, Vossius, Casaubon, Baur, etc. (1).

Visite pastorale de S. Pierre à Lydde, à Joppé, à Césarée. — An 35.

Cependant les fidèles de la Judée, de la Galilée et de la Samarie jouissaient d'un peu de calme, attribué par quelques auteurs à un édit de l'empereur Tibère, favorable au Christianisme. Le chef de l'Eglise, Pierre, en profita pour visiter les brebis de son troupeau; « semblable, dit saint Chrysostome, à un général qui fait la ronde pour voir si tout est bien dans l'ordre. » — La sollicitude pontificale le conduisit d'abord à Lydde, ville de la tribu d'Ephraïm, plus tard Diospolis, où, au seul nom de Jésus-Christ, il guérit le paralytique Enée étendu depuis huit ans sur son lit. — De Lydde, il passa à Joppé, et il y ressuscita une veuve nommée Tabithe, en grec Dorcas, à la prière des pauvres, des veuves et des orphelins de la ville qui pleuraient sa mort comme celle de leur mère. Ces prodiges opérèrent un grand nombre de conversions. — Saint Pierre était encore à Joppé, quand un centurion romain, nommé Corneille, homme juste et craignant Dieu, averti par un ange, l'envoya chercher pour qu'il vînt à Césarée le baptiser avec toute sa famille. L'Apôtre, averti de son côté par une vision céleste, s'y rendit aussitôt, instruisit et baptisa le fervent centurion et tous ses parents réunis dans sa maison. Le Saint-Esprit descendit visiblement sur eux, et leur communiqua, avec sa grâce, le don merveilleux des langues. — « Ainsi, Pierre fut le premier à recevoir les Gentils; il avait été déjà le premier à convertir les Juifs, etc.: le premier partout! dit Bossuet, ou plutôt saint Chrysostome que Bossuet ne fait presque que traduire. En effet, la divine primauté de Pierre éclate partout : dans le gouvernement, lors de l'élection de Matthias; — dans l'apostolat, le jour de la Pentecôte; — dans la persécution, devant le Sanhédrin; — dans la magistrature suprême, lors de la condamnation et punition des deux spoliateurs des biens de l'Église. Pierre est

S. Pierre baptise le centurion Corneille et ouvre la vaste mission des Gentils.

(1) Fleury, tom. I. — Rohrb., tom. IV. — Tholuc, *Crédibilité de l'hist. évang.*

donc le premier comme chef, comme docteur, comme juge, comme pasteur et même comme thaumaturge (1).

Le prince des Apôtres étant retourné à Jérusalem, plusieurs Juifs convertis lui adressèrent des observations à l'égard du baptême de Corneille, et se plaignirent (2) qu'il fût entré chez des incirconcis et qu'il eût mangé avec eux. Mais il leur raconta tout ce qui s'était passé, et ses paroles firent cesser les plaintes des fidèles. Alors, tous ensemble, ils bénirent le Seigneur de ce qu'il daignait communiquer aussi sa grâce aux Gentils.

Dispersion des Apôtres, leur symbole, leurs pouvoirs extraordinaires. — An 36.

C'était, en effet, l'heure marquée par la divine Providence pour annoncer la bonne nouvelle aux nations idolâtres. Fidèles à la voix du ciel, les Apôtres se disposèrent donc à partir. Mais avant de se disperser, ils rédigèrent eux-mêmes, selon Noël Alexandre, Mansi, Trombelli et beaucoup d'autres auteurs, le Symbole qui porte leur nom, « et qui devait être, dit Fleury, le nœud de l'unité pour toutes les Eglises, et comme le mot du guet pour toutes les troupes de Jésus-Christ. » — Le Symbole, dit un savant prélat, contient le fond apostolique, dont tous les autres symboles ne sont que des formes particulières, des développements. — Quelques-uns prétendent que chacun des douze Apôtres en avait composé un article, mais cela n'est pas prouvé. Ce qui paraît certain, c'est qu'on n'enseigna d'abord le Symbole que de vive voix, et que, pendant plusieurs siècles, on ne permit pas de l'écrire; de là peut-être la différence qui se trouvait dans la formule, en quelques Eglises (3).

(1) Le droit d'envoyer des missionnaires et de commencer les missions a toujours été exercé par Rome à peu près seule. (*Trad. Inst. Ev.*, tom. I et II. — Rohrb., tom. IV. — Godesc., *Saint Pierre.* — *Hist. eccl.*, Darras.)

(2) Cérinthe, plus tard hérésiarque, fut, dit-on, le principal auteur de cette plainte.

(3) Bergier donne comme très-douteux que les Apôtres aient eux-mêmes rédigé la formule actuelle du Symbole. « Mais il ne s'ensuit pas, dit-il, qu'on ait eu tort de l'appeler Symbole des Apôtres, puisqu'elle renferme exactement les principaux articles de leur doctrine. — Ussérius, Bingham, Basnage et la foule des auteurs protestants ont aussi nié l'authenticité du Symbole, en ce sens que la doctrine seule et non le texte remonte jusqu'aux Apôtres. — Alors même, dit

L'apostolat et l'épiscopat. Similitude et différence entre les deux.

Partant de Jérusalem, les douze Apôtres se dirigèrent à l'orient et à l'occident, au nord et au midi; et la terre entière jusqu'à ses extrémités les plus reculées, reçut la visite de quelques-uns de ces nouveaux conquérants. « Leur juridiction, dit M. Jager, n'était renfermée dans d'autres limites que celles que leur imposait la fatigue. Ils n'avaient qu'à aller devant eux, établissant à chacune de leurs haltes une Eglise nouvelle, pour laquelle, avant de passer outre, ils ordonnaient des diacres, des prêtres et un évêque. — Une autorité extraordinaire fut donnée aux Apôtres, dit un autre auteur, pour que l'œuvre de Dieu s'accomplît avec une rapidité non moins extraordinaire. Quoique inférieurs à Pierre, qui tenait au milieu d'eux la place de Jésus-Christ, ils avaient reçu comme lui la plénitude de la puissance apostolique; mais ils ne la transmettront point à leurs successeurs; elle n'est pour eux qu'une commission personnelle et temporaire. Ils seront comme des conquérants qui, ne devant point avoir de postérité, laissent toutes leurs conquêtes à un monarque plus heureux, dont la race ne s'éteindra point. Avec eux cessera l'apostolat, ainsi que tous les priviléges propres et incommunicables qui y sont attachés : le don des miracles, l'inspiration, l'infaillibilité personnelle, etc. — « Il est incontestable, dit M. Guizot, que les premiers fondateurs, ou pour mieux dire, les premiers instruments de la fondation du Chris-

un grave docteur, qu'on se refuserait à se rendre aux témoignages si précis et si nombreux des Pères et des écrivains du IVe et du Ve siècle, qui attestent uniformément que les Apôtres en sont les auteurs, on ne pourrait nier qu'il n'ait existé, au moins dès le second siècle, un sommaire de la foi qu'on livrait aux catéchumènes avant le baptême, que ce sommaire de la foi ne fût conforme au Symbole tel que nous le récitons, non-seulement quant à la doctrine, mais quant à l'ordre même des articles; que reçu et conservé dans toutes les parties de l'Eglise, jusque chez les peuples qui ne connaissaient pas les saintes Ecritures, il ne fût regardé partout comme venant des Apôtres, etc. » — « Le Symbole, dit Newman, n'est pas une collection de définitions, mais un sommaire de certaines vérités qui doivent être crues; un sommaire incomplet, et, comme le *Pater* ou le *Décalogue*, un simple échantillon des vérités divines, et surtout des vérités les plus élémentaires. » (*Hist. du développement. — Hist. du Dog. cath., Introd.*, p. 35.)

tianisme, les Apôtres, se regardaient comme investis d'une mission spéciale reçue d'en-haut (1). » — La dignité épiscopale, séparée de ces pouvoirs extraordinaires, est la seule qui doive subsister, parce que c'est la seule qui entre dans l'économie d'un gouvernement stable, où tout se rapporte à un centre commun et vient y puiser sa force. « Il faut, dit Bossuet, que la commission extraordinaire de Paul expire avec lui à Rome, et que, réunie à jamais, pour ainsi parler, à la chaire suprême de saint Pierre, à laquelle elle était subordonnée, elle élève l'Eglise romaine au comble de l'autorité et de la gloire (2). » — Ce qui est vrai de saint Paul est également vrai des autres Apôtres. C'est une maxime reçue de tous les théologiens, que les évêques leur succèdent dans l'épiscopat et non dans l'apostolat. Il ne servirait de rien de répondre, observe le cardinal Gerdil, que cette distinction ne se trouve que dans les écrivains modernes. Cela peut être vrai tout au plus pour le son des mots, mais la chose est aussi ancienne que l'Eglise. Qui jamais s'est imaginé que les sept évêques d'Asie fussent égaux à saint Jean dans la puissance du gouvernement, ou que Denys l'Aréopagite et les autres évêques que saint Paul avait préposés à diverses Eglises particulières, possédassent la même autorité que lui? » — Chacun des Apôtres, dit Mgr de Ségur, avait reçu de Dieu l'infaillibilité doctrinale et le plein pouvoir de fonder et de constituer des Eglises par toute la terre, ministère *extraordinaire* qui devait finir avec eux, et qui est l'essence du ministère *ordinaire* et permanent de saint Pierre seul et de ses successeurs jusqu'à la fin du monde. C'est pour cela que le siége épiscopal de Rome est le seul siége *apostolique*, et que l'Eglise n'est apostolique que parce qu'elle est romaine et gouvernée par saint Pierre. — Pierre, dans ses successeurs, demeure le remplaçant, le vicaire de Jésus-Christ lui-même. Il suit de là que les evêques doivent la soumission au Pape, comme les Apôtres à Jésus-Christ, et que le Pape gouverne les évêques et les enseigne ainsi que tout le reste du troupeau, de même que Jésus-Christ, dont il est le vicaire, gouverna et enseigna ses Apôtres.

(1) *Histoire de la civilisation en France*, tom. I, *leçon* 3e.
(2) *Sermon sur l'unité.*

De là cette parole de Bossuet : « Pasteurs à l'égard des peuples, » brebis à l'égard de Pierre (1). »

Différentes missions de S. Pierre. Il fixe son siége à Antioche. — An 36.

Au moment de la dispersion générale des Apôtres, le chef de l'Eglise se dirigea vers Antioche, métropole de l'Orient, et il y établit, pour quelques années, sa chaire suprême, ainsi que le témoignent Origène, Eusèbe, saint Jérôme, saint Chrysostome, etc. Saint Pierre ne résida cependant pas toujours dans cette capitale, car il parcourut dans le même temps le Pont, la Bithynie, la Cappadoce et les provinces de l'Asie, pour y prècher l'Evangile.

Saint Jacques le Mineur, fils d'Alphée et frère de saint Jude, ne s'éloigna pas de Jérusalem, dont il était évèque, et d'où il veillait sur les Eglises de la Judée.

Saint Jean passa dans l'Asie Mineure, où il fonda les Eglises de Smyrne, de Pergame, de Sardes, de Laodicée, etc. Il se fixa plus tard à Ephèse, où il mourut à la fin du premier siècle. Il est probable qu'il pénétra aussi dans la Haute-Asie soumise aux Parthes, et l'on dit que sa première Epître portait autrefois leur nom, comme leur étant adressée.

Quelques auteurs ont prétendu qu'il avait mené avec lui la sainte Vierge à Ephèse, et qu'elle était morte dans cette ville, où l'on voyait, à l'époque du troisième concile œcuménique, une église dédiée en son nom; mais saint Denys l'Aréopagite, saint Epiphane, Baronius et plusieurs autres croient, avec plus de fondement, qu'elle mourut à Jérusalem vers l'an 45 ou 48. Suarez paraît même le supposer comme certain. On n'a jamais pu fixer le temps ni les circonstances de sa mort; seulement une tradition très-ancienne, en faveur de laquelle l'Eglise s'est déclarée d'une manière formelle, porte qu'elle ressuscita, et qu'elle fut enlevée au ciel en corps et en âme, peu de jours après son trépas (2). Au sujet du nombre des années que la

(1) *Trad. Instit. Év. Introd.*, tom. I, tom. III. — *Le souverain Pontife*, par Mgr de Ségur, p. 40. — D. Guéranger, *Monarchie pontif.*, p. 55.

(2) Dans la préface, ou comme on parlait alors, dans la *contestation* d'une messe de l'Assomption qui est dans un ancien missel gallican, il est expressément marqué que « le corps de la sainte Vierge ne demeura pas dans le tombeau. » — Le missel gothique, qui était en

sainte Vierge passa sur la terre, les témoignages varient de 50 à 72 ans.

Reliques de S. Jacques le Majeur à Compostelle en Espagne.

Saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean, prêcha surtout aux Juifs; et, après avoir parcouru divers pays que l'histoire ne désigne pas, il souffrit le martyre à Jérusalem. Selon Godescard et Feller, ses disciples portèrent son corps en Espagne. — La tradition immémoriale des Eglises de ce pays a toujours été que saint Jacques leur a, le premier, annoncé l'Evangile, peu de temps après le martyre de saint Etienne. Cette croyance est appuyée sur l'autorité de saint Isidore de Séville; du Bréviaire de Tolède; de saint Jérôme; des livres arabes d'Anastase, patriarche d'Antioche; du P. Cuper, bollandiste; du P. Florès, qui a soutenu ce sentiment contre le dominicain Mamachi; du P. Ferlat et du cardinal d'Aguirre. Cependant, au concile de Latrân, sous Innocent III, l'évêque de Compostelle ne put répondre aux raisons de Roderic Ximenès son métropolitain, qui attaquait directement cette tradition. Receveur dit aussi qu'elle n'est pas bien authentique, et ne paraît pas remonter au delà du VIIIe siècle. Sous le règne d'Alphonse le Chaste, suivant cet historien, on découvrit sur les frontières de la Galice le corps de cet Apôtre, qui fut transporté à Compostelle, capitale de cette province; sans qu'on sache néanmoins ni quand ni comment s'est faite cette translation. Saint Adon, archevêque de Vienne, et Usuard, moine de Saint-Germain des Prés, tous deux auteurs contemporains, en parlent dans leurs Martyrologes qui sont très-estimés. Ce qui est certain, dit M. Darras, c'est que les reliques de saint Jacques furent plus tard transportées à *Iria-Glavia*, aujourd'hui Compostelle, ainsi nommé de la réunion de deux mots espagnols : *Giacomo apostolo*. — Quelques auteurs cependant ne seraient pas éloignés de croire qu'il peut y avoir eu à Compostelle un autre saint Jac-

usage dans la province narbonnaise avant Charlemagne, s'exprime aussi clairement : *Quæ nec resolutionem pertulit in sepulcro.* — Saint Grégoire de Tours affirme la même chose. — *Summæ temeritatis reus crederetur qui tam religiosam sententiam impugnaret* (Ita Suarez, Baronius, Thomassinus, Nat. Alex., Benedict. XIV, etc. *Hist. de l'Egl. gallic.*, tom. III, liv. 8, p. 304).

ques, dont on aurait confondu les reliques avec celles de l'Apôtre (1).

Prédication et mort des autres Apôtres.

Saint André, frère de saint Pierre, fut envoyé dans la Scythie, selon Sophrone, Théodoret, Eusèbe, saint Jérôme, saint Grégoire de Nazianze, et souffrit le martyre à Patras dans l'Achaïe. Ainsi l'assurent les prêtres et les diacres de cette province, auteurs des Actes du martyre de cet Apôtre, saint Pierre Damien, Ives de Chartres, saint Bernard, Baronius et le P. Alexandre. Cependant Baillet et Tillemont ont peine à donner à ces actes une pleine autorité. — L'époque de la mort de saint André est inconnue. On sait seulement qu'il subit le supplice de la croix; et cette croix, selon l'opinion la plus commune, était formée de deux pièces de bois qui se croisaient obliquement par le milieu et représentaient la lettre **X**. Cet Apôtre est en grande vénération chez les Russes, qui possèdent une partie des pays occupés par les anciens Scythes. — La croix où l'Apôtre avait consommé son martyre fut recueillie et précieusement conservée par ses disciples. Les croisés latins la retrouvèrent en Achaïe, d'où elle fut apportée en France. Sous le nom de croix de Bourgogne, elle devint l'insigne militaire de cette belliqueuse province.

Saint Philippe prêcha dans la Haute-Asie et ensuite dans la Phrygie où il mourut, à Hiéraple, probablement après l'an 80 de Jésus-Christ, sans qu'on puisse néanmoins préciser ni la date, ni le genre de sa mort.

Saint Barthélemy, que plusieurs savants anciens et modernes pensent être Nathanaël de Cana (2), dont Jésus avait loué l'innocence et la simplicité, lorsqu'il lui fut présenté par saint Philippe; saint Barthélemy annonça Jésus-Christ dans l'Arménie, dans l'Ethiopie, dans l'Arabie, et jusque dans les Indes, au rapport d'Eusèbe et de plusieurs auteurs anciens, qui, par les Indes, entendent quelquefois, non-seulement l'Arabie et la

(1) Sur la liturgie de saint Jacques, ainsi que sur celles attribuées à saint Pierre et à saint Marc, voyez le Nourry, Noël Alexandre, Baronius, le P. Lebrun, Bona, D. Guéranger, etc.

(2) Nathanaël est un nom patronymique qui veut dire fils de Tholomée. — Saint Augustin range Nathanaël seulement parmi les disciples du Sauveur.

Perse, mais les Indes proprement dites. On pense que saint Barthélemy fut martyrisé dans l'Arménie et qu'il fut attaché à une croix, après avoir eu la peau enlevée et les chairs déchirées à coups de fouet.

Saint Thomas, en grec Didyme, c'est-à-dire Jumeau, parcourut tous les pays soumis à l'empire des Parthes, prêcha dans la Perse, la Médie et la Bactriane. On croit même qu'il pénétra jusque dans les Indes, où l'on a trouvé des chrétiens dits de saint Thomas, qui prétendaient avoir reçu de lui l'Evangile et posséder encore ses reliques. Un antique Bréviaire chaldaïque de l'église de Malabar porte en termes exprès, « que le royaume des cieux a pénétré en Chine par la prédication de saint Thomas. » Selon un ancien auteur, cet apôtre mourut à Calamine, dans les Indes, et plusieurs modernes ont pensé que c'était la ville de Méliapour, où les Portugais affirment avoir trouvé son corps, qu'ils ont transporté à Goa.

Evangil de S. Matthieu. — An 36.

Saint Matthieu, auparavant le publicain Lévi, écrivit son Évangile avant de quitter la Judée, vers l'an 36 de Jésus-Christ, à la prière des fidèles de Jérusalem. C'est pourquoi il l'écrivit en hébreu, c'est-à-dire, dans la langue vulgaire des Juifs, qui était alors un dialecte mêlé de chaldaïque et de syriaque. « Matthieu, dit Papias, a écrit avec ordre et en dialecte hébreu les » oracles du Seigneur. » Il est à présumer que ce travail important retint en Judée saint Matthieu plus longtemps que les autres Apôtres. Il alla ensuite porter la foi dans l'Ethiopie et dans la Perse, où l'on croit qu'il souffrit le martyre.

Saint Simon, surnommé le Cananéen ou le Zélé (1), prêcha en Mésopotamie et dans la Perse; d'autres le font aller dans l'Égypte, la Lybie, la Mauritanie. On est peu instruit sur les particularités de sa vie et sur le genre de sa mort. Suivant quelques-uns, cet Apôtre serait l'époux même des noces de Cana, qui aurait suivi Jésus-Christ, pendant que son épouse s'attacha à la sainte Vierge.

Saint Jude, appelé autrement Lebbée, Thaddée ou le Zélé, prêcha aussi dans la Mésopotamie, l'Arabie, la Syrie, l'Idumée

(1) *Cana quippe zelus interpretatur,* dit S. Jérôme. — *Vie de Jésus-Christ*, par Veuillot, p. 132.

et la Lybie. On prétend qu'il reçut la couronne du martyre à Béryte, vers l'an 80 de Jésus-Christ. On a de lui une Épître canonique qu'il écrivit pour prémunir les fidèles contre les erreurs des Nicolaïtes et des Gnostiques. Il cite dans son Épître un livre apocryphe, sous le nom d'Énoch, mais sans l'approuver, dit saint Jérôme, comme saint Paul cite quelquefois les poètes profanes. — Il a pu d'ailleurs citer un livre célèbre et estimé de son temps, pour faire impression sur les esprits et donner plus d'horreur des hérétiques contre lesquels il écrivait.

Saint Matthias, après avoir prêché en plusieurs endroits de la Palestine, porta l'Évangile en Éthiopie, sans qu'on puisse dire de quel pays en particulier ce mot doit s'entendre, car les anciens l'appliquaient indifféremment à toutes les contrées peu connues, qui étaient au midi et hors des limites de l'empire romain. — On ne sait rien de certain sur la mort de saint Matthias.

Voilà à peu près tout ce que l'on sait sur la mission des Apôtres. L'obscurité qui couvre les circonstances de leur vie et de leurs travaux est une preuve de plus de la sincérité de leur témoignage; car, selon la remarque judicieuse de Fleury, « rien ne prouve mieux qu'ils ne cherchaient point leur propre gloire, que le peu de soin qu'ils ont pris de conserver dans la mémoire des hommes les grandes choses qu'ils ont faites. » — Au reste, si nous ignorons les détails des actions de ces conquérants de Jésus-Christ, nous n'ignorons pas leurs conquêtes, quand nous voyons le grand nombre d'Églises établies par eux en si peu de temps dans tout l'univers. La ferveur et la foi parfaitement identiques de toutes ces Églises, fondées par les Apôtres dispersés, prouvent en même temps leur sainteté et leur infaillible véracité (1).

L'année qui suivit leur séparation, mourut l'empereur Tibère. Deux ans avant sa mort, ce prince avait reçu de Pilate les actes du procès de Jésus-Christ. Le gouverneur avait joint à sa relation le récit des miracles du Sauveur, qu'il avait appris par la voix publique, ajoutant que des multitudes, convaincues de la

(1) Feller, art. *Saint Jacques le Majeur*. — Fleury, *Hist.*

résurrection de Jésus, l'adoraient comme un Dieu. Tibère, selon l'usage, déféra l'examen des *actes* de Pilate au sénat qui les accueillit avec mépris. La Providence divine inclina dans un sens opposé l'esprit de l'empereur, qui alla jusqu'à menacer de mort ceux qui persécuteraient les disciples de Jésus-Christ (1).

Mort de Tibère. Caligula. — An 37.

A Tibère succéda Caligula. Au commencement de ce nouveau règne, la justice divine frappa quelques-uns des grands coupables qui avaient trempé dans la condamnation de Jésus-Christ. Ainsi Pilate, accusé de concussion et de cruauté par les Samaritains, fut exilé à Vienne dans les Gaules, l'an 37, et s'y tua de désespoir deux ans après. Selon une légende helvétique, il se serait noyé près du mont Pilate, dans le canton de Lucerne. — Caïphe et Anne, humiliés et dépouillés de leur pouvoir, se suicidèrent. — Hérode Antipas, fils du meurtrier des saints innocents, ravisseur d'Hérodiade, assassin de Jean-Baptiste, le même qui, à la tête de toute sa cour, s'était moqué du Sauveur, fut exilé à Lyon, l'an 39, convaincu d'avoir tramé avec les Parthes contre l'empire. Son incestueuse compagne l'y suivit; des Gaules, ils s'enfuirent en Espagne où ils périrent tous deux misérablement.

Fin malheureuse de Pilate et d'Hérode Antipas. — An 39.

Caligula ayant bientôt fatigué l'empire, à force de cruautés et d'extravagances, fut assassiné en 41. Claude, son oncle, lui succéda; mais, comme une partie du sénat voulait la république, il ne fut pas reconnu sans difficulté. Hérode Agrippa, neveu d'Antipas, étant alors à Rome, et ayant servi très-utilement le nouvel empereur par ses conseils et par ses intrigues auprès du sénat, Claude lui donna la Judée proprement dite et la Samarie, avec le titre de roi. La même dignité lui avait été conférée auparavant par Caligula, pour les États qui avaient appartenu à Philippe le Tétrarque et à Lysanias, et qui étaient situés au delà du Jourdain.

Persécution à Jérusalem. S. Jacques le Majeur. Emprisonnement de S. Pierre. — An 44.

De retour à Jérusalem, Agrippa, pour plaire à ses nou-

(1) Ce fait est rapporté par saint Justin, Tertullien, Eusèbe. Quelques critiques protestants, plus hardis que savants et judicieux, dit Receveur, l'ont contesté. Mais d'autres, parmi lesquels on distingue Casaubon et Péarson, n'ont pas fait difficulté de l'admettre. Tillemont, le célèbre Huet, Noël Alexandre et une foule d'autres auteurs ne croient pas qu'on en puisse douter.

veaux sujets, mit toute sa puissance au service de leur haine contre les chrétiens. Pour premier coup d'essai, il fit tomber la tête d'un Apôtre, de saint Jacques le Majeur, ce que la Synagogue, malgré toute sa fureur, n'avait pas osé faire depuis onze ans. — Au bruit de ce nouvel orage, Pierre vole au secours des fidèles de Jérusalem, que la mort de saint Jacques avait consternés. Agrippa le fit arrêter et mettre en prison, résolu de le faire périr à son tour; mais un ange délivra pendant la nuit le chef de l'Eglise, et le rendit aux fidèles qui priaient pour lui. Ils furent si surpris de ce bonheur inespéré, qu'ils ne reconnurent pas d'abord le saint Apôtre et le prirent pour son ange gardien (1).

Mort du roi Agrippa. — An 44.

Un tyran dont la hache s'attachait ainsi à frapper les premières têtes de l'Eglise lui aurait fait trop de mal : Dieu l'arrêta. Un jour qu'Agrippa donnait une audience solennelle aux ambassadeurs des Tyriens et des Sidoniens, il s'assit sur un trône magnifique, revêtu lui-même d'un manteau étincelant d'or et de pierreries, et se mit à haranguer le peuple. Pendant qu'il parlait, ses flatteurs s'écrièrent : « C'est la voix d'un Dieu et non d'un homme! » Agrippa souffrit cette impiété; mais un ange du Seigneur le frappa sur-le-champ : il fut saisi de douleurs violentes, et la honte succédant à la vanité, il dit à ses flatteurs : « Voilà votre dieu qui va expirer! » On le porta dans son palais, où il expira en effet au bout de cinq jours, dévoré par les vers.

S. Pierre établit son siége à Rome. Preuves de ce fait. — An 42 ou 44.

Après sa délivrance (2), saint Pierre établit pour son successeur, à Antioche, saint Evode, l'un de ses disciples (3), et il marcha lui-même, avec Marc, son secrétaire, vers le cœur de l'empire, à Rome, où il fixa son siége pour toujours. Comme un général intrépide, quand la bataille est commencée, lance quelquefois son drapeau au milieu des rangs ennemis pour enflammer ses soldats, ainsi le chef de l'Eglise, voyant la grande lutte

(1) *Illi autem dicebant : Angelus ejus est.* (Act. Apost., c. 12, v. 15.)

(2) Plusieurs auteurs disent que saint Pierre était allé à Rome avant sa prison, et qu'il y retourna bientôt après; ce qui fait que les uns placent ce voyage en 42, d'autres en 44, quelques-uns même, comme D. Ceillier, le fixent en 58. (Receveur.)

(3) Niceph., *Hist. eccl.*, l. 2, c. 25. — Théodoret. — *Trad. de l'Egl.*

de la foi contre le paganisme vigoureusement engagée, alla planter lui-même l'étendard de la Croix au centre de l'idolâtrie. « C'est ainsi, dit saint Léon le Grand, qu'un pauvre batelier, dont le courage n'avait pu tenir devant une simple servante, alla braver en face la toute-puissance des Césars. »

Ce fait important et d'une hardiesse évidemment surnaturelle, a toute la certitude historique possible. La tradition entière l'affirme par la double voix des hommes et des monuments. Il est attesté : au premier siècle, par saint Papias, saint Clément pape, et saint Ignace d'Antioche; au deuxième par saint Denys, évêque de Corinthe, saint Irénée (*Liv.* 3, *c.* 3), saint Justin, dans sa grande *Apologie;* au troisième, par Clément d'Alexandrie, Tertullien (*Lib. de præscript.*), Origène, saint Cyprien (*Epist. ad Cornel. papam*); au quatrième, par Arnôbe, saint Epiphane (*Hæres.* 27), Eusèbe (*Liv.* 2, *c.* 14, 15, 25, 26; *Liv.* 3, *c.* 2; *Liv.* 4, *c.* 1; *Démonst. évangél.*, 3, 5), saint Chrysostome (*Tom. V, in Timoth.*), saint Ambroise (*Serm. de Basil.*); au cinquième, par saint Jérôme (*Epist. ad Marc.*), saint Augustin (*Lib. de hæres.*), saint Optat (*Ad Parm.*), Orose (*Liv.* 7, *c.* 1), Théodoret (*Liv.* 2, *c.* 27), etc. — La venue de saint Pierre à Rome, dit Baronius, est attestée par l'unanimité des écrivains ecclésiastiques, dans les deux églises Grecque et Latine.

Au deuxième siècle, Caïus, prêtre de Rome sous le pape Zéphirin, rapporte que les tombeaux de saint Pierre et de saint Paul étaient exposés aux yeux de tout le monde. — Julien l'Apostat raconte qu'avant la mort de saint Jean, les corps de ces deux Apôtres étaient déjà honorés en secret parmi les chrétiens. — Depuis les premiers siècles jusqu'à nous, cette vénération et ce concours des fidèles se sont maintenus avec ce caractère de perpétuité et d'universalité, qui est comme le sceau incommunicable de la vérité. — De plus, l'établissement du siége de saint Pierre à Rome a été de temps immémorial célébré dans l'Eglise par une fête spéciale. Les plus anciens Martyrologes en font foi; et un concile tenu à Tours, en 567, travailla à remédier aux abus qui s'y étaient glissés. Beleth, théologien de Paris, qui écrivait il y a 500 ans, dit qu'elle avait été instituée pour détourner les chrétiens d'imiter les idolâtres, qui, à certains jours du mois de février, mettaient des viandes sur les tombeaux de

leurs parents. Ce dernier témoignage, surtout, fait évidemment remonter cette fête aux premiers jours du Christianisme.

Du reste, aucune secte ancienne n'a nié ce point historique si important. — Parmi les modernes, quelques protestants l'ont attaqué; mais les savants les plus recommandables de la Réforme sont d'accord à cet égard avec toute l'histoire. « Nous avons, dit le baron de Starck, pour la primatie de l'épiscopat de saint Pierre à Rome, le témoignage de toute l'antiquité chrétienne, depuis Papias et Irénée, qui vivaient tous deux dans le second siècle de l'Eglise, et dont le premier était un disciple de saint Jean l'Evangéliste. » — Basnage dit qu'aucune tradition n'a plus de témoignages en sa faveur, et qu'on ne peut en douter sans renverser toute certitude historique. — Péarson assure qu'aucun des anciens n'a révoqué en doute la fondation de l'Eglise romaine par saint Pierre, ni la succession des papes à cet Apôtre. — Puffendorf, dans son *Livre de la monarchie du pontife de Rome*, Grotius, dans ses *Lettres*, s'expriment hautement en faveur de la primatie de l'Eglise romaine, de sa hiérarchie et de sa succession épiscopale : vérité si incontestable, du reste, que, ni Luther, ni Calvin, ni les centuriateurs de Magdebourg, n'ont essayé de l'attaquer. — Calvin déclare qu'il n'ose nier que saint Pierre soit mort à Rome, « à cause du consentement des auteurs, » *propter scriptorum consensum.* — Leibnitz, Hammond, Scaliger, Newton, Blondel, Barratier, Bertholt, Cave, Shrock, William Cobbett, etc., se sont aussi prononcés, sur le voyage de saint Pierre à Rome, que les plus ardents catholiques. — « Il faut avoir perdu le sens commun, dit le savant allemand Léandre, pour rejeter le témoignage unanime de l'antiquité ecclésiastique, et ne pas admettre que saint Pierre ait été à Rome (1). »

Origine des trois premiers patriarcats.

Rome était la capitale du monde, en particulier de l'Occident : Pierre y place sa chaire, « pour paître de là les agneaux et les

(1) Nicolas, *Etud. philos.*, tom. I. — *Hist. de l'infaillib. des papes*, tom. I, p. 110-127. — Gorini, tom. II, p. 410-419. — John Maccorry, *Suprématie de saint Pierre.* — Calvin, *Instit.*, *l.* 4, *c.* 6. — *Nihil in tôta historiâ ecclesiasticâ illustrius, nihil certius atque testatius quam adventus Petri Apostoli in urbem Romam.* (De Valois, n. *in Eus.*)

brebis de Jésus-Christ. » Antioche, surnommée *la grande*, pour la distinguer de ses homonymes, au nombre de dix ou douze, était la capitale de l'Orient : Pierre y avait porté son siége. Alexandrie était la capitale de l'Egypte et du Midi : de Rome, Pierre y envoya Marc, son disciple, vers l'an 60, pour y fonder une Eglise en son nom (1). Rome, Antioche et Alexandrie étaient en quelque sorte, dit M. Jager, les trois métropoles du Polythéisme; chacune d'elles avait un panthéon. Le chef des Apôtres commence par y planter l'étendard sacré; il va ainsi droit à l'ennemi et le frappe au cœur. Chacune de ces trois grandes cités était placée au centre du mouvement intellectuel et commercial de la partie du monde à laquelle elle présidait. Toutes les trois néanmoins étaient à la portée de se parler souvent, de recevoir ou de donner promptement leurs ordres, étant assises toutes les trois sur les bords de la voie commune et de la voie la plus rapide de communication entre les peuples, sur les bords de la mer, et encore sur les bords de la même mer, de cette mer qui n'est qu'un lac comparée à l'immense Océan. Sous les rapports géographiques, politiques et religieux, il était donc difficile d'imaginer une meilleure disposition des patriarcats. — Les Eglises de ces trois grandes capitales de l'univers alors connu, furent appelées suréminemment *patriarcales* et *apostoliques*, à cause de la suréminente dignité de Pierre. Cela est si constant, qu'au cinquième siècle, un empereur et un concile œcuménique, celui de Chalcédoine, voulant procurer la dignité de patriarche à l'évêque de la nouvelle Rome ou de Constantinople, la demandèrent en ces termes au successeur de Pierre. « Daignez répandre jusque sur l'Eglise de Constantinople les rayons de votre primauté apostolique. » Ce qui fait voir que, dans la pensée de l'Eglise, le patriarcat n'est qu'un écoulement de la primauté de Pierre, dont la plénitude réside dans le siége de Rome (2).

(1) *Alexandriæ Marcum præfecit Petrus*. (Nicéph. Félix. Théodoret.)

(2) Suffit-il à une Eglise d'être fondée par Pierre pour être patriarcale ? — Non. — « Il faut, dit Thomassin, que Pierre ait voulu y » établir d'une manière spéciale la prééminence de son trône. » (*De la discipline*, liv. 1, c. 3, n. 2.)

Evangile de S. Marc. — Vers l'an 45.

Saint Marc, après avoir fait des conversions innombrables à Alexandrie, y termina sa vie par le martyre, l'an 62 ou 68 de l'ère chrétienne. Mais auparavant, et pendant son séjour à Rome, vers l'an 45, il avait composé son Evangile, à la prière des fidèles, qui voulaient conserver par écrit ce que saint Pierre avait enseigné de vive voix. Voici, à ce sujet, ce que dit Papias, qui le tenait lui-même d'un ancien, ou d'un des prêtres qu'il regardait comme ses maîtres, et qui, appartenant à une génération antérieure, avait pu voir ou même avait vu les Apôtres et vécu avec eux : « Marc étant interprète de Pierre, a écrit » avec soin ce qu'il tenait de lui, et qu'il conservait dans sa » mémoire; à cause de cela, il n'a pas écrit dans l'ordre où il a » eu lieu, ce que le Christ a dit ou a fait; car il n'a pas entendu » le Seigneur, et il ne l'a pas suivi comme son disciple. Mais » plus tard, il s'attacha à Pierre, qui donnait son enseignement » selon l'utilité des auditeurs, et non dans la pensée de faire » une histoire suivie des oracles du Seigneur. » — Saint Marc écrivit très-probablement son Evangile en grec, qui était la langue la plus répandue et d'un si grand usage alors, à Rome même, que les femmes l'y parlaient avec facilité. Saint Pierre revit l'ouvrage et lui donna son approbation; c'est pourquoi plusieurs Pères l'ont attribué à cet Apôtre. — La profonde humilité du chef de l'Eglise s'y fait remarquer en plusieurs endroits : ainsi l'éloge que Jésus-Christ fit de saint Pierre ne s'y trouve pas; son triple reniement, au contraire, y est très-détaillé, etc.

Première Epître de S. Pierre. — Vers l'an 45.

Dans le même temps, saint Marc rédigea aussi, ou du moins traduisit du grec en latin, la première Epître de saint Pierre, adressée aux fidèles dispersés dans le Pont, la Galatie, la Bithynie, la Cappadoce, où il avait fondé plusieurs Eglises. Rome y est nommée Babylone (1), comme étant le centre de l'idolâtrie. Cette Epître renferme une vive exhortation à la sainteté, et les règles les plus importantes de la morale chrétienne, exprimées, dit le protestant Grotius, *d'une manière digne du Prince des*

(1) Toute l'antiquité chrétienne, par Babylone, a entendu la ville de Rome : saint Jean, dans son Apocalypse, Tertullien, Eusèbe, saint Jérôme, saint Augustin, etc., etc.

Apôtres. Son langage, en effet, est celui du chef des pasteurs : « Faites, dit-il aux évêques et aux prêtres, faites paître le troupeau de Dieu dont vous êtes chargés, veillant sur sa conduite, non par une nécessité forcée, mais par une affection toute volontaire qui soit selon Dieu ; non par un honteux désir du gain, mais par une charité désintéressée; non en dominant sur l'héritage du Seigneur, mais en vous rendant le modèle du troupeau par une vertu qui naisse du cœur, et lorsque le Prince des pasteurs paraîtra, vous remporterez dans la gloire une couronne qui ne se flétrira jamais. »

Mission de Paul et de Barnabé. — De 43 à 46.

Pendant que saint Pierre plantait la croix à Rome, Saul, Barnabé et plusieurs autres disciples prêchaient à Antioche et dans les environs (1). Un jour qu'ils étaient tous réunis pour la célébration des divins mystères, le Saint-Esprit leur dit : « Séparez-moi Saul et Barnabé pour l'œuvre à laquelle je les destine. » On jeûna, on se mit en prières, on leur imposa les mains (2), et on les envoya où l'Esprit de Dieu les appelait. Saul, regardé jusque-là comme le simple coopérateur de Barnabé, eut dès lors le premier rang, ayant été nommé le premier par la voix céleste, qui le déclarait ainsi le chef de la mission des Gentils. — Pour l'encourager et le soutenir dans la pénible carrière qui s'ouvrait devant lui, le Seigneur le ravit au troisième ciel; mais, de peur que cette révélation ne devint pour lui un sujet d'orgueil, il fut assujéti à de rudes tentations.

Conversion du proconsul Sergius Paulus.

Ainsi divinement préparé, « le sublime Paul, dit saint Jérôme, s'élança en conquérant et sillonna la terre : imitant son Maître, le divin Soleil de justice, dont il est écrit : d'un bond il vole d'une extrémité du ciel à l'autre (3). » Accompagné de

(1) C'est à Antioche, et vers cette époque (de 41 à 43), que les disciples de Jésus-Christ, acceptant avec joie une moquerie populaire, prirent le nom de chrétiens. (Berg., art. *Chrétiens.*) — *Vie de Jésus-Christ,* par Veuillot, p. 462.

(2) Plusieurs auteurs pensent que Saul et Barnabé furent ordonnés évêques par cette imposition des mains; mais Arias Montanus, Cajetan et Suarez croient que cette cérémonie ne fut qu'une simple prière : *Tantum precatoriam, non ordinativam.*

(3) Saint Jean-Chrysostome dit : *quasi pennatus totum peragravit orbem.*

Barnabé et de Jean, surnommé Marc, différent de l'Evangéliste, le grand Apôtre se dirigea d'abord vers l'île de Chypre, qui avait alors pour gouverneur le proconsul Sergius Paulus, homme sage et prudent. Désireux d'entendre la parole de Dieu, il envoya chercher Saul et Barnabé. Mais, il avait auprès de lui un Juif magicien et faux prophète, nommé Barjésu, qui s'opposait aux Apôtres et mettait tout en œuvre pour empêcher le pronconsul d'embrasser la foi. D'un mot, Saul le frappa de cécité : *Eris cæcus*, lui dit-il, et à l'instant même, le magicien ne vit plus rien et fut obligé de se faire emmener par la main: Vaincu par ce miracle, le proconsul se convertit. — Dès ce moment, l'Ecriture donne toujours à Saul le nom de Paul : soit qu'il l'ait pris du proconsul, comme un monument de sa conquête spirituelle, soit que, dès le commencement, il ait eu deux noms : l'un hébreu, comme Juif de naissance; l'autre latin, en sa qualité de citoyen romain, et qu'il ait adopté ce dernier en allant prêcher aux Gentils.

Paul et Barnabé sont pris pour des dieux, à cause de leurs miracles.

De Chypre, passant par Perge et Icone, où ils eurent beaucoup à souffrir, Paul et Barnabé vinrent à Lystre. Là, parmi ses auditeurs, Paul remarqua un homme perclus des jambes depuis sa naissance; tout à coup, au milieu de son discours, l'Apôtre s'arrête et lui dit d'une voix forte : « Levez-vous et tenez-vous droit sur vos pieds! » Aussitôt le boiteux se leva en sautant et se mit à marcher. Le peuple idolâtre émerveillé s'écria : « Ce sont des dieux déguisés sous une forme humaine! » Barnabé étant plus âgé et d'une taille plus avantageuse, fut pris pour Jupiter; Paul, qui portait toujours la parole et qui prêchait avec une grande éloquence, passa pour Mercure, l'interprète du maître des dieux. Le prêtre de Jupiter accourut, portant des couronnes, et amenant des taureaux pour les immoler en leur honneur. A cette vue, les deux Apôtres déchirent leurs habits et s'élancent au milieu de la foule en criant : « Hommes, qu'allez-vous faire? Nous sommes des mortels comme vous; nous venons vous presser de quitter ces vaines superstitions, pour vous convertir au Dieu vivant, Créateur du ciel et de la terre. » — Ils eurent bien de la peine à les arrêter. — Il survint alors d'Antioche et d'Icone des émissaires de la Synagogue, qui persuadèrent au peuple que les

Discussion à Antioche sur les observances légales. — De 46 à 50.

Apôtres étaient des imposteurs : Paul fut accablé de pierres, traîné hors de la ville et laissé pour mort. Mais, revenu à lui, il partit le lendemain pour Derbe; puis, retournant sur ses pas avec Barnabé, ils visitèrent de nouveau les villes qu'ils avaient évangélisées, fortifiant partout le courage des disciples, et ils rentrèrent à Antioche. — Cette course apostolique avait duré deux ou trois ans.

Depuis lors jusqu'au concile de Jérusalem, c'est-à-dire, pendant quatre ou cinq ans, Paul et Barnabé demeurèrent à Antioche, et l'Ecriture ne dit rien de leur prédication durant tout cet intervalle (1). Quelques chrétiens, venus de Jérusalem, s'étant mis à enseigner qu'on ne pouvait être sauvé sans la circoncision et l'observation des cérémonies légales, saint Paul et saint Barnabé s'opposèrent fortement à cette doctrine. Mais comme la division continuait, on convint qu'ils iraient tous les deux à Jérusalem, avec quelques-uns du parti contraire, pour faire décider cette question d'une manière solennelle par les Apôtres : car le chef de l'Eglise, revenu de ses missions lointaines, se trouvait alors dans la capitale de la Judée (2).

Paul, dit saint Jean Chrysostome, aurait bien pu décider la question par son autorité seule, ayant reçu du Saint-Esprit tous les dons et priviléges de l'apostolat, confirmés par de nombreux miracles; mais comme les Juifs ne l'aimaient pas et le croyaient trop prévenu en faveur des Gentils, il voulut invoquer le jugement des Apôtres et de leur chef, afin que sa prédication trouvât moins d'obstacles, après cette décision solennelle. C'est ce qui a fait dire à Tertullien que la raison de la réunion du concile de Jérusalem fut un motif de haute convenance et de grande utilité : *ut non videatur unaquæque perversitas non examinata, sed præjudicata damnari* (3).

(1) Quelques auteurs ont cru qu'il fallait rapporter à cette époque ce que saint Paul dit dans son Epître aux Romains (c. 15), qu'il porta l'Evangile jusqu'en Illyrie, dans les lieux où Jésus-Christ n'avait point encore été annoncé. (Receveur, tom. I.)

(2) On présume que saint Pierre avait quitté Rome, à cause d'un édit de Claude qui en chassait les Juifs, que l'on confondait souvent alors avec les chrétiens.

(3) *Paulus ab initio quid esset agendum perspexerat, nec opus ha-*

Concile de Jérusalem. — An 50 ou 51.

Arrivé à Jérusalem, on voulut lui faire circoncire Tite, son disciple, qui était gentil d'origine; mais par là même qu'on lui en faisait un devoir, Paul s'y refusa et tint ferme pour la sainte liberté de l'Evangile. — Les Apôtres s'assemblèrent donc pour juger cette question. — Ce fut le premier concile qui se tint dans l'Eglise. — Il y avait trois Apôtres : Pierre, Jacques, évêque de Jérusalem, et Paul. — Barnabé, dit dom Guéranger, n'est qu'improprement nommé Apôtre. On y avait aussi appelé quelques-uns des anciens disciples (1); « non que tous eussent également le droit de décider, dit Fleury, mais comme pouvant éclairer l'examen, en rapportant ce qu'ils avaient appris, ou des Apôtres absents ou de Jésus-Christ lui-même. » — Après que l'on eut agité la question, saint Pierre se leva le premier, prit la parole et dit : « Mes frères, vous savez que Dieu m'a choisi depuis longtemps pour faire entendre l'Evangile aux Gentils par ma bouche, et Lui, qui connaît les cœurs, a rendu témoignage à leur foi, en leur donnant le Saint-Esprit comme à nous. Pourquoi donc maintenant voulez-vous imposer aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? » — Quand il eut fini, saint Paul et saint Barnabé racontèrent ce qu'ils avaient fait parmi les Gentils, et les nombreux miracles qui avaient confirmé leur prédication.

Saint Jacques, prenant à son tour la parole, montra que le jugement de saint Pierre était conforme aux Ecritures, et porta le sien en ces termes : « C'est pourquoi je juge que l'on ne doit point inquiéter les Gentils convertis, mais leur écrire seulement qu'ils s'abstiennent des choses offertes aux idoles, de la fornication, des chairs étouffées et du sang. » — Toute l'assemblée se prononça de même, et résolut d'envoyer à

bebat ullo doctore..... Ascendit Jerosolymam non sui ipsius causâ sed fratrum. S. Chryst., *Comment. in cap. 1. Epist. Gal. — Étud. relig.* décemb. 1869, p. 943.

(1) Le mot *presbyter* ou *senior*, que nous traduisons par *ancien*, signifie également évêque ou prêtre; c'est du moins l'interprétation commune des Pères et des théologiens. — Le nom de *prêtre*, dit un savant commentateur des Epîtres pastorales de saint Paul, Mgr l'évêque de Grenoble, était originairement commun aux évêques et aux prêtres. (*Epître à Tite*, c. 1, v. 7.)

Antioche, avec Paul et Barnabé, deux des principaux disciples, afin de notifier la décision. Comment après cela, M. Dœllinger a-t-il osé dire que le décret du synode ne fut pas formulé conformément au vote de saint Pierre, mais d'après celui de saint Jacques? Le livre des *Actes* est entre les mains de tout le monde, et chacun peut constater la plus parfaite identité de sentiment entre les deux Apôtres. — On choisit ensuite Silas et Jude, surnommé Barsabas, pour porter, de la part du concile, une lettre qui contenait le jugement suivant : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous, de ne point vous imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont nécessaires, savoir : de vous abstenir des viandes immolées aux idoles, des animaux étouffés, du sang et de la fornication; gardez-vous de ces choses et vous ferez bien. Adieu. »

On crut devoir avertir les païens que la fornication était défendue, parce que le sens moral était tellement éteint chez eux, que la plupart la regardaient comme une action indifférente. Les lois civiles ne condamnaient que l'adultère et permettaient d'entretenir des concubines; de plus, chacun pouvait user de ses esclaves comme il lui plaisait. — La défense de prendre part aux repas des sacrifices était nécessaire pour prévenir les scandales, et préserver les nouveaux chrétiens d'une rechute dans le Paganisme. — Quant à la prohibition du sang et de la chair des animaux étouffés, elle remontait plus haut que la loi de Moïse, puisqu'elle avait été faite à Noé au sortir de l'arche (1); ainsi elle semblait regarder toutes les nations. Il est donc à croire que les Apôtres voulurent laisser subsister cette observance légale, parce qu'elle était propre à concilier les Juifs avec les Gentils : *ad hoc quod posset coalescere unio Gentilium et Judæorum in simul habitantium*, dit saint Thomas. — « Il convenait aussi, dit saint Augustin, d'accorder

(1) Une des causes qui amenèrent le déluge paraît avoir été la férocité et le meurtre. Afin d'en détourner les hommes après le déluge, Dieu prit tous les moyens pour leur inspirer l'horreur du sang. — L'habitude de boire le sang des animaux, dit Bergier, porte l'homme à la cruauté. (Rohrb., t. I et IV. — S. Thomas, 1ª 2æ, quæst. 103, art. 4, ad 3. — Bergier, art. *Abstin.*)

quelque chose à la Synagogue, mère de la loi nouvelle, et de l'enterrer avec quelque honneur. »

Voie d'autorité consacrée au concile de Jérusalem.

Ainsi fut terminée la question des observances légales; ainsi fut conclu le premier concile qui servit de modèle aux siècles suivants. Une grande contestation s'élève entre les fidèles, aussitôt elle est portée au lieu où se trouvait Pierre avec quelques-uns de ses collègues. Ils s'assemblent avec les anciens disciples : on délibère à loisir; chacun dit son avis; on décide. Saint Pierre préside l'assemblée et en fait l'ouverture; il propose la question et dit le premier son avis. Mais il n'est pas seul juge, saint Jacques juge aussi. La décision est fondée sur les Ecritures. On la rédige par écrit, non comme un jugement humain, mais comme un oracle du ciel, et on dit avec confiance : « Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous. » On envoie cette décision aux Eglises particulières, non pour être examinée, mais pour être reçue et exécutée avec une entière soumission. — Ainsi la méthode d'autorité se révèle, dès le commencement de l'Eglise; ainsi on voit un gouvernement organisé, agissant dans les choses spirituelles, avec les trois formes : *judiciaire*, *législative* et *exécutive;* ainsi on ouvrit à Jérusalem la marche que l'Eglise catholique seule a toujours suivie, et dont elle ne s'écartera jamais.

Remontrance de S. Paul à S. Pierre au sujet des observances légales.

L'assemblée finie, Paul et Barnabé retournèrent à Antioche, emmenant avec eux Jude et Silas, porteurs de la lettre du concile. Saint Pierre y vint aussi et y passa quelque temps. Le Prince des Apôtres savait parfaitement, il venait de le décider lui-même, que les observances légales n'étaient pas d'obligation. Aussi ne faisait-il aucune difficulté de vivre et de manger avec les Gentils. Mais, quelques Juifs étant arrivés de Jérusalem à Antioche, l'Apôtre craignit de les blesser en ne tenant aucun compte des observances légales. Il y revint donc, et Barnabé lui-même suivit son exemple. Cette conduite blessa le cœur de Paul, si plein de sollicitude pour les Gentils; craignant que ces ménagements ne fissent renaître les disputes précédentes, il ne balança pas à reprendre publiquement saint Pierre. Il lui dit donc, en présence de tous : « Si vous, qui êtes Juif, vivez souvent à la manière des Gentils et non à celle des Juifs, pourquoi maintenant contraignez-vous par votre exemple

les Gentils à judaïser? » Saint Pierre reçut cette observation avec humilité, et cessa de montrer pour la faiblesse et les préjugés des Juifs un excès de bonté et de ménagement qui pouvait devenir dangereux (1).

Il n'y avait ni erreur de doctrine, ni faute, du moins grave, dans la conduite de saint Pierre, et on conçoit facilement qu'il n'ait pas prévu les inconvénients d'une action indifférente en elle-même (2), aussi bien que saint Paul, qui avait assisté aux disputes des Juifs contre les Gentils, et qui pouvait ainsi mieux apprécier les dispositions et les besoins des uns et des autres. — C'était évidemment une simple question d'opportunité et de convenance, non de foi. Aussi, Paul lui-même, un peu plus tard, astreignit son disciple Timothée à la circoncision par déférence et ménagement pour les Juifs. Ainsi, tous les deux savaient également se « faire Juifs avec les Juifs pour les gagner à Jésus-Christ. » L'Apôtre des nations ne reprocha donc à son chef et à son frère qu'un acte de bonté et de condescendance qu'il jugeait alors inopportun. Or, plusieurs fois, depuis, il est arrivé à de saints évêques, et même à de simples fidèles, de parler aux papes avec une sainte liberté : tels saint Bernard devant Eugène III, sainte Catherine de Sienne devant Grégoire XI, etc. — Je ne veux pas entrer, dit un savant religieux, dans la question controversée de savoir si le Céphas à qui saint Paul résista dans cette occasion, était réellement saint

(1) Saint Augustin place ce fait avant le concile de Jérusalem ; mais le sentiment le plus probable, dit Receveur, le met après.

(2) Presque tous les théologiens conviennent que l'ancienne loi, dans sa partie cérémonielle, ne devint illicite qu'après la ruine du temple et la destruction de la Synagogue, arrivées vers l'an 40 après la mort de Jésus-Christ. Jusque-là, l'observation de la loi n'était donc ni obligatoire ni illicite pour les chrétiens circoncis; ils étaient libres de la garder ou non. « La loi de Moïse, dit saint Augustin, morte le jour de la Pentecôte, ne devint mortifère qu'après la » ruine de Jérusalem. Jusque-là les Juifs convertis pouvaient l'observer. » — Aux époques de transition, il n'y a jamais rupture subite et tranchée entre ce qui précède et ce qui suit. — « Pierre n'a point » péché en reprenant pour un temps les observances légales, dit saint » Thomas, parce qu'étant d'origine juive, cela lui était permis. » 1ª 2ª, quest. 103, art. 3, ad 2.

Pierre lui-même; j'adopte volontiers le sentiment presque unanime de l'antiquité, qui voit Pierre dans Céphas; mais aussi, avec l'antiquité, je vois simplement, dans ce fait, une précaution toute paternelle de charité que prend le pasteur suprême, afin de ne pas blesser l'Eglise d'Antioche, qui était presque entièrement composée de chrétiens sortis du Judaïsme. » — « Pierre ne manqua point dans la foi, dit Bossuet, mais il fallait que dans un pontife aussi éminent, les pontifes ses successeurs apprissent à prêter l'oreille à leurs inférieurs, lorsque beaucoup plus moindres que saint Paul, et dans de moindres sujets, ils leur parleraient avec le même dessein de pacifier l'Eglise. Avec saint Cyprien, saint Augustin et les autres Pères, admirons, dans l'humilité, l'ornement le plus nécessaire des grandes places; il y a quelque chose de plus vénérable dans la modestie que dans tous les autres dons; saint Pierre qui se corrige est plus grand, s'il se peut, que Paul qui le reprend. » — « L'humilité de Pierre et l'apostolique ardeur de Paul sont toutes deux admirables, dit saint Augustin; mais Pierre, qui lègue à la postérité ce rare exemple d'un supérieur qui se laisse fraternellement reprendre par son inférieur, est plus grand dans sa modestie que Paul dans son zèle intrépide. »

Quand le calme fut rétabli à Antioche, saint Pierre revint en Occident qui fut dès lors le théâtre le plus ordinaire de ses travaux. Toutefois, l'histoire nous a transmis peu de détails sur ses prédications depuis ce moment jusqu'à sa mort. — Le chef de l'Eglise ne retourna pas alors à Rome, parce que l'édit de l'empereur Claude contre les Juifs y était toujours en vigueur.

Séparation de Paul et de Barnabé. — An 51.

A cette même époque, Paul dit à Barnabé : « Retournons visiter nos frères dans toutes les villes que nous avons évangélisées, pour voir en quel état ils sont. » Barnabé était tout disposé à le suivre, mais il voulait emmener avec lui Jean Marc, son parent, qui, dans leur première mission, les avait abandonnés en Pamphylie. Paul, qui exigeait une constance et un courage inébranlables dans un ouvrier évangélique, fut d'un avis contraire; et chacun d'eux croyant son sentiment préférable, ils se séparèrent. — Dieu le permit ainsi pour une plus rapide propagation de l'Evangile. — Saint Barnabé prit Marc

avec lui et alla en Chypre sa patrie, où il souffrit le martyre, suivant la plus commune opinion (1). Saint Chrysostome dit qu'il parvint à une extrême vieillesse. Son corps fut miraculeusement découvert près de la ville de Salamine, l'an 488, sous le règne de l'empereur Zénon. On trouva sur sa poitrine l'Evangile de saint Matthieu, qu'il avait écrit de sa propre main. Ce précieux autographe fut envoyé à l'empereur Zénon. — L'Eglise de Milan, s'appuyant sur une ancienne tradition, regarde et honore saint Barnabé comme son fondateur. Saint Charles Borromée l'appelle, dans un de ses sermons, *Apôtre de Milan.* — Nous avons en grec une lettre célèbre attribuée à cet Apôtre par Clément d'Alexandrie, Origène, saint Jérôme, Eusèbe, le docteur Cave, Lardner, Cotelier et plusieurs autres savants. — Tillemont, il est vrai, croit qu'elle n'est pas de lui, mais Bergier ne trouve pas convaincantes les raisons de ce critique. Tous s'accordent à la regarder comme une production du siècle des Apôtres. — L'épître de saint Barnabé est adressée aux Juifs convertis. On y trouve le passage suivant sur la divinité de Jésus-Christ : « Les prophètes sont ses prophètes, non pas seulement parce qu'ils l'ont annoncé, mais aussi parce qu'ils ont reçu de Lui le don de prophétie. C'est à Lui que Dieu a dit avant la parfaite consommation de l'univers : *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* » — L'épître de saint Barnabé n'a jamais été regardée comme canonique, et le saint lui-même ne porte pas le titre d'Apôtre dans le sens rigoureux du mot.

Epître et mort de S. Barnabé.

Paul, de son côté, prit avec lui Silas et Luc. Ce dernier est l'auteur des *Actes des Apôtres* et de l'Evangile qui porte son nom. C'était un médecin d'Antioche, homme d'un esprit cultivé. Quelques-uns assurent, mais sans citer aucun témoignage des anciens, qu'il était peintre, et avait laissé de sa main des portraits de Jésus-Christ et de la sainte Vierge. Nous possédons aujourd'hui, dit M. Darras, des témoignages qui rendent la

Missions de S. Paul avec Luc et Silas.

(1) Jean Marc devint, dans la suite, un modèle de ferveur. S. Paul en parle fort honorablement dans son *Epître aux Colossiens*, c. 4, v. 10-11, et dans la seconde à Timothée, c. 4, v. 11. Jean Marc finit sa course apostolique à Biblis en Phénicie, et il est nommé, dans le Martyrologe romain, sous le 27 de septembre.

chose historique. — Dès que Luc se fut mis à la suite de l'Apôtre des nations, ni les fatigues ni les périls ne purent ébranler son zèle et sa constance. Il fut à Paul ce que Marc était à Pierre.

Semblable à une nuée divine poussée par le vent de la charité, saint Paul, accompagné de Luc et de Silas, continua à parcourir l'univers pour y répandre la pluie vivifiante de la parole sainte. Il alla d'abord à Derbe, puis à Lystre, où il rencontra un disciple, nommé Timothée, dont tout le monde lui rendit un excellent témoignage. Il le prit avec lui et ne fit pas difficulté de le circoncire, pour se rendre plus agréable aux Juifs, dans les synagogues desquels il avait coutume d'ouvrir ses missions : preuve évidente que cet Apôtre, comme saint Pierre, se prêtait aux observances légales, quand il y voyait quelque avantage pour la foi.

S. Paul à Philippes. — An 52.

De Lystre, l'Apôtre se rendit à Philippes, colonie romaine. Là, il guérit une jeune esclave possédée du démon. Les maîtres de cette fille, spéculant sur sa triste position, portèrent plainte aux magistrats qui firent battre de verges Paul et ses compagnons, et les emprisonnèrent. Mais à minuit, un tremblement de terre ébranla la prison jusque dans ses fondements, les portes s'ouvrirent, les chaînes des prisonniers tombèrent à leurs pieds, et le geôlier, converti et baptisé par eux, lava leurs plaies et leur servit à manger. Le lendemain, des licteurs vinrent à la prison, avec ordre de les mettre en liberté. Mais saint Paul, jugeant qu'il était utile, pour la sécurité des fidèles, d'intimider les magistrats et de montrer qu'il obtenait une réparation et non pas une grâce, répondit aux licteurs : « On nous a publiquement battus de verges sans que nous ayons été jugés; on nous a emprisonnés, nous, citoyens romains; et maintenant on nous fait sortir en secret! Il n'en sera pas ainsi, qu'ils viennent et nous délivrent eux-mêmes. » — Les magistrats ayant appris qu'ils étaient citoyens romains, eurent peur; ils vinrent faire leurs excuses aux prisonniers, et les prièrent de se retirer de la ville. Au sortir de la prison, les Apôtres consolèrent les fidèles et partirent.

En quittant Philippes, Paul se rendit à Thessalonique, capitale de la Macédoine. Sa prédication, toujours accompagnée de

miracles, convertit quelques Juifs et un grand nombre de païens. Les Juifs incrédules, irrités de ces conversions, soulevèrent la populace à tel point, que les fidèles, craignant pour la vie de l'Apôtre, le conjurèrent de se soustraire à l'orage.

S. Paul à Athènes. — An 52.

Paul alors partit pour Athènes, où il annonça l'Evangile tous les jours sur la place publique à la foule qui s'y rencontrait. Athènes était le centre des sciences, des beaux-arts et de l'urbanité : la plus grande occupation de ses habitants, tant indigènes qu'étrangers, était de dire ou d'apprendre quelque chose de nouveau. On alla donc écouter l'Apôtre; quelques philosophes mêmes disputèrent avec lui, et le conduisirent à l'Aréopage pour lui faire rendre compte de sa doctrine. Paul parut devant cette illustre compagnie, regardée comme l'oracle de la vérité et la règle du bon goût. Jamais séance ne fut plus célèbre : « Il y a trois choses que j'aurais voulu voir, disait saint Augustin : Rome dans un jour de triomphe, Cicéron à la tribune aux harangues et Paul devant l'Aréopage. » Le Christianisme et le Paganisme se trouvaient en présence, et ils allaient, pour ainsi dire, lutter corps à corps. D'une part, on voyait les représentants de toutes les sectes philosophiques de l'antiquité, le cœur enflé d'orgueil, la tête pleine de préjugés, et la langue habile à manier le sophisme; de l'autre, un étranger, un Juif, « un jeune Cilicien à l'aspect grêle et maladif, n'ayant que trois coudées de haut, » comme dit Bossuet après saint Chrysostome (1). — Quand les juges furent assis, Paul, debout au milieu de l'assemblée, commença en ces termes : « Athéniens, tout ce qui frappe mes regards m'annonce que vous êtes les hommes les plus religieux de la terre; car, en parcourant votre ville et en voyant les statues de vos dieux, j'ai même trouvé un autel portant cette inscription : AU DIEU INCONNU! Or, ce Dieu que vous adorez sans le connaître, je viens vous l'annoncer. » Après cet insinuant début, l'Apôtre exposa l'unité, la spiritualité et la souve-

(1) L'enveloppe mortelle de l'Apôtre des nations était frêle. Ramassé sur lui-même et fléchissant un peu, dit Nicéphore, sous le poids d'une vieillesse prématurée, il avait la peau fine et blanche, la tête chauve, les yeux d'une douceur et d'une grâce inexprimables, les sourcils arqués, le nez fortement aquilin, la barbe épaisse et touffue mêlée de poils blancs.

raine perfection de Dieu, la création de l'homme à l'image de la divinité, sa dégradation et la nécessité pour lui de faire pénitence, parce qu'un jour il doit rendre compte de ses œuvres, etc. — Ce discours est un des plus beaux qui soient sortis de la bouche d'un simple mortel. Afin de ne pas heurter ses auditeurs, Paul ne combat directement ni la Philosophie ni le Paganisme, il expose seulement la vérité; mais, chacune de ses paroles était comme un coup de marteau qui frappait quelqu'un des absurdes systèmes sur Dieu, sur l'homme et sur le monde, dont ses juges étaient les partisans. — La parole de l'Apôtre rencontra une terre mal préparée : personne n'essaya de lui répondre; la plupart se moquèrent de lui, ou renvoyèrent à un autre temps l'examen de ces graves questions; quelques-uns seulement crurent en Jésus-Christ, et de ce petit nombre fut un des membres de l'Aréopage, de l'école de Platon, nommé Denys, qui, selon la tradition, devint le premier évêque d'Athènes. — Beaucoup d'auteurs graves enseignent, comme nous le verrons, qu'envoyé plus tard en Gaule par le pape saint Clément, deuxième successeur de saint Pierre, Denys l'Aréopagite fut l'apôtre et le premier évêque de Paris. — Les ouvrages attribués à saint Denys et parvenus jusqu'à nous sont : le *Traité des noms divins;* les livres *de la Hiérarchie céleste*, *de la Hiérarchie ecclésiastique*, *de la Théologie mystique*, et des *Lettres.* Il est vrai que plusieurs historiens et critiques des XVII[e] et XVIII[e] siècles, comme Launoi, Tillemont, Fleury, Roncaglia, etc., ont contesté l'authenticité de ces écrits; mais ces auteurs ont été réfutés par les PP. Honoré de Sainte-Marie et Noël Alexandre. Baronius, le P. Halloix, D. Claude David, bénédictin de Saint-Maur, sont aussi pour l'authenticité des œuvres de saint Denys l'Aréopagite. — M[gr] Darboy, archevêque de Paris, en a recueilli et exposé les preuves d'une manière solide et sans réplique. Les sujets traités dans les ouvrages de saint Denys sont la réfutation directe du système théogonique de Simon le Mage, tel que l'a révélé le livre des *Philosophumena.* On dirait que l'auteur de la *Hiérarchie céleste* suit pas à pas le développement de l'*Apophasis* de Simon pour le réfuter.

Denys l'Aréopagite. Ses écrits.

Saint Paul quitta donc Athènes et se rendit à Corinthe, capitale de l'Achaïe et alors métropole de toute la Grèce. Cette cité

S. Paul à Corinthe. Ses deux

était consacrée à Vénus et l'infâme déesse y avait un temple fameux auquel étaient attachées plus de mille prostituées. Les plaisirs y étaient tellement en vogue, les fêtes si brillantes et les dépenses si énormes, qu'il fallait être riche pour pouvoir y vivre; de là le proverbe : « Il n'est pas donné à tout le monde d'aller à Corinthe. » Paul eut beaucoup à souffrir dans cette voluptueuse cité; mais, en dépit de tous les obstacles, il y planta la foi austère du Crucifié. Il s'y forma en peu de temps une communauté de croyants, dont Crispus, président de la Synagogue, fit lui-même partie, et qui devint une des plus florissantes et des plus nombreuses de l'Eglise primitive.

Epîtres aux Thessaloniciens. — An 52.

C'est de Corinthe que l'Apôtre écrivit ses deux Epîtres aux fidèles de Thessalonique, le premier écrit de sa plume inspirée, dit saint Jean Chrysostome. Il avait appris la mort de plusieurs d'entre eux, et diverses vexations de la part de leurs concitoyens, qu'ils avaient supportées avec beaucoup de patience. — Dans sa première lettre, il les console, leur témoigne sa satisfaction, les exhorte à persévérer dans la foi, à croître dans la charité, et les fortifie contre les tristesses de la mort, par l'espoir de la résurrection. Il leur recommande avec autorité la constance dans les épreuves, le respect de soi-même, la sainteté du mariage, l'horreur du mal, dont l'apparence même est redoutable, l'obéissance aux pasteurs, l'amour du travail et du devoir, la charité fraternelle, et ce qui renferme tout le reste, la communion incessante de l'âme chrétienne à Jésus-Christ, source de grâce et de vie. Mais l'enseignement capital de la lettre est la résurrection des morts, dont celle de Jésus-Christ est le fondement et le gage. — Dans la seconde lettre, qui est le complément de la première, il renouvelle avec plus de force encore les recommandations déjà faites, et surtout l'injonction du travail. Il rassure les fidèles contre de faux bruits que l'on faisait courir sur la fin du monde; il les fait souvenir de ce qu'il leur en avait dit, et il ajoute : « Gardez bien les traditions que vous avez reçues de moi, soit de vive voix, soit par ma lettre. » Ce passage prouve clairement que les Apôtres ont enseigné de vive voix bien des choses qui ne sont pas moins sacrées que leurs écrits. — L'Apôtre finit sa lettre par des menaces sévères contre les oisifs et les esprits inquiets.

Evangile de S. Luc. — An 53.

Dans le temps que saint Paul écrivait ses premières Epîtres, saint Luc publiait aussi son Evangile, pour l'opposer à des histoires controuvées que répandaient de faux docteurs. — Quant aux *Actes des Apôtres*, on croit que saint Luc les composa à Rome, vers l'an 62, à peu près à l'époque où l'Apôtre des nations écrivit ses Epîtres aux Ephésiens et aux Hébreux. — C'est la première page de l'histoire de l'Eglise.

Après dix-huit mois de séjour à Corinthe, Paul ayant dit adieu aux fidèles, s'embarqua pour la Syrie et revint à Jérusalem et à Antioche, où il séjourna quelque temps. Il parcourut ensuite la Galatie, la Phrygie, allant de ville en ville et affermissant partout les chrétiens. Il recueillit d'abondantes consolations, particulièrement de la part des Galates, « qui le reçurent, dit-il, comme un ange de Dieu, comme Jésus-Christ lui-même, et qui auraient voulu, s'il eût été possible, s'arracher les yeux pour les lui donner. »

S. Paul à Ephèse. — An 54.

Après avoir visité la Galatie, la Phrygie et les autres provinces plus éloignées de la mer, saint Paul vint à Ephèse sur la fin de l'an 54. Il y demeura trois ans pour fonder cette Eglise, que saint Jean devait ensuite rendre heureuse de sa présence, consolider par ses travaux et honorer par sa mort. Il est impossible de dire tout ce que le grand Apôtre eut à souffrir pour défricher ce champ inculte. Il nous apprend lui-même qu'il n'y avait pas de jour où il ne fût exposé à périr. Une fois, entre autres, on se saisit de sa personne et on le livra aux bêtes de l'amphithéâtre; mais Dieu le délivra.

En arrivant à Ephèse, il trouva quelques disciples qui ne connaissaient point le Saint-Esprit, et n'avaient reçu que le baptême de Jean-Baptiste. Il leur conféra celui de Jésus-Christ, leur imposa les mains, et le Saint-Esprit descendit sur eux, en sorte qu'ils prophétisaient et parlaient diverses langues. — On voit encore ici, comme à la conversion de Samarie, deux sacrements bien distincts : le baptême et l'imposition des mains pour donner le Saint-Esprit, c'est-à-dire, la confirmation.

Au milieu de ses travanx et de ses dangers, l'infatigable Apôtre, pensant à tout, envoya son disciple Timothée visiter et fortifier les Eglises de la Macédoine et de l'Achaïe, pendant qu'il écrivait lui-même aux Galates. Il avait appris que de faux frères

avaient troublé les fidèles de cette Eglise, en leur prêchant que la circoncision était nécessaire, ainsi que tout le reste des cérémonies de la loi mosaïque. Comme saint Paul avait combattu cette erreur avec plus de force que personne, ces faux docteurs s'efforçaient de diminuer son autorité, en disant qu'il n'était qu'un Apôtre du second rang, choisi et instruit par les premiers Apôtres, qui eux-mêmes avaient été appelés par Jésus-Christ, et dont l'enseignement favorable à la pratique des observances légales était bien supérieur à celui de Paul.

Epître de S. Paul aux Galates. — An 55.

Pour détruire ces calomnies, relever son apostolat et maintenir la saine doctrine, saint Paul commence par déclarer hautement, dans sa lettre aux Galates, qu'il est Apôtre, non par la vocation des hommes, mais par celle de Dieu; que c'est Jésus-Christ lui-même qui l'a instruit par révélation; qu'il avait, il est vrai, demeuré quelque temps à Jérusalem, après sa conversion, avec saint Pierre et saint Jacques, mais qu'il n'avait rien appris d'eux; que quand saint Pierre, s'éloignant un peu des Gentils à Antioche, sembla vouloir les obliger à judaïser, il lui avait résisté en face, et que saint Pierre s'était rendu à son avis. Il ajoute que, si leurs faux docteurs vantaient leur circoncision judaïque, lui, portait sur son corps la circoncision de Jésus-Christ, c'est-à-dire, les stigmates des coups et des blessures qu'il avait reçus pour son nom. — Le but de l'Apôtre était donc de montrer la divinité de son enseignement, et de prouver que la circoncision et les autres pratiques cérémonielles de l'ancienne loi n'étaient plus obligatoires ni d'aucune utilité, depuis la promulgation de l'Evangile. — On voit par là avec quelle mauvaise foi les hérétiques modernes abusent de ces passages de l'Epître aux Galates, pour combattre la nécessité et l'utilité des bonnes œuvres en général, relativement au salut. — Saint Paul finit sa lettre en disant que, lors même qu'un ange du ciel viendrait enseigner le contraire de ce qu'il leur avait appris lui-même, il ne faudrait pas l'écouter.

Pour bien saisir le sens de cette Epître, il faut se placer au point de vue de l'Apôtre, autrement le ton pourrait facilement paraître impérieux et peu conforme à la modestie évangélique. Si saint Paul exalte son apostolat et veut que les fidèles le respectent et le vénèrent, c'est uniquement dans l'intérêt et pour

la gloire de l'Évangile qu'il annonce. Ce qui le montre clairement, c'est qu'après avoir exposé les sublimes priviléges de sa mission divine, il s'humilie lui-même personnellement de la manière la plus touchante : et comme, en ce genre, les expressions générales prouvent peu, il ne se dit pas seulement le moindre et le dernier des Apôtres, mais il s'efforce de le démontrer en racontant ce qu'il avait fait avant sa conversion, et avec quelle fureur il avait persécuté l'Église de Dieu.

Première Epître de S. Paul aux Corinthiens. — An 56.

Ce fut aussi d'Ephèse que saint Paul écrivit sa première Epître aux Corinthiens. Il avait appris par un Juif converti, nommé Apollo, qui était venu le trouver, et par une lettre que lui avaient envoyée les chrétiens de la maison de Chloé, chrétienne fervente, qu'il y avait des dissensions parmi les fidèles; qu'à l'exemple des philosophes païens divisés en plusieurs sectes, les uns se glorifiaient d'être les disciples de Paul, d'autres d'Apollo, d'autres de Pierre, d'autres enfin de Jésus-Christ; qu'il y avait entre eux des injustices et des procès; qu'il se commettait des abus dans les agapes; enfin, qu'un chrétien s'était rendu coupable d'un inceste presque inouï, même chez les païens. En informant l'Apôtre de ces désordres, on l'avait aussi consulté sur plusieurs points de morale, et particulièrement sur la continence et sur le mariage.

Saint Paul, dans sa lettre, humilie d'abord les Corinthiens au sujet de leurs divisions, en montrant combien ils sont encore grossiers et charnels, puisqu'au lieu de s'attacher uniquement à Jésus-Christ, l'Auteur de leur foi et le Principe de tout bien, ils tirent vanité des ministres qui les ont instruits, comme s'ils étaient autre chose que les dispensateurs des mystères de Dieu. — Il leur reproche ensuite d'avoir souffert si longtemps le scandale de l'incestueux, et il déclare qu'il « livre le coupable à Satan au nom du Seigneur; » c'est-à-dire, qu'il le sépare pour un temps de la société des fidèles, dans la vue de le corriger; donnant ainsi un exemple du pouvoir qui appartient à l'Eglise d'employer l'excommunication. — Il les blâme d'en appeler aux tribunaux, parce que c'était un scandale pour les païens, et pour eux-mêmes une source de péchés. Il leur recommande en conséquence, de porter leurs différends devant des arbitres choisis parmi les chrétiens. De là vient que, pendant longtemps, les

Origine de l'arbitrage des évêques en matière civile.

fidèles soumirent leurs difficultés à l'arbitrage des évêques. Primitivement, la validité de ces décisions ecclésiastiques dépendait du consentement des parties. « Plus tard, dit Newman, l'arbitrage des évêques fut ratifié par des lois positives, et des instructions étaient données aux juges pour qu'ils exécutassent, sans appel ni délai, les sentences épiscopales. L'autorité et la sagesse des évêques inspirèrent bientôt tant de confiance, qu'on y recourait de toute part, et, au IVe siècle, saint Augustin se plaignait que ses fonctions spirituelles étaient perpétuellement interrompues par le travail ennuyeux de décider entre des prétentions opposées, de prononcer sur la possession de l'or et de l'argent, des terres et des bestiaux (1). »

Saint Paul reprend aussi sévèrement les abus qui s'étaient introduits dans les agapes. L'institution de ces repas de charité avait pour but de faire participer les pauvres à l'abondance des riches. A Corinthe, au contraire, ils ne différaient plus des repas ordinaires; chacun y mangeait ce qu'il avait apporté, sans tenir compte des besoins d'autrui, et les pauvres n'en recevaient que de la confusion. Le charitable Apôtre s'élève avec force contre cette dureté. — De là, passant au céleste repas de l'Eucharistie qui, dans ces premiers temps, suivait les agapes (2), il signale le crime et les terribles châtiments des profanateurs de cet auguste mystère. « Celui, dit-il, qui s'en approche indignement se rend coupable du Corps et du Sang de Jésus-Christ; et c'est en punition de leurs sacriléges que plusieurs d'entre vous sont malades ou morts. » — Enfin, il préconise et conseille la virginité, tout en proclamant la sainteté du mariage. — Ce ne fut pas assez pour le cœur de Paul d'écrire aux Corinthiens, il leur envoya bientôt après son disciple Tite, pour connaître l'effet de sa lettre et avoir de leurs nouvelles.

(1) *Histoire du développement du Christianisme.*

(2) Dès la fin du premier siècle, par respect pour l'Eucharistie, il était déjà passé en usage, dans un grand nombre d'Eglises, de ne l'administrer que le matin à des personnes à jeûn. — On ne peut douter, selon saint Augustin, que l'obligation de communier à jeûn ne soit de précepte apostolique. D'après ce Père, S. Paul l'aurait ainsi réglé dans sa troisième visite à Corinthe. (S. Aug., *Epist.* 118 *ad Jan.* — Godescard, *Vie de S. Paul*, 30 juin.)

Travaux, souffrances, miracles de S. Paul à Ephèse.

Cependant, la sollicitude de l'Apôtre pour les Églises lointaines ne lui faisait pas négliger le soin des fidèles qui l'entouraient. Il travaillait nuit et jour à Ephèse et prêchait sans relâche. Il se faisait aussi par ses mains, souvent même à son insu, une multitude incroyable de prodiges : le simple attouchement de ses linges et de ses vêtements suffisait pour guérir les malades et chasser les démons, etc. Nous avons vu que l'ombre seule de saint Pierre opérait de semblables merveilles. — Ainsi s'accomplissait la parole du Sauveur, qui avait déclaré que ses disciples feraient des miracles plus grands que les siens. Ainsi, d'un autre côté, se trouve divinement justifié l'usage, de tout temps pratiqué dans l'Eglise, de vénérer les saintes reliques.

La semence évangélique, arrosée par les sueurs de Paul, produisit enfin dans la ville d'Ephèse une moisson si abondante, qu'elle excita la rage de l'enfer, et devint pour l'Apôtre l'occasion d'une persécution nouvelle. Cette cité avait élevé à Diane un temple qui passait pour une des merveilles du monde. Toute l'Asie avait contribué à le bâtir, et les étrangers venaient en foule le visiter; ils avaient aussi coutume d'acheter et d'emporter chez eux de petits temples d'argent faits sur le modèle de celui de la déesse. Un orfèvre, nommé Démétrius, qui en faisait un grand commerce, s'alarma des succès de Paul. Il convoqua donc ceux de sa profession, et tous ensemble ameutant le peuple, ils remplirent la ville de tumulte et excitèrent contre les chrétiens une violente sédition, qu'un des magistrats de la cité parvint cependant à apaiser.

Seconde Epître aux Corinthiens. — An 57.

Quand elle fut calmée, Paul réunit les fidèles, leur dit adieu, et partit pour la Macédoine. Ce fut dans ce royaume que Tite vint le rejoindre, et le réjouit par les consolantes nouvelles qu'il lui apporta de Corinthe. Le disciple raconta à son maître que sa lettre avait produit les meilleurs effets; que le nom de Paul en était devenu plus cher et plus respectable aux Corinthiens; que la très-grande partie des fidèles souhaitaient ardemment de le voir; qu'ils avaient remédié aux troubles et aux scandales de leur Eglise, et qu'ils avaient été touchés jusqu'aux larmes de l'affliction de leur pasteur et de leur père. — Paul leur écrivit alors une seconde lettre pour les consoler, les affermir, et dé-

truire jusqu'aux derniers germes des abus. Obligé cependant de justifier encore son ministère et sa doctrine, contre quelques chrétiens trop attachés aux pratiques du Judaïsme, il exalte la loi nouvelle et ceux qui la prêchent. — Venant ensuite à ce qui le concerne en particulier, il rappelle tout ce qu'il a enduré pour Jésus-Christ, il insiste sur les révélations dont Dieu l'a favorisé; mais on sent qu'il en coûte à sa modestie; il évite même de se nommer, et il oppose sans cesse la faiblesse humaine qui est en lui, aux effets de la puissance divine qui s'y manifeste pour la gloire de Jésus-Christ et pour l'avantage des fidèles. — Il engage aussi les Corinthiens à user d'indulgence à l'égard de l'incestueux qui se repentait, les conjure de l'admettre à la paix, et leur demande cet acte de charité comme une preuve de leur obéissance. Il finit en leur recommandant les chrétiens de la Judée, qui étaient dans l'indigence et la tribulation. — Cette lettre fut portée par Tite.

Epître de S. Paul aux Romains. — An 58.

L'Apôtre, ayant parcouru la Macédoine, se rendit lui-même à Corinthe, d'où il écrivit son Epître aux Romains. Deux de ses disciples, qui étaient allés à Rome, lui avaient annoncé que, dans cette Eglise, comme partout ailleurs, il y avait rivalité et division entre les Juifs et les Gentils devenus chrétiens. Les Juifs prétendaient que leur vocation à la foi était le prix de leur exactitude à observer la loi de Moïse, sans tenir compte de la grâce et des mérites de Jésus-Christ; et les Gentils, de même, soutenaient que Dieu les avait éclairés des lumières de l'Evangile, pour récompenser la droiture de leur cœur et leur fidélité à la loi naturelle. Paul, en leur écrivant, condamne fortement les prétentions fausses et orgueilleuses des uns et des autres. Il remet sous les yeux des Gentils la vanité et l'indigne lâcheté de leurs philosophes, qui avaient retenu la vérité captive, et qui, ayant connu Dieu par ses ouvrages, ne l'avaient point glorifié selon la lumière de leur conscience; de sorte qu'en punition de leur orgueil, Dieu les avait abandonnés au dérèglement de leur cœur, et qu'ils s'étaient plongés, non-seulement dans l'idolâtrie, mais dans les vices les plus honteux. Il rappelle aux Juifs l'abus qu'ils ont fait des grâces dont Dieu les avait favorisés, et leur reproche de commettre les mêmes crimes qu'ils condamnent dans les païens. D'où il conclut que ni les uns ni

les autres n'avaient mérité, par leurs propres œuvres, d'être appelés à la foi et à la justice. Car la foi est le principe de la justification, et Dieu l'accorde sans avoir égard, du moins comme mérite, aux œuvres précédentes, autrement ce serait une récompense et non pas une grâce. — Il révèle, au chapitre onzième, les dispositions de la Providence à l'égard de la nation juive, qui se convertira à la fin des temps. — En terminant sa lettre, l'Apôtre annonce aux Romains qu'après avoir porté à Jérusalem les aumônes de la Macédoine, il se propose de les aller voir, et salue affectueusement un grand nombre de fidèles de leur Eglise, où il avait beaucoup d'amis et des parents. Il n'est pas fait mention de saint Pierre, dans ces diverses salutations; cet Apôtre n'était pas alors à Rome. — Saint Pierre, saint Paul et les autres ouvriers apostoliques ne demeuraient point à poste fixe comme nos évêques d'Europe. Pendant que Paul parcourait tout l'Orient, depuis l'Illyrie jusqu'à Jérusalem, Pierre portait l'Evangile dans tout l'Occident, et pénétrait jusque dans la Grande-Bretagne, comme l'assure Métaphraste (1).

S. Paul à Troade. Il y célèbre le dimanche.

Après un séjour de trois mois à Corinthe, Paul, accompagné de Timothée et de plusieurs autres disciples, se rendit à Troade, où il passa une semaine entière. Le jour du dimanche, les fidèles étant réunis pour la célébration de l'Eucharistie, saint Paul fit un discours qui dura jusqu'à minuit; mais un accident troubla un instant la sainte joie de l'assemblée. Un jeune homme, nommé Eutyque, assis sur une fenêtre, s'endormit et se tua en tombant du troisième étage (2). Paul descendit aussitôt, se pencha sur le mort, et le rendit à la vie en l'embrassant. Il bénit ensuite le pain eucharistique, et, après la célébration des saints mystères, il continua son entretien jusqu'au jour.

S. Paul à Milet. — An 57.

Au lever de l'aurore, il s'embarqua, et deux jours après il se trouvait à Milet. Son dessein était d'arriver à Jérusalem pour la

(1) Receveur, tom. I. — Alzog., tom. I. — Darras, tom. VI, p. 92.

(2) Au commencement, les fidèles tenaient leurs assemblées, comme nous l'avons vu, dans les salles à manger, que les Latins nommaient cénacles, et qui étaient au haut des maisons. Plus tard, la persécution les obligea de se retirer dans les cryptes ou caves souterraines, formées par les carrières, hors des villes.

fête de la Pentecôte. Quoique pressé, il envoya chercher les évêques et les prêtres de l'Eglise d'Ephèse et des environs, pour les entretenir encore une fois. En les voyant serrés autour de lui, le grand cœur de Paul fut ému. Voici quelques-unes des paroles touchantes qu'il leur adressa : « Vous savez quelle a été ma conduite au milieu de vous, depuis le jour où je suis entré en Asie. Je n'ai rien négligé, rien omis de ce que j'ai cru pouvoir contribuer à votre salut. Je n'ai jamais désiré ni l'or, ni l'argent, ni les vêtements de personne, vous le savez vous-mêmes; ces mains que vous voyez ont fourni à mes besoins. Voilà que maintenant, entraîné et comme enchaîné par le Saint-Esprit, je m'avance vers Jérusalem, ignorant le sort qui m'est réservé. Ce que je sais, c'est que le Saint-Esprit, dans toutes les villes où je passe, me fait annoncer des chaînes et des tribulations, mais je ne crains rien de tout cela. Peu m'importe le reste, pourvu que je consomme ma course et que j'accomplisse la mission que j'ai reçue du Seigneur Jésus. Ce que je sais encore, c'est que vous ne me reverrez plus (1). Veillez donc sur vous-mêmes et sur le troupeau dont le Saint-Esprit vous a établis évêques et pasteurs, pour gouverner l'Eglise de Dieu, qu'il a rachetée de son sang. Veillez donc encore une fois, et souvenez-vous que je n'ai cessé nuit et jour, durant trois années, d'exhorter avec larmes chacun d'entre vous. Et maintenant je vous recommande à Dieu et à sa grâce. »

Après ces paternelles recommandations, Paul se mit à genoux, et ils prièrent tous ensemble. La prière fut bientôt interrompue par les soupirs et les sanglots. Les évêques et les prêtres se jetèrent au cou de l'Apôtre, et l'accompagnèrent jusqu'au vaisseau. Paul vint débarquer à Tyr, et quelques jours après il arriva à Jérusalem.

S. Paul à Jérusalem, devant le conseil des Juifs. — An 58.

Dès le lendemain, il alla voir saint Jacques, évêque de cette ville. Tous les disciples vinrent le saluer, et bénirent le Seigneur de ce qu'il avait opéré au milieu des Gentils par son mi-

(1) Comme saint Paul, après avoir été à Rome, revint plus tard en Orient, quelques-uns pensent qu'il ne parlait ici que par conjecture. D'autres concilient tout, en disant qu'il a bien pu retourner en Asie sans repasser par Ephèse, ou sans revoir les mêmes personnes.

nistère. — Paul était à Jérusalem depuis une semaine, uniquement occupé de la distribution des aumônes qu'il avait recueillies, lorsqu'un jour, priant dans le temple, il fut reconnu par quelques Juifs venus d'Asie, qui se jetèrent sur lui en criant : « Au secours, Israélites ! Voici l'homme qui ne cesse de blasphémer contre la loi et contre le temple. » A ce cri la foule accourut; on se jeta sur Paul, et on le traîna hors du temple pour le frapper et le tuer. Sur ces entrefaites, le tribun Lysias, commandant la garnison romaine, arriva avec des soldats et l'arracha des mains de ses ennemis. Toutefois, pour apaiser le peuple, il fit charger l'Apôtre de chaînes. Quelques moments après, il voulait même le faire battre de verges; mais Paul l'arrêta tout à coup en lui disant : « Est-ce ainsi que vous osez traiter un citoyen romain? » Ces mots intimidèrent Lysias; il fit ôter ses chaînes au prisonnier, et, le lendemain, il l'amena devant le conseil des Juifs qu'il avait fait assembler. — Paul prit aussitôt la parole pour se justifier. Mais à peine avait-il commencé de parler, que le grand-prêtre Ananie lui fit donner un soufflet. — « Muraille blanchie ! lui dit l'Apôtre, vous serez vous-même frappé de Dieu (1). Quoi ! vous êtes assis pour me juger selon la loi, et contre la loi vous ordonnez qu'on me frappe? » Le reproche était vif, mais Paul ignorait, comme il le dit lui-même, qu'il parlât au grand-prêtre (2). Dès qu'il le sut, il s'excusa avec franchise.

(1) C'était une prophétie, s'il est vrai, comme on le croit, qu'Ananie fut tué plus tard par les brigands.

(2) 1° Saint Paul ne faisait que d'arriver à Jérusalem, où depuis près de vingt-cinq ans il avait très-peu séjourné; 2° depuis le premier Hérode, le pontificat n'était plus à vie, et les grands-prêtres, nommés et déposés au gré des rois ou des gouverneurs de la Judée, se succédaient avec une rapidité qui ne laissait pas aux étrangers ni aux absents le temps de les connaître; Josèphe dit qu'il y eut jusqu'à trois grands-prêtres la même année ; 3° la convocation du conseil des Juifs avait été faite à la hâte et par le tribun Lysias. Il est possible, dit le P. de Ligny, qu'on n'eût pas gardé les formalités ordinaires, tant pour le lieu de l'assemblée que pour les rangs et le reste du cérémonial ; la scène se passait dans l'intérieur de la forteresse Antonia ; qui sait même si ce n'était pas le tribun qui occupait la première place? Saint Paul pouvait donc très-facilement ne pas connaître le grand-prêtre (S. Chrysost. — Sanchez. — Cornel. à Lap.).

Cependant, l'assemblée devant laquelle il se trouvait était composée de deux éléments contraires : les pharisiens et les sadducéens. Les uns admettaient, les autres niaient la résurrection des morts, tous rejetaient la résurrection de Jésus-Christ, qui est à la fois le gage de la nôtre, la plus forte preuve de la divinité du Sauveur, le sceau suprême de ses enseignements et de ses promesses, et le fondement solide de la prédication chrétienne. Aussi saint Paul, dans ses prédications, revenait-il sans cesse sur ces deux importantes vérités (1), qui sont les bases inséparables de la foi et de l'espérance chrétiennes pour l'âme et pour le corps. Partant de là et profitant des dispositions de ses ennemis, le grand Apôtre leur dit, avec une rare habileté : « Mes frères, je suis pharisien et fils de pharisien, et c'est à cause de l'espérance d'une autre vie et de la résurrection des morts, que l'on veut me condamner. » Ces paroles, comme il l'avait prévu, jetèrent la division parmi ses ennemis; plusieurs se levèrent et dirent : « Nous ne trouvons rien de répréhensible dans cet homme. » Alors, ils s'échauffèrent tellement les uns contre les autres, que le tribun, craignant qu'ils ne missent Paul en pièces, le fit enlever par des soldats, et, pour le soustraire à leur fureur, il l'envoya à Félix, gouverneur de la Palestine, résidant à Césarée.

S. Paul devant Félix, devant Festus et Agrippa. — Ans 58-60.

Félix avait l'âme vénale. Quoiqu'il eût bien vite reconnu l'innocence de son prisonnier, dont la sainte éloquence le faisait trembler, il le retint néanmoins deux ans dans les fers, espérant qu'on achèterait sa délivrance à prix d'argent. Il aurait peut-être prolongé davantage cette inique détention, mais il fut révoqué et eut pour successeur Portius Festus. — Festus fut bientôt harcelé par les prêtres et les grands de la nation, et pressé de renvoyer le captif à Jérusalem. L'intention des Juifs était de le faire assassiner en route. — Déjà, auparavant, à Jérusalem, sous Lysias, quarante sicaires, soudoyés par eux, avaient fait serment de commettre ce forfait. Le nouveau gouverneur fit donc comparaître l'Apôtre, et lui demanda s'il voulait être conduit à Jérusalem, pour y être jugé sur les choses dont on l'ac-

(1) 1re *Epît. aux Corinth.*, c. 15, v. 13-23.

cusait. Mais Paul, qui avait été informé par un fils de sa sœur du complot de ses ennemis, se prévalut avec une admirable prudence de son droit de citoyen romain, et répondit au gouverneur : « J'en appelle à César! » Festus ayant pris l'avis de son conseil, dit à Paul : « Vous avez appelé à César, vous irez à César; » et il se disposa à envoyer l'Apôtre à Rome.

Pendant les préparatifs du voyage, le roi de Galilée, Agrippa, fils d'Hérode Agrippa, et sa sœur Bérénice, vinrent à Césarée complimenter Festus sur sa nomination au gouvernement de la Palestine. Festus leur parla de Paul, et Agrippa ayant témoigné un vif désir de voir et d'entendre cet homme extraordinaire, le gouverneur tint, le jour suivant, une audience solennelle où Paul fut amené. « Voici, dit Festus à Agrippa, ce prisonnier qui émeut toute la Judée; je suis ravi de pouvoir le faire comparaître devant cette assemblée, et principalement devant vous, roi Agrippa, afin que vous l'interrogiez vous-même, car je ne sais qu'en écrire à l'empereur. » — Alors Agrippa dit à Paul : « On vous permet de parler pour votre défense. » Aussitôt, Paul étendant la main, commença ainsi sa justification : « Roi Agrippa, je m'estime heureux d'avoir à me défendre devant vous, parce que vous connaissez parfaitement les coutumes des Juifs et les questions débattues parmi eux. » — Après ce début, l'Apôtre raconta sa vie, ses préjugés et sa haine contre la religion chrétienne, puis il parla de sa conversion miraculeuse, et enfin de la divinité de Jésus crucifié. — Ici Festus l'interrompit et dit à haute voix : « Vous êtes en délire, Paul, votre grand savoir vous fait perdre le sens. » — Paul répondit : « Je ne suis point dans le délire, illustre Festus, ce que je dis est plein de vérité et de sens. Le roi, qui m'écoute, connaît ces choses, car rien de tout cela ne s'est passé en secret. Ne croyez-vous pas aux prophètes, roi Agrippa? Je sais que vous y croyez. » — Agrippa, éludant la question, lui dit : « Vous allez peut-être bientôt me rendre chrétien! Plût à Dieu, reprit Paul, que vous et tous ceux qui m'écoutent, devinssiez aujourd'hui tels que je suis, à la réserve de ces liens! » — Le roi alors leva la séance, et, prenant Festus à part : « Cet homme est innocent, lui dit-il; s'il n'en avait appelé à César, vous pourriez le mettre en liberté. » — Il fut résolu que Paul serait envoyé en Italie.

Festus le fit donc embarquer avec d'autres prisonniers, et, après une longue et périlleuse navigation, qui fut signalée par un grand nombre de miracles, l'Apôtre arriva chargé de fers dans la capitale du monde, au printemps de l'année 61, selon la plupart des auteurs; en 59, d'après saint Adon; en janvier 56, au jugement du savant chevalier de Rossi, qui donne cette date comme certaine aujourd'hui. Les chrétiens étaient venus en foule au-devant de lui, les uns jusqu'à plus de trente, les autres jusqu'à plus de cinquante milles, ou environ soixante-quinze kilomètres de Rome. Il fut remis entre les mains du préfet de la ville, qui lui permit de rester où il voudrait, avec un soldat du prétoire chargé de le garder et auquel il était attaché nuit et jour par une longue chaine, selon la coutume des Romains. Il prit un logement pour lui et son prétorien, et il demeura deux ans dans cet état, ayant la liberté d'annoncer l'Évangile à tous ceux qui voulaient venir le voir et l'entendre. — Ici s'arrête le récit des *Actes des Apôtres* par saint Luc.

S. Paul envoyé à Rome. — An 59 ou 61.

Après le départ de Paul, la Synagogue, furieuse de voir qu'il avait échappé à sa haine, s'en vengea sur l'évêque de Jérusalem, saint Jacques le Mineur; elle profita pour le faire périr, de la mort du gouverneur Festus. On s'empara du saint Apôtre, on le fit monter sur la terrasse du temple, afin que le peuple pût le voir et l'entendre plus facilement. Alors les scribes et les pharisiens lui crièrent : O juste! (sa rare vertu lui avait fait donner ce beau nom) ô juste! dites-nous ce qu'il faut penser de Jésus qui a été crucifié? » L'Apôtre répondit à voix haute : « Pourquoi m'interrogez-vous sur Jésus, comme si vous pouviez encore avoir besoin de nouvelles lumières? Je vous déclare qu'il est assis dans les cieux à la droite du Tout-Puissant, et qu'il en descendra un jour, porté sur les nuées, pour juger l'univers. » En entendant ce témoignage éclatant rendu à Jésus-Christ, les scribes et leurs partisans s'écrièrent : « Quoi! le juste s'égare aussi! Il faut monter sur la terrasse et le précipiter. » Ils furent obéis sur-le-champ. L'Apôtre n'étant pas mort de sa chute, se releva et se mit à prier; mais un foulon survint et l'acheva à coups de levier. — A la place de saint Jacques, on élut pour évêque de Jérusalem saint Siméon son frère : tous les deux

Martyre de S. Jacques. le Mineur.

étaient parents, cousins-germains, de Jésus-Christ (1).

Epître de S. Jacques le Mineur.

Nous avons de saint Jacques une Epître adressée aux douze tribus dispersées, c'est-à-dire, aux Juifs convertis et répandus parmi les nations, ce qui l'a fait appeler *catholique* ou *universelle*. Elle a principalement pour objet d'établir la nécessité des bonnes œuvres, que quelques-uns semblaient regarder comme inutiles, en se fondant sur des passages de saint Paul mal interprétés.

Saint Jacques promulgue aussi, dans son Epître, le sacrement de l'Extrême-Onction, en disant : « Quelqu'un de vous est-il malade, qu'il fasse venir les prêtres de l'Eglise, afin qu'ils prient sur lui en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. La prière de la foi sauvera le malade, le Seigneur le soulagera, et, s'il est coupable de péchés, ils lui seront remis. » Toute la tradition a vu dans ces paroles un sacrement institué pour les mourants. En effet, saint Jacques en marque le sujet, qui est le malade; les ministres, qui sont les prêtres; la matière, qui est l'huile; la forme, qui est la prière de la foi; l'application de l'une et de l'autre au sujet, qui est l'onction; l'effet pour le corps, qui est la guérison ou le soulagement; l'effet pour l'âme, qui est la rémission des péchés.

On a douté autrefois si cette Epître était de saint Jacques.

(1) L'on voit dans saint Matthieu (XIII, 55), et dans saint Marc, quatre personnes honorées du titre de *frères* ou *parents* du Seigneur. Dans les langues sémitiques, et spécialement en hébreu, dans l'antiquité profane, comme dans la Bible, ces mots *frères, sœurs, cousines* et *cousins-germains* sont synonymes, témoins Ovide, Tacite, Cicéron, etc. Les quatre personnes, désignées sous le titre de *frères* ou *parents* du Seigneur, sont : Jacques et Joseph, Simon ou Siméon et Jude. On peut croire que tous les quatre ont eu la même mère, Marie, sœur, c'est-à-dire parente de la sainte Vierge, qui aurait eu successivement deux époux, Alphée et Cléophas. Saint Jacques s'appelle expressément, dans l'Ecriture, fils d'Alphée, et Hégésippe assure que Simon ou Siméon était fils de Cléophas. Jacques et Joseph, toujours nommés ensemble, seraient fils du premier époux, Alphée, et Siméon et Jude, toujours aussi joints l'un à l'autre, seraient fils du second, Cléophas. D'autres pensent que Cléophas et Alphée ne sont que deux noms différents désignant la même personne (Heges. apud Euseb., Orsi, Rohrbacher, t. IV; Foisset. *Hist. de J.-C.*, p. 17. — H. Lasserre contre Renan).

L'historien Eusèbe la croyait d'un autre écrivain; mais il atteste en même temps que, dès le commencement, elle était reçue dans la plupart des Eglises. Elle est en effet contenue dans la vieille version syriaque du second siècle. Les Pères les plus érudits, entre autres, Origène, l'ont toujours reconnue comme étant de saint Jacques. Sur la fin du IVe siècle, elle avait acquis une autorité universelle, et elle est citée avec respect par tous les docteurs de ce bel âge. Le Protestantisme l'a attaquée, mais il s'est contredit sur ce point comme sur tant d'autres : Calvin l'a toujours admise, et Luther, qui l'a grossièrement appelée *Epître de paille*, lui avait auparavant donné le nom d'*Epître d'or*.

Epître de S. Paul aux Philippiens. — An 62.

Cependant, la captivité du grand Apôtre à Rome était une mission continuelle. Une foule de prosélytes venaient le trouver, et il leur enseignait la doctrine de Jésus-Christ, sans que personne y mît obstacle. — Les Eglises les plus lointaines s'intéressaient et recouraient à lui. Ainsi, les fidèles de Philippes lui envoyèrent Epaphrodite, leur évêque, pour lui porter des secours et le soigner en leur nom. Paul, touché de leur dévouement, leur écrivit une lettre où, après avoir raconté les progrès de l'Evangile à Rome, il les prémunit contre de faux docteurs qui niaient la réalité de l'incarnation, et les exhorte à l'humilité par l'exemple de Jésus-Christ obéissant jusqu'à la mort de la croix. Il les conjure de vivre toujours dans une parfaite union, et les avertit qu'il leur renvoie Epaphrodite pour les diriger et les consoler. « J'espère même, ajoute-t-il, vous envoyer bientôt Timothée, afin que je sois consolé à mon tour, en apprenant de vos nouvelles; je n'ai personne qui puisse prendre soin de vous avec autant d'affection; et je me promets de la bonté du Seigneur d'aller moi-même vous visiter dans quelque temps. »

Epître de S. Paul à Philémon.

Peu auparavant, le grand Apôtre avait aussi adressé une lettre à un riche chrétien de Colosse en Phrygie, nommé Philémon, qu'il avait converti. Philémon avait fait une église de sa maison, et, plus tard, il couronna son zèle et sa charité par le martyre. Un de ses esclaves, nommé Onésime, s'était enfui après l'avoir volé, et était venu à Rome, où il eut le bonheur de rencontrer le saint Apôtre. Paul le convertit, le renvoya à son maître et le chargea de deux lettres : l'une pour l'Eglise de Colosse, l'autre pour Philémon en particulier.

Cette dernière, dans sa brièveté, est un chef-d'œuvre de cette éloquence qui part du cœur. L'Apôtre y conjure Philémon de pardonner à son esclave. « La prière que je vous fais, lui dit-il, est pour mon fils Onésime, que j'ai engendré dans les chaînes. Je vous le renvoie et je vous prie de le recevoir comme mes entrailles. S'il vous a fait tort et s'il vous doit quelque chose, imputez-le-moi. » — « Quel spectacle, s'écrie saint Chrysostome, de voir le grand Apôtre des nations caresser de ses mains défaillantes et chargées de fers, un esclave fugitif, un voleur, et s'occuper de lui comme un bon père s'occupe de son enfant! Ah! c'est que l'Apôtre ne jugeait pas des hommes par leur condition, mais par le sang de Jésus-Christ, qui a été le prix de leur rachat. »

Philémon pardonna à son esclave et le mit en liberté. Onésime mérita de devenir évêque d'Ephèse, après saint Timothée, selon Baronius et d'autres savants, ou de Bérée en Macédoine, au rapport de saint Jérôme et de Tillemont. — On voit ici un exemple de la prudence exquise et de l'admirable modération avec laquelle le Christianisme attaqua l'esclavage. « L'Eglise catholique, dit Balmès, fut plus sage que les philosophes. Elle sut dispenser à l'humanité le bienfait de l'émancipation, sans injustice, sans violence et sans bouleversement; elle n'a pas armé les esclaves, elle a désarmé les maîtres; elle eut le secret de régénérer la société, mais non dans des bains de sang (1). » Elle fit grandir le faible en dignité et le fort en charité, pour les unir tous les deux dans la fraternité chrétienne.

Epître de S. Paul aux Colossiens. — An 62.

Dans sa lettre aux Colossiens, saint Paul insiste fortement sur les grandeurs de Jésus-Christ, déclarant « que la plénitude de la divinité réside en lui substantiellement, qu'il est le Créateur de toutes les choses visibles et invisibles, qu'il est au-dessus de toutes les principautés et de toutes les puissances, et qu'enfin il est le Chef de l'Eglise et le Rédempteur des hommes. » — Le but de l'Apôtre était de réfuter quelques faux docteurs, qui, mêlant au Christianisme les rêveries de la philosophie orientale, cherchaient à séduire les fidèles, et à leur persuader que le monde avait été créé par des esprits dont la puissance

(1) *Le Catholicisme comparé au Protestantisme*, tome I.

gouvernait toutes choses; en sorte que l'homme, étant sous leur dépendance, devait les adorer et les invoquer comme de véritables médiateurs, de préférence à Jésus-Christ.

Epître de S. Paul aux Ephésiens. — An 62.

Les Epîtres de saint Paul aux Ephésiens et aux Hébreux datent de la même époque. Dans la première, comme dans l'Epître aux Colossiens, l'Apôtre exalte la grandeur de Jésus-Christ « qui est, dit-il, au-dessus de toute principauté, de toute puissance, de toute vertu et de toute domination. « Ensuite, comme les Gnostiques commençaient à répandre leur infâme doctrine sur la communauté des femmes, et se livraient sans retenue aux plus honteuses débauches, Paul insiste beaucoup sur la chasteté et sur la sainteté du mariage.

Epître de S. Paul aux Hébreux. — An 62.

L'Epître aux Hébreux est parfaitement conforme aux autres, quant aux pensées et au fond de la doctrine. Mais le style, qui en est moins sublime et moins vif, a fait croire à quelques anciens que l'Apôtre ne l'avait pas dictée textuellement, et même qu'elle n'était pas de lui. Cependant le plus grand nombre des Pères et la généralité des Eglises la lui ont toujours attribuée (1). On croit qu'elle fut composée sous forme de dissertation, pendant les derniers mois de sa captivité. Selon Clément d'Alexandrie, elle fut dictée en hébreu par l'Apôtre, et traduite en grec par saint Luc. De là, l'analogie souvent remarquée entre le style de l'*Epître* et celui des *Actes des Apôtres*. « Saint Paul, dans cette Epître, s'attache, dit Bossuet, à nous enseigner que le pécheur ne pouvait éviter la mort qu'en subrogeant en sa place quelqu'un qui mourût pour lui; que, tant que les hommes n'ont mis à leur place que des animaux égorgés, leurs sacrifices n'opéraient autre chose qu'une reconnaissance publique qu'ils méritaient la mort, et que la justice divine ne pouvant être satisfaite d'un échange aussi inégal, on recommençait tous les jours à immoler des victimes, ce qui était une marque certaine de l'insuffisance de cette subrogation; mais que, depuis que Jésus-Christ avait voulu mourir pour les pécheurs, Dieu, satisfait de la subrogation volontaire d'une si digne personne, n'avait plus rien à exiger pour le prix de notre

(1) D. Calmet, Vence, *Préface de l'Epître aux Hébreux*, c. 4. — Newman, *Hist. du développement*.

rachat. D'où l'Apôtre conclut que, non-seulement on ne doit plus immoler d'autres victimes après Jésus-Christ, mais que Jésus-Christ même ne doit être offert qu'une seule fois à la mort.

« Aussi, continue Bossuet, l'Eglise, loin de croire qu'il manque quelque chose au sacrifice de la croix, le croit au contraire si parfait et si pleinement suffisant, que tout ce qui se fait maintenant, à la messe, n'est établi que pour en célébrer la mémoire et pour en appliquer la vertu. Et lorsqu'elle fait dire à Dieu par ses prêtres : *Nous vous présentons cette hostie sainte*, elle ne prétend point, par cette oblation, faire présenter à Dieu un nouveau paiement du prix de notre salut, mais employer auprès de lui les mérites de Jésus-Christ présent, et le prix infini qu'il a payé une fois pour nous en la croix. C'est la doctrine expresse du concile de Trente, qui enseigne que le sacrifice de la messe n'est institué qu'afin de représenter celui qui a été une fois accompli sur la croix, d'en faire durer la mémoire jusqu'à la fin des siècles, et de nous en appliquer la vertu salutaire pour la rémission des péchés que nous commettons tous les jours.

» Ainsi croyons-nous qu'à la vérité le prix de notre rachat ne se réitère plus, parce qu'il a été bien fait la première fois, mais que ce qui nous applique cette rédemption se continue sans cesse. — Objecter avec les prétendus réformés que cette doctrine fait tort au sacrifice de la croix, c'est renverser toute l'Ecriture, particulièrement cette même Epître qu'ils veulent tant nous opposer. Car il faudrait conclure, par la même raison, que, lorsque Jésus-Christ se dévoua à Dieu en entrant dans le monde, pour se mettre à la place des victimes qui ne lui ont pas plu (*Epist. ad Hebr.*, 10, 5), il fit tort à l'action par laquelle il se dévoua sur la croix; que, lorsqu'il continue de paraître pour nous devant Dieu (9, 24), il affaiblit l'oblation par laquelle il a paru une fois par l'immolation de lui-même (9, 26); et que, ne cessant d'intercéder pour nous (7, 25), il accuse d'insuffisance l'intercession qu'il a faite en mourant avec tant de larmes et de si grands cris (5, 7), etc. (1). »

(1) Concile de Trente, sess. 22, c. 1. — Bossuet, *Exposit. de la foi*, c. 14-15.

Après deux ans de captivité, saint Paul parvint à se faire entendre, et à obtenir justice des accusations que les Juifs avaient intentées contre lui. Rendu à la liberté, en 63, l'infatigable Apôtre reprit aussitôt le cours de ses héroïques travaux. — En quittant l'Italie, il se rendit en Espagne, selon saint Epiphane, Théodoret, saint Chrysostome, saint Jérôme, saint Grégoire le Grand, etc., et passa par les Gaules, où, d'après quelques traditions, il aurait séjourné à Vienne et à Lyon, et consacré, dans ces deux villes, une église aux saints Machabées. La tradition, dit Darras, les Martyrologes, les monuments lapidaires, s'accordent pour attester aussi la réalité du voyage de saint Paul en Espagne — Le grand Apôtre reparut ensuite en Orient, où il ordonna Tite, évêque de l'île de Crète, et Timothée, évêque d'Ephèse. — Quelque temps après, il leur écrivit, très-probablement de la même contrée, de la Macédoine, et vers la même époque, l'an 64 ou 65 (1). D'autres remontent à l'an 58. Ces deux lettres, qui, à peu de chose près, ont le même objet, sont un abrégé complet des devoirs de l'épiscopat et des ordres inférieurs de la hiérarchie ecclésiastique. En faisant l'énumération des vertus qu'ils exigent, il recommande surtout la chasteté, la tempérance, le désintéressement, la modestie, la douceur, la prudence, la gravité et l'étude des saintes Lettres. — L'Apôtre visita les nombreuses Eglises qu'il avait fondées; et, après avoir de nouveau versé les flots de sa lumière et de sa chaleur sur toutes les contrées orientales, cet astre brillant dirigea, pour la seconde fois, sa course glorieuse du côté de la Ville éternelle.

S. Paul retourne en Orient. — An 63.

Saint Pierre y rentra à la même époque revenant de Jérusalem, où, selon plusieurs auteurs, l'avaient attiré la persécution dont saint Jacques le Mineur fut la victime, et l'élection de saint Siméon, successeur de cet Apôtre.

S. Pierre et S. Paul rentrent à Rome.

Une tempête, plus terrible qu'aucune de celles que l'Eglise avait éprouvées jusque-là, grondait alors dans l'empire des Césars. Le vieux monde, le monde païen, profondément miné par l'incrédulité et usé de débauche, furieux de se voir troublé dans

(1) Le Bréviaire romain dit que saint Paul écrivit de Laodicée sa première Epître à Timothée.

ses voluptés, armait ses bourreaux, dressait ses bûchers, et rassemblait dans ses amphithéâtres les lions des déserts de l'Afrique, les tigres et les léopards de l'Asie et les ours des forêts de la Germanie, afin de les lancer contre les chrétiens. — Aussi, selon saint Athanase, l'Esprit-Saint, qui veille sur son œuvre, appela-t-il ensemble, sur le champ de bataille, le chef de l'Eglise, et le plus grand héros de l'Evangile, pour encourager et soutenir l'armée chrétienne contre un ennemi aussi formidable. — Selon Eusèbe, les deux Apôtres vinrent à Rome, pour y combattre Simon le Magicien, qui était alors à l'apogée de sa puissance.

L'empereur Claude avait régné avec imbécillité, dit Bossuet, mais sans persécuter le Christianisme. Déshonoré par Messaline, sa femme, qu'il redemanda après l'avoir fait mourir, on le remaria avec Agrippine, fille du célèbre Germanicus. Cette femme ambitieuse joignait les mœurs d'une prostituée à l'inhumanité d'un tyran. Elle employa tout : bassesses, rapines, cruautés, pour élever sur le trône des Césars, au préjudice des enfants de Claude, Néron, son fils, qu'elle avait eu d'un autre mari. Comme on lui disait que ce jeune monstre la ferait périr un jour : « N'importe, répondit-elle, pourvu qu'il règne! »

Néron empereur. Son caractère. — De 54 à 68.

Monté sur le trône à l'âge de dix-sept ans, Néron laissa bientôt paraître les vices qui en ont fait l'horreur du genre humain. S'abandonnant à toute la corruption de son cœur, il oublia jusqu'aux bienséances que les scélérats mêmes respectent dans leurs excès. Il passait les nuits dans les rues et dans les lieux de débauche, suivi d'une jeunesse effrénée avec laquelle il battait, tuait et volait. Il se fit comédien, et l'on vit un empereur monter et jouer sur le théâtre comme un bouffon. Lorsqu'il chantait en public, des gardes étaient apostés pour punir ceux qui n'applaudissaient pas. — La cruauté, chez lui, égalait la débauche; il commença par faire empoisonner Britannicus, fils de Claude et héritier légitime de l'empire. Il essaya de noyer sa mère; cette tentative parricide ne lui ayant pas réussi, il la fit poignarder; il eut même l'infâme courage de flétrir son cadavre, et le sénat approuva lâchement cet exécrable attentat. Poppée, Octavie, Statilia, ses épouses, Burrhus et Sénèque, ses précepteurs, furent aussi sacrifiés à sa rage. Ces meurtres furent suivis d'un si

grand nombre d'autres, qu'on ne le regarda plus que comme un monstre altéré de sang et atteint d'une véritable fureur homicide. Entendant un jour quelqu'un se servir de cette façon proverbiale de parler : « Que le monde brûle quand je serai mort! » Il répliqua : « Et moi, je dis : Qu'il brûle et que je le voie! » Sans cesse entouré d'astrologues, de devins, de magiciens, il demandait aux arts occultes et à des influences diaboliques le secret de grandir encore dans la corruption et la tyrannie. — D'après ce portrait, on comprend que Tertullien ait dit : « Nous regardons comme un titre de gloire pour notre religion, que le premier de ses persécuteurs ait été Néron; car il suffit de le connaître pour comprendre qu'il n'a pu condamner qu'une chose éminemment bonne. Une sentence de ce monstre est un brevet d'innocence (1). »

Voici de quelle manière il ouvrit la persécution. Un jour le feu prit aux quatre coins de Rome. L'embrasement dura une semaine. Sur les quatorze quartiers de la ville, dix furent réduits en cendres. Ce spectacle lamentable fut une fête pour Néron; il monta sur une tour fort élevée pour en jouir à son aise. Là, il se mit à déclamer, en habit de comédien, un poème qu'il avait composé sur l'embrasement de Troie. — Tout le monde l'accusa d'être l'auteur de l'incendie (2). Pour détruire les soupçons formés contre lui, et donner le change à l'indignation publique, il chargea les chrétiens de cet horrible forfait. — Selon Lactance, le véritable motif qui engagea Néron à les persécuter, fut l'intérêt de ses dieux qu'il voyait abandonnés, et l'incendie de Rome ne fut qu'un prétexte (3). — Quoi qu'il en soit, personne ne crut, dit Tacite, que les chrétiens fussent les auteurs de ce désastre; mais les païens, qui abhorraient le Christianisme, furent ravis de voir poursuivre ceux qui en faisaient profession. On les arrêta donc de toutes parts, et on les livra aux supplices. Aux tourments on ajouta l'insulte, et on fit de leur mort un divertissement public. On couvrit les uns de peaux de bêtes, afin que

Première persécution sous Néron.

An 64.

(1) *Apolog.*, c. 4.

(2) La vérité de cette accusation est attestée par Suétone, Dion Cassius, Tillemont, Crévier, Fleury, etc.

(3) *De morte persecut.*

les chiens, trompés par cette apparence, les missent en pièces. On enveloppa les autres de tuniques enduites de poix et de cire; on les attacha à des croix et à des poteaux, et on y mit le feu, afin qu'ils servissent de flambeaux pendant la nuit, *in nocturni luminis usum*, dit Tacite. Néron voulut que ses propres jardins, aujourd'hui ceux du Vatican, fussent le théâtre de ces spectacles affreux, et on l'y vit lui-même, en habit de cocher, conduire des chars, présider aux luttes et aux agonies, à la lueur de ces torches homicides. — Dieu seul, qui a couronné leur victoire, connaît le nombre incalculable de martyrs qui périrent dans ces épouvantables supplices. Tacite nous apprend qu'on fut étonné de trouver alors dans Rome une si grande multitude de chrétiens : *Ingens multitudo* (1).

Fin de Simon le Magicien. — An 65.

Après cette violente tempête, il y eut un moment de calme; mais saint Pierre et saint Paul ayant opéré un grand nombre de conversions, jusque dans le palais et même parmi les concubines de Néron, le tyran sentit sa fureur se réveiller. — La fin tragique de Simon le Magicien vint y mettre le comble (2). Ce *fils aîné de Satan*, comme l'appelle un ancien historien, fixé à Rome depuis longtemps, avait séduit cette capitale par ses enchantements, et y jouissait alors d'une grande réputation. Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Eusèbe, saint Cyrille de Jérusalem, saint Augustin, assurent même qu'il y reçut les honneurs divins, et qu'on lui érigea une statue avec cette inscription : « A Simon, dieu saint! » L'imposteur devait ces hommages et cette vogue à ses nombreux prestiges et à la folie de Néron, qui était passionné pour la magie et qui n'épargnait

(1) *Annal.* 5.

(2) Il y avait, entre les auteurs, diversité de sentiments sur la date de la chute de Simon. Les Constitutions apostoliques et Suétone la mettaient en l'an 55, dix ans plus tôt. La découverte des *Philosophumena* vient confirmer ce sentiment. Ayant survécu à sa chute, Simon, dans une autre rencontre, voulut imiter la résurrection du Sauveur, en présence encore de saint Pierre qui l'avait confondu. Il ordonna à ses disciples de creuser une fosse et de l'envelopper d'un suaire. On le déposa dans cette tombe, dit l'auteur des *Philosophumena*; mais il y est resté jusqu'à ce jour, car Simon n'était pas le Christ. Telle fut réellement la fin de l'imposteur Simon, et le dernier triomphe de saint Pierre contre ce fameux magicien. (Darras, t. VI, p. 196-202.)

rien pour en connaître les secrets. Ce qui piquait le plus la curiosité du tyran, c'était de voir un homme voler dans les airs. Déjà plusieurs enthousiastes avaient fait en sa présence l'essai de cet art périlleux, mais toujours avec une issue funeste. Simon, alors au plus haut point de sa renommée, promit à Néron que, non-seulement il s'élèverait dans les airs, mais qu'il pénétrerait dans les cieux, et y occuperait enfin le trône qui lui était réservé. Il prétendait imiter ainsi l'Ascension de Jésus-Christ.

Saint Pierre et saint Paul, instruits de cette audacieuse impiété, et sentant combien il importait de la confondre publiquement, exhortèrent les fidèles à adresser au ciel de ferventes prières. Ils ordonnèrent un jeûne général pour le samedi qui précéda cette lutte diabolique. Au moment du spectacle, les deux Apôtres se mirent à genoux en invoquant le nom de Jésus, pour enchaîner la puissance du démon. Ce ne fut pas en vain. La prière des saints, dit un auteur ancien, atteignit, comme une flèche, le magicien dans les airs, et le précipita sur le pavé. Il tomba aux pieds de Néron, et, selon Suétone, le balcon où était l'empereur, fut teint de son sang. Simon avait une cuisse fracturée et les doigts des pieds désarticulés. — Ce fait est attesté par saint Justin, Dion, Chrysostome, Suétone, Arnobe, saint Cyrille de Jérusalem, saint Ambroise, saint Augustin, saint Isidore de Péluse, Théodoret, et plusieurs autres docteurs de l'Eglise grecque et latine.

Néron, furieux et confondu, ralluma donc le feu de la persécution. L'incendie se propagea rapidement; de violents édits le portèrent dans les provinces, et le carnage des chrétiens devint juridique dans toute l'étendue de l'empire.

Emprisonnement de S. Pierre et de S. Paul. — 65 ou 66.

Saint Pierre et saint Paul furent jetés dans la prison Mamertine, qui était au pied du Capitole et s'étendait sous terre. Ils y convertirent deux de leurs gardes et quarante-sept prisonniers. — On assure que les fidèles vinrent à bout de procurer aux deux Apôtres les moyens de s'évader, et que saint Pierre, cédant à leurs instances, s'échappa en effet et sortit de Rome pendant la nuit. Saint Ambroise dit que le départ de saint Pierre eut lieu aussitôt après la chute de Simon le Magicien, et avant l'arrestation de l'Apôtre. — Quoi qu'il en soit, le chef de l'E-

glise, étant arrivé près de la porte Capenne, à un endroit consacré aujourd'hui par un modeste monument, y rencontra Jésus-Christ. « Où allez-vous, Seigneur? lui dit-il. — Je viens à Rome, lui répondit le Sauveur, pour y être crucifié de nouveau. » Saint Pierre comprit le vrai sens de la parole de son divin Maître, et rentra dans la ville.

Seconde Epître de S. Pierre. — An 65 ou 66.

Ne pouvant plus douter de sa mort prochaine, il ne se borna point à exercer les derniers actes de sa sollicitude pastorale à l'égard des chrétiens de Rome, il voulut encore rappeler ses instructions aux Eglises du Pont, de la Galatie, de la Cappadoce et de la Bithynie, ou plutôt à tous les fidèles en général, en leur écrivant sa seconde Epître. Ses avis embrassent tous les siècles; ce sont les derniers adieux d'un père à ses enfants, d'un pasteur à ses ouailles. Il s'efforce de les confirmer dans la doctrine de Jésus-Christ, de les prémunir contre les hérésies qui commençaient à se répandre, et qui devaient bientôt se montrer avec d'autant plus d'audace, que leurs auteurs n'auraient plus à craindre la présence et l'autorité des Apôtres. Il leur recommande de ne point oublier le témoignage et la doctrine des Prophètes, des Apôtres et particulièrement de saint Paul, en observant toutefois « que ses Epîtres renferment des choses difficiles à entendre, et dont les ignorants abusent pour leur perte, comme des autres Ecritures. » Il dit formellement « que l'on ne doit pas suivre son sens privé dans l'interprétation de la Bible. » Ainsi se trouve condamné d'avance, par le chef des Apôtres, le principe fondamental du Protestantisme : l'*examen privé*. — Cette seconde Epître de saint Pierre est d'un style différent de la première, parce que, selon les occasions, le vicaire de Jésus-Christ se servait de divers interprètes.

Seconde Epître de S. Paul à Timothée. — An 65 ou 66.

Saint Paul écrivit aussi alors, dans le cours de son deuxième emprisonnement, selon un grand nombre d'interprètes, et quelques mois avant son martyre, sa seconde Epître à Timothée, la dernière très-probablement qui soit sortie de sa plume. L'Apôtre recommande à son disciple de conserver religieusement le dépôt de la saine doctrine; puis il ajoute : « Tout ce que vous avez appris de moi devant plusieurs témoins, ayez soin de le confier à des hommes fidèles qui soient eux-mêmes capables d'en instruire les autres. » — « Par cela, dit Calvin

lui-même, est repoussée l'arrogance de ces insensés qui se vantent de n'avoir pas besoin de docteurs, parce que la lecture de l'Ecriture est suffisante. Qui ne tiendra compte de l'aide de vive voix, et se contentera de l'Ecriture muette, sentira quel mal c'est de mépriser le moyen ordonné de Dieu et de Jésus-Christ pour apprendre (1). » — Voilà donc, d'après saint Paul, et même de l'aveu des hérétiques, qui sont ici forcés de rendre hommage à l'enseignement catholique, voilà l'autorité de la tradition aussi fortement établie que celle de l'Ecriture.

A la fin de son Epître, saint Paul engage Timothée à venir le trouver avant l'hiver, et il le prie « de lui apporter le manteau et les livres qu'il avait laissés à Troade, chez Carpus, et principalement ses parchemins. » — On voit, par cette recommandation, la pauvreté de saint Paul, qui se faisait apporter un manteau de si loin. On voit aussi que le grand Apôtre, instruit par Jésus-Christ lui-même, divinement assisté, et préoccupé de la sollicitude de toutes les Eglises, ne laissait pas pour cela d'étudier : il lisait, écrivait et prenait des notes, que, jusque dans sa dernière prison, à la veille de sa mort, il voulait qu'on lui apportât, pour les lire et les compléter. Quelle leçon! Et, après un tel exemple, s'écrie un savant prélat, qui se croira affranchi de la loi de l'étude, et de la loi, non moins importante peut-être, de confier ses réflexions au papier, lorsqu'on veut profiter de ses lectures?

Il finit sa lettre par quelques détails sur son état présent et sur plusieurs de ses disciples. Il dit que Démas l'avait abandonné, séduit par l'amour du siècle (2). — Crescent était en Galatie, ce que plusieurs Pères entendent de la Gaule (3); car

Fondation des premières églises des Gaules. — Vers l'an 65.

(1) Florimond. — *Discuss. amicale*, tom. I.

(2) Comme saint Paul ne parle pas ici de saint Pierre, quelques protestants en ont conclu que ce dernier n'était pas alors à Rome. Mais cette induction purement négative ne peut pas prévaloir contre la voix des faits et le témoignage positif de toute l'histoire. Saint Paul a pu être mis en prison avant saint Pierre, en être par conséquent séparé, et n'avoir pas de ses nouvelles. Peut-être aussi n'y avait-il aucun rapport particulier entre saint Pierre et Timothée. De plus, on sait que les Apôtres parlaient peu d'eux-mêmes et les uns des autres, etc.

(3) Ce sentiment a pour lui, parmi les anciens : Eusèbe, saint

on lui donnait ce nom en grec, et l'on compte en effet pour premier évêque de Vienne, saint Crescent, que l'on croit être le disciple de saint Paul. Au reste, quand même on entendrait ici la Galatie de l'Asie Mineure, ce second sentiment ne serait pas incompatible avec la fondation de l'Eglise de Vienne par saint Crescent. — Trophime avait été retenu à Milet par une maladie; mais il est probable qu'il vint rejoindre saint Paul. Une antique et respectable tradition, adoptée par saint Adon de Vienne, par le savant de Marca, Bossuet, Longueval, Rohrbacher, etc., porte qu'il fut envoyé par saint Pierre dans les Gaules, où il fonda la célèbre Eglise d'Arles. Les évêques suffragants de cette métropole, au nombre de dix-neuf, écrivant, en 450, au pape saint Léon, lui dirent : « Toutes les contrées de la Gaule savent que, parmi les cités gauloises, celle d'Arles, la première, mérita d'avoir pour évêque Trophime, envoyé du bienheureux Apôtre Pierre..... De ce ruisseau de la foi descendu vers nous du courant du siége apostolique, les autres localités ont obtenu des évêques. » Les prélats veulent dire ici, non pas qu'Arles seule ait converti les Gaules, mais qu'elle coopéra grandement à cette conversion. — On attribue, dans le même temps, la fondation de l'Eglise de Narbonne à Sergius Paulus, ce proconsul que le grand Apôtre avait converti dans l'île de Chypre (1). — Une autre tradition, fondée sur un manuscrit très-ancien de l'Eglise d'Arles, et soutenue par Raban-Maur, Rohrbacher, etc., joint à Trophime d'Arles et à Paul de Narbonne cinq autres missionnaires envoyés en Gaule par saint Pierre : Martial de Limoges (2), Austremoine

Epiphane, Théodoret, Sophrone, la *Chronique d'Alexandrie*, le Martyrologe romain et presque tous les autres; et, parmi les modernes : Tillemont, Fleury, Longueval, Bérault-Bercastel, Receveur, Rohrbacher, Darras, etc. — « Il est difficile, dit Tillemont, de douter que saint Crescent ait prêché dans les Gaules. »

(1) *Trad. de l'Egl.*, tom. II. — Rohrbach., t. IV, p. 477; t. V, p. 37; t. XXIX. — Darras, t. V, p. 543.

(2) Selon une tradition, sous le nom latin de Martial, il faut voir Céphas, un des soixante-douze disciples, différent de saint Pierre, et celui-là même que saint Paul aurait repris à Antioche, d'après plusieurs auteurs. (Euseb., *Hist. eccl.*, I, 12. *Monde*, 2 juin 1865.)

de Clermont, Gatien de Tours, Saturnin de Toulouse et Valère de Trèves. — Une troisième tradition, qui a pour elle le Bréviaire romain, saint Fortunat, évêque de Poitiers, plusieurs auteurs grecs, Baronius, Noël Alexandre, le savant de Marca, le célèbre Mabillon et le docte Antoine Pagi, porte que le pape saint Clément envoya aussi en Gaule Denys l'Aréopagite, qui devint le premier évêque de Paris. Tillemont, Longueval, le P. Sirmond, Denys de Sainte-Marthe, ont soutenu la négative. — Saint Epiphane dit que saint Luc prêcha en Dalmatie, en Italie, mais principalement en Gaule. — Saint Isidore de Séville compte aussi l'Apôtre saint Philippe parmi ceux qui prêchèrent l'Evangile dans cette contrée. — Enfin, une dernière tradition porte que saint Lazare, sainte Marthe et sainte Marie-Magdeleine, avec saint Maximin, un des soixante-douze disciples, et qui, selon plusieurs, aurait été l'aveugle-né de l'Evangile, ont été les premiers Apôtres de la Provence; que saint Lazare fut le premier évêque de Marseille, et saint Maximin le premier évêque d'Aix. Noël Alexandre, le Martyrologe romain, 17 décembre, le Bréviaire romain, 29 juillet, fête de sainte Marthe, etc., proclament la vérité de ces faits.

Vers la fin du dix-septième siècle, plusieurs de ces traditions furent rejetées, surtout par des critiques jansénistes. — La mission apostolique des sept premiers évêques fut retardée de plus de deux siècles, et renvoyée au temps du pape Fabien, en 245. — Il en fut de même de celle de saint Denys, qui ne dut plus être l'Aréopagite. — Quant à l'arrivée de saint Lazare et de ses deux sœurs en Provence, elle fut déclarée non avenue. Mais, un savant Sulpicien a démontré, il y a peu de temps, par un ouvrage très-érudit et complet : *Monuments inédits sur l'apostolat de sainte Marie-Magdeleine en Provence*, etc., que la plupart de ces traditions sont fort respectables et suffisamment prouvées (1). — M. l'abbé Darras et M. l'abbé Davin viennent

(1) *Monuments inédits*, etc., par M. l'abbé Faillon. — Rohrb., tom. IV, 5, 29. — *Lettre de l'évêq. de Marseille à l'évêq. d'Orléans*, 1846. — Sirmond, *Concil. gall.*, an 450. — *S. Denys l'Aréopagite, premier évêque de Paris*, par M. Darras, *Hist. génér. de l'église, etc.* t. V, p. 515-600. — *Panégyrique de S. Denys*, par M. Davin. *Monde*, 26 février 1864, 2 juin 1865, 27 octobre 1866.

à leur tour, par deux savants et consciencieux écrits, de prouver qu'il faut désormais s'incliner avec respect devant la croyance de nos pères qui rattachaient la mission de saint Denys aux temps apostoliques et au pontificat de saint Clément; et qu'il n'est plus permis de se moquer de la pieuse tradition, autorisée par d'anciens témoignages, qui proclame l'identité du premier évêque de Paris et de saint Denys l'Aréopagite converti par saint Paul. D'ailleurs, que l'Eglise de Paris ait eu pour son fondateur un saint évêque, martyr, du nom de saint Denys, c'est un fait sur lequel personne n'élève aucun doute.

Martyre de S. Pierre et de S. Paul. — An 66 ou 67.

Cependant, après huit ou neuf mois de prison, saint Pierre et saint Paul furent condamnés ensemble et martyrisés le même jour, 29 juin de l'an 66 ou 67. — Saint Paul, en qualité de citoyen romain, eut la tête tranchée. On rapporte qu'en allant au supplice il convertit trois soldats, qui souffrirent le martyre peu de temps après. Il fut exécuté à trois milles de Rome, au lieu appelé les Eaux Salviennes. Une dame romaine, nommée Lucine, l'ensevelit dans sa terre, sur le chemin d'Ostie, où l'on a bâti depuis une magnifique église appelée *Saint-Paul-hors-des-murs*. — Saint Paul avait 68 ans. — Saint Pierre fut conduit au delà du Tibre, dans le quartier habité aujourd'hui par les Juifs, et fut crucifié sur le mont Janicule. L'humble Apôtre accepta comme une faveur d'être crucifié la tête en bas, se jugeant indigne de mourir comme son divin Maître. Son corps fut enseveli le long de la voie Aurélia, près du temple d'Apollon, au lieu même où s'élèvent aujourd'hui le palais du Vatican et l'église de Saint-Pierre. — Le pontificat de saint Pierre avait duré trente-trois ans et quelques mois, dont huit environ écoulés à Jérusalem puis à Antioche, et vingt-cinq, deux mois et sept jours, passés à Rome. Telle est la durée qu'on assigne ordinairement au pontificat du Prince des Apôtres, d'après la chronique d'Eusèbe généralement admise. Aucun de ses successeurs n'a siégé aussi longtemps que lui.

Les chrétiens élevèrent à saint Pierre et à saint Paul, sur le lieu de leur sépulture, des monuments dont il est question dès le second siècle, comme nous l'avons déjà remarqué (1).

(1) Caïus apud Euseb., liv. 2, c. 25.

Les fidèles avaient eu soin aussi de faire tirer les portraits des deux saints Apôtres, et, au temps de l'historien Eusèbe, on les possédait encore. — On conserve, à Florence, une lampe de bronze, en forme de barque, découverte à Rome dans le cimetière de Sainte-Priscille, et que l'archéologie fait remonter aux temps apostoliques. On y voit deux personnages, saint Pierre assis au timon comme pilote, et saint Paul debout à la proue, prêchant l'Evangile. — Ainsi, la place que les deux Apôtres occupent, dans ce monument primitif, se trouve tout à fait conforme aux idées et aux croyances catholiques (1).

Etat de désolation de la nation juive.

Peu de temps avant leur martyre, saint Pierre et saint Paul avaient annoncé aux chrétiens la prochaine exécution des menaces que le Seigneur avait faites contre Jérusalem et la nation juive. Ces prophéties ne tardèrent pas à s'accomplir. — La colère divine poursuivait déjà de toutes parts cette race déicide. On la détestait partout, et l'histoire parle de plus de cent cinquante mille Juifs, qui, à cette époque, furent immolés, sous différents prétextes, à la haine générale, chez les Parthes, à Babylone, à Scythopolis, etc. — La Judée était remplie de brigands appelés *sicaires* ou *assassins*, qui avaient trouvé un appui dans Félix. Ce magistrat haïssait le grand-prêtre Jonathas, dont les conseils avaient contribué à le faire nommer gouverneur, et qui se croyait par là même en droit de l'avertir de ses fautes. Pour se délivrer de ses remontrances importunes, Félix résolut de le faire périr, et il eut recours, pour l'exécution de ce crime, aux poignards des sicaires. Ces assassins vinrent à Jérusalem sous prétexte de religion, et, trouvant l'occasion de s'approcher de Jonathas, ils le massacrèrent. Personne n'était en sûreté dans la campagne, dans la ville, ni même dans le temple. Joignant l'incendie au meurtre, les sicaires allèrent jusqu'à brûler des villages entiers, après les avoir ravagés. — La faction dite des *zélateurs* rivalisait de cruauté avec eux. Cette secte audacieuse avait eu pour chef un certain Judas de Galilée, qui, secondé par un pharisien nommé Sadoc, avait formé un parti considérable. Ils persuadaient au peuple qu'il ne fallait reconnaître d'autre maître que Dieu; que le joug d'une

(1) *Ami de la Religion*, 29 novembre 1838.

domination étrangère était une honte pour les Juifs, et qu'ils devaient tout entreprendre et tout souffrir pour défendre leur liberté. Ils cherchèrent à se rendre maîtres du pays, attaquèrent plusieurs villes, et remplirent, comme les sicaires, la Judée de ruines et de sang. — Il s'était encore formé d'autres factions ayant à leur tête les principaux citoyens et toujours prêtes à en venir aux mains. — Il paraissait aussi une foule d'imposteurs qui, se disant inspirés, entraînaient la multitude à leur suite; ils lui promettaient de la délivrer de ses maux, et ils ne faisaient que les aggraver. — Les pharisiens, qui avaient pour eux la faveur populaire, et les saducéens, qui dominaient parmi les grands, se disputaient les honneurs et le pouvoir, et dénaturaient la religion pour la faire servir à leurs intérêts. — Le sacerdoce, devenu la proie des ambitieux, avait perdu sa dignité, et faisait sentir de plus en plus, par sa décadence visible, la nécessité d'un sacerdoce nouveau. Tout, enfin, concourait à hâter la catastrophe qui devait consommer la ruine de la nation déicide.

Présages et prodiges effrayants à Jérusalem.

Aussi, des présages et des signes menaçants annonçaient-ils l'approche des derniers effets de la vengeance divine. Aux fêtes de Pâques de l'an 65, une lumière aussi éclatante que celle du jour environna, pendant la nuit, l'autel et le temple. — La porte orientale, qui était d'airain, et si pesante que vingt personnes pouvaient à peine l'ébranler, s'ouvrit d'elle-même, malgré les verrous et les barres de fer qui la retenaient. — Le jour de la Pentecôte, un bruit affreux se fit entendre dans le sanctuaire, et une voix lugubre prononça distinctement ces paroles : « Sortons d'ici! sortons d'ici! » Les saints anges, protecteurs du temple, déclaraient ainsi hautement qu'ils l'abandonnaient. — Il y paraissait sans cesse de nouveaux et effrayants prodiges, de sorte qu'un fameux rabbin s'écria un jour : « O temple! ô temple! qu'est-ce donc qui t'émeut? et pourquoi te fais-tu peur à toi-même (1)? »

Enfin, quatre ans avant la guerre qui détruisit Jérusalem, un présage plus effrayant encore que les autres éclata aux yeux de

(1) *Talmud. de Babyl.* — Bossuet, *Hist. univ.* — Tacite, liv. 5 et 13. — Josèphe, liv. 7.

toute la nation. Un pauvre paysan, dit Bossuet, d'après l'historien Josèphe, étant venu à la fête des Tabernacles, commença tout à coup à crier : « Malheur à la ville! malheur au temple! voix de l'orient, voix de l'occident, voix des quatre vents; malheur au temple! malheur à Jérusalem! » — Depuis ce temps, ni jour, ni nuit il ne cessa de crier : « Malheur, malheur à Jérusalem! » Il redoublait ses cris aux jours de fête. Aucune autre parole ne sortit jamais de sa bouche : ceux qui le plaignaient, ceux qui le maudissaient, ceux qui le nourrissaient, n'entendaient jamais que cette terrible menace : « Malheur à Jérusalem! » Il fut pris, interrogé, fouetté jusqu'aux os par l'ordre du gouverneur. A chaque demande, à chaque coup, il répondait sans jamais se plaindre : « Malheur à Jérusalem! » Il continua pendant sept ans à crier de cette sorte, sans se relâcher et sans que sa voix s'affaiblît. Au temps du dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : « Malheur au temple! malheur à la ville, malheur à tout le peuple! » A la fin il ajouta : « Malheur à moi-même! » et il fut étendu raide mort par une pierre lancée par une baliste romaine. — Ce prophète des malheurs de Jérusalem s'appelait Jésus. « Il semblait, continue Bossuet, que le nom de Jésus, nom de salut et de paix, devait tourner, aux Juifs qui le méprisaient en la personne de notre Sauveur, à un funeste présage, et que ces ingrats ayant rejeté un Jésus qui leur annonçait la grâce, la miséricorde et la vie, Dieu leur envoyait un autre Jésus, qui n'avait à leur annoncer que des maux irrémédiables, et l'inévitable décret de leur ruine prochaine. »

Guerre des Romains contre les Juifs. — De 66 à 70.

La guerre fatale annoncée par les prophéties commença en 66. Aigris et poussés à bout par la haine générale, et par les concussions de leurs gouverneurs, tous plus avares, plus impitoyables et plus tyrans les uns que les autres, les Juifs se mirent en pleine révolte contre l'empire. Ils eurent d'abord quelques succès, et firent reculer devant eux les légions romaines, commandées par le gouverneur de Syrie, Cestius Gallus. Mais Néron ayant remplacé ce commandant par Vespasien, les affaires changèrent de face. Tout plia devant le nouveau capitaine. En quarante jours, la ville de Jotapat fut prise et incen-

dée malgré sa garnison de cent mille hommes. Josèphe, qui la commandait, se rendit à Vespasien, et le vainqueur se disposa à serrer Jérusalem. — Alors les chrétiens se retirèrent dans la petite ville de Pella, située dans les montagnes, conformément à ce conseil du Sauveur : « Lorsque vous verrez Jérusalem environnée par les soldats, fuyez sur les montagnes. »

Mort de Néron.

Les choses en étaient là, quand les Romains secouèrent le joug de Néron, qui avait poussé à bout la patience publique. Jules Vindex, commandant des Gaules, écrivit à Galba, gouverneur de l'Espagne, d'avoir pitié du genre humain, dont leur détestable maître était le fléau. Galba se fit proclamer empereur, et le sénat, déclarant Néron ennemi public, le condamna à être précipité de la Roche Tarpéïenne. A cette nouvelle, Néron se sauva vers la maison d'un de ses affranchis, il se cacha dans les roseaux d'un marais. Averti qu'on le cherchait, il fit creuser sa fosse et dit en pleurant : « Faut-il donc qu'un si habile musicien périsse! » *Qualis artifex pereo!* Enfin, entendant le pas des chevaux, il se mit un poignard sur la gorge, et pria instamment qu'on lui donnât la mort. — Personne ne voulut d'abord lui rendre ce coupable service. Le poignard criminel et vengeur, du reste, n'allait à nulle main mieux qu'à la sienne; « car, pour certains monstres, dit M. de Maistre, il convient que la justice même qui les châtie soit infâme. » A la fin, son secrétaire poussa l'arme meurtrière, et la terre fut délivrée d'un scélérat qui n'eut peut-être pas son égal.

Vespasien empereur. — Ans 68-69.

Galba, Othon, Vitellius, successeurs de Néron, ne firent que passer sur le trône des Césars, idoles et victimes de la démagogie militaire ou civile. Vespasien, élu par son armée et confirmé par le sénat, prit leur place; il laissa à Titus son fils le soin de la guerre contre les Juifs, et partit pour Rome.

Prétendus miracles de Vespasien.

Après Caligula, Claude et Néron, Vespasien était un remarquable empereur. D'une naissance obscure, il avait conquis tous ses grades sans autre recommandation que sa valeur personnelle. Ses qualités consolèrent l'empire et furent grandement célébrées. Les flatteurs ne manquèrent pas de profiter d'une si belle occasion; aussi les vit-on accourir de toutes parts et se presser autour du nouvel Auguste. — A Alexandrie, ils poussèrent l'adulation jusqu'à le transformer en thaumaturge. Un

homme qu'on disait aveugle, et un autre qui avait la main disloquée, selon Tacite, ou une jambe affaiblie, selon Suétone, vinrent le trouver et assurèrent que le dieu Sérapis les renvoyait à lui pour obtenir leur guérison. Vespasien en rit d'abord; mais, pressé par ses courtisans, il finit par se prêter à leurs manœuvres, et l'on publia qu'il avait rendu la santé aux deux malades. Tacite dit que les médecins consultés auparavant avaient répondu que les yeux de *l'aveugle* n'étaient pas incurables, et qu'un mouvement violent donné à la main du *manchot* pouvait la rétablir. Tout porte même à croire, dit Bergier, que ces prétendus estropiés étaient deux fourbes, apostés par les courtisans du nouveau César, pour feindre successivement leur maladie et leur guérison.

Siége et ruin. de Jérusalem.

En tête de ces indignes flatteurs était Apollonius de Tyane. Son adresse merveilleuse, ses artifices, et même, au besoin, son commerce avec les démons, auraient pu concourir aux prétendus miracles de Vespasien. — La flatterie ne s'arrêta pas là : comme, par une fausse interprétation des prophéties, l'univers était alors dans la persuasion qu'un conquérant fameux devait sortir de la Palestine (1), les courtisans en profitèrent pour faire de leur maître le Messie promis au monde. Josèphe lui-même, quoique Juif et sacrificateur, ne rougit point de se mêler à cette sacrilége adulation. « Aveugle, s'écrie ici Bossuet, qui, pour autoriser sa flatterie, transportait aux étrangers les espérances de Jacob et de Juda, et qui cherchait en Vespasien le fils d'Abraham et de David (2). » — Ce dernier trait met le comble à l'imposture, et fait voir que les courtisans de l'empereur étaient capables de tout pour rehausser leur idole.

Cependant Titus vint mettre le siége devant Jérusalem au printemps de l'an 70, peu de jours avant la fête de Pâques. Cette circonstance avait réuni dans cette ville une multitude innombrable, qui ne fit qu'augmenter le désordre et consommer les vivres plus promptement. — Les séditieux y étaient déjà accourus de tous côtés, dès le commencement de la guerre, et à me-

(1) *Percrebuerat oriente toto vetus et constans opinio esse in fatis, ut eo tempore Judeâ profecti rerum potirentur.* (Suéton.)

(2) *Hist. univ.*, 2e partie.

sure que le reste du pays était occupé par les Romains. Un nommé Simon-Bargioras ou fils de Giora y avait amené une bande de trente mille sicaires. Jean de Giscale s'y était aussi renfermé à la tête de la faction des zélateurs et de vingt mille barbares de l'Idumée, toujours prêts à se battre et à piller.

Rassemblés dans la même enceinte et divisés entre eux, ces brigands remplirent Jérusalem de désolation, et auraient suffi seuls pour l'anéantir. En plein jour, ils se livraient à toutes sortes de violences, et ne respectaient ni les propriétés ni la vie des citoyens. Une fois, on trouva huit mille cinq cents cadavres étendus autour du temple, et une autre fois douze mille, qui restèrent plusieurs jours sans sépulture.

Vainement la clémence du général romain tenta de ramener les Juifs à la paix; ils rejetèrent obstinément toutes les propositions qu'il leur fit porter par Josèphe. Titus alors ordonna de serrer la ville de plus près et coupa les vivres. La famine devint horrible et fit commettre les attentats les plus atroces. On s'arrachait la nourriture, on dévorait les choses les plus infectes. Les séditieux affamés eux-mêmes recouraient à tous les moyens pour se procurer quelque aliment. L'aspect de la figure, de l'embonpoint ou de la démarche, une porte fermée, suffisaient pour éveiller leurs soupçons et exposaient à toute leur fureur. — Une femme nommée Marie, pressée de la faim, et réduite au désespoir, prit son enfant encore à la mamelle, l'égorgea, le fit rôtir, en mangea la moitié, et cacha le reste de ce repas parricide. Attirés par l'odeur, les factieux entrent dans sa maison, et, l'épée sur la gorge, lui demandent ce qu'elle a caché. Elle leur montra ce qui restait de son enfant. Les voyant saisis d'horreur et immobiles : « Vous pouvez bien en manger après moi, leur dit-elle, c'est mon enfant; c'est moi qui l'ai tué; vous n'êtes pas plus délicats qu'une femme ni plus tendres qu'une mère. » Ils quittèrent ce lieu en frissonnant.

Beaucoup de Juifs voulurent alors sortir de la ville; mais Titus les fit crucifier sans pitié, afin d'épouvanter les rebelles. Il en périt par ce supplice jusqu'à cinq cents par jour, en sorte que l'espace et les croix manquèrent : « Terrible punition de la croix du Calvaire, » dit M. de Champagny. — Ainsi, cette nation déicide éprouva-t-elle un châtiment analogue au forfait qui

était la première cause de ses malheurs; et la soldatesque idolâtre, en crucifiant ces misérables, leur rendit tous les outrages dont ils avaient eux-mêmes abreuvé le Fils de Dieu au Golgotha.

Dévorés par la faim et refoulés par les assaillants, les Juifs furent encore attaqués par la peste. Alors Jérusalem présenta en quelque sorte l'image de l'enfer. On voyait par toute la ville une foule de gens enflés et défigurés, se traînant comme des fantômes, puis tombant tout à coup. Les places publiques, les rues et les maisons regorgeaient de morts. On entreprit d'abord de les enterrer, et, par une seule porte, il sortit, dans l'espace de deux mois, cent quinze mille cadavres. Le nombre total s'éleva, dit-on, à plus de six cent mille. Bientôt on n'eut ni le courage ni la force d'inhumer, et l'infection fut telle, que le vent la porta jusqu'au camp des Romains.

Enfin, après des combats furieux, les assiégeants s'emparèrent de la forteresse Antonia qui protégeait le temple. Le temple lui-même fut attaqué. Titus ordonna de le conserver à tout prix; mais un soldat romain, comme poussé par une inspiration divine, dit Josèphe, saisit un tison, et se faisant soulever par ses camarades, il le jeta dans un des appartements qui tenaient à cet édifice. Le feu prit aussitôt et consuma tout, malgré les efforts de Titus pour l'arrêter. Ainsi fut accomplie la prédiction du Sauveur, sur la ruine du temple, que complétera plus tard Julien l'Apostat. — Le reste de la ville fut emporté, et les Romains y mirent tout à feu et à sang. Titus ne pouvait contenir ses soldats; et quand les nations voisines vinrent lui offrir des couronnes et le féliciter de sa victoire, il publia hautement qu'elle n'était pas son ouvrage, et qu'il n'avait été que l'instrument de la vengeance divine. Il fit raser ce qui avait échappé aux flammes. Les deux chefs des factieux, Jean de Giscale et Simon de Giora, furent pris et enchaînés à son char de triomphe. Onze cent mille Juifs périrent dans ce siége; cent mille furent vendus comme esclaves, et à peine daignait-on les acheter. On passa ensuite la charrue sur l'emplacement de la ville et du temple. — Ainsi encore s'accomplit, à la lettre, la prédiction que Jésus-Christ avait faite contre la cité déicide : « Jérusalem sera foulée aux pieds par les nations; ses enfants seront passés au fil de l'épée; ils seront traînés en captivité par

tout l'univers, et cela jusqu'à la consommation des siècles (1). »

Etat du peuple juif après la ruine de Jérusalem. Témoignage qu'il rend à l'Eglise.

Alors le peuple juif commença sa vie errante et vagabonde à travers les siècles et les nations, voyageant, malgré lui, à côté de l'Eglise nouvelle, et lui servant de témoin : témoin qui en proclame la vérité, car ses livres attestent la divinité de Jésus-Christ; témoin non suspect, car il hait l'Eglise et l'abhorre; témoin universel, car il est par toute la terre; témoin perpétuel, car les tempêtes politiques qui dévorent tous les autres peuples, ne le font pas périr. — Et pendant que ce témoin providentiel atteste la vérité de l'Eglise, « tout a été consommé pour lui. Un sceau a été mis sur son cœur, sceau qui ne sera brisé qu'à la fin des siècles. Son existence tout entière n'avait été qu'un long prodige; un nouveau miracle commence, miracle toujours le même, miracle universel, perpétuel, et qui manifestera jusqu'aux derniers jours l'inexorable justice et la sainteté du Dieu que ce peuple osa renier. Sans principe de vie apparent, il vivra! rien ne pourra le détruire, ni la captivité, ni le glaive, ni le temps même. Isolé au milieu des nations qui le repoussent, nulle part il ne trouve un lieu de repos. Une force invincible le presse, l'agite, et ne lui permet pas de se fixer. Il porte en ses mains un flambeau qui éclaire le monde entier, et lui-même est dans les ténèbres. Il attend ce qui est venu; il lit les Prophètes et ne les comprend pas. Sa sentence, écrite à chaque page des livres qu'il a ordre de garder, fait sa joie. Tel que ces grands coupables dont nous parle l'antiquité, il a perdu l'intelligence; le crime a troublé sa raison. Partout opprimé, il est partout. Au mépris, à l'outrage, il oppose une stupide insensibilité. Rien ne le blesse, rien ne l'étonne, il se sent fait pour le châtiment; la souffrance et l'ignominie sont devenues sa nature. Sous l'opprobre qui l'écrase, de temps en temps il soulève la tête, il se retourne vers l'Orient, verse quelques pleurs, non de repentir, mais d'obstination; puis il retombe; et courbé, ce semble, par le poids de son âme, il poursuit en silence, sur une terre où il sera toujours étranger, sa course pénible et vagabonde. Jusqu'ici tous les peuples l'ont vu passer, tous ont été saisis d'horreur à son aspect; il était marqué d'un signe plus ter-

(1) S. Luc, 21, 24

rible que celui de Caïn; sur son front une main de fer avait écrit : DÉICIDE (1)! »

Première hérésies. Témoignages qu'elles rendent à l'Eglise.

La ruine de Jérusalem délivra l'Eglise de Jésus-Christ d'une foule de sectes ennemies, nourries dans le sein de l'antique Synagogue, telles que celles des Pharisiens, des Saducéens, des Scribes, des Hérodiens, des Esséniens, etc. Les Hérodiens, politiques avant tout, pensaient en religion comme les Saducéens ou Epicuriens du Judaïsme, et prenaient parti pour Hérode et les Romains que les Pharisiens détestaient. Les Esséniens, avec une conduite régulière, avaient des principes égalitaires et antisociaux, professant, comme une règle absolue, la communauté des biens et l'austérité du célibat. — Mais ces sectes anciennes furent remplacées par des sectes nouvelles, véritable ivraie que l'homme ennemi sema dans le champ du père de famille, et qui prit racine à côté du bon grain. — Il est bon de remarquer toutefois qu'au milieu de leurs ravages, les hérésies, comme le peuple juif, rendent, à leur manière, un témoignage précieux à la foi de l'Eglise, à l'époque où elles ont paru, soit par les croyances qu'elles ont conservées, soit par les opinions nouvelles qu'elles ont cherché à introduire. Evidemment elles ne lui auraient pas emprunté les premières, si elles n'étaient que des nouveautés survenues depuis leur séparation. Les secondes n'auraient pas fait proscrire leurs auteurs, si elles eussent appartenu à l'enseignement de l'Eglise. Toutes les attaques de l'hérésie contre certains points de la doctrine catholique découvrent, quoique indirectement, le sens traditionnel de l'Eglise : c'est ce qui a fait dire à un ancien *que la vérité tire de la bouche même de l'erreur un argument invincible* (2).

Commencement du Gnosticisme. Secte des Cérinthiens, des Ebionites,

De ces hérésies primitives, les unes tirèrent leur origine du Judaïsme; les autres du Paganisme : toutes furent comme les premières tiges de la plante impure du Gnosticisme. — Du Judaïsme naquirent les Cérinthiens, les Ebionites, les Naza-

(1) *Essai sur l'indifférence*, tome III.

(2) Firmum est genus probationis quod etiam ab adversario sumitur, ut veritas etiam ab inimicis veritatis probetur. (Novat., *De trin.*, c. 18. — *Hist. du dogm., Introduct.*, page 47. — *L'homme-Dieu*, par M. l'abbé Besson, 12e Confér.)

réens, etc. — Les Cérinthiens, ainsi appelés de Cérinthe, leur chef, reconnaissaient la nécessité du baptême pour être sauvé; mais ils soutenaient, en même temps, la nécessité de la loi mosaïque et niaient la divinité de Jésus-Christ. Jésus n'était, selon eux, qu'un homme, né de Joseph et de Marie, et remarquable par sa sainteté. A son baptême, le *Logos* suprême, ou le Christ, était descendu sur lui sous la forme d'une colombe, et avait rempli son âme; mais il l'avait quitté au moment de la passion, et l'homme seul avait souffert et était ressuscité. Le Christ devait s'unir de nouveau à Jésus, au moment de la résurrection générale, et il y aurait alors pour les justes sur la terre un règne de mille ans, au milieu des plaisirs et des festins. Cérinthe, ayant fréquenté l'école d'Alexandrie, et étudié la philosophie grecque et les systèmes orientaux, y puisa de nouvelles erreurs. Il admit l'*émanation*, et enseigna que le monde avait été créé par un ange. Selon lui, c'était aussi un ange qui avait donné la loi de Moïse, et les Juifs l'adoraient sous le nom de Jéhovah. — Les Ebionites eurent pour auteur Ebion (1), qui commença à dogmatiser dans un petit bourg voisin de la ville de Pella. Comme le nom d'Ebion, en hébreu, signifie *pauvre*, ses disciples en tiraient vanité, et se donnaient pour les véritables successeurs de ces premiers fidèles qui mettaient tout en commun. La doctrine des Ebionites était en partie conforme à celle des Cérinthiens; ils tenaient aussi fortement à la loi mosaïque et la disaient obligatoire pour tous les chrétiens. Ils rejetaient néanmoins la plupart des livres de l'Ancien Testament; parmi ceux du Nouveau, ils n'admettaient que l'Evangile de saint Matthieu, mais en le tronquant. A leurs yeux, saint

(1) Saint Epiphane a cru que les Ebionites eurent pour chef un juif nommé Ebion. D'autres pensent, au contraire, que ce personnage n'exista jamais, et que *Ebion* ou *pauvre* fut un nom commun adopté par la secte; il leur fut donné à cause des basses idées qu'ils se faisaient de la personne du Sauveur. M. Darras ne voit dans cette opinion qu'une thèse de critique protestante et rationaliste. — L'ébionisme, l'artémonisme, etc., sont l'opposé du modalisme, qui fut, ainsi que nous le verrons, comme l'exagération du dogme de la divinité de Jésus-Christ. (Bergier. Alzog. — *Hist. du dogm.*, tom. II, pag. 197, 226.)

Paul n'était qu'un apostat. Pour eux, comme pour les Cérinthiens, Jésus n'était qu'un homme, élevé pour ses vertus à la dignité de Fils de Dieu par le Christ, qui était descendu sur lui. Le Christ lui-même n'était pas Dieu, mais une créature plus parfaite que les anges, et à qui Dieu avait donné l'empire du siècle futur. Les Ebionites étaient ennemis de la continence et de la virginité; ils obligeaient tous leurs sectateurs à se marier même avant l'âge de puberté. Plus tard, ils approuvèrent la polygamie et le divorce. Ils composèrent aussi des ouvrages pleins de fables, et les publièrent sous le nom de quelques Apôtres. Ces hérétiques n'eurent guère des assemblées qu'en Syrie. — Les Nazaréens étaient des Juifs convertis, qui avaient porté dans le Christianisme leurs anciens préjugés, et un attachement obstiné à toutes les observances légales. Cependant, au rapport de saint Jérôme, ils ne prétendaient en étendre l'obligation qu'aux chrétiens nés juifs. C'est pourquoi ils reconnaissaient et vénéraient saint Paul comme l'Apôtre des Gentils. Ils croyaient aussi que Jésus-Christ était le Fils de Dieu, surnaturellement enfanté par Marie, et admettaient en lui une double nature.

Sectes des Docètes, des Nicolaïtes, etc.

L'Eglise eut à repousser les prétentions de la philosophie païenne, aussi bien que celles du Judaïsme. Les principales sectes que les auteurs citent comme issues des idées païennes, sont les Docètes et les Nicolaïtes. — Les Docètes ou *apparents*, ruinaient toute l'économie de l'incarnation et de la rédemption, en ne considérant que comme une apparence tout ce qui était visible et corporel en Jésus-Christ. Partant d'une idée fausse, alors en crédit chez plusieurs philosophes alexandrins, que la matière était le siége du mal, ces hérétiques la regardaient comme incompatible avec la sainteté et la perfection du Sauveur du monde. Saint Ignace d'Antioche a combattu avec force cette erreur, qui menaçait de réduire toute la vie de Jésus-Christ à une histoire fantastique, d'où la réalité était absente. — Les Nicolaïtes voulurent transporter dans le Christianisme l'épicurisme le plus grossier. Ils regardaient toutes les actions comme indifférentes, et se livraient sans scrupules aux plus honteux excès. Selon saint Irénée, Tertullien et saint Epiphane, cette secte corrompue aurait tiré son origine de Nicolas, un des sept

premiers diacres, qui, après avoir quitté sa femme par vertu, la reprit par faiblesse, et répandit ensuite les maximes les plus scandaleuses, pour pallier son inconstance. Clément d'Alexandrie, Eusèbe et saint Augustin disent, au contraire, que le diacre Nicolas conserva toute sa vie une doctrine et des mœurs pures; que ses disciples seulement abusèrent de quelques-unes de ses paroles répréhensibles, en effet, mais irréfléchies. Plusieurs même ont pensé que les Nicolaïtes ne furent qu'une secte de Gnostiques épicuriens, qui affectèrent d'attribuer leurs propres erreurs à un disciple des Apôtres afin de se donner une origine plus respectable. — Quoi qu'il en soit, des sept premiers diacres de l'Eglise, Nicolas est le seul dont le nom ne figure dans aucun Martyrologe grec ou latin.

En dehors de ces deux catégories de Gnostiques, le premier siècle vit paraître quelques autres hérétiques : Ménandre, Hyménée, Philet, etc. — Ménandre était un disciple de Simon le Magicien, et, comme lui, il pratiqua la magie. Il prétendait que son baptême donnait l'immortalité. Que ses sectateurs aient pu s'illusionner au point d'entendre cette immortalité dans le sens corporel, cela semble difficile. Ils furent aussi déréglés que les Nicolaïtes. « Leurs mystiques réunions, dit saint Irénée, étaient des assemblées de débauche. » — Hyménée et Philet, dont parle saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée, niaient la résurrection future de la chair. Selon eux, elle s'était déjà opérée, et consistait simplement dans le passage du péché à la grâce (1).

Recours de l'Eglise de Corinthe au pape S. Clément. Réponse du Pape.

Pendant que l'esprit d'hérésie se répandait d'un côté, le démon soufflait, de l'autre, l'esprit de discorde et de schisme. Ainsi, il s'éleva des divisions très-vives dans la florissante Eglise de Corinthe, où la cabale de quelques laïques jaloux vint à bout de faire déposer plusieurs prêtres d'une conduite irréprochable. Ceux-ci, pour se faire rendre justice, eurent recours à l'évêque de Rome. — « Pourquoi, dit à ce sujet le P. de Ravignan, recourir de Corinthe à l'autorité de l'évêque de Rome? Saint Jean vivait encore, et le respect de toutes les Eglises envi-

(1) *Dictionn. des hérésies.* — Bergier, *Dictionn. théol.* — Alzog., tom. I.

ronnaît le dernier survivant des Apôtres du Christ; on ne s'adressa pas à lui ! Il n'y a qu'une explication possible : la suprématie spirituelle de la Papauté, comme elle s'exerce encore au milieu de nous (1)! »

L'Eglise avait alors pour chef saint Clément, un des compagnons de saint Paul et disciple de saint Pierre. Selon une opinion longtemps suivie, il avait remplacé, en 91, saint Clet, successeur de saint Lin. Mais, d'après les recherches les plus graves et les plus consciencieuses de la critique moderne, il faut placer saint Clément avant saint Clet; quelques-uns supposent même qu'il succéda immédiatement à saint Pierre. Toutefois, si l'ordre et la durée de leur pontificat ne sont pas entièrement certains, il est constant que ces trois papes furent les trois premiers successeurs de saint Pierre (2). — Saint Clément répondit aux Corinthiens par une lettre que saint Irénée appelle *très-puissante : potentissimas litteras*. Après un bel éloge de l'Eglise de Corinthe, le pape, arrivant à la division qui avait éclaté parmi les fidèles, leur fait sentir la nécessité de l'ordre et de la subordination en toutes choses, et principalement dans les fonctions sacrées, dont les règles ont été déterminées par Dieu lui-même dans l'ancienne et dans la nouvelle loi. « Dieu, dit-il, a envoyé Jésus-Christ, qui ensuite a envoyé ses Apôtres, et ceux-ci ont établi dans les villes, pour évêques et pour diacres, les premiers d'entre les fidèles, après les avoir éprouvés par le Saint-Esprit; et, comme ils savaient par Jésus-Christ que l'épiscopat deviendrait un sujet de contestation, ils ont fixé les règles de succession pour l'avenir, en ordonnant qu'après leur mort, des hommes également éprouvés seraient choisis pour

(1) *Ami de la Religion*, 28 mars 1841. — Darras, tome VI, p. 246.

(2) Tillemont, tom. I. — Fleury, tom. I. — Recev., tom. I. — Rohrb., tom. I. — Les Bénédictins de Solesmes, dit M. Darras, ont parfaitement élucidé la question chronologique des premiers papes, qu'ils placent dans cet ordre : Saint Pierre, saint Lin, saint Clément, saint Clet, saint Anaclet. Ces deux derniers qu'on a parfois confondus sont deux personnages différents. Si, au canon de la messe, saint Clet est avant saint Clément, c'est que son martyre avait eu lieu avant la mort de saint Clément, qui s'était démis du souverain pontificat. (Darras, tome VI, pages 246-247.)

remplir leur ministère. Ceux donc qui ont été établis par eux ou par leurs successeurs, avec l'approbation de l'Eglise, ne peuvent sans injustice être privés de leurs titres et de leurs fonctions, tant qu'ils les exercent sans reproche. Cependant nous apprenons que vous en avez déposé plusieurs, dont la vie était pure et qui servaient l'Eglise avec honneur, etc. » — Saint Clément ordonne, en conséquence, sous peine d'anathème, que les ministres déposés soient réintégrés immédiatement. — Ces actes et ces paroles prouvent, à la fois, et la suprématie universelle du pontife romain, et la nécessité d'une succession légitime, non interrompue dans le ministère évangélique, c'est-à-dire, la hiérarchie catholique. Cette lettre rétablit le calme et la paix dans l'Eglise de Corinthe; et plus de 70 ans après, on la lisait encore publiquement dans l'assemblée des fidèles. — En dehors des Écritures canoniques, nous ne possédons pas de document dont l'origine soit plus certaine que cette lettre de saint Clément.

Les canons des Apôtres.

Plusieurs croient que saint Clément écrivit aux Corinthiens une seconde lettre dont il ne reste que des fragments, et dont l'authenticité ne paraît pas suspecte à M. l'abbé Darras. On lui a aussi attribué quelques autres ouvrages, comme le livre *des Récognitions, ou l'itinéraire de saint Pierre*; les *Clémentines*, ou recueil d'homélies, les *Constitutions apostoliques*, et enfin les *Canons des Apôtres*, au nombre de soixante-seize ou de quatre-vingt-cinq, selon les différentes manières de les diviser. Mais ces livres sont tous apocryphes, et quelques-uns pleins d'histoires fabuleuses et d'erreurs condamnées par l'Eglise. Quelques passages des *Constitutions apostoliques* favorisent l'erreur des Judaïsants. Mais ces altérations posthumes, attribuées aujourd'hui à Paul de Samosate, sont, dit Darras, faciles à reconnaître. En les éliminant, on se trouve en face d'un monument de la primitive Eglise. — Selon Bergier, les *Canons des Apôtres* sont apocryphes, dans ce sens qu'ils n'ont été écrits ni par les Apôtres ni par le pape saint Clément; mais ils sont vrais et authentiques dans ce sens qu'ils renferment véritablement la discipline, qui passait, au IIe et au IIIe siècle, pour avoir été établie par les Apôtres. — Binius, Baronius, Bellarmin, etc., pensent qu'une partie au moins des *Canons apostoliques* viennent véritablement des Apôtres. Bérault-Bercastel et Receveur

disent que ces *Canons* ne se trouvent pas cités avant le IV[e] siècle, et qu'ils contiennent, ainsi que les *Constitutions apostoliques*, plusieurs décisions favorables à l'hérésie des rebaptisants; mais, à part quelques passages répréhensibles, falsifiés probablement par une main hérétique, les *Canons des Apôtres* sont communément regardés, ajoute Receveur, comme tirés de divers synodes antérieurs au concile général de Nicée. L'opinion à laquelle se sont rangés la plupart des savants modernes, dit Darras, attribue aux Canons apostoliques la plus haute antiquité et les regarde comme l'écho de la tradition des Apôtres. — Ces Canons furent, il est vrai, censurés par le pape Gélase, dans un concile de 70 évêques, tenu à Rome en 494 : mais ce ne fut probablement qu'à raison de leur titre, qui pouvait induire les chrétiens en erreur au sujet de leur origine, et aussi, à cause des dispositions contraires aux définitions de l'Eglise que renferment quelques-uns d'entre eux. Mais Denys le Petit en ayant fait, au commencement du sixième siècle, une traduction latine, qui ne renfermait que les cinquante premiers Canons, sur lesquels ne tombait pas la censure du pape Gélase, la collection fut reçue avec applaudissement par l'Eglise, comme le témoigne Cassiodore, auteur contemporain; et ces cinquante Canons firent désormais autorité chez les Occidentaux. Darras pense que le terme d'*apocryphe*, dont se sert le pape Gélase, a un sens plus large que celui d'aujourd'hui; ce serait simplement l'opposé de *canonique*. — Ce recueil de l'ancienne discipline contient, dit Bergier, plusieurs points importants du dogme, de la morale et du culte extérieur. On y voit la distinction des évêques d'avec les simples prêtres, la prééminence des premiers, leur autorité sur le clergé inférieur dans les limites d'un diocèse; les mœurs et les devoirs prescrits aux ministres de l'Eglise et aux simples fidèles. On y trouve les noms d'*autel* et de *sacrifice*, et ce qui était observé dans l'administration du Baptême, de l'Eucharistie, de la Pénitence, de l'Ordination, etc.

Le Livre du Pasteur.

C'est, selon toute apparence, sous le pontificat du pape saint Clément que fut publié à Rome le *Livre du Pasteur*, célèbre dans les premièrs siècles de l'Eglise, attribué par Origène à un pieux laïque nommé Hermas, que saint Paul salue dans son Épître aux Romains. Cet ouvrage est divisé en trois parties : la

première contient des visions accompagnées d'instructions, données par un ange sous la forme d'un pasteur; la seconde renferme douze préceptes, qui sont comme autant de chapitres où l'on trouve l'exposition de la doctrine chrétienne; la troisième offre une suite d'apologues et de comparaisons, accompagnés aussi d'instructions morales. — Rohrbacher, parlant de la première partie, dit : « De même que nous sommes éloignés de tenir pour visionnaire Hermas, ce saint disciple des Apôtres, de même aussi nous ne saurions nous persuader de prendre pour autant d'oracles du ciel, tout ce qu'il dit avoir vu ou entendu dans ses fréquentes visions. » — L'ouvrage entier contient plusieurs passages remarquables sur quelques dogmes importants, en particulier, sur la divinité de Jésus-Christ; sur l'Eglise et sa doctrine, touchant les anges gardiens; sur l'indissolubilité du mariage, la virginité, etc. Quant aux errreurs dont on l'a accusé, plus d'un savant estimable l'en a vengé. Il est cependant écrit, dit Feller, avec plus de simplicité que de discernement. Peu importe la forme, dit M. Darras, le fond est irréprochable, toute l'antiquité chrétienne, depuis saint Irénée jusqu'à saint Jérôme, a loué cet ouvrage. — Quoique attribué par Origène à Hermas, on ne sait pas sûrement par qui et à quelle époque le *Livre du Pasteur* a été composé. Ce ne peut être, toutefois, que par un disciple des Apôtres, et pas plus tard que dans la première moitié du second siècle. Quoi qu'il en soit, dit un savant prélat, la doctrine de l'auteur sur la divinité du Fils de Dieu n'est pas douteuse (1).

Seconde persécution sous Domitien. — An 95.

Aux tentatives de l'hérésie et du schisme contre l'Eglise, vinrent se joindre, sur la fin du Ier siècle, les violences d'une seconde persécution générale. L'empereur Vespasien étant mort en l'année 79, Titus, son fils et son successeur, donna au monde une courte joie, dit Bossuet, et ses jours qu'il croyait perdus, quand ils n'étaient pas marqués par quelques bienfaits, se précipitèrent trop vite. Il ne régna, en effet, que deux ans, et laissa l'empire à Domitien, son frère, qui commença par l'imiter et finit par faire revivre Néron. Aussi Tertullien l'appelle-t-il « *une portion de ce monstre;* » et Pline le jeune : « une *bête*

(1) *Hist. du dogme cath.*, t. II, p. 53.

féroce, dont la volupté suprême consistait à lécher du sang. » Il voulut qu'on lui donnât le nom de *dieu* dans toutes les requêtes qu'on lui présenterait. Il s'abandonnait aux infamies les plus honteuses. Mêlant la folie à la débauche, il convoqua une fois le sénat pour décider dans quel vase il devait faire cuire un turbot. Une autre fois, il l'assiégea dans les formes, et le fit environner de soldats. Il restait des jours entiers dans son cabinet, occupé à percer des mouches avec un poinçon fort aigu. On demanda un jour à un courtisan si l'empereur était seul : « Si bien seul, répondit-il, qu'il n'y a pas même une mouche avec lui. » Le lendemain, le courtisan paya de sa tête son innocente raillerie. Ayant les goûts d'un bourreau plutôt que ceux d'un empereur, il prenait plaisir au supplice des criminels, et souvent il les faisait exécuter sous ses yeux. — Tacite écrit que ce tyran « sembla vouloir épuiser tout le sang de la république. »

Semblable à Néron sous tant de rapports, Domitien l'imita dans sa haine contre les chrétiens. On peut juger de la violence de la persécution qu'il suscita contre eux, par la manière dont il traita les personnes les plus distinguées, et même ses plus proches parents. Il fit mourir le consul Flavius Clémens, son cousin-germain, et bannit Domitilla, femme de ce magistrat, parce qu'ils étaient chrétiens. Leur nièce Flavia fut reléguée dans l'île Pontia, et brûlée plus tard à Terracine, avec d'autres martyrs. Deux esclaves de cette illustre maison, Achillée et Nérée, chrétiens comme leurs maîtres, souffrirent divers tourments et eurent enfin la tête tranchée. — Suétone et Dion Cassius nous disent que le nombre des martyrs fut immense. On cite principalement l'Apôtre saint André, saint Timothée, disciple de saint Paul, et, selon plusieurs, saint Denys l'Aréopagite, et saint Onésime, l'ancien esclave de Philémon.

S. Jean plongé dans l'huile bouillante à la *Porte Latine*

Mais ce qui rendit la persécution fort célèbre, c'est le martyre de saint Jean l'Evangéliste. Amené d'Ephèse à Rome, il comparut devant Domitien, qui, loin de se laisser attendrir par la vue de ce vénérable vieillard, le fit jeter dans une chaudière d'huile bouillante, près de la *Porte Latine;* mais l'Apôtre n'en reçut aucun mal, et en sortit au contraire plus fort et plus vigoureux qu'il n'y était entré.

Apocalypse de S. Jean.

Le tyran fut frappé de ce miracle, et n'osant faire mourir le saint, il le relégua à Pathmos, une des îles de l'Archipel, pour y travailler aux mines. C'est là que saint Jean fut inspiré d'écrire son Apocalypse. Ce livre mystérieux commence par des révélations que Dieu communiqua, un dimanche, au disciple bien-aimé, avec ordre de les transmettre aux sept principales Eglises de l'Asie. L'Apôtre s'adresse aux anges de ces Eglises, c'est-à-dire, à leurs évêques. Plusieurs pensent que les avis qu'il leur donne regardent plutôt l'état général de chaque Eglise, que la personne même de l'évêque. — L'Apocalypse, dit Receveur, contient les plus magnifiques tableaux de la grandeur et de la toute-puissance de Dieu, de sa providence sur toutes les créatures, et en particulier sur son Eglise; des vengeances que sa justice exerce sur les coupables, de la gloire qu'il réserve aux élus, et enfin plusieurs prophéties dont l'obscurité, plus ou moins impénétrable, ne doit être levée qu'au jour de leur entier accomplissement. On y voit les persécutions que l'Eglise doit souffrir, les victoires qu'elle remportera, la destruction de l'idolâtrie, le châtiment des persécuteurs et de Rome abreuvée du sang des martyrs, le règne et la chute de l'antechrist, la description du jugement dernier et de la Jérusalem céleste. Tout cela est représenté sous des images sublimes, dont la majesté est également propre à inspirer le respect et une sainte frayeur. Quelques-unes de ces révélations prophétiques se rapportent visiblement aux destinées de l'Eglise durant les premiers siècles; mais les tentatives qui ont été faites pour appliquer les autres aux événements des temps modernes, n'ont abouti qu'à des conjectures arbitraires et quelquefois ridicules.

Evangile et Epîtres de S. Jean.

L'Apôtre, âgé d'environ quatre-vingt-dix-sept ans, n'aurait pu résister longtemps au rude travail des mines; mais Domitien ayant été assassiné, en 96, saint Jean eut la liberté de revenir à Ephèse. A son retour, les fidèles et les évêques le supplièrent de leur laisser par écrit quelques détails sur la vie du Sauveur. Le saint Apôtre ordonna, à cette fin, un jeûne et des prières publiques. S'élevant ensuite comme un aigle au-dessus des anges, des chérubins et des séraphins, il entonna, dit Bossuet, son sublime Evangile par ces mots : AU COMMENCEMENT ÉTAIT LE VERBE, etc. — La première page de ce Livre divin,

écrite au sortir d'une extase, selon saint Jérôme, saint Chrysostome et saint Augustin, a fait l'admiration des philosophes, même païens. Elle a toujours été parmi les chrétiens l'objet d'une vénération spéciale. Les fidèles des premiers siècles la portaient sur eux par dévotion, et l'Eglise la fait lire chaque jour à ses prêtres à la fin des saints mystères et dans plusieurs de ses bénédictions (1).

Le but principal de l'Evangéliste fut de défendre la divinité de Jésus-Christ contre les impiétés de Cérinthe, d'Ebion, et des autres Gnostiques. Saint Jean, remarque un savant prélat, s'est principalement proposé un but dogmatique dans la composition de son Evangile; il le déclare nettement lui-même au dernier verset du vingtième chapitre. « Ces choses sont écrites, dit-il, » afin que vous croyez que Jésus-Christ est le Christ, le Fils de » Dieu; et que croyant, vous ayez la vie en son nom. » — On remarque également que plusieurs des discours de Jésus qu'il rapporte, sont différents, pour le ton, le style et les allures, de la plupart des discours conservés par saint Matthieu. Saint Jean a rapporté de préférence les discours tenus par Jésus à Jérusalem, et saint Matthieu ceux qu'il avait prononcés en Galilée. En Galilée, Jésus s'adressait à des populations simples, à des âmes sincères, qui admiraient ses paroles, et reconnaissaient volontiers son autorité. A Jérusalem, au contraire, il raisonnait avec des docteurs, les uns sérieux, les autres le plus souvent subtils, qui de parti pris contestaient la divinité de sa mission, et qui cherchaient à l'embarrasser et à le surprendre. Avec des auditoires si différents, il était naturel et nécessaire que le Sauveur modifiât son enseignement. D'où il suit que ces modifications et ces différences prouvent et confirment à la fois, et la sagesse de Jésus et la véracité de son historien. — Sans aucune raison, et contre les règles du bon sens et de la logique, Renan en a voulu conclure, au contraire, que Jean, ou ses disciples, avaient falsifié les discours de son Maître. Mais le sophiste est si

(1) Avec tous les écrivains ecclésiastiques, M. Darras reconnaît que saint Jean écrivit son Evangile à Ephèse et dans un âge très-avancé, mais il soutient que l'Evangile est antérieur à l'Apocalypse. (T. VI, p. 440.)

peu sûr et convaincu de la légitimité de sa conclusion, qu'après avoir supposé la falsification afin d'incriminer la véracité de saint Jean, il la repousse ensuite quelques pages plus bas, et attribue directement et formellement les mêmes discours au Sauveur, pour l'attaquer lui-même sous un autre rapport : *Mentita est iniquitas sibi* (1). — Saint Jean écrivit aussi trois lettres qui respirent la charité la plus tendre. On sent qu'elles ont été dictées par un cœur qui avait reposé sur celui de Jésus-Christ.

Dernières années et mort de S. Jean. — An 100.

Malgré sa grande vieillesse, le saint Apôtre ne laissait pas d'aller dans les provinces voisines, tantôt pour y ordonner des évêques; tantôt pour y établir de nouvelles églises. C'est dans une de ses courses évangéliques, près d'Ephèse, qu'il poursuivit à cheval, jusque dans les bois et les montagnes, un chef de voleurs dont il avait autrefois confié l'enfance à un évêque; il l'atteignit, le serra dans ses bras, le ramena à l'Église, et ne le laissa qu'après l'avoir entièrement réconcilié avec Dieu. — Accablé sous le poids des ans, et ne pouvant plus se rendre dans le lieu saint, il s'y faisait porter par ses disciples. Hors d'état de faire de longs discours, il ne disait au peuple, dans toutes les assemblées que ces courtes paroles : « Mes chers enfants, aimez-vous les uns les autres : *Filioli, diligite alterutrum.* Ses disciples lui demandèrent à la fin pourquoi il leur répétait toujours la même chose. — « C'est, répondit-il, le précepte du Seigneur, et, si vous l'accomplissez, cela suffit; » réponse bien digne de Jean, remarque saint Jérôme, et qui est comme le testament du disciple que Jésus aimait.

La vieillesse de saint Jean n'était point chagrine; il aimait qu'on prît des récréations innocentes, et il en donnait lui-même l'exemple. Un jour qu'il s'amusait à caresser une perdrix, il fut rencontré par un chasseur qui parut étonné de voir un si grand homme s'abaisser à cet amusement. « Que portez-vous à la main? lui demanda saint Jean. — C'est un arc, répondit le chasseur. — Pourquoi n'est-il pas toujours tendu? — Il perdrait sa force. — Eh bien! repartit le saint Apôtre, c'est pour la même raison que je donne quelque relâche à mon esprit. »

Le même misérable sophiste, qui a voulu attaquer la véracité

(1) *Lettre* de Mgr l'évêque de Grenoble contre Renan, p. 25-40.

de saint Jean, a essayé aussi d'outrager son caractère moral, en lui prêtant un *amour-propre puéril*, *une haine injuste* contre Judas, et une *jalousie* ridicule envers saint Pierre. Mais, il n'y a qu'un esprit aveuglé par les préjugés et la haine de la religion, qui puisse produire de semblables calomnies contre cet admirable et saint vieillard, universellement reconnu comme l'Apôtre le plus dévoué, le plus puissant et le plus tendre de la charité. Ainsi que l'a démontré un éminent controversiste, ces absurdités, où le calomniatenr entremêle les contradictions, comme à son ordinaire, sont formellement démenties et réfutées par le texte même de l'Evangile et des Epîtres du disciple aimé de Jésus (1).

Saint Jean mourut, après tous les autres Apôtres, âgé d'environ cent ans, et fut enterré sur une montagne voisine d'Ephèse, où fut élevée une magnifique église à l'époque de Constantin. Avec lui finirent les temps et l'enseignement apostoliques (2).

(1) *Lettre* de Mgr l'évêque de Grenoble contre Renan, p. 40-45.

(2) Les monuments des premiers temps sont rares pour plusieurs raisons : 1o Avec les Apôtres, finissent les Ecrits inspirés. — 2o Ayant devant eux le monde à convertir, les pasteurs de l'Eglise primitive écrivaient peu; c'était plutôt le temps des missions que celui des écrits. Les pontifes et les fidèles d'alors, dit Mgr de Ségur, étaient occupés à prier, à souffrir et à mourir sous le glaive des persécuteurs. — 3o Ce qu'il fallait, en effet, opposer à une haine aveugle et brutale, c'étaient surtout des vertus héroïques et le martyre, et non des livres qu'on aurait peu lus : « Pour les premiers chrétiens, dit saint Pacien, il fallait savoir mourir plutôt qu'écrire et discuter. » — 4o Ceux qui embrassèrent d'abord le Christianisme ne furent pas généralement, comme dit saint Paul, des gens instruits et de haute condition, mais des hommes du peuple et sans lettres. — 5o Vu la multiplicité de leurs travaux, la longueur et la rapidité de leurs courses évangéliques, les Apôtres ne pouvaient donner aux personnes, même cultivées, que les connaissances indispensables à la vie chrétienne, et non la science nécessaire aux docteurs et aux défenseurs de la foi. Aussi avaient-ils coutume de mener avec eux, pour achever de les instruire, ceux qu'ils destinaient à l'apostolat. — 6o Pour ne pas exposer au mépris et à la dérision des païens, les dogmes et les mystères chrétiens, si nouveaux et si étranges pour eux, on ne disait pas publiquement, on écrivait encore moins, dit Fleury, ce qui s'enseignait et se pratiquait dans le Christianisme. De là, la sage discipline du secret qui a été en vigueur pendant plusieurs siècles, au

Méthode protestante condamnée par celle de Jésus-Christ et des Apôtres.

Nous avons parlé des auteurs inspirés du Nouveau Testament, et de tous leurs écrits. L'Eglise catholique vénère au plus haut point la partie écrite de la révélation, mais elle la complète par la tradition et par l'interprétation de son tribunal infaillible. — Le Protestantisme rejette la tradition, la voie d'autorité, et même plusieurs des Livres saints. Ceux qu'il conserve, il les considère comme formant un code complet et si clair, que tous les fidèles peuvent et doivent y trouver, par eux-mêmes, l'objet de leur foi et la règle de leur conduite. Ce principe s'exprime dans la Réforme par ces paroles si connues : *La Bible et rien que la Bible.* Il suivrait de là que, dans la pensée de Jésus-Christ et des Apôtres, l'Ecriture serait l'unique règle de la foi, et la seule chose importante et nécessaire en cette matière. Or rien n'est plus opposé à leur conduite et à leur enseignement que cette fausse et absurde prétention. — Jésus-Christ parle, prêche, fait passer la vérité de vive voix, mais n'écrit rien; pas une ligne de son écriture n'est léguée à son Eglise. Il dit souvent à ses disciples : Enseignez, prêchez; jamais il n'a dit : Écrivez. — Les Apôtres font comme leur divin Maître : ils parcourent la Judée, prient, prêchent et n'écrivent rien; ils partent pour l'univers sans avoir pensé à rédiger ce code si nécessaire aux hommes et qui devait leur suffire. Ils parcourent les villes, les provinces et les royaumes, et ne songent pas même au moyen d'instruire par l'écriture. — Un texte et point de supérieur, voilà ce que réclame le *libre examen*

moins dès la fin du second. Fleury l'a fait remonter jusqu'aux Apôtres; et elle a été observée généralement d'une manière plus ou moins stricte, suivant les lieux, jusque vers le milieu du cinquième siècle. — 7° Pour ces divers motifs, les auteurs païens devaient peu connaître et peu citer ce qui regardait la religion nouvelle, méprisée d'ailleurs par eux. Au reste, Michaélis fait remarquer que ces siècles ne sont pas ceux des citations, même pour les auteurs profanes. — 8° De plus, il ne faut pas oublier que beaucoup de monuments primitifs se sont perdus ou égarés par plusieurs causes bien connues. — 9° Cependant, « à mesure que les découvertes se font, dit Newman, la lumière se fait aussi, et l'atmosphère de la primitive Eglise apparaît en quelque sorte chargée de ce que nous avons et voyons aujourd'hui. » — Sur *la discipline du secret*, voir Mgr Gousset, *Théolog. dogmat.*, tom. I. — *Discuss. amic.*, tom. I.

protestant. — Douze docteurs et point de livre, voilà le spectacle que présente l'Eglise chrétienne sortant des mains de son Fondateur. A ce berceau de la foi nouvelle, la matière même de *l'examen*, qui est l'Ecriture, fait donc complètement défaut. — Enfin les Apôtres écrivent; mais sur douze, deux seulement ont laissé des Evangiles, encore ne le font-ils pas de leur propre mouvement; des circonstances locales et particulières les y poussent. Saint Matthieu écrivit sur les instances des Juifs convertis de la Palestine. — Saint Jean était presque centenaire et allait mourir sans écrire, si les fidèles de l'Asie Mineure ne l'en avaient prié. — Le chef de l'Eglise et le grand Apôtre des nations n'ont pas laissé d'Evangile. « Les auditeurs de saint Pierre à Rome, nous apprend Eusèbe sur le témoignage de Clément d'Alexandrie, prièrent Marc, son disciple, de mettre par écrit ce que l'Apôtre leur racontait de Jésus-Christ, et Marc le fit selon leur désir. » — Saint Luc écrivit de même ce qu'il avait appris de saint Paul.

Le grand Apôtre n'écrivait jamais, quand il fondait une Eglise, et tant qu'il y demeurait. Quand il en était parti, il écrivait quelquefois, mais toujours pour des motifs particuliers. De faux docteurs avaient envahi une église, il écrit pour les signaler. On lui envoie des aumônes, il écrit pour remercier. Il apprend un scandale, il blâme et avertit. On lui annonce que tout va bien, il encourage et fortifie. A la nouvelle de quelque calamité, il soutient et console. Une Eglise, un simple fidèle députe vers lui, pour le consulter; il donne à l'envoyé une lettre en réponse, etc., etc. — « Parmi les écrits apostoliques, les uns, dit un docte prélat, sont historiques; les autres ont pour objet principal des questions particulières; tous sont plus ou moins empreints d'un caractère pratique et moral. Dans aucun n'est même indiquée la pensée de présenter le sommaire ou l'ensemble du Christianisme, et tous ont été adressés à des Eglises déjà existantes. » — On voit que chacun des Apôtres écrivait de l'abondance de son cœur et de l'abondance des choses, non comme faisant un livre, mais un souvenir de piété pour des amis et des frères, dont la mémoire et la tradition suppléaient aux lacunes (1).

(1) Rohrb., *Hist. de l'Egl.*, t. II, p. 518.

Il apparait donc clairement que Jésus-Christ a fondé dans son Eglise un enseignement de vive voix et par tradition; mais on ne remarque nulle part qu'il ait établi un enseignement par l'Ecriture, et encore moins par l'Ecriture exclusivement. « Le Christ, dit saint Jean Chrysostome, n'a pas laissé un seul écrit à ses Apôtres. » Au lieu de livres, il leur promit le Saint-Esprit. « C'est Lui, leur dit-il, qui vous inspirera ce que vous aurez à enseigner; » ce qui faisait dire pareillement à saint Augustin : « Nous sommes vos livres. » — Aussi les prétentions de l'hérésie, sur ce point, sont si peu soutenables, qu'elles ont été repoussées même par des apôtres de la Réforme. Ochin, un des plus célèbres apostats qu'aient produits les commencements du Protestantisme, avait dit : « Les Ecrits sacrés sont très-clairs et contiennent tout ce qui est nécessaire au salut; » mais, Calvin et Bèze ont réfuté avec beaucoup de force cette absurdité de l'ex-observantin devenu protestant et corrupteur. « C'est à leurs yeux *une arrogance d'insensé*, de soutenir qu'on » n'a pas besoin de docteurs, parce que la lecture de l'Ecriture » est suffisante (1). » — Telle est, sur cette question fondamentale, l'évidence de la vérité, qu'elle frappe les yeux mêmes de ses ennemis les plus acharnés.

(1) *Discuss. amic.*, tom. I. — Mgr Ginoulhiac, *Hist. du dogm.*, tom. I, *Introd.*, pag. 10, 57.



DEUXIÈME SIÈCLE.

—

Trajan empereur. — De 98 à 117.

Après la mort de Domitien, l'empire et l'Eglise respirèrent sous Nerva. « Ce septuagénaire, dit Tacite, nous montra l'aurore d'un siècle fortuné : il sut allier deux choses jadis incompatibles, le pouvoir d'un seul et la liberté de tous les gens de bien. » Mais Nerva ne pouvant, à cause de son grand âge, rétablir complètement les affaires et voulant faire durer le repos public, adopta Trajan et en fit son successeur. Bon guerrier, habile politique, grand empereur, philosophe même, Trajan était loin d'être estimable comme particulier. Il s'abandonnait aux plus avilissantes débauches, et on le trouvait souvent, après le repas, hors d'état de rien faire de raisonnable. Dion Cassius parle d'un prétendu *gymnase impérial* destiné à d'ignominieuses turpitudes. On prétend, avec assez de vraisemblance, qu'il puisa dans ses penchants pervers sa haine contre les chrétiens, dont la vie pure et sainte était une condamnation trop éclatante de ses débordements. On sait aussi que Trajan, vaniteux jusqu'au ridicule, se piquait de popularité, et voulait, à quelque prix que ce fût, plaire à la multitude païenne, qui était acharnée contre les fidèles et demandait qu'on les exterminât. — Au reste, comme la plupart des hommes d'Etat d'alors, Trajan confondit les chrétiens avec les Juifs, abhorrés des Romains et sans cesse en révolte contre l'empire. « Le culte des chrétiens, disait Celse, n'est qu'une importation barbare venue des Juifs. »

Lettre de Pline le Jeune à Trajan. Réponse de ce prince.

Vers le commencement de son règne, Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, lui écrivit une lettre mémorable, au sujet des chrétiens. « Voici, lui dit-il, à quoi se réduit ce qu'on leur reproche : ils ont coutume de s'assembler certains jours avant le lever du soleil, pour chanter alternativement des hymnes en l'honneur du Christ, comme s'il était un Dieu. Ils s'obligent, dans leurs cérémonies et dans leurs mystères, non à des actions criminelles, mais à ne commettre ni larcin ni adultère, à ne point manquer à leur parole et à ne point dénier un dépôt. Ensuite ils se retirent et se rassemblent de nouveau pour prendre un repas frugal et innocent; encore ont-ils cessé de le faire depuis que j'avais défendu, selon vos ordres, toutes les réunions (1). Pour m'éclairer davantage sur la vérité de ces faits, j'ai condamné à la question deux femmes esclaves que l'on disait avoir servi dans ces assemblées; mais je n'ai découvert autre chose qu'une ridicule superstition portée à l'excès. — Cette contagion, continue Pline, a infecté, non-seulement les villes, mais les bourgs et la campagne, en sorte que les temples des dieux sont presque déserts. En punissant les coupables, on met en péril des personnes de tout âge, de tout sexe et de toute condition. Jusqu'ici, j'ai puni ceux qui ont été dénoncés et convaincus. Aujourd'hui, seigneur, dans les doutes qui me surviennent, j'ai recours à votre sagesse; car, qui pourrait mieux m'éclairer dans mon ignorance, ou me déterminer avec plus d'autorité dans mon incertitude, etc.? »

Trajan répondit : « Vous avez suivi, mon cher Pline, la conduite que vous deviez tenir à l'égard de ceux qui ont été accusés d'être chrétiens. Il ne faut faire aucune recherche contre eux; mais, s'ils sont dénoncés et convaincus, il faut les punir. » — Dans quelle profonde dégradation était donc tombé l'esprit humain, dit à ce sujet M. Villemain, pour qu'un homme tel que Pline fît conduire au supplice des hommes qu'il jugeait inno-

(1) Les chrétiens cessèrent les agapes, et mirent aussi plus de précaution et de réserve dans les exercices extérieurs et nécessaires de leur culte. Il n'en fallut pas davantage à un homme du caractère de Pline, pour l'engager à écrire qu'ils avaient obéi aux lois de l'empereur. — Gibbon, *Hist.*, c. 16. — Newman, *Hist. du dév.* — Colonia, *La religion chrétienne autorisée par le témoignage des auteurs païens.*

cents, et qu'un prince tel que Trajan approuvât cette barbarie, et écrivît à Pline : *Vous avez suivi la marche qu'il fallait tenir!* Ce qu'il y a de curieux, c'est que Trajan, en approuvant qu'on envoie les chrétiens au supplice, dit cependant qu'il ne faut pas faire des recherches contre eux (1). » — « Ordonnance impériale, s'écrie ici la redoutable raison de Tertullien, pourquoi vous combattez-vous vous-même? si vous prescrivez la condamnation d'un crime, pourquoi n'en commandez-vous pas la recherche? et si vous en défendez la recherche, pourquoi n'en ordonnez-vous pas l'absolution? » — Cette pitoyable contradiction et la douceur même du caractère de Trajan mettent dans tout son jour l'impossibilité où était le Paganisme d'être juste envers les chrétiens.

Troisième persécution sous Trajan. — An 107.

Assurés désormais de faire punir les fidèles en les dénonçant, leurs ennemis saisirent toutes les occasions de les traduire devant les tribunaux, et le sang chrétien coula de toute part. — Ce fut dans cette persécution que périt saint Siméon, évêque de Jérusalem. Après avoir confessé Jésus-Christ avec une constance admirable, il fut condamné au supplice de la croix, à l'âge de cent vingt ans, et mourut ainsi comme son divin Maître. — A la tête des martyrs de la Gaule périrent saint Crescent, premier évêque de Vienne, et saint Zacharie, son successeur sur le même siége. — La *Chronique d'Alexandrie* porte que saint Crescent souffrit le martyre sous Néron; mais c'est invraisemblable, dit M. Davin; le Martyrologe romain de Baronius dit que ce fut sous Trajan.

Martyre de S. Ignace d'Antioche. — An 107.

Mais la plus célèbre de toutes les victimes de cette persécution fut saint Ignace, évêque d'Antioche, successeur de saint Évode sur le siége de cette métropole (2). Trajan, marchant contre les Parthes, passa par cette ville. Plein de zèle pour la gloire de ses dieux et voulant se les rendre favorables, il or-

(1) Villemain, *Cours de littérature*, tom. II.

(2) Selon saint Justin et saint Jérôme, saint Ignace, juif d'origine, aurait été ce petit enfant que le Sauveur prit sur ses genoux, embrassa et présenta à ses Apôtres en disant : « *Si vous ne devenez pas semblables à ce petit enfant, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux.* » — En souvenir de cet épisode évangélique, saint Ignace fut surnommé, *Théophore*, porté par Dieu.

donna, sous peine de mort, que tout le monde les adorât. Ignace lui fut amené, et, après un long et mémorable interrogatoire, il fut condamné à être chargé de fers, conduit à Rome et livré aux bêtes de l'amphithéâtre. Brûlant du désir d'être réuni à Jésus-Christ, ou, suivant ses propres expressions, « d'être moulu, comme un pur froment, pour être admis au festin de l'Agneau, » Ignace écrivit aux Romains une lettre admirable de foi, d'humilité et de ferveur, dans laquelle il les conjure de ne pas mettre obstacle, par leurs prières, à son martyre et à son bonheur. — Il écrivit aussi aux fidèles de Smyrne, pour les prémunir contre l'hérésie des Docètes, « qui, dit le saint évêque, s'abstiennent de l'Eucharistie, parce qu'ils n'admettent pas qu'elle soit le corps de Jésus-Christ né de Marie et immolé sur la croix. » Preuve sans réplique de la foi de l'Eglise primitive aux dogmes de l'incarnation et de la présence réelle.

Culte rendu aux reliques de S. Ignace.

Arrivé à Rome, saint Ignace fut conduit à l'amphithéâtre, où deux lions se jetèrent sur lui et le dévorèrent, aux applaudissements de tout le peuple. « Pour nous, disent ses compagnons, nous recueillîmes avec respect les os du saint, qui furent portés en triomphe à Antioche, et gardés comme un trésor inestimable. Ainsi, toutes les villes qui se trouvaient entre Rome et Antioche reçurent deux fois la bénédiction d'Ignace; car, à notre arrivée, elles accoururent sur son passage; et à notre retour, elles volèrent autour de ses précieuses reliques, comme des essaims d'abeilles autour d'une ruche à miel. De notre côté, nous glorifiâmes Dieu, qui est la source de tous les biens; nous célébrâmes les louanges du saint, et résolûmes de marquer le jour et l'année de son martyre, afin que, nous assemblant à la même époque, nous prenions part au triomphe de ce glorieux athlète, glorifiant en sa sainte mémoire, Notre Seigneur Jésus-Christ. » — On voit ici un exemple du culte des reliques, et des fêtes en l'honneur des saints; on y remarque aussi qu'alors, comme aujourd'hui, ce double culte se rapportait à Jésus-Christ.

Lettres de S. Ignace. Sa doctrine sur Jésus-Christ et la hiérarchie ecclésiastique.

Avant son martyre et le long de sa route, saint Ignace avait reçu les députations de plusieurs Eglises. Les Ephésiens, les Magnésiens et les Tralliens, lui avaient envoyé leurs évêques avec des prêtres et des diacres. Ignace, sensiblement touché de ces marques de dévouement et de vénération, leur écrivit à

tous; et, dans ses lettres, rien n'est plus fréquemment enseigné que le dogme de la divinité du Sauveur, et l'obligation d'obéir aux évêques et aux prêtres comme à Jésus-Christ et aux Apôtres. Ainsi, il dit aux Ephésiens : « De même que Jésus-Christ, notre roi indéfectible, est la manifestation du Père; ainsi, les évêques, constitués sur les différents points du monde, sont la manifestation de Jésus-Christ. C'est donc un devoir de rester inséparablement unis à l'évêque. » — Saint Ignace recommande aux Magnésiens « d'être soumis à leur évêque, comme Jésus-Christ, selon la chair, l'est au Père, et les Apôtres au Christ, au Père et à l'Esprit. Vouloir tromper l'évêque visible, n'est-ce pas, dit-il, outrager Jésus-Christ, l'évêque invisible? » — Aux Tralliens, il dit : « Que tous respectent les diacres comme les ministres de Jésus-Christ, l'évêque comme l'image du Père, et les prêtres comme le sénat de Dieu et la compagnie des Apôtres. Sans cet ordre hiérarchique, il n'y a pas d'Eglise. » Dans un autre endroit, après leur avoir donné cet avis : « Gardez-vous des hérétiques et des séducteurs, » il ajoute : « Vous vous en garantirez, si, au lieu d'être enflés et superbes, vous demeurez inviolablement unis à Dieu, à Jésus-Christ, à l'évêque, et aux préceptes des Apôtres. » Il appelle Marie *la maîtresse de notre religion.* — Voici comment il parle aux fidèles de Smyrne : « Personne ne doit, sans l'évêque, rien faire dans l'Eglise. Où l'évêque paraît, que la multitude y soit, comme l'Eglise catholique est là où se trouve Jésus-Christ. Sans l'évêque, il n'est pas permis de baptiser ni de célébrer les agapes; et, en général, il n'y a d'agréable à Dieu, de sûr, de légitime, que ce qui se fait avec son approbation. C'est donc très-bien de considérer Dieu et l'évêque. Celui qui honore l'évêque est honoré de Dieu, et celui qui fait quelque chose à son insu, sert le démon. En un mot, tous ceux qui sont de Dieu et de Jésus-Christ sont avec l'évêque. Suivez-le donc comme des brebis suivent leur pasteur, etc. » — Le saint martyr donne constamment à Jésus-Christ le nom de Dieu, et d'une manière qui ne permet pas de douter qu'il ne le regardât comme le Dieu véritable.

Les lettres de saint Ignace furent recueillies par saint Polycarpe. Eusèbe et saint Jérôme en comptent sept. Leur authenticité est aujourd'hui incontestable et admise par les plus habiles

critiques, soit catholiques, soit protestants. Parmi ces derniers, les docteurs Usśérius et Isaac Vossius ont fait sur ces lettres les recherches les plus savantes et les plus consciencieuses.

Absurdité et contradiction des allégations protestantes contre l'existence d'une hiérarchie et d'un gouvernement ecclésiastiques, dans les premiers siècles.

Avec des monuments si formels et si clairs, comment Basnage, Blondel, Daillé et Moshein n'ont-ils aperçu ni évêques, ni hiérarchie dans les premiers siècles de l'Eglise? — Et comment M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation*, a-t-il pu écrire ces lignes : « Dans les premiers temps, la société chrétienne se présente comme une pure association de croyance et de sentiments communs; les premiers chrétiens se réunissent pour jouir ensemble des mêmes émotions et des mêmes convictions religieuses; mais on n'y trouve aucun magistrat institué, aucun système de doctrine arrêté, aucune discipline reconnue. A la fin du IVe siècle et au commencement du Ve, le Christianisme ne fut plus une croyance individuelle; il se constitua, et il eut un gouvernement, un clergé, une hiérarchie. »

Rapprochons ces paroles de M. Guizot de ces autres qu'on lit dans le même ouvrage : « Il est incontestable que les premiers fondateurs, ou, pour mieux dire, les premiers instruments de la fondation du Christianisme, les Apôtres se regardaient comme investis d'une mission spéciale, reçue d'en-haut, et, à leur tour, transmettaient à leurs disciples, par l'imposition des mains ou sous toute autre forme, le droit d'enseigner ou de prêcher. L'ordination est un fait primitif dans l'Église chrétienne. De là un ordre de prêtres, un clergé distinct, permanent, investi de fonctions et de droits particuliers. » — M. Guizot revient sur la même idée : « Dans les premiers monuments, dit-il, on voit poindre un corps de doctrine, des règles de discipline et des magistrats : magistrats appelés, les uns *presbyteri* ou *anciens*, qui sont devenus les prêtres; les autres, *episcopi* ou *inspecteurs* et *surveillants*, qui sont devenus les évêques; les autres, *diaconi* ou *diacres*, chargés du soin des pauvres et de la distribution des aumônes. » — Dans un autre endroit du même auteur, on lit encore : « Quand un certain nombre d'hommes se sont réunis dans des croyances religieuses communes, il leur faut un gouvernement; car il n'y a pas une société qui subsiste huit jours, que dis-je, une heure sans un gouvernement. A l'instant même où la société se forme, et par le seul fait de sa formation,

elle appelle un gouvernement qui proclame la vérité commune, lien de la société. La nécessité d'un pouvoir, d'un gouvernement de la société religieuse, comme de toute autre, est impliquée dans le fait même de l'existence de la société (1). » — On voit par tout ce qui précède, qu'en niant l'existence d'une hiérarchie sacrée et d'un gouvernement ecclésiastique dans les premiers siècles, M. Guizot est victorieusement réfuté par les monuments primitifs et par ses propres aveux. Telle est encore ici la force de la vérité que ses plus habiles adversaires sont obligés de lui rendre hommage et de devenir ses témoins.

Mort de Trajan. Adrien, empereur : son caractère. — An 117.

L'auteur de la troisième persécution, Trajan, usé autant par la débauche que par les guerres continuelles qu'il fit aux Barbares, mourut misérablement à Sélinonte, en 117, et laissa le trône à son cousin-germain Ælius Adrien. L'empire ne gagna rien à ce changement, et l'Eglise encore moins. Adrien, dit Bossuet, déshonora sa carrière par ses cruautés et ses honteux débordements. Sa jeunesse avait été celle d'un débauché. Il empoisonna sa femme Julia Sabine, petite-nièce de Trajan. Il donna aux Romains, dignes de ce présent, un dieu de plus dans la personne de son infâme Antinoüs. A ces vices, il joignit une superstition poussée à l'excès. Il se rendit à Athènes pour se faire initier aux mystères d'Eleusis. Il réglait tous les détails des sacrifices qui se faisaient à Rome; il voulut exercer lui-même la charge de grand pontife, et fut sacrificateur du temple d'Eleusis.

Adrien continue la persécution.

Avec de semblables penchants, il n'est pas étonnant qu'Adrien ait continué la persécution commencée par Trajan. L'Eglise perdit une foule de ses enfants dans le combat qu'il lui livra, et qui fut très-violent, au rapport de saint Jérôme. On cite entre autres, à Rome, saint Eustache avec toute sa famille; sainte Sophie avec ses trois filles; en Orient, sainte Zoé, fort célèbre parmi les Grecs, avec Hespère, son mari, ainsi que leurs deux enfants, Cyriaque et Théodule; à Tivoli, sainte Symphorose et ses sept fils, que l'empereur voulut juger en personne et qu'il fit expirer au milieu de diverses et horribles tortures. L'é-

(1) *Histoire de la civilisation,* tom. I, leçon 3e. — Gorini, tom. II, p. 260.

poux de Symphorose, le père de cette sainte famille, Gétule, et son frère Amance, tous les deux tribuns militaires, avaient déjà été mis à mort, pour la cause et l'amour de Jésus-Christ. — La fureur du tyran finit cependant par se calmer, à l'occasion de deux apologies que lui adressèrent, en 125, saint Aristide, philosophe chrétien d'Athènes, et en 131, saint Quadrat, évèque de la même cité, qu'Eusèbe nous représente comme un disciple des Apôtres. — Adrien fut même, dit-on, sur le point de mettre Jésus-Christ au rang de ses dieux; mais vers la fin de sa vie, sa haine contre le Christianisme reprit une nouvelle intensité. Il profana les saints lieux en les couvrant de monuments païens et de maisons de débauche. A l'endroit où Jésus-Christ était ressuscité, il plaça la statue de Jupiter, et celle de Vénus sur le Calvaire. A Bethléem, il fit planter un bois sacré en l'honneur d'Adonis, à qui il consacra la grotte où le Sauveur était né, etc.

Ces actes impies et sacriléges comblèrent la mesure des crimes d'Adrien. Il fut attaqué d'une hydropisie cruelle dans le palais de Tibur, où il avait prononcé la sentence de mort contre sainte Symphorose et ses enfants. Les remèdes ne lui procurant aucun soulagement, il tomba dans le désespoir; il demanda, à plusieurs reprises, du poison ou une épée pour s'ôter la vie. Personne ne voulant se rendre à ses coupables désirs, il se donna la mort en prenant de la nourriture avec excès.

Adrien rebâtit Jérusalem. — An 137.

Sous les règnes de Trajan et d'Adrien, les Juifs n'avaient cessé de troubler l'empire par leurs soulèvements. Adrien irrité les poursuivit à outrance, et consomma leur ruine pour jamais. Cinq cent mille furent immolés par le fer, sans compter une multitude innombrable qui périt par le feu, la faim et les maladies. Tous ceux qui restaient furent mis en vente dans la vallée de Mambré, où se tenait annuellement une foire pour les animaux. On transporta en Egypte ceux qui ne trouvèrent point d'acheteur. Leurs terres furent confisquées au profit du peuple romain.

Depuis la destruction de Jérusalem, les Romains avaient laissé construire quelques habitations sur l'emplacement de cette capitale, et elle se relevait peu à peu de ses ruines. Adrien

voulut achever de la rebâtir, mais avec l'intention d'en faire une colonie romaine. Il en changea le nom, la situation et le plan; il l'appela Ælia Capitolina, et défendit aux Juifs, sous peine de mort, d'y entrer ou même d'en approcher. Pour mieux les en éloigner, il fit placer sur la porte, du côté de Bethléem, un pourceau de marbre, animal que les Juifs avaient en horreur.

Talmud des Juifs.

Sous ces nouveaux coups de la vengeance divine, loin d'ouvrir les yeux à la lumière et de se repentir, les rabbins ou docteurs juifs travaillaient plus que jamais à s'aveugler eux-mêmes et à aveugler le reste de la nation. C'est vers ce temps qu'ils commencèrent à rédiger, sous le nom de *talmud* ou *doctrine*, une énorme compilation de leurs traditions orales. — Il y a deux talmuds : le premier est celui de Jérusalem, commencé sous le règne de l'empereur Adrien et achevé vers l'an 300 de Notre Seigneur. Le second est celui de Babylone, composé deux cents ans après le premier. Ils ont chacun deux parties : la *mischna* ou *seconde loi*, qui est le texte, et la *gémare* ou *ghémare*, c'est-à-dire *complément*, qui est le commentaire. La *mischna* du talmud de Jérusalem est du rabbin Juda Haccadosch; la *ghémare* est l'ouvrage de plusieurs autres rabbins qui ont vécu après lui. Cette première compilation est fort obscure, et les Juifs en font peu de cas. — Le talmud de Babylone fut rédigé par plusieurs rabbins qui s'étaient retirés dans la Babylonie, et y tinrent, pendant quelques siècles, des écoles de leur doctrine. La double collection forme treize volumes in-folio, écrits dans un jargon tiré de diverses langues. Le but de ce travail était d'obscurcir le vrai sens des prophéties qui regardent Jésus-Christ. On y trouve cependant des aveux favorables à la religion chrétienne. Mais ce qu'on y remarque surtout, dit Rohrbacher, c'est une multitude de fables, de rêveries et de puérilités, pareilles à celles des gnostiques et des païens, pour le cynisme et l'extravagance. Les traditions hébraïques y sont mêlées avec les pratiques de la magie empruntées aux Chaldéens, et grossies de la théurgie de la Cabale. Il y a des obscénités sans nom. Qu'on lise, dit M. des Mousseaux, le vrai talmud, et, à la vue des iniquités et des actes contre nature autorisés par la loi talmudique, on n'accusera pas de cruauté les princes chrétiens et les papes

gardiens de la civilisation, qui livraient aux flammes le talmud et condamnaient ses sectateurs à porter sur leurs vêtements une marque distinctive. — Le talmud de Babylone, dit le docteur Prideaux, est l'alcoran des Juifs; ils le mettent au-dessus de la loi de Moïse, et c'est là qu'ils puisent toute leur science, leur croyance et leur religion. — La *ghémare*, surtout, qui contient la masse des commentaires sans cesse entassés par les rabbins jusqu'au seizième siècle, est le vrai talmud. « La Bible, dit l'é» cole juive, est l'eau; la *mischna* est le vin; la *ghémare* est » la liqueur aromatique. Qui s'occupe de la Bible fait quelque » chose d'indifférent; qui s'occupe de la *mischna* mérite récom» pense; qui s'occupe de la *ghémare* fait de toutes les actions la » plus méritoire. » — La *ghémare* est donc aujourd'hui le vrai talmud, la prison des âmes qui sépare vraiment le Juif de la vie (1).

Antonin le Pieux, empereur. Il laisse persécuter les chrétiens. — An 138.

Avant de se donner la mort, l'empereur Adrien avait adopté Antonin pour successeur, et le sénat décerna au nouveau César le titre de *Pieux*, à cause de ses bonnes qualités. Juste, sage et modéré, Antonin pouvait mériter ce beau surnom aux yeux des païens; mais il alliait à ces vertus naturelles des défauts qui élevaient une barrière insurmontable entre lui et le Christianisme. Ainsi, non-seulement il souffrit, avec une coupable indifférence, le libertinage effréné de sa femme Faustine, mais il voulut en quelque sorte immortaliser cette prostituée couronnée, en lui consacrant un temple, et en lui faisant décerner les honneurs divins. Livré lui-même à de honteuses passions, il était l'esclave des plus viles créatures, qui disposaient à leur gré des faveurs et des charges de l'empire.

Ce mélange de vices et de vertus, dans la personne d'Antonin, se traduisit, par des effets analogues, dans sa conduite à l'égard des chrétiens. Il ne porta pas d'ordonnance contre eux; il fit même, dans un rescrit, un magnifique éloge de leurs vertus; mais il les laissa souvent immoler en son nom et en conséquence des édits précédents. « Les chrétiens, dit Bossuet, furent presque toujours persécutés, tant sous les bons que sous

(1) Voir *le Juif et le Judaïsme*, par M. le chevalier des Mousseaux. — *Monde*, 27 novembre 1869.

les mauvais empereurs. Ces persécutions se faisaient, tantôt par les ordres des empereurs et par la haine particulière des magistrats, tantôt par le soulèvement des peuples, et tantôt par des décrets prononcés authentiquement dans le sénat, sur les rescrits des princes ou en leur présence (1). » — Au nombre des martyrs qui scellèrent la foi catholique de leur sang, sous Antonin le Pieux, il faut compter le pape saint Télesphore, et, selon Fleury et Godescard, une dame romaine, nommée Félicité, aussi distinguée par sa sainteté que par sa naissance. Elle avait sept fils, élevés dans la crainte du Seigneur et dans la pratique de toutes les vertus. Après un long interrogatoire qui fut soumis à Antonin, cet empereur condamna lui-même à huit supplices différents tous les membres de cette sainte famille.

Nouvelles sectes de gnostiques. — De 105 à 170.

Pendant que, sous ces différents Césars, le glaive de la persécution continuait ses ravages dans le champ de l'Eglise, le Gnosticisme travaillait de toutes ses forces à y multiplier ses rejetons. Voici, avec leur nuance particulière, les nouveaux rameaux de cette plante funeste qui causa tant de préjudice à la moisson du Père de famille. — Basilide syrien enseigna, au rapport de saint Epiphane, que le monde n'avait pas été créé par l'Etre suprême, mais par des éons ou intelligences subalternes émanées de Dieu. Jésus-Christ, selon lui, était le premier des éons; dans son incarnation, il n'avait eu que l'apparence d'un homme; il n'était pas mort, mais Simon le Cyrénéen avait été crucifié à sa place. Basilide admettait en nous deux âmes, niait la résurrection des corps, et soutenait que Dieu ne pardonne que les fautes involontaires. Il posa le dualisme à la base de son système théogonique. Selon lui, deux pouvoirs rivaux, l'un bon, l'autre mauvais, ont existé de tout temps dans le silence de l'éternité, etc. — Elxaï, juif d'origine, faisait du Saint-Esprit un être féminin, *mère du Christ;* il lui donnait, ainsi qu'au Christ, un corps d'une grandeur prodigieuse. On ne sait si le Christ qu'il admettait était Dieu; il permettait de le renier dans la persécution et de sacrifier aux idoles, pourvu que le cœur n'y eût point de part. Elxaï était ennemi de la virginité et obligeait au mariage. Il fut un des chefs de la secte des Os-

(1) *Histoire universelle*, Ire partie.

séniens ou Osséens. — Saturnin, disciple de Ménandre, et contemporain de Basilide, condamnait le mariage, niait la résurrection de la chair, et la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'incarnation, et enseignait que la matière était le produit d'esprits relégués aux dernières limites du monde des intelligences. Selon lui, le Dieu des Juifs n'était qu'un ange mauvais, etc. — Carpocrate, autre disciple de Ménandre, rejetait comme un préjugé la distinction du bien et du mal, regardait Jésus-Christ comme un pur homme, et mettait Homère, Platon, Aristote, au même rang que lui. — Prodicus, disciple de Carpocrate, fonda la secte des Adamites, qui tenaient leurs assemblées dans la nudité la plus cynique, rejetaient le mariage et combattaient l'unité de Dieu, au rapport de Tertullien. — Cerdon, venu de Syrie à Rome, admettait deux principes, l'un bon, l'autre mauvais; il ne reconnaissait que l'Evangile de saint Luc; il fut condamné dans un concile tenu en Orient en 160, etc. — Marcion, fils d'un évêque de Synope et disciple de Cerdon, fut excommunié par son père, pour avoir enseigné qu'il n'y avait aucun rapport entre l'Ancien Testament, dont il était l'adversaire déclaré, et le Nouveau, et que le Christ n'avait qu'un corps apparent. Il fit un *évangile* apocryphe. Comme son maître Cerdon, il croyait à deux principes ou *dieux* différents. Il niait que Dieu ou le Fils de Dieu fût né; et cependant il admettait que Dieu avait été vraiment crucifié. On ne voit pas qu'il ait nié la divinité de Jésus-Christ. — Appelles, disciple de Marcion, soutenait que le corps de Jésus-Christ était céleste; il niait la résurrection de la chair, rejetait Moïse et les Prophètes, et disait que notre monde avait été créé par un ange de feu. Sous le prétexte que la question de Dieu est la plus obscure de toutes, il soutenait qu'il ne fallait pas discuter les croyances, que chacun devait demeurer dans celle qu'il avait embrassée, et que tous ceux qui croyaient au Crucifié seraient sauvés, pourvu qu'ils pratiquassent les bonnes œuvres. Il admettait un seul principe des choses, ajoutant qu'il n'appuyait sa persuasion à cet égard sur aucun motif; c'était pour lui, non une conviction raisonnée, mais une affaire de sentiment. Appelles, comme on le voit, était un philosophe indifférent sur la question de la nature divine. —Valentin, né en Egypte, et juif d'origine, n'ayant pu obtenir

l'épiscopat qu'il ambitionnait, attaqua l'enseignement catholique; il composa dans ce but un système vaste et confus, de la doctrine de Platon sur les idées, de la théogonie d'Hésiode, de la cosmogonie indienne de Bouddha et de l'Evangile de saint Jean. Il adopta surtout et développa longuement le système des éons, qu'il admit au nombre de trente, divisés en trois catégories principales, et sortis successivement et par couples d'un *dieu-abyme*, inconnu, insondable, placé au sommet de l'échelle des êtres. L'ensemble des éons, dont le nombre variait chez les différentes sectes, constituait le *pléroma*, la *plénitude*, la *totalité de la vie divine*. Les éons s'amoindrirent à mesure qu'ils s'éloignaient de la source primitive, et les derniers produisirent, par faiblesse ou par ignorance, le monde actuel. De là aussi le mal, fruit de l'infirmité ou de l'ignorance, et auquel on prétendait rendre le Dieu suprême d'autant plus étranger, qu'il ne s'était produit que par la défection des êtres les plus éloignés de lui. Ces éons successifs et gradués composant le *pléroma* avaient, dit M. Darras, la même mission que les Bôdhisattvas ou démiurges indiens, et isolaient le Dieu suprême de la matière créée. Selon Valentin, Jésus, éon rédempteur des derniers éons déchus, avait apporté du ciel un corps spirituel ou céleste. Il entra dans le monde par la vierge Marie, « comme l'eau traverse un canal, » etc., etc. La morale de cet hérésiarque était à peu près semblable à celle de Carpocrate. Il eut une foule de disciples : Héracléon, Marc, Ptolémée, Colorbase, Second, etc., qui répandirent et modifièrent sa doctrine. Elle fut condamnée partout et sous toutes ses formes : en Sicile, l'an 125, dans un concile tenu contre les Héracléonites; à Pergame en Asie, l'an 152, dans un concile assemblé contre Colorbase, et à Lyon dans deux conciles réunis en 197 et 199. — On compte encore une foule d'autres gnostiques que les auteurs s'accordent à qualifier de sectes abominables, tels que les Antitactes ou contraires, qui disaient que le péché n'est pas un mal; les Caïnans ou Caïnites, qui, par un étrange renversement d'idées, honoraient le fratricide Caïn; les Ophites ou *Serpentins*, pleins de vénération pour l'ancien serpent, qui avait répandu la science du bien et du mal; les Borboriens, les Barbéliotes, les Socratiques, les Stratiotiques, les Naasians, les Phibionites, les Rachéans, etc., etc.

On distingue dans la gnose deux courants généraux : la gnose alexandrine et la gnose syrienne. Les gnostiques alexandrins voyaient dans le démiurge créateur ou organisateur et législateur du monde, l'organe du Dieu suprême; les gnostiques syriens en faisaient un être absolument hostile au Dieu suprême. De là, pour les premiers, plus de modération en général, et moins de dévergondage envers la matière, les corps, le mariage, etc. — Les chefs de la gnose alexandrine furent Basilide et Valentin. A la gnose syrienne appartiennent Saturnin, Cerdon, Marcion, Tatien, Carpocrate, etc.

Doctrine commune aux Gnostiques.

Quoique les sectes gnostiques eussent des noms différents, et qu'elles se distinguassent entre elles par des erreurs diverses, quelquefois même opposées, elles avaient cependant un certain nombre de principes communs. Ainsi, le but principal de tous les gnostiques était de rechercher l'origine du mal sur la terre, d'expliquer l'état de misère où l'homme se trouve ici-bas, et de le concilier avec les attributs divins. Voici, à cet égard, quelques-unes de leurs questions : Comment faut-il se représenter la création? — Comment Dieu, pur esprit, peut-il être l'auteur d'un monde matériel si contraire à son essence? — Si Dieu est parfait, d'où vient l'imperfectiou de ce monde? — D'où vient le mal, si un Dieu saint est le créateur de l'homme? — D'où vient, parmi les hommes, la grande diversité des natures, depuis les plus nobles jusqu'aux plus réprouvées? etc. — Ceux qui posaient ces vieux et perpétuels problèmes, ne saisissant pas bien les solutions que l'Église leur fournissait sur l'origine du mal, sur la production du monde, etc.; ou bien les trouvant trop simples, recoururent aux principes des philosophes grecs et orientaux, dont ils firent comme un supplément aux dogmes catholiques, et qu'ils allièrent avec eux de mille manières différentes (1). — De là, ils admirent tous l'éternité de la matière, et en attribuaient l'organisation actuelle à de mauvais génies ou à des éons subalternes, *démiurges*. — Le système oriental et panthéiste de *l'é-*

(1) La gnose, dit un auteur, n'était qu'un mélange incohérent d'idées chrétiennes et d'opinions dualistes et panthéistiques. — « La famille gnostique, dit Newman, fait communément remonter son origine à une race mixte qui avait associé l'orientalisme et la révélation. » — Les sombres et bizarres constructions de la *Gnose* furent élevées,

manation et des *éons* fut aussi communément adopté parmi ces sectaires. — Beaucoup enseignèrent la doctrine des deux principes; la plupart nièrent la divinité de Jésus-Christ, comme Cérinthe, Ebion, les deux Théodote, Artémon; la réalité de la rédemption divine, etc., et tous, sans exception, pratiquèrent la morale la plus dégradante et la plus infâme. Leurs désordres, dit Tertullien, ne se bornaient point à des crimes vulgaires. Il leur fallait des forfaits monstrueux. — Leur dépravation n'était surpassée que par leur orgueil, dont elle fut sans doute le châtiment. Chacune de ces sectes s'efforçait de faire prévaloir son opinion, et prétendait avoir seule la lumière et la sagesse véritables. De là le nom de *gnostiques* qu'elles s'arrogèrent toutes et qui signifie *sages*, *savants*, *éclairés*. — Le nom grec répond au mot latin *agnitio*. — Le Gnosticisme, comme on le voit, espèce de *pandémonium* universel, ne fut donc pas une secte unique, mais un ramas de sectes variées, qui se remuaient et pullulaient toutes dans le même fond d'erreur, comme des vers dans un tombeau. Ce fut, est-il dit dans le *Dictionnaire encyclopédique de la théologie catholique*, ce fut une des plus grandes perturbations de l'esprit humain; et on ne sait s'il faut plus s'étonner de la hardiesse de ceux qui osèrent donner pour la vérité tous ces rêves de leur imagination, que de la myopie maladive de ceux qui consentirent à les adopter. Ainsi, le limon humain, sur lequel opère l'Eglise, était au berceau de la religion ce qu'il est de nos jours; et la grande puissance de l'Eglise et de la grâce consiste à triompher de toutes ces défaillances et à édifier pour l'éternité avec des matériaux constamment ruineux. — Tel est le portrait que nous tracent des gnostiques tous les Pères de l'Eglise et les auteurs contemporains; et cependant on n'a pas craint, de nos jours, dans des livres mensongers, de réhabiliter leur mémoire, et de les présenter comme les sages de leur époque et les défenseurs éclairés de la vérité, de la liberté et de la dignité humaines.

écrit l'auteur de la *Vie* de saint Jean Chrysostome, avec des matériaux empruntés à toutes les doctrines et à tous les sanctuaires, à l'Inde et à la Perse, à la Chaldée et à l'Egypte, à Moïse et à Pythagore, à la Cabale et à l'Evangile. — (Voyez aussi *Hist. du dogme*, tom. I.)

Identité de la doctrine de l'Eglise primitive avec celle de l'Eglise actuelle.

Comme ces hérétiques se disaient tous chrétiens, l'horreur et le mépris qu'inspiraient l'absurdité, la bizarrerie de leurs dogmes et l'infamie de leur morale, retombèrent souvent sur le Christianisme lui-même, soit que les païens ne se donnassent pas la peine d'examiner, soit que leur malignité se plût à confondre avec les chrétiens tous les sectaires qui en prenaient le nom. De là, contre les fidèles, les accusations d'assemblées nocturnes et infâmes, de festins homicides, d'exécrables orgies, etc. — Mais incorruptible et immuable, l'Eglise repoussa toujours avec horreur ces sectes abominables, assembla contre elles de nombreux conciles, et défendit constamment, contre leurs attaques, les dogmes de l'unité de Dieu, de la création, du péché originel, de l'incarnation et de la rédemption, de la divinité de Jésus-Christ, le miracle de sa résurrection, la résurrection générale des corps, ainsi que l'inspiration et l'autorité des deux Testaments, la différence du bien et du mal, l'excellence de la virginité, la sainteté du mariage, celle de nos sacrements en général que les gnostiques ne pouvaient concilier avec l'opinion qu'ils se faisaient de la matière, etc., etc. — On voit par là, combien la méthode et l'enseignement actuels de l'Eglise sont conformes à la conduite et à la doctrine de l'Eglise primitive.

Aveu des Gnostiques, sur les miracles de Jésus-Christ.

Il y a ici une autre remarque importante à faire, c'est que, selon le témoignage unanime des auteurs, tous les gnostiques, quels que fussent leurs sentiments sur la divinité de Jésus-Christ, convenaient de la vérité de ses miracles; plutôt que de les rejeter, ils modifiaient leurs propres systèmes. Il fallait donc que ces prodiges fussent bien incontestables. Car les plus incorruptibles, les plus éclairés et les plus irrécusables témoins d'un fait, ce sont sans contredit des philosophes et des sectaires entêtés, qui sont forcés de l'admettre, malgré leur orgueil indomptable et leurs divisions sur tout le reste. — Les sectes gnostiques reconnaissaient aussi toutes le Fils et le Saint-Esprit, etc. (1).

(1) Baronius, *Annal.* — Baluze, *in nova collect.* — *Abrégé chronol. de l'Hist. eccl.* — Receveur. — Newman. — Mgr Ginoulhiac, év. de Grenoble, *Hist. du dogm. cath.*, tom. I, p. 178, 319-321 ; tom. II, p. 176, 181-191, 208-209. — Darras, t. VII, p. 68.

Erreur des millénaires.

A côté du Gnosticisme, croissait l'erreur des millénaires. Elle consistait à croire qu'à la fin du monde, il y aurait une première résurrection pour les justes; et que Jésus-Christ, revenant sur la terre, y établirait, pendant mille ans, un royaume temporel où les saints seraient vengés de leurs ennemis et jouiraient d'une grande félicité, en attendant le jugement dernier et un bonheur encore plus parfait dans le ciel. — Venue primitivement des Juifs, au rapport de saint Jérôme et de Mosheim, cette erreur avait été enseignée plus tard par quelques gnostiques; mais ce qui l'accrédita surtout, ce fut l'autorité de saint Papias, disciple de saint Jean et évêque d'Hiéraple en Phrygie. — C'était un homme d'une rare vertu, d'un esprit cultivé, mais borné, étroit, simple et crédule. Il composa, sous le titre d'*Exposition des Oracles ou Discours du Seigneur,* cinq livres dont il ne nous reste que des fragments, qui, au jugement d'Eusèbe, donnent une mauvaise idée de sa critique et de son goût. Il y adopta l'opinion des millénaires, sur laquelle l'Eglise n'avait encore porté aucun jugement, et qui ne fut condamnée qu'au IVe siècle par le pape saint Damase, du moins selon quelques auteurs. Saint Justin, saint Irénée, Tertullien, Lactance et plusieurs autres moins connus embrassèrent le sentiment de Papias, se fondant sur un passage très-obscur de l'Apocalypse. — Mais, il y avait une différence essentielle entre le millénarisme de ces saints personnages et celui des gnostiques. Selon ces derniers, le règne de mille ans était un point de doctrine hors de doute, et la félicité des justes devait y consister en festins et en jouissances sensuelles. Les Pères millénaires, au contraire, rejetant cette idée grossière, croyaient que, durant le règne de mille ans, les justes jouiraient d'une félicité spirituelle, dont seraient exclues toutes les voluptés des sens. De plus, ce n'était pas un dogme à leurs yeux, mais une simple opinion. Saint Justin dit formellement qu'il y avait des chrétiens *fervents et d'une pieuse et pure doctrine* qui étaient d'un sentiment contraire. Il faut aussi remarquer, avec Bergier, que cette opinion est loin d'avoir eu pour elle l'unanimité des Pères.

Celse, philosophe épicurien.

L'Eglise n'avait pas seulement à combattre les hérétiques, mais encore les philosophes et les savants du Paganisme. Le plus célèbre de ceux qui parurent alors fut l'épicurien Celse. Il

publia, sous le titre imposant de *Discours véritable*, un livre rempli de calomnies, où il entassa presque toutes les objections que l'on peut faire contre la religion. Le philosophe épicurien, dont la physionomie a un trait de ressemblance avec celle de Voltaire, y mêle l'injure et la raillerie à la discussion, et présente la plupart des arguments qui ont été répétés depuis par les incrédules des derniers siècles. — On y trouve cependant des aveux importants sur la réalité des miracles de Jésus-Christ, qu'il attribue à la magie, sur les rapides progrès du Christianisme, et sur les violentes persécutions qu'on lui suscita. On y voit surtout que le dogme de la divinité de Jésus-Christ était clairement enseigné par les chrétiens, puisque l'épicurien en fait l'objet de toutes ses attaques. — Le *Discours véritable* n'est pas parvenu jusqu'à nous, et nous ne le connaissons que par de nombreuses citations qui se trouvent dans une savante réfutation faite par Origène, et dont nous parlerons, quand il sera question des écrits de ce grand homme.

Premiers Pères apologistes.

Assaillie, d'un côté, par l'hérésie et par la philosophie, et décimée, de l'autre, par le glaive des persécuteurs, l'Eglise reçut du ciel des secours proportionnés à ses dangers. Ce fut, en effet, au milieu de ces terribles épreuves, que parurent ces hommes hardis et courageux, connus sous le nom de *Pères apologistes*, qui, du pied de l'échafaud, défendirent la foi contre les tyrans (1). — Les premiers avaient été saint Quadrat et saint

(1) On a donné le nom de *Pères apostoliques* à ceux qui avaient succédé immédiatement aux Apôtres et avaient reçu la foi de leur bouche même. On en compte généralement cinq : saint Barnabé ou l'écrivain auquel est attribuée l'Epître qui porte son nom; Hermas; saint Clément de Rome; saint Ignace d'Antioche et saint Polycarpe. — Beaucoup d'auteurs comptent aussi parmi lés Pères apostoliques, saint Denys l'Aréopagite. — Il y a deux caractères essentiels à distinguer dans les Pères en général : celui de témoins ou de juges de la doctrine publique de l'Eglise de leur temps, et celui de docteurs particuliers. Comme témoins de la tradition de l'Eglise, lorsqu'ils s'accordent unanimement, leur autorité est irréfragable, parce que leur témoignage est, en ce cas, inséparable de la tradition elle-même. Comme docteurs particuliers, ils peuvent avoir des opinions singulières, des manières incomplètes ou inexactes de concevoir certains dogmes. Ce ne sont pas leurs conceptions personnelles, mais leur foi et leur enseignement public qui font règle. (*Hist. du dogm.*, t. I, p. 355. — *Introduct.*, p. 25-39-47.)

Aristide, qui adressèrent, comme nous l'avons dit, leurs remontrances à l'empereur Adrien. Leurs apologies furent très-remarquables, au rapport de Lampride, et produisirent une impression profonde sur l'esprit de ce prince. Il ne nous reste plus qu'un fragment de celle de saint Quadrat, conservé par Eusèbe. On y lit le passage suivant, sur les miracles de Jésus-Christ : » Les miracles du Sauveur subsistent toujours, parce qu'ils étaient réels et véritables. Les malades qu'il a guéris, les morts qu'il a ressuscités, n'ont pas seulement paru un instant, ils sont restés sur la terre avec Lui; ils ont vécu longtemps après son départ, et quelques-uns même ont prolongé leur carrière jusqu'à notre époque. »

S. Justin. Sa grande Apologie. — An 150.

Le plus célèbre apologiste de cette époque fut saint Justin. Né à Naplouse ou Flavia-Neapolis, autrefois Sichem ou Sicar, ancienne capitale de la Samarie, selon Josèphe, et élevé dans le Paganisme, il voulut connaître les différentes sectes des philosophes. Il s'adressa tour à tour aux stoïciens, aux pythagoriciens, aux académiciens; mais il fut loin d'en recevoir les lumières qu'il cherchait. Enfin, un jour qu'il se promenait seul sur le bord de la mer, qui baigne les côtes de sa patrie, il aperçut, en se retournant, un vieillard qui le suivait de fort près (1). Frappé de son port majestueux, ainsi que d'un certain mélange de douceur et de gravité qui paraissait dans sa personne, Justin l'aborde, et la conversation s'engage sur l'excellence de la philosophie. Le vieillard convainquit Justin que les plus célèbres philosophes du Paganisme s'étaient trompés, et qu'ils n'avaient bien connu ni Dieu, ni l'homme : « Je crois, au reste, » dit-il, que vous aimez les discours et non pas les œuvres; que » vous cherchez la science et non pas la pratique de la vertu;..... » nous, nous parlons peu et nous agissons beaucoup. » Frappé de ce langage, Justin demanda à qui il fallait s'adresser pour connaître la vérité et arriver à la pratique de la vertu. Le vieillard lui indiqua les saintes Ecritures. Justin les lut; éclairé par cette lecture, et frappé d'ailleurs des vertus et du courage des

(1) Selon quelques auteurs, ce vieillard était un chrétien instruit et zélé. — Le P. Hallois pense que c'était un ange. — Tillemont et Dom Maran regardent cette dernière conjecture comme probable et l'appuient de plusieurs raisons.

martyrs, il se convertit dans les dernières années du règne d'Adrien, de l'an 132 à 138. — Il fut si fervent et si zélé, qu'il alla enseigner publiquement le Christianisme à Rome, gardant, pour honorer la foi, son manteau de philosophe. Il est même probable qu'il y reçut la prêtrise, d'autres disent le diaconat seulement, et fit partie du clergé romain. Son école est la première qu'on puisse citer dans les annales de l'Eglise. — Justin composa un grand nombre d'ouvrages pour la défense de la foi. Le plus important est sa grande *Apologie* qu'il adressa à l'empereur Antonin, et à ses deux fils adoptifs, Marc-Aurèle et Lucius Verus, gendre de Marc-Aurèle. Il y mit hardiment ce titre : « A l'empereur Titus, Ælius, Adrien, Antonin, pieux, auguste, césar; et à son fils, Vérissime, philosophe; et à Lucius, philosophe, fils de César selon la nature, et de l'empereur par adoption, amateur de la science; et au sacré sénat, et à tout le peuple romain, pour les personnes de toutes conditions, qui sont haïes et maltraitées injustement : Justin, fils de Priscus, l'un de ces persécutés, présente cette requête. »

Après ce courageux début, Justin commence en ces termes : « La raison nous enseigne que ceux qui sont véritablement pieux et philosophes, n'aiment et ne recherchent que la vérité. On vous nomme partout pieux et philosophes; on dit que vous observez la justice et que vous aimez la science. On verra par les effets ce qu'il faut en croire; car nous prétendons ne rien vous dissimuler dans cet écrit, mais vous demander une justice exacte et rigoureuse. Qu'on informe contre nous, et, si les crimes qu'on nous reproche sont prouvés, qu'on nous punisse comme ils le méritent, ou même plus sévèrement encore; mais si l'on ne découvre rien de criminel dans notre conduite, la raison ne vous permet pas de condamner des innocents sur de vagues accusations, et pour complaire à une multitude aveugle. » — Il démontre ensuite, avec le même ton de fermeté et de haute raison, la vérité de la religion chrétienne par une foule de preuves; puis, il en expose la doctrine. — Le saint apologiste parle de la Trinité en ces termes : « Nous adorons le véritable Dieu, le Père éternel, auteur de toutes choses; son Fils Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et l'Esprit-Saint qui a parlé par les Prophètes. » — Abordant le mystère

de la génération du Verbe, il dit « qu'il est le seul Fils de Dieu, proprement dit : étant son Verbe, son premier-né, et fait homme par sa volonté. Ceux qui prennent le Fils pour le Père font voir qu'ils ne connaissent pas le Père, et ne savent pas même que le Père de l'univers a un Fils qui est aussi Dieu. » — Il ne s'exprime pas moins clairement sur l'Eucharistie : « Cette nourriture que nous appelons Eucharistie, ne peut être prise que par ceux qui croient la vérité de notre doctrine, qui ont été régénérés par le baptême, et qui vivent conformément aux préceptes de Jésus-Christ; car nous ne la prenons pas comme un pain ni comme un breuvage ordinaire; mais nous savons qu'ayant été consacrés par les paroles que le Verbe de Dieu nous a enseignées, ils sont devenus le corps et le sang de Jésus-Christ, qui s'est fait homme pour l'amour de nous. » — Un peu plus bas, il ajoute : « Nous nous assemblons le dimanche, parce que c'est le premier jour où Dieu fit le monde, et que le même jour Jésus-Christ est ressuscité d'entre les morts (1). On lit dans l'assemblée les écrits des Apôtres et des Prophètes; après quoi, celui qui préside fait un discours pour exhorter les fidèles à la pratique de la vertu; puis, on offre le pain et le vin pour être consacrés et distribués, comme je l'ai dit (2). » — Dans un

(1) Le dimanche que les païens nommaient le *Jour du soleil* avait été substitué par les Apôtres au samedi des Juifs, immédiatement après la résurrection du Sauveur.

(2) L'objet capital de ces assemblées était la célébration du saint sacrifice, auquel on donnait les différents noms de *cène*, de *fraction du pain*, d'*oblation*, de *collecte* (*collecta*, *assemblée*), d'*eucharistie*, de *liturgie* (*office public*). Voici l'ordre suivi : On lisait quelques passages de l'Ancien Testament, puis du Nouveau. La lecture de l'Evangile était suivie de l'explication et exhortation faites par l'évêque ou le prêtre. On offrait les dons, c'est-à-dire, le pain et le vin mêlé d'eau, selon l'ordre du pape Alexandre Ier. Les paroles de la consécration étaient prononcées sur la matière du sacrifice. On récitait en commun l'Oraison dominicale, le célébrant communiait et faisait distribuer l'Eucharistie aux assistants par les diacres. Régulièrement tous les fidèles présents devaient y participer. Les enfants même, au commencement, recevaient le sacrement de l'autel. La communion était distribuée sous les deux espèces, etc. — Outre la célébration des saints mystères, des prières publiques réunissaient les chrétiens aux différentes heures du matin et du soir ; la récitation ou le chant des

autre ouvrage de saint Justin, son *Dialogue avec Triphon*, on lit encore, au sujet du même dogme, que le sacrifice eucharistique était celui qui, suivant la prédiction de Malachie, devait être offert en tout lieu : « Oui, dit-il, voilà ce que le Seigneur a prédit touchant les sacrifices que nous offrons partout, c'est-à-dire, touchant le pain et la coupe eucharistiques, qui, comme nous avons vu, ne sont pas un aliment commun et un breuvage ordinaire, mais la chair et le sang du Verbe de Dieu incarné. » — Le saint docteur ne pouvait être plus formel et plus précis sur le sacrement et sur le sacrifice de nos autels.

Un autre passage du *Dialogue avec Triphon* atteste la grande et miraculeuse diffusion du Christianisme à cette époque. L'auteur y dit : « De tous les peuples grecs ou barbares, quels que soient leurs noms ou leurs mœurs, soit qu'ils habitent sous des tentes, soit que, errants au milieu des déserts, ils transportent leurs demeures dans des chariots couverts, il n'en existe point chez qui on n'offre des sacrifices, au nom de Jésus-Christ, au Père créateur de toutes choses. » — Un peu plus tard, saint Jérôme pourra ajouter : « Le Christianisme a pénétré dans l'ex-
» trême Orient, chez les Perses et les Indiens; l'Arménien a dé-
» posé son carquois; les Huns chantent les psaumes de David;
» le soleil de la foi a échauffé les glaces de la Scythie; le Gète à
» la rouge chevelure, au regard sauvage, promène des églises
» sous ses tentes, etc. » — Ailleurs, on trouve ces belles paroles de saint Justin : « De même que l'on taille souvent les branches fécondes de la vigne, pour faire naître des bourgeons plus abondants et plus forts; de même les païens, sans le vouloir, en usent avec nous : car le peuple chrétien est un cep planté par Dieu le Père et par Jésus-Christ le Sauveur. »

Saint Justin finit ainsi sa grande *Apologie :* « Si la doctrine

psaumes faisait le fond de ces offices. Les matines semblent avoir succédé au sacrifice du matin de l'ancienne loi. Les vêpres tenaient la place du sacrifice du soir, et ont été instituées pour sanctifier le commencement de la nuit. Les prières de tierce, de sexte, de none passèrent aussi dans les usages des chrétiens, qui les conservèrent après les avoir reçues des Juifs. On en trouve des traces dans les *Actes* des Apôtres et dans les auteurs des premiers siècles. (*Hist. de l'Egl.*, par M. Darras, t. I, p. 64, 65, 76.)

que nous venons de vous exposer vous semble raisonnable, respectez-la comme elle le mérite; si vous la jugez sans valeur, méprisez-la, mais ne condamnez pas à mort, pour cela, des hommes qui n'ont fait aucun mal; d'autant plus que vous ne dites rien à ceux qui adorent des arbres, des fleuves, des rats, des chats, des crocodiles et autres animaux. » — D'après le témoignage d'Orose et de Zonaras, cette Apologie fit une forte impression sur Antonin, et le rendit favorable aux chrétiens. Un décret de ce prince, dont l'authenticité est aujourd'hui reconnue, ne laisse plus de doute à ce sujet.

Question de la Pâque entre le pape S. Anicet et S. Polycarpe. — An 158.

Pendant le calme qui suivit, saint Polycarpe, disciple de saint Jean, ami de saint Ignace d'Antioche, maître de saint Irénée et évêque de Smyrne, vint à Rome, sous le pontificat de saint Anicet, dixième pape, afin de le consulter sur plusieurs points de discipline, et particulièrement sur la célébration de la Pâque. Pour comprendre cette dernière question, il faut savoir, dit Bergier, qu'afin d'imiter l'exemple de Jésus-Christ, les chrétiens de l'Asie Mineure, la métropole d'Ephèse surtout et les églises de sa dépendance, avaient coutume de manger un agneau, le soir du quatorzième jour de la lune de mars, comme font les Juifs, et de nommer, comme eux, ce repas la Pâque. A Rome et dans toutes les autres églises du monde, on retardait le repas de l'agneau pascal jusqu'à la nuit du samedi-saint, afin de l'unir à la solennité de la Résurrection. C'est à cet usage que fait allusion la Préface qui se chante à la bénédiction du cierge pascal, où le célébrant dit : « Dans cette nuit est immolé le véritable Agneau, par le sang duquel sont consacrées les maisons des fidèles. » — Quant à la fête de la Résurrection elle-même, les églises de l'Asie Mineure la célébraient constamment trois jours après le quatorze de la lune de mars, que ce fût un dimanche ou non. Partout ailleurs, au contraire, cette grande solennité était invariablement fixée au premier dimanche, qui suivait le quatorzième jour de la lune de mars. — Après un mûr examen de ces usages différents, saint Anicet et saint Polycarpe convinrent de ne pas rompre les liens de la charité pour ce point de discipline, sur lequel chaque église garda pour lors sa coutume particulière. La chose en étant ainsi réglée, les deux saints participèrent ensemble aux sacrés mystères, et Anicet, pour ho-

norer l'illustre Polycarpe, *voulut* qu'il consacrât la divine Eucharistie dans son église.

Mort d'Antonin le Pieux. Marc-Aurèle, son caractère. — An 161.

Cette question s'agita sur la fin du règne de l'empereur Antonin le Pieux, qui mourut en 161, et eut pour successeur Marc-Aurèle, son gendre et son fils adoptif. — Toujours en guerre, et cependant toujours prêt à donner la paix à ses ennemis et à l'empire, Marc-Aurèle fut un grand empereur. Ayant reçu de la nature d'excellentes qualités qu'une éducation soignée développa encore, il passa pour un philosophe et même pour un sage distingué du Paganisme. Mais, selon la remarque de Tillemont, la sagesse païenne est bien loin de la sagesse véritable et de la règle éternelle de la vraie vertu; car, avec sa réputation de philosophe, Marc-Aurèle fut un prince faux, altier, superstitieux à l'excès, égoïste et corrompu par système. Marié à Faustine, fille de l'empereur précédent et véritable Messaline, au lieu de la contenir dans le devoir, il se déshonorait lui-même en flattant et en récompensant ses complices. Bien plus, il porta le cynisme et l'impiété jusqu'à mettre cette prostituée au nombre des déesses. Il lui éleva un temple et lui fit offrir des sacrifices (1).

Quatrième persécution sous Marc-Aurèle. — An 161.

Avec cette perversité, l'empereur Marc-Aurèle pouvait persécuter les chrétiens, aussi bien que ses prédécesseurs Trajan et Adrien. — Il était d'ailleurs, dit Bossuet, prévenu par les calomnies dont on chargeait leur religion. — Ce prince se piquait aussi de philosophie; or, le Christianisme n'avait pas d'ennemis plus irréconciliables que les philosophes, dont il humiliait l'orgueilleuse raison, condamnait les erreurs et détruisait l'influence. — Le trône impérial, au reste, étant fondé sur un despotisme arbitraire, et soutenu par toutes les institutions du Paganisme, il était toujours facile de prévenir et d'irriter les Césars contre la religion nouvelle, dont les principes divins et immuables, fixant et consacrant tous les droits de Dieu et de l'homme, renversaient de fond en comble toutes les folies païennes et opposaient une barrière insurmontable aux excès du pouvoir. On la présentait comme une vaste conspiration contre l'autorité des empereurs. Ceci fait comprendre pourquoi,

(1) Jules Capitolin. — Dion Cassius.

selon la juste remarque de Bossuet, le Christianisme fut persécuté sous les bons comme sous les mauvais princes. — Marc-Aurèle persécuta donc les chrétiens et avec violence. On en arrêta un grand nombre. Les uns furent tellement déchirés à coups de fouet, que le sang ruisselait de leurs veines et qu'on découvrait jusqu'à leurs entrailles; les autres, étendus sur des chevalets et soumis à des tortures affreuses, étaient ensuite traînés, tout couverts de plaies, sur des têts et des pierres aiguës.

Martyre de S. Polycarpe. Culte rendu à ses reliques

An 166.

Saint Polycarpe, évêque de Smyrne depuis soixante-dix ans, fut un des plus célèbres martyrs de cette persécution. Traduit devant le proconsul, à l'âge de cent ans, selon Tillemont, ou de cent vingt, d'après Basnage, le vieil athlète de Jésus-Christ fut sommé de trahir et de maudire son divin Maître. « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit Polycarpe, et je n'en ai reçu que du bien; comment voulez-vous que je l'abandonne? » Le proconsul irrité le condamna au feu; mais, les flammes formèrent comme une voûte autour du saint martyr et l'épargnèrent miraculeusement, en sorte qu'on fut obligé de le percer d'un coup d'épée. — Les chrétiens de Smyrne recueillirent ses ossements avec le plus grand respect, et, dans une lettre qu'ils adressèrent, à cette occasion, à l'Eglise de Philadelphie, ils s'expriment ainsi : « Nous avons renfermé dans un lieu convenable ces reliques, plus précieuses que l'or et les pierreries, et nous espérons que Dieu nous fera la grâce de pouvoir nous y assembler tous les ans pour célébrer avec joie la fête du bienheureux martyr, afin d'honorer la mémoire de ceux qui ont combattu généreusement, et d'animer par leur exemple ceux qui viendront dans la suite. » — Il ne nous reste de saint Polycarpe qu'une seule lettre, si vénérée des Eglises d'Asie, qu'on la lisait encore publiquement trois cents ans après sa mort. — Son zèle pour la pureté de la foi était si grand, que lorsqu'il entendait proférer quelque erreur, il s'enfuyait en criant : « Ah! grand Dieu, à quel temps m'avez-vous réservé! » On dit qu'ayant rencontré Marcion à Rome, cet hérésiarque lui demanda s'il le connaissait. « Oui, répondit le saint évêque, saisi d'horreur, je te connais pour le fils aîné de Satan. » Une autre fois, ayant vu Cérinthe entrer dans un bain :

« Fuyons, s'écria-t-il, de peur que la maison ne tombe sur nous. » — Les souvenirs qu'a laissés saint Polycarpe, dans l'antiquité ecclésiastique, sont empreints de la grandeur apostolique. Autour de lui, comme autour de Paul et de saint Jean, se groupait un essaim de disciples fidèles. Ces pépinières apostoliques furent comme le premier germe de l'institution des séminaires régularisée par le concile de Trente.

Martyre de S. Justin. — An 167.

A la vue du sang des chrétiens qui coulait de toutes parts, saint Justin éleva de nouveau la voix en leur faveur, et présenta à l'empereur Marc-Aurèle sa seconde *Apologie*. Mais cette fois il paya de sa tête sa courageuse démarche. Le préfet de Rome, Rusticus, le fit battre de verges et décapiter avec plusieurs de ses disciples.

Autres Pères apologistes. — Vers l'an 170.

Trois autres apologistes, saint Méliton, évêque de Sardes, saint Apollinaire, évêque d'Hiéraple, et Athénagore, philosophe chrétien d'Athènes, furent alors suscités du ciel pour adresser de nouvelles remontrances à l'empereur. — On voit, par l'apologie d'Athénagore, que les païens reprochaient ordinairement aux chrétiens trois crimes : l'athéisme, l'inceste et les repas de chair humaine. Le dogme de l'unité de Dieu, une interprétation absurde de celui de l'Eucharistie, où le chrétien communie au corps et au sang de Jésus-Christ sous les espèces sacramentelles, l'ignorance ou la mauvaise foi qui confondait les chrétiens avec les gnostiques, expliquent ces calomnieuses accusations dans la bouche des païens. — Eusèbe et saint Jérôme disent que les apologies de saint Méliton et de saint Apollinaire, furent très-remarquables, mais il ne nous en reste que des fragments. Dans un de ces fragments, saint Méliton enseigne de la manière la plus claire que « Jésus-Christ est véritablement Dieu avant tous les siècles, et véritablement homme depuis sa naissance de la sainte Vierge. »

Catalogue des livres de l'Ancien Testament, par S. Méliton.

Il avait composé plusieurs autres ouvrages qui sont aussi perdus, excepté un catalogue des Livres de l'Ancien Testament conservé par Eusèbe. Cet écrit ne contient que les Livres insérés dans le canon des Juifs. Le but de l'auteur, dit Bérault-Bercastel, était de faire connaître aux chrétiens de son temps, non le canon des différentes Églises par rapport aux Livres de l'Ancien Testament, mais seulement l'ancien canon des Juifs. Il y a

cependant omis le Livre d'Esther, quoique reçu par eux (1). Ce catalogue des divines Écritures est le plus ancien qui se trouve dans les auteurs ecclésiastiques; il a été suivi par différents Pères, dont quelques-uns y ajoutaient seulement le Livre d'Esther. Mais la plupart d'entre eux ne laissent pas de citer, comme sacrés et divins, divers autres Livres en nombre plus ou moins grand, que l'Eglise a insérés depuis dans le canon. — D'un autre côté, les savants de la Synagogue, que saint Méliton avait consultés dans différents voyages entrepris pour cela, admettaient aussi comme divins et inspirés d'autres Livres que ceux qui étaient renfermés dans le canon d'Esdras. — C'est donc à tort que les hérétiques modernes prétendent opposer le sentiment de la Synagogue et des Pères des premiers siècles au sentiment de l'Église, qui alors ne s'était pas encore prononcée sur cette question. Depuis, elle a décidé ce point comme beaucoup d'autres, et elle a ajouté au canon de la Synagogue décrit par saint Méliton, les Livres d'Esther, de Tobie, de Judith, l'Ecclésiastique, la Sagesse, le premier et le second Livre des Machabées. — Saint Méliton a été accusé par Origène d'avoir méconnu la simplicité de la nature divine; mais il est suffisamment vengé, dit le savant auteur de l'*Histoire du dogme catholique*, par les éloges sans restriction que lui donnent Eusèbe et saint Jérôme.

Miracle de la Légion fulminante. — An 174.

On ignore l'impression que les dernières apologies firent sur l'esprit de Marc-Aurèle; mais, il arriva peu de temps après un fait merveilleux dont le résultat n'est pas incertain. Car, à moins de tout nier en histoire, il faut en convenir. Au fort de l'été et par une chaleur brûlante, attiré et cerné dans des montagnes arides et des défilés sans issue de la Moravie actuelle, par les Quades, tribu barbare de la Germanie, l'empereur était au moment de périr de soif avec toute son armée. Dans cette extrémité, les soldats chrétiens, qui faisaient partie de l'expédition, et qui appartenaient principalement à une légion recrutée à Mélitine en Cappadoce, tombèrent à genoux et se mirent à prier. Tout à coup le ciel se couvrit de nuages, et une pluie

(1) Bergier dit que cette omission a pu être l'effet d'une faute de copiste.

abondante et douce tomba du côté des Romains. D'abord, ils levaient la tête et recevaient l'eau dans la bouche, tant la soif les pressait; ensuite ils remplirent leurs casques et leurs boucliers, et burent abondamment eux et leurs chevaux. Les Quades crurent ce moment favorable pour les attaquer; mais le ciel s'armant pour les Romains, fit tomber sur les seuls barbares une grêle épouvantable mêlée de tonnerres et de feux, qui écrasaient et dévoraient leurs bataillons. Leur armée fut dispersée, et plusieurs vinrent chercher, dans les rangs ennemis, un asile contre les torrents d'eau et de feu qui ravageaient leur propre camp.

Tout le monde regarda cet événement comme miraculeux. Pour en perpétuer le souvenir, on éleva un monument, et l'on voit encore, aujourd'hui, à Rome, la représentation de ce prodige sur les bas-reliefs de la colonne Antonienne. Dion Cassius, Jules Capitolin, le poète Claudien, Suidas, Thémistius, saint Apollinaire d'Hiéraple, Tertullien, Eusèbe, saint Jérôme, Orose, en un mot, chrétiens et païens, Romains et barbares, tous sont d'accord sur la réalité du miracle. Quelques païens seulement l'attribuèrent à des magiciens qui suivaient l'armée; d'autres, aux prières et à la piété de Marc-Aurèle. Mais l'empereur reconnut lui-même qu'il devait cette faveur aux soldats chrétiens; et, en reconnaissance, il donna, à leur légion le nom de *Légion fulminante*, porté jusque-là par une autre, la douzième. Tertullien, témoin contemporain, dans son Apologie, et dix ans après dans un mémoire, atteste solennellement que Marc-Aurèle, dans une lettre qu'il écrivit au sénat, et que l'on conservait encore au IIIe et au IVe siècle, disait formellement, que son armée, près de périr, avait été sauvée par les prières des chrétiens. L'historien Eusèbe, saint Jérôme et Orose affirment la même chose. Il n'y a pas à hésiter en présence de pareils témoignages. Aussi l'empereur, prenant des dispositions plus favorables, fit-il cesser la persécution contre le Christianisme.

Autres sectes de Gnostiques.

L'Eglise eut alors à combattre une foule de nouveaux gnostiques et l'hérésiarque Montan. — Tatien, assyrien de naissance, philosophe de profession, disciple de saint Justin et auteur de plusieurs écrits en faveur du Christianisme, se dépravа après la

mort de son maître, selon saint Irénée, saint Epiphane, Eusèbe, Théodoret, Tillemont, et devint le chef de la secte des *Encratites* ou *Continents*. Il admettait, comme Valentin, plusieurs puissances invisibles *émanées* de Dieu; comme Cerdon et Marcion, il supposait un second principe qui avait créé le monde; selon lui, la matière était essentiellement mauvaise. Ses disciples s'abstenaient du vin et de la chair des animaux, condamnaient le mariage, et n'employaient que de l'eau dans la célébration de l'Eucharistie, ce qui leur fit encore donner le nom d'*Aquariens*. A l'exemple de beaucoup de gnostiques, Tatien soutenait que Jésus-Christ n'avait eu, dans son incarnation, qu'un corps apparent. C'est principalement contre cette dernière erreur, au rapport de Baronius et de plusieurs autres, que l'Apôtre saint Jean, témoin des commencements du Gnosticisme, avait écrit ses deux premières Epîtres. Tatien a fait une *Concordance des quatre Evangiles*. Le seul titre de cet ouvrage suffit pour établir la tranquille possession des quatre Evangiles, dans l'Eglise, au deuxième siècle. — Bardesane, esprit très-cultivé, comme Tatien, fut d'abord fortement attaché à la doctrine catholique; mais il se laissa entraîner aux erreurs des gnostiques qu'il modifia en les mitigeant, et devint ainsi l'auteur d'une secte semi-gnostique qui subsista longtemps en Syrie. Il admettait deux principes de toutes choses : le principe bon avait créé les âmes pures et les avait unies à un corps subtil et aérien; le principe mauvais les avait ensuite séduites et enfermées dans un corps matériel et corruptible, ce qui produisait la lutte des passions et de la raison. Bardesane niait la résurrection de la chair, et soutenait que le corps de Jésus-Christ était aérien ou céleste. — Hermogène voulut allier les principes du Christianisme avec ceux des stoïciens, et enseigna que la matière était éternelle, dans l'intention de concilier l'existence du mal sur la terre avec la bonté de Dieu. Selon lui, l'Ecriture ne dit nulle part que Dieu eût fait la matière de rien; au contraire, elle nous le représente formant le monde *in principio*, *dans un principe préexistant*, principe aveugle, ou racine active et inépuisable du mal, dont Dieu pouvait bien atténuer, mais dont il ne pouvait dominer entièrement les efforts. Tertullien a victorieusement démontré la fausseté de l'interprétation des paroles

de la Genèse faite par Hermogène, ainsi que l'absurdité de tout son système. On prétend que cet hérésiarque croyait aussi que le corps de Jésus-Christ avait été tiré du soleil, et y était retourné après l'Ascension. — Hermias et Séleucus, tous deux disciples d'Hermogène, faisaient de Dieu un être corporel, rejetaient le baptême d'eau, attendaient un baptême d'air subtil et de feu, et ne reconnaissaient point d'autre enfer que la vie présente. — Théodote, de Bysance, corroyeur de profession, mais non sans culture intellectuelle, apostasia dans une persécution, et nia ensuite la divinité de Jésus-Christ pour se justifier, abritant sa lâcheté sous un blasphème. Il reconnaissait cependant la maternité virginale de Marie. Ses disciples furent appelés *Aloges* ou *négateurs du Verbe*, comme rejetant le Verbe et l'Evangile de saint Jean, qui en établit si clairement la divinité. Ils furent condamnés dans deux conciles, l'un de Rome, en 146, l'autre d'Hiéraple, en 173. — Théodote le banquier, disciple du *corroyeur*, disait que Melchisédech était le médiateur des anges, comme Jésus-Christ l'était des hommes; en sorte que le premier était supérieur au second par la dignité de son ministère et même par l'excellence de sa nature. Ses sectateurs reçurent le nom de *Melchisédéciens*. — Artémon ou Artémas enseigna à peu près la même doctrine que Théodote le corroyeur, son maître, et contribua à donner de l'éclat à la secte par son talent et son éloquence. — Praxéas niait la distinction des trois personnes divines : « Il n'y a, disait-il, qu'un Dieu unique et unipersonnel, qui est lui-même Père, Fils et Saint-Esprit. Toute distinction réelle entre le Père et le Fils détruit l'unité divine. C'est le Père qui est né de la vierge Marie, qui a souffert, qui est Jésus-Christ lui-même. En se faisant homme, le Père s'était fait être à lui-même son Fils. » Praxéas appuyait son erreur sur un ensemble de textes de l'Ecriture sainte, et principalement sur quelques passages empruntés à l'Evangile de saint Jean, comme celui-ci : *Ego et Pater unum sumus*. — Cet hérésiarque a été vigoureusement et solidement réfuté par Tertullien. — Praxéas est le chef des modalistes; ses sectateurs et ses disciples ont été appelés aussi *Patripassiens*.

Le Modalisme, erreur antitrinitaire.

Comme on peut le conclure de ce qui précède, le Modalisme est l'erreur de ceux qui ont prétendu que la nature divine sub-

sistait dans une seule personne, dont le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont trois *noms* ou trois *formes*, trois *forces* ou trois *développements*. Quelque différence qu'il puisse y avoir entre les diverses formes de cette erreur, tous les modalistes reconnaissaient deux principes que l'on doit regarder comme les fondements de leur commune doctrine. Le premier, que non-seulement Dieu est unique dans sa nature, mais qu'il est unipersonnel, et que la pluralité des personnes subsistantes et distinctes est incompatible avec l'unité divine ou la monarchie, telle que nous la révèlent les saintes Écritures. Le second, que Jésus-Christ est vraiment Dieu, qu'il a en lui la nature divine, mais qu'il est une même personne que le Père. Le Sauveur est tellement Dieu, dans ce système, qu'il est la divinité tout entière prise d'une manière absolue, sans distinction et sans subordination personnelle. C'est ce qui a fait dire à un savant auteur que le Modalisme n'est, à le prendre dans son fond, que l'exagération du dogme de la divinité de Jésus-Christ, bien loin d'en être la négation.

Hérésie des Montanistes.

Montan, né en Phrygie, convoita, quoique simple néophyte et eunuque, les premières dignités de l'Église. Cette ambition immodérée ouvrit son cœur au démon; il fut réellement possédé, au rapport de plusieurs Pères, et se trouva tout à coup agité comme un furieux. D'autres l'ont cru épileptique, et quelques-uns simplement imposteur. Quoi qu'il en soit, dans cet état il se mit à proférer des paroles inintelligibles qu'une populace ignorante regarda comme l'effet d'une inspiration céleste. Deux femmes opulentes, mais de mauvaises mœurs, Priscille et Maximille, quittèrent leurs maris et s'associèrent au nouveau prophète. Comme lui elles se disaient inspirées, et parlaient hors de sens et de propos. — Voici les principales erreurs de Montan : Dieu avait d'abord voulu sauver le genre humain par Moïse et par les Prophètes; ayant échoué dans ce dessein, il s'était incarné; n'ayant pas encore réussi, il avait fait descendre le Saint-Esprit dans ce sectaire et dans ses deux méprisables complices, afin de consommer son ouvrage, et de répandre par eux, sur le monde, la plénitude de la grâce et de la lumière. En conséquence il se nommait le *Paraclet*, et s'attribuait la mission de réformer l'Eglise. — Quant à la Trinité, saint Epiphane, Philastre et Théo-

doret soutiennent que les montanistes avaient les mêmes sentiments que l'Eglise catholique. — Montan et ses premiers disciples, dit Eusèbe, ne changèrent rien à la foi renfermée dans le Symbole.

Affectant une morale austère, les montanistes condamnaient les secondes noces, ordonnaient de nouveaux jeûnes, des abstinences extraordinaires, et établirent trois carêmes et deux semaines de xérophagie, pendant lesquels ils s'abstenaient non-seulement de viande, mais encore de tout ce qui a du jus : ils ne vivaient que d'aliments secs. Ils ne permettaient pas aux chrétiens de se livrer à l'étude des sciences profanes; ils défendaient de fuir la persécution, et n'admettaient pas les grands pécheurs au sacrement de la réconciliation. Ils s'arrogeaient même le droit de dissoudre les mariages, sous prétexte de favoriser la continence. Ils soutenaient aussi que les femmes pouvaient recevoir les ordres sacrés, etc.

Il passe pour certain que Montan et Maximille finirent par s'étrangler dans un de leurs accès convulsionnaires; mais leur mort ne mit pas fin à leur secte, qui subsista encore longtemps, et s'étendit, dit Newman, de Constantinople à Carthage, où, par les apparences d'une austérité inflexible, elle séduisit un des premiers génies de l'Eglise, l'immortel Tertullien. En Afrique, elle se fractionna, et plusieurs de ses fanatiques partisans s'y comportèrent comme l'ont fait plus tard les *quakers*, les *mômiers*, les trembleurs et *danseurs* de la Réforme. — Saint Apollinaire d'Hiéraple fut le plus zélé adversaire des montanistes; il les condamna et les excommunia dans un concile de vingt-six évêques, tenu, en 173, dans sa ville épiscopale.

Les papes Eleuthère et Victor faussement accusés de montanisme.

A la suite de quelques auteurs protestants du XVIIe siècle, M. A. Thierry et M. Ampère ont, de nos jours, accusé le pape saint Eleuthère, et son successeur, le pape saint Victor, d'avoir partagé les erreurs des montanistes. A l'appui de cette assertion, ils citent les témoignages d'Eusèbe, de saint Jérôme et de Tertullien. Or, dans les passages indiqués d'Eusèbe et de saint Jérôme, on ne trouve pas un mot qui puisse motiver et justifier une pareille accusation. Quant au témoignage de Tertullien, outre qu'il est tout à fait suspect, vu qu'il est tiré du livre *Adversùs Praxeam*, composé alors que l'auteur était profondément

égaré et défenseur ardent du Montanisme, il est si loin de motiver la grave inculpation portée contre les deux pontifes de Rome, qu'il est, au contraire, allégué en preuve de la pureté de leurs intentions et de leur foi, par plusieurs graves auteurs. — Ce n'est pas tout de grouper les faits avec art, et de leur donner une couleur locale, propre à captiver l'attention du lecteur, le premier devoir de l'historien est d'être véridique (1).

Martyre de S. Pothin et de ses compagnons — An 169 ou 17?.

Trois ans après le miracle de la Légion fulminante, d'autres, au contraire, disent, avec Eusèbe, quatre ans avant, l'empereur Marc-Aurèle avait mis la hache des persécutions entre les mains des bourreaux, et les fidèles de la Gaule en supportèrent les principaux coups. — Vers le milieu du IIe siècle, une nouvelle colonie d'ouvriers évangéliques, envoyée, selon toute apparence, par le pape saint Anicet et par saint Polycarpe, avait passé de l'Asie dans nos contrées (2). — Saint Pothin, qui était à la tête de ces nouveaux apôtres de notre patrie, s'arrêta à Lyon, et y forma bientôt une florissante Eglise dont il fut le premier évêque. D'autres prêchèrent à Vienne et dans les villes voisines. — Ce fut donc sur ces chrétiens de la Gaule qu'éclata surtout le violent orage soulevé par Marc-Aurèle. On commença d'abord par les rendre odieux, en les calomniant et en leur imputant, comme nous l'avons déjà vu d'après l'Apologie d'Athénagore, des incestes et des repas de chair humaine (3). On les

(1) Eusèbe, *Hist.*, 5, 3. — Hieron., *De viris illust.*, c. 6. — Tertull., *Adv. Praxeam*, 1. — Gorini, *Défense de l'Egl.*, 1, 29, etc. — *Hist. de l'infaillibilité des Papes*, par l'abbé Constant, tom. I, p. 128-140.

(2) Il est très-naturel de croire, dit le P. Longueval, que saint Pothin étant venu à Rome avec saint Polycarpe, sous le pontificat d'Anicet, il y aura reçu de ce pape la mission pour les Gaules. — « On ne doit pas s'étonner, dit M. de Marca, que saint Polycarpe ait étendu sa sollicitude jusqu'à Lyon ; cependant, cette affaire ne fut pas consommée sans le concours du pontife romain, qui préposa, *par son décret*, à l'Eglise de Lyon, Pothin, choisi par Polycarpe. » (*Hist. de l'Egl. gall.*, tom. I. — *De Prim. Lugd.* — Gorini, t. II, p. 484.)

(3) Le principal crime que les païens reprochaient aux chrétiens de Lyon, et en général à tous les chrétiens, c'était de manger *la chair d'un enfant recouvert de farine ou caché dans un gâteau.* Nous avons déjà remarqué que cette atroce calomnie tirait son origine d'une interprétation absurde, ou de la connaissance imparfaite que les païens

persécuta ensuite avec violence. Il est impossible d'exprimer les tortures que l'on fit souffrir aux saints martyrs, pour les contraindre à renier la foi et leur arracher l'aveu des crimes qu'on leur imputait. Le détail de leurs tourments se trouve dans une lettre admirable que les « serviteurs du Christ, paroissiens de Lyon et de Vienne, » écrivirent à ceux d'Asie. — La fureur du peuple et du gouverneur se déchaîna surtout contre Sanctus, diacre, natif de Vienne; Attale, originaire de Pergame; Mathurin, néophyte viennois, et contre une jeune esclave, nommée Blandine, aussi de Vienne. — Celle-ci était si délicate et si faible, que les chrétiens tremblaient qu'elle ne se laissât vaincre par les supplices; mais elle montra un courage surhumain, et lassa les bourreaux, qui la tourmentèrent depuis le matin jusqu'au soir. Au milieu des tortures, elle s'écriait sans cesse : « Je suis chrétienne; il ne se commet aucun crime parmi nous. » Après avoir été fouettée, déchirée par les bêtes, brûlée sur une chaise ardente et exposée à un taureau furieux, la jeune héroïne fut enfin égorgée. Les païens eux-mêmes avouèrent qu'on n'avait jamais vu un semblable courage. — Sanctus, Attale, Mathurin, avaient eu le même sort, après avoir aussi enduré des tourments inouïs. — Ces saints martyrs eurent une foule de généreux compagnons. — Leur vénérable chef, saint Pothin, âgé de quatre-vingt-dix ans, mourut à leur tête, comme il convenait à un vétéran de Jésus-Christ. — La montagne de Fourvières, *forum vetus*, fut le théâtre de leur sanglant et glorieux combat. On les a nommés les martyrs d'Ainay, parce qu'on jeta leurs cendres dans le Rhône, vers le lieu appelé pour lors Athénée, à cause des exercices littéraires qui s'y faisaient.

Martyre de S. Alexandre, de S. Epipode, de S. Symphorien, etc.

Quelque temps après, deux jeunes hommes de naissance distinguée, saint Alexandre, grec d'origine, et saint Epipode, lyonnais, illustrèrent de nouveau la ville de Lyon par leur courage et leur martyre. — Saint Valérien eut la tête tranchée à Tournus. — Saint Marcel fut enterré vivant jusqu'au milieu du corps, et mourut trois jours après à Châlon-sur-Saône, où

avaient de l'Eucharistie. — « Cette accusation, comme celle du crime d'inceste, pouvait aussi venir, dit Newman, de ce qu'ils confondaient souvent les assemblées chrétiennes avec les réunions et les cérémonies infâmes des gnostiques. »

de nombreux miracles rendirent son tombeau et son culte fort célèbres.

La ville d'Autun eut aussi son héros dans la personne de saint Symphorien, jeune homme d'une famille noble et chrétienne. Traduit devant le juge, il méprisa ses menaces et ses caresses. « Je ne crains, lui dit-il, que le Dieu tout-puissant qui m'a créé, et je ne sers que lui seul; mon corps est en votre pouvoir et non pas mon âme. Quant à vos faveurs, elles ne sont qu'un poison caché sous une amorce perfide : le temps emporte vos biens comme un torrent rapide; il n'y a que Dieu qui puisse nous accorder une félicité constante et durable. » — Lorsqu'on le conduisait au supplice, sa mère Augusta, tremblant qu'à seize ans, dans la fleur de sa jeunesse, son fils n'eût un instant de regret pour cette vie qu'il allait quitter, courut sur son passage et lui adressa ces paroles héroïques : « Mon fils Symphorien, mon cher fils, souvenez-vous du Dieu vivant; montrez votre courage, mon fils ; on ne doit pas craindre une mort qui conduit sûrement à la vie. Pour ne pas regretter la terre, jetez vos regards vers le ciel : on ne vous enlève pas la vie, on la change en une meilleure. » — La foi qui fit triompher cette généreuse mère de la tendresse qu'inspire la nature, n'est pas moins admirable, dit Lhomond, que celle qui fit triompher le fils des horreurs de la mort.

Mort de Marc-Aurèle. Commode empereur. — An 180

L'empereur Marc-Aurèle ne survécut pas longtemps à ces glorieux martyrs. Comme il faisait la guerre dans la Germanie, il fut attaqué d'une fièvre maligne dont il mourut au bout de quelques jours, l'an 180. — Commode, son fils et son successeur, a laissé un nom que l'histoire a placé à côté de ceux de Néron et de Domitien. Ses cruautés, ses folies et ses débauches égalèrent les leurs, si elles ne les surpassèrent pas. Rome, sous son règne, fut un théâtre de carnage; et, dans ses excès de débauche, le monstre couronné ne respecta pas même les droits de la nature et du sang. — L'Eglise semblait avoir tout à craindre d'un semblable empereur; cependant il ne la persécuta pas. Une de ses concubines, nommée Marcia, toute puissante sur son cœur, et favorable au Christianisme, on ne sait pourquoi, par politique selon quelques-uns, fut, dit-on, l'instrument dont la Providence se servit pour ménager aux fidèles une

paix, qui dut paraître bien extraordinaire sous ce règne tyrannique. Elle dura jusqu'à la fin du IIe siècle.

Question de la pâque renouvelée sous le pape S. Victor. — An 197.

Pendant ce calme, l'Eglise fut menacée d'un schisme, à l'occasion de la question de la pâque, déjà agitée, comme nous l'avons vu, entre le pape saint Anicet et saint Polycarpe. La coutume des Asiatiques, de manger l'agneau pascal le quatorzième jour de la lune de mars, et de fêter la résurrection de Jésus-Christ trois jours après, que ce fût un dimanche ou non, cette coutume, dis-je, avait plusieurs inconvénients : 1° d'interrompre le jeûne et la religieuse tristesse de la semaine sainte; 2° de faire coïncider l'allégresse des chrétiens avec celle des Juifs, le jour même où ces derniers avaient condamné Jésus-Christ; 3° de faire célébrer le plus souvent la fête de la Résurrection un autre jour que le dimanche; 4° de scandaliser les païens par le spectacle de la division dans l'Eglise, et de leur faire confondre les chrétiens avec les Juifs. — Au reste, les chrétiens d'Asie qui célébraient la pâque différemment de Rome, n'étaient pas même d'accord entre eux pour le faire d'une manière uniforme. Il y en avait qui célébraient la fête de Pâques le samedi (1).

A ces inconvénients inhérents à l'usage des Asiatiques, il s'en était encore joint d'autres, depuis l'hérésie des montanistes; car ces hérétiques enseignaient qu'on ne pouvait, sans erreur, célébrer la pâque un autre jour que le quatorze de la lune, qu'ainsi l'ordonnait leur Paraclet. — De plus, un prêtre de Rome, nommé Blaste, s'était séparé de l'Eglise pour la même raison, et avait entraîné dans son schisme un certain nombre de personnes. — Alors, le pape saint Victor pensa que ce n'était plus le cas d'user de ménagement et de tolérance, puisqu'on abusait ainsi de cette différence dans la discipline. Il pressa, en conséquence, les Asiatiques de célébrer la pâque le même jour que les Occidentaux, et se montra décidé, s'il le fallait, à user de rigueur. — L'évêque d'Ephèse, Polycrate, se prévalant un peu trop de l'antiquité de la discipline de son Eglise et de l'autorité de ses cheveux blancs, résolut de résister opiniâ-

(1) Socrate, *Hist.*, 5, 22. — *Hist. de l'infaillib. des Papes*, t. I, pag. 145-146.

trément au souverain Pontife. — Le Pape, après avoir assemblé un concile à Rome, en 197 (1), allait user de son autorité suprême; mais saint Irénée et quelques autres évêques, qui, d'ailleurs, n'approuvaient point l'usage des Asiatiques, le conjurèrent de ne pas excommunier des Eglises entières pour un point de discipline. — A la considération de ces saints et illustres personnages, Victor usa encore de condescendance (2); ses successeurs firent de même, et l'Asie garda sa coutume jusqu'au concile de Nicée, où elle s'unit au reste de l'Eglise. On voit ici combien Mgr Maret a tort de prétendre que, « malgré » la condamnation du Siége Apostolique, l'erreur des quarto- » décimans ne fut reconnue comme hérétique qu'après la sen- » tence du concile de Nicée. »

Autorité suprême du Pape dans la question de la pâque.

Bien loin de se prêter à des conclusions défavorables à l'autorité des souverains pontifes, tout, dans ce fait, s'accorde à en proclamer la souveraine puissance : d'abord, les actes de saint Victor, ensuite, la prière de saint Irénée, enfin, la défense même du coupable. — Le Pape presse, commande, menace ou punit, comme ayant pleine autorité. — Saint Irénée et les autres évêques, amis de la paix, ne contestent pas le pouvoir du pontife romain sur les lointaines congrégations chrétiennes

(1) Par les ordres du pape, divers autres conciles eurent lieu : dans le Pont, à Corinthe, à Césarée, etc. De huit conciles dont nous possédons les actes, en tout ou en partie, sept conclurent que la pâque devait se célébrer le dimanche. On remarqua notamment la lettre synodale du concile de Palestine, rédigée, d'après saint Jérôme, par Narcisse, évêque de Jérusalem, qui traitait d'erreur la pratique de ceux qui, comme les Juifs, célébraient la pâque le 14e de la lune, et qui prouvait que l'usage de la célébrer le dimanche descendait, par une tradition non interrompue, des Apôtres eux-mêmes. — Seuls les évêques de la province d'Ephèse décidèrent qu'ils ne changeraient pas de coutume.

(2) Le pape ne lança pas l'excommunication; ainsi pensent Thomassin, le P. Alexandre, Graveson, etc., ou si, comme le dit Eusèbe, et d'après lui Baronius, Coustant, de Marca, elle était déjà lancée, il la retira. L'assertion d'Eusèbe se lit seulement dans le titre du 24e chap. du 5e livre. Or, ce titre ne se trouve pas dans l'original, et il n'est nullement conforme au contenu du chapitre. (Feller. — Receveur, tom. I. — Gorini, tom. I, p. 42; tom. II, p. 332. — *Hist. de l'infail. des Papes*, t. I, p. 146, etc.)

de l'Orient, ils adressent des supplications et conseillent seulement la modération, et ne se plaignent que de l'inopportunité de la sévérité. De quel immense pouvoir on le reconnaissait donc investi! car, selon l'ancienne discipline ecclésiastique, un évêque ne pouvait retrancher de l'Eglise universelle que ceux dont il était le chef immédiat. Si le dissident lui était étranger, un évêque pouvait bien cesser de communiquer avec lui, mais cet acte tout individuel n'obligeait pas le reste de l'Eglise. L'autorité du pape s'étendait donc partout, puisqu'elle avait pu aller frapper, jusque dans l'Asie, Polycrate et ses adhérents. — Polycrate, de son côté, n'objecte pas l'indépendance de son Eglise, mais seulement l'antiquité de ses usages, autorisés par l'exemple de saint Jean et tolérés par les successeurs de saint Pierre. — Déjà auparavant, comme nous l'avons raconté, bien loin de chercher à soustraire les Eglises d'Asie à l'autorité du pape, le vénérable et illustre martyr Polycarpe, chargé de mérites et d'années, était allé lui-même à Rome, pour conférer avec saint Anicet sur la discipline asiatique.

On voit aussi, par tout ce qui précède, combien M. Ampère est peu fondé, quand il dit, après un écrivain protestant, que dans toute la question de la pâque, le pape saint Victor se montra « emporté, opiniâtre, injuste, entêté, jusqu'à excommunier ses propres partisans. » Sozomène dit, au contraire, « qu'il traita et résolut cette question avec beaucoup de sagesse. » Les faits donnent raison à l'historien grec du IVe siècle, contre les libres penseurs modernes. — Le pape saint Victor, dit M. Darras, est cité comme le premier qui, dans l'Eglise de Rome, ait composé des ouvrages en latin.

S. Irénée et ses écrits. — De 120 à 203.

Saint Irénée, né à Smyrne dans l'Asie Mineure, en 120, avait été disciple de saint Papias et de saint Polycarpe. Les Eglises d'Orient l'envoyèrent comme missionnaire à l'Eglise de Lyon. Celle-ci le députa à son tour, après la mort de saint Pothin, au pape saint Eleuthère pour le prier de pacifier les Eglises d'Asie, troublées par l'hérésie de Montan et par la question de la pâque. Dans la lettre qu'ils adressèrent à saint Eleuthère et qu'on trouve dans Eusèbe, les fidèles de Lyon relèvent le *zèle singulier du saint prêtre Irénée pour le testament de Jésus-Christ,*

et engagent le souverain Pontife à le préférer à tout autre. De là, plusieurs auteurs graves ont conclu que saint Irénée avait été ordonné évêque de Lyon par le pape lui-même. Il succéda, en effet, en 177, à saint Pothin qui l'avait fait prêtre, et il devint la lumière et le modèle des évêques de la Gaule (1). — Tertullien l'appelle « un homme qui a exploré toutes les sciences avec beaucoup d'application et de succès. » — Saint Jérôme le compte parmi les Pères qui ont le mieux exposé les principes des différentes hérésies, et montré de quels anciens philosophes elles tiraient leur source. — Eusèbe dit : « qu'il avait pénétré dans le gouffre profond des erreurs de Valentin, bien qu'elles fussent présentées et diversifiées de mille manières par ses disciples, et qu'il avait poursuivi ce tortueux serpent jusque dans ses repaires les plus cachés. » — Le principal ouvrage de saint Irénée est son *Traité contre les hérétiques*, en cinq livres. Il y établit le grand principe qui sera à jamais le fléau de l'hérésie, savoir : Que toute manière d'expliquer l'Ecriture sainte, qui ne s'accorde pas avec la doctrine constante de la tradition, doit être rejetée. « Quoique l'Ecriture, dit-il, soit la règle immuable de notre foi, néanmoins elle ne renferme pas tout. Comme elle est obscure en plusieurs endroits, il est nécessaire de recourir à la tradition, c'est-à-dire, à la doctrine que Jésus-Christ et ses Apôtres nous ont transmise de vive voix, et qui se conserve et s'enseigne dans l'Eglise, à qui il a été dit par Notre Seigneur : *Qui vous écoute m'écoute, qui vous méprise me méprise, moi et le Père qui m'a envoyé.* L'Ecriture et la tradition ne peuvent donc être séparées; c'est une seule et même autorité envisagée sous deux aspects. » Il ajoute que plusieurs peuples barbares, gardant l'ancienne tradition, croient en Jésus-Christ sans le secours des Ecritures, *sine calamo et atramento.* Ces paroles, dit Newman, fournissent une réponse péremptoire à ce qui a été quelquefois avancé, que, dans les Pères, tradition évangélique et tradition apostolique signifiaient proprement, non pas la tradition comme on l'entend aujourd'hui, mais bien les Evangiles et les Epitres. — Un passage de ce traité, décisif contre les

(1) Eusèbe, *Hist. eccl.*, liv. 5, c. 4. — Longueval, *Hist. de l'Egl. gall.*, tom. I.

protestants et les schismatiques, est celui où, après avoir cité la tradition des Apôtres, conservée par leurs successeurs dans les différentes Eglises, il établit la supériorité de l'Eglise romaine sur toutes les autres. « Nous nous bornerons, dit-il, à citer la tradition et la foi prêchées à tous par l'Eglise romaine, cette Eglise si grande, si ancienne, si universellement connue, que les glorieux Apôtres saint Pierre et saint Paul ont établie et fondée. En marquant cette tradition et cette foi de l'Eglise de Rome, nous confondons tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, par vaine gloire, par aveuglement ou par malice, font des assemblées illicites. Car il faut, *necesse est*, *il est nécessaire* qu'à cette Eglise, à cause de sa *principauté suréminente*, *propter potiorem principalitatem*, soient unies et soumises toutes les autres Eglises, c'est-à-dire, les fidèles répandus dans tout l'univers. » Saint Irénée fait ensuite l'énumération des évêques qui ont occupé le Saint-Siége, depuis saint Pierre jusqu'au pape saint Eleuthère, qui régnait alors, le douzième après le Prince de l'apostolat. Puis il conclut : « C'est par » cette hiérarchie et par cette succession, que la tradition apos» tolique et la prédication de la vraie foi de l'Eglise sont parve» nues jusqu'à nous. » Enfin, le saint docteur déclare que son maître, le bienheureux Polycarpe, lui avait dit maintes fois que telle était la vraie et pure doctrine et l'enseignement de l'Apôtre saint Jean. — Résumons cette doctrine : Saint Irénée affirme, 1° que le moyen le plus court et le plus sûr de trouver la *vraie foi* et de confondre toutes les hérésies, c'est de connaître la foi de l'Eglise romaine; 2° que tous les fidèles de l'univers sont dans la nécessité de s'accorder, *dans la foi*, avec l'Eglise de Rome, laquelle évidemment doit garder la foi dans toute sa pureté, autrement les fidèles seraient mis, par là, dans la nécessité de pouvoir être égarés; 3° que la nécessité de cet accord de tous les fidèles avec l'Eglise romaine est fondée sur la *principauté supérieure* de celle-ci; 4° que par l'Eglise romaine, il faut entendre non cette Eglise prise collectivement avec tous ses prêtres et tous ses fidèles, mais bien son chef chargé de la gouverner, le successeur de Pierre, puisque c'est par cette succession de ses évêques qu'arrivent sûrement jusqu'à nous tous, la tradition des Apôtres et la prédication de la vérité. Or, de

ce privilége d'être la règle souveraine de la foi universelle, que tous les fidèles de l'univers ont l'obligation d'accepter, il suit que l'Eglise de Rome, c'est-à-dire, le Pape ne doit pas pouvoir enseigner l'erreur : c'est le privilége de l'indéfectibilité et de l'infaillibilité.

Dans le quatrième livre du *Traité contre les hérétiques*, parlant de l'Eucharistie, saint Irénée s'exprime en ces termes : « Notre Seigneur Jésus-Christ prit le pain, et, rendant grâces, il dit : Ceci est mon Corps. De même, prenant le calice, il déclara que c'était son Sang, et enseigna la nouvelle oblation du Nouveau Testament, que l'Eglise a reçue des Apôtres, et qu'elle offre à Dieu par toute la terre, suivant ce qui est écrit dans le prophète Malachie : « Du levant au couchant, on offre et on sacrifie à mon nom une victime pure et sans tache. » Il y avait des sacrifices chez l'ancien peuple; il y a des sacrifices dans l'Eglise. Il n'y a que l'Eglise qui offre cette oblation pure au Créateur. Les Juifs n'en offrent plus. Quant aux hérétiques, comment pourront-ils être assurés que le pain sur lequel ont été rendues les actions de grâces, est le Corps de leur Seigneur, et le calice de son Sang, s'ils ne le reconnaissent pas pour le Fils du Créateur? Comment osent-ils dire encore que la chair qui est nourrie du Corps et du Sang du Seigneur, ira dans la corruption et ne recevra point la vie? Pour nous, notre croyance est d'accord avec elle-même; car, comme le pain qui vient de la terre, recevant l'invocation divine, n'est plus un pain commun, mais l'Eucharistie composée de deux choses, l'une terrestre et l'autre céleste, ainsi nos corps recevant l'Eucharistie, ne sont plus sujets à une éternelle corruption, mais ils ont l'espérance de la résurrection. Donc, puisque le vin et l'eau mêlés dans le calice, et le pain rompu reçoivent la parole de Dieu et deviennent l'Eucharistie du Sang et du Corps de Jésus-Christ, par lesquels la substance de notre chair se soutient et s'accroît, comment nient-ils que la chair soit susceptible du don de Dieu, qui est la vie éternelle, elle qui est nourrie du corps et du sang de Jésus-Christ? »

Parlant de Marie, dans le même *Traité*, il dit : « Marie a été l'avocate d'Eve, afin que les hommes, étant devenus esclaves par une vierge, fussent affranchis par une autre vierge, et que ce

qu'avait enchaîné, par son incrédulité, Eve encore vierge, Marie, vierge, le déliât par sa foi. La désobéissance virginale fut réparée par l'obéissance d'une vierge. »

Il n'est pas possible d'exprimer, plus clairement que nous venons de le voir, la nécessité et l'autorité de la tradition, la primauté du Pape, la divinité de Jésus-Christ, le dogme de la résurrection de la chair, celui de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, ainsi que la nature adorable du sacrifice de la messe, etc. — Voilà comme l'antique foi de l'Eglise des martyrs est conforme à la foi actuelle de l'Eglise catholique. — Né et élevé en Asie, et mort évêque de Lyon, saint Irénée est non-seulement illustre par sa science, son caractère, l'immense autorité dont il a joui de son temps et dans les âges postérieurs; mais il est encore le témoin de la doctrine de l'Asie et des Gaules, de l'Orient et de l'Occident; l'écho de saint Polycarpe et de saint Jean, aussi bien que de saint Pierre, en un mot, l'organe de l'Eglise primitive tout entière.

Esprit ferme et sûr, l'adversaire des rêveries de la gnose, dit un grave auteur, est par-dessus tout l'homme du bon sens et de la tradition. Nul autre écrivain ne se présente peut-être à nous dans des conditions plus favorables et plus utiles aujourd'hui pour porter témoignage de la foi de son temps. Car, on trouve dans les théories combattues par saint Irénée des conceptions analogues à celles de Schelling et de Hégel. D'autre part, le saint évêque de Lyon a été occupé à défendre contre les gnostiques la plupart des points de doctrine attaqués, depuis lors, dans les écoles de Luther et de Calvin : l'authenticité des Livres saints, l'autorité de la tradition, la suprématie du Saint-Siége, la nécessité des bonnes œuvres pour le salut, la réalité du libre arbitre, etc. Aussi, un savant professeur de Halle, s'est-il écrié, en présence du témoignage du saint docteur de Lyon : « Si les livres d'Irénée sont authentiques, il nous faut tous nous faire catholiques romains. »

Fondation de l'école catholique d'Alexandrie. — An 180.

L'Egypte avait aussi alors un docteur illustre dans la personne de Clément d'Alexandrie (1). Né dans cette ville, selon

(1) Plusieurs auteurs lui ont donné le titre de *saint*, sur l'autorité du Martyrologe d'Usuard; mais Benoît XIV a défendu d'insérer son

quelques-uns, et, selon d'autres, à Athènes, il fut d'abord platonicien. De longs voyages en Grèce, en Italie, en Palestine, en Orient, le mirent à même d'entendre de grands maîtres, et d'acquérir des connaissances solides et variées dans toutes les branches des sciences païennes. Converti à la foi catholique par saint Pantène, sicilien d'origine, qui passe pour le premier chef de la fameuse école chrétienne d'Alexandrie, dont d'autres attribuent la fondation à Athénagore, il s'attacha à ce saint docteur. L'ayant ensuite remplacé, en 190, à la tête de cette école renommée, il y jeta un grand éclat, et eut pour élève le célèbre Origène. — La situation de l'Eglise, en face des savants du Paganisme et surtout de la nouvelle école de Platon, dont nous parlerons bientôt, exigeait que les défenseurs de la vérité étudiassent à fond les dogmes catholiques, et que, s'appropriant la science grecque, dans l'intérêt de la foi, ils servissent d'intermédiaires entre celle-ci et les païens instruits, et montrassent que le Christianisme répond aux exigences de la raison. C'était travailler à faire ressortir ce qu'on peut appeler, dit Mgr Freppel, la rationabilité du Christianisme, œuvre immense et qui est loin d'être achevée. L'école catholique d'Alexandrie, fondée à la façon des écoles philosophiques de la Grèce et placée sous la surveillance de l'évêque, fut surtout favorable à ce dessein. Une chaire de vérité en face des chaires de l'erreur était une nécessité à Alexandrie surtout, cité peuplée de philosophes, centre de toutes les idées, et foyer intellectuel où l'on cultivait toutes les sciences alors connues (1). — Devenu chef de cette école, Clé-

nom dans le Martyrologe romain. Le silence des anciens auteurs sur la vie et les actions de Clément, et l'absence de preuve d'un culte primitif rendu au docteur alexandrin, motivèrent la décision du pape. — La canonisation, on le sait, est loin de s'étendre à tous ceux qui jouissent de la béatitude céleste.

(1) On admira de bonne heure dans l'Eglise deux écoles célèbres : celle d'Alexandrie et celle de Carthage. La première brilla d'un vif éclat sous Clément et Origène, et parvint à sa plus grande hauteur dogmatique par saint Athanase; la seconde eut pour chef Tertullien, se soutint sous saint Cyprien, et reçut son plus grand éclat de saint Augustin. — Ce que l'on nomme l'école d'Antioche, à laquelle appartient saint Chrysostome, se compose surtout des docteurs de cette grande métropole, dont la méthode, et les tendances à l'interprétation littérale

ment d'Alexandrie attira autour de sa chaire et fit entrer dans le sein de l'Eglise beaucoup de philosophes savants et distingués, que charmaient et entraînaient sa vaste connaissance des lettres païennes, sa vive éloquence, une érudition immense qui étonnait le génie de saint Jérôme, une irrésistible force de logique, devenue encore plus ferme et plus lumineuse par l'influence du Christianisme, et une parole pleine d'images et de séductions ravissantes. Doué d'un rare discernement, et maître illustre après avoir été un brillant disciple, il savait diriger chacun de ses nombreux auditeurs dans la voie qui lui était propre ; et la sainteté de sa vie, attestée par les anciens, donnait à ses leçons la puissante autorité de l'exemple.

Clément d'Alexandrie et ses écrits. — De 190 à 216.

Ce savant docteur composa plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont perdus. Il nous reste les principaux, qui sont : l'*Exhortation aux Gentils*, le *Pédagogue*, les *Stromates*, et un autre petit *Traité*. — Le *Pédagogue* est un abrégé substantiel et élégant de la morale chrétienne, composé principalement pour les catéchumènes. — Le traité des *Stromates*, *Tapisseries* ou *Mélanges*, est ainsi nommé, parce que c'est comme un tissu de la philosophie chrétienne, où l'auteur passe d'une matière à l'autre, et traite une foule de sujets divers, sans s'attacher à aucun ordre et sans les compléter. Ce caractère des *Stromates*, comparé par Mgr Freppel aux *Pensées* de Pascal, est à la fois un charme et un danger, surtout pour les hommes superficiels ou à parti pris. Clément lui-même compare les *Stromates*, « non à ces beaux jardins où l'art a tout disposé avec ordre et élégance, mais à une montagne couverte, par la nature, de forêts et de plantes de toute espèce, croissant à la fois et comme jetées au hasard. » Ce mélange et ce désordre affectés des matières, au milieu desquelles la vérité est semée, et quelquefois « couverte et cachée comme une noix dans sa coque, » selon l'expression même du docteur, avaient pour but de se conformer à

et rationnelle des saintes Ecritures étaient, comme nous le verrons, opposées à celles de l'école d'Alexandrie passionnée pour l'interprétation allégorique. — Saint Jérôme trouvait qu'Origène surtout avait beaucoup trop donné à l'interprétation allégorique et pas assez à l'interprétation historique; tandis que le sens littéral et historique était, disait-il, le fondement d'une véritable explication des prophètes.

la prudente loi du secret, qui imposait alors une grande réserve aux écrivains vis-à-vis des païens, au sujet de nos saints mystères. — Parlant de la nature divine, Clément dit qu'il y a en Dieu trois personnes, dont chacune est Dieu, ce qu'il appelle Trinité. — Dans un endroit des *Stromates*, ainsi que dans l'*Exhortation aux Gentils*, il enseigne que les Ecrivains sacrés, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, n'ont rien écrit que par l'inspiration du Saint-Esprit; mais que la vérité ne laisse pas quelquefois d'être difficile à saisir au milieu des obscurités qui l'enveloppent, et que c'est par la tradition et l'enseignement de l'Eglise qu'on parvient à la découvrir. — Au sujet de l'Eucharistie, il dit « qu'elle est la chair et le sang du Verbe incarné, qui nous donne ainsi l'une et l'autre en aliment. » — Il s'exprime aussi clairement sur le purgatoire, et enseigne en plusieurs endroits, que les fidèles qui meurent sans avoir entièrement expié leurs péchés en ce monde, doivent les expier en l'autre avant d'entrer dans le ciel. — A l'égard de la discipline, il dit que les chrétiens jeûnaient deux fois la semaine, le mercredi et le vendredi. — Parlant, ailleurs, de la propagation de l'Evangile, il s'exprime ainsi : « La doctrine de notre Maître n'est pas restée dans l'enceinte de la Judée, comme la philosophie dans les limites de la Grèce. Elle s'est répandue dans tout l'univers, parmi les Grecs et les Barbares. Elle a porté la persuasion chez les nations, dans les bourgs, dans les villes entières; elle a amené à la vérité un grand nombre de ceux qui l'ont entendue et même plusieurs philosophes (1). » — La doctrine de Clément d'Alexandrie, comme on le voit, est la doctrine de l'Eglise de nos jours.

Autres écrivains ecclésiastiques du IIe siècle.

Le Christianisme fut encore honoré et défendu au IIe siècle, par plusieurs autres saints et illustres docteurs, tels que saint Hégésippe, saint Denys de Corinthe, saint Théophile d'Antioche, etc. — Saint Hégésippe, juif de naissance, parcourut les différentes Églises, afin de recueillir partout les traditions apostoliques, d'en constater l'ancienneté, et de montrer par leur uniformité qu'elles s'étaient conservées sans altération. Il vint à Rome, et y écrivit une histoire contenant, avec la suc-

(1) *Exhortat. aux Gent.* — *Stromates*, lib. 1, c. 6, 18.

cession de la doctrine, les principaux événements arrivés dans l'Église depuis la passion de Jésus-Christ jusqu'à son temps. Elle était divisée en cinq livres et écrite d'une manière fort simple; il ne nous en reste plus que quelques fragments conservés par Eusèbe. Saint Hégésippe est le premier historien ecclésiastique. Il mourut vers l'an 180. — Eusèbe nous a aussi transmis des fragments de huit lettres de saint Denys, évêque de Corinthe. Dans une de ces lettres, adressée au pape Soter, qui avait écrit à l'Eglise de Corinthe en lui envoyant des aumônes, saint Denys dit au souverain Pontife : « Nous avons célébré aujourd'hui le saint jour du dimanche, et nous avons lu votre Épître, que nous continuerons de lire constamment dans la suite, aussi bien que celle du bienheureux Clément, afin d'y puiser de salutaires leçons (1). » — Saint Théophile, évêque d'Antioche, avait composé plusieurs ouvrages, soit pour l'instruction des fidèles, soit pour combattre les hérétiques, mais il ne reste de lui que trois livres adressés à un savant païen, nommé Autolique, très-prévenu contre la religion chrétienne. En lui exposant la nature invisible de Dieu, le saint docteur dit ces paroles : « Comme l'âme est invisible et se fait connaître par le mouvement du corps, ainsi nous ne pouvons voir Dieu de nos yeux, mais nous le connaissons par les effets de sa puissance. Pourquoi donc refuseriez-vous de croire, sous prétexte que vous ne voyez pas? » Parlant ensuite de la distinction des personnes en Dieu, il emploie le mot *Trinité.* Saint Théophile avait été élu évêque d'Antioche, en 168, et il mourut vers l'an 182.

Trois versions de l'Ecriture sainte. — De 129 à 183.

A côté de ces écrivains ecclésiastiques, on peut placer Aquila, Symmaque et Théodotion. Quoique ennemis de la religion chrétienne, ils firent chacun, directement sur l'hébreu, une version de l'Ecriture sainte dont l'Eglise a retiré quelque utilité. — Aquila, originaire de Sinope dans le Pont, fut d'abord païen; il se fit ensuite chrétien, puis juif. Sa version, qui date de l'an 129 et qu'il s'appliqua à rendre littérale, affaiblit cependant, au jugement de Bossuet, tous les textes qui regardent Jésus-Christ. Néanmoins, tout n'y est pas altéré; car saint Jérôme

(1) Eusèbe, *Hist.,* liv. 4, c. 23.

dit, qu'en l'examinant continuellement, il y découvrait chaque jour des passages favorables à nos croyances. — Symmaque, samaritain de naissance, embrassa plus tard la secte des Ebionites. Sa version, plus libre que celle d'Aquila, est de l'an 169 ou de l'an 184, d'après Collombet. — Théodotion, né à Ephèse, fut disciple de Tatien, puis sectateur d'un autre hérésiarque, de Marcion, selon quelques-uns. Il passa en dernier lieu dans la Synagogue des Juifs, où il fut reçu, à condition qu'il traduirait l'Ancien Testament en grec. Il remplit sa promesse, en 185, avec le dessein prémédité d'affaiblir aussi les passages relatifs à la divinité du Messie. Saint Jérôme dit que sa version tient le milieu entre l'exactitude littérale d'Aquila et la liberté des Septante et de Symmaque. Il n'en reste que des fragments. — L'ancienne version latine, appelée *Italique*, dont on ne connaît pas l'auteur ou plutôt les auteurs, fut contemporaine de la version grecque d'Aquila.

Prédication de l'Evangile en Angleterre. — Vers l'an 180.

Illustrée, défendue et propagée par ses saints et par ses savants, la foi chrétienne se répandait de plus en plus. Vers la fin du IIe siècle, Lucius, roi de la Grande-Bretagne, écrivit au pape saint Eleuthère, et le pria de lui envoyer des missionnaires pour l'instruire de l'Evangile, lui et son peuple. — Saint Eleuthère s'empressa de répondre à ce désir, et les Bretons, ayant reçu la foi par ce moyen, la conservèrent dans une paix profonde jusqu'à la persécution de Dioclétien (1). — Ainsi, l'Eglise de Rome était si connue, que c'était à son pontife que les peuples les plus reculés s'adressaient pour la fondation de leurs Eglises.

Usserius a signalé deux médailles antiques où Lucius est désigné sous le titre de *roi chrétien*. — Guillaume de Malmesbury et Tesserius ont retrouvé les noms des deux apôtres, Fugacius et Damianus, envoyés par le pape saint Eleuthère au roi breton. — Ainsi, l'étude des monuments ramène de toutes parts la science vraie au respect des traditions de l'Eglise.

(1) Bède, *Hist. angl.*, lib. 2, c. 4.

TROISIÈME SIÈCLE.

—

Cinquième persécution sous Septime-Sévère.

—

An 202.

Insupportable à l'empire et à sa propre maison, Commode fut empoisonné par une de ses concubines. — Son successeur Pertinax, vieux général, élevé par son génie et vigoureux défenseur de la discipline militaire, fut immolé à la fureur des soldats licencieux, qui l'avaient un peu auparavant porté malgré lui sur le trône des Césars. — Après Pertinax, l'empire fut mis à l'encan et trouva un acheteur, au prix d'une surenchère de 1,200 drachmes par chaque soldat. Le jurisconsulte Didius Julianus, puissamment riche, tenta ce hardi marché; mais il lui en coûta la vie. — Sévère, africain, le fit mourir, vengea Pertinax, passa de l'Orient en Occident, triompha en Syrie, en Gaule et dans la Grande-Bretagne. Rapide conquérant, il égala César par ses victoires, mais il n'imita pas sa clémence. Il était fourbe, perfide, parjure, égoïste et cruel. Les Romains l'appelaient *Crudelis* au lieu de *Severus*. Sa maxime gouvernementale était : *Payez bien les soldats, et moquez-vous de tout le reste!* Ayant vaincu, en 197, près de Trévoux, Albin, son compétiteur à l'empire, il vint voir son cadavre sur le champ de bataille et le fit fouler aux pieds par son cheval. Peu de temps après, la femme et les enfants d'Albin furent mis à mort par les ordres du vainqueur, et leurs corps jetés dans le Tibre. On fit aussi périr tous ceux qui avaient embrassé son parti.

Martyrs à Alexandrie. — Ans 202-204

D'abord assez favorable aux chrétiens, à qui Tertullien nous apprend qu'il avait certaines obligations, Sévère fit ensuite couler leur sang à grands flots dans toutes les parties de l'empire. Sa femme, Julia Domna, fille d'un prêtre de Baal et païenne ardente, avait autant d'habileté que d'influence sur son mari. De bonne ou de mauvaise foi, on confondit aussi les chrétiens avec les Juifs révoltés. — La persécution commença en Egypte. — Saint Léonide, père du grand Origène, fut arrêté avec une foule innombrable de chrétiens, et eut la tête tranchée à Alexandrie, en 202. — En 204, une jeune esclave d'une rare beauté, nommée Potamienne, se signala, dans la même ville entre tous les autres martyrs. Le maître à qui elle appartenait ayant vainement essayé de la séduire, la dénonça comme chrétienne au gouverneur d'Alexandrie. Ce magistrat, gagné par une grosse somme d'argent, ne rougit pas d'employer tous les moyens qu'il put imaginer, pour l'engager à consentir aux désirs de son corrupteur. Mais la jeune et chaste héroïne demeurant inébranlable, on la plongea lentement dans une chaudière d'huile bouillante, où elle expira après trois heures d'horribles souffrances. — Marcelle, sa mère, fut aussi brûlée vive. — Le soldat Basilide, l'un des gardes de Potamienne, l'ayant protégée contre les insultes de la populace, la sainte lui promit de s'intéresser en sa faveur auprès de Dieu. Elle tint parole et lui apparut trois jours après sa mort, suivant Eusèbe. Basilide se convertit et souffrit le martyre (1).

Martyrs à Carthage. — An 205.

La persécution fut aussi très-violente à Carthage. Elle y avait même commencé deux ans avant l'édit de Sévère. En effet, l'an 200, douze chrétiens de la ville de Scillite avaient été amenés et décapités à Carthage. Les martyrs Scillitains sont les plus anciens de l'Afrique; leurs actes sont des plus authentiques, et leur courage a été célébré avec enthousiasme par Tertullien. — En 205, ils eurent une foule de dignes imitateurs, entre lesquels on remarqua surtout quatre jeunes hommes : Saturnin, Révocat, Secondule et Satur, avec deux jeunes femmes, Félicité et Perpétue. La première était enceinte et accoucha dans sa prison. La seconde, qui était de condition noble et sœur de Satur, avait un enfant encore à la mamelle. Son père, qui était vieux et païen,

(1) Eusèbe, *Hist.*, liv. 8, c. 6. — Newman, *Hist. du développement.*

fit, à diverses reprises, les instances les plus pressantes et les plus tendres pour la gagner. Perpétue résista courageusement à ces dangereux assauts, et fut égorgée après avoir été longtemps exposée à une vache furieuse. — Félicité eut le même sort. — Leurs compagnons furent aussi tous exposés aux bêtes et poignardés.

Rien de plus intéressant que l'histoire de leur combat, écrite en partie par sainte Perpétue elle-même, et le reste par un auteur contemporain que l'on croit être Tertullien.

Le récit de la sainte contient un fait également touchant et instructif. Perpétue venait de perdre un frère âgé de sept ans. Elle eut une vision à son sujet. « Je vis, dit-elle, mon cher Dinocrate sortir d'un lieu ténébreux, le visage pâle, couvert de sueur, et paraissant souffrir une soif ardente. Je me réveillai fort affligée de la peine où était mon petit frère. Je commençai donc à prier pour lui, ne cessant pas de demander à Dieu sa délivrance. Peu après, je vis de nouveau mon cher Dinocrate, le corps brillant, bien vêtu, le visage frais, et ayant une fiole d'or toute pleine où il buvait sans que la liqueur diminuât. Je compris qu'il avait été délivré de ses souffrances. » — Cette conviction d'une personne aussi sainte et aussi instruite que Perpétue, écrivant la veille de son martyre, atteste la croyance des premiers siècles sur le purgatoire (1).

Les corps des saints martyrs furent recueillis par les fidèles et mis, plus tard, dans la grande église de Carthage; ils y étaient au ve siècle. Leur fête, au rapport de saint Augustin, attirait plus de chrétiens, pour honorer leur mémoire, que la curiosité n'avait attiré de païens à leur martyre.

Nombreux et célèbres martyrs dans les Gaules. — De 203 à 211.

Les Gaules eurent une grande part à la persécution de Sévère. L'empereur donna ordre à ses soldats d'entourer la ville de Lyon, et de faire main basse sur tous ceux qui se déclareraient chrétiens. Le massacre fut presque général. Saint Irénée et plus de quarante personnages consulaires furent immolés, en 203. On épuisa contre les victimes toutes les inventions de la cruauté.

(1) Sur le fait de la délivrance du frère de sainte Perpétue, voir la pensée et les considérations extraordinaires et graves de saint Augustin (Liv. 1, *De animâ*, c. 12, t. X, p. 343 et 380.) — M. Emery, *Dissert. mitig. des peines.*

Saint Eucher et saint Grégoire de Tours disent que la multitude des autres martyrs fut innombrable, et une ancienne inscription que l'on voit encore à Lyon en porte le nombre à dix-neuf mille, sans compter les femmes et les enfants. Leurs ossements, conservés avec respect, furent indignement profanés au XVIe siècle par les protestants, qui les mêlèrent avec des os d'animaux. Aujourd'hui, ils sont déposés avec un inséparable reste de cet impur mélange, dans un caveau de l'église paroissiale de Saint-Irénée.

De Lyon, la persécution s'étendit aux villes voisines. Le prêtre saint Félix et les diacres Fortunat et Achillée furent martyrisés à Valence; saint Andéol, près de Viviers; saint Ferréol et saint Ferjeux, à Besançon, en 211, etc.

Tertullien et ses écrits.
—
De 160 à 245.

Dans une oppression aussi effroyable, l'Eglise avait besoin de puissants défenseurs. La Providence, qui échelonne les hommes de sa droite le long des siècles, selon les besoins de son œuvre, y pourvut. — Tertullien parut. — Il était né, dans le paganisme, à Carthage, vers l'an 160, d'un centurion des troupes proconsulaires d'Afrique. Il étudia toutes les sciences et réussit en chacune d'elles. Sa connaissance du droit était profonde, et, selon Cujas, ses décisions ont été insérées dans le *Digeste*. La constance des martyrs lui ayant ouvert les yeux, il se fit chrétien, et lut beaucoup saint Justin et saint Irénée. Elevé au sacerdoce, il consacra tout son génie à la défense de la foi et composa une foule d'écrits pleins de force et de lumières. — Sa parole, dit un auteur, c'est la foudre, *quot voces, tot fulgura;* elle brille, tonne et renverse. Ce sont les foudres de Démosthènes dans la langue de Tacite. — « Les ouvrages de Tertullien, dit » saint Vincent de Lérins, renferment autant de sentences que » de paroles, et ses paroles sont autant de victoires. La force et » la véhémence de son génie sont telles, qu'il perce ses adver- » saires comme d'un fer acéré ou les écrase de son poids. » — On trouve cependant dans ses écrits, outre une raideur habituelle, un langage parfois étrange et inexact, et une tendance à tout *corporaliser* pour ainsi dire (1). Ainsi, il confond les mots

(1) Il tire du grec quantité de mots auxquels il ajoute une terminaison latine; il emploie souvent des mots latins surannés; il réunit par-

corps, *substance*, *être;* ce qui l'a fait soupçonner et même accuser par quelques-uns d'avoir méconnu la simplicité de la nature divine; mais il est clairement défendu et justifié sur ce point par ses propres ouvrages. La *substance* de chaque chose, selon lui, est le *corps;* ce qui n'est pas *corps*, *n'est rien.* C'est pourquoi il dit que l'esprit est *corps*, que Dieu est un *corps.* Dans son *Traité de l'âme*, il veut que l'âme humaine soit *corporelle*, mais en même temps immatérielle, simple, indivisible, immortelle. Il avoue toutefois que son langage était contraire au langage commun, et que le vulgaire, aussi bien que Platon, proclamait l'âme incorporelle. Ainsi donc le terme de *corporalitas*, qu'il invente pour désigner la substantialité de l'âme, est fort mal choisi et prête trop à l'équivoque. — Tertullien donne aussi quelquefois au mot *personne* un autre sens que le sens ordinaire, etc.

On peut diviser en trois classes les ouvrages orthodoxes de ce savant apologiste : les livres qu'il écrivit contre les païens, les traités où il combat les hérétiques, et enfin ceux qu'il fit pour l'instruction des fidèles. — A la première catégorie appartient la fameuse apologie que Tertullien composa vers l'an 201. Ce long et beau discours, connu sous le nom d'*Apologétique*, est au premier rang des chefs-d'œuvre que l'antiquité nous a laissés. Il étendit la réputation de son auteur aussi loin que l'Eglise elle-même. Aujourd'hui encore, il est impossible de le lire sans être ravi d'admiration. — Il faut entendre le redoutable logicien frapper à coups redoublés le vieil édifice du Paganisme, le démolir jusque dans ses fondements qu'il met à nu, et livrer au ridicule ses dieux vermoulus et leurs adorateurs insensés (1). — A la réfutation de l'idolâtrie succède

fois deux mots pour n'en faire qu'un seul, v. g. *multinubentia, multirorantia*, *duricordia;* il en crée de nouveaux, v. g. *virginari*, *être vierge; postumare*, *être le dernier; contemporari*, *coætari*, *être du même temps*, *du même âge*, *etc.;* pour une négation ou une répétition, il accolera sans scrupule à un mot la particule *in* ou *re* : *inbonitas*, *insuavitas*, *inuxorus*, *recorporare*, *repucrascere*, *etc.* — (*Tertullien et l'éloquence chrétienne dans l'Eglise d'Afrique*, par Mgr Freppel. — *Hist. du dogme cath.*, t. I, 1re part., liv. 1, c. 13, p. 84.)

(1) Parmi les folies que Tertullien, dans son *Apologétique*, reproche à la crédulité et à la grossièreté païennes, nous retrouvons l'histoire

l'exposé de la religion chrétienne. Le docteur y fait briller de tout leur éclat les vertus des fidèles : leur soumission aux empereurs, leur charité entre eux, l'amour qu'ils portaient à leurs ennemis, l'horreur dont ils étaient pénétrés pour le vice, leur constance dans les tourments, et leur mort héroïque pour la cause de la vertu. — On y trouve plusieurs témoignages aussi clairs qu'énergiques et concis sur la merveilleuse et rapide propagation du Christianisme. « Le sang des martyrs, dit Tertullien, est une semence de nouveaux chrétiens..... et on peut ajouter : le baptême du monde. Nous ne sommes que d'hier et nous remplissons tout votre empire, les îles, les villes, les châteaux, les bourgs, les campagnes, les camps, le sénat, le barreau, nous ne vous laissons que vos temples... Si nous nous retirions, vous frémiriez de la solitude où vous seriez réduits, et de la stupeur où resterait votre univers comme mort (1). »

Dans la seconde catégorie des ouvrages de Tertullien, on admire surtout son *Traité des prescriptions*, composé en 208. C'est, dit Darras, la plus importante des œuvres du grand docteur, sans en excepter son immortelle *Apologétique*. Armé de sa puissante logique, il confond par un seul argument toutes les hérésies passées, présentes et futures. Cet argument est celui de la prescription. La véritable Eglise est celle qui remonte sans interruption jusqu'à Jésus-Christ. L'Eglise catholique seule remonte jusqu'à Jésus-Christ, sans interruption; elle est donc la véritable. En conséquence Tertullien, s'adressant aux novateurs, leur dit : « Qui êtes-vous? d'où venez-vous? Vous êtes d'hier, vous venez de naître; avant-hier on ne vous connaissait

même des folies dont le rationalisme contemporain nous a donné le spectacle aux siècles des lumières : — *Magi fantasmata edunt, et jàm defunctorum inclamant animas...; pueros in eloquium oraculi eliciunt, in multa miracula circulatoriis præstigiis ludunt.... et somnia immittunt, habentes simul invitatorum angelorum et dæmonum assistentem sibi potestatem, per quos et capræ et mensæ divinare consueverunt.* (*Apologet.*, 23.) Ainsi on n'a fait que répéter de vieux et surannés sortiléges. On n'a pas même su aller aussi loin que les païens, qui faisaient parler même les chèvres de leurs troupeaux, etc. — Sous les empereurs Julien l'apostat et Valens, il y eut aussi un délire pour la divination, le commerce avec les esprits, les tables tournantes, etc.

(1) *Apologétique*, c. 37, 50.

pas. Je vous arrête au premier pas, vous dit l'Eglise catholique; j'existais avant vous, je remonte jusqu'à Jésus-Christ. De quel droit, Marcion, coupez-vous ma forêt? Qui vous a permis, Valentin, de détourner mes canaux? Qui vous a autorisé, Appelles, à ébranler mes bornes? Je suis en possession depuis longtemps, je suis en possession la première, je descends des anciens possesseurs, et je prouve ma descendance par des titres authentiques : *olim possideo, prior possideo.* Ces titres, c'est la succession non interrompue de nos évêques jusqu'aux Apôtres, et l'uniformité de leur doctrine avec la doctrine apostolique. » — Dans le même traité, on trouve le passage suivant en faveur de saint Pierre, comme chef de l'Eglise : « Rien a-t-il pu être re-» fusé à Pierre, lui qui fut ainsi nommé parce qu'il était cons-» titué pierre fondamentale de l'Eglise; lui qui avait obtenu les » clefs du royaume des cieux, avec plein pouvoir de lier et de » délier dans le ciel et sur la terre. » — Dans un autre traité, le docteur recommande de ne pas oublier « que le Seigneur a » laissé les clefs de son royaume à Pierre, et par Pierre à l'E-» glise : *Memento Dominum claves Petro, et, per eum, Ecclesiæ* » *reliquisse* (1). »

Pratique du signe de la croix, eau bénite, pain bénit, etc.

Les traités que Tertullien composa pour les fidèles sont remplis d'instructions importantes. On en compte jusqu'à douze publiés de l'an 198 à 204. — Dans le livre de la *Couronne*, composé après sa chute, on remarque les passages suivants : « A toutes nos démarches et à tous nos mouvements, quand nous entrons, quand nous sortons, en nous habillant, en nous chaussant, en nous mettant au bain, à table ou au lit, en prenant un siége ou en allumant une lampe; enfin, quelque chose que nous entreprenions, nous marquons notre front du signe de la croix. » — Tous les travaux, le labour, les semailles, la moisson, la récolte des fruits, commençaient et finissaient par le signe de la croix et la prière. Ainsi, dès le premier siècle, les chrétiens professèrent pour la croix une vénération profonde : Tertullien les appelle *religiosi crucis, les religieux de la croix*... — Une maison récemment construite ou nouvellement habitée recevait une bénédiction spéciale. Le pape saint Alexandre Ier

(1) *De Prescriptione*, c. 32, 37. — *Scorpiace.*

(108-117) voulut qu'il y eût dans les demeures des fidèles de l'eau mêlée de sel et bénite par le prêtre : « c'est, dit-il, l'usage de nos pères dans la foi, *patribus accepimus.* » L'eau bénite remonte au cérémonial de l'ancienne loi transformé par les Apôtres. L'usage s'introduisit aussi, entre les fidèles, de s'adresser du pain qui avait servi aux agapes et qui n'avait reçu qu'une bénédiction ordinaire. Ces sortes d'envois se nommaient *Eulogie*, et exprimaient, sous l'emblème du pain auquel tous participaient, l'union dans une même foi et dans l'espérance à la même vie, etc. — « Si vous voulez, dit Tertullien, une loi tirée de l'Ecriture pour ces pratiques et pour les autres semblables, vous n'en trouverez point; on vous dira que la tradition les a introduites, que l'usage les a confirmées, et que la foi les observe. » Dans le même ouvrage, l'illustre docteur dit encore : « Nous faisons tous les ans des oblations pour les défunts et pour les fêtes des martyrs. »

Dans le *Traité des jeûnes*, Tertullien écrit que les chrétiens ne reconnaissent comme jeûnes d'obligation que ceux qui précèdent la pâque, et qui se trouvent désignés sous le nom de *Quadragésime* dans les écrits d'Origène. Mais il y en avait chaque semaine qui, sans être obligatoires, étaient cependant généralement observés; par exemple, ceux des mercredis et vendredis. Il y avait aussi des jeûnes que les évêques ordonnaient pour les besoins de l'Eglise, et d'autres que chacun s'imposait par une dévotion particulière. — Tous ces jeûnes avaient différents degrés de durée et de rigueur. Ceux du mercredi et du vendredi ne duraient que jusqu'à none, trois heures après midi. Ceux du carême, beaucoup plus rigoureux, allaient jusqu'à vêpres, c'est-à-dire, jusqu'au coucher du soleil, à peu près six heures du soir. — Les degrés d'abstinence étaient aussi différents : parmi les fidèles, les uns observaient l'*homophagie*, c'est-à-dire l'abstinence de tout aliment cuit; d'autres la *xérophagie*, qui consistait à ne manger que des fruits secs, tels que noix, amandes, etc.; d'autres se contentaient de pain et d'eau. Divers jeûnes des premiers chrétiens.

Dans son livre à sa femme (1), Tertullien lui recommande, s'il

(1) Tertullien avait été marié avant son ordination. Ce fait, comme l'exemple de plusieurs Apôtres, prouve que l'Eglise n'excluait pas du sacerdoce ceux qui avaient été engagés auparavant dans les liens du

meurt avant elle, de ne pas prendre un infidèle pour époux, « car, lui dit-il, quand même le mari païen ne s'opposerait à aucune des pratiques de la vie chrétienne, c'est toujours un mal d'être obligée de lui en faire confidence. Vous cacherez-vous de lui en faisant le signe de la croix sur votre lit ou sur vous-même, e soufflant pour chasser quelque chose d'immonde, et en vous levant la nuit pour prier? Ne saura-t-il point ce que vous prenez en secret avant toute nourriture, et s'il sait que c'est du pain, ne croira-t-il pas qu'il est tel que l'on dit? » Tertullien parle ici de l'Eucharistie, que les chrétiens, à cause des persécutions fréquentes, emportaient dans leur maison pour pouvoir communier plus souvent, et surtout en cas de nécessité. — On voit dès lors établie la double pratique du jeûne eucharistique et de la communion sous la seule espèce du pain.

Dans son livre *De carne Christi*, le docteur appelle *Marie notre régénération.* « *Eve*, dit-il, *avait tout perdu en croyant au serpent; Marie a tout réparé en croyant à l'ange.* »

Chute de Tertullien.

Après avoir servi l'Eglise jusqu'à l'âge d'environ quarante-cinq ans, Tertullien tomba dans l'hérésie des montanistes. Ces novateurs, nous l'avons dit, se piquaient d'une régularité et d'une austérité extraordinaires, et publiaient beaucoup de merveilles en faveur de leur secte. — Rigoriste, ardent et par conséquent crédule, Tertullien devint facilement leur dupe. Rigide moraliste, dit un auteur, dur aux erreurs et aux faiblesses d'autrui, il voulait serrer le frein aux passions humaines : intention louable sans doute, mais qui ne doit pas excéder les limites du possible. Il manquait de mesure, ce qui, pour l'esprit, produit les jugements faux, et, pour le caractère, les emportements de la passion. — Il prétendit aussi avoir des sujets de plainte contre des ecclésiastiques de Rome, qui, malheureusement, dit saint Jérôme, avaient conçu de l'envie contre lui. Sa fierté ne put supporter leurs mauvais procédés, et il n'eut pas l'équité de les séparer de la cause même de l'Eglise. — Dans son *Traité de la patience*, le docteur africain confesse que cette vertu lui manquait. « C'est bien témérairement, dit-il, que j'ose écrire sur

mariage; mais elle exigeait d'eux une continence parfaite après la réception des saints ordres.

la patience, moi qui suis entièrement incapable d'en donner l'exemple. Ce me sera pourtant une sorte de consolation de m'entretenir d'une vertu dont il ne m'est pas donné de jouir ; semblable à ces malades qui ne cessent de faire des éloges de la santé qu'ils n'ont pas. La vertu de patience est tellement préposée aux choses de Dieu, que l'on ne peut accomplir aucun précepte, ni faire aucune œuvre agréable sans elle. » On dirait que ces paroles sont comme un pressentiment des extrémités où la violence de son caractère devait l'entraîner. — Quelques auteurs, au rapport de Baronius, pensent aussi que Tertullien avait convoité le siége de Carthage et même le souverain pontificat, et qu'il fut vivement piqué de n'avoir pu les obtenir. — Le cœur se serre de tristesse, lorsqu'on voit ce génie si élevé tomber si bas. A la tristesse se joint la terreur, lorsqu'on cherche quelque signe de retour et qu'on n'en trouve point. L'antiquité nous apprend, il est vrai, qu'il se détacha des montanistes; mais ce fut pour former une nouvelle secte qui prit son nom et que saint Augustin ramena plus tard à l'Eglise. — Dans les ouvrages que ce docteur, une fois égaré, composa contre les catholiques, il ne peut, malgré sa haine contre le pape, lui refuser les titres qui proclament sa suprématie universelle. Ainsi, il l'appelle de temps en temps *Souverain Pontife*, *Evêque des évêques*, le *Saint-Père*, *l'Apostolique* par excellence, *Pontifex maximus*, *quod est*, *Episcopus episcoporum*, *benedictum Papam*, *Apostolicum*, etc., titres qui ont une singulière valeur dans la bouche de ce dur Africain devenu ennemi de l'Eglise (1). — On place la mort de cet infortuné docteur vers l'an 245.

Origène, sa méthode d'enseignement et ses écrits. — De 185 à 254.

Pendant que Tertullien soutenait la cause du Christianisme en Occident, un autre génie la défendait et l'illustrait en Orient. C'était le grand Origène, né, en 185, à Alexandrie. Son père, saint Léonide, l'éleva avec le plus grand soin. Outre les arts libéraux, il lui enseigna les saintes Ecritures. Origène s'y appliquait tellement, qu'il ne se contentait pas du sens littéral, mais il y cherchait toujours des sens figurés, jusqu'à lasser son père par ses questions. Léonide, avec un visage sévère, réprimait sa curiosité, et l'avertissait de ne pas excéder la

(1) Tertullien, *De pudicit.*

portée de son âge; mais, dans son cœur, il était ravi de ce beau naturel, et rendait à Dieu des actions de grâces de lui avoir donné un tel fils. Souvent, pendant que l'enfant dormait, le père s'approchait de son lit, et, lui découvrant la poitrine, il la baisait avec respect, comme le temple du Saint-Esprit. — Une pareille éducation porta ses fruits. « Origène fut un saint et un grand homme dès l'enfance, » dit saint Jérôme.

Durant la persécution de Septime-Sévère, il montra tant d'ardeur pour le martyre, qu'il s'y serait présenté de lui-même, si sa mère ne l'avait retenu par ses prières et par ses larmes. Quand Léonide eut été arrêté, les sollicitations maternelles étant devenues impuissantes, on fut obligé de cacher les habits de l'enfant pour l'empêcher d'affronter la persécution.

Ne pouvant rejoindre son père, il lui écrivit une lettre fort touchante pour l'encourager au martyre : « Tenez ferme, lui dit-il, et ne vous mettez point en peine de nous (il avait six petits frères plus jeunes que lui). Le Seigneur sera notre héritage, et nous serons trop heureux d'avoir un père martyr. »

A dix-huit ans, il remplaça son maître, Clément d'Alexandrie, et prit la direction de la fameuse école de cette métropole. Voici le plan de ses cours : Comme un habile agriculteur, dit saint Grégoire, son disciple, qui sonde en tous sens le terrain qu'il entreprend de défricher, Origène creusait et pénétrait les sentiments de ses disciples, les interrogeant et considérant leurs réponses. Quand il les avait préparés à recevoir la semence de la vérité, il leur enseignait les diverses parties de la philosophie : la logique pour former leur jugement, en leur apprenant à discerner les raisonnements solides d'avec les sophismes spécieux de l'erreur; la physique pour leur faire admirer la sagesse de Dieu par la connaissance raisonnée de ses ouvrages; la géométrie, pour habituer leur esprit à la rectitude par la rigueur des propositions mathématiques; l'astronomie, afin d'élever et agrandir leurs pensées en leur donnant l'immensité pour horizon; enfin la morale, non pas celle des philosophes, dont les définitions et les divisions n'enfantent aucune vertu, mais la morale pratique, leur faisant étudier en eux-mêmes les mouvements des passions, afin que l'âme, se voyant comme dans un miroir, pût extirper jusqu'à la racine des vices. Il abor-

dait enfin la théologie ou la connaissance de Dieu; il leur faisait lire sur la Providence qui a créé et qui gouverne le monde, tout ce qu'ont écrit les anciens, philosophes ou poètes, Grecs ou Barbares, sans se préoccuper autrement de leurs sectes ou de leurs opinions particulières. Dans ce labyrinthe de la philosophie, il leur servait de guide pour démêler ce qu'il y avait de réellement vrai et d'utile, sans se laisser prévenir par la pompe et les ornements du langage. Il posait en principe, qu'en ce qui regarde Dieu, il ne se faut rapporter qu'à Dieu lui-même, et aux prophètes qu'il a inspirés. C'était alors qu'il commençait l'interprétation des saintes Ecritures, qu'il possédait à fond, et dont il avait, avec l'aide de Dieu, pénétré profondément tous les secrets. »

Doué du plus vaste génie qui ait peut-être jamais paru, et possédant toute la science de son temps : grammaire, rhétorique, géométrie, dialectique, astronomie, philosophie, théologie, Origène menait de front toutes les études, et joignait à son immense savoir un labeur effrayant du jour et de la nuit. Plus de sept *notaires* ou sténographes étaient sans cesse occupés à écrire ce qu'il dictait, et se soulageaient en se succédant tour à tour. Il avait autant de *libraires* ou transcripteurs, chargés de reproduire en caractères ordinaires et nets les signes sténographiques. — Il eut jusqu'à cinq cents disciples. Quoique simple prètre, on venait le consulter de toute part, et bientôt on eut de la peine à compter les évêques formés de sa main et placés sur les grands siéges ou dans les emplois les plus importants de la hiérarchie. — Il ramena à l'Eglise une foule d'hérétiques et convertit beaucoup de païens instruits, entre autres, plusieurs philosophes platoniciens. Ceux d'entre eux qui persévéraient dans leurs erreurs, ne pouvaient s'empêcher de rendre hommage à sa science et à son talent. Un jour qu'il était entré dans l'école de Plotin, au moment où ce philosophe donnait sa leçon, Plotin rougit, interrompit son discours, et ne continua qu'à la sollicitation de son illustre auditeur, dont il fit le plus pompeux éloge, en reprenant la parole. D'autres le consultaient, lui dédiaient leurs ouvrages, ou citaient son autorité dans leurs écrits. Il semblait que partout où l'erreur se montrait, Origène dût aller la combattre, et que ce grand homme fût comme la

tradition vivante. — « On ne saurait exprimer, dit saint Vincent de Lérins, combien il était aimé, estimé et admiré de tout le monde. Tous ceux qui faisaient profession de piété surtout accouraient à lui des extrémités de la terre. Il n'y avait point de chrétien qui ne le respectât presque comme un prophète, point de philosophe qui ne l'honorât comme son maître. »

L'amour d'Origène pour la pauvreté et la mortification égalait son zèle pour la science. Il allait nu-pieds et s'abstenait de l'usage de la viande. Une extrême faiblesse d'estomac fut seule capable de le déterminer à se permettre un peu de vin. Il couchait sur la terre nue; il jeûnait presque toujours, et passait la plus grande partie des nuits dans la prière, le travail et la méditation des saintes Ecritures.

Un des plus célèbres et des plus solides ouvrages d'Origène est la réfutation du fameux livre de Celse, le *Discours véritable*. Il attaque le philosophe épicurien avec cette supériorité de force que donnent, surtout dans la défense de la vérité, un génie vaste, une érudition immense, un jugement solide et une logique inflexible. Il le suit pas à pas; tantôt il rétablit les faits que Celse avait altérés; tantôt il éclaircit ceux qu'il avait malicieusement embrouillés. Il démontre ensuite la vérité du Christianisme par tant de preuves, que, selon saint Jérôme, on y trouve de quoi réfuter toutes les objections qui ont été ou qui pourront être faites contre la religion. Cet ouvrage d'Origène, le plus authentique et le moins altéré de ceux de l'illustre Alexandrin, l'ouvrage de sa vieillesse, le plus justement admiré de l'antiquité chrétienne, est aussi, dit un auteur grave, celui qui contient les témoignages les plus multipliés et les plus précieux en faveur de la doctrine et du culte de l'Eglise primitive, surtout par rapport à la personne de Jésus-Christ.

Ce travail, au-dessus de tout éloge, n'est cependant pas comparable à celui que cet homme extraordinaire fit sur l'Ecriture sainte, afin de prévenir et d'arrêter les fausses interprétations des hérétiques. Il publia sous le titre d'*Hexaples*, une édition de la Bible, où l'on voyait, dans six colonnes correspondantes, le texte hébreu écrit en caractères hébraïques; le même texte hébreu, écrit en caractères grecs; la version d'Aquila, celle de Symmaque, celle des Septante et celle de Théodotion. Le même

recueil fut appelé *Octaples*, ou édition à huit colonnes, à cause de deux autres versions grecques qu'Origène y ajouta, et qu'il avait trouvées, l'une à Jéricho et l'autre à Nicopolis en Epire. Des signes particuliers indiquaient la différence des versions. — Les exemplaires de ces deux éditions, exigeant des acheteurs un travail et des dépenses trop considérables, Origène fit les *Tétraples*, édition à quatre colonnes, où se trouvaient seulement les versions d'Aquila, de Symmaque, des Septante et de Théodotion. Enfin, comme il y avait beaucoup de fautes et de variantes dans les copies des Septante, qui étaient entre les mains de tout le monde, le savant et infatigable docteur révisa cette version sur l'hébreu, afin de la rectifier.

Ces immenses travaux d'Origène furent encore surpassés par ses Commentaires. — Ce génie fécond est celui qui, dans l'interprétation des Ecritures et des traditions chrétiennes, a donné le plus de liberté à la raison et à l'allégorie. On lui a même reproché ou prêté un système absolu d'allégorie au sujet de l'Ancien Testament. — Il composa jusqu'à treize volumes sur les quatre premiers chapitres de la Genèse; dix sur le Cantique des cantiques, trente sur le tiers des prophéties d'Isaïe; vingt-cinq sur Ezéchiel, et autant sur les petits Prophètes; vingt-cinq sur l'Evangile de saint Matthieu; trente-deux sur celui de saint Jean, et quinze ou vingt sur l'Epître aux Romains. Enfin, le nombre des ouvrages de l'infatigable docteur s'éleva, dit-on, jusqu'à six mille volumes. — De tout ce qu'il a fait sur l'Ecriture, ses Homélies et ses Commentaires sur le Cantique des cantiques, sont ce qu'il y a de plus parfait, au jugement de saint Jérôme, qui, écrivant au pape saint Damase, lui dit « qu'après avoir surpassé tous les autres dans le reste de ses écrits, Origène s'est surpassé lui-même dans le Cantique des cantiques. » — Bossuet, à cet égard, pense comme saint Jérôme.

Malheureusement, le temps n'a pas respecté les œuvres de cet incomparable génie. De ses travaux sur l'Ecriture sainte, il ne nous est parvenu que des fragments. De tous ses autres ouvrages, on a seulement deux lettres, le Traité contre Celse, celui de la Prière, et le *Périarchon* ou *Livre des principes*, composé vers l'an 230, dans le but de combattre les erreurs de Valentin, de Marcion et des autres gnostiques sur l'origine du

mal. — Le docteur y établit en même temps les règles de la foi chrétienne. Il pose en principe que l'on doit s'attacher à l'enseignement de Jésus-Christ, et que c'est par l'autorité de l'Eglise et par la tradition venue des Apôtres, qu'on peut savoir ce que Jésus-Christ a enseigné. Il y professe aussi formellement le dogme de la création contre plusieurs gnostiques et contre les philosophes panthéistes; et il n'est personne, au rapport d'un très-grave docteur, qui ait admis plus explicitement et qui ait plus solidement défendu cette importante vérité. « Je ne conçois pas, dit l'illustre Alexandrin lui-même, comment de grands hommes ont pu admettre une matière incréée qui n'a pas été faite par Dieu, créateur de toutes choses. Ils accusent d'impiété ceux qui nient que Dieu ait fait le monde et qu'il le gouverne, et ils commettent le même crime en disant que la matière est incréée et coéternelle à Dieu, etc. (1). »

Dans le *Traité contre Celse*, Origène s'explique de la manière la plus claire sur le mystère de la Trinité. « Il enseigne que les trois Personnes divines, quoique réellement distinctes, n'ont qu'une même substance et ne font qu'un seul Dieu; que le Fils et le Saint-Esprit sont éternels comme le Père; qu'ils participent à sa nature et à sa puissance, et sont adorables comme Lui (2). » — Il n'est pas moins positif sur le mystère de l'Incarnation. Il reconnaît en Jésus-Christ « deux natures unies dans la même personne. » Il dit « que Dieu s'est manifesté dans un corps humain, et qu'en prenant un corps dans le sein de la Vierge, le Fils de Dieu n'a point subi de changement quant à sa nature divine. » — Au sujet de la génération éternelle et de la consubstantialité du Verbe, on lit ces paroles remarquables, citées par saint Pamphile : « Dieu n'est pas devenu Père après ne l'avoir pas été, mais il l'a été toujours. Dieu le Père est la

(1) *Des principes*, liv. 2, c. 1. — *Hist. du dogm. cath.*, tom. I, p. 143.

(2) Origène a été accusé d'avoir enseigné dans ses ouvrages que le Père est plus grand que le Fils, et le Fils plus grand que le Saint-Esprit; mais il a été personnellement justifié de cette erreur par saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, Bossuet, Huet, D. Ceillier, etc. — On l'a aussi accusé d'erreur sur l'Incarnation avec la même incertitude.

lumière éternelle, et le Fils est sa splendeur. Comme on ne peut concevoir une lumière sans splendeur, jamais il n'y a eu de temps où le Fils ne fût pas. C'est pourquoi nous reconnaissons Dieu, toujours Père de son Fils unique, qui est né de lui, et qui tire de lui ce qu'il est, mais sans aucun commencement, non-seulement réel, mais purement imaginable; en un mot, il n'a d'autre commencement que Dieu même. Il est engendré Dieu de Dieu, consubstantiel au Père, et, par l'Incarnation, il est Dieu et homme. » — Pour ce qui est du péché originel, du libre arbitre de l'homme et de la nécessité de la grâce, Bossuet observe que les témoignages d'Origène sont si exprès, que ceux de saint Augustin ne le sont pas davantage, et en si grand nombre, qu'il ne faut pas entreprendre de les rapporter tous (1).

Dans le *Traité de la Prière*, on trouve une preuve authentique de la foi des premiers siècles touchant l'intercession des saints. Origène établit ce dogme par divers passages des livres des Machabées, et il ajoute : « Puisque les saints ont reçu la perfection de la science, il serait absurde de croire qu'ils n'ont pas la perfection de toutes les vertus, dont une des principales est la charité envers le prochain. »

Dans une homélie sur ces paroles du centenier : Seigneur, je ne suis pas digne que vous entriez dans ma maison, il parle de l'Eucharistie et dit : « Quand vous participez au festin incorruptible, quand vous mangez et buvez le Corps et le Sang du Seigneur, alors le Seigneur entre sous votre toit. » — Traitant de l'immolation de l'agneau pascal, dans une autre homélie, il dit encore : « Les chrétiens mangent chaque jour la chair de l'Agneau, c'est-à-dire, ils reçoivent chaque jour la chair du Verbe de Dieu; car notre pâque, c'est Jésus-Christ immolé. » — Ailleurs, on lit, toujours au sujet de l'Eucharistie, « que le Christ est en même temps la victime offerte pour les péchés du monde, et le prêtre qui offre la victime (2). »

Origène reconnaît formellement aux prêtres le pouvoir de remettre les péchés. « Pour ceux, dit-il, qui retombent après le baptême, il y a encore un moyen d'obtenir le pardon, moyen

(1) Bossuet, *Défens. des Pères*. liv. 8, c. 28.

(2) *Homél.* 5, 10.

dur et laborieux : c'est la pénitence, lorsque le pécheur ne rougit pas de confesser son péché au prêtre du Seigneur, et de demander le remède. Il faut confesser jusqu'à ses mauvaises pensées; car, tant qu'elles restent cachées, il est impossible de les détruire entièrement... Si nous faisons ceci et que nous révélions nos péchés, non-seulement à Dieu, mais encore à ceux qui peuvent guérir nos blessures, nos péchés seront effacés. » — Ailleurs, il dit : « Ceux qui ont dans l'estomac une nourriture indigeste, ou bien une surabondance d'humeur et de bile, ne sont soulagés qu'après l'avoir rejetée; ainsi, dans l'ordre de la grâce, ceux qui commettent un péché, en sont comme suffoqués, s'ils le cachent au dedans d'eux-mêmes; mais s'ils s'en confessent, ils rejettent en même temps et le péché et toute la cause du mal. Seulement, examinez avec soin à qui vous devez le confesser; éprouvez auparavant le médecin à qui vous exposerez la cause de votre maladie; cherchez un médecin qui sache être faible avec celui qui est faible, pleurer avec celui qui pleure, afin que, l'ayant reconnu instruit et miséricordieux, vous suiviez les conseils qu'il vous donnera. S'il juge que votre mal doit être découvert dans l'assemblée de toute l'Eglise, pour votre guérison et l'édification des autres, il faut le faire, mais après une grande délibération. » On voit par ces dernières paroles qu'il y avait deux sortes de confessions, l'une secrète, faite au prêtre seul; l'autre publique, faite dans l'assemblée des fidèles, mais d'après le jugement préalable du prêtre (1). Il y avait donc des confesseurs et une science de la confession au temps d'Origène. Les ministres du sacrement de Pénitence étaient les évêques et les prêtres. — Origène décrit ainsi les différents ordres de l'Eglise : « Jésus-Christ est la tête; les évêques et les prêtres, les yeux; les diacres et les autres ministres, les mains; le peuple, les pieds. » — Il parle aussi du chef visible de l'Eglise, de Pierre : « C'est à lui, en particulier, et avant tous les autres, qu'il a été dit : Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Il faut donc qu'il y ait une prérogative spéciale pour Pierre. » Origène dit encore que Pierre n'avait personne au-dessus de lui sur la terre. — Il l'appelle « le grand fondement

(1) *Lévit., homél.* 2.

» de l'Eglise, *magnum Ecclesiæ fundamentum;* la pierre très-» solide, *petra solidissima :* » et il ajoute « que si les puis-» sances de l'enfer pouvaient prévaloir contre cette *pierre*, sur » laquelle l'Eglise est bâtie, elles prévaudraient manifestement » contre l'Eglise elle-même (1). »

Erreurs attribuées à Origène.

Après tant de travaux et d'écrits, il n'est pas étonnant qu'Origène ait été surnommé par ses contemporains : *Adamantinus*, *Cœur de diamant* ou l'*Infatifatigable*, *chalcenterus*, *aux entrailles d'airain*, *chalceutes*, *homme de bronze ou de fer*. — On ne doit pas être surpris non plus que, dans la multitude innombrable de ses ouvrages, il se soit glissé des inexactitudes et même quelques erreurs. On y voit, en effet, que les astres sont, non pas habités, comme on a dit, mais animés, et que les anges et l'âme de l'homme, après la mort, sont revêtus de corps subtils et aériens. Les corps terrestres ne devaient pas ressusciter, et étaient rejetés comme un vêtement trop grossier. On y trouve aussi la doctrine de la préexistence des âmes, qui habitaient avec les intelligences célestes, avant d'être emprisonnées dans les corps. — Aujourd'hui, c'est un point hors de doute aux yeux des docteurs catholiques, que Dieu crée les âmes en même temps qu'il les unit aux corps : *Mens creando infunditur, infundendo creatur*, disent les théologiens ; mais, dans les premiers siècles, l'enseignement de l'Eglise n'étant pas fixé sur ce point, la préexistence des âmes était une question controversée, sur laquelle saint Augustin lui-même s'est montré indécis. — Du reste, le savant Huet fait remarquer que le docte Alexandrin n'a avancé ces opinions erronées qu'avec doute, et comme des sentiments particuliers qu'il distingue de la croyance générale. Il faut convenir, cependant, avec un homme éminent et judicieux, qu'Origène est l'esprit le plus hardi de l'antiquité ecclésiastique; il est même naturellement paradoxal. — La plus grave erreur reprochée à Origène est d'avoir nié l'éternité des peines pour les damnés, et même pour les démons, qui devaient un jour reprendre rang parmi les anges. Mais, comme il reconnaît expressément ce dogme dans plusieurs de ses ouvrages, particulièrement dans son huitième livre contre Celse et dans sa septième

(1) *Lévit., homél.* 2. — *Hom.* 1 *in Matth.*

homélie sur l'Exode, et comme, dans une lettre à ses amis d'Alexandrie, il se plaint amèrement qu'on ose lui attribuer une impiété aussi extravagante, on peut croire, dit Receveur, qu'elle a été glissée dans ses écrits par les hérétiques (1). Ce qui le prouverait encore, c'est que cette erreur, comme la plupart de celles qu'on a reprochées à Origène, se trouve dans son *Livre des Principes*. Or, Rufin, qui en a fait la traduction, prétend que les hérétiques s'étaient attachés à corrompre cet ouvrage, et y avaient inséré leurs propres doctrines, pour les autoriser du nom de ce grand homme. Faite sur un texte grec interpolé, la version latine de Rufin est elle-même souvent très-arbitraire, de l'aveu du traducteur. — Aussi, lorsque Origène a été condamné par le cinquième concile général, cette censure, dit Bergier, est moins tombée sur lui, que sur les disputeurs entêtés qui voulaient faire de ses doutes autant d'articles de foi, sur les faussaires qui ont dénaturé ses œuvres, et sur les systèmes et les sentiments erronés qu'ils prêtaient à l'illustre Alexandrin. C'est là, dit Darras, ce qui fut condamné aux IIIe et IVe siècles, sous le nom de l'*Origénisme*.

Il ne faut pas oublier non plus que le mérite transcendant d'Origène lui attira une foule d'envieux et d'ennemis qui cherchaient à noircir sa réputation. — Il eut aussi un grand nombre d'admirateurs dont plusieurs furent enthousiastes. — Parmi ses nombreux disciples, beaucoup furent imprudents, et s'obstinèrent à soutenir, sans aucune distinction, tout ce que leur maître avait dit, et à l'entendre très-souvent dans un sens qui n'était pas le sien. — Tout cela explique comment l'enseignement et les écrits d'Origène ont donné lieu aux jugements les plus divers. Nul auteur, en effet, n'a été plus loué, ni attaqué et poursuivi avec plus de chaleur. Les plus grands hommes, les saints mêmes, se sont partagés à son sujet. Démétrius, patriarche d'Alexandrie, le fit condamner, en 231, dans deux conciles de sa province. Mais les évêques de la Palestine, de l'Arabie, de la Phénicie et de la Cappadoce ne voulurent pas

(1) Eusèbe, saint Jérôme et Baronius disent qu'Origène écrivit au pape saint Fabien et à plusieurs évêques, pour montrer la pureté de sa foi.

adhérer à ce jugement. — Cette diversité d'appréciation a continué après la mort d'Origène, et les divisions auxquelles son nom a donné lieu, se sont perpétuées dans les âges suivants. Telle fut l'étrange et douloureuse destinée de ce grand homme. — Le vrai malheur d'Origène, disent Bergier et Rohrbacher, fut l'admiration qu'il excita. Les uns lui portaient envie; d'autres l'aimaient à l'excès; tous lui nuisirent beaucoup pendant sa vie et après sa mort. Il s'en était plaint lui-même dans une de ses homélies. « Plusieurs, dit-il, nous aiment plus que nous ne méritons, et, en louant nos discours et notre doctrine, avancent des choses que notre conscience ne reçoit point; d'autres, interprétant mal nos écrits, nous accusent de penser ce que nous n'avons jamais eu dans l'esprit. » De tout cela, il résulte que la cause du docteur alexandrin, soutenue par de saints évêques, ses contemporains, et embrassée avec chaleur par saint Jérôme, présente un problème qui ne sera probablement jamais résolu. — Nous parlerons un peu plus bas, en son lieu, de la mort de ce grand homme.

Dans un rang inférieur à celui qu'occupaient Tertullien et Origène, l'Eglise comptait encore, alors, de remarquables défenseurs. — Minutius Félix, originaire d'Afrique selon la plus commune opinion, jurisconsulte célèbre à Rome, païen et persécuteur converti, composa, vers l'an 209, en faveur de la religion chrétienne, un Dialogue plein d'érudition, d'élégance et de solidité. « Peu de Dialogues de Platon, dit Châteaubriand, offrent une plus belle scène et de plus nobles discours. » Minutius Félix y fait parler deux de ses amis, Octavius, chrétien comme lui, et Cécilius Natalis, encore attaché à l'idolâtrie. Connaissant à fond le Paganisme, dans lequel il avait vécu jusqu'à un âge avancé, Minutius Félix en fait ressortir le ridicule, et réfute l'une après l'autre toutes les calomnies dont les païens avaient coutume de noircir les fidèles. On leur imputait, entre autres, d'adorer les ministres de l'Eglise. Cet absurde reproche nous paraît venir, dit Baronius, de l'usage où étaient les chrétiens de se prosterner, les mains jointes, aux pieds des évêques et des prêtres, pour faire la confession de leurs péchés. La réfutation de Minutius Félix ouvrit les yeux à son ami Cécilius, qui se fit chrétien, et contribua ensuite, selon plusieurs, à la

Autres écrivains ecclésiastiques du IIIe siècle.

conversion de saint Cyprien. — Vers le même temps, Caïus, prêtre de l'Eglise romaine, écrivit contre les artémonites, l'hérétique Cérinthe, et contre Proclus, un des chefs des montanistes. Ses ouvrages se sont perdus, mais des fragments conservés par Eusèbe et par Photius fournissent des documents précieux sur l'histoire des premiers siècles. — Jules Africain, né, selon quelques-uns, dans la Lybie, et, selon d'autres, dans la Palestine, composa, en 221, un ouvrage de chronologie en cinq livres, pour prouver contre les païens l'antiquité de la vraie religion. Il a aussi écrit pour accorder les deux généalogies de Jésus-Christ, selon saint Matthieu et selon saint Luc. Nous n'avons plus que quelques passages de sa Chronologie. — Saint Hippolyte, disciple de saint Irénée, et le plus célèbre des martyrs qui ont porté ce nom, fut évêque de Porto ou Ostie, selon Nicéphore, Baronius et d'autres, et d'Aden ou Portus Romanus, d'après Gélase et beaucoup de critiques. Il fit un grand nombre d'ouvrages sur des matières de controverse ou de discipline, et des commentaires sur une partie de l'Ecriture. Le plus célèbre de ses écrits sur la discipline est son Cycle pascal, dont la seconde partie seule est conservée dans la bibliothèque du Vatican. Ses traités de controverse furent surtout dirigés contre les erreurs de Marcion et contre l'hérétique Noët. Il y prouve clairement la distinction des personnes dans la Trinité, la divinité du Fils de Dieu et du Saint-Esprit, et l'existence des deux natures en Jésus-Christ. — En parlant de l'Eucharistie, après avoir dit « que nous mangeons la chair divine du Sauveur et que nous buvons son sang adorable, » il ajoute « que l'on offre tous les jours ce corps et ce sang précieux sur la table divine, en mémoire de la cène mystérieuse dans laquelle Jésus-Christ a institué ce sacrifice. » — De nos jours, M. Henri Martin a voulu attribuer à saint Hippolyte le livre intitulé : *Philosophumena*, apporté du mont Athos par M. Mynoïde Mynas, et publié par M. Miller, à Oxford, en 1851, dans lequel on trouve de graves calomnies contre le pape saint Calixte. Mais, après de longues discussions entre les savants, l'opinion la plus probable est que l'auteur est un écrivain de l'école de Tertullien. Selon d'autres, les premiers livres des *Philosophumena* appartiendraient à un traité d'Origène contre les hérésies, et le reste serait la surcharge

Philosophumena. Valeur de cet écrit.

d'un schismatique et d'un antipape. Cela paraît très-vraisemblable. Quant au fond, après les savants travaux de M. l'abbé Cruice, devenu évêque de Marseille, et dans le silence des auteurs contemporains, il ne peut rester aucun doute sur les calomnies portées contre la foi et les mœurs de saint Calixte par l'auteur anonyme des *Philosophumena*. Qu'un évêque de Rome, honoré dans l'Eglise comme un saint et un martyr, ait été non-seulement un fripon, un scélérat, un corrupteur public de la discipline et de la morale chrétiennes, mais le chef d'une secte modaliste, qui aurait fait de grands ravages à Rome et dans le monde entier, et aurait duré longtemps, « c'est, dit Mgr l'évêque de Grenoble, un fait inouï dans les annales de l'Eglise, invraisemblable, matériellement faux et inconciliable avec les plus sûres données de l'histoire. » D'ailleurs, le livre des *Philosophumena* se réfute par ses propres erreurs et contradictions; il suffirait seul, dit M. Darras, à réhabiliter la mémoire du saint pape qu'il a pour but d'outrager (1). — Ammonius Saccas, philosophe d'Alexandrie, publia plusieurs écrits fort estimés, entre autres, un livre de la Conformité de Moïse avec Jésus-Christ, et une Concorde des quatre Evangiles, toute composée du texte même des auteurs sacrés, absolument semblable à celui que nous possédons aujourd'hui. — Vers le milieu du IIIe siècle, saint Denys (247-264), évêque d'Alexandrie, combattit vigoureusement les millénaires, ainsi que les hérétiques Novatien, Sabellius et Paul de Samosate. Il fut cependant accusé auprès du pape saint Denys, 1° d'avoir nié l'éternité du Verbe; 2° de n'avoir pas admis que le Fils fût consubstantiel au Père; 3° d'avoir séparé le Fils du Père et du Saint-Esprit. Le souverain Pontife et un concile de Rome lui reprochèrent surtout de ne s'être pas servi du mot *consubstantiel* dans ses controverses (2). Mais, le patriarche d'Alexandrie justifia pleinement sa foi, et ses écrits sont d'une rare précision sur les mystères de la Trinité, de l'Incarnation, et sur la divinité du Verbe. — Saint Victorin,

(1) *Hist. du dogm. cath.*, t. III, p. 236. — *Hist. de l'Egl.*, t. VII.

(2) De simples fidèles même firent ce reproche, bien remarquable dans leur bouche, soixante ans avant le concile de Nicée. On voit combien les ariens avaient tort d'accuser ce concile d'innovation dans l'emploi du mot *consubstantiel*. — (*Hist. du dog. cath.*, t. II, p. 414.)

évêque de Pettau, écrivit contre les manichéens, et fit plusieurs commentaires sur l'Ecriture sainte. — Le prêtre Piérius dirigea l'école d'Alexandrie pendant longtemps, et avec tant d'éclat qu'on l'appelait le jeune Origène. — Enfin, saint Anatole, évêque de Laodicée, en 269, s'acquit une réputation extraordinaire par l'étendue de ses connaissances profanes et ecclésiastiques. Nous avons de lui un *Canon pascal*, où il fait voir que la pâque ne doit se célébrer qu'après l'équinoxe du printemps, et il fixe cet équinoxe au 22 mars. — Tels sont les principaux écrivains ecclésiastiques du IIIe siècle. — On voit que, si l'Eglise avait d'abord attiré et gagné les simples et les pauvres, comme le remarque saint Paul, elle ne tarda pas à convaincre et à captiver les grandes intelligences et les plus beaux génies.

Alexandre Sévère empereur. — De 222 à 235.

Cependant, l'empereur Sévère était mort, en 211, dans la Grande-Bretagne. — Caracalla, son fils et son successeur, à la fois parricide et fratricide, passa sa vie, dit Bossuet, dans la cruauté et dans le carnage, et s'attira une mort tragique, en 217. L'histoire l'a nommé Caracalla, parce qu'il aimait à s'affubler d'une casaque de Gaulois appelée *caracalle.* — Héliogabale, qui le remplaça, devint bientôt, par ses infamies, l'horreur du genre humain, et fut assassiné, en 222, dans les écuries impériales, sous un tas de fumier où il s'était caché. On lui a donné et il a mérité le surnom de *Sardanapale de Rome.* — Alexandre Sévère, son parent, fut proclamé empereur et vécut trop peu pour le bien de l'Empire et de l'Eglise. La félicité de ses peuples était l'objet de tous ses désirs. Il fournissait de l'argent à quatre pour cent à l'agriculture. Il renvoya tous les désœuvrés de la capitale aux campagnes qui manquaient de bras. Il goûtait singulièrement cette maxime qu'il avait apprise des chrétiens : « Ne faites pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît. » Il honorait Jésus-Christ comme l'un de ses dieux, et avait placé sa statue dans un oratoire domestique. Il voulait même lui faire élever des temples publics; mais il en fut détourné par les pontifes païens, qui craignaient de voir les leurs entièrement abandonnés. On dit que chaque matin et chaque soir, le pieux empereur s'enfermait pour prier; mais sa piété manquant de courage ne franchissait pas le *cubiculum* impérial. Ce bon prince protégea ouvertement les chrétiens, et

l'on en comptait un grand nombre parmi les officiers de sa maison. — On croit même avec beaucoup de vraisemblance, dit Receveur, que les fidèles commencèrent, sous son règne, à bâtir des églises publiques et connues des païens (1). Jusqu'alors ils s'étaient réunis dans des endroits secrets et souterrains, ou dans des lieux particuliers qui n'étaient pas distingués des maisons ordinaires. Dès ce moment, il est fait assez souvent mention des églises chrétiennes. Origène dit qu'elles furent brûlées durant la persécution de Maximin ; mais on les rétablit ensuite, et il en existait un grand nombre au temps de Dioclétien. — Sous le pontificat de saint Sylvestre Ier (314-335), Rome comptait quarante églises dans son enceinte.

Construction des premières églises chrétiennes.

Malgré les bonnes dispositions du chef de l'empire, la haine des magistrats et la fureur populaire parvinrent à exciter quelques persécutions particulières contre les chrétiens. Deux souverains pontifes même furent immolés : saint Calixte Ier, en 223, et saint Urbain, son successeur, en 230. — Le pape saint Calixte passe, aux yeux de quelques auteurs, pour avoir institué le jeûne des Quatre-Temps. En 223, il avait fait bâtir, en l'honneur de la sainte Vierge, une petite chapelle qu'on appela : *Notre-Dame au delà du Tibre.* — Selon plusieurs, sainte Cécile, née à Rome d'une famille distinguée, souffrit aussi le martyre sous le règne d'Alexandre Sévère. Si l'Eglise eut des martyrs sous un prince vertueux et pacifique, qu'on juge des assauts qu'elle dut subir sous des tyrans impies et sanguinaires !

L'empereur Alexandre Sévère fut assassiné, en 235, près de Mayence, par un de ses officiers, nommé Maximin, qui s'empara de la pourpre. La protection qu'Alexandre avait accordée aux chrétiens fut une raison pour son assassin de les persécuter.

Sixième persécution sous Maximin.

An 235.

(1) Saint Chrysostome nous apprend qu'une église d'Antioche, que l'on nommait la Palée ou l'Ancienne, avait été fondée par les Apôtres, ou du moins avait remplacé la pauvre maison, où saint Pierre et saint Paul réunissaient les premiers chrétiens, et qu'après avoir été plusieurs fois renversée, elle avait toujours été rebâtie. — Selon Lampride, auteur païen, l'empereur Adrien, étant revenu de ses préventions contre les chrétiens, avait aussi fait construire, vers l'an 117, plusieurs églises qu'on appela *Adrianées.* — (Receveur, tom. I. — Feller, art. *Quadrat.* — Darras, t. VII, p. 81.)

Maximin, goth de naissance, et ancien pâtre dans les montagnes de la Thrace, était sans lettres, grossier, féroce. Les historiens contemporains lui ont donné les surnoms les plus propres à exprimer la barbarie : *Busiris*, *phalaris*, etc. Jules Capitolin va jusqu'à dire « que jamais bête plus cruelle n'avait marché sur la terre. » La persécution qu'il suscita dura trois ans et fut atroce; elle fut surtout dirigée contre ceux qui enseignaient les autres et gouvernaient les Eglises. D'un côté, le tyran était persuadé que les peuples, destitués de l'appui de leurs pasteurs, seraient facilement vaincus; de l'autre, il craignait, au rapport de tous les auteurs, de dépeupler l'empire, en livrant à la mort la multitude des chrétiens. — Plusieurs simples fidèles, cependant, souffrirent le martyre, entre autres, selon Baronius, la vierge sainte Barbe, fort célèbre parmi les Grecs. Elle eut, dit-on, la tête tranchée à Nicomédie par son propre père. — Les églises furent incendiées de toute part. — Le grand Origène fut obligé de se cacher pendant deux ans. — Beaucoup d'évêques périrent dans les diverses parties de l'empire. — Le pape saint Pontien se vit exilé dans l'île de Sardaigne, et y fut assommé à coups de bâton, en 235, après avoir enduré toutes sortes de violences. — Saint Antère, son successeur, fut mis à mort l'année suivante. — Saint Fabien, qui le remplaça, aurait eu le même sort, si Maximin eût vécu plus longtemps; mais il fut assassiné par ses soldats, en 238, aux portes d'Aquilée.

Principaux martyrs.

Philippe empereur. — de 244 à 249.

Le sénat qui le détestait lui avait opposé quatre empereurs, qui périrent tous de mort violente en moins de deux ans. — L'empire finit par se trouver entre les mains d'un enfant de douze ans, nommé Gordien. Dans une si extrême jeunesse, Gordien montra une sagesse consommée, soutint l'empire affaibli par tant de révolutions, et laissa les chrétiens jouir d'une assez grande tranquillité. — Un arabe, nommé Philippe, tua un si bon prince, en 244, prit sa place et l'occupa pendant six ans. Saint Babylas, douzième évêque d'Antioche, fit au meurtrier couronné les plus fermes et les plus apostoliques remontrances. — Eusèbe, saint Vincent de Lérins, Orose, Cassiodore, Baronius et beaucoup d'autres, grecs et latins, assurent que Philippe embrassa le Christianisme. Eusèbe dit, de plus, qu'il ne put être admis à l'assemblée des fidèles, le jour de Pâques, qu'après

avoir confessé publiquement ses péchés au pape saint Fabien. Ce qui est certain, c'est qu'il devint meilleur et qu'il se montra favorable aux chrétiens.

Nombreux missionnaires envoyés en Gaule par les souverains pontifes. — Ans 245, 254, 257

Le pape saint Fabien profita de la paix de ces deux règnes pour propager de plus en plus l'Evangile. Il ordonna sept évêques et les envoya, avec de nombreux compagnons, dans les belles provinces de la Gaule, soit pour y cultiver les anciennes Eglises, soit pour en fonder de nouvelles, dans les lieux où la lumière de la foi n'avait pas encore pénétré. D'après saint Grégoire de Tours, ces évêques ne seraient pas différents des sept dont nous avons cité les noms au Ier siècle, et qu'une ancienne tradition fait contemporains de saint Crescent. Grégoire serait donc ici opposé à cette tradition. Comme elle ne laisse pas de paraître très-respectable et solidement établie aux yeux de beaucoup d'auteurs graves, ainsi que nous l'avons vu, elle infirme à son tour ou détruit le témoignage du saint. Au reste, le texte de saint Grégoire contient cinq erreurs historiques parfaitement constatées. Il suppose d'autre part, une omission, bien constatée aussi, de près de cent ans, écoulés dans l'intervalle du règne d'Antonin-le-Pieux à celui de Dèce. Ces deux règnes, se suivent immédiatement dans le récit très-abrégé et incomplet de saint Grégoire. — Il suivrait de là que le passage du Père de notre histoire nationale, dont on a tant abusé contre l'antiquité et l'apostolicité de nos premières Eglises, ramené à sa plus simple et à sa vraie expression, serait lui-même favorable à cette antiquité. Il en est de même d'un texte de Sulpice Sévère, qui avait été mal traduit et altéré. C'est là toute la base de l'opinion opposée à la vénérable antiquité de nos Eglises, opinion devenue, pour différentes raisons, si commune en France depuis le XVIIe siècle.

Quoi qu'il en soit, une foule de nos provinces furent évangélisées à cette époque. Les villes du Mans, de Sens, de Troyes, d'Orléans, de Chartres, de Saint-Quentin, de Beauvais, de Tournai, de Senlis, d'Evreux, de Meaux, de Soissons, de Bourges, de Verdun, de Périgueux, de Rouen, de Metz, de Strasbourg, de Mayence, de Cologne, de Trèves, etc., reçurent toutes quelques-uns des nombreux ouvriers évangéliques que le pape saint Fabien avait mis sous la direction de ces sept évêques

En 254, le pape saint Etienne Ier envoya encore, selon plusieurs auteurs, de nouveaux apôtres dans les Gaules. — Vers l'an 257, elles furent redevables au pape saint Sixte II d'une troisième mission, dont firent partie saint Pérégrin, premier évêque d'Auxerre; saint Génulfe, premier évêque de Cahors; saint Sixte, premier évêque de Reims. — Les souverains Pontifes, dit un savant auteur, cultivaient avec un soin particulier cette belle terre des Gaules, qui devaient être une des plus précieuses et des plus saintes portions de leur héritage (1). — Comment donc M. Guizot, dans son *Histoire de la civilisation en France*, a-t-il pu écrire « que les Gaules étaient devenues chrétiennes sans le secours de la papauté? »

S. Grégoire le Thaumaturge. — De 244 à 270.

Profitant aussi du calme dont jouissait l'Eglise, Origène avait quitté la retraite dans laquelle il s'était tenu caché durant le règne de Maximin. Il reparut à Césarée de Palestine, où il avait fixé son séjour, depuis sa condamnation par son évêque Démétrius. Il y reprit le cours de ses leçons publiques qui furent suivies, comme auparavant, par une foule de disciples. De ce nombre fut saint Grégoire, surnommé le Thaumaturge. Originaire de Néocésarée, dans le Pont, et appartenant à une famille noble et opulente, mais païenne, il fut destiné au barreau, et envoyé à Béryte en Phénicie, où il y avait alors une célèbre école de droit romain. En s'y rendant, Grégoire passa par Césarée et eut occasion d'y entendre Origène. Doué d'un esprit pénétrant et juste, il eut bientôt apprécié l'illustre docteur. Il s'attacha à lui, oublia l'étude du droit et sa patrie, renonça à ses projets ambitieux, et ne s'occupa plus que de la vraie philosophie et des moyens d'acquérir la vertu. Origène, de son côté, connut le mérite de son nouveau disciple et n'omit rien pour le cultiver. — Après avoir passé cinq ans sous la direction de cet habile maître, Grégoire fut rappelé chez lui pour des affaires domestiques. Il se consacra ensuite au service de l'Eglise, et fut institué évêque de sa patrie même, vers l'an 244.

(1) Saint Grégoire de Tours, *Hist. franc.*, lib. 1. — Bollandistes. — *Hist. de l'Egl. gallic.*, tom. I. — *Trad. inst. év.*, tom. II. — *Abrégé chronolog. de l'hist. eccl.*, tom. I, art. 250. — Bérault-Bercastel, tom. I. — Gorini, tom. II, p. 483-510. — Rohrbacher, t. IV, p. 482. — *Monuments inédits*, etc.

Son épiscopat ne fut qu'une suite de prodiges et de conversions; aussi ne laissa-t-il, à sa mort, que dix-sept païens dans toute la ville de Néocésarée, où il n'avait trouvé que dix-sept chrétiens, au commencement de son apostolat. — Avant de prendre le gouvernement de son Eglise, il eut une vision où la sainte Vierge et saint Jean l'Evangéliste lui donnèrent un symbole, dont il fit une copie que l'on conservait encore du temps de saint Grégoire de Nysse. On y trouve la profession de foi la plus claire et la plus explicite sur la Trinité, la consubstantialité, la distinction, l'éternité et la divinité des personnes en Dieu. Il est cité par saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, Rufin, etc. — L'authenticité de ce monument précieux ne saurait donc être révoquée en doute, qu'en repoussant les témoignages les plus formels et les plus respectables, a dit un savant prélat. — Dans une de ses homélies, que quelques-uns attribuent, cependant, à saint Proclus, saint Grégoire parle ainsi à Marie : « Fleur immaculée de la vie, très-sainte Vierge, votre gloire est de beaucoup au-dessus de tout éloge; le ciel, la terre et les enfers vous rendent le culte et la vénération qui vous sont dus. »

En se rendant à Néocésarée, Grégoire avait été surpris au milieu de la nuit par un violent orage. Pour s'abriter, il se retira avec sa suite dans un temple d'idoles, fameux par ses oracles. En y entrant, il invoqua le nom de Jésus-Christ, et fit plusieurs signes de croix pour purifier le lieu. Il passa ensuite la nuit en prière. Le démon abandonna ses autels, et l'oracle resta muet. Le lendemain matin, le sacrificateur poursuivit Grégoire et l'accabla d'injures. Le saint l'écouta sans s'émouvoir; et, pour lui montrer combien un disciple de Jésus-Christ est supérieur au démon, il lui remit un billet où il avait écrit ces mots : « Grégoire, à Satan : rentre ! » Le démon obéit et rendit de nouveau ses oracles. Le sacrificateur se convertit, et saint Grégoire en fit plus tard un diacre de son Eglise.

Le fleuve Lycus, appelé aujourd'hui Casalmac, qui prend sa source dans les montagnes de l'Arménie, ayant rompu ses digues et menaçant les campagnes de Néocésarée, saint Grégoire accourut avec son peuple. Après avoir invoqué le nom de Jésus-Christ, il planta son bâton devant les flots débordés,

et leur ordonna de ne pas franchir cette limite. Les vagues obéirent aussitôt. Le bâton même prit racine, et devint un grand arbre, qui, depuis servit toujours de digue à la rivière; car, dès que les eaux touchaient à ses pieds, elles se calmaient et ne dépassaient jamais les bornes que le saint leur avait prescrites (1).

Ces nombreux et éclatants miracles produisirent une multitude innombrable de conversions, non-seulement dans son diocèse, mais encore dans le voisinage. — La ville de Comane, dépendante de Néocésarée, envoya des députés à Grégoire, pour lui demander un évêque. Il s'y transporta, et son œil, que Dieu éclairait, sut découvrir un saint, qui cachait sa naissance et son mérite sous les haillons de la misère et la poudre du charbon. C'était Alexandre, surnommé le Charbonnier. Ce saint évêque, miraculeusement élu, acheva à Comane l'œuvre commencée par saint Grégoire.

Ainsi, soit dans la paix, soit dans la guerre, l'Eglise multipliait ses divines conquêtes. Dans la paix, pareille à un arbre vigoureux que rien ne gêne, elle étendait de toutes parts ses rameaux hospitaliers. Dans la guerre, semblable à un grand flambeau qui jette d'autant plus d'éclat qu'on l'agite davantage, elle se répandait au loin sous le souffle miraculeusement propagateur de la persécution. — Le Paganisme, alors, voyant le Christianisme s'avancer comme un héroïque conquérant qui menaçait d'envahir le monde, et l'école chrétienne d'Alexandrie jeter un éclat qui effaçait la gloire de l'ancienne philosophie, comprit qu'il lui était impossible, désormais, de ne pas compter sérieusement avec lui. Il résolut de lui opposer une barrière intellectuelle savamment combinée. Pour cela il conçut un nouveau plan d'attaque, et forma de toutes ses écoles diverses comme une seule et même armée, sous la conduite des philosophes éclectiques Ammonius Saccas (2), Plotin, Jamblique,

Ecole néoplatonicienne ou éclectique.

(1) Saint Basile. — Saint Grégoire de Nazianze. — Saint Grégoire de Nysse. — Fleury, tom. II. — Tillemont, tom. IV. — Receveur, tom. I, etc.

(2) On croit assez communément que ce philosophe n'est pas différent d'Ammonius Saccas que nous avons cité parmi les écrivains ecclésiastiques du IIIe siècle. Porphyre dit que cet auteur passa du Chris-

Eunape, Maxime, Porphyre, etc. — Ce dernier, chrétien apostat, selon Socrate, d'une érudition sérieuse, déploya une opiniâtreté infatigable contre l'Eglise. Il continua, sur un nouveau plan, l'œuvre de Celse, et eut, dans la société idolâtrique du troisième siècle, le succès de Voltaire à la tête du philosophisme du dix-huitième. Nous n'avons que des fragments des quinze livres que Porphyre composa, au profit de l'idolâtrie, contre la foi chrétienne.

L'éclectisme ne fut pas un système particulier de doctrine, mais plutôt la fusion et comme la coalition de toutes les doctrines philosophiques et mythologiques contre la religion chrétienne : une espèce de *compromis*. Cette coalition générale de toutes les écoles païennes avait un double but : d'abord, de repousser l'accablante objection tirée de leurs innombrables divisions, et des contradictions palpables de leurs divers systèmes; ensuite de combattre les invincibles preuves de la religion nouvelle. — Pour obtenir le premier de ces deux buts, les philosophes éclectiques entreprirent de réconcilier les écoles rivales, qui, jusqu'alors avaient épuisé leurs forces à se combattre mutuellement. Ils s'efforcèrent, en conséquence, de prouver qu'elles étaient d'accord sur tous les points essentiels, et qu'elles enseignaient le même fond de vérité, sous des formes différentes. Ils prétendirent aussi que cette conformité de principes dans toutes les écoles grecques se retrouvait également parmi celles de la philosophie orientale. De là, l'axiome fondamental de l'école éclectique : *Les principes païens, qui paraissent opposés ne le sont pas.* — « Porphyre, Jamblique et les autres Alexandrins n'ont travaillé toute leur vie, dit M. Riambourg, qu'à rapprocher ce qui était dissemblable, à unir ce qui était contraire, en cherchant toujours à persuader que les systèmes les plus divers n'étaient point opposés quant au fond, et que la contradiction

tianisme à la philosophie païenne. Selon Eusèbe et saint Jérôme, au contraire, Ammonius aurait persévéré dans la foi chrétienne jusqu'à la fin de sa vie et honoré l'Eglise par de remarquables écrits. En suivant ce dernier sentiment, il est difficile de ne pas admettre deux Ammonius, comme le veulent plusieurs auteurs. — Le surnom de *Saccas* ne serait qu'un souvenir de la condition de portefaix d'où la Providence avait tiré Ammonius.

n'existait qu'en apparence. » — Au reste, dans ce travail de fusion éclectique, les sophistes ne se gênèrent pas pour plier les doctrines diverses à leur nouveau système. « Ce n'est pas à Plotin à aller trouver les dieux, disait fièrement ce philosophe, en parlant de lui-même, c'est aux dieux à venir trouver Plotin. »

Pour atteindre leur second but, et contrebalancer l'impression que produisaient surtout la sainteté de l'Evangile et les nombreux miracles opérés en sa faveur, les éclectiques travaillèrent à former un nouveau système de doctrine qui approchât le plus possible de la perfection chrétienne. Ils adoptèrent les idées de Platon sur la nature de Dieu et des esprits, ils s'attachèrent principalement aux stoïciens pour les règles de la morale, et ils prirent d'Aristote sa dialectique et ses principes sur la physique. — Ils cherchèrent en même temps à prouver que tous les philosophes avaient été d'accord à enseigner le fond de ce système. D'où l'on devait conclure que la doctrine des chrétiens, dans ce qu'elle paraissait avoir de remarquable, n'était point nouvelle, et ne renfermait rien qui dût la mettre au-dessus de la philosophie. — C'était le second principe fondamental de l'école éclectique.

Afin de couvrir la honte et le ridicule des fables païennes concernant la naissance, la vie et les actions des faux dieux, les éclectiques s'appliquèrent à en donner des explications allégoriques, en les présentant comme des emblèmes et des figures qui renfermaient, sous une enveloppe sensible, les mystères les plus profonds de la nature divine. Porphyre s'efforça de transformer Jupiter, Isis, Apis, Osiris, etc. Plotin travailla même à chercher des significations morales dans ce que la mythologie raconte de l'infâme Vénus (1). — Ainsi, l'école éclectique couvrit du voile de l'allégorie les turpitudes du Paganisme, pour le préserver des coups des chrétiens, ou plutôt il chercha à inventer un nouveau Paganisme qui pût sauver le premier.

(1) Arnobe, dans son ouvrage *contre les Gentils*, Eusèbe, dans sa *Préparation évangélique,* et saint Augustin dans plusieurs endroits de son traité de *la Cité de Dieu,* démontrèrent successivement l'absurdité de toutes ces imaginations, alléguées pour la défense de l'idolâtrie. — Voyez aussi Riambourg, *Rational et tradit.* — Darras, t. VI, p. 238.

C'est parallèlement aux progrès de l'Evangile, qui dégageait les âmes du culte de la matière, que les adorateurs des faux dieux s'efforcèrent de spiritualiser leurs superstitieuses croyances. L'Evangile purifiait même ce qu'il ne changeait pas.

Quant aux miracles opérés en faveur de la religion chrétienne, la philosophie néoplatonicienne, malgré l'envie qui la dévorait, n'osa pas en nier la réalité, tant ils étaient irrécusables. Mais elle prétendit que plusieurs philosophes païens en avaient opéré de semblables; d'où l'on devait conclure que le Paganisme était appuyé sur des preuves équivalentes à celles que faisait valoir le Christianisme. — Vers le commencement du IIIe siècle, Philostrate, sophiste de Lemnos ou d'Athènes, avait composé la Vie d'Apollonius de Tyane, dans l'intention de montrer que ce célèbre imposteur n'était point au-dessous de Jésus-Christ, ni par sa doctrine, ni par ses miracles. Hiéroclès, gouverneur d'Alexandrie et persécuteur du Christianisme, reproduisit, sous le règne de Dioclétien, cet absurde parallèle, dans un livre qui fut victorieusement réfuté par Eusèbe. — Le même dessein se révèle encore dans deux Vies de Pythagore, composées par Porphyre et par Jamblique, Vies toutes remplies de prodiges, et n'offrant dans leur ensemble qu'une imitation de l'Evangile. — La Vie de Plotin fut écrite et transformée en théophanie, dans le genre de celle d'Apollonius, par Porphyre; celle de Jamblique, par Eunape; celle de Proclus, par Marin, toujours dans le but de montrer que le Paganisme aussi avait eu ses thaumaturges. — Rien n'est digne de mépris comme le complot de ces orgueilleux sophistes pour leurs mutuelles apothéoses. — Rien ne prouve la divine sainteté de l'Auteur de notre foi, comme ces inventions de théophanies arbitraires, pour combattre l'immense retentissement de l'Incarnation et de la Divinité du Verbe en la personne de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Tel est le résumé du système imaginé par les néoplatoniciens pour la défense de l'idolâtrie.

Ainsi, dans sa lutte acharnée contre la religion chrétienne, le Paganisme employa tous les moyens, même les plus contradictoires. Au commencement, il l'avait accueillie et signalée comme une *folie* et une *impiété*; maintenant, au contraire, voyant qu'elle s'emparait, malgré lui, des cœurs les plus nobles et des

plus hautes intelligences, il cherche à s'attribuer ses caractères incommunicables, son unité, sa sainteté et ses miracles, afin de se présenter lui-même aux hommages de l'univers, en lui disant : La foi chrétienne n'est qu'un indigne plagiat; ce qu'elle a de beau, on l'a pris dans mon sein fécond; c'est donc à moi, et non pas à elle, qu'appartient l'empire du monde. — C'est-à-dire que, honteux de lui-même, le Paganisme cherchait à s'épurer pour ressaisir l'empire des âmes. Le grand procédé de Porphyre fut d'attribuer ce que la loi chrétienne a de plus parfait à ses dieux et aux philosophes.

Prétendu Platonisme des premiers Pères de l'Eglise.

Celse avait été l'inventeur de cette nouvelle et étrange calomnie; et les idées de Platon surtout sont celles dont les chrétiens furent accusés de s'être emparés. Selon les éclectiques, on trouve à peu près mot pour mot dans Platon, d'abord, une foule de passages contenant les vérités essentielles du Christianisme sur la création, sur les peines et les récompenses de l'autre vie, et sur l'immortalité de l'âme; ensuite, le mystère de la Trinité avec le Père, le Fils et le Saint-Esprit. Les premiers Pères de l'Eglise, élevés presque tous dans les écoles du Platonisme, y ont donc puisé la plupart des dogmes chrétiens.

Mais, si le Christianisme, avec ses dogmes essentiels, se trouve dans Platon, comment se fait-il qu'il ne se soit pas répandu dans le monde du temps de Platon, qui fut son auteur, au lieu de se répandre du temps de Jésus-Christ, qui en était le plagiaire? Si les dogmes du Christianisme sont en même temps les dogmes du Platonisme, comment se fait-il que ces mêmes dogmes aient engendré des deux côtés une morale si opposée? Si le Christianisme, avec ses dogmes essentiels, se trouve dans Platon, comment se fait-il que, lorsqu'il a été prêché, par Jésus-Christ, par les Apôtres et par les premiers disciples, il ait été regardé unanimement dans tout le monde païen comme une doctrine si neuve, si étrange, si paradoxale, si monstrueuse, que son Auteur a été mis en croix, et ses sectateurs poursuivis, tourmentés, jetés au feu et au cirque? etc. — Au reste, dit M. Granier de Cassagnac, il y a eu deux Platonismes, l'ancien et le nouveau; le Platonisme de Platon et de l'Académie, et le Platonisme de Plotin et d'Alexandrie. Le premier avait fleuri 400 ans

avant Jésus-Christ; le second, 300 ans après Lui (1). Or, on trouve, en effet, dans l'ancien Platon, des passages évidemment identiques, malgré de graves altérations, à d'autres passages de Moïse et des Prophètes; Platon, dit Théodoret, a fait des larcins à la philosophie et à la théologie des Hébreux; mais on ne trouve que dans les nouveaux platoniciens du IIIe et du IVe siècle de l'ère vulgaire, des textes identiques à d'autres textes du Nouveau Testament. Par exemple, on ne trouve rien, dans l'ancien Platon et dans Philon, qui ait un rapport réel avec la Trinité catholique.

Ainsi, les passages de Platon contenant des vérités chrétiennes appartiennent à l'Ancien Testament, mais non pas au Nouveau. Ce n'est que dans les nouveaux platoniciens, à partir de Plotin, qu'on trouve des lambeaux du Nouveau Testament, notamment quelque chose du dogme de la Trinité; encore ne sont-ce que des analogies purement verbales. Or, comme le dogme de la Trinité existait dans le Christianisme depuis trois siècles, le moyen de dire que le Christianisme l'a emprunté à la philosophie platonicienne? ce serait dire que les anciens ont copié les modernes, qui ont vécu trois ou quatre cents ans après eux.

C'est, conclut le même auteur, par l'effet de cette incroyable confusion, pardonnable à Celse et aux écrivains du IVe siècle, mais impardonnable à ceux du XVIIIe et du XIXe, que MM. Leclerc, Cousin, Pierre Leroux, etc., ont affirmé que la religion chrétienne avait emprunté ses principaux dogmes aux platoniciens; tandis que ce sont les platoniciens qui ont constamment copié : les premiers, l'Ancien Testament; les seconds, le Nouveau. — Cela est si vrai, que les Pères de l'Eglise le leur reprochaient avec dérision, et Théodoret a donné aux néoplatoniciens le nom de *singes des chrétiens*. La vérité est, d'ailleurs, que Plotin, le plus distingué des néoplatoniciens et l'idole de Porphyre, avait reçu l'enseignement chrétien du fameux Ammonius-Saccas. Dès lors, ce n'est pas la théologie catholique qui emprunta à Plotin; c'est ce dernier, au contraire, qui reçut tout

(1) A cette époque, l'Eglise était complètement organisée. Il y avait déjà eu plus de trente conciles, et le dogme de la Trinité y avait été défendu contre plusieurs hérétiques.

d'elle. — L'école éclectique se perpétua jusqu'au v[e] siècle (1).

Noët et plusieurs autres hérétiques. — De 239 à 260.

L'Eglise avait aussi à combattre alors contre plusieurs hérétiques. — Noët, de Smyrne ou d'Ephèse, d'une vanité qui allait jusqu'à l'extravagance et se croyant appelé à rendre au dogme catholique son antique intégrité, attaqua, en 239, le mystère de la sainte Trinité, sous prét xte de n'admettre qu'un seul Dieu. Il disait expressément « que le Christ lui-même est le Père, et que le Père lui-même est né, qu'il a souffert, qu'il a été tué. » « Le Christ, disait-il encore, était Dieu, et il a souffert pour nous, étant le Père. » Et enfin : « Le même Christ est le Père, le même est le Fils, le même a souffert et s'est ressuscité lui-même. » Noët ne paraît s'écarter en rien du modaliste Praxéas, et leurs raisonnements sont identiques. — « Nous savons, lui dirent les prêtres de Smyrne, qui le réfutèrent, qu'il n'y a qu'un seul Dieu; mais nous croyons que le Christ est réellement son Fils qui a souffert, qui est mort, qui est ressuscité le troisième jour, et qui est assis à la droite du Père, d'où il viendra juger les vivants et les morts. Telle est la foi que nous avons apprise. » Noët demeura opiniâtre; il fut chassé de l'Eglise et condamné, en 245, dans un concile d'Ephèse et dans plusieurs autres. — En 240, Valésius, philosophe arabe, enseigna que la concupiscence anéantit la liberté de l'homme. — Bérille, évêque de Bosra, en Arabie, pieux, savant et brillant écrivain, soutint, en 242, que Jésus-Christ n'avait eu aucune existence propre et personnelle avant l'Incarnation. « Avant son avénement chez les hommes, disait-il, Jésus-Christ ne subsistait pas en lui-même personnellement ou comme une personne distincte; » la personne du Père existait seule. Depuis l'Incarnation, Jésus-Christ a existé personnellement, il a été Dieu et homme; mais s'il a été Dieu, ce n'est qu'autant qu'il possédait la divinité qui est propre au Père, ou, en d'autres termes, la personne du Père s'est faite homme et est devenue Jésus-Christ : ceci revient à l'erreur de Praxéas et de Noët. Bérille était de bonne foi; combattu et réfuté par Origène dans une discussion publique, il

(1) *Mémoires* du card. Pacca, tom. II. — P. Baltus. — Nicolas, *Etud. philos.*, tom. I. — *Extrait du journal* la Presse, 12 oct. 1837. — Receveur, tom. I: — M[gr] Ginoulhiac, évêque de Grenoble, *Hist. du dogm.*, tom. II, p. 632-662.

finit par reconnaître la vérité dans un concile. Plein de gratitude envers Origène, il lui écrivit plusieurs lettres de touchantes actions de grâces. — D'autres sectaires arabes croyaient que l'âme et le corps mouraient et ressuscitaient ensemble. Ils furent aussi réfutés par Origène, et successivement condamnés dans trois conciles, dont deux furent assemblés dans des villes d'Arabie, en 242 et 249, et le troisième dans l'Achaïe, en 250. — A la même époque, on vit paraître, sous le nom d'*origénistes*, une nouvelle branche de gnostiques; ils condamnaient le mariage, et commettaient ouvertement les actions les plus infâmes, qu'ils regardaient comme indifférentes. Leur nom ne venait pas du grand Origène, mais d'un autre, fort peu connu. Saint Augustin, qui fait mention de leurs erreurs, l'assure expressément. — Ainsi déchirée par l'hérésie, assaillie par la philosophie et par le Paganisme, et jetée, pour ainsi dire, au milieu de toutes les passions humaines, comme Daniel dans la fosse aux lions, la vérité devait nécessairement périr. Si donc cette *illustre persécutée,* comme l'appelle Bossuet, a été sauvée et a pu parvenir jusqu'à nous, nous le devons à l'Eglise qui, aidée du secours d'en-haut, a pu seule opérer ce miracle de force et d'amour.

Septième persécution. — An 250.

Cependant la paix donnée à l'Eglise par l'empereur Philippe finit avec son règne. Monté sur le trône par la trahison, ce prince en descendit de même. Les troupes de la Pannonie s'étant révoltées contre lui, il en confia le commandement à Dèce, général habile qui lui paraissait dévoué. Mais, au lieu de réprimer les mutins, Dèce se fit proclamer empereur, marcha contre son maître et le fit périr en 249. — En haine de Philippe, dit Bossuet, l'usurpateur renouvela la persécution avec plus de violence que jamais. Il se hâta de publier contre les chrétiens un édit terrible, qu'il fit lire dans le camp des prétoriens, et qu'il envoya à tous les gouverneurs des provinces, en leur recommandant d'employer toutes sortes de tourments pour contraindre les fidèles à sacrifier aux dieux. Les magistrats, dit saint Grégoire de Nysse, suspendaient toutes les causes particulières ou publiques, pour vaquer à la grande, à l'importante affaire, l'arrestation et le supplice des fidèles.

Principaux martyrs.

Le pape saint Fabien fut une des premières victimes. — Saint Maxime, saint Urbain, saint Sidoine, saint Célerin et une foule

d'autres soldats de Jésus-Christ, de tout âge, de tout sexe et de tout rang, eurent le même sort à Rome et dans l'Italie. — A Catane, en Sicile, on admira sainte Agathe, jeune vierge d'une rare beauté, que l'on exposa dans un lieu de prostitution, et à qui l'on fit subir les tortures les plus affreuses, le chevalet, les charbons ardents, sans pouvoir lui enlever ni sa vertu, ni sa foi. — L'Eglise de Carthage, au rapport de saint Cyprien, fut inondée de sang. Le saint évêque lui-même fut obligé de céder à l'orage, après avoir vu ses biens confisqués et sa tête mise à prix. Chaque jour, le peuple faisait retentir l'amphithéâtre de ce cri : « Cyprien aux lions! » — L'Eglise d'Alexandrie rivalisa avec celle de Carthage; le sang y coula par torrents, et saint Denys, son évêque, fut aussi obligé de se retirer. — La persécution s'étendit partout et ravagea toutes les provinces. — Saint Grégoire le Thaumaturge fut contraint de quitter Néocésarée. — Saint Alexandre le Charbonnier fut pris et périt par le feu. — Saint Alexandre, évêque de Jérusalem, et saint Babylas, évêque d'Antioche, moururent dans les fers. — Acace, évêque d'une ville voisine d'Antioche, se distingua par une mémorable confession de sa foi. — Saint Pione, prêtre de Smyrne, se signala aussi par son courage. Il fut brûlé après avoir été déchiré avec des ongles de fer. — Origène, jeté en prison à Césarée, souffrit les plus cruels tourments, mais ne périt pas. Il mourut, dix-huit mois ou deux ans après, à Tyr, en 254, à l'âge de soixante-dix ans. Son corps fut enterré, dit-on, dans la muraille de l'église du Saint-Sépulcre, qui était la cathédrale de la ville de Tyr (1). — A Mélitine en Arménie, Polyeucte, homme distingué par ses richesses et son crédit, ne se laissa ébranler, ni par les menaces de son beau-père, qui était au nombre de ses juges, ni par les larmes de sa femme, ni par la vue de son fils encore enfant. Il fut condamné à avoir la tête tranchée. — A Ephèse, sept frères furent enfermés vivants dans une caverne près de la ville, et ils s'y endormirent dans le Seigneur; on les a nommés les *sept*

Mort d'Origène. — An 254.

(1) Quelques-uns ont avancé, d'après saint Epiphane, qu'Origène n'échappa d'abord à la mort qu'en faisant semblant de sacrifier au dieu Sérapis. Baronius, Tillemont, Feller, Bergier et beaucoup d'autres disent que c'est une calomnie avancée par ses ennemis, et trop facilement accueillie par saint Epiphane.

frères dormants. — Sainte Denyse, âgée de seize ans; sainte Victoire, saint Hippolyte, saint Christophe et une infinité d'autres souffrirent le martyre sous le règne de Dèce.

La persécution fut aussi cruelle que générale. On employa les grils ardents, les huiles bouillantes, les chaises de feu, les ongles d'acier et des tourments si inhumains et si outrageants pour la pudeur, qu'on ne sait, dit Bérault-Bercastel, de quoi s'étonner davantage, ou de la cruauté des bourreaux qui les ont inventés, ou du courage des chrétiens qui les ont soufferts. On sciait les uns par le milieu du corps, on écorchait les autres tout vivants; on semait sur leurs plaies des sels brûlants, on les couvrait de miel, et on les exposait, par un soleil ardent, à la lente voracité des insectes. — On ne rougit pas de jeter les femmes et les vierges chrétiennes dans les lieux de débauches. Un jeune martyr fut amené, par ordre du juge, dans un jardin délicieux, puis attaché avec des liens de soie, sur un lit de plumes, entre les lis et les roses, près d'un ruisseau qui coulait avec un murmure amollissant. On lui envoya ensuite une courtisane, qui mit tout en œuvre pour le séduire. Exposé à une attaque si dangereuse, le jeune héros, à défaut d'autres moyens de défense, se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage de la courtisane, qui se retira interdite.

S. Paul 1er ermite. — An 250.

A la vue de tant de dangers, beaucoup de fidèles prirent la route du désert, et allèrent chercher, parmi les bêtes féroces, une sécurité qu'ils ne trouvaient plus au milieu des hommes. Il en périt un grand nombre de faim et de misère. — Paul, né dans la Basse-Thébaïde, et surnommé l'Ermite, fut le premier de ces illustres solitaires. Jeune encore, il pénétra dans les solitudes les plus reculées, où il vécut jusqu'à l'âge de cent treize ans, dans le creux d'un rocher et sous la direction immédiate de l'Esprit-Saint. Il buvait l'eau d'un ruisseau qui coulait près de sa grotte, et mangeait les fruits d'un palmier qui en ombrageait l'entrée. Plus tard, le Seigneur lui fit porter chaque jour par un corbeau une nourriture plus convenable à son âge avancé. De ce port tranquille et retiré, Paul ne pensait au monde qu'en priant pour lui. Il trouvait, dans la méditation des choses éternelles, un bonheur que toutes les possessions de la terre n'eussent pu lui procurer. Aussi son oraison était-elle continuelle, et souvent

il se plaignait de ce que l'aurore venait interrompre la douceur de ses entretiens avec Dieu. — Le saint ermite passa ainsi quatre-vingt-douze ans sans voir personne; seulement, à la fin de sa vie, Dieu révéla son existence et le lieu de sa retraite à saint Antoine, qui vint le visiter. La Providence, attentive aux besoins de ses deux serviteurs, doubla la provision ce jour-là et envoya un petit pain entier, au lieu de la moitié qu'apportait régulièrement le corbeau son fidèle messager.

Apostasie de plusieurs chrétiens dans la persécution de Dèce.

Si la persécution fit beaucoup de martyrs, elle fit aussi des apostats, surtout parmi les heureux du siècle. Dans la multitude innombrable des fidèles, tous n'avaient pas l'esprit du Christianisme, et ne se défendaient pas assez de la corruption de la societé païenne au sein de laquelle ils vivaient. « Quelques-uns, dit saint Cyprien, travaillaient à amasser des richesses avec une avidité digne des païens. D'autres se livraient aux vanités du siècle. On employait des artifices pour tromper les simples dans le commerce. Les calomnies, les médisances et les querelles n'étaient plus des choses inouïes. Le mal gagnait même les parties les plus vitales de l'Eglise. Quelques membres du clergé négligeaient leurs fonctions, pour s'occuper des affaires temporelles, et plus d'un clerc était la honte et le scandale de l'Eglise par son luxe, sa cupidité et sa mondanité. » De pareils chrétiens étaient loin de pouvoir supporter les terribles épreuves de la persécution de Dèce; aussi beaucoup apostasièrent. — Plusieurs en furent punis d'une manière miraculeuse, au rapport de saint Cyprien. Un de ces malheureux perdit la parole et resta muet, aussitôt après avoir renoncé à Jésus-Christ. — Une femme dont l'apostasie était secrète, ayant reçu la communion dans l'assemblée des fidèles, fut saisie d'une agitation aussi violente que subite et mourut au bout de quelques instants. — Une autre, ayant ouvert une armoire où elle avait déposé l'Eucharistie, il en sortit une flamme qui l'empêcha d'y toucher. — Beaucoup de ces apostats furent possédés du démon; d'autres perdirent la raison et devinrent furieux, etc.

Schisme des libellatiques.

Cette apostasie causa deux schismes opposés, celui des libellatiques et celui des novatiens. Les libellatiques étaient des chrétiens qui avaient obtenu des magistrats, par grâce ou par argent, des certificats, en latin *libelli*, par lesquels on attestait qu'ils

avaient obéi aux ordres de l'empereur, et on défendait de les inquiéter davantage pour cause de religion. Les centuriateurs de Magdebourg et Tillemont pensent que les libellatiques n'avaient pas réellement sacrifié aux idoles, et que le certificat qu'ils avaient obtenu était mensonger. Selon Baronius, au contraire, ils avaient réellement commis en secret le crime dont on leur avait donné une attestation. Probablement, dit Bergier, il y en avait des uns et des autres. — Mais, que l'apostasie de ces lâches chrétiens fût réelle ou simulée, leur crime était grave, et l'Eglise ne les recevait à la communion qu'après une pénitence convenable. Plusieurs effrayés de la sévérité des peines canoniques, eurent recours aux confesseurs et aux martyrs (1), pour implorer leur indulgence et en obtenir des *lettres de paix;* car, c'était un usage reçu dans l'Eglise, de solliciter ainsi la recommandation des martyrs, qui, dans l'acte même de leur satisfaction surabondante, écrivaient en quelque sorte avec leur sang et détachaient de leur chair en lambeaux le *libelle d'indulgence.* On avait une grande déférence pour leur jugement et leur prière. C'était l'application de la doctrine catholique des indulgences.

Dans la ville de Carthage, quelques confesseurs de la foi, trompés par un repentir apparent, ou lassés par les importunités, ou trop amoureux d'une vaine popularité, accordèrent des *lettres de paix* et d'*indulgence* à des apostats qui ne les méritaient pas. L'imprudente facilité de quelques-uns alla jusqu'à donner des billets collectifs, ainsi conçus : « Qu'un tel avec les siens soit admis à la communion. » D'autres portèrent la présomption jusqu'à prétendre obliger les évêques de céder à leur jugement. — Le principal auteur de ce désordre fut un confesseur nommé Lucien, distingué par la fermeté de sa foi, mais en qui on remarquait beaucoup de légèreté et d'ardeur, et peu de lumières. — Lucien fut vivement secondé par Novat, prêtre

(1) D'après Tertullien, saint Cyprien et d'autres anciens auteurs, on appelait *martyrs,* dans les premiers siècles, ceux qui avaient supporté courageusement une torture quelconque, quand même ils avaient survécu, et le titre de *confesseurs* se donnait à tous ceux qui avaient confessé Jésus-Christ, mais qui n'avaient pas encore enduré de supplices. — Baronius, *Annal.*

qui paraît avoir eu l'administration d'une paroisse de Carthage, homme intrigant, hypocrite, ambitieux et chargé de crimes. — Ils attirèrent à eux quatre autres prêtres opposés à saint Cyprien, et un nommé Félicissime, profondément hypocrite et pervers, que Novat s'arrogea le droit d'ordonner diacre, malgré les vols et les fraudes dont il était convaincu. Ils virent bientôt leur parti grossir par plusieurs apostats. — Tous ensemble, bravant l'autorité et les ordres de leur évêque, ils essayèrent de faire une église à part dans la ville même de Carthage. Ils se créèrent un évêque, et élurent pour cela un prêtre de leur parti, nommé Fortunat, qu'ils firent sacrer par cinq prélats, déposés pour avoir sacrifié aux idoles. — En 251 et 252, saint Cyprien assembla contre eux deux conciles dont il soumit les décrets au pape saint Corneille. Mais les schismatiques poussèrent l'audace jusqu'à envoyer eux-mêmes Félicissime à Rome. Le pape saint Corneille refusa d'abord de l'entendre, et confirma l'excommunication portée contre lui à Carthage. Le fourbe revint plusieurs fois à la charge, affirma avec impudence que vingt-cinq évêques avaient assisté à la consécration de Fortunat, et menaça de publier, au grand scandale de l'Eglise, une foule de crimes dont il accusait saint Cyprien. — Pendant ce temps-là, le saint évêque se reposant à la fois sur son innocence et sur les jugements précédents, crut devoir mépriser cette nouvelle trame et n'écrivit point à Rome. Le Pape s'étant plaint de son silence, saint Cyprien lui répondit par une lettre qui est à la fois un modèle de respect et de fermeté. Il reconnaît que l'Eglise de Rome *est la chaire de Pierre, l'Eglise principale, celle d'où l'unité épiscopale tire son origine;* mais il fait remarquer que, si on se laisse effrayer par l'insolence des méchants, et s'ils emportent par leur audace ce qu'ils ne peuvent obtenir par justice, c'en est fait de la puissance épiscopale. « Il est établi entre nous, et avec justice, ajoute-t-il, que chaque coupable soit examiné et jugé dans le lieu où le crime a été commis, et où se trouvent les accusateurs et les témoins. » D'où il conclut que la condamnation des schismatiques ayant été prononcée en Afrique, par un grand nombre d'évêques, il ne convient pas à la dignité de l'épiscopat d'examiner de nouveau cette affaire.

Appel des libellatiques à Rome.

L'ensemble de ce fait, quelques passages même de la lettre de saint Cyprien, comme toute sa conduite, et ses recours multipliés au Siége apostolique, montrent évidemment, que, s'il redoutait l'abus de certains appels à Rome, il ne contestait en rien les droits du chef de l'Eglise. Il paraît d'ailleurs évident, dit Receveur, par ces paroles : *Il est convenu entre nous*, que ce règlement de discipline avait reçu l'agrément du souverain Pontife, qui consentait à regarder comme définitifs les jugements des évêques de chaque province, en matière de crime, sans renoncer pourtant à son droit de révision, lorsque des circonstances extraordinaires sembleraient demander qu'il l'exerçât. Baronius cite à ce sujet une lettre du pape saint Fabien, où ce pontife, en défendant aux accusés d'appeler du jugement de leurs évêques à des évêques étrangers, réserve formellement les droits du Siége apostolique (1).

Schisme et hérésie des Novatiens. — An 251.

La vigilance et la fermeté de saint Cyprien parvinrent à déjouer tous les efforts des schismatiques. De Carthage, Novat s'enfuit à Rome, « semblable, dit saint Cyprien, à ces nuées qui portent partout la tempête. » Il s'y joignit à un prêtre, appelé Novatien, hypocrite intrigant, qui était irrité de n'avoir pas été élu pape, et il commença un schisme tout opposé à celui qu'il avait entrepris en Afrique; car, à Carthage, il réconciliait les apostats sans les obliger à aucune pénitence; et à Rome, au contraire, il les repoussait tous avec une dureté désespérante, ce qui a fait dire à un auteur que « le schisme de Novat fut monstrueusement accouplé avec celui de Novatien. » Il enseigna d'abord que l'Eglise ne pouvait pas remettre le crime de l'apostasie. Il prétendit ensuite qu'il en était de même de tous les péchés mortels commis après le baptême. Il condamnait aussi les secondes noces. — Cette sombre doctrine, empruntée au Montanisme et si opposée à la mansuétude évangélique, attirait, par sa rigidité même, les esprits outrés que l'exagération séduit, et qui sont disposés à prendre le pharisaïsme et la dureté pour la sainteté. Les disciples de Novat prirent le nom de *Cathares* ou *Puritains*, et enseignèrent de plus, au rapport de Baronius,

(1) *Peregrina judicia prohibemus, salva in omnibus apostolica auctoritate.*

qu'ils étaient eux-mêmes sans péché, et que les enfants n'avaient pas besoin du baptême. — Les novateurs furent condamnés dans un concile de Carthage, en 251, et dans deux conciles tenus à Rome, en 251 et 252.

Novatien, 1er antipape.

Pour fortifier son schisme, Novat fit nommer pape Novatien, son collègue, qui fut sacré par trois évêques d'Italie, dont on surprit la bonne foi à force de mensonges, et en les enivrant à moitié dans un repas somptueux. — Novatien est le premier des antipapes jusqu'ici connus. — Il fit des efforts inouïs pour se maintenir. Il obligeait ses partisans de lui jurer fidélité sur la sainte Eucharistie. Il leur disait, en la distribuant et en prenant leurs mains : « Promettez-moi, par le Corps et par le Sang de Jésus-Christ, de ne me jamais quitter pour retourner à Corneille. » Il écrivit à tous les évêques des grands siéges pour annoncer son exaltation. Mais le pape saint Corneille parvint à dissiper la cabale. Toutes les Eglises rejetèrent les lettres encycliques de Novatien; et sa secte alla en s'affaiblissant jusqu'au milieu du ve siècle où elle disparut entièrement.

L'un des trois évêques consécrateurs se repentit bientôt et demanda pardon avec larmes. « Nous l'avons reçu à la communion laïque, écrivit le pape saint Corneille à saint Fabien, évêque d'Antioche; quant aux deux autres, nous avons ordonné des évêques pour leur succéder. » — « Voilà, dit à ce sujet le cardinal Gerdil, comme, dès le milieu du IIIe siècle, le souverain Pontife exerçait sans contradiction le droit de déposer les évêques coupables, et d'en ordonner d'autres à leur place. »

S. Cyprien et ses écrits. — De 243 à 258.

Le docteur qui seconda le plus fortement le pape saint Corneille, dans l'extirpation du schisme des libellatiques et de celui des novatiens, fut saint Cyprien, évêque de Carthage. Né dans cette ville même, d'une famille sénatoriale et proconsulaire, mais païenne, et élevé dans les écoles des rhéteurs, où il avait acquis une science, qui le rendait l'orgueil de ses maîtres et du peuple de Carthage, Cyprien avait eu bien des obstacles à surmonter pour embrasser la foi. Les païens s'efforçaient de le retenir comme le rempart de l'idolâtrie expirante. De dépit, après sa conversion, ils l'appelaient *Coprien*, par une misérable allusion de son nom à un mot grec qui signifie fumier. Cyprien céda enfin, en 243, aux sages réflexions et aux arguments d'un prêtre son ami,

nommé Cécilius, dont il voulut, par reconnaissance, joindre le nom au sien. « Il trouva dans l'Eglise, ainsi qu'il le dit lui-même, le bonheur et la paix, qu'il avait longtemps et inutilement cherchés ailleurs. » — Cinq ans après, quoique néophyte, ses vertus et son mérite le firent élever, malgré lui, au sacerdoce et à l'épiscopat. Sa promotion exceptionnelle excita contre lui la jalousie de plusieurs. Le saint n'y trouva qu'un nouveau motif de zèle et d'humilité. — Abandonnant ses biens, héritage d'une longue suite d'ancètres, augmentés encore par les charges qu'il avait remplies, il se consacra tout entier au service de son troupeau. Il devint l'oracle de l'Eglise d'Afrique, et l'un des plus saints et des plus remarquables évêques de son temps. S'il y a quelque chose de constaté en histoire, dit un grave critique, c'est l'éminente sainteté de saint Cyprien, et cette belle loyauté de caractère que saint Augustin a si bien dépeinte par ces deux mots : *Candidissimi pectoris.* — Il lisait continuellement Tertullien, et quand il le demandait à un jeune homme qui écrivait sous sa dictée, il avait coutume de dire : « Donnez-moi le maître. » — Doué, comme lui, d'une imagination belle et féconde, il avait plus de souplesse, de goût, d'aménité et de grâce. Au besoin, il était tendre; Tertullien ne le fut jamais. Il composa un grand nombre d'ouvrages, entre autres, le traité *de la vanité des idoles*, pour répondre aux reproches des païens qui lui demandaient compte de sa conversion; le livre des *Témoignages*, qui est un recueil de passages contre les Juifs; les *traités des lapses* ou *tombés*, *de l'Unité de l'Église*, *de la Patience*, *de l'Envie*, de *l'Explication de l'Oraison dominicale*, etc.

Saint Cyprien, comme les autres Pères de l'Eglise, est un témoin vénérable de l'antiquité de nos dogmes; ses écrits en fournissent les preuves les plus authentiques. Forcé, comme nous l'avons dit, de se séparer de son Eglise pendant la persécution de Dèce, il écrivit à son clergé, aux fidèles et aux confesseurs, treize lettres pleines de la sollicitude pastorale la plus tendre, et dont plusieurs sont de véritables traités. — Il y recommande souvent aux fidèles de prendre un soin religieux des restes des martyrs : « Marquez bien, leur dit-il, le jour de leur mort, afin que nous puissions célébrer leur mémoire. A mesure que j'apprends leur départ pour l'immortalité, je célèbre ici des sacri-

fices en leur honneur, et je les offrirai bientôt avec vous, s'il plaît à Dieu. » — « Nous croyons, dit-il encore, que les mérites des martyrs et les œuvres des justes sont très-profitables auprès du souverain Juge. » Les confesseurs de la foi ayant témoigné un vif désir d'assister et de participer aux saints mystères, les prêtres de Carthage s'empressèrent à l'envi de leur procurer, en se déguisant, cette double consolation. Saint Cyprien fut obligé de modérer leur zèle. « Prenez garde, leur écrivit-il, que les prêtres qui vont offrir le sacrifice dans les prisons, n'y paraissent que tour à tour, avec un seul diacre, afin que le changement des personnes les rende moins suspects. » Une autre fois, il se plaint de ce que plusieurs prêtres favorisaient l'imprudente facilité de quelques confesseurs, à donner aux apostats des *lettres de paix;* et il termine ainsi : « Que ces ministres imprudents et présomptueux sachent que, s'ils continuent, j'userai envers eux de la sévérité nécessaire, leur défendant d'offrir le saint sacrifice jusqu'à mon retour, etc. »

Il était défendu aux chrétiens, par les canons apostoliques et par plusieurs décrets synodaux, de nommer un clerc pour tuteur ou curateur, et on ne devait pas faire d'offrande ni offrir le saint sacrifice pour le repos de l'âme de celui qui aurait violé cette règle. Malgré ces canons, un fidèle de Furnes avait, dans son testament, nommé tuteur le prêtre Géminius Faustin. Consulté sur ce cas, saint Cyprien répondit, conformément aux règles, « qu'on ne devait faire dans l'Eglise ni prière ni oblation pour ce défunt; parce que celui-là ne mérite pas d'être nommé à l'autel, qui a voulu détourner les prêtres de l'autel. » — Dans une autre circonstance, ayant appris que des prêtres de Mauritanie, par ignorance et par simplicité, et dans l'intérêt des chrétiens que les bourreaux cherchaient quelquefois à découvrir, le matin, à l'odeur du vin eucharistique, n'employaient que de l'eau dans la célébration du sacrifice eucharistique, saint Cyprien leur prouva, par l'exemple de Jésus-Christ et par plusieurs passages de l'Ecriture, la nécessité de consacrer du vin. « Le prêtre, leur dit-il, offre dans l'Eglise un véritable sacrifice, quand il imite Jésus-Christ qui a offert le sacrifice de son Corps et de son Sang à Dieu, son Père. » Il fait aussi remarquer qu'on ne doit pas employer le vin seul, mais y mêler un peu d'eau,

afin de signifier l'union du peuple fidèle avec Jésus-Christ.

Dans le *Traité des tombés*, saint Cyprien parle des fidèles qui, « s'étant rendus coupables d'un simple péché de pensée, le confessent aux prêtres avec beaucoup de douleur, afin de décharger par là leur conscience, sachant qu'on ne se moque point de Dieu et qu'on ne peut le tromper. » Dans le livre *De la vanité des idoles*, il affirme que l'on voyait souvent des possédés parmi les païens; et il en appelle à ses adversaires, « qui, plus d'une fois, avaient entendu les démons avouer ce qu'ils étaient, lorsque les chrétiens les chassaient par le moyen des exorcismes. » Un tel appel au sens des hommes, dit Fell, supposerait de la folie dans saint Cyprien, si les faits dont il s'agit n'étaient point notoires. Qu'ils lisent le traité *De la vanité des idoles*, ceux qui voudraient, aujourd'hui, nous prendre en flagrant délit de calomnie, alors que nous accusons le Paganisme d'avoir été généralement un fétichisme sensualiste et grossier, et non ce culte symbolique et spiritualiste rêvé par nos philosophes modernes, qui, en haine de la vérité, cherchent à réhabiliter toutes les erreurs. — En divers endroits de ses lettres à son peuple et à l'Eglise de Rome, il parle des ordres inférieurs de la cléricature, et désigne les fonctions des diacres, des sous-diacres, des acolytes, des lecteurs et des exorcistes. — Dans une lettre au pape saint Corneille, après lui avoir annoncé qu'ils mourront bientôt tous les deux, saint Cyprien ajoute : « Que celui de nous que le Seigneur enlèvera le premier de ce monde, continue d'aimer ses frères dans le ciel, et qu'il ne cesse d'offrir des prières pour eux. » — Il y nomme Marie sans tache, et ajoute : « A la Mère était due la plénitude de la grâce; à la Vierge, la surabondance de la gloire. » — Dans son *Traité de l'unité de l'Eglise*, le saint docteur dit que, « pour rendre cette unité visible, le Sauveur a bâti son Eglise sur une chaire unique, celle de Pierre, à qui il a donné le pouvoir des clefs. Quoiqu'il ait donné le même pouvoir à ses Apôtres, il a voulu que la source de l'unité dérivât d'un seul, et que tout l'édifice portât sur ce fondement unique. » — Toujours saint Cyprien a reconnu, dans l'Eglise de Rome, *la racine et la matrice* de l'Eglise catholique, *Ecclesiæ catholicæ radicem et matricem*. Pendant son exil, le saint évêque s'adressa plusieurs fois à l'Eglise de Rome, *sede*

vacante, pour la consulter, et, de sa retraite, il communiquait ensuite la réponse à son troupeau. Il est, en effet, de notoriété historique, qu'en l'an 250, durant un interrègne pontifical de seize mois, les schismatiques de Carthage écrivirent trois fois à Rome, pour y dénoncer leur évêque ; — que saint Cyprien y envoya sa justification explicite à la commission intérimaire ; — et que cette commission répondit lettres sur lettres au clergé et à l'évêque de Carthage; qu'elle décida sur toutes les questions; traça toutes les règles de conduite; définit les droits et les limites de la juridiction épiscopale. Saint Cyprien transmit aussi à la commission romaine la copie intégrale de tous les mandements, avis et circulaires, adressés par lui aux martyrs, à son clergé et au peuple de Carthage : la raison, disait-il, l'exigeait ainsi, *ratio exposcit*. Cette *coutume* du primat d'Afrique, comme s'exprimait Rome, offre une instruction et un intérêt de premier ordre.

Revenu à Carthage, en 251, et voulant remédier aux désordres introduits par l'apostasie et par le schisme, Cyprien réunit auprès de lui les évêques d'Afrique. C'est dans ce concile que la cause de Félicissime fut examinée et jugée. — On y fixa aussi les règles de la pénitence que l'on devait imposer aux apostats. Les décrets, comme nous l'avons vu, furent envoyés au pape saint Corneille, qui les approuva dans un concile tenu l'année suivante, 252. — Ces règlements devinrent une loi générale de l'Eglise, et furent compris parmi les canons qu'on appela *pénitentiaux*, comme servant de règle pour la pénitence publique.

Origine et nature de la pénitence publique.

L'usage de cette pénitence remonte au temps même des Apôtres, ainsi que le montre l'exemple de l'incestueux de Corinthe excommunié par saint Paul. — Le *Livre du Pasteur* prouve qu'elle est longue et pénible. — Au commencement, elle fut complètement laissée à la discrétion des premiers pasteurs; mais après l'apparition des montanistes et des novatiens, qui refusaient absolument le pardon de certains crimes, l'Eglise crut devoir régler par des lois la discipline à cet égard, afin de condamner le rigorisme excessif de ces hérétiques, et d'ôter en même temps tout prétexte à leurs déclamations contre la conduite de ses pasteurs. — Les règles, qui furent alors établies,

concernaient spécialement l'idolâtrie, l'homicide, l'adultère, parce que, suivant les montanistes, c'étaient là surtout les crimes dont l'Eglise ne pouvait absoudre. — Toutefois, comme les chrétiens n'avaient pas encore le libre exercice de leur culte, ce ne fut qu'au IVe siècle que les divers degrés de la pénitence publique furent entièrement réglés et purent être exactement suivis, ainsi que nous le verrons, d'après saint Basile le Grand.

Le premier effet de la pénitence publique était d'enlever aux pécheurs le droit de participer à l'Eucharistie, que les fidèles, dans ces temps de persécution et de foi, recevaient presque tous les jours. Mais, l'effet qui la caractérisait spécialement, c'était de les priver de l'assistance aux saints mystères et à certaines prières publiques. — Elle commençait ordinairement, comme nous l'avons vu à l'égard de l'empereur Philippe, par une confession qui, selon toute apparence, se faisait en présence de tout le monde; mais il n'était question que des fautes pour lesquelles la pénitence publique était imposée. C'était une simple cérémonie pénale ou satisfactoire, bien distinguée de la confession sacramentelle, qui régulièrement était secrète, comprenait tous les péchés, et précédait la confession publique, à laquelle elle servait de règle, ainsi que le dit Origène.

La pénitence publique finissait par une réconciliation ou absolution solennelle. Cette absolution se donnait par l'imposition des mains, et rendait au pénitent le droit d'assister aux assemblées des fidèles, de présenter ses offrandes à l'autel et de recevoir l'Eucharistie. On pouvait dès lors prononcer son nom avec ceux des autres fidèles dont on faisait mémoire au saint sacrifice. Enfin, il était déchargé de toutes les obligations extérieures de la pénitence (1).

Décret du concile de Carthage concernant le baptême des enfants.

Le 15 mai 252, saint Cyprien assembla à Carthage un second concile, où l'on trouve, entre autres choses, une preuve authentique de la foi de l'Eglise touchant le péché originel. Il y fut décidé que le baptême devait être donné aux enfants de suite après leur naissance. « Car, disent les Pères, si les grands pécheurs, lorsqu'ils viennent à la foi, sont admis au baptême,

(1) Eusèbe, *Hist.*, liv. 3, 6. — Origène, *Homél.* 12. — Receveur, tom. I. — Bergier, etc.

et reçoivent la rémission de leurs fautes, à plus forte raison doit-on l'accorder aux enfants, qui n'ont d'autre souillure que celle qu'ils ont contractée par leur origine, comme étant nés d'Adam, selon la chair. » — On fit aussi plusieurs règlements concernant le schisme des libellatiques. — Ces décrets, comme ceux du précédent concile, furent soumis au pape saint Corneille, par une lettre synodale signée de quarante-deux évêques.

Plus tard, vers l'an 254, saint Cyprien, ayant appris que Marcien, évêque d'Arles (1), avait embrassé le schisme de Novat et se glorifiait même d'avoir rompu toute communion avec ses collègues, écrivit au pape saint Etienne, qui avait remplacé saint Corneille, pour le prier de remédier promptement à ce mal. « Envoyez, lui dit-il, des lettres aux évêques des Gaules et au peuple d'Arles en particulier, pour excommunier Marcien, et faire ordonner un autre évêque à sa place, afin de réunir le troupeau qu'il a divisé (2). » — Auparavant déjà, il avait dénoncé au Saint-Siége, Privat, évêque hérétique de Lambèse.

Question du baptême des hérétiques.

Ainsi, voit-on le savant primat d'Afrique, convaincu de la suprématie de Rome sur l'Eglise universelle, en appeler la sollicitude pastorale, tantôt sur l'Afrique, tantôt sur la Gaule; mais, par une suite déplorable de la fragilité humaine, il oublia, dans une circonstance, le respect qu'il avait toujours professé pour le pontife romain. Ce fut dans la question de la validité du baptême des hérétiques. — L'Eglise catholique a toujours cru que le baptême, imprimant un caractère ineffaçable, ne peut être conféré qu'une fois; et que, tirant toute sa vertu de l'institution divine, il est toujours valide, quel que

(1) Les évêques des Gaules, et surtout celui de Lyon, Faustin, avaient écrit à saint Cyprien, comme connaissant à fond ce qui regardait les novatiens. — Ils avaient aussi adressé leurs plaintes à Rome. — C'était donc vers Rome que la Gaule et l'Afrique tournaient leurs regards, quand elles cherchaient le pouvoir exécutif et suprême de l'Eglise.

(2) Dupin, Antoine de Dominis, ont fait de vains efforts pour affaiblir ce témoignage décisif en faveur de l'autorité du Pape. D'autres, ne pouvant en éluder la force, ont nié l'authenticité de la lettre de saint Cyprien; mais des protestants mêmes les ont réfutés. — *Trad. inst. Ev.*, tom. II.

soit celui qui l'administre, clerc ou laïque, chrétien ou infidèle, pourvu qu'il ne change rien au rit institué par Jésus-Christ, et qu'il ait l'intention sérieuse de faire ce que fait l'Eglise. Cela tient à ce que l'Incarnation, ce grand acte de l'adoption de l'humanité par le Fils de Dieu, avait, à elle seule, et indépendamment de la création postérieure de l'Eglise, établi, entre la divinité et le genre humain réconciliés, une alliance nouvelle et intime, qu'il n'est plus possible aux hommes, malgré leur perversité, de rompre entièrement. Ce bénéfice de l'Incarnation échappa complètement à la conception des rebaptisants. — Cependant, comme plusieurs hérétiques des premiers siècles, entre autres, les gnostiques, erraient sur divers points de la Trinité, ils avaient altéré la forme du baptême. Il fallut donc nécessairement le réitérer à ceux qui l'avaient reçu de leurs mains. De là vint l'usage, presque universel dans l'Eglise primitive, de rebaptiser les hérétiques qui se convertissaient; parce que la plupart, à raison de leurs erreurs, donnaient un baptême douteux ou invalide. — Aujourd'hui encore, on agit de même à l'égard des protestants, parce qu'on n'est pas sûr qu'ils observent toutes les conditions essentielles de la forme. — Au commencement du IIIe siècle, Agrippin, évêque de Carthage, était allé plus loin : confondant la validité intrinsèque du sacrement avec la licéité de son administration, il ne mettait aucune différence entre les divers hérétiques, et il les rebaptisait tous sans exception. « Agrippin, dit saint Vincent de Lérins, le premier de tous, et contrairement aux divins canons, à la règle de l'Eglise et à la coutume des anciens, enseigna que le baptême devait être toujours renouvelé. » Il donnait pour raison que les hérétiques ne peuvent pas conférer la grâce et la vie spirituelle, ne l'ayant pas eux-mêmes. Ce raisonnement impliquerait une autre erreur, savoir : que, dans l'Eglise même, quiconque serait en état de péché mortel, ne pourrait validement administrer un sacrement. — Déjà le rigorisme exagéré de Tertullien avait incliné et trompé sa logique dans le même sens.

Différend de S. Cyprien avec le Pape.

Saint Cyprien suivit le sentiment et la pratique d'Agrippin. En conséquence, consulté au sujet du baptême des novatiens, qui n'altéraient pas la forme de ce sacrement, il décida, de

au sujet du baptême des hérétiques.

concert avec deux assemblées d'évêques (255, 256), qu'il était nul. Selon sa coutume, il envoya la décision à Rome pour la soumettre au pape saint Etienne, qui la condamna, sans qu'on sache la teneur des injonctions pontificales. Les pièces nous manquent, dit le savant abbé de Solesmes, D. Guéranger, pour savoir si c'était une décrétale définitoire, ou simplement une défense canonique de renouveler le baptême conféré dans ces conditions. — Quoi qu'il en soit, Cyprien jugea et crut à tort qu'il s'agissait non d'une question dogmatique, mais d'un simple point de discipline, sur lequel chaque église pouvait garder sa coutume. « En cela, dit-il, nous n'entendons faire violence ni » donner la loi à personne. » Il fit, en conséquence, une nouvelle tentative pour soutenir son sentiment. Il assembla donc, le 1er septembre 256, un troisième concile de quatre-vingt-cinq évêques. Tous partagèrent l'avis erroné de leur chef. — Il était affermi dans son sentiment, non-seulement par l'adhésion des évêques de sa province, mais encore par l'approbation de plusieurs évêques d'Orient, et surtout de Firmilien, évêque de Césarée. Ils se laissèrent même aller l'un et l'autre, contre le Pape, à une vivacité d'indignation qu'il n'est pas possible d'excuser, comme l'avoue saint Augustin. Firmilien s'emporta jusqu'aux injures (1).

(1) Mgr Tizzani, archevêque de Nisibe et professeur à la Sapience, vient de publier un ouvrage où il soutient que la controverse entre le pape saint Etienne et saint Cyprien, concernant la question du baptême des hérétiques, n'a jamais eu lieu, et que les documents à l'appui sont une frauduleuse invention des donatistes. Le savant prélat ne défend pas seulement sa thèse comme plus probable; sa conviction est entière, et il l'appuie d'un volume de discussions et de preuves. — En 1733 et 1790, deux religieux franciscains, Raimond Missori de Venise et Marcellin Molkembuhr d'Allemagne, avaient déjà soutenu la même thèse. — Saint Augustin lui-même, qui vivait sur les lieux, à 150 ans de distance du fait controversé, atteste que de son temps plusieurs traitaient de falsification et de mensonge toute l'histoire du conflit entre le Pape et saint Cyprien. — Saint Aug., *Epist. ad Vincentium Rogatianum*. — Mgr Tizzani, *Le célèbre conflit entre saint Etienne et saint Cyprien*. — *Revue des sciences ecclésiastiques*, 21 mars 1863. — Mgr Freppel, dans ses savantes *Etudes sur saint Cyprien*, etc., repousse absolument le système de non authenticité embrassé par Mgr Tizzani. — P. Ramière, p. 100.

Saint Cyprien envoya deux députés au Pape, pour lui porter la décision du dernier concile de Carthage. Mais le souverain Pontife refusa de les recevoir. — La discussion, après avoir continué sous le pontificat de Sixte II, successeur de saint Etienne, finit par une réconciliation générale. Les évêques d'Afrique renoncèrent à leur opinion, et firent même, selon le témoignage de saint Jérôme, un décret pour la condamner. La plupart des Orientaux se rétractèrent aussi, au rapport de saint Augustin et de saint Basile (1). Enfin, la question fut entièrement terminée en Occident, par un décret du concile d'Arles, en 315, et, en 325, dans toute l'Eglise, par le concile général de Nicée. Ce qui triompha définitivement, comme toujours, ce fut la décision romaine. — Quant à saint Cyprien, on voit dans son livre *Du bien de la patience*, écrit peu de temps après ces contestations, qu'il se repentit de sa résistance. — Saint Augustin nous apprend aussi que ce saint évêque, dans l'hypothèse du conflit, s'est rétracté avant sa mort, et qu'il a expié cette faute par son martyre. — Le vénérable Bède, le plus docte et le plus érudit des écrivains du VIIe siècle, à une époque où subsistaient encore des monuments perdus depuis, dit que saint Cyprien, égaré de bonne foi, eut le bonheur de comprendre enfin la vérité, et de se ranger à la foi de l'Eglise et au sentiment des saints. — Ainsi l'Eglise romaine, résistant aux entraînements du génie et aux vivacités de ses plus chers et de ses plus glorieux enfants, comme aux attaques de ses ennemis, a maintenu dans son intégrité la foi dont nous sommes si heureux et si fiers.

Fausses accusations des Protestants contre le pape S. Etienne et l'infaillibilité des papes.

Quelques critiques modernes, à la suite du protestant Blondel et du janséniste Launoy, ont prétendu que, dans la question du baptême des hérétiques, le pape saint Etienne, aussi éloigné de la vérité que son adversaire, avait cru que le baptême chez les hérétiques, était toujours valide, même quand on le conférait en viciant la forme. — Mais cette assertion est démentie par les monuments les plus authentiques. Pour la maintenir, Dupin a été obligé « de falsifier visiblement le décret d'Etienne, au lieu

(1) Saint Jérôme, *in Lucifer.*, c. 8. — Saint Augustin, *Contra Crescent.*, liv. 3. — Epist. 93 *ad Vincentium.* — Saint Basile, *Epistol.* 99 *ad Amphiloc.* — D. Guéranger, *Monarchie pontif.*, p. 38-40. — Gorini, tom. II, pag. 414.

de le traduire, » comme le remarque Bossuet. — On a allégué également un écrit anonyme, attribué à saint Etienne, dans lequel ce pontife reconnaîtrait comme valide le baptême des marcionites, réprouvé plus tard par le concile de Constantinople. Mais rien ne prouve que le pape saint Etienne soit l'auteur de cet écrit. De plus, il est possible que les marcionites, qui variaient à chaque instant dans leur croyance et leur discipline, aient changé plus tard la forme du sacrement, qu'ils avaient conservée dans le principe. — Des auteurs protestants ont aussi reproché au pape saint Etienne d'avoir « réintégré et traité comme frères » deux évêques espagnols, Basilides et Martial, que le pape saint Corneille avait destitués. Le but avoué de ces critiques, ennemis de l'Eglise, est de mettre deux papes en contradiction, et de *réduire à néant l'infaillibilité de l'un ou de l'autre*. Mais, outre que ces sortes de questions n'atteignent pas le moins du monde l'infaillibilité des papes, il est historiquement et invinciblement démontré que le pape saint Corneille, pas plus que Lucius son successeur et prédécesseur immédiat de saint Etienne, n'a été pour rien absolument dans l'affaire de Martial, évêque de Léon, et de Basilides, évêque de Mérida. Le premier avait été déposé dans un concile d'Espagne, et le second y avait donné sa démission (1).

Invasion des Barbares dans l'empire romain. — Vers l'an 251.

Sur la fin du règne de Dèce, pendant que Rome païenne s'enivrait du sang des chrétiens, le nord et le midi commencèrent à lancer contre elle ces hordes de Barbares, qui devaient la déchirer durant plusieurs siècles, et la faire expirer, ensuite, au milieu des plus douloureuses convulsions politiques. Dieu, dit Orose, déchaîna les Barbares qui environnaient l'empire romain; on les vit tournoyer sur sa tête coupable comme des vautours affamés et fondre sur lui de toutes parts. Le doigt de Dieu, écrit aussi Salvien, poussait les Barbares sur toutes les plages, comme le fouet vengeur des crimes du monde romain. — Il était peut-être moins difficile, selon la remarque d'un auteur grave, de créer un monde nouveau que de refaire le vieux. La plupart des matériaux de celui-ci, trop pourris pour entrer dans une construction durable, semblaient être réprouvés de l'Architecte divin.

(1) *Hist. de l'infaillib. des Papes*, t. I, p. 149-160.

C'est pourquoi la Providence amenait, à grands frais et à grande vitesse, des lointaines régions du nord et de l'orient, sur le sol où elle voulait bâtir, des races neuves, au sang de feu, qu'aucune digue ne pouvait contenir, aucun échec déconcerter, et dont la mission visible était de renverser, de brûler, de détruire pour châtier sans doute, mais aussi pour déblayer, niveler, en un mot, préparer la route de Dieu. — Les Scythes et les Perses envahirent l'Asie; les Goths, les Bourguignons et une foule d'autres, qui n'étaient que de grandes avant-gardes, ravagèrent l'Europe. — Ils firent plusieurs martyrs dans les Gaules, entre autres, saint Didier, évêque de Langres; saint Privat, évêque de Mende; saint Antide, évêque de Besançon, et saint Ausone d'Angoulême, qui furent tous mis à mort par Crocus, roi des Allemands.

Huitième persécution sous Valérien. — An 257.

L'empereur Dèce, surpris par les Goths, dans la Thrace, périt au milieu d'un marais, en 251. Son nom a laissé dans le martyrologe une longue trace de sang. — Gallus et Volusien, qui lui succédèrent, continuèrent la persécution contre les chrétiens; mais ils ne firent que passer. — La pourpre fut donnée, en 253, à un vieillard ambitieux et faible, nommé Valérien, qui se montra d'abord favorable au Christianisme. Mais, en 257, un de ses ministres, nommé Macrien, homme impie, adonné à la magie, et ennemi juré des chrétiens, lui persuada que le salut de l'empire était attaché au culte des dieux, et qu'il fallait punir tous ceux qui refuseraient de les adorer. Dans cette vue, Valérien publia des édits sanglants contre les fidèles. — Deux souverains pontifes, saint Etienne et saint Sixte, furent successivement immolés. Pendant que l'on conduisait le dernier au supplice, un de ses diacres, nommé Laurent, le suivait en versant des larmes et lui disait : « Où allez-vous, mon père, sans votre fils? Saint Pontife, où allez-vous, sans votre ministre? — Consolez-vous, mon fils, lui répondit le pontife, un plus grand combat vous est réservé; vous me suivrez dans trois jours. »

Martyre du diacre S. Laurent.

— Le saint diacre, plein de joie, se prépara au martyre, et distribua aux pauvres tout l'argent qu'il avait entre les mains, et même les vases sacrés, dont il craignait la profanation. Le préfet de Rome, instruit de ces aumônes, crut qu'il avait d'immenses trésors, et le somma de les lui livrer. Laurent lui présenta une foule de pauvres, d'aveugles et de malades qu'il

nourrissait et soignait. « Voilà, dit-il, les richesses de l'Eglise. » Le préfet furieux le fit déchirer à coups de fouet, puis étendre sur un gril ardent, où le saint martyr fut brûlé lentement. Durant cet horrible supplice, il ne cessa de louer et de bénir Dieu. Il n'interrompit sa prière que pour recommander au bourreau, avec la plus grande tranquillité, de tourner son corps, quand il fut entièrement rôti d'un côté. — Plusieurs sénateurs, frappés de ce courage surhumain, se convertirent, emportèrent le corps du saint sur leurs épaules, et l'inhumèrent dans une grotte où il se fit beaucoup de miracles. — Saint Adrias et sainte Pauline sa femme, Néon et Marie leurs enfants, saint Hippolyte et une infinité d'autres souffrirent aussi le martyre dans la même ville.

Martyre de S. Cyprien.

L'Eglise de Carthage ne se signala pas moins que celle de Rome. Saint Cyprien fut arrêté et envoyé en exil, avec plusieurs évêques, un grand nombre de prêtres et une multitude de fidèles. Un an après, il fut rappelé et comparut devant le proconsul d'Afrique, qui lui dit : « L'empereur vous ordonne de sacrifier aux dieux. — Je n'en ferai rien, lui répondit le saint, je ne reconnais qu'un seul Dieu, qui a fait le ciel et la terre. — Pensez à vous, reprit le juge. — Dans une affaire si juste, il n'y a pas à délibérer, » répliqua Cyprien. — Ayant été condamné à avoir la tête tranchée, il s'écria : *Deo gratias !* Quand l'exécuteur parut, il l'embrassa et lui donna vingt-cinq écus d'or. On recueillit son sang dans des linges que l'on conserva religieusement. Son corps fut enterré près du lieu du supplice ; et on y bâtit deux églises en son honneur.

Nombreux martyrs : en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, etc.

La persécution ne fut point apaisée à Carthage par la mort de saint Cyprien ; il y eut encore une foule de martyrs de tout sexe et de tout âge. Les plus célèbres furent huit prêtres ou diacres, disciples du saint évêque, qui eurent la tête tranchée, après avoir été enfermés pendant six semaines dans un cachot infect et profond, où ils commencèrent à subir tout vivants la décomposition et le lent travail du tombeau. — A Utique, le nombre des martyrs fut si grand, que les bourreaux ne pouvaient suffire aux exécutions. Près de deux cents chrétiens furent précipités à la fois dans une fosse remplie de chaux vive. Cette triste hécatombe fut appelée la *Masse-blanche*. — La persécution fut encore plus violente en Numidie. Près de Cirtha, aujourd'hui

Constantine, on fit un massacre effroyable des fidèles. Le nombre des confesseurs était si considérable, que pour prévenir la confusion, on en forma une longue haie, aux bords et le long du Rummel, en aval de Constantine, et les bourreaux la parcouraient rapidement en abattant les têtes. La multitude des morts fut telle, qu'elle eût arrêté le cours de la rivière, si on les avait jetés au même endroit. — L'Espagne offrit à Dieu, en 259, les prémices de ses martyrs dans saint Fructueux, évêque de Tarragone, qui fut brûlé vif, avec les deux diacres Augure et Euloge. On voit, par un sermon de saint Augustin, que les fidèles de ce royaume conservèrent avec soin leurs reliques, et que, le jour de leur fête, on lisait publiquement les actes de leur martyre.

Les Gaules eurent aussi un grand nombre d'illustres victimes, entre autres, saint Saturnin, évêque de Toulouse, et saint Denys évêque de Paris. Ainsi pensent du moins la plupart de ceux qui, d'après un passage de saint Grégoire de Tours, rapportent au IIIe siècle l'arrivée de ces deux saints dans nos contrées. — Saint Saturnin fut attaché par les idolâtres à un taureau, qui le traîna et le mit en pièces dans les rues de sa ville épiscopale. Plus tard, saint Exupère, évêque de Toulouse, bâtit une église en l'honneur du martyr, et y fit déposer ses reliques. — Saint Denys fut décapité avec le prêtre Rustique et le diacre Eleuthère, sur une montagne voisine de Paris, appelée depuis Montmartre ou Mont des Martyrs. Sainte Geneviève fit élever une église en l'honneur de saint Denys, et les reliques du glorieux martyr ont été déposées, ensuite, dans la célèbre abbaye qui porte son nom. — Saint Patrocle, homme de qualité de la ville de Troyes, et un grand nombre d'autres furent aussi martyrisés dans les Gaules. — Saint Denys d'Alexandrie fut exilé avec plusieurs fidèles, et eut beaucoup à souffrir. — A Césarée, en Cappadoce, un jeune enfant, nommé Cyrille, remplit toute la ville d'une sainte admiration. Chassé de la maison paternelle par des parents païens, et traduit devant le juge, il méprisa ses menaces et ses caresses. « Je ressens une vraie joie, disait cet admirable enfant, de souffrir les rebuts et les mépris. On m'a banni de ma maison; mais une autre infiniment plus désirable m'est réservée; et la mort que vous regardez comme le dernier des

Martyre de S. Cyrille à Césarée de Cappadoce.

malheurs, est la porte qui conduit à cette félicité suprême. » Comme les assistants fondaient en larmes, « Vous devriez plutôt, leur dit-il, vous réjouir et me féliciter de mon bonheur. » Il marcha ensuite au bûcher avec une sainte allégresse.

La ville de Césarée en Palestine eut la douleur de voir l'apostasie d'un prêtre, nommé Saprice, qui refusa, jusqu'au lieu du supplice, de pardonner à un laïque appelé Nicéphore; mais cette tache fut lavée par le sang même de ce dernier, qui mourut à la place du malheureux Saprice. — A Nole en Campanie, un autre prêtre, saint Félix, releva l'honneur du sacerdoce par sa charité, et par son courage à supporter les épreuves les plus longues et les plus dures pour le nom de Jésus-Christ. Mis en prison, chargé de chaînes et étendu sur des têts de pots cassés, il fut délivré par un ange. Le saint confesseur, ayant une seconde fois échappé au bourreau par miracle, put achever sa carrière à Nole, dans l'exercice de la charité et de toutes les vertus chrétiennes. Son culte y devint très-célèbre, et il s'opéra une quantité de miracles par son intercession.

S. Félix de Nole.

Le sang chrétien coulait ainsi partout, en vertu des édits de Valérien, quand la vengeance divine frappa ce malheureux prince d'une manière terrible. Vaincu et pris par les Perses, il devint le jouet de leur roi, Sapor, qui le fit écorcher vif, après s'en être servi, pendant sept ans, comme d'étrier pour monter à cheval, fier de fouler ainsi aux pieds la grandeur romaine. — L'empire alors fut partagé et désolé par trente tyrans. — Gallien, fils de Valérien, prévalut. Il arrêta la persécution, et fit même, en 262, un rescrit qu'il adressa aux évêques d'Egypte, pour remettre les chrétiens en possession de tous les lieux sacrés qui leur avaient appartenu. Il y eut cependant quelques martyrs sous son règne, entre autres, saint Marin, de Césarée en Palestine. — Gallien était d'une mollesse excessive, et fut assassiné en 268. — L'armée qui le fit périr, lui donna pour successeur Claude, général expérimenté, qui fut emporté par une fièvre maligne, en 270, et laissa l'empire à Aurélien.

Fin terrible de l'empereur Valérien. Aurélien empereur.

L'année même de son avénement au trône impérial, Aurélien fut prié par les chrétiens de faire intervenir son pouvoir dans une affaire qu'il est important de remarquer. Deux nouveaux sectaires venaient de paraître : Sabellius, né à Ptolémaïs, et

Hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate. — De 257 à 270.

disciple de Noët, et Paul de Samosate, évêque d'Antioche. — Sabellius renouvela les erreurs de son maître : Il enseignait qu'il n'y a en Dieu qu'une seule personne, le Père, dont le Fils et le Saint-Esprit émanent, à titres d'attributs ou d'opérations distinctes, sans constituer de véritables hypostases; ou plutôt, Sabellius ne regardait, dans la Trinité, le Père, le Fils et le Saint-Esprit, que comme trois formes, trois développements ou comme trois faces de la même personne; s'il conservait le mot *personne*, c'était dans le sens figuré *de personnage*, rôle, etc. Dieu, selon lui, est donc essentiellement unipersonnel, mais susceptible de se déployer par des opérations diverses : il devient trinité par ses rapports avec le monde, avec Jésus-Christ, avec l'Eglise. — La *monade,* ou la vie divine prise confusément, est susceptible de se développer en *triade*. Elle s'irradie, s'épanouit dans le monde, et devient *Père*. Elle s'unit, par une autre irradiation ou une autre force, à l'Homme-Christ, et elle devient *Fils*. Enfin, par une troisième irradiation ou une troisième force, elle opère dans l'Eglise chrétienne, et elle devient *Saint-Esprit*. L'Eglise serait la troisième personne dans la divinité, comme le Créateur aurait été la première, et Jésus était la seconde. Ainsi, il y a bien une différence entre le Père, le Fils et le Saint-Esprit, mais ce n'est ni une différence personnelle, ni une différence éternelle. Ce ne sont pas simplement trois noms, trois faces de Dieu, comme créateur, rédempteur, sanctificateur : ce sont trois forces, trois irradiations distinctes et produites dans le temps. L'expression grecque dont les sabelliens avaient coutume de se servir, quand ils voulaient dire que la divinité était devenue Père, Fils, etc., signifiait qu'elle s'était *étendue*, *élargie*. La Trinité est donc une expansion temporaire de la vie divine. — Selon la foi catholique, au contraire, Dieu est en lui-même éternellement et immuablement Père, Fils et Saint-Esprit; il ne l'est pas seulement devenu avec le monde, avec l'Incarnation, avec l'Eglise (1). — Sabellius semblait admettre

(1) Le Père, le Fils et le Saint-Esprit n'étant, selon les sabelliens, que des révélations, des manifestations, des développements de la *monade,* que l'on ne connaît point, puisqu'elle ne se révèle que comme Père, Fils et Saint-Esprit, et non point comme *monade*, toute l'idée que le chrétien se fait de Dieu disparait. C'est ce qui a fait dire à saint

que le Père s'était réellement incarné dans Jésus-Christ, comme le croyaient les *patripassiens*. Par conséquent, comme eux, il exagérait pour ainsi dire la divinité de Jésus-Christ. — Praxéas avait, le premier, développé systématiquement le Modalisme. Sabellius, doué d'un esprit subtil, intrigant et opiniâtre, mais de peu de jugement, lui donna la dernière forme. Cet hérésiarque fut condamné dans un concile tenu à Rome, en 258.

Paul de Samosate, de mendiant devenu prélat courtisan, ce qui était mendier encore, avait les faveurs de Zénobie, reine de Palmyre. De mœurs plus que suspectes, d'un caractère arrogant et altier, aimant l'éclat et le faste, sans probité, sans honneur, il s'était ramassé en peu de temps une fortune considérable, et il affectait le luxe des magistrats et des proconsuls. Sa chaire épiscopale ressemblait au tribunal des gouverneurs de province, et il voulait des applaudissements pour relever l'éloquence de ses discours. On dit même qu'il alla jusqu'à faire chanter des hymnes à sa louange, dans l'église d'Antioche. Ces chants sacriléges, exécutés par des actrices, furent inaugurés aux fêtes de Pâques. — Zénobie, juive de naissance et d'un caractère viril, s'adressa à Paul pour connaître la doctrine des chrétiens, et se montrait peu disposée à croire des vérités au-dessus de sa raison. Pour affaiblir sa répugnance, le *théologien* courtisan chercha à dépouiller le Christianisme de ses mystères, et à substituer un rationalisme impie à l'antique foi de son troupeau. Il soutint que Jésus-Christ n'était pas proprement et substantiellement le Verbe, la Sagesse et le Fils unique de Dieu, mais un homme divinisé, en qui le Verbe de Dieu s'était manifesté. Jésus-Christ n'était donc pas Fils de Dieu par nature, et par suite, il était Dieu, non par substance, non éternellement, mais par prédestination. Il y avait en lui deux personnes, l'une Fils de Dieu par nature; l'autre Fils de David. Toutefois, le Verbe lui-même selon Paul, n'était pas une *personne réelle, une subsistance divine*, mais un attribut de la divinité. — On nomma les disciples de ce sectaire, paulianistes.

Grégoire de Nazianze que, lorsque les sabelliens ramènent tout a une seule personne, ils anéantissent toutes les personnes; et il les accuse, en conséquence, d'athéisme, comme les ariens de polythéisme. (Mœhler, *Vie de S. Athan.*, t. II, p. 154.)

Paul de Samosate est regardé avec raison comme le précurseur des ariens et des nestoriens tout à la fois. — Outre l'hérésie, il était, comme nous l'avons dit, accusé de mauvaises mœurs et d'injustices criantes. Il fut condamné, en 264, 268 et 269, dans trois conciles d'Antioche; mais, soutenu par la reine de Palmyre, l'hérésiarque s'obstinait à conserver son titre et à demeurer dans la maison épiscopale, bien qu'on eût mis un autre évêque à sa place, et que sa déposition et la nomination de Domnus, son successeur, eussent été communiquées au pape saint Denys. — L'empereur Aurélien ayant vaincu Zénobie, les chrétiens s'adressèrent à lui pour faire cesser ces troubles. Ce prince, selon le témoignage formel d'Eusèbe, « ordonna que la maison épiscopale avec toutes ses dépendances, fut cédée à celui des deux prélats qui était en communion avec l'évêque de Rome et reconnu par lui; » tant il était notoire, même aux yeux des païens, que ceux-là seuls étaient de vrais évêques que le Pape reconnaissait pour tels. « Les païens, poursuit Eusèbe, savent que les vrais chrétiens sont en communion avec Rome (1). «

Remarquable jugement de l'empereur Aurélien contre Paul de Samosate.

Les hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate ne firent pas beaucoup de progrès. Mais il n'en fut pas de même de celle des manichéens, qui parut peu de temps après, en 277, sous le règne de Probus. Né en Perse, d'une mère esclave, l'an 240, Coubric, plus tard surnommé Manès ou Manichée, qui signifie *Paraclet*, fut acheté à huit ans et adopté par une femme de Ctésiphon qui le fit élever par les mages. Doué d'une grande capacité, il profita merveilleusement de l'instruction que lui fit donner sa mère adoptive. Il devint habile dans la géométrie, l'astronomie, la musique et la peinture. Il s'appliqua aussi à l'étude de l'Ecriture sainte, et encore plus à celle des philosophes orientaux, dont il avait, dit-on, trouvé les écrits dans la bibliothèque de sa bienfaitrice. Emporté, soit par le délire de son imagination, soit plutôt par le désir d'une fausse renommée, Manès se présenta au monde comme le successeur ou l'imitateur de Jésus-Christ, l'*Apôtre du Christ*, disait-il, comme le Paraclet promis dans l'Evangile, qui devait enseigner toute

Hérésie des Manichéens.

(1) Eusèbe, *Hist.*, liv. 7, c. 30. — *Trad. inst. Ev.*, 1. — Lenormant, 2e *livraison.* — Fleury, t. VIII

vérité. — Pour séduire plus aisément la multitude, il se vantait d'épurer le Christianisme et de faire des miracles. — Sapor, roi de Perse, lui demanda la guérison de son fils dangereusement malade. Mais l'enfant étant mort entre les mains du prétendu thaumaturge, le roi le fit mettre en prison. Manès s'échappa après avoir tué le geôlier, et continua son rôle d'imposteur et de prophète. Sapor irrité parvint à le ressaisir et le fit écorcher vif, en 277.

La fin terrible de l'hérésiarque n'empêcha pas ses disciples de répandre sa doctrine, qui était un mélange de panthéisme et de dualisme emprunté à Zoroastre, de stoïcisme et de quiétisme. Le point de départ était la recherche de l'origine du bien et du mal. Pour expliquer ce mystère, Manès admettait deux premiers principes, éternels, indépendants et de nature contraire, qui rappellent les deux génies créateurs de Zoroastre : Ormuzd et Ahriman : l'un bon et l'autre mauvais. Il appelait le bon, prince de la lumière; et le mauvais, prince des ténèbres. Le monde, selon lui, avait été fait du mélange du bien et du mal. Le mauvais principe avait produit cinq éléments : la fumée, les ténèbres, le feu mauvais, la mauvaise eau et le mauvais vent. Le principe bon en fit cinq autres pour détruire ceux de son rival : l'air, la lumière, le bon feu, la bonne eau et le bon vent. Dans la lutte, ces divers éléments se mêlèrent, et ce mélange forma le monde. Voilà la base de la théologie dogmatique de Manès. — Ses sectateurs la développèrent ensuite, de telle sorte qu'on ne sait pas toujours distinguer ce qui est du maître de ce qui appartient aux disciples. — Quoi qu'il en soit, ils détruisaient la religion tout entière, et mirent à la place des chimères, des extravagances et des absurdités. — Pour rendre compte du mystère de la Trinité, ils disaient que le Père était la lumière la plus reculée; le Fils, la lumière qui se manifeste dans le soleil; le Saint-Esprit, la lumière qui réside dans l'air. Ils rejetaient tout l'Ancien Testament, comme venant du mauvais principe. Ils niaient les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Jésus-Christ, selon eux, n'avait pris qu'un corps fantastique; Manès l'appelait *l'homme primitif*, né de la *Mère de la vie*, fille elle-même du principe bon. La résurrection future des corps et l'éternité des peines étaient des fables. Ils

traitaient d'idolâtrie le culte des Saints et l'honneur rendu aux reliques et aux images. Les sacrements étaient inutiles et même une chose abominable. Cependant, ils se réservaient un baptême et une eucharistie, qui consistaient en d'horribles profanations. Ils enseignaient que l'homme avait deux âmes, l'une bonne, et l'autre mauvaise, et que les plantes étaient animées, en sorte que c'était un crime de les détruire, etc.

A ce bizarre assemblage de rêveries spéculatives et de négations antichrétiennes, ils joignaient une morale infâme. Ils niaient la liberté de l'homme, condamnaient le mariage, et se livraient sans scrupule aux actions les plus criminelles, en les attribuant à l'empire irrésistible de l'âme mauvaise. Le culte manichéen, dit Darras, était une perpétuelle débauche. Ils réprouvaient la guerre, le gouvernement civil et toute espèce d'autorité. Ils interdisaient l'agriculture, parce qu'elle exposait à des meurtres; ils en mangeaient néanmoins les produits, mais après avoir auparavant maudit les cultivateurs. Quelques-unes des sectes manichéennes (1) jugèrent, au contraire, qu'on faisait une bonne action en délivrant par là une âme des liens qui l'attachaient à la matière. — Une pareille raison pouvait autoriser l'homicide.

De semblables principes tendaient à la dissolution immédiate de tout Etat, de toute société et de toute civilisation. Aussi les manichéens furent-ils sévèrement poursuivis par les souverains même païens. Dioclétien les condamna au feu, à la décapitation, et à l'exil (2).

Caractère propre du Manichéisme; sa durée, son affinité avec les sociétés secrètes

La crainte des châtiments, l'absurdité de leurs principes, et l'infamie de leur morale, rendirent la secte hypocrite, parjure, amie du secret et des ténèbres. Elle se propageait dans l'ombre, et avait un zèle et une adresse incroyables pour s'insinuer dans les esprits et se faire des partisans. Ils se reconnaissaient à une certaine manière de se serrer la main. La doctrine n'était livrée qu'à demi-mots. De toutes les hérésies, le Manichéisme est celle

(1) Théodoret comptait de son temps plus de soixante-dix sectes manichéennes.

(2) En Afrique, où ils étaient peu influents, saint Augustin ne voulait pas qu'on les poursuivît.

qui a subsisté le plus longtemps. Aucune secte ne s'est reproduite aussi souvent et sous des formes plus différentes. Son organisation puissante attirait les ambitieux; ses initiations mystérieuses séduisaient les esprits téméraires, et la débauche y entraînait la jeunesse. Quelques aspirations élevées, des promesses sublimes servaient d'appas aux âmes généreuses. — De la Perse, où elle était née, elle s'étendit jusqu'aux extrémités de l'Occident, à Rome, à Carthage, etc. — Au VIIe siècle, ces hérétiques prirent le nom de *pauliciens*, soit d'un certain Paul, qui rajeunit l'ancienne doctrine par l'autorité qu'il avait su acquérir, soit à cause de leur vénération affectée pour les écrits et la personne de l'Apôtre saint Paul. — Ils pénétrèrent alors dans la Thrace et dans les vallées de l'Hémus. D'accord avec les Sarrasins, ils y exercèrent de tels ravages au IXe siècle, sous le règne de Théodora, que cette impératrice fut obligée d'envoyer contre eux des forces considérables. — Au commencement du XIe siècle, ils s'introduisirent en Italie, et de l'Italie en France, sous différents noms, tirés tantôt d'un de leurs chefs, tantôt d'une nouvelle modification donnée à la doctrine commune. De là, cette horde de sectaires : cathares, bulgares, patarins, cotereaux, henriciens, pétrobusiens, albigeois, etc., qui se rendirent, plus tard, si terribles dans le Languedoc et la Provence. — Les philosophes du XVIIIe siècle ont témoigné une prédilection marquée pour ces sectaires. « On n'a vu longtemps, disent-ils, que des hérétiques dans ces hommes, dans lesquels il faut voir les précurseurs de la civilisation moderne. Les albigeois tirent leur origine des manichéens d'Arménie; ils avaient pour but de régénérer les mœurs de la société européenne. » — Bayle avait déjà fait tous ses efforts pour les justifier. — Condorcet, qui les appelle « les hommes du Midi, » ajoute « qu'ils avaient adopté un Christianisme épuré. » — Cette prédilection des philosophes, et les nombreux rapports qui existent entre la doctrine des illuminés modernes (1) et celle de ces hérétiques, prouvent, dit Barruel, ou du moins font grandement présumer, dit le savant Hurter, que le Manichéisme dure encore aujour-

(1) Ces rapports sont signalés par Barruel, *Jacobinisme dévoilé*, tom. II; et par Hurter, *Vie d'Innocent III*, tom. III. — Nicolas, *Du protest.*, p. 359. — Voyez aussi Bossuet, *Hist. des Var.*, liv. XI.

d'hui, et que le reptile hideux, nourri dans les antres ténébreux de la franc-maçonnerie, tire son origine du sectaire et assassin persan (1). — Le Manichéisme fut donc comme une gangrène qui s'attacha au corps social et ne le quitta plus.

Neuvième persécution sous Aurélien. — An 273.

L'empereur Aurélien, qui ne s'était pas montré contraire aux chrétiens au commencement de son règne, changea de conduite à la fin. Ce prince se proposait, au rapport de plusieurs auteurs, de gagner l'affection du sénat en poursuivant les ennemis de ses dieux. Il était naturellement dur et sanguinaire, et il avait dans son conseil des hommes hostiles à l'Eglise dont il écouta les calomnies. Fils d'une prêtresse du soleil, il était aussi très-superstitieux et fort prévenu en faveur des divinations, pour lesquelles les fidèles professaient le plus profond mépris. Quand il eut réprimé les barbares, reconquis les provinces perdues, et rétabli la discipline militaire parmi les légions, il publia contre les chrétiens un sanglant édit qu'il fit parvenir jusqu'aux extrémités de l'empire. Le sang chrétien, pour la neuvième fois, inonda le monde. — Un des plus illustres martyrs de cette persécution fut saint Conon, qui souffrit à Iconium en Isaurie. Le juge lui demanda s'il avait des enfants. « J'en ai un, répondit le saint, et je voudrais bien qu'il eût part à mon bonheur. » On l'envoya aussitôt chercher, et ils furent condamnés tous les deux au même supplice. On leur coupa les mains avec une scie de bois, on les étendit sur un brasier, et on les plongea ensuite dans une chaudière d'huile bouillante, où ils rendirent l'esprit en louant Dieu. — Un saint berger, nommé Mamas, célébré par saint Basile et par saint Grégoire de Nazianze, souffrit à Césarée en Cappadoce. A Préneste ou Palestrine, saint Agapit, âgé seulement de quinze ans, fit éclater un courage si admirable, qu'il convertit le greffier du tribunal : ils furent décapités tous les deux. — Le pape saint Félix, et saint Sabas, officier dans les troupes romaines, furent martyrisés à Rome. — A Porto, on exécuta saint Eutrope et ses deux sœurs, sainte Bonose et sainte Zozime, avec cinquante soldats convertis par leurs exhortations. — En Gaule, dans l'Auxerrois,

Principaux martyrs.

(1) Fleury, *Hist.*, tom. II. — *Dict. des hérés.* — Bergier, *Dict. théol.* · *Univ. cath.*, 1847. — Alzog., tom. I.

saint Prisque ou saint Prix, évèque, eut la tète tranchée. — Sainte Colombe, vierge, particulièrement honorée à Sens, souffrit, à ce que l'on croit, dans cette ville. Aurélien la fit décapiter n'étant encore que gouverneur général des Gaules, sous Valérien. — A Troyes, on fit périr saint Savinien, saint Vénérand, sainte Julie et dix autres chrétiens. — A Autun, saint Révérien, évèque, et saint Paul, prêtre, moururent aussi avec dix compagnons. — On peut encore rapporter à cette persécution, le martyre de saint Agoard et de saint Aglibert, mis à mort à Créteil; celui de saint Yon, prêtre à Châtres; de saint Paxent, à Paris, et d'une infinité d'autres. — C'est au milieu de ce carnage, que l'antique cité de *Genabum*, dévastée récemment par les barbares, fut relevée par le persécuteur sous le nom d'*Aurélia, Orléans.*

L'empereur Aurélien fut tué, en 275, par son secrétaire et quelques officiers du premier rang qui redoutaient sa colère. — Après Tacite, descendant du grand historien de ce nom, Probus, qui couvrit de vignes les coteaux de la Gaule, Carus, Carinus, qui fit revivre Héliogabale, Numérien, et neuf ans de vicissitudes politiques, le trône impérial se trouva, en 284, au pouvoir de Dioclétien, soldat, et même, selon quelques-uns, esclave parvenu, et cousin-germain du pape Caïus. — Afin de faire face aux ennemis du dedans et du dehors, Dioclétien nomma empereur, avec lui, Maximien-Hercule, son compagnon d'enfance. L'empire du monde demeura vingt ans entre les mains de ces deux soldats de fortune. Le premier était superstitieux et d'une insupportable vanité, dit Bossuet. Le second était brutal, colère, sans retenue comme sans remords. — Chaque empereur fit un césar, en 292. Dioclétien choisit Maxime Galère, et lui donna sa fille Valérie en mariage. Maximien prit Constance *Chlore* ou pâle, de la pâleur habituelle de son visage, et lui fit épouser sa belle-fille Théodora, en le forçant de répudier sa femme Hélène, dont il avait déjà un fils nommé Constantin. — Galère, né d'un paysan dace, ne démentait pas son origine barbare. Sa taille colossale comme celle de Maximien-Hercule, sa figure, sa démarche, tout annonçait la férocité. Il était brutal à l'excès, et idolâtre jusqu'au fanatisme. Il avait toujours avec lui de grands ours, et, pendant ses repas, il prenait plaisir à leur faire dévorer des proscrits. — Constance Chlore,

Dioclétien et Maximien-Hercule, empereurs. — Ans 284-286.

Maxime Galère et Constance Chlore, césars. — An 292.

au contraire, mérita également les éloges des chrétiens et des païens. Plein de bonté et de clémence, il fit consister sa gloire à rendre ses sujets heureux; il estimait le Christianisme, parce qu'il estimait la vertu. On rapporte de lui un trait qui ne lui fait pas moins d'honneur qu'à la religion. Il avait un grand nombre de chrétiens dans son palais et parmi les officiers attachés à sa personne. Il les assembla un jour, et leur déclara qu'il fallait sacrifier aux idoles ou renoncer à leurs charges. La plupart protestèrent qu'ils aimaient mieux tout perdre que de renier leur foi. Mais quelques-uns se montrèrent décidés à sacrifier la religion à leurs intérêts. Alors Constance, déclarant ses véritables sentiments, combla d'éloges la généreuse fermeté des premiers, et blâma vivement la lâche et criminelle complaisance des seconds. « Comment, leur dit-il, garderez-vous à l'empereur une fidélité inviolable, vous qui vous montrez traîtres et perfides à l'égard de Dieu? » Il les chassa ensuite de son palais; il honora les autres de son affection et de sa confiance, et il disait qu'un prince devait préférer des serviteurs de ce caractère à tous ses trésors.

Grand nombre de martyrs. — De 285 à 300.

Pendant les premières années de son règne, Dioclétien ne porta aucune loi contre les chrétiens. Il y eut néanmoins un grand nombre de martyrs, dont les uns furent mis à mort par quelques gouverneurs de province, les autres par les ordres de Maximien-Hercule; plusieurs par ceux de Galère, et quelques-uns par ceux de Dioclétien lui-même. — Parmi les fidèles qui confessèrent la foi avec le plus de courage durant ces persécutions particulières, on cite trois frères : Claude, Astère, Néon, et deux saintes, Domnine et Théonille, qui souffrirent, en 285, à Egée dans la Cilicie. — Claude eut d'abord la plante des pieds découpée par lambeaux; il fut ensuite déchiré avec des ongles de fer et brûlé avec des torches enflammées que l'on appliqua sur ses plaies. — Astère fut aussi déchiré à coups de nerfs et brûlé sur des charbons ardents. — Néon souffrit à peu près les mêmes tourments. — Domnine expira pendant qu'on la frappait de verges. — Théonille, après avoir été foulée aux pieds, souffletée et pendue par les cheveux, mourut aussi sous les coups dont on l'accabla. — A la même époque, saint Cosme et saint Damien, deux frères jumeaux et médecins, furent également

martyrisés à Egée. On épuisa contre eux tous les genres de supplices. Le septième concile général exalte beaucoup les miracles que Dieu opérait sans cesse par l'intercession de ces deux saints.

Le nombre des martyrs fut infini dans les Gaules, avant que le commandement en eût été confié à Constance Chlore. Les plus célèbres furent : saint Quentin, apôtre du Vermandois, qui eut la tête tranchée après avoir enduré, pendant plusieurs jours, les plus horribles tortures; saint Crépin et saint Crépinien, citoyens romains, de famille distinguée et devenus artisans par zèle et charité, furent décapités à Soissons; saint Firmin, premier évêque d'Amiens, avec les saints Fuscien, Victoric et Gentien; saint Lucien, apôtre de Beauvais, avec ses disciples, Maxime, prêtre, et Julien, diacre; saint Piaton, premier évêque de Tournai; sainte Macre, vierge du diocèse de Reims; sainte Foi, vierge du diocèse d'Agen; saint Caprais, du même pays que sainte Foi. — A Marseille, saint Victor, officier dans l'armée romaine, après avoir subi la prison et d'affreuses tortures, fut condamné à être broyé sous la meule d'un moulin. La meule s'étant rompue, on lui trancha la tête. Trois soldats : Alexandre, Longin, Félicien, chargés de garder le saint martyr, furent convertis par une lumière miraculeuse qui éclaira son cachot pendant la nuit. Ils eurent aussi la tête tranchée. — Saint Ferréol, tribun militaire, fut décapité à Vienne. Un de ses soldats, saint Julien eut le même sort à Brioude. — A Arles, saint Denès, greffier du tribunal, refusa de rédiger un ordre de poursuite contre les chrétiens et fut mis à mort. — Saint Donatien et saint Rogatien, deux frères illustres par leur naissance, souffrirent aussi la mort pour la foi dans la ville de Nantes. — La persécution se fit également sentir dans la Grande-Bretagne. On y compte plus de mille personnes, qui périrent après avoir souffert des cruautés inouïes. Saint Alban fut la plus remarquable de ces victimes. — A Rome, le pape saint Caïus fut martyrisé, en 296. — Il y eut encore une foule de martyrs célèbres, en Espagne, en Egypte, en Mauritanie, etc.

Martyre de la légion thébaine. — An 289 ou 296.

Mais, rien n'égala le courage et la gloire de la légion thébaine, levée dans la Thébaïde en Egypte. Elle était composée de 6,000 soldats, tous chrétiens. Elle avait pour capitaine saint

Maurice. Les principaux officiers, après lui, étaient Exupère et Candide. — Maximien la fit venir d'Orient en Gaule pour recruter son armée qui se reposait sur les bords du Rhône, à Octodurum, aujourd'hui Martigny dans le Valais. Arrivée au camp, la légion thébaine trouva l'armée sur le point d'offrir un sacrifice aux dieux. Elle refusa de participer à cet acte d'idolâtrie et de verser le sang des chrétiens. Maximien irrité la fit décimer trois fois, sans pouvoir obtenir l'apostasie d'un seul de ces braves.

Maurice, Candide et Exupère lui adressèrent alors la remontrance suivante : « Prince, nous sommes vos soldats, mais nous sommes aussi les serviteurs de Dieu. A vous, nos bras pour la guerre ; à lui, nos âmes pour la pratique de la vertu. Nous recevons de vous la solde, et nous tenons de lui la vie ; nous sommes disposés à exécuter vos ordres en tout ce qui n'offense pas Dieu ; mais, s'il faut choisir entre obéir à Dieu ou à un homme, nous obéirons à Dieu, notre Maître et le vôtre. Nous lui avons prêté serment avant de le prêter à vous. Si, pour vous plaire, nous violions ce premier engagement, comment vous fieriez-vous au second ? Menez-nous à l'ennemi, nos bras sont prêts ; mais ils ne savent pas répandre le sang des justes. Ne craignez pas que le désespoir, qui inspire tant de force, nous arme contre vous. Les chrétiens savent mourir et non se révolter. Nous avons des armes, mais nous ne nous en servirons pas ; nous aimons beaucoup mieux mourir innocents que de vivre coupables. » — Une remontrance si généreuse et si mesurée ne fit qu'allumer la fureur du tyran. Sa réponse fut une boucherie sauvage. Désespérant de vaincre le courage de ces héros, il fit massacrer la légion entière par son armée.

Pendant qu'au milieu des ruisseaux de sang, les soldats idolâtres pillaient ceux qu'ils venaient d'égorger, survint un vétéran, nommé Victor, qui n'appartenait pas à la légion et qui n'avait pas assisté au massacre. Il était chrétien, et il refusa de prendre part à la joie des bourreaux. A l'instant on se jeta sur lui et on l'immola comme les autres. — Saint Grégoire de Tours compte au nombre des martyrs, appartenant à la légion thébaine, cinquante soldats qui furent égorgés avec saint Géréon, leur chef, près de Cologne, par les ordres du gouverneur

Rictius-Varus. — Quel spectacle de voir une légion entière de soldats armés, dans des dispositions si saintes et si sublimes! une religion capable de former des hommes si parfaits, porte avec elle un caractère visible de divinité.

Ces héroïques sentiments ressortent encore mieux, en présence de l'abaissement où était tombée la pourpre impériale. Le sceptre d'Auguste appartenait à quiconque savait le prendre. A un empereur quelconque en succédait un autre, sorti on ne savait d'où. Il fallait donc se résigner à tous les hasards, à toutes les aventures et à toutes les convoitises heureuses. — C'était l'absence absolue de tout principe. Le succès était tout.



QUATRIÈME SIÈCLE.

Dixième persécution sous Dioclétien. — An 303.

COMME les progrès du Christianisme ne se ralentissaient point malgré la violence des persécutions particulières, les païens zélés, et surtout les prêtres des idoles, mirent tout en œuvre, pour amener enfin Dioclétien à ordonner une persécution générale. — Ils furent vivement secondés par le césar Galère, qui avait la religion en horreur, et dont la haine était encore excitée par sa mère, sorte de druidesse sauvage, ennemie implacable des chrétiens. — L'empereur eut d'abord de la peine à s'engager dans cette voie, à cause des embarras qui pouvaient en résulter. Mais il était vieux; Galère, au contraire, était dans la vigueur de l'âge, et venait de battre les Perses. Il se fit craindre. D'ailleurs il s'ennuyait de n'être que césar; et Dioclétien, pour le dédommager du titre d'*auguste* qu'il ne voulait pas lui donner, finit par lui accorder ce qu'il demandait contre les chrétiens. Il signa donc, en 303, à Nicomédie, le plus terrible édit qui les eût jamais frappés.

Aussitôt Maximien-Hercule redoubla de fureur contre les fidèles. — Galère, de son côté, se mit à les poursuivre à toute outrance. Pour stimuler le vieux Dioclétien, il fit, à deux reprises différentes, mettre le feu à son palais, et chaque fois il accusa les chrétiens de l'incendie. — Dioclétien devint alors aussi furieux que ses deux collègues. L'impératrice Prisque, sa femme, et sa fille Valérie, épouse de Galère, qui étaient

Multitude innombrable de martyrs en tous lieux.

chrétiennes, furent obligées, et eurent la faiblesse de sacrifier aux idoles. Tous les officiers du palais, qui résistèrent généreusement, furent étranglés ou périrent par divers tourments. Pierre, qui était le plus aimé du vieil empereur, fut déchiré à coups de fouet. On mit ensuite du sel et du vinaigre dans ses plaies, et on le fit rôtir tout vivant sur un gril. Il mourut en priant pour son maître inhumain. — Anthime, évêque de Nicomédie, fut décapité. On fit périr les prêtres, les diacres et tous les autres ministres que l'on put découvrir. Les fidèles furent arrêtés en si grand nombre, qu'on les renfermait par troupes dans des bûchers auxquels on mettait le feu. Les esclaves chrétiens étaient jetés à la mer avec une pierre au cou. En une seule fois, on compta plus de mille martyrs dans Nicomédie. — La persécution s'étendit avec violence en Mauritanie, en Mésopotamie, dans la Cappadoce et l'Arabie. On n'épargna, ni le rang, ni le sexe, ni l'âge. — A Antioche, un enfant de sept ans, nommé Barulas, fut fouetté jusqu'au sang et décapité en présence de sa mère. — En Cilicie, sainte Julitte fut prise avec son enfant, âgé de trois ans. La mère fut battue à coups de nerfs et déchirée avec des ongles de fer. L'enfant fut précipité par le juge sur les degrés du tribunal, où sa tête se brisa. — En Phrygie, au rapport de Lactance, une ville entière, de huit à dix mille âmes, fut livrée aux flammes avec son gouverneur, ses magistrats et ses habitants, qui s'étaient tous déclarés chrétiens (1). — Dans la Thébaïde, selon Eusèbe, on faisait périr jusqu'à cent personnes par jour. Le nombre des martyrs fut incalculable dans tout l'Orient.

La persécution ne fut pas moins violente en Occident. Sainte Lucie illustra la Sicile. — A Rome, sainte Agnès, âgée de treize ans, refusa la main du fils du préfet de la ville qui voulait l'épouser. Elle fut égorgée, après avoir été exposée dans un lieu de débauches, où sa vertu fut miraculeusement préservée. — Le comédien Genès voulut jouer les mystères de la religion, en

(1) Gibbon fait observer que Lactance ne parle que de la ruine du *conventicule* « qui fut brûlé avec tous les assistants. » Or, Lactance dit en propres termes, « qu'on brûla tout le peuple, ainsi que le conventicule. » *Universum populum cum ipso pariter conventiculo concremavit.* — Lactance, *Div. inst.*, liv. 5, c. 11.

présence de l'empereur Dioclétien, qui était venu de Nicomédie à Rome, mais il fut subitement touché de la grâce, confessa Jésus-Christ sur le théâtre même, et lava dans son sang le sacrilége qu'il venait de commettre. — Saint Sébastien, gallo-romain illustre, commandant des gardes impériales, fut percé de flèches. Laissé pour mort, il fut recueilli par une femme chrétienne, qui le soigna et le rendit à la vie. Il en profita pour demander justice à l'empereur en faveur des chrétiens. Mais Dioclétien le fit tuer à coups de bâton. — Le pape saint Marcellin fut décapité en 304, avec trois autres chrétiens, nommés Claude, Cyrinus et Antonin.

Martyre du pape S. Marcellin. Ce qu'il faut penser de sa chute.

Avant son saint et glorieux martyre, le pape saint Marcellin, si l'on en croit une foule d'auteurs, aurait eu la faiblesse de sacrifier aux idoles, en présence de Dioclétien et de Galère. Ce crime, qui, supposé vrai, fut lavé de suite après dans les larmes et le sang du saint martyr, se trouve consigné dans les actes d'un concile tenu à Sinuesse, que les uns mettent aux environs de Rome, les autres en Campanie : ce serait aujourd'hui Sessa dans cette province. Le Bréviaire romain, le *Liber Pontificalis*, une lettre privée du pape Nicolas Ier à l'empereur Michel, etc., n'étant, en ce qui regarde la chute de Marcellin, que la reproduction du concile de Sinuesse, en tirent toute leur valeur testimoniale. Or, après un examen approfondi et consciencieux des actes du concile de Sinuesse, le savant auteur de l'*Histoire de l'infaillibilité des papes* résume ainsi sa critique : — « Le nombre des évêques présents au concile est inadmissible; — l'existence de l'église et de la ville où se seraient tenues les réunions est douteuse; — les discours prêtés aux divers personnages sont ridicules; — le fond est opposé au récit des historiens contemporains; — la forme décèle une époque postérieure; — la procédure est irrégulière; — les chiffres sont inexacts; — la date, 303, est fausse; — donc ces actes sont supposés; donc le témoignage des auteurs subséquents, qui se sont faits l'écho d'une tradition erronée est sans autorité; donc, il n'est pas vrai que le pape Marcellin ait offert de l'encens aux idoles. » — « Sans doute, continue le même auteur, l'admission d'un fait dans l'office canonique est un fort préjugé en sa faveur; mais la voie reste ouverte à la discussion, et il est loisible à la critique de

remonter aux sources dont il découle, d'examiner quels auteurs le rapportent et de peser les objections que l'on peut faire contre leur autorité. » — « La seule insertion d'un fait historique dans le Bréviaire romain, lui donne, dit Benoît XIV, une grande autorité. Mais, on ne peut pas dire qu'il soit défendu d'en discuter la vérité avec respect et modération, en soumettant ses observations au jugement de l'Eglise, pour qu'il en pèse la force et la valeur, si jamais il est question de faire de nouvelles corrections. » Les livres liturgiques, dit le P. Ramière, renferment des récits dont l'Eglise a confié la rédaction à des hommes éclairés, mais qu'elle n'a jamais prétendu revêtir de son infaillibilité. Il peut donc arriver que ces récits, composés d'après les monuments les plus certains et les traditions les plus vénérables, renferment pourtant quelques détails inexacts, dont des recherches plus attentives révèleront la fausseté. L'Eglise ne s'interdit pas les modifications reconnues nécessaires. — Baronius, le P. Labbe, les premiers Bollandistes, Darras, admettent la chute si glorieusement réparée du pape saint Marcellin. « Jésus-Christ, disait Baronius, qui a donné aux papes l'infaillibilité dogmatique, ne les a pas rendus impeccables (1). »

Reprenons le récit de la persécution de Dioclétien. L'Espagne eut aussi un grand nombre de martyrs. Le plus célèbre fut saint Vincent, diacre de Sarragosse, arrêté avec Valère, son évêque. Ce dernier fut exilé; mais Vincent souffrit lui seul plusieurs martyres. On l'accabla de coups, et, pour aiguillonner la rage des bourreaux, on les fouettait eux-mêmes. On l'étendit sur un chevalet; du chevalet il passa sur un lit de fer ardent. On déchira sa chair rôtie avec des ongles de fer, et on le traîna sur des morceaux de pots cassés. Ensuite, comme pour lui ravir la gloire de mourir dans les tourments, on le mit sur un lit de plumes où il expira bientôt après. Son corps fut précipité dans la mer avec une pierre énorme. Mais, Dieu le fit miraculeusement surnager et revenir sur le rivage, et les chrétiens l'inhumèrent dans une église.

(1) *De canonisat.*, lib. 4, c. 5, 12. — *Hist. de l'infaill. des Papes*, par M. l'abbé Constant, tom. I, p. 160-198. — P. Ramière, *contre M. Gratry*, n. 46.

Les supplices les plus horribles étaient ceux que préférait Galère. On n'était jamais noyé ou percé du glaive, sans avoir déjà passé par les tortures les plus atroces. On était quelquefois brûlé à petit feu pendant des jours entiers. On jetait sur les plaies saignantes du sel, dont le mordant, aidé par l'activité du feu, pénétrait profondément dans les chairs. — Souvent les tourments étaient accompagnés d'outrages à la pudeur. — L'historien Eusèbe, qui avait été témoin oculaire d'une partie de ces scènes barbares, dit que les cruautés exercées contre les chrétiens, dans cette horrible persécution, surpassent tout ce qu'on peut en raconter. Selon le même auteur, il est impossible de dire quelle multitude de martyrs fit la persécution en tous lieux (1). — « Toute la terre, dit Lactance, fut cruellement tourmentée, et, si vous en exceptez les Gaules, l'Orient et l'Occident furent ravagés et dévorés par trois monstres. » — Ecoutons encore l'historien Sulpice Sévère : « Dix ans de dévastation ont désolé l'Eglise de Dieu; jamais guerre n'avait autant épuisé le genre humain, et jamais l'Eglise n'avait remporté de plus glorieux triomphes, puisque dix ans de carnage n'ont pu la vaincre (2). » — « Oui, je le déclare, disait Constantin lui-même aux Pères de Nicée, si l'on eût massacré autant de barbares rebelles *qu'on fit alors égorger* de chrétiens, la paix aurait été pour jamais assurée à l'empire. » Comment, après ces faits et ces témoignages, Gibbon et Voltaire ont-ils pu ne porter, le premier qu'à deux mille, le second qu'à deux cents, le nombre des chrétiens immolés dans la persécution de Dioclétien? — Les persécuteurs eux-mêmes furent loin de penser ainsi; leurs vœux, au contraire, parurent accomplis, et, convaincus de la multitude innombrable de leurs victimes, ils crurent avoir effacé à jamais le nom chrétien de dessus la terre. Ils firent, en conséquence, dresser deux colonnes de marbre, qui se voient encore en Espagne, avec ces inscriptions : « A Dioclétien, Jovien, Maximien-Hercule, César-Auguste, pour avoir détruit le nom

(1) *Dici non potest quot et quantos Christi martyres in omnibus locis atque urbibus passim cernere licuit.* — *Hist.*, liv. 8, c. 4.

(2) Eusèbe, *Hist.*, liv. 8, c. 9. — Lactance, *De mort. persecut.*, c. 16. — Sulpice Sévère, *Hist.*, liv. 2.

chrétien : *Nomine christianorum deleto.* — A Dioclétien, César-Auguste, pour avoir adopté Galère, et pour avoir aboli partout la superstition du Christ : *Superstitione Christi ubique deleta.* »

Punition et mort des tyrans. — Ans 310, 311, 312.

Mais, pendant que les trois tyrans s'applaudissaient ainsi d'avoir anéanti l'Eglise, ils ne se doutaient pas que, sous le sang dont ils l'avaient couverte, elle était pleine de force et de vie. L'Eglise avait, au contraire, usé la puissance de ses bourreaux, et c'était d'eux-mêmes et non pas d'elle, que le genre humain, enfin délivré, allait célébrer les funérailles. — En effet, Dioclétien sentit tout à coup sa raison défaillir, et le peuple romain se moqua de lui en plein cirque. Outré de colère, il quitta la capitale et se rendit à Nicomédie. Galère l'y suivit et lui fit entendre qu'il fallait quitter la pourpre. Le vieil auguste voulait résister, mais Galère haussa le ton et il fallut obéir. — La même année, 305, Maximien-Hercule fut aussi contraint d'abdiquer à Milan.

A la place des deux augustes déchus, Galère nomma deux césars. Dioclétien proposa Constantin, fils de Constance Chlore, et Maxence, fils de Maximien-Hercule. Mais Galère les rejeta. Il redoutait les brillantes qualités du premier, et le retenait même auprès de lui dans l'intention de s'en défaire. La hardiesse et la fierté du second faisaient ombrage à son despotisme. Il choisit deux césars entièrement soumis à ses caprices, Maximin, son neveu, ancien pâtre, et Sévère, paysan d'Illyrie. Ce dernier ayant été tué peu de temps après, Galère le remplaça par Licinius, aventurier obscur et son intime ami. — Le tyran espérait gouverner l'empire en maître absolu; mais l'heure de la justice divine était aussi venue pour lui. — Maximin ne se contenta pas de la dignité de césar, et il se fit nommer auguste, malgré son oncle, en 308. — Deux ans auparavant, Constantin ayant échappé au despote, était allé rejoindre son père, et avait été proclamé empereur par l'armée, à York. — Maxence s'était aussi fait nommer auguste à Rome, en 306. — Enfin, Dieu frappa lui-même Galère d'une plaie honteuse et incurable. Son corps tombant en lambeaux infectait son palais, et le quartier de la ville où il habitait. Il expira, en 311, dans un accès de rage et de désespoir. — Dioclétien, accablé de chagrins et de remords, se laissa mourir de faim, en 313. Saint Jérôme nous

apprend, qu'avant d'expirer, il vomit sa langue rongée de vers. — Maximien-Hercule, couvert de sang et de crimes, après avoir attenté une fois à la vie de son fils Maxence, et deux fois à celle de Constantin, son gendre, avait été arrêté par les soldats de ce dernier, et s'était étranglé, en 310.

Constantin marche contre Maxence. — An 310.

L'empire, délivré de ces trois tyrans, demeura entre les mains de Constantin, de Maxence, de Maximin et de Licinius. — Maxence commença bien; il rendit la liberté aux chrétiens, bien plus, suivant le témoignage formel d'Eusèbe, il affecta de paraître chrétien lui-même (1). Mais il ne tarda pas à s'abandonner à toute la fougue de ses passions, et donna le spectacle hideux d'une volupté effrénée jointe à une férocité sans nom. Il déshonora les femmes des principaux de Rome, et viola tous les droits. Un jour, il fit faire main basse sur le peuple romain par les gardes prétoriennes. — La capitale demandant un libérateur, attendit et supplia trois ans. Constantin désirait l'être et attendait une occasion. Maxence, se liguant contre lui avec Maximin, la lui fournit. Constantin s'unit à Licinius, et se mit en marche pour l'Italie, à la tête de quarante mille hommes. Les forces de ses ennemis étaient beaucoup plus considérables. Sentant sa faiblesse, et réfléchissant sur la malheureuse destinée des empereurs qui avaient persécuté l'Eglise, il pria le Dieu des chrétiens de le secourir et de l'éclairer. — Après midi, marchant à la tête de ses troupes, il aperçut avec elles, au milieu des airs, une croix plus brillante que le soleil. On y lisait cette inscription : « Par ce signe vous vaincrez : *In hoc signo vinces.* » La nuit suivante, au rapport d'Eusèbe, qui ne marque ni le temps ni le lieu du prodige, Jésus-Christ apparut au jeune héros avec le même signe, et lui ordonna de faire un étendard sur le modèle de cette croix, et de s'en servir dans les combats. — Le premier de ces prodiges, qui eut lieu en Gaule avant le passage des Alpes, selon quelques auteurs (2), et en Italie, vis-à-vis du pont

Apparition de la croix à Constantin. Certitude de ce prodige.

(1) Eusèbe, *Hist.,* liv. 8, c. 14.

(2) On croit communément, dit Receveur, que cette vision miraculeuse eut lieu dans les Gaules. Cependant Prudence, Lactance, Fleury, Bérault-Bercastel, Godescard, disent que ce fut en Italie. — Lactance rapporte que la veille du dernier combat contre Maxence, aux portes de Rome, Constantin fut averti en songe de mettre la

Milvius, aujourd'hui Ponte-Molle, selon beaucoup d'autres, repose sur les témoignages les plus graves et les plus nombreux; il ne saurait être douteux que pour les sceptiques volontaires, qui doutent également de tous les faits favorables au Christianisme. — « Quelle histoire croirons-nous, dit Baluze, s'il nous est permis de révoquer en doute ce fait, qui est attesté par des témoins qu'on ne peut récuser, et qui est d'ailleurs confirmé par les médailles et par d'autres monuments? » — « M. Baluze se plaint avec raison, remarque Tillemont, de la témérité irréligieuse d'un auteur, qui prétend rejeter, comme une pieuse fiction, l'histoire de l'apparition de la croix à Constantin, c'est-à-dire, le fait de toute l'histoire le plus constant, puisqu'on ne le peut contester sans accuser Eusèbe d'être un imposteur impie, de quoi personne ne l'a jamais accusé, et même d'être tombé dans la dernière folie, d'avoir prétendu persuader au public un mensonge tel que celui-là, que mille témoins eussent encore pu démentir. » — Le grand Bossuet n'y met aussi aucun doute. On lit dans son *Histoire universelle :* « Pendant que Constantin attaquait Maxence, une croix lumineuse lui parut en l'air devant tout le monde, avec une inscription qui lui promettait la victoire. La même chose lui est confirmée dans un songe. » — Ce fait public et solennel est rapporté par Eusèbe, historien contemporain, qui certifie l'avoir appris de Constantin lui-même; et par Philostorge, auteur aussi contemporain et ennemi de Constantin. On le trouve également dans les Actes de saint Artémius, dans Gélase de Cyzique, dans la Chronique d'Alexandrie, dans Prudence, Lactance, Socrate, Sozomène, Glycas, Eutychius, etc. Ces derniers auteurs n'ont point copié Eusèbe, ils ont écrit d'après différents mémoires que leur

croix sur les boucliers de ses soldats. C'était, selon Receveur, une seconde vision, différente de celle qu'Eusèbe rapporte à la nuit qui suivit immédiatement la publique et solennelle apparition du milieu du jour. — Voici les paroles de Lactance : *Commonitus in quiete Constantinus, ut cœleste signum Dei notaret in scutis atque ita prælium committeret.* — Rien n'empêche, dit un autre auteur, de retrouver le récit d'Eusèbe dans les paroles de Lactance, qui ne fait, au reste, que toucher en passant toute cette histoire, sans fixer aucune date. *Cœleste signum* semble être une allusion à la croix apparue dans le ciel.

avaient fournis des témoins oculaires ou dignes de foi. — Un orateur païen contemporain, Nazarius, faisant allusion à la céleste vision de Constantin, s'écrie : « Le ciel, d'ordinaire, ne laisse pas pénétrer ses secrets à la terre. Cette fois, il les a laissé voir. Quel radieux éclat dans leur apparition merveilleuse! » Jusqu'au XVIe siècle, au rapport de Bergier, personne n'avait contesté ce prodige; alors seulement, quelques protestants, comme Fabricius, le révoquèrent en doute. Mais ils ont été solidement réfutés, dit Godescard, par d'autres protestants. « On répond avec une égale facilité, dit Mosheim, à ceux qui traitent de fable l'événement dont il est question, et à ceux qui l'attribuent à des causes purement naturelles. » — En 1774, M. l'abbé Duvoisin fit une dissertation fort solide sur la vision de Constantin, et il répond à toutes les objections qu'on a faites contre ce miracle (1).

Victoire de Constantin sur Maxence, il donne la paix à l'Église.

L'empereur obéit aux ordres du ciel; il fit faire le *Labarum* sur le modèle de la croix qu'il avait vue, et le déploya à la tête de ses troupes (2). Il battit son ennemi sous les remparts de Rome, le 27 octobre de l'an 312. Maxence fuyant devant lui tomba dans le Tibre et s'y noya. — Le vainqueur entra dans Rome, la croix triomphante en tête de ses légions; et, de concert avec Licinius, il publia, sur la fin de l'année 312 ou au commencement de l'année 313, à Milan, la fameuse ordonnance qui donna enfin la paix aux chrétiens. — C'est ainsi que le Paganisme, qui avait cru anéantir l'Eglise, mourut lui-même de l'effort qu'il avait fait pour l'étouffer. Le Christianisme, plein de force et de vie, sortit des prisons et des catacombes, et se trouva, par le plus étonnant miracle, la religion de l'empereur et de l'empire (3). — Le sénat fit ériger un arc de triomphe en

(1) Eusèb., *Vie de Constantin*. — Tillemont, tom. IV, p. 128. — Bossuet, *Hist. univ.* — Godescard, 10 août, 14 septembre. — *Ami de la religion*, 8 décembre 1835. — Newman, *Hist. du développement*. — *Univers*, 8 février 1857. — Darras, *Hist.*, t. IX, p. 40.

(2) Le *Labarum* figurait une espèce de P, traversé par une ligne droite, ce qui représentait, outre la croix, les deux premières lettres grecques du mot Christ. Dans l'idiome germanique, *Labarum* signifie drapeau sur une pique.

(3) Gibbon dit que, avant la conversion de Constantin, l'empire ne comptait de chrétiens que la vingtième partie de ses habitants. Rome,

l'honneur de Constantin, et l'Italie lui décerna une couronne d'or. — Le héros reconnaissant n'oublia pas de faire triompher la croix avec lui. Il voulut que la première statue qu'on lui érigea dans l'empire le représentât tenant en main une longue croix, avec cette inscription : « Par la vertu de ce signe salutaire, j'ai délivré votre ville de la tyrannie, et j'ai rendu au sénat et au peuple romain leur liberté et leur gloire. » — Un arc de triomphe, élevé en face du Capitole par le sénat et le peuple romain, portait également, dans son inscription, que c'était par une « inspiration divine, *instinctu divinitatis*, que Constantin avait vengé et sauvé la république. » — Le Paganisme lui-même avouait le miracle.

Action divine dans l'établissement de l'Eglise.

Il est impossible de ne pas apercevoir le doigt de Dieu, en voyant l'Eglise, partie de l'étable de Bethléem, puis, sortie du fond des catacombes, monter ainsi triomphante sur les hauteurs sociales, jusque sur le trône des césars; car, pour y parvenir,

peuplée d'un million d'hommes, n'aurait eu, selon lui, au IIIe siècle, que cinquante mille fidèles. Vers la fin du IVe siècle, Antioche n'en aurait contenu que cent mille, sur cinq cent mille habitants, etc. Mais, l'histoire entière contredit Gibbon. — Nous avons vu les témoignages contraires de Tacite, de Pline, de Clément d'Alexandrie, de Tertullien, d'Eusèbe, etc. — Pluquet, dans le savant discours qu'il a mis à la tête de son *Dictionnaire des hérésies,* dit en propres termes que les chrétiens faisaient la plus grande partie de l'empire. — C'est un fait admis de tous les auteurs, que le tyran Maxence affecta, au commencement, de paraître chrétien, pour plaire au peuple de Rome. — Plusieurs incrédules ont prétendu que la conversion même de Constantin fut l'ouvrage de la politique. Mais quelle eût été cette politique, si, comme le veut Gibbon, les dix-neuf vingtièmes de l'empire eussent été encore païens? — Au reste, le calcul de Gibbon, sur le nombre des chrétiens à Rome, est basé en partie sur une lettre du pape saint Corneille. Mais s'il l'avait lue tout entière, il aurait vu que ce pape dit que la population chrétienne de Rome était immense, *immenso et pene innumerabili populo.* — Quant à Antioche, Julien l'Apostat s'adressant à cette ville, dans un de ses écrits, dit formellement, comme nous le verrons : « Je sais que j'ai déplu à la plupart d'entre vous, ou même à presque tous, au sénat et aux riches; car la *plus grande partie du peuple, ou plutôt tout le peuple de la ville,* ayant abjuré le culte des dieux, regrette de voir que j'y suis attaché. » — S. Chrysostome ne porte qu'à deux cent mille le chiffre total des habitants d'Antioche, qu'en général on élève cependant plus haut.

elle eut, pendant trois siècles, à passer entre une double haie de bourreaux et de martyrs, et à lutter, seule et sans appui, contre tout ce que les hommes ont jamais pu réunir de force et de puissance. — Les philosophes païens épuisèrent contre elle, dit M. Frayssinous, toutes les ressources de l'esprit et de la science. Il est vrai qu'à cette époque, le Polythéisme croulait sous son propre poids. On se raillait de ses fables mythologiques et de sa théogonie. Les plus graves philosophes, comme les plus odieux scélérats, Cicéron comme Catilina, s'accordaient sur ce point. Mais ce serait tomber dans une méprise grossière, dit un philosophe chrétien, que de voir dans ce mouvement une disposition de retour à la vérité; c'était, au contraire, un pas de plus, une chute nouvelle dans l'erreur et l'impiété : car, de la superstition le monde passait au scepticisme, pour tomber dans l'oubli, l'indifférence et le mépris de toute vérité, ce qui est la consommation du mal sur la terre. — Du reste, la philosophie païenne n'était que le rationalisme, c'est-à-dire, l'indépendance absolue de l'esprit, l'idolâtrie de ses systèmes et de ses propres idées, la répugnance profonde et invincible contre toute autorité qui veut imposer le joug de son enseignement; elle était donc essentiellement opposée à la foi chrétienne. Aussi, avons-nous vu les philosophes, tantôt sous les bannières du Gnosticisme, tantôt sous celles de l'Eclectisme, faire à l'Eglise une guerre sans relâche. Le but des philosophes, dit Condillac, était de s'opposer au progrès du Christianisme. Ils traitaient les chrétiens comme des criminels et des insensés; leur religion, selon eux, était *une démence, une folie, une absurdité, une contagion furieuse et très-dangereuse* (1). Ils se moquaient même avec un étonnement stupide des plus belles vertus du Christianisme. Ainsi Lucien, dans son dialogue satyrique, intitulé *Philopatris*, et dans sa Vie de Pérégrin, dénonce les fidèles à la risée publique, comme s'étant laissé persuader par leur Législateur qu'ils *étaient tous frères*; et il raconte avec ironie les prodiges de leur charité, leurs voyages lointains, leurs sacrifices sans mesure pour secou-

(1) Les philosophes appelaient la religion chrétienne : *insania, amentia, dementia, stultitia, furiosa opinio, furoris insipientia, exitiabilis superstitio*, etc.

rir ceux d'entre eux qui étaient tombés dans l'infortune. Le mot *fraternitas* ne signifiait que la parenté et l'unité du sang; en dehors de la famille, ce mot n'apparaissait que comme une ironie. — Celse, par ses accusations et ses calomnies, avait excité contre les chrétiens la crédule barbarie des tyrans. Le dernier défenseur et représentant de la philosophie, Julien l'Apostat, tentera encore un coup décisif, un suprême effort contre *les disciples du Galiléen*, etc. — Aussi, ce ne furent pas les philosophes qui se convertirent les premiers au Christianisme; ils ne se rendirent que tard, les derniers, et après l'avoir longtemps combattu. On ne manqua pas, en conséquence, de reprocher aux chrétiens, que la plupart de ceux qu'ils convertissaient étaient des hommes sans lettres. — Comment, après cela, a-t-on pu dire que le Christianisme était un progrès naturel de l'esprit humain, et que les lumières de la philosophie avaient préparé les peuples à le recevoir (1)? — « Les philosophes, dit Bossuet, n'ont jamais voulu rien faire pour la vérité; au contraire, ils l'ont retenue captive, et ils ont posé en principe, qu'en matière de religion il fallait suivre le peuple (2). »

Dans le grand et opiniâtre combat que la philosophie livra au Christianisme, elle fut vigoureusement secondée par toutes les passions du cœur humain. L'asservissement aux sens a toujours produit une vive opposition aux vérités morales et intellectuelles. C'est l'éternel combat, le combat à mort de la chair contre l'esprit. Or, à l'époque où la religion chrétienne apparut sur la terre, « le genre humain, dit un auteur, ne vivait que par les sens. Il n'existait d'autre religion que la volupté; et les sectes les plus sévères à leur origine, dégénérant bien vite d'une austérité factice, en étaient venues par un renversement d'idées qui passa dans le langage, jusqu'à identifier la vertu avec le plaisir. Aussi, toutes les passions s'élancèrent-elles avec fureur contre le Christianisme. L'avarice y conduisit les prêtres

(1) Gibbon, Strauss, Salvador, Pierre Leroux, Cousin, etc., ont avancé cette absurdité.

(2) Bossuet, *Hist. univ.*, 2e p. — Bullet, *Etabliss. du Christian.* — Duvoisin. — Condillac, *Au duc de Parme.* — Maret, *Essai sur le panth.* — *Etudes philosoph.*, tom. I.

des idoles; l'orgueil y mena les sages; la politique les empereurs; et, à leur exemple, les peuples à grands flots se précipitèrent sous leurs bannières (1). » — En un mot, ce fut le gigantesque et infernal combat de tous les vices contre la vertu, de toutes les lâchetés contre l'honneur, de toutes les séductions contre l'innocence, de tous les mensonges contre la vérité, etc.

Ce qui prouve la fureur avec laquelle les passions humaines se déchaînèrent contre le Christianisme, c'est la guerre universelle et sanglante qui lui fut déclarée par toutes les classes de la société païenne. Rois, peuples, courtisans, philosophes, tout ce qui avait un glaive, un sceptre, une plume, une puissance quelconque, se rua sur les chrétiens comme sur les ennemis du genre humain. Ni l'âge, ni le sexe ne furent égargnés; les places publiques, les routes, les champs même, et jusqu'aux lieux les plus déserts, se couvrirent d'instruments de torture, de chevalets, de bûchers, d'échafauds; les jeux se mêlèrent au carnage; de toutes parts on s'empressait pour jouir de l'agonie et de la mort des fidèles qu'on égorgeait. Ce cri barbare : *Les chrétiens aux lions!* fit, pendant trois cents ans, tressaillir de joie une multitude ivre de sang; et, pendant ce long intervalle, l'empire romain sua et s'épuisa à inventer des supplices contre les fidèles. — Ce fut, dit un historien consciencieux, une *boucherie* séculaire.

Qu'opposa la foi chrétienne à ces diverses et si retoutables attaques? — A la morgue des philosophes, à leur raison pleine d'orgueil et d'indépendance, elle opposa *la folie et le scandale de la croix :* ce sont les propres paroles de saint Paul; car, aux yeux des Juifs et des païens, le Christianisme était une vraie folie : folie de la pauvreté, folie de l'abnégation, folie de la foi aux plus incompréhensibles mystères, folie de l'obéissance aveugle aux enseignements d'une autorité visible, folie de la foi à la divinité d'un homme, d'un juif, d'un Crucifié. Oui, folie aux yeux d'une raison aveugle et orgueilleuse; mais, pour l'homme éclairé d'en-haut, c'est tout à la fois, dit le grand Apôtre, *le miracle de la force de Dieu et le chef-d'œuvre de sa sagesse.* —

(1) *Essai sur l'indiff.*

Comme pour achever d'humilier et de confondre l'orgueil des sages du siècle, Dieu leur fit imposer cette doctrine révoltante par les hommes les plus propres à exciter leurs dédains. « Il a choisi, dit saint Paul, ce qu'il y a de faible, selon le monde, pour confondre ce qu'il y a de fort. Il a choisi ce qu'il y a de vil et de méprisable, et ce qui n'est rien, pour détruire ce qui est grand. » — La méthode d'enseignement fut aussi étrange que la doctrine et les maîtres. Ils dédaignaient les ressources de la sagesse humaine pour plaire et persuader. Ils parlaient sans précaution et sans art. Ils surabondaient de joie, quand leur enseignement leur attirait le mépris, les affronts, la persécution et la mort. Ils se glorifiaient de leur faiblesse et de leur ignominie. Ils étaient heureux d'être le rebut du monde. Ils se vantaient de ne rien connaître, et de ne savoir que la folie de la croix. « Je me glorifie et je me complais, s'écriait le plus célèbre d'entre eux, dans ma faiblesse, dans les affronts, dans les persécutions et dans les angoisses; car je suis puissant lorsque je suis faible. A Dieu ne plaise que jamais je ne me glorifie qu'en la croix de Jésus-Christ ! Je fais profession de ne savoir que Jésus-Christ, et Jésus-Christ crucifié. » — Voilà ce que le Christianisme offrit à la suffisance et aux superbes dédains de la philosophie païenne. Il était impossible de lui rien présenter de plus insensé en apparence, de plus humiliant et de plus révoltant.

Ce qu'il opposa à toutes les passions du cœur humain déchaînées contre lui, n'était pas moins propre à les blesser et à les irriter. « Armé d'une croix de bois, dit un auteur, on le vit s'avancer au milieu des joies enivrantes et des religions dissolues d'un monde vieilli dans la corruption. Aux fêtes brillantes du Paganisme, aux gracieuses images d'une mythologie enchanteresse, à la commode licence de la morale philosophique, à toutes les séductions des arts et des plaisirs, il opposa les pompes de la douleur, de graves et lugubres cérémonies, les pleurs de la pénitence, des menaces terribles, de redoutables mystères, le faste effrayant de la pauvreté, le sac, la cendre et tous les symboles d'un dépouillement absolu et d'une consternation profonde; car c'est là tout ce que l'univers païen aperçut d'abord dans le Christianisme. » — « Nés pour la joie

céleste, dit saint Augustin, nous ne devons pas chanter le cantique des plaisirs mortels; c'est une langue barbare que l'homme apprend dans l'exil, mais que le chrétien ne doit jamais parler. » — « La religion chrétienne, dit le P. Lacordaire, est une religion crucifiée; elle descend du Calvaire, on sent qu'elle a coûté des larmes et du sang; et partout où il y a un vrai chrétien, il doit y avoir pénitence et circoncision du cœur. » — « Heureux les pauvres, heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui souffrent et qui sont persécutés injustement! Malheur à tous ceux qui cherchent leurs plaisirs et leurs consolations en ce monde! Aimez ceux qui vous haïssent, bénissez ceux qui vous maudissent. Si l'on vous frappe sur la joue droite, tendez l'autre aux soufflets de votre ennemi. Si quelqu'un veut être le disciple de Jésus-Christ, qu'il se renonce lui-même et qu'il porte sa croix tous les jours. Veillez et priez. Si votre œil droit vous scandalise, arrachez-le; si c'est votre main droite, coupez-la, etc. : » voilà l'Evangile. — « Je châtie ma chair, disait le grand Apôtre, et je la réduis en servitude; car tous ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair avec ses convoitises, etc. » Il faut que la volupté perde jusqu'à son nom parmi les chrétiens; la croix de Jésus-Christ doit suffire à leurs délices. — Si jamais les passions ont dû frémir et se révolter, ce fut certainement en entendant un semblable langage.

A toute la puissance de l'empire romain soulevé contre elle, l'Eglise n'opposa rien que de faible selon le monde. Jésus, passant sur les bords de la mer, aperçut des pêcheurs qui séchaient leurs filets : « Venez à moi, leur dit-il, et je vous ferai pêcheurs d'hommes; » et il les envoya à travers les nations : *euntes docete omnes gentes.* — Et quelle autorité, humainement parlant, leur donna-t-il pour cela? L'autorité d'un homme qui, ne vivant que trente-trois ans, en a passé trente dans la basse obscurité d'une boutique de charpentier; obscurité qui a discrédité sa propre parole, jusqu'à l'empêcher de convertir les siens à sa doctrine, et à lui attirer la mort la plus ignominieuse. Du haut d'un gibet, il laisse sur les bras à ses Apôtres, hommes de rien, la conversion de l'univers païen à l'adoration et au partage de sa croix. — Ceux-ci osent tenter l'entreprise. — L'Ethiopie, l'Inde, la Grèce si savante, Rome si guerrière, reçurent donc ces ambassadeurs

d'une nouvelle espèce. Figurons-nous, selon l'idée de saint Chrysostome, Pierre et Paul, un bâton à la main, quittant les rivages de Syrie, et arrivant à Rome avec tous les dehors de la mendicité. A la vue de ces tours orgueilleuses, de ces palais impériaux qui bravent les cieux, au milieu des chants de triomphe, des légions, des proconsuls qui sortent de ces superbes portiques pour aller porter la loi et la servitude au monde, au milieu de l'étalage des grands, au bruit des fêtes, des danses et des plaisirs criminels et bruyants de la jeunesse romaine, demandez à ces deux Juifs ce qu'ils vont faire à Rome. — Nous allons, vous répondront-ils, interdire ces fêtes et ces plaisirs, prêcher l'humilité aux fiers Césars, la mortification et la continence à cette brillante et voluptueuse jeunesse, et leur faire adorer le Christ qu'on vient de crucifier en Judée. — Demandez-leur quelles ressources ils ont pour opérer cette étonnante révolution? — Nous sommes seuls. — Vous avez de l'or en quantité immense? — Nous ne possédons que nos haillons. — Vous avez de grandes lumières? — Nous sommes pêcheurs de profession, et c'est la première fois que nous quittons nos filets. — Quelque grand conquérant doit appuyer votre entreprise? — Nous ne l'espérons pas. Au reste, le Maître qui nous envoie, nous ayant vus une fois tirer le glaive pour sa défense, nous le fit remettre dans le fourreau, et il nous a recommandé, quand on nous accablerait de mauvais traitements, de nous retirer en paix, et de nous contenter de secouer la poussière de nos sandales. — Vous avez donc de grandes récompenses pour ceux qui vous écouteront? — Nous n'avons rien à promettre ici-bas; ceux qui nous écouteront ne doivent pas espérer, ainsi que nous, d'être plus heureux que notre Maître, et notre Maître n'avait pas où reposer sa tête, etc.

Si un incrédule de nos jours eût été témoin de cette conversation, il aurait accueilli les deux Apôtres avec le plus dédaigneux sourire; et, s'il eût été puissant, il les aurait fait revêtir de la robe d'ignominie, comme Hérode fit à l'égard de Jésus, et il les aurait livrés à la risée de tout l'empire.

« Et cependant, dit le P. de Ravignan, ces douze pêcheurs ont changé le monde, et leur Christianisme a vaincu; il a été, il est, il dure; il ne devait pas, ne pouvait pas être, ni durer; car il était folie, et folie contraire à toutes les passions. » — « Merveilleux contraste! dit un autre auteur : dans le même

temps, Sénèque, philosophe éloquent, riche, fait l'éducation d'un nouvel empereur; et Pierre, pêcheur de Galilée, sans argent, sans crédit, fait l'éducation d'un nouveau genre humain. L'élève de Sénèque fut Néron; l'élève de Pierre, c'est l'univers chrétien. »

« Concluons donc : illusions et débordements du Paganisme, c'est humain et naturel. — Aveugle et fatal empire du Mahométisme, c'est humain, c'est le harem et le cimeterre, c'est la force brute et quelques élans de génie. — Le drapeau levé de Luther, c'est humain, c'est l'orgueil et l'amour de l'indépendance. — La philosophie délirante, c'est l'homme aussi. — Mais, je cherche l'humain et le naturel dans l'établissement du Christianisme : montrez-le-moi; la force? non; le génie? non plus; les passions? encore moins. — Pas de miracles dans l'établissement du Christianisme? soit. Alors vous amoncelez sur vous l'impossible, l'inexplicable, le faux évident, le démenti donné à toutes les proportions de la nature et de l'humanité. Reportez-vous au temps, aux lieux, aux hommes, aux choses d'alors, et vous direz nécessairement, avec un moderne et savant historien des Césars : Pour moi, il est démontré que, humainement parlant, le Christianisme ne pouvait pas, ne devait pas commencer. » — « Ou le Christianisme s'est établi par des miracles, disait saint Augustin, et alors il est divin; ou il s'est établi sans miracles, et alors l'on admet le plus grand de tous les miracles (1) : » c'est-à-dire, la conversion du monde par douze pêcheurs désavoués du ciel, et repoussés de l'univers. — « L'Evangile, dit Bayle, prêché par des gens sans nom, sans études, sans éloquence, cruellement persécutés et destitués de tous les appuis humains, ne laissa pas de s'établir en peu de temps par toute la terre. C'est un fait que personne ne peut nier et qui prouve que c'est l'ouvrage de Dieu. »

Donc, de l'aveu de tous, le doigt de Dieu est là. — Selon la parole du Prophète, « l'Agneau est devenu le Dominateur de la terre, et le Lion de la tribu de Juda a vaincu. » — Reconnaissance, amour et gloire à Vous, Seigneur! Car c'est votre œuvre évidemment! *A Domino factum est istud!*

(1) *Si miracula facta esse non credunt, hoc unum vobis grande miraculum sufficit, quod terrarum orbis, sine ullis miraculis, crediderit.* — S. Aug., *De Civit. Dei,* liv. 22, c. 5.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

ÉPOQUE DES GRANDES HÉRÉSIES.

Depuis la conversion de Constantin, en 312, jusqu'à la fin de l'empire d'Occident, en 476.

Réflexions sur le nouvel état de l'Eglise au IVe siècle.

Lorsque, après trois cents ans de lutte sanglante, la religion victorieuse se fut assise avec Constantin sur le trône des Césars, on la vit aussitôt prendre un nouvel essor. Bien que divine et immuable, l'Eglise est cependant susceptible d'un certain progrès. — Ainsi, le dogme est sans doute toujours le même, mais il peut recevoir dans son exposition plus de clarté, de précision, d'éclat et de développement. — Les principes de la morale sont aussi stables et éternels; mais comme ils sont destinés à régler les actes de l'homme, dans tous les siècles et dans les positions les plus diverses, leurs conséquences s'étendent sans cesse, afin de guérir et de réparer les maux et les ravages que les passions multiplient chaque jour. — La divine constitution de l'Eglise ne peut pas changer, et il est faux de dire, avec un protestant célèbre : « Qu'elle a commencé sous la forme démocratique, avant d'arriver à la forme

monarchique (1). — Mais la manière dont elle exerce son pouvoir peut varier. Resserrée d'abord dans d'étroites limites, l'autorité dut nécessairement s'étendre avec la conquête. Gênée dans son action par les obstacles qui séparaient les parties diverses de leur centre commun, elle fut obligée de se fractionner et de créer des centres secondaires, jusqu'à ce que le temps et les circonstances rendissent les communications plus faciles. — « Cette flexibilité de l'immuable constitution de l'Eglise, dit M. Maret, est un de ses caractères divins. Destinée à accompagner l'humanité dans sa route à travers les siècles, elle devait pouvoir s'accommoder à toutes les situations. Ainsi, il était nécessaire que le pouvoir pontifical sortît des limites que l'état de l'Eglise primitive lui avait faites; il devait s'accroître, non par l'acquisition de droits nouveaux, mais par le simple développement de ses droits divins. »

(1) M. Guizot divise l'histoire de l'Eglise en trois époques : la démocratique, l'aristocratique et la monarchique. — Parce qu'il voit, à un certain moment, le peuple concourir à quelques affaires religieuses, il n'aperçoit plus, du moins dans le principe, que le peuple, sans prêtres, sans évêques, sans pape et même sans doctrine : c'est l'époque démocratique telle qu'il l'entend. Elle dura du premier au cinquième siècle. — Parce que dans l'âge suivant, les évêques recherchent moins l'avis de la communauté chrétienne, M. Guizot, conclut que l'Eglise ne reconnaissait pas d'autres chefs que l'évêque, ou, tout au plus encore le métropolitain, mais non le souverain Pontife, et, pour ce motif, il nomme cette époque aristocratique. Elle s'étendit du ve au ixe siècle. — Enfin, l'autorité du Saint-Siége ayant reçu, au ixe siècle, de nouveaux développements qu'exigeaient les besoins des peuples, M. Guizot déclare l'Eglise arrivée à la période monarchique et décidément soumise à un pape. — C'est ainsi que l'historien protestant s'arrête chaque fois à un accident des diverses époques, et ne s'élève pas à une vue complète et vraie. — Le régime ecclésiastique, dit Bellarmin, confié aux hommes par Dieu, est essentiellement monarchique, mais tempéré d'aristocratie et de démocratie. — Il y a de la démocratie dans l'Eglise, puisqu'un pâtre peut y devenir Grégoire VII, un mendiant Sixte-Quint, etc. Il y a de l'aristocratie surtout, dans la constitution de l'Eglise, puisque l'épiscopat y est d'institution divine, et que le suprême Pasteur ne peut gouverner l'Eglise sans lui. Mais, ce qu'il y a de démocratique et d'aristocratique n'enlève rien à la plénitude de la puissance de l'unique Pasteur suprême et infaillible. — *De Rom. pontif.*, lib. 1, c. 5. — Gorini, tom. II, p. 178-234-614. — *Etudes relig.*, etc., octobre 1869 p. 619.

Progrès dont est susceptible la vérité catholique.

Au sujet du progrès dont la religion est susceptible, écoutons le grave M. de Bonald : « Depuis la publication du Livre qui contient le germe de toutes les vérités morales et sociales jusqu'aux actes des derniers conciles et aux écrits des derniers docteurs, le Christianisme n'est qu'un long développement de la vérité, semblable, dit son Fondateur, *au grain qui mûrit ou à la pâte qui fermente* (1). » — « Quelqu'un demandera peut-être, avait déjà dit saint Vincent de Lérins, si la religion ne peut pas augmenter en quelque chose? Elle le peut, sans doute. Il faudrait être bien ennemi des hommes et haï de Dieu pour le nier. Mais, il faut prendre garde de la changer, sous prétexte de la perfectionner; car, pour qu'une chose se perfectionne, il faut que, demeurant toujours dans sa nature, elle reçoive quelque accroissement; au lieu que c'est moins un progrès qu'un changement, lorsque cette chose cesse d'être ce qu'elle était pour devenir tout autre..... La religion imite en quelque sorte la condition des corps, qui, pour croître et se fortifier avec l'âge, ne laissent pas d'être toujours les mêmes. Il y a bien de la différence entre l'âge florissant de la jeunesse et l'âge mûr; mais rien ne paraît nouveau dans un homme fait, qui n'ait été caché en lui lorsqu'il était jeune : de même, il faut que la doctrine de la religion chrétienne soit réglée, et suive les mesures de son accroissement... Il faut, dit le même Père, que l'intelligence, que la science, que la sagesse des fidèles croisse et se perfectionne dans le cours des âges, mais seulement dans son genre, c'est-à-dire, dans le même dogme, dans le même sens, dans le même esprit...; car il se peut que les dogmes de la philosophie céleste soient soignés, limés, polis, dans la suite des temps, mais il n'est pas permis de les changer, d'y toucher, ou d'en retrancher quelque chose. Ils peuvent recevoir la lumière, l'évidence, la distinction; mais ils conservent toujours la plénitude, l'intégrité, la propriété. L'Eglise donc, fidèle gardienne des dogmes qui lui ont été confiés en dépôt, n'y change rien, n'y diminue rien, n'y ajoute rien... » Le progrès qui s'accomplit dans la religion, conclut un savant prélat, est donc un progrès extérieur, relatif, dans la forme, et non un progrès

(1) *Législation primitive*, liv. 1, c. 7.

substantiel et dans le fond des choses. Ce n'est pas un développement interne et réel, comme si la vérité dogmatique n'eût d'abord existé qu'en germe. La doctrine de Jésus-Christ n'a jamais existé en germe dans son Eglise; elle y a été formée dès son origine. Les Apôtres, ses fondateurs, l'ont connue explicitement tout entière : c'est la doctrine des Pères comme celle des théologiens; et après la révélation qui a été faite aux Apôtres, il n'en est pas qui puisse devenir le fondement de notre foi. Le progrès scientifique dans le dogme, dit l'évêque de Poitiers, ne peut pas être autre chose que l'exposition plus lumineuse de la vérité primitivement enseignée et déclarée (1).

Il faut se souvenir aussi que, persécutée et contrainte de se réfugier dans les catacombes, l'Eglise, au commencement, ne put pas donner à son culte toute la pompe qu'auraient désirée sa foi et son amour. Le développement de plusieurs de ses institutions fut impossible. Elle dut même voiler ses plus augustes mystères sous la prudente discipline du secret. Elle était bien, dit un grave auteur, répandue partout, avec sa belle hiérarchie, et sa forte unité, et ses conciles, et sa discipline, etc. Mais, des ombres cachaient en partie la vie de ce grand corps : la gloire des martyrs couvrait tout; le monde voyait comment l'Eglise meurt; il savait moins comment elle vit. — Mais, devenue libre, l'Eglise ne craignit plus de manifester au monde la céleste doctrine que Jésus-Christ lui avait recommandé de prêcher sur les toits. Elle monte au premier rang sur la scène de l'histoire, et rayonne d'une splendeur qui frappe tous les yeux. — Elle déploya dans son culte toute la magnificence qui convient à la majesté de son divin Epoux. Ses évêques laissent aux empereurs leur part, mais ils réclament celle du Christ. — Toutes ses institutions prirent librement leur essor. Ainsi, la primauté du Pape, la hiérarchie, la liturgie, le célibat ecclésiastique, l'état religieux, le culte de la sainte Vierge, celui des saints, des reliques, des images, etc., se développèrent avec éclat. Désormais la puissance spirituelle est fondée sur la terre,

(1) Saint Vincent de Lérins; *Common.* XXIII, — *Hist. du dogm. cath.*, t. I, *Introduct.*, p. 13-16. — M. Blanc, t. I, p. 312. — Instruction synodale de Mgr de Poitiers, 1871.

et nul pouvoir humain ne commandera plus aux âmes. Tout existait au commencement, mais tout était restreint; au IVe siècle, tout se dilate, s'étend, marche et apparaît avec des proportions en rapport avec la nature et les grandes destinées de l'Eglise. « C'est là, dit M. de Bonald, l'écueil où l'ignorance et l'orgueil des novateurs ont fait un triste naufrage. Faute d'avoir connu ce développement nécessaire, ils ont taxé d'inventions modernes, des institutions moins aperçues dans les premiers temps et plus publiques dans le nôtre. » — « L'Eglise, dit Rohrbacher, est semblable au grain de sénevé qui, jeté en terre, grandit et devient un arbre. Le germe est dans la graine, l'arbre est dans le germe, mais avec des dimensions différentes. Pour connaître la nature d'un arbre et de son fruit, il faut le considérer non-seulement dans son premier jet, mais encore et surtout dans son état d'arbre fait. Ainsi en est-il de l'Eglise et de sa doctrine. Pour bien la connaître, il faut l'étudier, non-seulement à sa naissance, mais encore et surtout dans son âge viril, lorsqu'elle enfante à Dieu, non plus simplement des individus, mais des nations entières. » — « Procéder autrement, » avait déjà dit M. de Maistre, est aussi déraisonnable que si on » voulait chercher, dans un enfant au maillot, toutes les dimen- » sions de l'homme fait. Dans les choses humaines, même quand » les institutions sont divines, rien de grand n'a de grands » commencements. » — Grandir, ce n'est pas s'altérer, c'est obéir aux lois mêmes de son autonomie.

Admirable économie de la Providence, dans les différentes situations de l'Eglise.

Cependant, quoique libre dorénavant et assise sur le trône, l'Eglise ne sera pas sans tribulations. Quand les princes furent devenus ses enfants, et que les glaives des deux puissances se furent, pour ainsi dire, croisés l'un sur l'autre, en signe d'union, elle n'eut plus à craindre, il est vrai, les ennemis du dehors, mais elle en trouva au dedans. Les hérésies et les schismes lui firent une guerre aussi funeste que celle de la Synagogue et du monde païen. Des esprits vains et obstinés, épris d'eux-mêmes, s'avisèrent de formuler le dogme à leur guise, et de substituer leurs imaginations incohérentes, aux vénérables et antiques traditions qui remontaient aux Apôtres. Le travail de falsification ne respecta rien. Les vérités les plus fondamentales furent attaquées. Les sectes se multiplièrent.

L'erreur enfanta l'erreur. Les hérésiarques donnèrent la main aux hérésiarques. On vit les donatistes, les ariens, les macédoniens, les pélagiens, les nestoriens, les eutychiens, les monothélites, etc., s'efforcer de mettre la division et l'anarchie partout où Jésus-Christ avait mis l'harmonie et l'unité. — Toutefois, la Providence ne manqua pas à son Eglise dans cette nouvelle épreuve. Durant les persécutions et au milieu des supplices, cette Eglise, douée d'une merveilleuse fécondité, n'avait pas sans doute manqué de docteurs : témoins Athénagore, saint Justin, Clément d'Alexandrie, Origène, Tertullien, saint Cyprien, et tant d'autres; mais elle avait enfanté surtout des nuées de fidèles d'une héroïque fermeté dans la foi : *ils savaient mourir, sciebant mori!* dit saint Pacien. — Mais quand elle eut à combattre les subtilités et les ruses de l'hérésie, il y eut une éclosion vraiment miraculeuse, et elle produisit une foule étonnante de docteurs, à qui Dieu communiqua la plus grande puissance de parole qu'on eût jamais vue. Nulle époque n'en vit jamais de comparables et en pareil nombre. Il leur donna à la fois le talent, l'éloquence, la vertu, le courage, la soif du bien, la puissance de l'accomplir, la grandeur des vues et du caractère; et, pendant deux siècles, la triple autorité du savoir, du génie et de la sainteté sembla se léguer dans l'Eglise comme un héritage. L'Occident fut aussi fécond que l'Orient. On admira la sagacité et la force de raisonnement de saint Athanase, l'onction et la douceur de saint Ambroise, la brillante et pathétique éloquence de saint Chrysostome, la noble élégance et la précision de saint Basile, la sublimité jointe à l'exactitude de saint Grégoire de Nazianze, le nerf et l'érudition de saint Jérôme, et la plupart de ces qualités réunies dans saint Augustin, que Bossuet appelle « le plus complet des Pères, » etc. — Ainsi aux martyrs succèdent les docteurs, ainsi surgissent à propos, au fort de la mêlée nouvelle, ces admirables athlètes. Le Chef divin et immortel, dont ils sont les soldats, les arma lui-même pour les grands combats de la parole et de la pensée. Il leur a ouvert *tous les trésors de la science et de la sagesse cachés en Jésus-Christ.* Les grandes âmes des Apôtres et des Prophètes revivent dans leurs âmes; et ils portent au front la lumineuse empreinte de leurs communications avec le Dieu des sciences et des vertus.

Aussi le schisme et l'hérésie vinrent-ils se briser contre ce rempart élevé par le Seigneur. — Bien plus, l'erreur, qui semblait destinée à obscurcir la vérité divine, ne servit qu'à en augmenter l'éclat. « La nécessité de défendre les dogmes contre les hérétiques fait, dit saint Augustin, qu'on les considère avec plus de soin, qu'on les entend plus clairement, qu'on les prêche d'une manière plus distincte et plus expresse, en sorte que la question soulevée par les adversaires de l'Eglise devient une occasion d'apprendre. » De là cette parole du même Père : *Incauti loquebantur quià nullus aderet hostis.* — Par l'effet de la controverse et des travaux des Pères, la vérité divine prendra donc des formes mieux arrêtées; elle se déclarera d'une manière plus explicite, et sera disposée selon un ordre plus vaste, plus lumineux et plus scientifique. — « Les docteurs furent dans l'Eglise, dit saint Grégoire le Grand, ce que les » astres sont au firmament. Leur apparition, après la sanglante » lutte des martyrs, fit resplendir la foi catholique du plus vif » éclat. Les divins rayons du soleil de la vérité pénétrèrent plus » profondément les âmes, et les glaces du Paganisme disparu- » rent de toute part. Aux orages des persécutions, aux longues » nuits et aux ténèbres de l'infidélité, succéda comme un doux » printemps, éclairé et embaumé des clartés et des parfums de la » religion véritable; et cet âge inaugura, pour le monde, une » ère de lumière vivifiante dont rien n'a jamais égalé l'éclat (1). Ainsi, dit encore le même Père, « à mesure que la fin du monde avance, la science d'en-haut progresse, et elle se développe plus largement avec le temps. »

Ainsi, après avoir été arrosée du sang adorable de Jésus-Christ et de celui des saints, la foi chrétienne va donc maintenant briller de tout l'éclat du génie; et les combats scientifiques que les Pères vont livrer pour elle, joints aux luttes sanglantes des Apôtres et des martyrs, forment en sa faveur un témoignage qui suffirait seul pour démontrer sa divinité.

Dernières années de Maximin. Il persécute. Nombreux martyrs.

Le calme ne succède pas à l'orage d'une manière instanta-

(1) S. Aug., *De Civ. Dei*, l. 16, c. 33. — *Hist. du dogme.*, t. I, *Introd.*, p. 9-30. — *Morales* de S. Grég., c. 6, 15.

née. » La mer, dit saint Chrysostome, reste encore quelque temps houleuse après la chute des vents. » De même, quand l'empereur Constantin eut arrêté la violente tempête qui, depuis trois cents ans, battait le vaisseau de l'Eglise, l'empire romain, si longtemps soulevé, ne rentra pas aussitôt dans une tranquillité parfaite. Son sein recélait encore quelques éléments de trouble. — L'empereur Maximin, qui gouvernait la Syrie et les provinces voisines, avait toujours haï et persécuté le Christianisme. Aussi son règne ne fut qu'un long martyrologe. Dès le commencement, se livrant à toutes ses passions, il avait fait périr une foule de vierges chrétiennes, qui refusaient de se rendre à ses désirs criminels. Ce monstre nourrissait des ours domestiques auxquels il avait donné son nom, et chaque jour, il leur faisait jeter quelques chrétiens sous ses yeux, jouissant et riant de leurs tourments. Il condamna aux plus cruelles tortures une multitude innombrable de fidèles. Quelques-uns, ayant les membres disloqués et le corps tout couvert de plaies, demeurèrent des années entières plongés dans des cachots infects, d'où ils étaient tirés de temps en temps pour être tourmentés de nouveau. Maximin fit crever l'œil droit et brûler ou couper le jarret à un grand nombre d'autres, qu'il envoya ensuite travailler aux mines. — Un jeune chrétien de la ville de Tyr, nommé Ulpien, se montrant inébranlable au milieu des tortures, fut enfermé dans un sac avec un chien et un serpent, et précipité dans la mer. — Deux frères, d'une famille illustre de la Lycie, Apphien et Edésius, furent aussi noyés. — A Césarée de Palestine, on condamna au même supplice une jeune vierge, nommée Théodosia, qui s'était approchée de quelques confesseurs pour se recommander à leurs prières. Elle avait eu auparavant le sein et les côtés déchirés jusqu'aux os. — Deux autres vierges furent brûlées vives, après avoir également subi d'horribles tortures. — Eusèbe nous apprend que, dans une seule exécution, il y eut en Palestine jusqu'à cent trente personnes cruellement mutilées. — En 309, saint Pamphile, ancien magistrat et prêtre distingué, avait été brûlé vif avec plusieurs fidèles dans la ville de Césarée, où il avait fondé une bibliothèque de plus de trente mille volumes et établi une école célèbre. — En 311 et 312, saint Pierre, évêque d'Alexandrie, saint Méto-

dius, évêque de Tyr, Théodore, Hésychius et Pacôme, évêques de diverses autres églises, et saint Lucien, prêtre d'Antioche, avaient aussi donné leur vie pour le nom de Jésus-Christ. — Nous avons de ce dernier un Symbole où se trouve exprimée de la manière la plus nette et la plus précise, toute la doctrine de l'Eglise sur le mystère de l'auguste Trinité. L'authenticité de ce monument ne paraît pas douteuse, quoiqu'elle n'ait été d'abord publiquement attestée que par les semi-ariens. — On rapporte à cette même époque le martyre de sainte Catherine, également distinguée par la noblesse de son origine, par ses richesses et par l'étendue de ses connaissances; mais on ignore les détails de son supplice.

Mort de Maximin. — An 313.

Maximin répandait ainsi le sang chrétien dans toute l'étendue de sa domination, quand il reçut l'édit de Constantin qui donnait la paix à l'Eglise. Il refusa de le publier dans ses Etats, et se contenta de suspendre, pour un temps, le cours de ses violences contre les fidèles. Mais il eut soin que chaque cité, chaque bourgade fût inondée de pamphlets contre le Christianisme. Apprenant ensuite que Licinius était en Italie, il se jeta, à la tête de soixante-dix mille hommes, sur la Thrace, qui appartenait à ce prince. Licinius accourut à sa rencontre, avec trente mille soldats rassemblés à la hâte. Maximin promit à Jupiter, par un vœu solennel, que s'il gagnait la bataille il abolirait entièrement le nom chrétien. Licinius, de son côté, se mit sous la protection du vrai Dieu. Lactance rapporte qu'un ange apparut à cet empereur, et lui dicta une formule de prière. Ses soldats la récitèrent trois fois, et fondirent ensuite sur les troupes ennemies qu'ils taillèrent en pièces. — Maximin poursuivi s'enferma dans la ville de Tarse. Investi par terre et par mer, il prit du poison, pour ne pas tomber vivant entre les mains du vainqueur; mais, comme il s'était auparavant rempli de viande et de vin, l'effet du poison fut lent. Le tyran souffrit, pendant quatre jours, des douleurs horribles. Il poussait des hurlements effroyables; il se roulait par terre, la mangeait de rage, et se frappait la tête contre les murailles avec une telle fureur, que ses yeux sortirent de leur orbite. Il croyait voir Jésus-Christ assis sur son tribunal pour le juger, et on l'entendait répondre comme un criminel appliqué à la question : « Ce n'est pas

moi..., ce fut malgré moi! » Quelquefois il faisait la confession de ses plus honteux forfaits, et demandait miséricorde. Il mourut ainsi dans le désespoir, en 313. — Toute sa famille et ses amis furent exterminés par le vainqueur.

Persécution de Licinius en Orient. Sa mort. — De 314 à 325.

La défaite de Maximin rendit Licinius maître de tout l'Orient. Enorgueilli par ses succès et jaloux de la gloire de Constantin, il voulut le dépouiller de ses Etats; mais vaincu, en 314, dans une grande bataille, près de Cibales en Pannonie, il fut obligé de céder lui-même plusieurs de ses provinces. — En 319, désirant recouvrer ce qu'il avait perdu, il chercha une occasion de rupture, et se mit à persécuter les chrétiens. Il commença par défendre aux évêques d'assembler des conciles, et aux fidèles de se réunir. Il fit abattre ou fermer les églises; ensuite il fit couler le sang. — L'illustre saint Nicolas, évêque de Myre en Lycie, fut mis en prison, et n'en sortit qu'après la défaite du persécuteur. — Saint Basile, évêque d'Amasée dans le Pont, fut mis à mort. — Saint Blaise, ancien médecin et évêque de Sébaste en Arménie, eut la tête tranchée, avec deux enfants et sept femmes qui recueillaient pieusement des gouttes de son sang. — Dans la même ville, Licinius immola quarante soldats, connus sous le nom des *quarante couronnés*. Après de cruelles tortures, il les fit exposer, durant toute une nuit, sur un étang glacé. On tenait, à côté de l'étang, un bain chaud, afin de les tenter par l'espérance d'un prompt soulagement. Il y en eut un qui succomba et courut au bain, mais il y mourut aussitôt. En même temps des anges apparaissaient dans les airs, tenant dans leurs mains des couronnes. Témoin de ce miracle, un des soldats de garde confessa Jésus-Christ et alla prendre la place de l'apostat. Le lendemain, comme les martyrs respiraient encore, on les fit périr par le feu.

Cependant Constantin, indigné de la conduite de Licinius, lui adressa des remontrances sur la violation de leurs traités. Comme elles étaient inutiles, il lui déclara la guerre. Les deux armées se rencontrèrent près d'Andrinople, en 324. Le labarum était porté à la tête des troupes de Constantin, et la croix brillait sur les drapeaux de chaque légion. Licinius, au contraire, avait repris les enseignes païennes. « Voici, dit-il à ses soldats, celui qui a abandonné nos dieux pour le Christ, dont le signe patibulaire

déshonore les armes romaines : adorateurs fidèles des anciennes divinités de Rome, combattez hardiment sous leurs auspices; et, après la victoire, nous anéantirons jusqu'au nom de ces impies qui abjurent la religion de leur patrie. » — Trompé dans ses espérances, et vaincu dans deux combats consécutifs, Licinius vint déposer la pourpre aux pieds de Constantin, et lui demanda la vie. Le vainqueur l'accueillit avec bonté et le fit manger à sa table. Mais, ayant ensuite appris qu'il traitait secrètement avec les barbares pour recommencer la guerre, il le fit mourir l'année suivante (1).

Lois de Constantin en faveur de la religion chrétienne.

Maître de l'Orient et de l'Occident, Constantin donna un libre cours à sa reconnaissance envers le Seigneur. Depuis sa conversion, ce prince était devenu comme l'apôtre de sa cour, et avait gagné au Christianisme plusieurs membres de sa famille, entre autres, Hélène, sa mère, d'après Eusèbe; mais, selon saint Ambroise et saint Paulin, Hélène était déjà chrétienne lors de son mariage avec Constance Chlore (2). Il avait érigé une église dans l'intérieur de son palais, et il donnait à tous l'exemple de l'assiduité aux cérémonies sacrées. Il se montrait plein de vénération pour le caractère sacré des évêques; il leur rendait tous les honneurs possibles, principalement à ceux qui avaient combattu pour la foi. — Dès l'année 313, il avait affranchi les ministres de l'Eglise de toutes les charges municipales, « afin, dit-il, qu'ils ne soient point distraits du service de la religion, ce qui serait une sorte de sacrilége. » Il reporta ainsi aux ministres

(1) Zosime, Eutrope et saint Jérôme reprochent à Constantin d'avoir fait périr Licinius contre la foi jurée; mais Socrate et la plupart des auteurs, dit M. Darras, soutiennent que ce dernier commençait à remuer et à tramer avec les ennemis de Constantin. Julien l'Apostat, qui ne ménage pas ce prince, ne lui en fait aucun reproche. Bergier, Feller, Receveur et plusieurs autres l'en justifient. — Selon Feller et Rohrbacher, Constantin aurait aussi fait mourir Licinien, fils de Licinius; mais Bergier soutient le contraire, et dit qu'il n'y a aucune preuve de ce meurtre, et qu'aucun écrivain n'a osé en accuser Constantin. — Feller, art. *Licinius.* — Bergier, art. *Constantin.* — Rohrbacher, VI, 179.

(2) Plusieurs prétendent que sainte Hélène était fille d'un chef de tribus bretonnes; mais saint Ambroise la suppose de basse extraction, magnifiquement relevée par ses vertus et par sa noblesse chrétienne.

de la religion chrétienne les priviléges dont avaient joui les prêtres païens eux-mêmes. — Aussi, cette extension de l'immunité aux ministres de la religion chrétienne ne surprit et ne choqua personne. On ne faussait pas, alors, le principe d'égalité jusqu'à confondre la religion avec tout le reste. En traitant les immunités *d'exemptions imprudentes et excessives*, certains chrétiens modernes et libéraux ne font pas attention, qu'après quatorze siècles de Christianisme, leur respect pour l'Eglise est au-dessous de celui des infidèles récemment convertis et à peine débarrassés des préjugés et des haines du Paganisme. Saint Thomas de Cantorbéry, Bossuet, tous les canonistes et l'Eglise elle-même apprécient autrement la sainte convenance des immunités et la législation pleine de respect des princes chrétiens. — En 321, Constantin avait fait une loi pour la célébration du dimanche, prohibant ce jour-là tous les actes judiciaires, tous les travaux de métiers, toutes les occupations ordinaires des villes, et n'exceptant de la défense que les travaux pressants de la campagne. — Il ordonna aussi que l'on célébrât le vendredi d'une manière particulière, en mémoire de la Passion du Sauveur (1). — L'année précédente, il avait aboli la loi païenne, portée par Auguste contre les célibataires, qu'elle rendait incapables de recevoir des legs ou des donations. Justes et légitimes à l'égard du célibat païen, célibat du vice et de la volupté, dont un libertinage sans charge et sans frein était le but, ces règlements devaient être détruits en faveur du célibat chrétien, célibat de la virginité, qui fait de l'homme un ange, et enfante les plus héroïques dévouements : *aliæ sunt leges Cæsarum, aliæ Christi; aliud Papinianus, aliud Paulus noster præcipit!* disait saint Jérôme. — Il porta encore deux lois où se révèle l'heureuse influence du Christianisme. L'une facilitait et encourageait l'émancipation des esclaves; l'autre enjoignait aux officiers des finances de pourvoir, sans délai, à la subsistance de tous les enfants qui seraient remis entre leurs mains par un père incapable de les nourrir. Le père ne pouvait plus les faire mourir ni les vendre. — Il permit d'accuser les juges, les comtes,

Immunités ecclésiastiques.

(1) Les chrétiens n'observaient point cependant le vendredi de la même manière que le dimanche.

les courtisans, etc., quand on pouvait donner la preuve de leur culpabilité. — Il défendit de crucifier désormais les malfaiteurs : à ses yeux, l'ignominie de la croix s'étant changée en gloire. — Les combats des gladiateurs furent interdits. — Les pauvres devinrent l'objet de toute la sollicitude impériale. C'est le commencement de cette civilisation chrétienne dont notre Europe est si fière. Il permit à chacun de laisser en mourant ce qu'il voudrait de ses biens à l'Eglise. — Il fit lui-même de grandes libéralités en sa faveur. Il élevait des basiliques nouvelles, dites *Constantiniennes*, et ornait les anciennes de présents magnifiques; à toutes il constitua des fonds pour leur service et leur entretien. Eusèbe nous apprend qu'en une seule fois, même avant la défaite de Maxence, il fit remettre la valeur de trois cent mille francs à l'évêque de Carthage, ajoutant que si ce prélat trouvait cette somme insuffisante, il pouvait s'adresser à l'intendant du domaine impérial, qui avait reçu ordre de donner tout ce qui serait demandé. — On croit aussi qu'il donna, vers le même temps, au pape saint Miltiade, le palais de Latran, autrefois enlevé par Néron au patricien Plautius Lateranus, et que les souverains Pontifes ont possédé depuis le IVe siècle. En mémoire de cette prise de possession solennelle, la basilique élevée sur l'emplacement du palais de Latran a conservé jusqu'à ce jour le titre et les prérogatives de métropole catholique : *omnium Ecclesiarum urbis et orbi mater et caput.* L'empereur joignit à ce don, une rente annuelle propre à maintenir la dignité du chef de l'Eglise. — Ainsi commençait à s'accomplir l'oracle d'Isaïe, qui annonçait que les princes convertis se feraient gloire d'être « les nourriciers de l'Eglise. » — Au reste, même avant Constantin, les Papes avaient déjà reçu, de la libéralité chrétienne, des ressources que rendait nécessaires l'exercice de leur souveraineté spirituelle. — C'était comme le premier noyau de la souveraineté temporelle du Saint-Siége (1).

Libéralités de Constantin en faveur des Eglises. Palais de Latran concédé aux Papes.

(1) Outre le don du palais de Latran et les libéralités faites aux églises par l'empereur, il existe ce qu'on appelle la fameuse *donation de Constantin*, 329, acte par lequel, en laissant Rome aux Papes, et en les constituant comme « *Chefs et Juges-Rois* dans l'empire, » Constantin inaugurait une politique toute chrétienne. — Longtemps méconnue, l'authencité de la donation constantinienne, dit M. Darras, citant le

Après la défaite de Licinius, Constantin étendit toutes ces lois à l'Orient, et il en porta encore d'autres également favorables au Christianisme. Il rendit la liberté aux confesseurs détenus dans les prisons, ordonna la restitution de leurs biens, confirma les donations des martyrs, fit rendre les successions aux véritables héritiers, et restituer aux églises et aux particuliers toutes les choses dont le fisc s'était emparé. Si elles avaient été aliénées, les acquéreurs étaient indemnisés. — Il défendit d'exercer la divination, d'élever des statues aux faux dieux et de leur faire des sacrifices (1). — En 331, il défendit les assemblées des hérétiques, même dans des maisons particulières. — Il permit, dans les procès, de recourir au jugement des évêques, et voulut que les sentences rendues par ceux-ci eussent la même force que si elles étaient émanées de lui-même : c'était inaugurer la magistrature des pontifes, qui commencèrent, dès lors, à devenir les juges de leurs peuples, comme ils en sont, de droit divin, les pères et les pasteurs. L'application de la juridiction épiscopale au jugement des causes temporelles n'a commencé à être attaquée que vers le douzième siècle. Une ordonnance de François Ier, en 1539, y mit fin et changea en France ce point de jurisprudence. — Un décret flétrit la mémoire de Porphyre, et condamna ses écrits à être brûlés. — Enfin, il publia un édit solennel, pour exhorter tous les sujets de l'empire à embrasser la religion chrétienne, déclarant toutefois qu'il ne voulait contraindre personne au service d'un Dieu uniquement jaloux de l'hommage des cœurs, etc. (2).

Arnobe et ses écrits.

Les lettres et le savoir se joignaient à la puissance séculière pour honorer et seconder l'Eglise. Trois écrivains célèbres : Arnobe, Lactance et Eusèbe, composèrent alors en sa faveur des ouvrages remarquables. — Arnobe était né à Sicca, ville d'A-

docte M. Maupied, est appuyée sur des monuments trop graves, trop nombreux, trop certains, pour qu'il soit permis de la répudier. » (*Hist. de l'Egl.*, t. IX, p. 161-188.)

(1) Cette défense ne regardait que les cérémonies pratiquées hors des temples, car il paraît certain que le culte public de l'idolâtrie subsista encore longtemps.

(2) Eusèbe, *Hist.*, liv. 10 ; *Vie de Const.*, liv. 1, c. 11, 42, 56 ; liv. 2, c. 20, 47 ; liv. 4, c. 28. — Sozomène, *Hist.*, liv. 1, c. 9.

frique, où il enseigna la rhétorique avec beaucoup d'éclat, sous le règne de Dioclétien. D'abord très-attaché au Paganisme, il embrassa ensuite la religion chrétienne, pressé, dit saint Jérôme, par des avertissements du ciel. Mais, comme dans ses leçons il avait souvent déclamé contre le Christianisme, l'évêque de Sicca, doutant de la sincérité de sa conversion, ne voulut pas l'admettre au baptême avant qu'il eût donné des témoignages publics de sa foi. Ce fut pour lever cet obstacle, qu'Arnobe écrivit, au commencement du IVe siècle, sept *Livres contre les gentils.* — Dans les deux premiers, il prouve la divinité de Jésus-Christ et la vérité du Christianisme, par l'excellence et la sainteté de sa doctrine, par les miracles, par la constance des martyrs, et par les rapides progrès de l'Evangile, malgré la violence des persécutions. — Dans les trois livres suivants, il s'attache à faire ressortir l'absurdité et les infamies du Paganisme. — Enfin, dans le sixième et dans le septième, il répond aux objections des païens, et en particulier aux reproches qu'ils faisaient aux chrétiens de n'avoir ni temples ni idoles; car les idolâtres ne comptaient pas pour des temples les églises où l'on ne voyait ni statues des dieux, ni autels pour égorger des victimes. — Quand Arnobe attaque le Paganisme, il a des raisonnements pleins de force et de vigueur; mais, quand il défend et explique la foi, ses preuves sont moins solides. Comme il composa cet ouvrage avant son baptême, il n'était pas encore parfaitement instruit de nos mystères. Son style a de la véhémence et de l'énergie, mais il se ressent de la dureté africaine et de l'emphase du rhéteur. Quoiqu'on remarque dans son ouvrage des inexactitudes sur plusieurs points de la doctrine chrétienne, on croit, cependant, que le P. Petau a jugé trop sévèrement quelques-unes de ses expressions touchant le mystère de la Trinité. — On ignore les autres circonstances de la vie d'Arnobe.

Lactance et ses écrits.

Lactance, né en Afrique et dans le Paganisme, selon toutes les apparences, fut élève d'Arnobe et surpassa son maître. On ne sait à quelle époque il se fit chrétien. Il enseigna la rhétorique à Nicomédie, et fut choisi par Constantin pour être le précepteur de Crispe, son fils. Ce poste honorable ne lui fit rien perdre de sa modestie ni de la simplicité de ses mœurs. Il vécut pauvre et mortifié, au milieu de l'abondance et des délices de

la cour. C'est tout ce que nous savons de sa vie. Sa mort paraît être arrivée vers l'an 328. — Lactance a composé les traités de l'*Ouvrage de Dieu*, de la *Colère divine*, de la *Mort tragique des persécuteurs*, et des *Institutions divines*. Le traité de l'*Ouvrage de Dieu* fut écrit pour réfuter les erreurs des épicuriens, et peut-être aussi celles des gnostiques. Il a pour objet de montrer que l'homme a été créé par Dieu, et qu'une Providence infiniment sage dispose et règle toute chose. Dieu n'abdique pas, et on ne le bannit pas de l'univers, de la création, comme on renvoie l'architecte après qu'il a élevé un palais. — Le dogme de la Providence fait encore le sujet du traité de la *Colère divine*, où Lactance démontre que Dieu ne peut rester indifférent à ce qui regarde les créatures; et, comme sa bonté le porte à récompenser la vertu, sa justice doit aussi le déterminer à punir les méchants. — Dans le traité de la *Mort des persécuteurs*, l'auteur fait remarquer que les empereurs qui ont persécuté le Christianisme ont tous péri misérablement. La lecture de ce livre est propre à faire réfléchir les ennemis de l'Eglise et à consoler les fidèles. — Le traité des *Instructions divines* est le plus considérable et le plus célèbre des ouvrages de Lactance. Il est divisé en sept livres. Le premier et le second ont pour objet d'établir l'unité de Dieu, le dogme de la Providence, et de prouver l'absurdité de l'idolâtrie. — Le troisième est spécialement dirigé contre les différentes sectes de la philosophie païenne, dont l'auteur fait sentir l'impuissance à éclairer l'homme : c'est la fausse sagesse. — Dans le quatrième, il expose les principaux points de la doctrine chrétienne : c'est la vraie sagesse. On y trouve ce passage remarquable sur la divinité et la consubstantialité du Fils de Dieu. « Quand nous disons Dieu le Père et Dieu le Fils, nous ne disons pas un Dieu différent, et nous ne séparons pas l'un de l'autre, parce que le Père ne peut être séparé du Fils, ni le Fils du Père. Ils n'ont tous deux qu'une intelligence, qu'un esprit, qu'une substance. Mais l'un est comme la fontaine qui jaillit, l'autre comme le ruisseau qui en découle; l'un comme le soleil, l'autre comme le rayon qui en émane. Cher et fidèle au Père souverain, le Fils n'en est pas séparé; non plus que le ruisseau n'est séparé de la fontaine ni le rayon du soleil; car l'eau de la fontaine est dans le ruisseau, et la lumière du soleil

dans le rayon. C'est pourquoi, comme l'intelligence et la volonté de l'un sont dans l'autre, ou plutôt qu'elles sont les mêmes dans tous les deux, l'un et l'autre sont appelés avec raison un seul Dieu; parce que tout ce qui est dans le Père s'épanche dans le Fils, et tout ce qui est dans le Fils descend du Père. » — Dans le cinquième livre de ses *Institutions*, Lactance traite en particulier ce qui regarde la vertu de justice. — Dans le sixième, il parle des autres devoirs de la religion et de la morale. — Enfin, dans le septième, il examine la question du souverain bien, et démontre qu'on ne peut en obtenir la possession que dans la vie future, ce qui l'amène à prouver l'immortalité de l'âme.

Tel était le propre du génie de Lactance, qu'il était plus apte à détruire le mensonge et l'impiété, qu'à prouver les vérités chrétiennes. Plus orateur que théologien, il ne connait pas toujours à fond la doctrine catholique. Concernant la personnalité du Saint-Esprit, en particulier, il s'est exprimé d'une manière assez équivoque, pour faire révoquer en doute son orthodoxie sur cet article. Saint Jérôme dit expressément que, dans l'un de ses ouvrages, il a nié la subsistence du Saint-Esprit. — Lactance est un des écrivains les plus éloquents de l'Eglise latine; la pureté, la noblesse et l'élégance de son style lui ont fait donner par saint Jérôme le surnom de *Cicéron chrétien*.

Eusèbe de Césarée et ses écrits.

Eusèbe, dont on ne connait ni la famille ni la patrie, naquit vers la fin du règne de Gallien, et devint évêque de Césarée en Palestine. Il s'adonna de bonne heure aux lettres sacrées et profanes, et acquit une telle érudition, qu'il avait la réputation de savoir tout ce qui avait été écrit avant lui. Il composa un grand nombre d'ouvrages, dont la plupart ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Voici les principaux de ceux qui nous restent : le grand traité *de la Préparation et de la Démonstration évangélique*, et l'*Histoire de l'Eglise*, depuis Jésus-Christ jusqu'à Constantin. — Dans la *Préparation évangélique*, Eusèbe réfute et anéantit le Paganisme, avec toutes ses formes et ses fractions diverses; et, dans la *Démonstration*, il établit la foi avec une force et une évidence qui ne laissent rien à désirer. La première partie dispose l'esprit à croire à l'Evangile, la seconde en démontre la vérité. Cet ouvrage, dit Receveur, nous offre la polémique la plus savante et la plus victorieuse que l'antiquité nous

ait laissée contre les Juifs et contre les païens. Il est vivement à regretter que, de trente-cinq livres dont il était composé, selon saint Jérôme et Photius, il ne nous en reste plus que dix.

L'*Histoire de l'Eglise*, divisée en dix livres, a mérité à son auteur le titre de *Père de l'Histoire ecclésiastique.* C'est un ouvrage infiniment précieux, qui peut tenir lieu des écrivains originaux des trois premiers siècles. L'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, disent Rohrbacher et Mœlher, est une collection de pièces historiques, de longs passages d'écrivains anciens dont les livres se sont perdus depuis; son principal mérite est de nous avoir conservé tant de précieux monuments; mais il n'a pas su réunir la grande masse de choses qu'il a écrites de façon à en faire un tout homogène. — Eusèbe est plus érudit et rhéteur que théologien. Ses ouvrages, en général, sont plus remarquables pour le fond que pour la forme; et le style, simple, clair, pur et précis, au jugement de Photius, manque de nombre et d'élévation. Quoiqu'Eusèbe, ajoute Mœlher, fût le plus savant homme de son temps, il ne se distinguait pas par une logique parfaitement et strictement conséquente, et il n'avait pas non plus compris le Christianisme dans toute sa profondeur. — Si l'érudition du savant évêque de Césarée a été l'objet d'éloges unanimes, la conduite qu'il tint à l'égard de l'Arianisme a laissé une flétrissure à sa mémoire. Plus courtisan qu'évêque, il fut, dit Feller, une des colonnes secrètes de cette hérésie, sur laquelle il garde un coupable silence dans son *Histoire ecclésiastique.* Le talent, le génie même ne sont pas toujours une sauvegarde contre les faiblesses du caractère et les illusions de l'esprit de parti. — Eusèbe mourut, vers l'an 340, dans l'Arianisme, selon quelques auteurs. — Mœlher dit qu'avant le concile de Nicée, Eusèbe était incontestablement arien; mais dans les ouvrages qu'il publia après le concile, on trouve des passages fort brillants contre les erreurs ariennes. Il garda néanmoins, et comme malgré lui, un grand faible pour les ariens; il ne concevait pas comment saint Athanase pouvait avec justice leur être si contraire, et il se laissa entraîner à prendre part aux artifices que l'on employait contre lui. — Outre les ouvrages cités, on a encore d'Eusèbe une *Vie de Constantin*, une *Chronique*, des *Opuscules*, des *Commentaires sur les Psaumes et sur*

Isaïe, et *Onomasticon* ou *des noms urbium et locorum sacræ Scripturæ.*

.isme des Donatistes. — De 311 à 316.

Cependant, dès le commencement de cette heureuse époque, le schisme des donatistes troubla une partie de l'Eglise, et donna de l'embarras au pieux empereur qui la protégeait. Voici quelle en fut l'occasion. L'an 311, Cécilien, diacre de Carthage, avait été élu évêque de cette ville, et ordonné par Félix d'Aptonge, en présence et du consentement des évêques de la province. Deux prêtres qui aspiraient à cette dignité, jaloux de la préférence donnée à un diacre, entreprirent de faire annuler son élection. Une femme riche et puissante, nommée Lucile, que Cécilien avait autrefois irritée, en la reprenant de ce qu'elle honorait d'un culte public un martyr non encore reconnu, *nondùm vindicatum*, dit saint Optat de Milève, se joignit à eux. Quelques vieillards de Carthage, que le nouvel évêque avait obligés à une restitution envers son église, entrèrent aussi dans la cabale. — On attaqua tout à la fois l'élection et l'ordination de Cécilien. On voulait que l'élection fût illégitime, parce qu'elle avait eu lieu en l'absence des évêques de Numidie, dont on prétendait, sans motifs, que le concours était nécessaire. On contestait la validité de l'ordination, sous prétexte qu'elle avait été faite par un évêque *traditeur*. On appelait ainsi ceux qui avaient livré les saintes Ecritures ou les vases sacrés aux persécuteurs du Christianisme; et Félix d'Aptonge était faussement accusé de l'avoir fait durant la persécution de Dioclétien. — On imputait aussi une foule de crimes au nouvel évêque de Carthage. Soixante et dix prélats de Numidie se laissèrent gagner par les mécontents. Ces derniers écrivirent de tous côtés pour détourner les fidèles de la communion de Cécilien, et ils firent ordonner à sa place un nommé Majorin, qui était attaché à la maison de Lucile. — Cécilien s'inquiéta d'abord peu de toutes ces menées. Il se croyait suffisamment justifié, parce qu'il était uni de communion avec la plus grande partie des évêques, « et principalement avec l'Eglise romaine, où a toujours été en vigueur la principauté de la chaire apostolique, et où il était prêt à plaider sa cause. » — Ce sont les expressions de saint Augustin (1).

(1) S. Aug., *Epist.* 43. — Optat, liv. 1.

Les choses en étaient là, quand Constantin, devenu maître de l'empire par la mort de Maxence, voulut prendre des mesures pour faire cesser ces troubles. Les schismatiques lui adressèrent un mémoire contre Cécilien, et une requête où ils demandaient à être jugés par l'empereur ou par les évêques de son choix. Ils souhaitaient que ces commissaires fussent de la Gaule. — « Eh quoi ! s'écria d'abord Constantin à la lecture de cette pièce, ils demandent que je les juge, moi qui dois être jugé par Celui qu'ils représentent ! »

Cédant ensuite à sa facilité naturelle, il se rendit à leur vœu, et désigna pour commissaires, Materne, évêque de Cologne, Marin d'Arles, et Rhéticius d'Autun, tous trois célèbres par leurs talents et par leurs vertus. Il leur adjoignit plusieurs évêques d'Italie, et pria le pape saint Miltiade de les présider, afin de donner plus d'autorité au jugement.

Conciles de Latran et d'Arles, contre les Donatistes.

Le concile s'ouvrit à Rome, dans le palais de Latran, le 2 octobre 313 et dura trois mois. Outre les trois évêques des Gaules, qui siégèrent les premiers après le Pape, il y en eut quinze d'Italie et dix d'Afrique. Les schismatiques y assistèrent au nombre de dix. On jugea inutile d'examiner si l'évêque d'Aptonge était réellement traditeur; parce que, même dans ce cas, l'ordination de Cécilien aurait été valide. Quant aux crimes dont ce dernier était accusé, il fut impossible à ses ennemis d'en apporter la moindre preuve. Le concile reconnut donc son innocence, et ratifia son ordination.

Mais les schismatiques protestèrent contre cette décision, prétendant que le concile n'était pas assez nombreux, et que la cause n'avait pas été suffisamment examinée. — Pour leur enlever tout prétexte, Constantin fit assembler, en 314, un second concile dans la ville d'Arles. Il y appela les évêques des Gaules, de l'Afrique, de l'Espagne, de l'Italie et de la Grande-Bretagne. On leur fournit les voitures et les vivres aux frais de l'Etat. La cause de Cécilien fut examinée dans tous ses détails et avec le plus grand soin. Son innocence fut reconnue et proclamée comme au concile de Rome. Les Pères d'Arles envoyèrent leur décision au pape saint Sylvestre, successeur de saint Miltiade (1), avec plusieurs règlements disciplinaires, en lui

(1) Le pape saint Sylvestre est le premier qu'on ait représenté cou-

disant : « Nous avons fait ces règlements d'après l'inspiration de l'Esprit-Saint et de nos bons anges; ce qui ne nous fait pas oublier que c'est à vous, à cause de votre autorité supérieure et de l'étendue de votre juridiction, de leur apposer le sceau principal, et de les intimer à toutes les Eglises. »

La plupart des schismatiques refusèrent de se soumettre à ce nouveau jugement, et ils en appelèrent, du pape et des évêques, à l'empereur lui-même. Constantin fut d'abord si indigné de leur arrogante indocilité, qu'il en fit arrêter quelques-uns. Mais ensuite, par une indulgence de plus en plus regrettable, il consentit à revoir lui-même toute cette procédure. — Plus on cède à l'esprit de parti, plus il exige. — Aussi la sentence du prince, prononcée en 316, leur ayant été défavorable, ils ne la respectèrent pas mieux que celle des évêques. Ils firent entendre partout les reproches de prévention, de partialité, et mille plaintes insolentes. Dès lors, le schisme fut consommé, et il ne cessa, pendant deux cents ans, de désoler l'Eglise d'Afrique. — Au schisme, les rebelles joignirent l'hérésie, en enseignant que la foi et la sainteté étaient nécessaires dans le ministre des sacrements, pour les conférer validement, et que les pécheurs n'étaient nullement membres de l'Eglise. — Saint Augustin combattit et réfuta plus tard, et souvent au péril de sa vie, toutes leurs erreurs. — Telle fut l'origine du schisme des donatistes. Il tira son nom, soit de Donat, évêque des Cases-Noires, un des ennemis les plus acharnés de Cécilien; soit d'un autre Donat, qui prit, après Majorin, le titre d'évêque de Carthage, et qui, par ses talents et son audace, contribua beaucoup à grossir le parti.

Excès des donatistes-circoncellions.

Sous ce nouvel évêque élu en 329, les donatistes commencèrent à se livrer aux excès d'un fanatisme anarchique et sau-

ronné de la tiare. Cet ornement solennel convenait au triomphe de l'Eglise. — Les trois couronnes symboliques de la tiare papale actuelle datent du pape Benoît XII (1334-1342). — Saint Sylvestre ordonna que, dans le baptême, la tête du baptisé fût ointe avec le saint chrême par le prêtre. — Il voulut aussi que les jours de la semaine, dans le langage liturgique, fussent appelés *Féries*, excepté le dimanche et le samedi : *dies dominica et sabbatum.* — Son prédécesseur, saint Miltiade, avait institué les eulogies ou pain bénit.

vage : ils pillaient les villes et les bourgades; ils déchargeaient les débiteurs, en menaçant de mort les créanciers qui voudraient user de leurs droits; ils ouvraient les prisons pour délivrer les malfaiteurs; ils mettaient les esclaves en liberté et se plaisaient à les faire monter dans les voitures à la place de leurs maîtres. Armés de bâtons, ils se jetaient avec fureur sur les catholiques, et les assommaient en chantant des psaumes. Leurs chefs prenaient le titre de *capitaines des saints;* les bandes reçurent le nom de *Circoncellions*, parce qu'elles rôdaient sans cesse autour des maisons. Les évêques donatistes se faisaient accompagner de ces furieux, pour s'emparer des églises et en chasser les catholiques. Enfin, l'empereur fut obligé d'envoyer des troupes pour les contenir.

Canons disciplinaires des conciles. d'Arles, d'Ancyre et de Néocésarée.

An 314.

Les canons disciplinaires du concile d'Arles, assemblé à l'occasion du Donatisme, sont les plus anciens de l'Eglise gallicane. — Le premier ordonne de célébrer partout la fête de Pâques, au jour indiqué par le Pape. — Dans les suivants, il est enjoint aux clercs, et spécialement aux prêtres et aux diacres, de demeurer dans le lieu où ils ont été ordonnés. — Il est prescrit aux évêques d'être au moins trois dans les consécrations de leurs collègues. — Il est défendu de réitérer le baptême donné par les hérétiques, s'il a été conféré au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit. — L'excommunication est prononcée contre les clercs coupables d'usure, et contre les comédiens et les conducteurs de chariots dans les exercices dangereux du cirque, etc.

On rapporte à la même époque deux conciles, l'un de Néocésarée, et l'autre d'Ancyre, métropole de la Galatie, dont les canons disciplinaires méritent aussi d'être remarqués. — Ceux de Néocésarée sont au nombre de quinze. Le premier inflige la peine de déposition contre le prêtre qui oserait se marier. Dans le sixième, on statue qu'il n'y aura que sept diacres dans chaque ville. Le onzième défend d'ordonner un prêtre avant l'âge de trente ans, etc. — Le concile d'Ancyre rappelle et distingue les fonctions des différents ordres de la cléricature. Offrir et prêcher sont les prérogatives du sacerdoce. Les diacres doivent présenter l'offrande et faire les annonces dans l'église. — Dans le dixième canon, il est dit que les diacres ne seront

point exclus du ministère pour s'être mariés, s'ils ont déclaré à leur ordination qu'ils ne renonçaient point au mariage, mais qu'ils seront déposés, s'ils se marient sans avoir fait cette protestation. On voit, par ce règlement, que le célibat leur était généralement imposé, et que, pour n'y être pas obligés, ils devaient faire une réserve expresse et demander une dispense particulière. — Par un autre canon, il est défendu aux chorévêques (1) d'ordonner des prêtres ou des diacres, et aux prêtres de la ville, de rien faire dans les paroisses du diocèse sans une permission par écrit de l'évêque, etc. — Ainsi, à mesure que, devenue libre, l'Eglise tient ses assemblées et développe les lois de sa constitution divine, on voit de plus en plus que le célibat est une des obligations des ordres sacrés; et l'épiscopat apparaît aussi plus solennellement, comme le dépositaire du pouvoir ecclésiastique, et la source de toute juridiction pour les degrés inférieurs de la hiérarchie.

Commencement de la vie monastique : S. Antoine, S. Pacôme, S. Hilarion, etc.

La vie monastique prenait également un admirable essor. Saint Paul l'ermite en avait comme semé le germe dans les déserts de la Thébaïde, au temps de la terrible persécution de Dèce. Saint Antoine le développa, et fit, selon l'expression du Prophète, fleurir la solitude comme un lis. — Né en 251, dans la Haute-Egypte, de parents nobles, riches et très-vertueux, Antoine passa sa jeunesse dans la plus grande innocence. A dix-neuf ans, ayant entendu lire dans l'église ces paroles de l'Evangile : « Si vous voulez être parfait, allez, vendez tout ce que vous avez, donnez-le aux pauvres, et vous aurez un trésor dans le ciel, » il se les appliqua à lui-même, retourna à sa maison, vendit tous ses biens et en distribua le prix en aumônes. S'étant ensuite retiré dans une solitude, il s'occupa uniquement de son salut. Il s'y exerçait aux œuvres de la pénitence pour dompter sa chair; il travaillait des mains pour se procurer la nourriture et pour fournir aux besoins des pauvres. Animé d'une sainte émulation, lorsqu'il entendait parler de quelque serviteur de Dieu, il allait aussitôt le trouver pour le contempler et

(1) C'est la première fois qu'il est fait mention des chorévêques, ou vicaires des évêques, dont l'institution paraît néanmoins être plus ancienne. Les uns avaient le caractère épiscopal, les autres étaient de simples prêtres.

l'étudier. Par là, il devint bientôt un modèle accompli de toutes les vertus.

L'ennemi du salut, jaloux d'une si rare perfection, et redoutant ce que présageaient de si heureux commencements, déchaîna contre lui toute sa rage, et eut recours à des tentations de tous les genres pour le faire succomber (1). Le jeune solitaire les surmonta par la prière et par la mortification. Son lit était une natte; une pierre lui servait d'oreiller, et souvent il couchait sur la terre nue. Il ne mangeait qu'une fois le jour, après le coucher du soleil, et seulement du pain avec un peu de sel. Il ne buvait que de l'eau. Son habit consistait en un cilice et un manteau de peau de mouton.

Dieu, qui voulait le faire connaître et le rendre père d'une nombreuse postérité de saints, l'honora du don des miracles. Ils lui attirèrent une foule de disciples, pour lesquels il commença à fonder des monastères, dès l'an 305, les uns à l'orient du Nil, dans un lieu appelé Pisper; les autres à l'occident, vers la ville d'Arsinoé. Toutes les haltes de saint Antoine dans les rochers des solitudes furent marquées par la fondation de saintes retraites. — Le saint les visitait souvent, et instruisait les moines, tantôt en particulier, tantôt en commun : « Pensez tous les matins, leur disait-il, que vous ne vivrez pas jusqu'à la fin du jour; pensez tous les soirs que peut-être vous ne verrez pas le lendemain. Faites chacune de vos actions comme si elle était

(1) Les tentations extraordinaires de saint Antoine, ses miracles si nombreux et ses rapports si fréquents avec le monde invisible sont racontés par saint Athanase, qui a écrit sa vie, et par saint Jérôme. — De tels noms imposent le respect, et ne sont pas de ceux qu'on peut repousser avec des haussements d'épaules et des ricanements; ou bien c'est le moqueur qui se ferait moquer. — Les hypercritiques jansénistes eux-mêmes n'ont pas fait de difficulté d'admettre les récits merveilleux des *Vitæ Patrum*. — Mœlher, il est vrai, dans son *Athanase*, dit « que beaucoup des détails de la *Vie de saint Antoine* ont été insérés dans la pensée d'édifier les lecteurs, plutôt qu'avec un rigoureux scrupule d'exactitude; » mais le savant abbé de Solesmes fait remarquer que les premiers écrits de Mœlher, et l'*Athanase* est du nombre, portent souvent la trace visible des préjugés de la première éducation de cet auteur. Les catholiques allemands, dit-il, reconnaissent tous que ses premiers ouvrages sont bien loin d'être sans reproche.

la dernière de votre vie. Veillez sans cesse contre les tentations. Le démon est bien faible, quand on sait le désarmer; il redoute le jeûne, la prière, l'humilité et les bonnes œuvres. Il ne faut que le signe de la croix pour dissiper ses prestiges et ses illusions : oui, ce signe de la croix du Sauveur, qui l'a dépouillé de sa puissance, suffit pour le faire trembler, etc. »

Quoique saint Antoine ait formé un grand nombre de disciples et fondé plusieurs monastères, il ne paraît pas qu'il leur ait donné une règle par écrit. La première qui soit connue est celle de saint Pacôme, dont nous avons une traduction latine faite par saint Jérôme. — Né dans la Haute-Thébaïde, en 292, de parents idolâtres, et enrôlé à l'âge de vingt ans dans l'armée de l'empereur Maximin, pendant la guerre de Maxence et de Constantin, Pacôme fut touché de la charité des chrétiens, reçut le baptême, et se mit sous la direction d'un saint ermite, nommé Palémon. Bientôt entouré lui-même d'une multitude de disciples, que lui amena le bruit de sa sainteté et de ses miracles, il construisit plusieurs monastères dans le voisinage de Diospolis, à Tabenne dans le diocèse de Denderah, et dans d'autres endroits de la Haute-Thébaïde. Il eut, sous sa direction, jusqu'à sept mille moines. Il les divisa en communautés composées de trente à quarante religieux. Il fallait autant de ces maisons pour former un monastère; de sorte que chaque monastère comprenait de douze à quinze cents cénobites. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans un oratoire commun, élevé au milieu des cellules éparses par groupes dans un vallon ou sur les flancs d'une montagne. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, et chaque dizaine de moines un doyen; quelquefois un centurion veillait sur dix dizaines ou décuries. Tous reconnaissaient un même chef, appelé *père*, et se réunissaient à lui pour célébrer la fête de Pâques. — Les biographies de saint Pacôme sont remplies de prodiges extraordinaires, opérés par sa puissance ou en son nom. Il marchait, sans être blessé, sur les scorpions et les serpents, etc., etc.; c'était l'accomplissement de ces paroles de l'Evangile : *Serpentes tollent..... et nihil eis nocebit.* — Une sœur de saint Pacôme, touchée des exemples de son frère, fonda aussi une communauté de filles qui suivaient la même règle. — Un ami de ce même saint, nommé Apollo-

nius, dirigeait, de son côté, jusqu'à cinq cents moines. — Un autre solitaire, appelé Ammon, remplit de monastères les déserts de Nitrie et de Scété, à l'occident du Nil, un peu au-dessous de la pointe du Delta. Il y avait quatre églises dans le désert de Scété; huit prêtres desservaient celles de Nitrie. — Dans le même temps, saint Hilarion de Gaza, disciple de saint Antoine, et dont la jeunesse avait été fort studieuse, établit la vie monastique dans la Palestine; et le désert de Gaza compta bientôt jusqu'à trois mille solitaires. — De la Palestine, les instructions cénobitiques se répandirent dans les déserts de l'Idumée, de l'Arabie et de la Mésopotamie, et dans les autres provinces de l'Orient. Les environs d'Antioche se couvrirent de cellules. La Syrie devint une seconde Thébaïde, etc. — Plus tard, tous ces monastères se rangèrent sous la règle de saint Basile le Grand, qui en fonda lui-même un nombre considérable.

Manière de vivre des moines.

La vie des solitaires avait pour objet de s'élever à la perfection chrétienne, par la pratique des conseils évangéliques. Toute la doctrine morale de l'Evangile, on le sait, repose sur ce principe, qu'il existe dans l'homme trois concupiscences ou passions déréglées, d'où viennent tous les vices : l'orgueil, le désir immodéré des biens terrestres, et l'amour déréglé des plaisirs sensibles. Jésus-Christ opposa à ces trois passions, trois vertus diamétralement contraires : l'humilité, la pauvreté et la chasteté. — Ces vertus peuvent être pratiquées avec plus ou moins de perfection. A leur degré commun et ordinaire, elles sont de précepte; à leur degré extraordinaire, elles sont conseillées (1). — Au degré extraordinaire, l'humilité, c'est l'obéissance parfaite; la pauvreté, c'est le renoncement complet aux biens de la terre en vue de Dieu; la chasteté, c'est la continence absolue (2). — Or, la pratique parfaite de l'Evangile étant le but

(1) L'Eglise, qui encourage les âmes d'élite à la perfection, a toujours blâmé l'exagération. Ainsi, dans un concile de Gangres, en 324, elle condamna un novateur qui regardait comme nécessaire au salut de renoncer à tous ses biens, de quitter ses parents, son époux, ses enfants, qui réprouvait le mariage et l'usage de la viande, et qui déclarait inhabile aux saints Ordres quiconque avait été marié.

(2) Les vierges, dit un auteur, forment comme une *pléiade d'astres purs, une voie lactée* au ciel de l'Eglise, phénomène tout à fait inconnu

la dernière de votre vie. Veillez sans cesse contre les tentations. Le démon est bien faible, quand on sait le désarmer; il redoute le jeûne, la prière, l'humilité et les bonnes œuvres. Il ne faut que le signe de la croix pour dissiper ses prestiges et ses illusions : oui, ce signe de la croix du Sauveur, qui l'a dépouillé de sa puissance, suffit pour le faire trembler, etc. »

Quoique saint Antoine ait formé un grand nombre de disciples et fondé plusieurs monastères, il ne paraît pas qu'il leur ait donné une règle par écrit. La première qui soit connue est celle de saint Pacôme, dont nous avons une traduction latine faite par saint Jérôme. — Né dans la Haute-Thébaïde, en 292, de parents idolâtres, et enrôlé à l'âge de vingt ans dans l'armée de l'empereur Maximin, pendant la guerre de Maxence et de Constantin, Pacôme fut touché de la charité des chrétiens, reçut le baptême, et se mit sous la direction d'un saint ermite, nommé Palémon. Bientôt entouré lui-même d'une multitude de disciples, que lui amena le bruit de sa sainteté et de ses miracles, il construisit plusieurs monastères dans le voisinage de Diospolis, à Tabenne dans le diocèse de Denderah, et dans d'autres endroits de la Haute-Thébaïde. Il eut, sous sa direction, jusqu'à sept mille moines. Il les divisa en communautés composées de trente à quarante religieux. Il fallait autant de ces maisons pour former un monastère; de sorte que chaque monastère comprenait de douze à quinze cents cénobites. Ils s'assemblaient tous les dimanches dans un oratoire commun, élevé au milieu des cellules éparses par groupes dans un vallon ou sur les flancs d'une montagne. Chaque monastère avait un abbé, chaque maison un supérieur, et chaque dizaine de moines un doyen; quelquefois un centurion veillait sur dix dizaines ou décuries. Tous reconnaissaient un même chef, appelé *père*, et se réunissaient à lui pour célébrer la fête de Pâques. — Les biographies de saint Pacôme sont remplies de prodiges extraordinaires, opérés par sa puissance ou en son nom. Il marchait, sans être blessé, sur les scorpions et les serpents, etc., etc.; c'était l'accomplissement de ces paroles de l'Evangile : *Serpentes tollent..... et nihil eis nocebit.* — Une sœur de saint Pacôme, touchée des exemples de son frère, fonda aussi une communauté de filles qui suivaient la même règle. — Un ami de ce même saint, nommé Apollo-

nius, dirigeait, de son côté, jusqu'à cinq cents moines. — Un autre solitaire, appelé Ammon, remplit de monastères les déserts de Nitrie et de Scété, à l'occident du Nil, un peu au-dessous de la pointe du Delta. Il y avait quatre églises dans le désert de Scété; huit prêtres desservaient celles de Nitrie. — Dans le même temps, saint Hilarion de Gaza, disciple de saint Antoine, et dont la jeunesse avait été fort studieuse, établit la vie monastique dans la Palestine; et le désert de Gaza compta bientôt jusqu'à trois mille solitaires. — De la Palestine, les instructions cénobitiques se répandirent dans les déserts de l'Idumée, de l'Arabie et de la Mésopotamie, et dans les autres provinces de l'Orient. Les environs d'Antioche se couvrirent de cellules. La Syrie devint une seconde Thébaïde, etc. — Plus tard, tous ces monastères se rangèrent sous la règle de saint Basile le Grand, qui en fonda lui-même un nombre considérable.

Manière de vivre des moines.

La vie des solitaires avait pour objet de s'élever à la perfection chrétienne, par la pratique des conseils évangéliques. Toute la doctrine morale de l'Evangile, on le sait, repose sur ce principe, qu'il existe dans l'homme trois concupiscences ou passions déréglées, d'où viennent tous les vices : l'orgueil, le désir immodéré des biens terrestres, et l'amour déréglé des plaisirs sensibles. Jésus-Christ opposa à ces trois passions, trois vertus diamétralement contraires : l'humilité, la pauvreté et la chasteté. — Ces vertus peuvent être pratiquées avec plus ou moins de perfection. A leur degré commun et ordinaire, elles sont de précepte; à leur degré extraordinaire, elles sont conseillées (1). — Au degré extraordinaire, l'humilité, c'est l'obéissance parfaite; la pauvreté, c'est le renoncement complet aux biens de la terre en vue de Dieu; la chasteté, c'est la continence absolue (2). — Or, la pratique parfaite de l'Evangile étant le but

(1) L'Eglise, qui encourage les âmes d'élite à la perfection, a toujours blâmé l'exagération. Ainsi, dans un concile de Gangres, en 324, elle condamna un novateur qui regardait comme nécessaire au salut de renoncer à tous ses biens, de quitter ses parents, son époux, ses enfants, qui réprouvait le mariage et l'usage de la viande, et qui déclarait inhabile aux saints Ordres quiconque avait été marié.

(2) Les vierges, dit un auteur, forment comme une *pléiade d'astres purs, une voie lactée* au ciel de l'Eglise, phénomène tout à fait inconnu

de la vie monastique, on devait nécessairement y voir éclater, au suprême degré, l'humilité, la pauvreté et la chasteté. — Pour y parvenir, les moines employèrent quatre moyens principaux : la solitude, la prière, le jeûne et le travail des mains. — Enfoncés dans les déserts et éloignés de tous les objets des passions, ils parvenaient à une pureté angélique. — Ils combattaient l'avarice par la fidélité à ne rien posséder en propre; et ils avaient grand soin de distribuer aux pauvres ce qui leur restait chaque jour du prix de leurs travaux. — Soumis à leurs supérieurs comme des enfants, ils domptaient l'orgueil par une obéissance absolue. — Pour établir et fortifier de plus en plus ce règne sublime de la raison sur les sens, de l'esprit sur la chair, ils se livraient à toutes sortes de mortifications. Le corps, dit Socrate, est un obstacle à la sagesse, et le vrai philosophe méprise tout ce qui le regarde. Les solitaires, avides de la vraie sagesse, travaillaient sans relâche. Leurs veilles se prolongeaient bien avant dans la nuit. Ils jeûnaient toute l'année, excepté les dimanches et le temps pascal. Toute leur nourriture était du pain et de l'eau. Leur prière était continuelle. Ils s'assemblaient pour ce saint exercice deux fois en vingt-quatre heures. Chaque fois, ils récitaient douze psaumes entremêlés d'oraisons, et ajoutaient à la fin deux leçons de l'Ecriture sainte. Le reste du jour, ils travaillaient en priant ou en chantant des cantiques spirituels. — La solitude, alors, selon l'expression de Théodoret, apparut *émaillée, comme une prairie, de fleurs célestes*, et c'est ainsi que furent littéralement accomplies les paroles d'Isaïe : « Le désert se réjouira, la solitude sera dans l'allégresse et fleurira comme un lis. Ses hymnes témoigneront sa joie. Là sera une voie sainte, l'impur n'y passera pas. » Chaque grotte retentissait des chants des psaumes; chaque arbre, chaque fontaine, chaque sommet, pour ainsi dire, révélait un saint. — Saint Athanase, qui visita souvent les montagnes habitées par ces anges, n'en parle qu'avec des transports

ailleurs : « Il y a des philosophes, s'écrie saint Chrysostome, qui ont » pu vaincre la colère, ou mépriser la richesse. Mais, quant à la » virginité, cette fleur n'est jamais éclose parmi eux. Ici, ils nous » cèdent la victoire, et ils avouent qu'il y a quelque chose de supé» rieur à la nature. »

d'admiration : « Les monastères, dit-il, sont autant de temples remplis de personnes dont la vie se passe à chanter les louanges de Dieu, à lire, à prier, à jeûner, à veiller. Anges de la terre, qui mettent toutes leurs espérances dans les biens à venir, qui sont unis par les liens d'une charité admirable, et qui travaillent moins pour leur entretien que pour celui des pauvres; c'est comme une vaste région séparée du monde, et dont les heureux habitants n'ont d'autre soin que celui de s'exercer dans la justice et dans la piété. » — « Le ciel étincelant d'étoiles frappe moins mon regard, s'écriait saint Chrysostome, que les solitudes de cette vieille Egypte, adoratrice des chats, qui nous offrent maintenant de toutes parts leurs pavillons innombrables remplis de saints religieux. »

Nombreux miracles des Pères du désert.

Tous ces anges, tous ces merveilleux athlètes de la perfection chrétienne se présentent à nous entourés de l'éclat des miracles; leurs biographes nous les montrent en rapport presque continuel avec le monde invisible, et commandant à la nature dont ils font céder les lois, pour ainsi dire à volonté. Le chrétien ne s'en étonne pas; car il a appris dans l'Evangile que l'homme de foi commande aux éléments; il sait que la parole du Christ y est engagée : « Celui qui croit en moi, dit le Sauveur, fait et fera les œuvres que j'opère, et il en fera même de plus grandes. » Aussi, une des notes essentielles de la vraie Eglise est la permanence du don des miracles en elle. Le don des miracles, dit M. de Broglie, cet attribut de la toute-puissance divine, qui ne se laisse pas enfermer dans le cercle des lois qu'elle a créées, n'avait assurément pas abandonné l'Eglise, après avoir assuré son triomphe; et si jamais quelques hommes ont mérité de pouvoir commander à la nature, ce furent certainement ceux qui avaient commencé par la dompter si complétement en eux-mêmes. — Et puis, l'inauguration de la vie monastique, qui devait désormais accompagner, embellir et embaumer l'Eglise sous diverses formes et dans tous les siècles, demandait assurément quelque chose d'extraordinaire, et comme un déploiement spécial de la puissance divine en faveur de la sainteté parfaite. — Il ne faut pas oublier, à ce sujet, que les faits surnaturels extérieurs peuvent se constater avec autant de certitude que les faits naturels, et que le témoignage, quand il

réunit les conditions requises, transmet avec la même force et les uns et les autres. Or, parmi les antiques narrateurs des merveilles du désert, nous avons d'assez beaux noms pour qu'on ne puisse douter de la réalité de leurs récits; tels sont : Rufin, Pallade, Cassien, saint Jérôme, saint Athanase, etc. Ce dernier, a voulu écrire lui-même la vie du grand saint Antoine son ami. Cette biographie, toute merveilleuse qu'elle est, a toujours paru inattaquable aux plus exigeants critiques qui se sont occupés d'hagiographie. Tillemont et Baillet eussent regardé comme un outrage fait à la mémoire du saint patriarche d'Alexandrie, de supposer qu'il eût pu *embellir, enrichir, travestir* tant soit peu la vie du saint et illustre abbé. La théologie catholique est sévère, et avec raison, dit le savant abbé de Solesmes, pour de telles profanations. Aussi, les Bollandistes ont-ils recueilli avec une respectueuse fidélité ces fameuses *Vitæ Patrum*, où l'esprit chrétien moderne, si porté au naturalisme, voudrait souvent ne voir que des *figures*, des *allégories*, et comme de *simples drames intérieurs de l'âme*, dans le merveilleux réel et historique dont ces *Vies* sont remplies.

Utilité des monastères. Ainsi s'opéra, au milieu des vertus et des prodiges, l'inauguration de la vie monastique et religieuse, que l'on a tant calomniée, et si souvent traitée d'institution inutile et funeste à la société; comme si la perfection évangélique pouvait nuire au monde. C'est, au contraire, la vraie sagesse, la saine philosophie; aussi, au commencement, donnait-on souvent aux moines, dit Mœhler, le nom de philosophes. — Le moine contemple et prie. Or « la vie contemplative, dit Platon, est la plus divine de toutes. » Et, selon l'oracle de l'Esprit-Saint, *celui qui prie beaucoup pour le peuple, est le véritable ami de ses frères* : *hic est fratrum amator qui multum orat pro populo.* — En s'occupant si souvent et si longtemps de Dieu, le moine veut compenser l'indifférence de ceux qui ne s'en occupent jamais. « Il faut bien » ceux qui prient toujours, pour ceux qui ne prient jamais ! « dit Victor Hugo lui-même. Ce sont comme des victimes pures, servant de contrepoids aux iniquités du monde. Qu'on lise l'histoire et les constitutions des ordres religieux, et l'on verra qu'un de leurs buts est de prier pour le monde et d'expier ses crimes. Or, aux yeux de la foi et de la saine raison, rien de si utile

qu'une semblable destination. Les expiateurs sont des sauveurs. Qu'on se souvienne de Sodome et des autres villes que la présence de dix justes aurait sauvées. — « Va, Prophète, dit le Seigneur à Jérémie, parcours toutes les rues de Jérusalem, regarde, considère et cherche dans toutes ses places si tu trouves un homme juste, et je pardonnerai à la ville. » — « Que faut-il de plus, s'écrie saint Jérôme sur ce passage, pour nous montrer quel cas on doit faire des amis de Dieu, et combien ils servent à la société, quand même ils ne se mêlent d'autre chose que de vivre en gens de bien? Les saints portent le monde, et par la force de leurs prières, ils arrêtent sa ruine imminente : *Sancti portant mundum; damnum meruit, ne pereat, orationum fortitudine sustinent.* » Aussi, Constantin réclamait-il souvent les prières de saint Antoine; et le grand Théodose, en partant pour la guerre, se recommandait, lui et ses soldats, à celles d'un pauvre solitaire. — Donc, en quittant le monde, le moine ne l'abandonne point; il ne s'en sépare que pour lui être plus utile. Il sort, il est vrai, des rangs de la société, mais il va s'immoler pour sa conservation. Il y a là quelque chose de supérieur aux plus beaux dévouements que rapporte l'histoire. C'est une imitation de celui de Jésus-Christ, qui souffre la mort, « parce qu'il faut qu'un homme périsse pour le peuple! » — Aussi dans le langage profondément philosophique des moines, « embrasser la vie monastique, c'était s'élancer au combat singulier du désert; » et le grand Origène, parlant des premiers solitaires, dit en propres termes, « qu'ils étaient chargés de combattre pour les faibles, par la prière, le jeûne, la piété, la chasteté, et par toutes les vertus, en sorte que le monde profite de leurs sacrifices héroïques. Les prières des justes sont plus utiles que les armées. Les guerres et les révolutions arrivent, lorsque ce qui sème la guerre n'est point empêché par la sainteté (1). » — Le savant Leibnitz, quoique protestant, apprécie de la même manière les services des religieux de tous les temps. « Comme chacun peut, selon sa condition et son caractère, procurer la gloire de Dieu et rendre service aux autres, soit par l'autorité,

(1) Homélie 24. — Contra Cels., l. 8. — In Matth. *Comment.*, n. 37. — Saint Jérôme *in Job.*, c. 9.

soit par l'exemple, il est évident qu'outre ceux qui sont engagés dans les affaires et dans la vie commune, l'utilité publique exige qu'il y ait dans l'Eglise des hommes adonnés à la vie ascétique et contemplative, lesquels, affranchis des soins de la terre et foulant aux pieds les plaisirs, se livrent tout entiers à la contemplation de la divinité et à l'admiration de ses œuvres; ou même qui, dégagés de toute affaire personnelle, se dévouent uniquement à subvenir aux besoins d'autrui, soit en instruisant les ignorants ou ceux qui sont dans l'erreur, soit en secourant les pauvres et les affligés. Et ce n'est pas là une des moindres prérogatives de cette Eglise, qui seule a retenu le nom et le caractère de catholique, et dans laquelle seule nous voyons partout briller et se reproduire les exemples éminents de toutes les excellentes vertus de la vie ascétique. Aussi, je l'avoue, j'ai toujours singulièrement approuvé les ordres religieux, les pieuses confréries, et toutes les institutions louables en ce genre, qui sont une sorte de milice céleste sur la terre, pourvu qu'éloignant les abus et la corruption, on les dirige selon les règles de leurs fondateurs, et que *le souverain Pontife les applique aux besoins de l'Eglise universelle* (1). » — Une vie d'innocence, de sobriété, de calme, de désintéressement, de travail, de prière, de pénitence, vouée à une pensée sublime, est donc une vie bien employée; et le monde, qui, d'ailleurs, est plein de désœuvrés et de parasites inutiles, libertins et scandaleux, n'a pas le droit d'être si difficile.

Non-seulement le moine prie et expie, mais il édifie, et c'est encore un service inappréciable qu'il rend à la société. Tous les maux du monde, comme nous l'avons dit, d'après l'Apôtre saint Jean, procèdent des trois grandes concupiscences : l'amour des honneurs, l'amour des richesses, et l'amour des plaisirs; et il est certain que la pratique des vertus contraires assurerait à la société la plus grande somme de bonheur dont elle puisse jouir ici-bas. Mais ces vertus salutaires, comment les persuader aux hommes? C'est par l'exemple, le plus populaire et le plus éloquent de tous les langages. — Tous les traités de patriotisme imaginables n'auraient pas fait sur le peuple romain ce que

(1) Leibnitz, *Système théologique.*

fit le dévouement de Régulus. — Il n'y a pas de harangue qui vaille l'action de Condé jetant son bâton de commandement dans les retranchements de l'ennemi, et s'élançant le premier pour aller le reprendre. — Or, les ordres religieux parlent avec énergie le puissant langage de l'exemple. Dans quel prédicateur, dans quel philosophe, en effet, trouvera-t-on quelque chose qui porte au mépris des richesses et des plaisirs, comme l'exemple d'une princesse qui, à la fleur de l'âge, touchée par la grâce, quitte les palais et la cour pour l'humble cellule du cloître, et la parure la plus brillante pour la bure grossière d'une carmélite ?

La vue d'un couvent est donc un grand prédicateur qui parle toutes les langues, et répète sans cesse ces vérités fondamentales : « Tout est vanité, et vanité des vanités, excepté d'aimer Dieu et de le servir. » — « Que sert à l'homme de gagner l'univers, s'il vient à perdre son âme?... » En passant près d'un monastère, où l'on fait profession de mépriser tout ce qu'il aime, le mondain entend quelquefois, malgré lui, une voix intérieure qui lui crie : Là sont des hommes comme toi ! mais quelle différence entre leurs pensées et tes pensées, entre leur conduite et ta conduite ! Et cependant ton avenir est comme le leur. Immortel comme eux, tu n'as qu'un jour à passer sur la terre ! et ce jour, qu'en font-ils, et toi qu'en fais-tu ? Combien de fois même, le seul son de la cloche du monastère, qui, au milieu de la nuit, appelle le moine à la prière, n'a-t-il pas troublé le cœur qui veillait pour le crime ? Elle avertit le monde qui ne prie pas, le monde emporté dans le tourbillon des fêtes ou endormi dans la mollesse, que l'innocence en robe de bure veille et pleure au pied des autels, demandant grâce pour ses excès et ses folies.

« Ce serait une erreur grave, dit Balmès, de penser que tant de millions de solitaires n'exercèrent point une grande influence. Sous le rapport moral, l'effet fut immense. L'homme apprit qu'il ne lui était pas impossible de triompher du mal, dans la lutte obstinée qu'il sent au dedans de lui-même. Oui, au spectacle de tant de milliers de personnes des deux sexes, qui suivaient une règle de vie si pure et si austère, l'humanité devait prendre courage et retrouver la conviction que les sentiers de la vertu

n'étaient pas pour elle impraticables. — Et il faut remarquer que ce fut sous un ciel de feu, le plus funeste pour l'innocence, en face des cités les plus voluptueuses, telles qu'Alexandrie et Antioche, sur la terre classique des mollesses païennes, dans les contrées où le relâchement des corps conduit naturellement au relâchement des esprits, où l'air même que l'on respire excite au plaisir; ce fut là que se déploya la plus grande énergie de l'esprit, que l'on vit pratiquer les plus grandes austérités, et que les plaisirs des sens furent proscrits, déracinés. Les solitaires, sortis d'une société sensuelle et insatiable de plaisirs, fixèrent leurs demeures dans les déserts, où pouvaient encore arriver les souffles embaumés que l'on respirait dans les contrées voisines. Du haut de leurs montagnes, les yeux atteignaient à ces riantes et paisibles campagnes qui invitaient à la jouissance. — Dès lors, il devenait évident que tous les climats étaient bons pour la vertu. L'austérité de la morale ne dépendait pas du plus ou du moins de proximité de l'équateur. La morale de l'homme était comme l'homme lui-même, elle pouvait vivre dans tous les climats. Lorsque la continence la plus absolue était pratiquée d'une manière si admirable sous le ciel que nous venons de dire, la monogamie du Christianisme pouvait bien s'y établir et s'y conserver (1). » — Des déserts de Nitrie, de la Thébaïde, etc., un parfum de grâce, de sainteté et d'édification s'exhalait donc au loin sur le monde!

Le moine, avec son monastère, est encore le charitable nautonnier qui recueille dans sa barque les victimes des tempêtes. Le monde, on l'a dit bien souvent avec raison, est une mer féconde en naufrages. Que d'espérances déçues, que de passions trompées, que de dégoûts amers, que de remords cuisants dans le monde! N'offrez aucun asile à ces âmes ennuyées d'elles-mêmes et de la vie, et l'on verra des crimes effrayants désoler la société. Membres déboîtés, inutiles, dangereux, toutes ces victimes souffriront et feront souffrir la patrie (2). Qu'on laisse

(1) Balmès, *Le Protest. comp.*, tom. II. — *Vie de S. Chryst., c.* 5.

(2) Citeaux, Clairvaux, Fontevrault et une foule d'anciens monastères sont aujourd'hui des prisons remplies de criminels. — Saint Bernard et ses cinq cents religieux ont été remplacés par cinq cents réclusionnaires, etc. Ces maisons de prières et de paix sont devenues ce

le moine les recueillir dans son monastère, il les consolera, il les instruira, et d'un vil scélérat qui aurait désolé la terre, il fera souvent un ange qui réjouira le ciel. « Une abbaye, a dit M. Augustin Thierry, n'était pas seulement un lieu de méditation et de prière, c'était un asile ouvert contre l'envahissement de la barbarie sous toutes ses formes. » — Ces infortunés, au reste, ne sont pas les seuls à qui le monastère soit utile. Bien des personnes ont dans le cœur des raisons de solitude; le goût naturel, la vertu, le désir de la perfection, l'étude et la science y attirent un grand nombre d'une manière irrésistible. Otez le monastère à ces âmes d'élite, vous les ferez languir, vous les rendrez inutiles et souvent même dangereuses.

Le moine est aussi l'économe du pauvre. Il est lui-même mal vêtu, il vit de peu, il travaille beaucoup, et il est sans héritier. Toutes ses économies sont destinées aux pauvres, aux progrès de la science, et quelquefois aux besoins de l'Etat. L'histoire nous en fournira mille preuves (1). — Nous le verrons bientôt, travailleur infatigable, convertir des forêts impénétrables et des landes arides en de fertiles jardins. — Nous le verrons un peu plus tard, pendant des siècles entiers, l'arme au bras, gardant les saints lieux, et sauvant l'Europe de l'invasion de ses nombreux et redoutables ennemis. — Tantôt il se fera le père des orphelins et l'ami de tous les affligés, le consolateur et le médecin de toutes les misères et de toutes les maladies; tantôt, recueillant, pour ainsi dire, la science dans les pans de sa robe, il la soustraira au vandalisme des barbares; et, tandis que, tout bardés de fer, les aïeux des enfants du monde, glorieux de ne rien savoir, voleront partout où se donneront quelques coups de lance ou un tournoi, le moine sera le seul gardien de la science délaissée. Renonçant à toutes les jouissances, il s'attachera à elle,

qu'on appelle de nos jours des *maisons centrales de détention.* M. de Maistre, avait dit : *Il nous faudra bâtir des bagnes avec les ruines des couvents qu'ils auront détruits!* « Comparez, dit Victor Hugo lui- » même, le bagne avec le couvent : l'expiation forcée et pleine de » rage du crime, avec l'expiation volontaire de l'amour et de l'inno- » cence! »

(1) *Redundat plurimùm ex operibus manuum et epularum restrictione, et tantâ curâ egentibus distribuitur...* (S. August.)

pour la conserver et la faire grandir, avec la sollicitude et la patience d'une mère qui s'attache au berceau de son enfant, etc., etc.

Pendant que, retirés dans les déserts et sur les montagnes, les solitaires tenaient, comme Moïse, leurs mains sans cesse élevées vers le ciel, les Pères de l'Eglise, semblables à Josué sur le champ de bataille, repoussaient vigoureusement les erreurs qui s'élevaient contre la foi. — Arius, élève d'un disciple de Paul de Samosate, venait de paraître. Son nom, qui signifie *fils de Mars*, semblait, remarque saint Athanase, prédestiné à la guerre furieuse qu'il déchaîna contre l'Eglise. Né dans la Libye, ou, selon d'autres, à Alexandrie, cet hérésiarque, n'étant encore que laïque, s'était attaché à Mélèce, évêque de Lycopolis en Thébaïde, qui, condamné et déposé dans un concile pour avoir sacrifié aux idoles, avait refusé de se soumettre et formé un schisme, vers l'an 301. Saint Pierre, évêque d'Alexandrie, et saint Achillas, son successeur, croyant avoir ramené Arius au giron de l'Eglise, l'ordonnèrent successivement diacre et prêtre. On lui confia même, avec l'enseignement public des saintes Lettres, la direction d'une des principales églises d'Alexandrie, érigées dès lors au nombre de neuf, à peu près sur le pied de nos paroisses. — Sa vanité ne connut plus de bornes. Il s'appelait lui-même l'*Illustre*, et se vantait d'avoir reçu de Dieu, dans une mesure extraordinaire, les dons de science et de sagesse. Aussi, son ambition visa plus haut et convoitait l'épiscopat. — Achillas étant mort, en 313, et un saint prêtre, nommé Alexandre, ayant été choisi pour lui succéder, le superbe Arius fut vivement piqué de cette préférence, selon Théodoret, et ne chercha plus qu'à s'en venger sur Alexandre lui-même. Le prélat étant inattaquable sous le rapport des mœurs, son orgueilleux rival épia l'occasion d'en censurer la doctrine, et l'hétérodoxie de sa propre façon de penser ne tarda pas à la lui fournir.

Arius. Son erreur et ses intrigues. — An 319.

Le nouvel évêque d'Alexandrie ayant dit, en 319, dans une assemblée de son clergé, conformément à la saine doctrine, « que le Verbe était égal au Père et de même substance que lui, qu'on ne devait reconnaître en Dieu qu'une seule essence ou une seule nature, et qu'ainsi il y avait unité dans la Trinité, » Arius interrompit son pasteur, lui reprocha avec inso-

lence de prêcher le Sabellianisme, et soutint que la distinction des Personnes divines ne serait plus que nominale, si l'on admettait l'unité de nature. Comme, d'un autre côté, il était impossible d'admettre dans la Trinité trois natures distinctes et égales, sans admettre trois dieux, l'hérésiarque fut forcé de soutenir que le Fils de Dieu n'était point éternel ni engendré de la substance du Père, mais tiré du néant, et que, par conséquent, il était au nombre des créatures, ayant eu un commencement comme toutes les autres; qu'il ne peut pas connaître parfaitement le Père, et qu'il n'a cette connaissance que dans les limites de sa nature finie et bornée; d'où il suivait évidemment qu'il n'était pas proprement Dieu, ni Fils de Dieu par nature mais seulement par adoption. Allant ensuite aux dernières conséquences de sa doctrine impie, Arius n'eut pas horreur d'avancer que le Fils de Dieu, par son libre arbitre, était capable de vice aussi bien que de vertu.

Point de départ et fondement de l'Arianisme.

Le point de départ et le fondement de l'Arianisme, tel que l'ont conçu Arius, son auteur, Eusèbe de Nicomédie, son principal fauteur, et le philosophe Astérius, qui le défendit avec le plus de célébrité, est un principe philosophique mi-païen, mi-gnostique, selon lequel Dieu n'a pu créer le monde directement et sans intermédiaire, soit qu'il fût indigne de Dieu d'agir immédiatement sur des êtres aussi inférieurs, aussi imparfaits, soit qu'ils n'eussent pas eux-mêmes été capables de supporter l'action divine. L'intermédiaire nécessaire à Dieu a été le *Logos*, le *Verbe* ou la *Sagesse*, créature d'un ordre supérieur, la plus ancienne, la plus parfaite de toutes, et faite avant le temps, pour être, au commencement, le ministre de la création de toutes choses; et, plus tard, l'instrument de Dieu pour la réhabilitation de l'homme. — Cependant, malgré des affirmations et des raisonnements qui tendaient tous à détruire la nature divine de Jésus-Christ, les ariens, soit conviction systématique, soit qu'ils fussent dominés par la force de la tradition et par la coutume de l'Eglise universelle, n'en persistèrent pas moins à l'appeler : « le Fils unique de Dieu, Dieu, Dieu véritable, Dieu parfait, etc. Ils déclaraient, en conséquence, qu'il devait être adoré comme Dieu, etc. » — Par là, l'Arianisme ressuscitait le Polythéisme, rétablissait et justifiait l'idolâtrie, en proclamant

qu'on devait adorer comme dieux, des êtres essentiellement séparés et ayant des natures différentes et inégales. — L'Arianisme, dit l'auteur de la *Vie de saint Jean Chrysostome*, fut moins une hérésie qu'une réaction polythéiste, et la négation même du Christianisme. — Tels sont les principes, et tel est l'ensemble de la doctrine arienne.

Nouveauté de l'Arianisme.

Ce retour aux impiétés païennes et gnostiques excita l'horreur des catholiques. Car l'Arianisme a cela de commun avec toutes les hérésies, qu'au moment de son apparition, il trouva toute l'Eglise dans une croyance contraire. Aussi vit-on Arius, à l'exemple des gnostiques, pour justifier son enseignement, recourir parfois à une « tradition secrète conservée par quelques saints personnages, » et même « à une révélation immédiate, » faite à lui-même. — Saint Alexandre essaya d'abord de ramener le novateur par des avertissements charitables. Dans l'espoir de l'éclairer, il proposa deux conférences, où il lui permit d'exposer et de défendre sa doctrine. Mais tout étant inutile, il convoqua, vers l'an 320, un concile de ses suffragants, et cent évêques accourus de la Libye, de la Thébaïde et de l'Egypte, prononcèrent unanimement la peine d'excommunication contre Arius, qui était présent et soutint opiniâtrément son impiété. — Le patriarche d'Alexandrie écrivit ensuite au pape saint Sylvestre et à tous les évêques du monde, pour donner plus de poids à son jugement, et pour les avertir du danger qui menaçait l'Eglise (1).

Ce coup étonna l'hérésiarque, mais ne l'abattit point. Il se retira dans la Palestine, et travailla de toutes ses forces à y propager ses erreurs. Malheureusement, il avait des qualités propres à séduire : beaucoup d'esprit et d'érudition, un extérieur grave, modeste et recueilli, une taille haute et majestueuse, l'abord néanmoins doux, gracieux, insinuant, et une certaine façon de présenter les choses qui en dérobait toute l'horreur. Il était déjà vieux, et son visage pâle et décharné, ses cheveux négligés, ses vêtements pauvres et usés, ses membres affaiblis et tremblants, lui donnaient un air mortifié, et le faisaient regarder comme un saint.

(1) Sozomène, *Hist.*, liv. 1. — Socrate, *Hist.*, liv. 1. — Théodoret, *Hist.*, liv. 1. — Saint Epiphane, *Hér.* 69. — Mœlher, *Vie de saint Athanase*. — *Hist. du dogme cath.*, tom. II, p. 259-287.

Avec ces avantages, il se fit un grand nombre de partisans, il gagna des diacres, des prêtres, et surtout une multitude de femmes, ressource dont les hérésiarques de tous les siècles ont su tirer tant de parti. — Pour insinuer le venin de ses erreurs dans les conditions les plus communes, il entrait dans les maisons, fréquentait la rue, et s'arrêtait sur les places. Il composa plusieurs chansons populaires; il en fit pour les mariniers, pour les artisans, et même pour les personnes de mauvaise vie. — Mais, ce qui servit le mieux ses desseins, ce fut la protection de quelques évêques indignes de leur caractère, parmi lesquels on compta : Paulin de Tyr, Théodote de Laodicée, Grégoire de Béryte, Athanase d'Anazarbe, Patrophile de Scythopolis, Aétius de Lydda, Eusèbe de Césarée, et surtout Eusèbe de Nicomédie, ancien condisciple d'Arius, prélat d'une haute naissance et d'une ambition démesurée. Il était parent de Julien l'Apostat. — Eusèbe passait pour avoir apostasié dans la persécution de Licinius, dont il fut le coupable et lâche courtisan; et, selon quelques auteurs, il pensait comme Arius, avant Arius même. Il venait de scandaliser l'Eglise, en quittant le modeste siége de Béryte, pour prendre, sans autorisation canonique, celui de Nicomédie, ville impériale. C'était une de ces natures à la fois orgueilleuses et serviles, qui suivent tous les chars de triomphe. Confident intime de Licinius, il fut le premier à ramper devant Constantin vainqueur. Son orgueil souffrait avec peine la prééminence du patriarche d'Alexandrie; aussi saisit-il avec empressement l'occasion de l'humilier, en appuyant Arius de tout son crédit. — Il assembla, dans la Bithynie, une espèce de concile où les sentiments de l'hérésiarque furent généralement approuvés. On écrivit ensuite aux évêques d'Orient pour attester son orthodoxie, les engager à communiquer avec lui, et à presser le patriarche d'Alexandrie de le rétablir. — Mais le saint fut inébranlable. — Il écrivit de son côté, à différentes reprises, jusqu'à soixante-dix lettres pour démasquer et combattre l'hérésie. Deux de ces lettres seulement nous ont été conservées. — Eusèbe, furieux de voir ses intrigues entravées par le zèle de saint Alexandre, ne garda plus de mesure. — Alors la division éclata partout de la manière la plus déplorable. Les laïques mêmes s'en mêlèrent; les personnes du siècle les moins

Eusèbe de Nicomédie, fauteur de l'Arianisme.

divisions. — La cause de l'éclectisme alexandrin était intimement liée à celle de l'Arianisme. L'un tendait à christianiser le Paganisme en le réformant; et l'autre ramenait le Christianisme à l'idolâtrie. Au fond, ce double but était le même. Il n'est pas étonnant que les néoplatoniciens fussent accourus à Nicée.

Les légats du pape présidents du concile de Nicée.

Les Pères se réunirent sous la présidence d'Osius de Cordoue, légat du Saint-Siége, et de deux prêtres nommés Vitton (1) et Vincent, que le pape Sylvestre avait envoyés directement de Rome, ne pouvant se rendre lui-même au concile à cause de son grand âge. — Le grec Gélase de Cyzique dit en propres termes, qu'Osius d'Espagne y tenait la place de Sylvestre évêque de Rome, avec les prêtres Vitton et Vincent. — D'ailleurs, le pape saint Jules et les historiens grecs, Socrate et Sozomène, nous apprennent que, dès lors, c'était une règle de l'Eglise, « qu'on ne devait ni tenir de concile ni décréter quoi que ce fût, sans le consentement de l'évêque de Rome. » — En 314, nous avons vu les paroles également significatives du célèbre concile d'Arles, adressant au pape saint Sylvestre le résultat de ses opérations synodales. — Bientôt nous verrons le concile de Sardique déférer aussi ses canons au pape saint Jules, en disant : « que c'est une chose entièrement conforme à l'ordre, que de toutes les provinces, les pontifes du Seigneur en réfèrent à leur chef, c'est-à-dire, au siége de saint Pierre. » — Dans les souscriptions du concile de Nicée, Osius est le premier avec les deux prêtres romains; or, comment deux simples prêtres, et un évêque d'Espagne, qui, dans son propre pays, au concile particulier d'Elvire, n'avait souscrit que le second, auraient-ils eu la préséance sur tous les évêques du monde, même sur les deux patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, s'ils n'avaient été les représentants du chef de l'Eglise (2)? — Théognis, évêque de Nicée, et Eusèbe de Nicomédie, métropolitain de la province, tous les deux ariens et ennemis d'Osius, ne lui auraient pas permis non plus de s'emparer de la première place, si cet évêque n'avait pas été désigné par le Pape pour le remplacer.

(1) Vitton, Biton, Victor, selon les manuscrits et les dialectes.

(2) Gélase de Cyz., liv. 2, c. 13.

Conférences particulières avec les Ariens.

Avant les séances publiques et solennelles, les évêques, pour enlever tout prétexte à l'esprit d'erreur, tinrent des conférences particulières où ils appelèrent Arius. L'hérésiarque y parla beaucoup et ne cacha pas sa manière de penser. Il répéta en présence du concile ces horribles blasphèmes : « *Que le Fils de Dieu avait été créé de rien, qu'il n'avait pas toujours été, qu'il était changeant de sa nature, et que c'était par son libre arbitre qu'il était demeuré bon, mais qu'il aurait pu être mauvais, etc.* » De savants évêques et de profonds docteurs, qui les accompagnaient, réfutèrent avec force ces nouveautés impies, s'appuyant sur les Livres saints, sur les écrits des premiers Pères, et même sur la dialectique. — Mais, aucun ne se distingua autant que le diacre Athanase. Sa taille, petite comme celle de saint Paul, et sa figure n'avaient rien d'extraordinaire; mais la grandeur et la force de son âme se peignaient dans ses regards et dans le calme inaltérable de son front. Son évêque, saint Alexandre, l'avait cru capable, malgré sa jeunesse, de faire face aux plus habiles sophistes, et il l'avait bien jugé. Athanase fit l'admiration de toute l'Eglise à Nicée, tant par la profondeur de sa doctrine que par une éloquence insinuante et naturelle, qui, de temps en temps, étincelait de traits frappants et lumineux, et qui allait toujours à son but avec une rapidité presque inconnue aux Orientaux. Il tint tête sans nulle crainte au fier Eusèbe de Nicomédie, triompha de toute l'adresse de ce rusé courtisan, et confondit ce dangereux ennemi. Aussi les ariens commencèrent-ils, dès lors, à redouter le jeune docteur d'Alexandrie, comme leur plus terrible antagoniste, et les fidèles à le regarder comme le boulevard de la foi catholique.

Séance publique et solennelle du concile de Nicée. Présence de Constantin

Après ces discussions préliminaires, le concile tint, le 19 juin de l'an 325, sa première séance publique et solennelle. Constantin, qui devait y assister, voulut que les Pères s'assemblassent dans la plus belle salle de son palais impérial. De magnifiques siéges leur furent préparés. Au milieu s'élevait un trône richement paré, sur lequel on plaça le livre des saintes Ecritures. — L'empereur entra d'un air aisé et respectueux tout à la fois, et ne s'assit, sur un petit siége qu'il s'était fait dresser lui-même, qu'après que les évêques l'eurent, à diverses reprises, invité à le faire. — D'après Théodoret, saint Eustathe d'An-

tioche le félicita, et le remercia, au nom du concile, de la protection qu'il accordait à l'Eglise. Le prince l'écouta avec modestie, et répondit en témoignant sa joie de se trouver au milieu d'une si sainte assemblée, et son désir ardent de voir terminer les funestes divisions qui avaient ranimé les espérances des ennemis du Christianisme. Ayant été prié par quelques évêques, de prendre connaissance de certaines affaires qui les concernaient personnellement, il répondit que c'était au concile et non à l'empereur qu'il appartenait de connaître des causes épiscopales : « Je ne suis qu'un homme sans caractère dans l'ordre des choses saintes, dit-il, je ne m'ingérerai jamais à juger ceux que Dieu a établis à sa place, pour être nos maîtres et nous juger nous-mêmes. » C'est ce qui a fait dire à M. Guizot que « la présence de l'empereur au concile de Nicée était une conquête de l'Eglise, et prouvait sa victoire et non sa soumission. » — On voit par là combien M. Ampère, après quelques auteurs protestants, a eu tort de faire Constantin *le maître et le président officiel* du concile de Nicée.

Définition dogmatique du concile de Nicée. Le mot *consubstantiel*.

Ces préliminaires accomplis, les Pères résumant en quelques mots les débats dogmatiques des conférences particulières, demandèrent aux ariens s'ils reconnaissaient « que le Fils de Dieu est la Vertu du Père, sa Sagesse et son Image éternelles; qu'Il Lui est semblable en tout; qu'Il est immuable en subsistant toujours en Lui; enfin, qu'Il est véritablement Dieu. » Les ariens n'osèrent rejeter ces expressions, qui sont celles de l'Ecriture même; mais ils cherchèrent, par des subtilités inouïes, à leur donner un sens favorable à leurs erreurs. — La mauvaise foi était à son comble. — Pour y mettre fin, le concile chercha un mot qui rendît parfaitement le sens des Ecritures et le dogme catholique, et qui exprimât, sans permettre aucune équivoque, que le Fils de Dieu est, non-seulement semblable au Père en substance, mais qu'il a la même substance que lui; en sorte que, sous ce rapport, ils sont absolument identiques. On s'arrêta au terme de *consubstantiel*, en grec ὁμοουσιος, devenu depuis lors si fameux, et qui, brillant au symbole comme un diamant, est resté comme le sceau incommunicable qui distingua à jamais les catholiques d'avec les ariens. Ce mot, ainsi que l'indiquent ses radicaux, signifie *de même essence, de même substance,*

de même nature (1). — L'hérésie repoussa avec une horreur affectée la parole qui la foudroyait, et, pour donner à son hypocrite indignation un motif spécieux, elle feignit d'être scandalisée de la nouveauté du terme de consubstantiel. Mais les Pères démontrèrent d'abord que, si ce mot ne se trouve pas expressément dans les saintes Ecritures, on y rencontre une foule de locutions dont il résume le sens avec la plus heureuse précision. Comme on peut exprimer une erreur nouvelle avec des termes anciens, on peut aussi rendre une vérité ancienne par un mot nouveau : *non nova, sed novè,* dit saint Vincent de Lérins. — Le concile fit ensuite observer que le mot consubstantiel, loin d'être une nouveauté dans le langage ecclésiastique, avait été employé dans le même sens par d'illustres docteurs des siècles précédents, tels que saint Denys, pape, Clément d'Alexandrie, Origène, etc. Le plus érudit des ariens, Eusèbe de Césarée, fut obligé d'en convenir (2). — Bien plus, le mot consubstantiel était tellement passé dans le langage commun des fidèles et des docteurs, dès le milieu du troisième siècle, qu'un des griefs reprochés, même par son peuple, à Denys d'Alexandrie, fut, ainsi que nous l'avons vu, de ne l'avoir pas employé dans ses lettres contre les sabelliens. — L'Eglise, au reste, gardienne infaillible de la foi, a aussi la mission d'en surveiller et d'en fixer le langage.

(1) L'Eglise a, contre les hérétiques et les ténèbres de l'erreur, le secret de créer de ces mots qui éclairent, et de les jeter à travers les siècles comme des astres qui ne s'éteignent plus. — *Hist. de l'infaill. des Papes,* t. I, p. 286.

(2) Quelques auteurs disent que les ariens rejetaient aussi le terme de *consubstantiel,* parce qu'il avait été condamné dans le concile d'Antioche, tenu contre Paul de Samosate. Mais il paraît certain, dit Receveur, que ce prétexte ne fut mis en avant que longtemps après. — Cette condamnation est d'ailleurs fort douteuse, selon le même auteur. — De plus, elle aurait été portée parce que, dit saint Basile, on faisait, à tort, signifier au mot *consubstantiel* identité de nature et de personne tout à la fois, et en même temps division complète entre les deux personnes consubstantielles, comme entre deux pièces de monnaie, de même forme, de même métal et de même valeur. — Au reste, le jugement d'un concile particulier ne saurait prévaloir contre celui d'un concile œcuménique. — Sur l'usage et l'opportunité du mot *consubstantiel,* voir l'*Hist. de l'infaill. des Papes,* t. I, p. 286-294; et t. II, p. 208-215.

Après qu'on eut ainsi victorieusement réfuté toutes les subtilités de l'hérésie, et qu'on fut convenu des termes les plus propres à exprimer le dogme catholique, Osius fut chargé d'en rédiger la formule. — C'est le Symbole de Nicée, tel qu'il se chante encore à la messe, sauf quelques développements que l'Eglise y ajouta plus tard contre des hérésies nouvelles. — Tous les Pères le souscrivirent. — Après plus ou moins de tergiversations, et dans la crainte de déplaire à l'empereur, les prélats ariens en firent autant (1), excepté deux évêques de Libye, Second et Théonas, qui demeurèrent opiniâtrément attachés à leur chef. Ils furent anathématisés avec lui. On condamna aussi les écrits d'Arius, particulièrement un recueil de chansons populaires, intitulé *Thalie,* dont le texte n'existe plus. — L'empereur voulant protéger les décisions de l'Eglise, envoya les contumaces en exil, et fit brûler les écrits de l'hérésiarque. — Sur la fin de l'année 325, Eusèbe de Nicomédie ayant, selon quelques auteurs, complètement levé le masque, fut aussi déposé et exilé dans les Gaules. — Tous les pouvoirs qui se sont succédé, sous les formes les plus diverses, dans toutes les parties du monde, ont toujours maintenu leur droit de surveiller les œuvres de la pensée, lesquelles gouvernent et commandent les actes. Les républiques en général, celle de 93 en particulier, ont été sur ce point comme les monarchies les plus absolues.

Canons disciplinaires du concile de Nicée, sur la pâque, le célibat, la primauté de Rome, etc.

Le concile de Nicée termina une autre question, celle de la pâque. Il décida enfin que toutes les églises la célébreraient le même jour, c'est-à-dire, le premier dimanche après la pleine lune qui coïncide avec l'équinoxe du printemps ou qui le suit de plus près. Cet équinoxe fut lui-même fixé au 21 mars. A

(1) Philostorge, auteur arien, dit qu'Eusèbe de Nicomédie, et Théognis de Nicée, usèrent de fraude dans leur souscription : ils insérèrent un iota dans le mot *omoousios*, ce qui faisait *omoiousios*, c'est-à-dire, semblable en substance. — Certains libres penseurs, avec une intention visible de mépris pour l'Eglise, ont dit qu'alors la terre entière avait été agitée pour *une syllabe.* Mais cette syllabe, dit M. Quinet lui-même, *c'était un dieu!* Jésus-Christ Dieu, de plus ou de moins dans le monde, cela valait bien la peine d'une discussion! Le moyen de s'étonner que, pour cette parole, qui contenait et portait le salut du monde, tant de génies aient été aux prises. — Gorini, t. II, p. 277. — *Hist. de l'infaill. des Papes,* t. I, p. 286-259.

raison de la science spéciale qu'on avait en Egypte sur le cours du soleil et de la lune, le patriarche d'Alexandrie fut chargé par le concile d'indiquer, chaque année, le jour de la fête de Pâques. Il devait l'envoyer au souverain Pontife, qui le communiquait ensuite à l'univers catholique. — Saint Athanase remarque que la définition faite au sujet de la pâque commence par ces mots : *Nous avons voulu*, pour montrer que c'était un simple règlement de discipline, qui obligerait dorénavant tout le monde chrétien, en vertu de la volonté expresse du concile. A l'égard du dogme, au contraire, on avait dit : *Nous croyons, et telle est la foi de l'Eglise*, parce que, en cette matière, l'Eglise, simple dépositaire, se borne à constater d'une manière infaillible ce que contient le dépôt sacré que Dieu lui a confié.

On fit plusieurs autres règlements disciplinaires, qui sont compris dans vingt canons, les seuls, dit Receveur, qui nous restent du concile de Nicée, ou dont l'authenticité soit reconnue. Le troisième de ces canons défend à tous les clercs, et particulièrement aux évêques, aux prêtres et aux diacres, de garder dans leurs maisons aucune femme, excepté leur mère, leurs sœurs, leurs tantes ou d'autres personnes âgées et à l'abri de tout soupçon. — Socrate, et Sozomène, pour l'ordinaire son copiste, rapportent que quelques évêques ayant proposé d'obliger ceux qui étaient dans les ordres sacrés, à ne point vivre avec les femmes qu'ils avaient épousées avant leur ordination, Paphnuce s'y opposa, en disant qu'il fallait s'en tenir à l'ancienne discipline, qui défendait seulement aux clercs de se marier après leur ordination. — Mais Baronius, Bellarmin, Orsi et une foule d'autres savants ont contesté ce trait d'histoire, avec raison, dit Feller. Eusèbe, Rufin, Théodoret et d'autres anciens, qui ont parlé de saint Paphnuce et de ce qui se fit au concile de Nicée, ne disent rien qui ait le moindre rapport au fait dont il s'agit. « Nous en appelons de Socrate, dit le savant Thomassin, à Eusèbe, à saint Epiphane et à saint Jérôme, qui étaient incomparablement mieux instruits des anciens usages de l'Eglise. » — « Si quelqu'un, dit saint Epiphane, étant marié pour la première fois, vit avec sa femme, l'Eglise ne l'admet à l'ordre, ni des diacres, ni des prêtres, ni des évêques, ni même des sous-diacres; c'est la coutume de tous les lieux où les canons

sont exactement observés. » — Saint Jérôme s'exprime à peu près dans les mêmes termes, ainsi que saint Basile. — Ce dernier joignit les actes à l'enseignement sur ce point, car un prêtre, nommé Péragorius, d'un âge très-avancé, s'étant réuni à sa femme qu'il avait laissée, selon les canons, en devenant prêtre, le saint et savant évêque l'en reprit très-sévèrement, et le menaça de l'excommunication, s'il ne la renvoyait pas. — Le trente-troisième canon d'un concile d'Elvire, tenu vers l'an 305, ordonne aux évêques, aux prêtres, aux diacres et aux autres ministres, c'est-à-dire, aux sous-diacres, selon Bérault-Bercastel, de s'abstenir de leurs femmes, sous peine de déposition. Eusèbe atteste que cette discipline était aussi ancienne que l'Eglise (1). — Les Grecs, on le sait, n'ont pas conservé cette loi ecclésiastique dans toute sa perfection.

Le quatrième canon du concile de Nicée porte que la consécration des évêques doit être faite, autant que possible, par tous ceux de la province; et, dans tous les cas, par trois au moins qui aient obtenu le consentement par écrit des absents, et surtout l'approbation du métropolitain, à qui il appartient de confirmer ce qui a été fait. Ce règlement regardait surtout Mélèce de Lycopolis, qui, depuis son schisme, s'était permis d'ordonner des évêques sans le consentement du patriarche d'Alexandrie. — Voici le sixième canon de Nicée, tel qu'il se lit dans plusieurs manuscrits très-anciens, dans les versions les plus accréditées, et tel qu'il a été cité au concile de Chalcédoine : « L'Eglise romaine a toujours possédé la primauté : *Ecclesia Romana semper habuit primatum*. Que les anciennes coutumes soient maintenues en vigueur dans l'Egypte, la Libye et la Pentapole, en sorte que tous y soient soumis à l'évêque d'Alexandrie, parce que telle est la coutume du Pontife romain : *Cum id etiam romano Pontifici consuetum est*. — Qu'il en soit de même, pour ce qui regarde l'évêque d'Antioche; et que, dans les autres provinces, les églises conservent leurs anciens priviléges; car il est manifeste que, si un

(1) Eusèbe, *Démonstr. év.*, liv. 1, c. 9. — S. Epiphane, *Hær.*, 59. — S. Jérôme, *Ad Vigil.*, c. 1. — Thomassin, *Discipl.*, 1re partie, liv. 2, c. 60. — Baronius, *Annal.* — Receveur, tom. I, p. 2. — Rohrb., tom. VI.

évêque est ordonné sans le consentement du métropolitain (1), le grand concile a défini que celui qui est ainsi ordonné, ne doit pas être évêque. » — D'après Baronius et quelques autres, ce canon semblerait pouvoir se réduire à ce raisonnement, qui comprend tout ensemble et la décision du concile et les motifs de cette décision : L'Eglise romaine possède la primauté sur toutes les autres églises; or, elle a statué que l'Egypte, la Libye et la Pentapole seraient soumises à l'évêque d'Alexandrie; donc on ne peut pas soustraire ces provinces à sa juridiction. — Il conclut de même pour le patriarcat d'Antioche. — Ainsi, primitivement fondés par la puissance de Pierre, les patriarcats ne se maintiennent et ne se conservent que par elle. — Le même concile confirma aussi à l'évêque de Jérusalem certains honneurs dont il était en possession, mais sans préjudice de la dignité du métropolitain (2). Selon Baronius et Receveur, ces honneurs ne pouvaient guère consister qu'en un droit de préséance sur les autres évêques.

Canons du concile de Nicée concernant la hiérarchie ecclésiastique, le baptême des hérétiques, etc.

Les prétentions de quelques diacres obligèrent les Pères de Nicée à prendre des mesures pour réprimer leur ambition. Comme ils avaient l'administration des biens de l'Eglise, et qu'ils étaient chargés de distribuer aux pauvres les aumônes ordinaires, et aux clercs leurs rétributions et leurs pensions, cet emploi leur attirait une grande considération. Plusieurs s'en prévalaient pour s'égaler aux prêtres ou se mettre au-dessus d'eux. Le concile fit à ce sujet un règlement conçu en ces termes : « Comme on a rapporté qu'en quelques endroits les diacres donnent l'Eucharistie aux prêtres, quoique ni la règle ni la coutume ne permettent à ceux qui ne peuvent pas offrir le sacrifice, de donner le corps de Jésus-Christ à ceux qui l'offrent; comme on a encore appris que des diacres osent prendre

(1) On donnait alors, dit un auteur, le nom de métropolitains, soit aux patriarches, soit à ceux qui exerçaient sous leur dépendance une autorité plus restreinte que la leur, mais plus étendue que celle des simples évêques. M. de Marca, Leo Allatius, le P. Lupus, M. de Valois, Launoy et plusieurs autres disent que, dans son sixième canon, le concile de Nicée considère les évêques d'Alexandrie et d'Antioche comme patriarches. (*Trad. de l'Egl., Instit. év.,* tom. I.)

(2) *Trad., Instit. év.,* 1, 2, 3. — Barruel, *Du Pape,* tom. I.

l'Eucharistie, même avant les évêques, le concile ordonne qu'on abolisse tous ces abus, et que les diacres se contiennent dans leurs bornes, comme étant les ministres des évêques et inférieurs aux prêtres; qu'ils reçoivent l'Eucharistie en leur rang, après les prêtres et de la main de l'évêque ou du prêtre; qu'ils ne se permettent pas non plus de s'asseoir parmi les prêtres, contre l'usage des canons. » — Le concile fit encore plusieurs autres règlements disciplinaires. Il défendit la translation des évêques à d'autres siéges; il étendit même cette disposition à tous les autres clercs en général, ordonnant de faire retourner dans leurs églises ceux qui les auraient quittées, et d'excommunier les récalcitrants. — On adoucit un peu la rigueur de la pénitence publique. Il fut décidé qu'on ne refuserait à personne le viatique si nécessaire, et que l'évêque accorderait la participation de l'Eucharistie à tous ceux qui la demanderaient et qu'il jugerait bien disposés. — Les Pères ordonnèrent qu'on tiendrait par an deux conciles, l'un vers l'automne, l'autre avant le Carême. A cette occasion, il est parlé du Carême comme d'une institution observée dans toute l'Eglise, et connue déjà sous le nom de *quarantaine*. On prescrivit aussi de suivre partout l'ancienne coutume de prier debout, le dimanche et pendant le temps pascal. — Parmi les canons de Nicée, il en est encore deux remarquables, concernant les novatiens et les disciples de Paul de Samosate. On ordonna de réitérer le baptême aux paulianistes, quand ils se convertissaient, parce que, à raison de leurs erreurs, ils ne l'avaient pas reçu au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Mais, on défendit de rebaptiser les novatiens, parce qu'ils n'avaient pas changé la forme du sacrement; il suffisait de leur demander par écrit de suivre les dogmes de l'Eglise et de se conformer à ses lois.

Lettre synodale du concile de Nicée. Confirmation par le pape S. Sylvestre.

Tout étant terminé, les Pères du concile rédigèrent une lettre synodale qu'ils adressèrent aux différentes églises, et spécialement à celle de Rome, pour avoir la confirmation du Saint-Siége. — En 485, sous le pontificat de saint Félix III, un concile de Rome, adressant aux clercs et aux archimandrites de Constantinople et de la Bithynie une lettre synodale, pour leur notifier la sentence d'excommunication portée contre Acace, évêque de la ville impériale, dit ces paroles remarquables :

« Le prélat du Siége apostolique exerce la sollicitude sur toutes les églises, étant le chef de toutes, en vertu de la parole que le Seigneur a dite à Pierre. C'est *en conformité avec cette parole, que les trois cent dix-huit Pères assemblés à Nicée, déférèrent à la sainte Eglise romaine la confirmation de leurs actes.* » Le concile de Rome de 485, écrivant ainsi à Constantinople, dans un moment où la papauté sévissait contre l'évêque de cette capitale, qui devait certainement avoir un parti nombreux, il est évident que ce concile ne se serait pas exposé à recevoir un démenti, s'il y avait eu quelque doute sur le fait qu'il avance, et s'il n'avait pas eu entre les mains la preuve incontestable de la démarche des Pères de Nicée, auprès du Saint-Siége, pour obtenir la confirmation de leurs travaux. — Telle fut la confirmation du Pape : Nous, Sylvestre, évêque du saint et apostolique Siége de Rome, approuvons et confirmons tout ce qui a été ordonné à Nicée de Bithynie, par les trois cent dix-huit évêques, qui y ont tenu le concile pour le soutien de l'Eglise catholique et apostolique (1). »

Fête de l'empereur Constantin et départ des évêques.

Comme la fin du concile de Nicée coïncidait avec le vingtième anniversaire de l'avénement de Constantin au trône, fête que l'empire célébrait avec solennité, les évêques prirent part à la joie publique. Eusèbe de Césarée fit l'éloge de l'empereur en leur présence. Constantin leur donna un repas dans son palais, distribua à tous des présents, salua chacun par son nom, les exhorta à conserver l'union, et se recommanda à leurs prières. Les Pères reprirent ensuite le chemin de leurs églises. Leur réunion avait duré un peu plus de deux mois. — Ainsi finit le grand concile de Nicée, que l'on appelle le premier des conciles œcuméniques, selon la manière ordinaire de les compter, car on met hors de ligne celui de Jérusalem tenu par les Apôtres. — Saint Augustin le nomme « le concile de l'univers, dont les décrets sont à l'égal des commandements célestes. » Les Orientaux en célèbrent encore l'anniversaire comme une fête solennelle.

S. Athanase, patriarche d'Alexandrie. — An 326.

Le saint patriarche Alexandre mourut cinq mois après son

(1) Labbe, tom. IV, colonne 1126, — et dans l'édit. de Mansi, om. VII, colonne 1140. — *Hist. de l'infaill. des Papes,* t. I, p. 45.

retour dans sa ville épiscopale. Avant d'expirer, il témoigna un grand désir d'avoir pour successeur le diacre Athanase. Comme ce dernier avait pris la fuite et s'était caché, il l'appela plusieurs fois par son nom; puis, il ajouta d'un ton prophétique : « Athanase, tu as cru que la fuite pourrait te soustraire au fardeau de l'épiscopat, mais tu n'échapperas pas. » En effet, les évêques d'Egypte s'étant assemblés peu de temps après pour l'élection d'un patriarche, tout le peuple catholique demanda Athanase. Il fut aussitôt élu par le suffrage unanime des évêques; et, après une longue résistance de sa part, il reçut la consécration épiscopale, le 27 décembre 326, à l'âge de vingt-six ans, selon Baronius. — On ne sait presque rien sur la famille de cet illustre docteur, sinon qu'il avait une sainte mère. Il était de taille médiocre et un peu voûté. La première partie de sa vie s'était écoulée dans les exercices ascétiques, sous la direction de saint Antoine, auquel il demeura uni par les liens d'une inaltérable amitié. — « Du moment où, d'après les récits les plus authentiques, il salue pour la première fois l'Eglise, dit Mœlher, il est déjà aussi grand qu'il fut jamais. » Athanase avait des talents éminents qui furent cultivés par une excellente éducation; un esprit vaste, élevé; beaucoup de vivacite et de pénétration; une application et une érudition étonnantes en tout genre; un courage supérieur à tous les travaux comme à tous les périls; un amour pour l'Eglise tel que jamais ni Grec ni Romain n'en montra pour sa patrie; une dextérité sans exemple dans les affaires, un coup d'œil unique pour découvrir des ressources quand tout semblait désespéré; un rare talent d'exposition; une dialectique qui dissipait, comme une toile d'araignée, les plus astucieux sophismes. « En un mot, dit encore Mœlher, il possédait une science infinie, la finesse du serpent, la simplicité de la colombe et le courage du martyr. » — L'élection de ce grand homme était un trait de providence pour l'Eglise, dans les jours de sa prochaine calamité; aussi les fidèles en furent-ils remplis de joie, et les solitaires, dans les déserts, en rendirent à Dieu de solennelles actions de grâces.

Constantin fait bâtir un grand nombre d'églises. — Ans 326-327.

Après le concile de Nicée, Constantin continua de montrer beaucoup de zèle pour les intérêts et la gloire de la religion

chrétienne. Il fit démolir un grand nombre de temples consacrés à de honteuses dissolutions (1); et, de leurs ruines, il fit élever des églises au Dieu véritable et trois fois saint. La basilique qu'il Lui érigea à Antioche était si riche, qu'on la nommait l'*église d'or*. Sa toiture était en lames de cuivre doré. Celle de Nicomédie n'était pas moins remarquable. A Rome, on en compta plusieurs bâties par ses soins : la basilique de Saint-Jean de Latran, construite dans le palais de ce nom, et remarquable par son riche baptistère, où était l'image de saint Jean-Baptiste; l'église de Saint-Pierre, au Vatican; celle de Saint-Paul, au lieu de son martyre; celle de Sainte-Croix, ainsi nommée parce qu'on y mit une portion de la vraie croix, et les églises de Sainte-Agnès, et de Saint-Laurent, etc. — Elles furent aussi convenablement dotées, soit pour leur entretien, soit pour les frais du culte. La basilique de Saint-Pierre, entre autres, possédait des terres et des maisons à Antioche, en Egypte, et dans l'île de Sardaigne. — Ce fut là, avec le palais de Latran, le premier patrimoine des Papes (2). — Le pieux empereur avait encore donné ordre de construire des églises dans plusieurs endroits de la Terre-Sainte : sur le mont des Oliviers, en mémoire de l'Ascension du Sauveur; à Bethléem, au lieu de la naissance de Jésus-Christ, et sur le saint Sépulcre, à Jérusalem. — Cette ville reprit alors son nom, et ne cessa d'être fréquentée par les pèlerins accourus de toutes les parties de l'univers catholique. — Constantin employa à ces pieuses libéralités, avec les revenus des temples païens qu'il faisait abattre, les biens autrefois confisqués sur les martyrs, dont on ne trouvait pas les héritiers.

Sainte Hélène, sa mère, le secondait avec un zèle admirable dans ses religieuses entreprises. A quatre-vingts ans, elle avait fait le voyage de Jérusalem dans l'intention de découvrir le lieu de la sépulture et la croix du Sauveur. Les païens n'avaient rien négligé pour les faire disparaître. « Le démon était bien aise,

Invention de la vraie Croix par Ste Hélène. — An 327.

(1) Constantin détruisit seulement les temples qui causaient la ruine des mœurs par les abominations qui s'y commettaient. (Baronius, *Annal.*)

(2) Fleury, tom. III. — Lhomond. — Rohrb., tom. VI, p. 244.

dit saint Ambroise, de dérober aux hommes l'épée dont il avait été percé. » On avait recouvert le saint Sépulcre d'un amas de débris et de terres rapportées, sur lequel on avait bâti un temple à Vénus. L'impératrice fit raser cet impur monument, et fouiller le sol avec le plus grand soin. Avec le saint Sépulcre, on trouva trois croix enterrées sous les ruines. L'embarras fut de distinguer celle du Sauveur, parce que l'inscription en était détachée. Saint Macaire, évêque de Jérusalem, les fit porter chez une femme connue de toute la ville, et réduite à l'extrémité par une maladie jugée depuis longtemps incurable. On lui appliqua chacune des trois croix en faisant des prières. L'impératrice était présente, et toute la ville dans l'attente de l'événement. Les deux premières croix furent appliquées sans succès; mais sitôt que la malade eut touché la dernière, elle se leva sur-le-champ et se trouva parfaitement guérie. Ce fait est rapporté par les historiens Rufin, Théodoret, Socrate, Sozomène, Nicéphore; par saint Ambroise, saint Chrysostome et saint Cyrille de Jérusalem. — Quelques auteurs, entre autres, Sozomène, saint Paulin, Sulpice-Sévère et Tillemont disent qu'on renouvela cette épreuve sur un mort qui fut rappelé à la vie.

Sainte Hélène envoya une partie considérable de la vraie croix à Constantin, et laissa le reste à Jérusalem pour être déposé dans l'église du Saint-Sépulcre. L'empereur fit lui-même deux parts de la précieuse relique qu'il avait reçue. La première fut placée à Constantinople, sur une colonne de porphyre; la seconde fut envoyée à Rome, et déposée dans une riche basilique. Ce fragment de la vraie croix est toujours demeuré à Rome, où il se voit encore aujourd'hui.

Celui de Jérusalem fut enlevé, en 615, comme nous le verrons, par Chosroès, roi de Perse. Rapporté quatorze ans après par Héraclius, il fut ravi de nouveau, en 1187, par Saladin, qui prit la ville sainte sur les croisés. Depuis ce moment, les guides et les autorités manquent pour le suivre et savoir ce qu'il est devenu. Quelques-uns disent qu'il fut porté à Constantinople et de cette ville à Rome. — Quant au fragment exposé par Constantin sur une colonne de porphyre, l'empereur Justin II, vers le milieu du VI[e] siècle, en céda une partie à sainte Radegonde, femme du roi Clotaire. Cette princesse la fit placer

dans l'abbaye de Poitiers, où elle s'était retirée. Ce fut à cette occasion, selon Ellies Dupin, que Venance-Fortunat, évêque de Poitiers, composa l'hymme *Vexilla Regis* et le *Pange lingua gloriosi præmium certaminis* (1). En 1241, Baudoin II, empereur de Constantinople, envoya le reste à saint Louis, roi de France, son parent, qui le plaça avec la couronne d'épines et d'autres reliques insignes, dans la Sainte-Chapelle. Ce précieux dépôt y a été conservé et honoré jusqu'à la révolution de 1790. Il est aujourd'hui dans la cathédrale de Paris. — Avec la vraie croix, Hélène trouva le titre, le fer de la lance et les clous qui avaient percé le corps du Sauveur, au nombre de quatre, selon saint Grégoire de Tours. Le titre fut envoyé à Rome, pour l'église de Sainte-Croix, et mis sur le haut d'une arcade où on le trouva, en 1492, renfermé dans une boîte de plomb. — La lance est aussi actuellement à Rome. — Quant aux clous, Constantin en fit mettre une partie dans son casque, et l'autre partie à la bride de son cheval de bataille, comme une sauvegarde dans les combats. Il existe encore un de ces clous dans l'église de Sainte-Croix à Rome. L'Eglise métropolitaine de Milan possède celui que l'on croit avoir servi au frein du cheval de Constantin (2). — Sainte Hélène fit bâtir trois églises en l'honneur de Marie dans la Palestine. — Avant de quitter Jérusalem, la pieuse impératrice donna un repas aux vierges qui y vivaient consacrées à Dieu ; et elle les servit elle-même, au rapport de Socrate, de Sozomène et de Rufin. — Sainte Hélène mourut en 328 ; et ses reliques reposent, à Rome, dans l'église de l'*Ara cœli*.

Fondation de Constantinople. — De 326 à 330.

Cependant, le zèle éclatant que l'empereur déployait en faveur de la religion chrétienne, le rendit odieux au sénat et aux grands de Rome, dont beaucoup tenaient encore à l'idolâtrie (3).

(1) D. Ceillier attribue cette dernière hymme à Claudien Mamert.

(2) Sur ces précieuses reliques, voyez *Notice historique et critique sur la sainte Couronne d'épines*.

(3) Quelques auteurs, qui reprochent à Constantin la mort de son fils Crispe et celle de sa femme Fausta, disent qu'après ce double malheur, les discours des Romains et les reproches de sa propre conscience rendirent la vue de Rome insupportable à ce prince. — Peut-être aussi, par un instinct dont Dieu avait le secret plus que Constan

Né dans l'ancienne Mésie, élevé à Nicomédie, à la cour de Dioclétien, proclamé empereur en Bretagne, Constantin n'avait aucune sympathie naturelle pour Rome. Dégoûté et mécontent de cette capitale, l'empereur voulut en fonder une autre. Il choisit l'ancienne Byzance, qui n'était alors qu'une bourgade. Sa situation entre l'Europe et l'Asie, dans un climat tempéré, sur un détroit qui communique aux deux mers du Pont-Euxin et de la Propontide, lui parut la plus agréable, la plus saine et la plus avantageuse qu'il pût désirer. Constantin agrandit cette ville, l'embellit, et en fit une seconde Rome. Commencée, en 326, la nouvelle ville fut achevée, en 330, et prit le nom de son fondateur. — Elle brilla surtout par le nombre et la magnificence de ses églises. Newman dit qu'il y en eut jusqu'à cent. La principale fut dédiée aux douze Apôtres, et, vingt ans plus tard, à la Sagesse éternelle, sous le nom de Sainte-Sophie qu'elle garde encore aujourd'hui. L'empereur y fit préparer son tombeau, voulant, dit Eusèbe, participer après sa mort aux prières que l'on adresserait aux saints Apôtres. — Les places publiques étaient remplies de monuments religieux. Sur les fontaines, on voyait l'image du bon Pasteur, ou des sujets bibliques comme Eliézer ou Daniel. Dans la principale salle du palais impérial, le plafond était orné d'une croix de pierres précieuses. Dans le vestibule, il y avait un tableau où l'empereur était représenté avec une croix sur la tête. — Enfin, la ville entière fut solennellement consacrée à la Mère de Dieu, avec prières, vœux et sacrifices non sanglants, dit Nicéphore. Ce fait est encore attesté par Eusèbe, par Anastase le Bibliothécaire, et par Théodoret, qui appelle Constantinople la ville de Marie (1).

tin, cet empereur évacua-t-il Rome, parce qu'elle était destinée pour domaine au chef de l'Eglise de J.-C. Selon Eusèbe, Constantin aurait déclaré lui-même « que c'était par l'ordre de Dieu qu'il entreprenait » le travail gigantesque de construire Constantinople, et qu'un guide » invisible marchait devant lui quand il traçait l'enceinte de la nouvelle » cité. » (Rohr., tom. VI, p. 256. — Darras, t. IX, p. 295.

(1) Avant Constantin, quelques églises apparaissent déjà sous l'invocation de Marie, comme la chapelle de *N.-D. au delà du Tibre* du pape saint Calixte, etc. Mais le culte de la très-sainte Vierge ne put pas être, au commencement, ce qu'il est devenu par la suite des siècles. — Il ne faut pas oublier, qu'au début du Christianisme, tout

Conversion des Goths, des Ibériens et des Abyssins. — Vers l'an 330.

Le Christianisme, qui s'était établi malgré les persécutions, ne pouvait manquer de s'étendre rapidement sous un règne si favorable; aussi le nombre des païens diminuait-il chaque jour. La religion de Jésus-Christ remplissait et pénétrait de plus en plus toutes les parties de l'empire. Les peuples barbares, qui l'environnaient, ne pouvaient plus y faire une invasion ni livrer une bataille, sans emporter avec eux un peu de ce ferment divin ou quelque étincelle de cette flamme céleste, qui se répandait ensuite avec une merveilleuse rapidité. — Ainsi les Goths et d'autres peuples voisins du Danube emmenèrent quelques évêques au nombre de leurs prisonniers, et bientôt il y eut des églises parmi eux. — Les Ibériens, campés sur les bords du Pont-Euxin, enlevèrent dans une de leurs excursions, au milieu de leur butin, une jeune chrétienne à qui ses vertus et sa modestie firent donner le nom d'*aimable captive*. Elle guérit miraculeusement plusieurs malades, entre autres, la reine de ces barbares, en leur faisant toucher son cilice et en invoquant le nom de Jésus-Christ. Frappé de ces prodiges, le roi lui demanda la manière de servir un Dieu si bon et si puissant. La jeune captive lui donna les premières connaissances de la religion

l'effort des chefs et des docteurs de l'Eglise porta sur le point capital de la religion, sur la divinité de J.-C. C'était là ce qu'attaquaient les païens et les premiers hérétiques. — Les chrétiens sortaient fraîchement du Paganisme; les hommages des néophytes envers Marie auraient pu dégénérer en idolâtrie. — Les hommes du dehors n'auraient pas manqué de prendre Marie pour une déesse d'un nouvel Olympe. — En face de l'échafaud toujours dressé, on bornait l'enseignement, le plus souvent, au strict nécessaire de la doctrine. — La discipline du secret pesait sur la plume et la parole des docteurs : quand on cachait aux catéchumènes la notion de l'eucharistie, faut-il être surpris qu'on n'exposât pas facilement aux regards de tous l'image de Marie? Il faut remarquer aussi que les Livres du Nouveau Testament furent écrits avant sa mort. Les Apôtres devaient-ils proclamer le culte d'une personne encore vivante? — Comme la religion tout entière, faible en naissant, la dévotion à Marie s'est accrue par des progrès qui attestent sa solidité. Mais ce culte remonte au siècle apostolique, et les images de la sainte Vierge ont été peintes sous les yeux des Apôtres, et exposées par eux à la vénération des siècles : les découvertes faites dans les catacombes en fournissent des preuves irrécusables. (Mandement de l'évêque d'Alger, Carême 1858. — Darras, t. VI, p. 35.)

chrétienne, lui recommanda de bâtir une église, et le pressa d'écrire à Constantin pour obtenir des prédicateurs évangéliques. Le barbare se rendit à ses pieuses instances. Charmé d'une semblable demande, Constantin se hâta d'envoyer aux Ibériens un évêque et des prêtres, dont les travaux, secondés par le zèle du roi et de la reine, furent couronnés des plus heureux succès (1). — Les Ethiopiens tuèrent un philosophe de Tyr, nommé Mérope, qui voyageait sur leurs terres avec ses neveux, Edèse et Frumence. Ayant trouvé ces deux enfants étudiant leur leçon sous un arbre, ils les épargnèrent à cause de leur âge et de leur candeur. Les deux jeunes captifs grandirent à la cour. Frumence devint successivement secrétaire du roi et régent du royaume, pendant la minorité de son fils. Il se servit de son pouvoir pour protéger les chrétiens qui abordaient dans le pays. Il les exhortait à pratiquer publiquement leur religion, fit bâtir des églises, et donnait lui-même l'exemple d'une piété profonde. Quand le roi fut majeur, Frumence s'empressa, vers l'an 330, d'aller faire connaître au patriarche d'Alexandrie l'état de la religion dans l'Ethiopie, et il le pria d'envoyer un pasteur prendre soin de cette Eglise. — Saint Athanase, frappé de sa sagesse, l'ordonna évêque, et le chargea de continuer lui-même l'œuvre qu'il avait si heureusement commencée. — Frumence emmena avec lui plusieurs ecclésiastiques, et s'établit à Auxume, capitale du pays; ses prédications et ses miracles produisirent bientôt une multitude de conversions dans tout le royaume. — Les Abyssins l'honorent comme leur apôtre (2).

Constantin trompé favorise les ariens. — De 328 à 36.

En 332, Sapor II, roi de Perse, envoya proposer à Constantin un traité d'alliance. Le pieux empereur profita de cette occasion pour lui recommander les chrétiens de ses Etats. Il lui écrivit même une lettre éloquente, dans laquelle il opposait les avantages de la religion chrétienne, aux revers effroyables que s'étaient attirés les princes persécuteurs, spécialement l'empereur Valérien. — Malheureusement, ce zèle admirable se trouvait alors entravé par les intrigues des ariens, dont les deux chefs étaient revenus de l'exil, en 328. — Avec une âme noble

(1) Rufin, liv. 1, c. 11. — Socrate, liv. 1, c. 20.
(2) Rufin, liv. 1, c. 9.

et généreuse, Constantin avait un caractère naturellement liant et communicatif, qui ne pouvait se passer d'une personne de confiance. Sainte Hélène, sa mère, lui avait longtemps prêté l'appui dont son cœur avait besoin. Mais depuis sa mort, l'empereur s'était donné tout entier à sa sœur Constantia, veuve de Licinius. Cette princesse paraissait fort pieuse, mais elle avait pour directeur un prêtre très-insinuant, et secrètement attaché au parti d'Arius. Profitant de sa position favorable, il commença par lui représenter l'hérésiarque comme un juste persécuté. Il ne s'agissait, disait-il, entre Arius et l'évêque Alexandre, que d'une discussion personnelle. Alexandre avait été jaloux de l'influence qu'Arius exerçait sur le peuple, etc. — L'adroit suborneur fit ensuite à la princesse une obligation de conscience de plaider la cause de l'innocence auprès de l'empereur. Constantia étant tombée malade sur ces entrefaites, et son frère lui faisant de fréquentes visites, elle le conjura de mettre dans le prêtre qui la dirigeait, la confiance qu'il avait en elle-même. « Pour moi, ajouta-t-elle, je n'ai plus aucune prétention en ce monde que je vais quitter; mais je tremble en vous y laissant, que les cris de l'innocence persécutée n'attirent la malédiction céleste sur vous et sur vos Etats. — Ce discours d'une sœur mourante et chérie eut tout son effet. Constantin écouta le perfide directeur; et c'est alors qu'Arius et Eusèbe de Nicomédie avaient été rappelés, après avoir présenté une confession de foi où le fond de leurs erreurs se trouvait adroitement dissimulé. Inconséquence déplorable, qui remettait en question tout ce qui avait été décidé à Nicée, et rouvrait la porte à des disputes sans fin. — Eusèbe de Nicomédie recouvra même son ancienne faveur à la cour; il en profita pour persécuter les prélats les plus attachés à la foi orthodoxe. — A son instigation, saint Eustathe, patriarche d'Antioche, aussi distingué par sa piété que par son profond jugement, par l'élégance et la beauté de son style, fut déposé dans un conciliabule tenu en cette ville, vers l'an 329, et ensuite exilé en Macédoine. — Plusieurs autres saints évêques, Asclépas de Gaza et Eutrope d'Andrinople, Euphration de Balanée, Cyrus de Béroé en Syrie, Diodore, évêque en Asie Mineure, Domnion de Sirmium, Hellanique de Tripoli, etc., furent aussi calomniés, condamnés et chassés de

leurs siéges. — Rien n'est plus différent de la première partie de la vie de Constantin que la seconde.

Haine et calomnies des ariens contre S. Athanase. — An 335.

Mais le principal objet de la haine du prélat arien et courtisan fut saint Athanase. Il voulut le forcer de recevoir Arius dans son Eglise et à sa communion. L'empereur séduit écrivit à ce sujet au saint patriarche; il alla même jusqu'à le lui ordonner, sous peine d'exil. Le grand Athanase n'était pas homme à se laisser séduire ni intimider. Il répondit avec fermeté qu'il ne pouvait admettre dans l'Eglise un hérésiarque légitimement condamné et excommunié par un concile œcuménique. — Eusèbe, désespérant de le vaincre, résolut de le perdre. Dans cette intention, on inventa une foule de calomnies contre le saint patriarche. — On attaqua d'abord son élévation sur le siége d'Alexandrie, et on soutint avec une impudence notoirement démentie par les faits, que l'élection avait été faite par sept évêques contre le gré de tous les autres. — On l'accusa ensuite d'avoir fait périr un évêque de la Thébaïde, nommé Arsène, et de lui avoir coupé la main droite pour s'en servir dans des opérations magiques. En preuve de cet attentat, les ariens montraient dans une boîte une main desséchée, et demandaient avec des larmes feintes qu'on leur rendît au moins le corps d'Arsène, afin qu'il ne fût pas privé des honneurs de la sépulture. — On reprochait aussi au saint d'avoir fait renverser un autel et briser un calice par un de ses prêtres, nommé Macaire, dans une église appartenant aux méléciens; enfin, d'avoir lui-même outragé une vierge consacrée à Dieu.

Conciliabule de Tyr contre Athanase. — An 335.

Quand ces calomnies eurent été répandues dans le public, on employa tous les moyens pour forcer Athanase à comparaître devant une assemblée d'évêques tenue à Tyr, en 335. Les ariens avaient pris soin d'y réunir tous leurs partisans; aussi, dès que le saint patriarche entra, on lui ordonna de se tenir debout, comme un criminel. Trois saints évêques : Potamon, Paphnuce, et Maxime de Jérusalem, en furent indignés. « Quoi! dit Potamon en s'adressant à l'évêque de Césarée, le grand et vertueux Athanase est debout, et vous, Eusèbe, vous êtes assis comme son juge! Ce contraste est-il supportable? Vous souvient-il d'avoir été prisonnier avec moi durant la persécution? Pour moi, j'y perdis un œil, et vous voici avec vos deux yeux et tous vos

membres bien sains et bien entiers ; c'est à vous de nous apprendre comment vous vous en êtes tiré sans trahir votre foi. » Eusèbe, se levant plein de honte et de dépit, quitta l'assemblée. — Elle alla néanmoins en avant et l'interrogatoire commença. Athanase n'eut pas de peine à démontrer la légitimité de son ordination ; c'était un fait de notoriété publique. — Le crime du calice brisé resta une pure allégation, dépourvue de toute preuve. — L'affaire d'Arsène révéla l'imposture la plus noire. Les ariens avaient fait disparaître cet évêque ; mais Athanase l'avait découvert et amené secrètement avec lui. Il laissa donc ses ennemis s'engager tant qu'ils voulurent dans l'accusation d'assassinat ; puis, il leur demanda d'un air fort tranquille s'ils connaissaient Arsène. « Oui, répondirent plusieurs d'entre eux. » — « Eh bien, dit-il, qu'on fasse entrer l'homme qui est à cette porte. » Arsène est introduit. « Puisque vous le connaissez, continua Athanase, voyez si ce n'est pas lui, et s'il n'a pas ses deux mains. » — Le saint patriarche ne fut ni moins habile ni moins triomphant contre la dernière calomnie. Une femme qu'on avait subornée entra au conciliabule, avec tout l'extérieur de la désolation, se plaignant amèrement d'Athanase, qui avait abusé, disait-elle, pour la déshonorer, de sa simplicité et de son empressement à le recevoir dans sa maison. Le saint se concerta avec un de ses prêtres, qui prit la parole comme s'il eût été l'accusé. L'impudente étend la main vers ce dernier, le montre au doigt, en s'écriant : « Oui, le voilà, je le reconnais avec horreur, le perfide, le profanateur de l'hospitalité ! » Une telle méprise fit éclater de rire les assistants, et couvrit de confusion les calomniateurs. Mais ils ne se déconcertèrent pas ; ils chassèrent honteusement l'accusatrice, comme s'ils eussent été trompés eux-mêmes, sans vouloir toutefois qu'elle fût arrêtée, ainsi qu'Athanase le requérait, ni sommée de découvrir les coupables qui la mettaient en jeu. — C'est sans doute, à l'occasion de ce désir d'enquête de la part de saint Athanase et de sa fréquente comparution dans les conciles, que l'auteur de *L'Eglise et l'Empire au* IVe *siècle* a émis la singulière observation qui suit : « Ce n'est point Athanase, probablement, toujours si pressé de demander des juges et d'appeler l'enquête publique sur tous ses actes, qui a dicté une loi de 355, destinée à sous-

traire les évêques, en toute cause, non-seulement criminelle, mais civile, aux tribunaux séculiers. » — Comment un auteur catholique peut-il ainsi jeter le blâme sur une immunité si convenable, que l'Eglise s'est empressée d'inscrire dans le code sacré de ses lois, et que tous ses théologiens et canonistes ont défendue contre les hérétiques de tous les temps? — Et comment ose-t-il appuyer ce blâme étrange de l'autorité de saint Athanase? Où trouvera-t-on un indice quelconque, que ce grand docteur ait trouvé mauvais que les causes concernant les évêques aient été soustraites aux cours séculières? Etait-ce, par hasard, des juges séculiers qu'il demandait pour lui-même, et auprès desquels il sollicitait l'enquête publique de ses actes? — Toute l'histoire dit, au contraire, qu'il ne cessa d'en appeler au pape, aux évêques, contre les coupables empiétements et les jugements iniques des séculiers et des hérétiques, qui le poursuivaient sans relâche. — Il serait difficile d'avancer des choses plus étranges appuyées sur des raisons plus fausses.

Premier exil de S. Athanase. — An 326.

Cependant, la victoire si complète que le saint patriarche d'Alexandrie avait remportée sur ses calomniateurs, au conciliabule de Tyr, ne le sauva pas. Il fut condamné, déposé et même battu en pleine assemblée, par ceux surtout qui avaient le plus audacieusement soutenu l'assassinat d'Arsène. — Voyant que sa vie n'était point en sûreté, il se rendit à Constantinople pour demander une audience à l'empereur. Constantin prévenu refusa de l'entendre, et témoigna même quelque appréhension de communiquer avec un homme condamné par un concile. Alors le saint s'écria : « Prince, qui abandonnez l'opprimé et n'appuyez de votre puissance que mes oppresseurs, sachez que le Seigneur jugera entre vous et moi. » Il ajouta qu'il ne demandait pas une grâce, mais une rigoureuse justice; il désirait seulement que l'empereur l'entendît en présence de ses accusateurs. — Une demande si juste fut enfin accueillie, et le prince allait y faire droit, quand six évêques ariens, des plus habiles, envoyés en toute hâte par le conciliabule de Tyr, accusèrent Athanase d'avoir voulu empêcher le transport du blé qu'on envoyait tous les ans d'Alexandrie à Constantinople. C'était blesser l'empereur à l'endroit le plus sensible. Aussi, n'écoutant que sa vive et trop prompte indignation, il crut faire grâce

au saint en ne le condamnant pas à mort, mais seulement à l'exil. D'autres disent, et saint Athanase parut le penser, que ce fut pour le mettre à l'abri des persécutions de ses ennemis. Une lettre de Constantin le Jeune, citée par Théodoret, confirme ce sentiment. — On le relégua à l'autre extrémité de l'empire, dans la ville de Trèves, capitale des Gaules. — L'illustre banni y arriva, au commencement de février de l'an 336, et fut reçu avec tous les témoignages d'affection et de respect par saint Maximin, évêque de cette cité, et par Constantin le Jeune, qui commandait la province, et avait reçu l'ordre de traiter l'exilé avec tous les honneurs dont il était digne. — Peu après, Marcel, évêque d'Ancyre, fut déposé dans un conciliabule tenu à Constantinople, et chassé de son siége, pour avoir soutenu la cause d'Athanase (1).

Mort d'Arius. — An 336.

Quand les fidèles d'Alexandrie apprirent ces tristes nouvelles, ils se livrèrent à la douleur la plus vive, et on fit des prières publiques pour demander à Dieu le retour du saint patriarche. Arius, soutenu par son parti victorieux, s'étant présenté pour entrer dans leur église, le peuple le repoussa avec horreur, et Constantin fut obligé de le rappeler à Constantinople. — Pour dédommager l'hérésiarque, ses partisans résolurent de le faire recevoir d'une manière éclatante dans l'église de cette capitale. Mais saint Alexandre, qui en était évêque, s'y opposa avec fermeté. Les ariens s'emportèrent contre lui; ils le menacèrent de le déposer et d'obtenir un ordre de l'empereur, pour lui arracher de vive force ce qu'ils demandaient. Cet ordre vint en effet, et l'on choisit le dimanche suivant, pour le rétablissement et le triomphe de l'ennemi de Jésus-Christ. L'intrépide et saint évêque, âgé de plus de quatre-vingt-dix ans, ne se laissa pas intimider. Par le conseil de saint Jacques de Nisibe, qui se

(1) Cependant l'orthodoxie de Marcel d'Ancyre a été bien suspectée en Orient. Saint Hilaire, saint Basile, saint Chrysostome, l'ont accusé de sabellianisme. Mais, soit que sa participation à ces erreurs fût encore secrète, soit qu'il les eût rétractées, il n'en fut pas question alors; et les jugements favorables dont Marcel fut plusieurs fois l'objet dans l'affaire de saint Athanase, portèrent uniquement sur son zèle contre les ariens, et sur sa fidélité à la cause du patriarche d'Alexandrie (Bérault-Bercastel, tom. II. — Receveur, tom. II.)

trouvait alors à Constantinople, il prescrivit des prières publiques, et un jeûne de sept jours. Il demeura constamment lui-même prosterné au pied des autels. « Seigneur, disait-il, s'il faut qu'Arius soit reçu demain dans l'église, retirez votre serviteur de ce monde. Mais si vous avez encore pitié de votre Eglise, ne permettez pas que votre héritage soit profané. Frappez Arius du poids de votre colère, et que l'hérésie ne s'enorgueillisse pas plus longtemps de sa victoire. » — Le samedi, les ariens vinrent faire une dernière sommation au saint patriarche. Le trouvant toujours inflexible, ils lui signifièrent avec menace leurs projets pour le lendemain. Prenant ensuite l'hérésiarque au milieu d'eux, ils le conduisirent en triomphe dans la ville. La foule était immense et grossissait sans cesse. Arius, dans l'ivresse de l'orgueil, défiait et humiliait ses adversaires par l'insolence de ses propos. Mais, tout à coup le vieillard impie eut besoin d'être seul; il entra dans un lieu secret et immonde, et il y expira honteusement en rendant son sang et une partie de ses entrailles. Cette fin tragique, que l'on regarda comme miraculeuse, humilia les ariens et rendit l'espérance aux catholiques.

Mort de Constantin. — An 337.

Constantin fit de profondes réflexions sur ce terrible événement, et y reconnut la main de Dieu. Il sentit la faute qu'il avait commise en bannissant saint Athanase, et il allait le rappeler, dit Constantin le Jeune, quand la mort l'empêcha d'exécuter sa résolution; mais il en donna l'ordre avant d'expirer. — Ce prince était âgé de soixante-cinq ans, et paraissait jouir d'une santé parfaite, lorsqu'il tomba dangereusement malade, vers la fête de Pâques de l'année 337. Il demanda et reçut à Nicomédie, le baptême qu'il avait différé jusque-là, selon Eusèbe, saint Jérôme, saint Ambroise, Théodoret, Socrate, Sozomène, Tillemont, Mgr Palma et la plupart des auteurs. On lit dans les *Etudes religieuses, historiques*, etc., Mai 1869, p. 717..... « S'il est un fait maintenant bien établi dans l'*Histoire* » *ecclésiastique*, c'est assurément celui du baptême de Constantin à la fin de sa vie (1). » — On lui donna ensuite la Confirma-

(1) D'après le Bréviaire romain, et un concile de deux cent quatre-vingt-quatre évêques tenu à Rome, en 324; d'après les Martyrologes de Bède, Adon, Usuard, etc.; d'après d'antiques et très-graves traditions de Syrie, d'Arménie, de Mésopotamie et de diverses églises

tion et l'Eucharistie, selon l'usage d'alors. Il revêtit l'habit blanc des nouveaux baptisés, et ne voulut plus reprendre la pourpre. — Il partagea l'empire entre ses trois fils, Constantin, Constance et Constant. Constantin, l'aîné, eut les Gaules, l'Espagne et la Grande-Bretagne; l'Egypte, l'Asie et la Thrace furent assignées à Constance; et Constant, le plus jeune des trois, obtint l'Italie, l'Afrique et l'Illyrie. — L'empereur expira aux bains d'Hélénople, près de Nicomédie, le 22 mai de l'an 337, jour de la Pentecôte. Son corps fut transporté à Constantinople et inhumé dans l'église des Saints-Apôtres.

La mémoire de ce prince est justement en vénération dans l'Eglise, malgré les fautes qu'on peut lui reprocher, et qui ont été trop souvent exagérées par les ennemis de la religion. On ne peut disconvenir, dit Feller, qu'il n'ait montré trop de lenteur à recevoir les sacrements (1). Dans ses dernières années, sa fai-

occidentales; selon même le païen Ammien-Marcellin, etc., plusieurs auteurs disent que Constantin avait reçu le baptême auparavant, du pape saint Sylvestre, à Rome. — Quelques autres auteurs admettent deux baptêmes de Constantin, disant que ce prince se laissa tromper par les ariens, qui, à la fin, rebaptisaient en effet. Ce serait l'avis de saint Jérôme. — Les critiques ne sont pas d'accord, non plus, sur le ministre qui le lui aurait conféré en dernier lieu. Ceux qui prétendent que ce fut Eusèbe de Nicomédie, observent que cet évêque professait, du moins extérieurement, la foi de Nicée. — Il en est qui soutiennent qu'Eusèbe de Césarée, auteur de la *Vie de Constantin*, inventa la fable du second baptême, pour accréditer l'arianisme et plaire à Constance. — D'autres, entre lesquels on compte deux savants critiques protestants, prétendent que la *Vie de Constantin* n'est pas d'Eusèbe de Césarée. — D'autres enfin croient que l'endroit de la *Vie de Constantin*, où il est question du baptême de ce prince, à sa mort, a été interpolé, parce qu'on y trouve quelques contradictions avec le reste de l'ouvrage. — C'est le sentiment de M. Darras, appuyé sur de graves motifs. La *Vie de Constantin* aurait servi de base aux autres auteurs, et concentrerait ainsi toute l'opinion du baptême de Nicomédie. (*Hist. de l'Egl.*, t. IX, p. 73-98.)

(1) Ces délais du baptême n'étaient ni rares ni surprenants dans la primitive Eglise. Quand la persécution grondait et que la trahison d'un faux frère pouvait tout compromettre, une grande prudence était nécessaire dans l'admission des catéchumènes. Avec la tranquillité et la paix, ces délais durent devenir plus rares. Aussi, saint Grégoire de Nazianze, saint Chrysostome, etc., se sont-ils élevés avec force contre les abus qui en résultaient. (*Vie de S. Chrys.*, p. 26.)

blesse le rendit le jouet de perfides intrigants. Il faut remarquer cependant, dit Receveur, qu'ils ne purent le gagner qu'en dissimulant leurs erreurs. Tant qu'il vécut, ils n'osèrent contredire ouvertement la foi de Nicée. — On lui a reproché aussi la mort de son fils Crispe, le digne élève de Lactance, qu'il avait eu d'une première femme, nommée Minervine. Ce jeune prince, qui donnait les plus hautes espérances à l'empire et à l'Eglise, fut accusé par l'impératrice Fausta, sa belle-mère, fille de l'infâme Maximien-Hercule, d'avoir attenté à sa pudeur, et d'avoir pris des mesures pour faire périr Constantin. L'atrocité du forfait, jointe à la confiance que semblait mériter l'accusatrice, fit une telle impression sur l'empereur, qu'il n'hésita pas à condamner le coupable à mort. Quelque temps après, ayant surpris la cruelle marâtre dans le crime avec un homme de la plus basse condition, il la fit enfermer et étouffer dans un bain chaud, convaincu que son fils et lui avaient été le jouet de cette femme perverse. Constantin aurait ainsi immolé son fils innocent aux fureurs de sa femme, et sa femme coupable au souvenir de son fils. Mais l'historien Eusèbe ne dit pas un mot de ces deux graves événements. Evagre les dément formellement, et ceux qui les admettent ne s'accordent ni sur l'époque ni sur le lieu où ils se sont passés. — Quoi qu'il en soit, la droiture des intentions de Constantin, les difficultés des circonstances, les qualités et les vertus qui lui ont mérité le titre de *Grand*, doivent faire oublier un petit nombre de fautes que le baptême, d'ailleurs, aura sans doute effacées. — Rome, dont il avait eu à se plaindre pendant sa vie, témoigna une grande douleur à la nouvelle de sa mort. — Les Grecs l'ont mis au nombre des saints, et font sa fête, le 21 mars, avec celle de sainte Hélène, sa mère. — Gibbon, qui est un des plus violents détracteurs de ce prince, lui reconnaît cependant un grand nombre de rares qualités.

L'empereur Constance protége l'Arianisme.

L'Arianisme ne finit pas avec Arius. Etourdi d'abord du coup dont il avait été frappé dans la personne de son auteur, il s'enhardit bientôt, et poussa plus loin que jamais ses prétentions et ses intrigues. Les circonstances lui furent très-favorables. L'empereur Constantin, en mourant, avait déposé son testament entre les mains du prêtre arien, directeur de sa sœur Constantia, et il lui avait ordonné de ne remettre cet acte qu'à

Constance, celui de ses enfants qui était le plus près de lui, et le seul qui pût venir à temps pour prendre soin de ses funérailles. Ce témoignage de haute confiance augmenta le crédit de cet intrigant. Il en profita pour répandre plus hardiment ses erreurs dans la nouvelle cour, et il y réussit. L'impératrice Eusébie, et l'eunuque Eusèbe, préfet de la chambre impériale, homme sans conscience et qui dominait l'empereur, embrassèrent ouvertement l'Arianisme. Constance lui-même ne tarda pas à se déclarer en sa faveur. Intelligence étroite, caractère mou, vaniteux à l'excès, n'ayant que des prétentions sans mérite, ce prince fut, toute sa vie, à la merci de la cabale arienne.

Ainsi puissamment soutenue, l'hérésie travailla à s'emparer des principaux siéges, afin d'affermir et d'assurer son triomphe pour toujours. L'évêque de Constantinople étant mort, vers l'an 339, et les catholiques ayant élu un confesseur de la foi, nommé Paul, recommandé par saint Alexandre lui-même, les ariens le déposèrent au mépris de toutes les règles canoniques, et mirent à sa place leur coryphée, Eusèbe de Nicomédie. Depuis ce moment, ils dominèrent à Constantinople pendant quarante ans environ, jusqu'au règne du grand Théodose, où saint Grégoire de Nazianze fut appelé à ce siége important. — Maître de l'église de la capitale, l'ambitieux Eusèbe aurait bien voulu s'assurer encore de celle d'Alexandrie et y mettre un évêque de son parti; mais Constantin le Jeune, aussi dévoué à la vraie foi que son frère Constance l'était à l'erreur, l'avait prévenu, en 338, en y renvoyant saint Athanase. Ce prince avait écrit, à cette occasion aux fidèles d'Alexandrie, en donnant les plus grands éloges à la vertu de leur pasteur : « Je l'ai traité, dit-il, de manière à convaincre tout l'univers de l'estime que j'ai pour lui, et qu'on ne peut refuser à la personne vénérée d'un homme aussi éminent. » — Le saint fut reçu par son troupeau avec des transports de joie inexprimables. Le clergé et le peuple de la ville et des campagnes accoururent en foule pour le voir, et toutes les églises retentirent de chants d'allégresse et d'actions de grâces. « Les retours d'Athanase, dit M. Villemain, étaient dans l'Egypte des fêtes telles que l'empire romain n'en connaissait

L'empereur Constantin le Jeune fait rentrer S. Athanase dans son église.
—
An 338.

plus de semblables depuis les anciens triomphes. » — Les évèques de Gaza, d'Ancyre, et les autres qui avaient été chassés de leurs siéges, furent aussi rétablis par les ordres et la fermeté de Constantin et de Constant.

A cette vue, les ariens frémirent de dépit, mais ils ne se déconcertèrent pas. Décidés à tout entreprendre pour perdre Athanase et ses défenseurs, ils envoyèrent, vers l'an 339, des émissaires chargés de lettres calomnieuses, à la cour des trois empereurs, et même jusqu'à Rome, au pape Jules Ier, qui avait été élevé sur le Saint-Siége, en 337. — L'empereur Constance leur fut favorable; mais, craignant ses deux frères, il déclara qu'il ne voulait pas prononcer lui seul sur une affaire qui agitait tout le monde chrétien. « Il convenait surtout, ajouta-t-il, que l'évêque de Rome en prît connaissance. » — Constantin et Constant ne firent aucun cas des calomnies inventées par la cabale arienne. — Quant au Pape, prenant au mot les sectaires, qui, en désespoir de cause, l'avaient prié d'assembler un concile à Rome et d'y mander Athanase et ses accusateurs, il écrivit au patriarche d'Alexandrie et aux principaux ariens de se rendre auprès de lui. — « Le Siége Apostolique, dit Newman, est le centre de l'enseignement aussi bien que de l'action catholique. Les Pères et les hérétiques s'y rendaient comme devant le tribunal qui doit décider toutes les controverses. » — « Les ariens, dit Ammien-Marcellin, désiraient ardemment que la condamnation d'Athanase fût confirmée par l'autorité qui réside principalement dans les évèques de Rome (1). »

Conciles d'Antioche et d'Alexandrie au sujet de S. Athanase. — Ans 340-341.

A la voix du chef de l'Eglise, Athanase accourut à Rome avec une joie et une obéissance filiales, comme au port assuré et tranquille de la vraie foi, *quasi ad tutissimum communionis suæ portum*, dit saint Jérôme (2). Les ariens n'y comparurent

(1) Socrate, liv. 11, c. 2. — S. Athanase, *Apol.*, 2. — Newman, *Hist. du développement.* — Ammien-Marcellin, 25, 17.

(2) Saint Jérôme, *Epist.* 96 *ad Princip.* — Saint Athanase avait mené avec lui à Rome quelques solitaires de la Thébaïde dont la vie était plus angélique qu'humaine, entre autres, deux moines, nommés Ammon et Isidore. Ce spectacle fit une telle impression, qu'on vit une foule de personnes de qualité embrasser la plus austère pénitence. C'est ce qui donna naissance, dans Rome, à plusieurs communautés d'hommes et

point. — Après une longue et inutile attente, le patriarche d'Alexandrie retourna dans sa ville épiscopale; mais à peine y fut-il arrivé, qu'il se vit obligé de la quitter de nouveau; car, pendant que le Pape et le saint docteur attendaient les ariens à Rome, ces derniers s'étaient réunis, en 341, dans la ville d'Antioche, avaient déposé l'illustre confesseur contre toutes les règles, et avaient mis à sa place un instrus, nommé Grégoire, originaire de Cappadoce. — « La tenue de ce concile était irrégulière, dit l'historien Socrate, parce que personne n'était intervenu au nom du pape Jules, et vu, ajoute-t-il, qu'il y a un canon qui défend aux Eglises de rien ordonner sans le consentement de l'évêque de Rome. »

Canons disciplinaires du concile d'Antioche.

On attribue au concile d'Antioche plusieurs canons de discipline qui furent reçus plus tard par toute l'Eglise. Ils sont au nombre de vingt-cinq. Quelques-uns ne font que confirmer les règlements de Nicée. La plupart roulent sur le ministère et le régime ecclésiastiques, la stabilité et la résidence, la soumission des prêtres à leur évêque, et la subordination des chorévêques eux-mêmes, eussent-ils reçu l'ordination épiscopale. — Ainsi, on défend aux prélats de passer dans un diocèse étranger, pour y faire des ordinations ou pour y exercer aucune fonction, à moins qu'ils n'y soient appelés. On veut que les évêques soient choisis et ordonnés par leurs collègues de la province, réunis en concile avec le métropolitain; qu'ils ne puissent être transférés d'un siége à un autre, ni se donner eux-mêmes un successeur, ni enfin s'établir dans une église vacante, sans l'autorité d'un concile, quand même ils auraient été demandés par le peuple. — On permet aux chorévêques d'ordonner des lecteurs, des exorcistes et des sous-diacres; mais on leur défend l'ordination des diacres et des prêtres. — Il est prescrit de tenir

de femmes dont saint Augustin admira plus tard la ferveur. — Saint Athanase avait passé sept ans dans la Thébaïde: il avait vu Antoine, Pacôme, Hilarion, et racontait des choses étonnantes de leur vie surhumaine. — Saint Jérôme développa ensuite et dirigea le mouvement surnaturel commencé dans les âmes par les saints récits de l'illustre patriarche d'Alexandrie. Une noble veuve chrétienne, Albina, mère de la pieuse Marcella, qui fut disciple de saint Jérôme avec la célèbre Paula, avait eu l'honneur de loger dans sa maison le grand Athanase.

deux conciles par an. — On établit des règles pour l'administration des biens ecclésiastiques. — Il est défendu aux évêques et à tous les clercs, sous peine d'excommunication ou de déposition, d'aller à la cour sans le consentement par lettres des évêques de la province, et en particulier du métropolitain. — Enfin on statue que l'évêque, le prêtre ou le diacre déposés, qui auront eu recours à l'empereur au lieu d'appeler à un concile plus nombreux, ne devront plus être écoutés ni conserver l'espoir d'être rétablis, etc.

On est étonné de trouver tant de sagesse dans une assemblée ennemie de saint Athanase, dominée par les ariens, et dont les règlements condamnaient la conduite des principaux d'entre eux. Aussi plusieurs auteurs, parmi lesquels on compte Bellarmin, attribuent-ils une partie de ces canons à un autre concile tenu précédemment à Antioche par saint Eustathe. — Quelques-uns, comme Baronius, Sponde, Graveson, soutiennent qu'ils sont véritablement de l'assemblée de 341, dans laquelle dominaient d'abord les prélats orthodoxes. La déposition de saint Athanase n'aurait eu lieu qu'après le départ de ces derniers. Elle est en effet attribuée aux ariens seuls dans une lettre que leur adressa le pape saint Jules. — Selon d'autres, les hérétiques ne se seraient pas opposés à ces sages règlements, dans l'espoir de gagner les évêques catholiques, et d'obtenir ensuite leur concours pour la condamnation d'Athanase (1).

Avant le concile d'Antioche, il s'en était tenu un autre à Alexandrie, en faveur de ce saint. Près de cent évêques réunis de toute l'Egypte y avaient pris avec fermeté la défense de leur patriarche, et avaient envoyé une lettre synodale, en forme d'apologie, à toutes les églises, et en particulier au souverain Pontife. — Ainsi placé au milieu de la lutte, comme le plus ferme rempart de la foi catholique, le saint docteur était l'objet des continuels efforts de l'attaque et de la défense, et semblait porter avec lui toutes les destinées de l'Eglise. — Le coryphée de l'Arianisme, Eusèbe de Nicomédie, mourut peu de temps après le concile d'Antioche, en 342

(1) Baronius, *Annal.* — Bérault-Bercastel, tom. II. — Receveur, om. II. — Rohrb., tom. VI. — Alzog., tom. I.

Second exil de S. Athanase. Excès des Ariens à Alexandrie. — An 341.

L'empereur Constance, qui avait assisté à cette assemblée, appuya de toutes ses forces l'intrus qu'elle avait substitué au patriarche d'Alexandrie. Soutenu du préfet Philagre, et de Balace, son lieutenant, Grégoire de Cappadoce prit possession à main armée du siége de cette ville. Son entrée au milieu du troupeau qu'il enlevait ainsi à son vrai pasteur, fut celle d'un loup ravissant. Il gagna sous main les Juifs, les païens, les hérétiques, les jeunes gens sans mœurs, et tout ce qu'il y avait de plus vil dans la populace. Cette troupe impie, armée d'épées et de bâtons, envahit les églises. Ils y commirent des excès et des profanations incroyables. Leur fureur s'acharna surtout contre les prêtres, les moines et les vierges. Ces dernières s'estimaient heureuses, quand on se contentait de les dépouiller et de les fouetter publiquement. On écrasait les prêtres sous les pieds des chevaux, ou on les enchaînait comme des bêtes de somme. — Il n'eût rien manqué aux vœux de Grégoire, s'il eût pu se saisir d'Athanase; mais ce dernier l'ayant prévenu, était reparti pour l'Italie. L'intrus s'en vengea sur les choses saintes : les divins mystères furent jetés dans la fange; les idolâtres firent leurs sacrifices sur les saints autels; on brûla les Livres sacrés, et on profana le baptistère par les actes les plus indignes. — Après ces excès commis dans Alexandrie, Grégoire voulut parcourir l'Egypte. Ce fut moins une visite pontificale qu'une course de brigands. Il était accompagné de Balace et d'une soldatesque effrénée. On flagella et on chargea de chaînes les évêques qui résistaient à l'intrus. Saint Potamon fut si rudement frappé sur la tête qu'il en mourut peu de temps après. Les mêmes violences furent exercées dans les monastères de la Thébaïde; vierges et solitaires, tous furent traités sans humanité comme sans pudeur. — A la nouvelle de ces atrocités commises sur ses enfants, le patriarche du désert, saint Antoine, alors âgé de quatre-vingt-dix ans, écrivit à Balace en ces termes : « Je vois la colère de Dieu fondre sur vous. Cessez donc de persécuter les chrétiens, de peur qu'elle ne vous surprenne, car elle est prête à éclater. » L'impie poussa un grand éclat de rire en lisant cette lettre; il la jeta par terre avec mépris, et, s'adressant à celui qui l'avait apportée, il le chargea de transmettre à Antoine cette réponse : « Puisque tu prends tant d'intérêt aux moines, tu rece-

Zèle de S. Antoine pour la défense des catholiques.

vras bientôt ma visite. » — Cinq jours n'étaient pas écoulés, que la prophétie du saint s'était accomplie. Balace voyageait avec Nestorius, vicaire d'Egypte. Leurs chevaux, d'un naturel extrêmement doux, se mirent à jouer ensemble, et les deux cavaliers s'en amusaient. Tout à coup le cheval de Nestorius se jeta sur Balace, le mordit à la cuisse, et la lui déchira avec acharnement. On parvint enfin à l'arracher à l'animal furieux, mais il mourut de sa blessure au bout de trois jours. — Les hérétiques eux-mêmes furent frappés de cet événement.

Le saint à qui Dieu l'avait révélé, avait déjà prédit à ses religieux, plus d'un an d'avance, l'intrusion du cappadocien Grégoire et les excès qui devaient l'accompagner. Excités par ces révélations, les solitaires ne cessaient, dans leurs déserts, de prier pour le triomphe de saint Athanase et de la religion. — Dans une autre circonstance, saint Antoine avait écrit à l'empereur Constantin lui-même pour le prémunir contre les ruses de l'hérésie. Ainsi, dans l'épreuve que subissait l'Eglise d'Alexandrie le vénérable patriarche du désert était devenu le consolateur et comme l'oracle des fidèles de l'Egypte. — C'est vers ce temps-là que Dieu lui fit connaître l'existence du saint ermite Paul. Il alla le visiter, et le trouva après trois jours de marche. Les deux saints s'embrassèrent et se saluèrent par leur nom, quoiqu'ils n'eussent jamais entendu parler l'un de l'autre. Après un modeste repas, dont la divine Providence fit les frais, et après plusieurs entretiens spirituels, Paul dit à Antoine : « Mon frère, je savais depuis longtemps que vous demeuriez dans ce désert, et Dieu m'avait promis que je vous verrais. Il vous a envoyé pour inhumer mon corps, je vous conjure donc d'aller chercher, pour m'ensevelir, le manteau que vous a donné l'évêque Athanase. » Antoine, plongé dans la tristesse, partit pour son monastère, et quand il revenait, il vit l'âme de Paul s'élever au milieu des anges. Arrivé à la caverne, il embrassa le corps de son ami et chanta des hymnes et des psaumes selon l'usage de l'Eglise. Comme il était embarrassé pour lui creuser une fosse, deux lions accourus du fond du désert, s'approchèrent avec respect des restes de Paul, creusèrent la terre avec leurs ongles, et se retirèrent. Après l'avoir enterré, Antoine se revêtit d'une tunique que Paul s'était faite avec des feuilles de palmier, et il

Dernières années et mort de S. Antoine. — De 311 à 356.

rentra dans son monastère. — Il y vécut jusqu'à l'âge de cent cinq ans, et mourut, en 356. Nous avons encore sept lettres écrites ou dictées par ce saint patriarche de la vie cénobitique (1).

Jugement du pape S. Jules en faveur de S. Athanase et de plusieurs évêques d'Orient déposés par les ariens. — An 342.

Cependant, le pape Jules Ier avait tenu à Rome, vers l'an 342, le concile que les ariens lui avaient demandé, et auquel ils ne s'étaient pas rendus. Il s'y trouva près de cinquante évêques. Saint Athanase y fut déclaré innocent et maintenu sur son siége; aussi le souverain Pontife écrivit-il aux ennemis du prélat, qu'après avoir examiné toutes leurs accusations contre le saint docteur, il les avait trouvées sans fondement, et qu'il continuerait de le reconnaître, comme il l'avait toujours fait, pour l'évêque légitime. — Il montre ensuite que l'ordination de Grégoire était contraire à toutes les règles. « Il aurait fallu, dit-il, nous écrire, afin que nous eussions décidé ce qui était juste; car c'étaient des évêques qui souffraient, et l'oppression ne pesait pas sur des églises vulgaires, mais sur celles que les Apôtres ont gouvernées. Pourquoi surtout ne nous a-t-on pas écrit touchant l'Eglise d'Alexandrie? Ignorez-vous que la coutume est de nous écrire d'abord, de venir ensuite à ce Siége apostolique rendre compte du passé, et que c'est ici que doit être prononcé le jugement et donnée la direction pour l'avenir? » — Les Grecs eux-mêmes avouent que Jules Ier était en droit de se plaindre, qu'on ne lui eût pas déféré la cause de saint Athanase, et ils ne balancent point à déclarer nul tout ce qu'avait fait le concile d'Antioche; « parce que la règle ecclésiastique défend de rien décider, de s'assembler en concile et de faire aucun canon, sans le consentement du souverain Pontife. » C'est ainsi que parlent, avec Socrate, Sozomène et saint Epiphane. — Cela n'a pas empêché M. Quinet, dans une course précipitée à travers l'histoire de cette époque, de dire avec une incroyable

(1) S. Athanase, *Vie de saint Antoine.* — S. Jérôme, *Vie de saint Paul.* — S. Antoine n'avait pas appris les sciences et les lettres. Quelques-uns ont avancé qu'il ne savait pas lire; mais on trouve au contraire, dans sa Vie par saint Athanase, qu'avant et après sa retraite au désert, il s'appliquait extrêmement à la lecture. C'était sans doute la langue et les sciences des Grecs qu'il ignorait. — Tillemont, t. VII, art. 2. Note 1re, *si S. Antoine savait lire.*

assurance : « Les systèmes et les choses passent devant la Papauté sans qu'elle ait l'air seulement d'exister. Ce n'est pas elle qui dit anathème aux hérétiques. Ce n'est pas elle qui convoque et préside les conciles. Que fait-elle donc? Elle attend; elle ne produit pas la vie, elle la reçoit; loin d'enfanter le monde religieux, c'est à peine si elle le suit (1). »

Action et autorité suprême de la papauté sur les Eglises d'Orient et d'Occident.

Les évêques de Constantinople, de Gaza, d'Ancyre et d'Andrinople, chassés de leurs siéges comme saint Athanase, s'étaient aussi rendus à Rome. Ayant instruit le pape saint Jules de ce qui les concernait, celui-ci, « selon la prérogative de l'Eglise romaine, dit Socrate, les munit de lettres où il s'exprimait avec une grande autorité, et les renvoya en Orient, après avoir rendu à chacun d'eux son siége, et blâmé fortement ceux qui avaient eu la témérité de les déposer. Etant donc partis de Rome, appuyés sur les rescrits de l'évêque Jules, ils reprirent possession de leurs églises. » Sozomène, qui confirme pleinement le récit de Socrate, ajoute que le Pape rétablit ces évêques, « parce que le soin de l'Eglise universelle lui appartient, en vertu de la dignité de son siége (2). » — En présence de ces faits et de ces autorités, on ne conçoit pas comment M. Pierre Leroux a pu avancer cette assertion : « La papauté n'exerça aucune influence sur les huit premiers siècles, et les prétentions des Papes sur l'Orient n'ont d'autre origine que le démembrement de l'ancien patriarcat romain, par l'érection de celui de Constantinople. » — Et M. Quinet, comment a-t-il pu encore écrire ces lignes : « Où était la dictature de la papauté dans les quatre premiers siècles, lorsque la pensée du Christianisme se développait partout ailleurs que dans Rome..... Partout on pense, on discute, on écrit, on combat par l'esprit. De simples diacres donnent tout à coup une direction au monde; l'âme rayonne de chaque lieu; Nicée, Alexandrie, Laodicée, de simples villages, les sables même du désert parlent; Rome seule garde le silence. Si quelqu'un eût annoncé à ces assemblées qu'elles avaient un chef, un roi spirituel dans Rome, cette prétention n'eût même

(1) *Leçon* 4e. — Gorini, tom. II, p. 369-391.

(2) Socrate, *Hist. eccl*., liv. 2, c. 15. — Sozomène, *Hist. eccl.*, liv. 3, c. 8. — *Trad., Instit. év.*, tom. I.

pas été comprise. De loin en loin, le nom de l'évêque de Rome est prononcé avec respect; mais nulle marque d'une puissance et d'une obéissance particulières. » — Quelle audace dans le mensonge ! Comme il faut compter sur les préjugés ou l'ignorance de ses lecteurs pour falsifier l'histoire à ce point ! — Dès la fin du quatrième siècle, il est impossible, dit M. Guizot, de consulter avec impartialité les monuments du temps, sans reconnaître que de toutes les parties de l'Europe, on s'adresse à l'évêque de Rome, pour avoir son opinion, sa décision même, en matière de foi, de discipline, dans les procès des évêques; en un mot, dans toutes les grandes questions où l'Eglise est intéressée. — L'erreur, comme on le voit, n'est pas d'accord avec elle-même (1).

Cruelle persécution de Sapor, roi de Perse. — De 343 à 380.

Pendant que l'Arianisme désolait l'Eglise au sein de l'empire romain, Sapor, roi de Perse, la persécutait avec fureur dans ses Etats. Plusieurs saints évêques et une foule de solitaires avaient pénétré depuis longtemps dans ce royaume, et y avaient planté la foi catholique par leurs prédications et par leurs miracles. Irrités des progrès qu'elle y faisait chaque jour, les mages ou chefs de la religion persane travaillèrent à susciter une violente persécution contre le Christianisme. L'empereur Constance étant alors en guerre avec leur roi, ils profitèrent habilement de cette circonstance, pour rendre les chrétiens odieux, en les représentant comme dévoués aux Romains, dont ils professaient la religion. Trompé par ces calomnies, Sapor, qui était fier, cruel et très-jaloux de sa puissance, devint furieux et accabla d'abord les fidèles d'impôts excessifs. Il ordonna ensuite d'abattre toutes les églises, d'en confisquer les biens, de brûler les monastères, et de trancher la tête à tous les membres du clergé. Les mages, qui avaient été les provocateurs de cette ordonnance barbare, en furent aussi les exécuteurs. Secondés par le fanatisme des Juifs, dont le nombre était alors très-grand dans la Perse, ils se livrèrent avec une incroyable ardeur à la démolition des églises et au massacre des prêtres. — Un des premiers et des plus célèbres martyrs de cette persécution fut

Principaux martyrs.

(1) Voyez *Essai sur le Panthéisme*. — Gorini, tom. II, p. 372-377. — *Hist. de la civil. en France* tom. I, p. 108.

saint Siméon, évêque des villes royales de Séleucie et de Ctésiphonte, qui périt par le glaive avec plus de cent autres ecclésiastiques. — L'eunuque Ustazade, qui avait été gouverneur du roi, ayant eu le malheur d'apostasier et de sacrifier au soleil, fut si vivement touché du reproche que lui en fit saint Siméon, qu'il prit des habits de deuil, s'assit à la porte du palais, et témoigna hautement sa douleur par ses larmes et ses gémissements. Sapor lui ayant fait demander la cause de sa désolation, « Je suis indigne, répondit-il, de vivre et de voir ce soleil que j'ai feint d'adorer par complaisance pour le roi. » Le prince employa tour à tour les menaces et les caresses, pour ébranler un vieillard qu'il affectionnait tendrement; mais, ne pouvant rien obtenir, il lui fit trancher la tête. Afin de réparer le scandale de son apostasie, le saint martyr demanda et obtint qu'un crieur public annonçât dans la ville qu'il était condamné uniquement pour n'avoir pas voulu renier Jésus-Christ. — La peine de mort fut étendue, l'année suivante, à tous les chrétiens du royaume. Alors une multitude infinie de personnes de tout âge, de tout sexe et de toute conditon furent immolées pour la foi. On entrait dans les maisons et on faisait les recherches les plus rigoureuses pour découvrir ceux qui se cachaient. Plusieurs officiers, qui remplissaient à la cour des emplois distingués, furent enveloppés dans le massacre. — Saint Sadoth, successeur de saint Siméon, périt comme lui, à la tête de son clergé et d'une foule de vierges et de solitaires. Deux sœurs de saint Siméon furent sciées par le milieu du corps. Enfin, le nombre des martyrs fut tel, que Sapor, regrettant la perte de tant de sujets et surtout de plusieurs officiers habiles et dévoués, se décida à restreindre de nouveau la peine de mort aux ecclésiastiques et aux moines. La fureur des mages ainsi comprimée n'en fut que plus violente. Ils soumirent les prêtres, les évêques et les religieux de l'un et de l'autre sexe à tous les genres de tortures. On les fouettait avec des lanières ou des bâtons noueux; on leur serrait les membres avec des cordes ou entre des poutres jusqu'à leur disloquer les os; on leur brisait les dents et les mâchoires à coups de pierre; enfin on les jetait tout couverts de blessures dans des cachots affreux, pour les y faire mourir de faim. — Cette atroce persécution, commencée

vers l'an 327, dura jusqu'à la fin du règne de Sapor, en 380. Son règne de 70 ans, un des plus longs dont parle l'histoire, ne fut qu'une suite ininterrompue de barbaries et de cruautés. Une infinité de martyrs y perdirent la vie. On a conservé longtemps les noms de seize mille d'entre eux. Les autres furent en si grand nombre, qu'on ne put venir à bout de les connaître, quelque soin qu'eussent pris, à cet effet, les chrétiens de la Perse et ceux de la Syrie (1).

Concile de Sardique. — An 347.

Les ariens continuaient aussi leurs violences contre les évêques orthodoxes, malgré le jugement du Saint-Siége. Pour y mettre un terme, le pape saint Jules, Osius de Cordoue et saint Maximin de Trèves, prièrent l'empereur Constant d'écrire à Constance, son frère, pour l'engager à favoriser, de concert avec lui, la convocation d'un concile de l'Orient et de l'Occident, où les accusations intentées contre saint Athanase et contre les autres prélats chassés de leurs siéges, seraient examinées de nouveau, et jugées enfin sans appel. Ce projet donna de vives inquiétudes aux ariens. Mais l'empereur Constance, leur protecteur, étant alors en guerre contre Sapor, avait besoin du secours de son frère; il n'osa pas refuser ce qu'on lui demandait.

Le concile se tint, en 347, à Sardique en Illyrie, aux confins des deux empires, afin que les évêques de l'un et de l'autre pussent s'y rendre plus commodément (2). Ils étaient au nombre de deux cent quatre-vingt-quatre, d'après saint Athanase, et de trois cent soixante et quinze, selon d'autres. Le pape saint Jules y envoya, en qualité de légats, les prêtres Archidame et Philoxème et le diacre Léon, chargés avec Osius de présider le concile. Les évêques de l'Orient étaient environ quatre-vingts, presque tous ariens. Au défaut de bonnes raisons, ils amenèrent avec eux deux officiers de l'empereur, afin de dominer, comme ils avaient fait au conciliabule de Tyr. Mais ils trouvèrent à Sardique une assemblée bien différente et incapable de se laisser inti-

(1) Sozomène, *Hist. eccl.*, liv. 2.

(2) La date jusqu'ici adoptée, de 347, pour le concile de Sardique doit être, selon Darras, remplacée par celle de 343, par suite de nouvelles découvertes historiques.

mider par l'appareil de la puissance séculière. L'empereur Constant, d'ailleurs, avait défendu de la manière la plus formelle de laisser entrer aucun laïque au concile, et de gêner en rien la liberté des suffrages. Athanase, contre l'attente de ses ennemis, y paraissait avec toute la sécurité de l'innocence et semblait les défier, assuré qu'il était de gagner sa cause, devant des juges sans passions et qu'on ne pourrait convaincre que par des preuves solides. — Plusieurs autres évêques maltraités par les sectaires les y attendaient aussi, tenant en main les chaînes dont on les avait injustement chargés. — Ce spectacle déconcerta les ariens, et ils prirent le parti de ne pas paraître à l'assemblée. On eut beau leur représenter qu'il fallait, ou ne pas venir au lieu du concile, ou assister à ses séances; qu'il leur importait d'être confrontés avec ces adversaires, contre qui ils se vantaient d'avoir de si fortes raisons; qu'après ce jugement contradictoire, ceux-ci n'auraient plus à se plaindre d'être condamnés sans avoir été entendus; et qu'une sentence si solennellement confirmée demeurerait à jamais irrévocable, etc.; la voix de la conscience leur criait encore plus haut, qu'ils ne sortiraient point victorieux d'une assemblée canonique. Ils repartirent donc, la nuit, pour l'Orient, sous prétexte qu'ils ne pouvaient faire partie d'un concile qui communiquait avec Athanase, excommunié à Tyr, et qu'un ordre de l'empereur Constance leur enjoignait de s'en retourner, pour célébrer une victoire remportée sur les Perses. — A propos de cette fuite honteuse, M. de Broglie, dans son livre : *L'Eglise et l'Empire au quatrième siècle*, dit : « Dieu permit que l'Eglise donnât alors un douloureux spectacle, bien propre à troubler l'esprit encore incertain des peuples, à contrister ses enfants et à réjouir ses ennemis. » Ces paroles renferment au moins une étrange distraction. Ce n'est pas l'Eglise, ce sont les adversaires de l'Eglise qui « donnent ici un douloureux spectacle. » Comment peut-on changer ainsi les rôles, et imputer à l'Eglise la honteuse conduite des ariens (1)?

La fuite précipitée de ces sectaires était déjà une justification d'Athanase. Néanmoins, pour ôter tout prétexte à ses ennemis,

(1) *Univers*, 31 mai 1857.

les Pères de Sardique voulurent qu'il se justifiât lui-même. Le saint démontra si clairement son innocence et l'indignité des procédés employés contre sa personne et contre son clergé, que les évêques ne purent retenir leurs larmes, et ils lui donnèrent les marques de l'affection la plus touchante. — Après la cause du patriarche d'Alexandrie, on examina celle des autres prélats déposés, et ils furent de nouveau tous rétablis dans leurs églises.

Le concile fit ensuite plusieurs règlements de discipline, qui ne tardèrent pas à être reçus en Orient comme en Occident. Les évêques de Sardique déférèrent au Pape tout ce qu'ils avaient fait; et, dans leur lettre synodale, que saint Hilaire de Poitiers nous a conservée, ils disent : « C'est une chose excellente et entièrement conforme à l'ordre, que, de toutes les provinces, les pontifes du Seigneur réfèrent à leur chef, c'est-à-dire, au Siége de Pierre. »

Canons du concile de Sardique.

Comme la plupart des évêques qui composaient le concile de Sardique avaient assisté au concile de Nicée, qu'Osius avait présidé l'un et l'autre, et que les Pères de Sardique n'avaient dressé aucun formulaire de foi, mais embrassé sans addition ni changement le symbole de Nicée, on regarda communément le concile de Sardique comme la suite et le complément du premier (1). Ses canons furent écrits à la suite de ceux de Nicée, dans le même recueil, sous la même rubrique; de là, l'usage de les désigner quelquefois par le même nom, et de les appeler tous canons de Nicée. Cette indication était surtout usitée en Occident. — Pour s'être conformés à cet usage, plusieurs papes, entre autres, saint Célestin Ier, ont été traités, par quelques auteurs protestants, de *fourbes et de faussaires*, comme s'ils eussent inventé et cité, à leur profit, des canons qui n'existaient pas du tout. Mais, ces brutales épithètes se retournent contre ceux qui les ont employées, et ne font que révéler, une fois de plus, leur haine aveugle, leur fourberie ou leur ignorance.

(1) C'est pour cela, et parce qu'on n'y vit aucun représentant des églises d'Arménie, de Perse, de Mésopotamie où l'arianisme n'avait pas encore pénétré, qu'ordinairement on ne lui donne pas rang entre les conciles œcuméniques. — Baronius et plusieurs autres, le distinguant de celui de Nicée, ne contestent pas son œcuménicité.

Les règlements disciplinaires de Sardique sont contenus dans vingt canons. — Plusieurs confirment ou expliquent les règles déjà établies sur l'ordination des évêques, sur leur juridiction et sur le devoir de la résidence. — Il est défendu, en outre, de choisir les évêques parmi les fidèles nouvellement baptisés, ou parmi ceux qui n'auraient pas exercé longtemps les fonctions de lecteur, de diacre ou de prêtre. — On défend encore d'en établir dans les petits bourgs, pour ne pas avilir la dignité épiscopale. C'était aussi, dit Baronius, pour condamner l'usage des ariens, qui, afin de récompenser ou d'encourager leurs partisans et de grossir le nombre de leurs protecteurs, nommaient des évêques dans des lieux qui pouvaient à peine occuper un prêtre. — Les canons les plus importants regardent les jugements concernant les évêques, et le droit d'appel au Pape. — Le troisième se termine par une proposition d'Osius conçue en ces termes : « Si un évêque, condamné pour une cause quelconque, se tient tellement assuré de son bon droit, qu'il veuille être jugé de nouveau par un concile, honorons, si vous le trouvez bon, la mémoire de saint Pierre, en sorte que ceux qui auront examiné la cause écrivent à l'évêque de Rome. S'il est d'avis qu'on la révise, il choisira des juges; s'il ne croit pas qu'il y ait lieu d'y revenir, on s'en tiendra à ce qu'il aura décidé. » — Le quatrième de ces canons porte que, si un évêque déposé par le jugement des prélats voisins, déclare qu'il veut faire examiner sa cause à Rome, on ne devra point ordonner d'évêque à sa place, avant que le Pape ait prononcé sur cet appel. Le condamné, dit le concile, demandera au Pontife romain d'envoyer un prêtre *à latere*, pour présider les débats : *Ut de latere suo presbyterum mittat.* — Le septième est ainsi conçu : « Quand un évêque déposé par le concile de la province aura formé appel et porté sa cause à Rome, si le Pape juge à propos que l'affaire soit examinée de nouveau, il lui sera libre, en vertu de son autorité, d'envoyer des commissaires pour juger avec les évêques, ou de décider que ceux-ci pourront seuls terminer l'affaire. »

Droit d'appel à Rome confirmé par les canons de Sardique.

Ellies Dupin, Van-Espen, Basnage, Quesnel, Fébronius, ont prétendu trouver dans ces différents canons, l'origine des appels au Saint-Siége. Selon eux, ils étaient complètement in-

connus avant le concile de Sardique. De plus, cette formule conditionnelle du troisième, « si vous le trouvez bon, » leur paraît démontrer qu'il s'agit d'un droit tout facultatif et librement établi par le concile, et non pas d'une prérogative inaliénable, attachée primitivement par Jésus-Christ à la primauté de Pierre et de ses successeurs. — Le P. Stéphanucci, savant jésuite italien, a réfuté la première de ces assertions, en recueillant, malgré la rareté des monuments primitifs, jusqu'à dix exemples de semblables appels, dans les temps qui précèdent le concile de Sardique (1). — Quant à la seconde, Receveur fait observer que ni le fond ni la forme du troisième canon ne peuvent y donner lieu; car il ne s'agit pas d'un appel formé devant le Saint-Siége par un évêque condamné, mais d'une démarche à faire par les juges eux-mêmes, pour rendre honneur au souverain Pontife, en lui soumettant la cause, avant qu'elle soit portée devant lui par un appel; c'est-à-dire que, si un évêque demande la révision de son jugement, au lieu de porter l'affaire à un autre concile et devant de nouveaux juges choisis par le métropolitain dans les provinces voisines, les premiers pourront en écrire au chef de l'Eglise, afin qu'il prononce ou fasse prononcer par d'autres. Comme on le voit, ceci n'a rien de commun avec l'appel proprement dit, interjeté devant le Pape par le condamné lui-même. Dans aucune jurisprudence, on ne trouvera jamais qu'il y ait obligation pour un juge de déférer sa propre décision à un autre tribunal, même supérieur.

(1) Ier siècle. — Les chrétiens d'Antioche, après la décision de leurs pasteurs, recourent à Jérusalem, à Pierre. (*Act. Ap.*, c. 15.) — Les prêtres de Corinthe, déposés dans une émeute, portent leurs plaintes au pape saint Clément. (*Epist. Clem.*) — IIe siècle. — Marcion, prêtre de Synope, excommunié par son évêque, a recours à Rome pour être absous. (Saint Epiph., *Hær.* 42.) — Montanus, Florianus, Blascus et autres cataphrygiens, condamnés par Apollonius, évêque d'Ephèse, et par plusieurs synodes de Phrygie et d'Asie en appellent à Rome. (Eus., *Liv.* 5, c. 15-18.) — IIIe siècle. — Appels de Fortunat, de Félicissime et de quatre autres prêtres africains. (Saint Cyprien, *Ep.* 49.) — Dans les siècles suivants, les appels à Rome sont si fréquents, que Dupin accuse les papes Jules, Zozime, Boniface, Léon Ier, Vigile, Pélage II et Grégoire le Grand de les avoir étendus à l'infini. (*De ant. eccl.*, diss. 2, c. 1. — *De appel. ad Rom. pontif.*, p. 47, 97. — *Trad., Instit. év.*, tom. III. — *Hist. de l'inf. des Papes*, t. II, p. 245.)

Primauté du Pape faussement attribuée aux canons de Sardique.

Après cela, la formule : « Si vous le trouvez bon, » paraît toute simple et naturelle. Au reste, elle se trouve souvent employée dans les conciles, pour les propositions même les moins sujettes à contestation.

D'autres novateurs, enchérissant sur les premiers, ont prétendu trouver dans les canons de Sardique, non-seulement l'origine du droit d'appel, mais celle de tous les autres droits actuellement exercés par le Saint-Siége. D'après eux, avant ce concile, le Pape n'était qu'un évêque en tout semblable aux autres. — Mais, aveuglés par leurs préjugés, ils ne font pas attention que le concile même, dont ils veulent que les canons aient jeté le fondement de la primauté du Pape, avait été présidé par deux simples prêtres et même par un diacre, qui dominaient ainsi l'assemblée des évêques, par cela seul qu'ils représentaient le pontife romain. Ils oublient que le grand Athanase et plusieurs autres célèbres évêques de l'Orient avaient été cités, avaient comparu plusieurs fois, et en avaient appelé eux-mêmes à Rome, avant le concile de Sardique. — Ils ne veulent pas se rappeler qu'à Nicée, plus de vingt ans auparavant, deux prêtres, parce qu'ils venaient de la part de l'évêque de Rome, avaient présidé le premier concile œcuménique, ayant au-dessous d'eux les patriarches et tous les primats de l'Orient. — Ils ignorent qu'au IIe et au Ier siècle, on recourait à Rome de la Grèce et de l'Asie, et que les papes saint Victor et saint Clément répondaient à ces appels, comme pontifes suprêmes de l'Eglise universelle. — Ils ne comptent pour rien les belles et décisives paroles de saint Irénée, les fréquents exemples de saint Cyprien, etc. — Les Pères de Sardique ne créèrent donc pas une juridiction et des prérogatives nouvelles pour le siége de Rome; ils ne firent qu'honorer et maintenir celles que cette chaire principale avait reçues de Jésus-Christ dans la personne de saint Pierre. — Au reste, sur ce point comme sur tant d'autres, l'erreur n'est pas d'accord avec elle-même; car aujourd'hui, plusieurs de ses plus célèbres organes renvoient au VIIIe ou au IXe siècle l'origine de la primauté du Pape et le commencement de son influence sur l'Eglise universelle (1).

(1) Voyez *Essai sur le Panthéisme.*

Cependant les ariens, qui s'étaient si honteusement enfuis de Sardique, se retirèrent à Philippopolis dans la Thrace, et ils eurent la prétention d'y former, eux seuls, le concile qui devait pacifier l'Eglise. Ils poussèrent l'audace jusqu'à excommunier les prélats les plus vénérables : Osius de Cordoue, saint Maximin de Trèves, et même le pape saint Jules. Ils publièrent ensuite, une longue lettre synodale qu'ils répandirent de tous côtés; et ils la datèrent faussement de Sardique, afin de lui donner plus d'autorité. Mais tous leurs efforts furent inutiles, et leurs mensonges échouèrent, cette fois, contre la fermeté de l'empereur Constant. Ce prince, justement indigné de la fourbe hérétique, informa son frère des véritables décisions de Sardique; il lui déclara qu'il fallait incontinent replacer sur leurs siéges Athanase et les autres évêques catholiques, dont l'innocence y avait été reconnue, ajoutant qu'au besoin il irait lui-même les rétablir, à la tête de son armée.

Conciliabule arien à Philippopolis dans la Thrace. — An 357.

Constance intimidé par les menaces de son frère, écrivit successivement trois lettres à saint Athanase, l'assurant qu'il pouvait rentrer sans crainte dans son église. — Dans une entrevue qu'ils eurent ensemble à Antioche, l'empereur demanda au saint évêque, pour les ariens, la liberté de disposer d'une des églises d'Alexandrie. Athanase sentit le piége, et, laissant au prince la responsabilité d'un acte qui eût été un scandale, s'il eût procédé de la volonté libre d'un prélat orthodoxe, il fit observer que les catholiques d'Antioche n'avaient pas d'église, les ariens les ayant toutes occupées, et il dit qu'il lui semblait équitable qu'on leur en cédât au moins une. Constance, pris à l'improviste, n'ayant pu rendre l'église aux catholiques d'Antioche, se trouva dans l'impossibilité de rien exiger d'Athanase pour les ariens d'Alexandrie. — La plupart des historiens ecclésiastiques, en rapportant ce fait, n'y ont vu qu'un trait d'habile et heureuse présence d'esprit de saint Athanase. Un historien moderne a cru, bien à tort, faire plus d'honneur au saint patriarche d'Alexandrie, en y trouvant une preuve *de son libéralisme chrétien, de ses instincts généreux et des vues lumineuses de son grand esprit, par l'acceptation de la libre concurrence et de la lutte.* — Cette étrange illusion ferait, il est vrai, de saint Athanase *un homme de notre temps;* mais il est évident que les pâturages

L'empereur Constance demande une église d'Alexandrie pour les ariens. Refus habile de S. Athanase.

de l'erreur, une école de blasphème, un arsenal de sacriléges, ne peuvent pas être ouverts, au péril des âmes, par un pasteur qui doit donner sa vie pour sauvegarder leur foi. Mieux vaut donc, pour l'honneur de saint Athanase, l'appréciation des siècles chrétiens, que celle de notre prétendu libéralisme moderne, mettant sur le même pied, l'erreur qui est la mort des consciences, et la vérité qui en est la vie.

Fin du second exil de S. Athanase. — An 348.

Après l'entrevue d'Antioche, le saint patriarche se hâta de retourner à son église. L'intrus Grégoire de Cappadoce était mort depuis peu. Ce fut une réjouissance publique à Alexandrie. Les habitants se donnèrent d'innocents festins. On habilla les pauvres et les veuves en signe de joie; chaque maison devint comme une église où l'on rendait à Dieu des actions de grâces. De jeunes hommes embrassèrent la vie solitaire, et plusieurs jeunes personnes, qui se destinaient au monde, consacrèrent leur virginité à Jésus-Christ. Plus de quatre cents évêques de toutes les parties du monde écrivirent des lettres de félicitation au saint patriarche. L'empressement pour la solennité des Pâques fut tel dans Alexandrie, que, les anciennes églises ne suffisant pas, on fut obligé de célébrer cette fête dans une grande basilique dont on n'avait pas encore fait la dédicace.

Constance, seul maître de l'empire, appuie l'arianisme de tout son pouvoir. — An 353.

L'Eglise triomphait ainsi par les soins de l'empereur Constant, lorsque ce prince, âgé seulement de trente ans, perdit l'empire et la vie, par une conjuration inattendue. On lui reprochait de négliger le gouvernement et d'abandonner l'autorité à ses ministres. Le gaulois Magnence, parvenu de grade en grade jusqu'au premier rang de la milice, s'en prévalut, et prit la pourpre, pendant que l'empereur, passionné pour la chasse, s'y livrait tout entier. La trame fut si bien conduite, que les troupes, de gré ou de force, reconnurent le rebelle à Autun, où se trouvait la cour. Constant, pris au dépourvu, se sauva du côté de l'Espagne. Magnence le fit poursuivre, et ses émissaires l'atteignirent et le massacrèrent sous les Pyrénées, en 350. — L'empereur Constance marcha aussitôt contre le meurtrier de son frère. Il y eut deux combats terribles. Magnence s'y battit en héros digne d'une meilleure cause; mais les vieilles légions du grand Constantin, brûlant de venger son fils, déployèrent une bravoure que rien ne put arrêter. Elles restèrent, il est vrai,

presque toutes, en monceaux sanglants, sur les champs de bataille, mais ce fut après y avoir enterré les troupes de l'assassin de Constant. Magnence, vaincu et dépouillé, s'abandonna au désespoir et se poignarda lui-même, en 353. — Ces deux révolutions politiques, jointes à la mort de Constantin le Jeune, tombé, dix ans auparavant, sous un poignard fratricide, rendirent l'empereur Constance maître à la fois de l'Orient et de l'Occident.

Conciliabules d'Arles et de Milan. — Ans 353-355.

La prospérité de ce prince fit le triomphe de la cabale arienne, qui, se voyant ainsi appuyée, s'adressa hardiment au pape Libère, successeur de saint Jules Ier, pour lui demander la déposition d'Athanase. Dans une conjoncture aussi critique, le souverain Pontife, par cet esprit de conciliation et de paix qui a toujours caractérisé l'Eglise romaine, crut n'avoir rien de mieux à faire que d'assembler un concile. Il se tint à Arles, en 353. La présidence en fut confiée à Vincent, évêque de Capoue, sur qui Libère croyait pouvoir compter. Mais Vincent, s'étant laissé effrayer par la fureur des hérétiques et par les menaces de l'empereur, signa la déposition d'Athanase. — Profondément affligé de la prévarication de son légat, le pape Libère écrivit à Constance, et lui envoya Lucifer de Cagliari, le prêtre Pancrace et le diacre Hilaire, célèbres par la fermeté et par la pureté de leur foi, afin de régler avec lui la convocation d'un concile général de l'Orient et de l'Occident. Il écrivit en même temps à saint Eusèbe de Verceil et à Fortunatien d'Aquilée, pour les prier de joindre leurs efforts à ceux de ses légats auprès du chef de l'empire. — L'empereur consentit à la réunion d'un concile, et choisit, dans ce but, la ville de Milan. Plus de trois cents évêques, surtout de l'Occident, s'y rendirent, en 355. Ils s'assemblèrent d'abord dans l'église, sous la présidence de Lucifer de Cagliari, du prêtre Pancrace et du diacre Hilaire. Avant de traiter l'affaire de saint Athanase, Eusèbe de Verceil proposa aux Pères de signer le Symbole de Nicée. Aussitôt Denys, évêque de Milan, s'avança pour donner cette preuve solennelle de sa foi et de la pureté de ses intentions. Mais Valens de Murse, évêque arien, lui arracha la plume des mains, et remplit toute l'église de cris tumultueux. Les prélats catholiques protestèrent contre la violence. Alors les sectaires s'émurent tous

ensemble, avec la chaleur d'un parti puissamment protégé et capable de tout entreprendre. Le peuple qui était dans la nef, indigné de voir sa foi attaquée par les évêques, se mit à crier qu'il fallait chasser les ariens, s'ils ne voulaient pas souscrire au Symbole de Nicée. Ceux-ci, craignant le peuple, se retirèrent au palais de l'empereur, et un ordre de ce prince y appela tous les autres évêques. — Dès ce moment, on ne garda plus aucune forme canonique. Constance s'érigea en maître du concile, et ordonna de signer la condamnation d'Athanase sans aucune discussion. « C'est moi, dit-il aux prélats, c'est moi qui suis son accusateur, vous ne pouvez élever de doute sur ma parole, et ce que je veux doit vous servir de règle. Obéissez, ou vous serez bannis. » Les évêques orthodoxes protestèrent avec fermeté contre une semblable tyrannie. Leur courageuse remontrance ne fit qu'irriter l'empereur; il tira lui-même son épée contre les prélats, et commanda de les traîner au supplice; puis, changeant aussitôt d'avis, il les fit renfermer dans un noir cachot, au nombre de cent quarante-sept. — Du cachot, le despote les envoya en exil. Saint Eusèbe fut relégué dans la Palestine; Lucifer de Cagliari dans la Syrie, et saint Denys de Milan dans la Cappadoce. — A la fin, par faiblesse ou par surprise, beaucoup de prélats souscrivirent à la condamnation de saint Athanase.

Exil du pape Libère. — An 355.

Jaloux surtout d'avoir l'acquiescement du souverain Pontife, Constance employa à son égard les caresses et les menaces; il le fit même comparaître devant lui à Milan; mais le trouvant inébranlable, il le chassa de Rome et le relégua à Bérée dans la Thrace, en 355. La faction des ariens lui donna aussitôt un successeur, et choisit un archidiacre de l'Eglise romaine, nommé Félix. Mais le clergé et les fidèles se montrèrent si attachés aux saintes règles et si dévoués au pape Libère, que Félix ne put obtenir l'entrée d'aucune église. Il fut ordonné par les ariens dans le palais impérial. — Cependant, quoique choisi par les hérétiques et en communion avec eux, Félix ne se départit jamais de la foi de Nicée. D'après de graves autorités, il aurait même été décapité par ordre de l'empereur Constance. Au temps de Baronius, en 1582, son tombeau fut providentiellement retrouvé avec le titre de martyr. L'Eglise a laissé son nom

au catalogue des papes légitimes et dans les diptyques des saints. Vraisemblablement, Libère, en partant pour l'exil, aurait pourvu, dit M. Darras, par une démission donnée en vue du bien, à la possibilité régulière d'une élection pontificale. Ces difficultés accumulées accusent de plus en plus l'altération des monuments par la cabale arienne, sous le règne si funeste de Constance.

Dernières années d'Osius. Sa mort. — An 357 ou 358.

Furieux de n'avoir pour lui aucun personnage recommandable, l'empereur voulut gagner le célèbre Osius, et il le manda à sa cour. Ce seul évêque lui paraissait en valoir une infinité d'autres. Il était, en effet, le plus grand homme de l'Eglise après saint Athanase. Ses cheveux avaient blanchi dans les combats du Seigneur. Cent ans d'une vie sainte et soixante ans d'épiscopat lui avaient attiré la vénération universelle. On l'appelait le *père des évêques*. Il avait confessé la foi sous le tyran Maximien, et il fut longtemps le conseil du grand Constantin. L'Eglise lui avait confié les missions les plus importantes, et saint Athanase dit « qu'il avait gouverné tous les conciles de son temps. » — Quand ce respectable vieillard comparut devant Constance, il l'étonna tellement par la fermeté de ses réponses, que l'empereur fut saisi de crainte et le laissa en paix. Osius retourna à Cordoue. Mais le despote, revenant bientôt à ses premiers sentiments, lui commanda d'obéir en le menaçant de sa colère s'il résistait encore. Osius répondit en ces termes : « A l'empereur Constance, salut en Notre Seigneur Jésus-Christ. Prince, croyez-en à mon expérience et à mes cheveux blancs. J'ai assisté au concile de Nicée et à celui de Sardique; je sais ce qui y fut décidé; je connais la vérité, vous êtes dans l'erreur. Ne faites plus présider les conciles par des préfets et par des comtes, alors la voix de la vérité se fera entendre à vos oreilles. Ne vous mêlez pas des affaires ecclésiastiques; ne commandez point sur ces matières, mais apprenez plutôt de nous ce que vous devez savoir. Dieu vous a confié l'empire, et à nous ce qui regarde l'Eglise. Comme celui qui entreprend sur votre gouvernement, viole la loi divine, craignez à votre tour, qu'en vous arrogeant la connaissance des affaires de l'Eglise, vous ne vous rendiez coupable d'un grand crime. Il est écrit : *Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu*. Il ne nous est pas

permis d'usurper l'empire de la terre, ni à vous, seigneur, de vous attribuer aucun pouvoir sur les choses saintes. J'ai confessé la foi sous Maximien-Hercule, votre aïeul; si vous voulez jouer le même personnage que cet ennemi de Dieu, je suis prêt à tout souffrir plutôt que de trahir la vérité, et je vous déclare que je renonce à votre communion, si désormais Votre Majesté m'écrit d'une manière si peu digne d'un prince chrétien. » — Constance irrité contraignit le prélat de comparaître une seconde fois devant lui. Arrivé à la cour, où on le retint une année entière, le vénérable centenaire y fut accablé d'outrages. On le chargea même de coups, et on l'appliqua à de rudes tortures. Le poids de l'âge et les mauvais traitements affaiblissant son esprit et son courage, il souscrivit, selon saint Hilaire et l'historien Socrate, une formule de foi arienne, la seconde de Sirmium, sans vouloir toutefois condamner saint Athanase. — D'après Sozomène, au contraire, Osius aurait signé la troisième formule de Sirmium. — Saint Athanase rapporte qu'Osius, vaincu par les tourments, consentit à communiquer avec les évêques ariens, mais il ne dit pas qu'il eût rien souscrit de contraire à la foi. — Sulpice-Sévère ne peut s'empêcher d'en douter, bien qu'il en parle comme d'un bruit répandu. On peut donc croire, conclut Receveur, que les ariens, après avoir forcé Osius à communiquer avec eux, profitèrent de cette faiblesse pour le calomnier, en l'accusant ensuite d'avoir embrassé leurs erreurs. Il n'est guère probable, en effet, qu'il ait voulu approuver l'hérésie, tandis qu'il refusait de signer la condamnation d'Athanase. Darras rejette absolument l'acte de faiblesse prêté à Osius, c'est une calomnie arienne ajoutée à mille autres. Saint Epiphane, qui avait vu la souscription prêtée à Osius, la traite de pièce apocryphe (1). — Quoi qu'il en soit, revenu dans son église, où il mourut peu de temps après, en 357 ou 358, Osius protesta, d'une manière authentique et par forme de testament, contre la violence qui lui avait été faite, et le scandale qu'on lui prêtait. Il anathématisa l'Arianisme, exhorta tout le monde à le rejeter; puis, « le vieillard abraha-

(1) Voir une dissertation sur l'innocence d'Osius, *Le Monde*, 10 avril 1862.

mique, le patriarche des évêques, le grand Osius, » comme parle saint Athanase, « s'endormit dans le Seigneur, en communion avec toute la catholicité. » Saint Augustin affirme la même chose, et ajoute que « ce ne fut pas seulement l'Espagne, mais l'univers entier qui pleura la mort du grand Osius. »

Troisième exil de S. Athanase. — De 356 à 362.

L'orage qui avait ébranlé les Pères de Milan, frappé le pape Libère et renversé le grand Osius de Cordoue, éclata avec plus de fureur encore sur le patriarche d'Alexandrie. En 356, les ariens avaient élu à sa place le fils d'un foulon, nommé George, cappadocien comme son prédécesseur Grégoire, et encore plus méchant que lui. George, dit saint Grégoire de Nazianze, « vil d'origine, plus vil de cœur, » ne se donnait pas la peine de paraître vertueux ni même honnête homme. Sans éducation, sans foi, sans mœurs, sans profession, et plutôt païen qu'hérétique, tel fut l'évêque que les ariens substituèrent à saint Athanase. Cinq mille légionnaires, le casque en tête, l'épée nue à la main, envahirent la principale église d'Alexandrie, où se trouvait le saint au milieu de son troupeau. Les portes furent brisées. Les soldats renversèrent tout pêle-mêle sur leur passage : hommes, femmes et enfants. Le tumulte était effroyable. Les catholiques firent à leur pasteur un rempart de leurs corps. On se pressait tellement autour de lui, qu'il en fut presque étouffé. Contre toute attente, cet accident le sauva; car, à la faveur du désordre, on le sortit au milieu des autres victimes écrasées sous les pieds des soldats. — Revenu de son évanouissement, Athanase se cacha d'abord dans une citerne sèche; il s'enfonça ensuite dans les déserts de Tabenne, où il resta six ans exposé à des dangers continuels. Ses ennemis envoyèrent des soldats pour l'y chercher, et ils ravagèrent toutes les solitudes, en commettant des excès et des crimes inouïs. Leurs efforts furent inutiles; ils ne trouvèrent point Athanase. — Le saint docteur profita de son exil pour visiter les parties les plus reculées de son immense diocèse. Il écrivit aussi à l'empereur, afin de se disculper des calomnies dont on le chargeait, et de l'éclairer sur la vraie foi; mais ce prince persévéra dans son aveuglement, et continua la persécution partout où il trouvait de l'attachement pour la foi de Nicée et pour saint Athanase.

L'Eglise des Gaules, également dévouée à l'une et à l'autre,

ne pouvait pas échapper à cette épreuve. L'histoire nous apprend, en effet, que Saturnin, évêque d'Arles, Paternus de Périgueux et Euphratas de Cologne, séduits par l'hérésie, firent tous leurs efforts pour la répandre dans ces contrées; mais elle fut vigoureusement repoussée par les autres évêques, ayant à leur tête saint Maximin de Trèves, et surtout saint Hilaire de Poitiers.

S. Hilaire de Poitiers. Son exil. — An 356.

Né dans cette ville, d'une famille noble, Hilaire employa sa jeunesse à l'étude de l'éloquence. Il s'acquit une si grande réputation, qu'il était regardé, dans un âge peu avancé, comme un des plus savants hommes de son temps. Nous apprenons de lui-même qu'il fut élevé dans les superstitions du Paganisme, et que Dieu le conduisit par degrés à la connaissance de la vérité. Les simples lumières de la raison lui découvrirent d'abord que l'homme ayant été créé libre, n'était placé dans le monde que pour y pratiquer la vertu; et que, s'il répondait à cette destination, il ne pouvait manquer après cette vie, d'être récompensé par un être suprême. Il se mit ensuite à chercher la nature de cet être suprême, et le résultat de toutes ses recherches fut que le Polythéisme renfermait mille absurdités, et qu'il ne pouvait y avoir qu'un Dieu essentiellement éternel, immuable, tout-puissant, et cause première de tous les êtres. Plein de ces réflexions, il lut les saintes Ecritures. — Ecoutons-le raconter lui-même l'impression que lui fit cette lecture : « Mon esprit, dit-il, se portait avec ardeur vers Dieu; il comprenait qu'il se devait tout entier à Lui, que le servir était sa vraie noblesse. Je voyais qu'il devait être le but de toutes mes espérances, et que ce n'était qu'en sa bonté que je pouvais trouver un abri tranquille et sûr contre les maux qui nous assiégent en cette vie. Je cherchais Dieu au milieu de toutes les opinions émises sur sa nature, lorsque je tombai sur ces Livres que la religion des Hébreux donne comme l'œuvre de Moïse et des Prophètes, et j'y lus ces paroles où Dieu dit de lui-même : *Je suis celui qui suis... Tu diras aux enfants d'Israël : Celui qui est m'a envoyé vers vous*. Cette définition de l'*être* divin fut un ravissement pour son esprit. « Je fus, dit-il, rempli d'admiration pour cette définition de Dieu, qui exprime d'une manière accessible à l'intelligence humaine la nature incompréhensible

de la Divinité. L'être, en effet, est ce qui est le plus parfaitement conçu en Dieu, et ce qui le fait mieux connaître; car l'idée de l'être exclut toute idée de fin et de commencement. Ce qui est par soi-même ne peut pas ne pas être, et ce qui est divin ne peut ni commencer ni finir. Ces seules paroles : « *Je suis Celui qui suis,* » me suffirent donc pour connaître l'éternité de Dieu. Mais je voulais connaître encore sa grandeur et sa puissance. Elles me furent révélées dans ces paroles : « *Le ciel est mon trône, et la terre l'escabeau de mes pieds.* » — « *Où irai-je, Seigneur, pour échapper à votre esprit? Si je monte au ciel, vous y êtes; si je descends aux enfers, je vous y trouve; si je prends les ailes de la colombe pour aller à l'extrémité des mers, c'est votre main qui m'y conduit.* » Plus j'approfondissais Dieu, et plus je voyais qu'il ne pouvait être compris par l'intelligence humaine, et qu'il devrait être cru. Comme mon esprit était enseveli dans ces pensées, je voulus ajouter la doctrine de l'Evangile à celle des Prophètes, et je lus ces paroles : *Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, et le Verbe était Dieu;* et le Verbe s'est fait chair; il a habité parmi nous; et à tous ceux qui l'ont reçu, il leur a donné le pouvoir de devenir eux-mêmes les fils de Dieu. » A ces paroles, la haute intelligence d'Hilaire entra dans une nouvelle extase. « Ma raison, s'écrie-t-il, s'élève au-dessus des connaissances naturelles, et découvre une science de Dieu qu'elle ne soupçonnait pas; elle pénètre au sein du Créateur, et y découvre le Verbe éternel qui se fait chair pour habiter parmi nous et nous élever jusqu'à lui (1). » Quelle révélation inattendue, quel sort inespéré! étant sortis de Dieu par voie de création, il nous est donné de rentrer en lui par voie d'adoption! n'étant que son ouvrage, nous sommes appelés à devenir ses fils!

Hilaire ne se possède plus, il ne s'appartient plus, son esprit n'est pas moins satisfait que son cœur. Il a trouvé plus qu'il ne cherchait, plus qu'il n'ambitionnait. La foi, après l'avoir scrutée à fond, lui paraît si assortie, si appropriée aux conceps de son esprit, aux aspirations et aux besoins de son cœur, qu'elle devient pour lui comme une seconde nature. Ces

(1) Saint Hilaire, *De la Trin.*, liv. 1.

grands mystères, qui révoltent tant d'intelligences débiles, deviennent pour lui le repos et le soulagement de sa raison. Tels furent les moyens par lesquels la grâce de Dieu amena Hilaire à la connaissance de la foi. — Dès qu'il eut été purifié par les eaux du baptême, il parut un homme tout nouveau. Etant encore laïque et marié, il possédait déjà toutes les vertus du sacerdoce. Aussi, le siége de Poitiers étant devenu vacant, on voulut l'avoir pour évêque. Hilaire fit tous ses efforts pour empêcher son ordination; mais son humilité ayant été obligée de céder, il se sépara de sa femme, et fut sacré, en 353. Son éminente vertu et sa haute capacité jetèrent un tel éclat, qu'elles fixèrent sur lui les regards de toute l'Eglise. — Il devint bientôt un des plus terribles adversaires de l'arianisme. Il fut l'Athanase de l'Occident. Saturnin d'Arles ayant fait assembler un concile à Béziers, en 356, dans l'intention d'y faire triompher l'erreur à l'aide de la puissance impériale, Hilaire, en pleine assemblée et sans nul respect humain, démasqua et confondit le fauteur de l'hérésie. Saturnin, se sentant incapable de tenir tête à un pareil antagoniste, le signala à l'empereur comme un rebelle et un brouillon, et Constance le relégua en Phrygie. Du fond de son exil, l'infatigable docteur gouverna lui-même son diocèse; et, en Phrygie comme en Gaule, il fit à l'hérésie une guerre sans relâche, tantôt de vive voix, tantôt par écrit. — Rhodane, évêque de Toulouse, fut exilé avec saint Hilaire, et mourut dans cette région lointaine.

Variations et décadence de l'arianisme.

L'arianisme ayant ainsi à sa disposition l'exil, les tortures et la mort, contre les plus courageux défenseurs de la foi, se croyait à la veille d'une victoire complète. — Mais, soutenue d'en-haut, l'Eglise est invincible. — Du reste, l'erreur a cela de particulier, que le jour de son triomphe est le commencement de sa décadence; car, unis pour attaquer la vérité, les sectaires se divisent toujours dans l'enseignement de leurs systèmes, et dans le partage des dépouilles de leurs communs adversaires. Varier dans la croyance, disent tous les docteurs fondés sur une invariable expérience, est la loi fondamentale et le signe caractéristique de l'erreur. — La désunion et la discorde amènent ensuite sa ruine. « Si Satan est divisé contre lui-même, a dit l'Auteur de toute vérité, comment son royaume pourra-t-il subsister? »

Trois différentes formules de foi dressées à Sirmium par les ariens.
—
Ans 351, 357, 358.

La guerre intestine se manifesta dans le camp arien, par différentes formules de foi. On en compte trois principales, composées à Sirmium, ville de la Pannonie, où l'empereur résidait une partie de l'année. Les ariens en avaient déjà fait cinq auparavant. En vingt-cinq ans, on leur en vit composer près de cinquante. — La première formule de Sirmium fut rédigée, en 351, par Marc d'Aréthuse, et souscrite par tous les évêques présents au concile, au nombre d'environ vingt-cinq. Voici comme saint Athanase parle de ces prélats. « Il faut agir, dit-il, avec Basile d'Ancyre, président du concile, et ses semblables, non comme avec des adversaires, mais comme avec des personnes qui ne sont pas éloignées de recevoir le mot *consubstantiel :* nous ne les combattons pas comme des ariens et des ennemis des Pères, mais nous discutons avec eux comme avec des frères d'accord avec nous pour le sens, en débat pour le nom seul. » — Saint Hilaire s'exprime en ces termes sur les mêmes évêques signataires de la première formule de Sirmium : « O hommes zélés pour la doctrine apostolique et évangélique, la splendeur de votre foi a dissipé les ténèbres de cette nuit obscure de l'hérésie ! Nous espérons voir revenir la vraie foi, depuis que vous avez repoussé si courageusement les attaques de ses perfides ennemis. » — La formule adoptée par ces prélats, ainsi appréciés par saint Athanase et saint Hilaire, se trouve à peu de chose près, toute composée des paroles de l'Ecriture. On y condamne expressément ceux qui disent que le Fils est tiré du néant; qu'il fut un temps où il n'était pas; qu'il n'est pas de la substance du Père, mais d'une autre substance; qu'il a été fait par la volonté de Dieu comme les créatures, ou enfin que sa divinité a subi quelque changement et quelque diminution. » — On y remarque, néanmoins, l'omission affectée du mot *consubstantiel*, et on semble établir l'infériorité du Verbe au Père, en disant : « Nous n'égalons pas le Fils au Père, et nous le concevons comme lui étant subordonné. » Toutefois, il est possible qu'on veuille marquer par là, non pas une différence de nature, mais une relation d'origine, et exprimer simplement que le Fils procède du Père, et qu'il n'est pas comme lui, sans principe et non engendré. C'est le sentiment de saint Hilaire, et il est partagé, dit Darras, par tous les écrivains ecclésias-

tiques. — Il suit de là que, si l'on doit regarder cette première formule de Sirmium comme insuffisante, parce qu'elle ne renferme pas les termes consacrés par l'Eglise, on peut dire néanmoins qu'elle ne contient rien qui ne soit susceptible d'un sens orthodoxe. C'est le jugement qu'en a porté saint Hilaire, dans son *Traité des Synodes*, où il examine et discute à fond cette première formule. Ce jugement, au reste, n'est que la conséquence et la confirmation des éloges donnés aux signataires de cette formule par ce prélat et par saint Athanase.

La seconde formule de foi, dressée à Sirmium, en 357 ou 358, est entièrement hérétique. Trois ariens fougueux, Ursace, Valens, et Potamius, évêque de Lisbonne, ce dernier gagné à l'arianisme par le don d'une terre domaniale que lui avait fait Constance, en furent les principaux rédacteurs. Non-seulement le terme de *consubstantiel* en fut proscrit, mais on y déclara nettement, « que le Père est plus grand que le Fils en dignité, en gloire et en majesté, et par conséquent d'une autre nature que lui. » — Cette profession de foi est celle qu'Osius est accusé d'avoir souscrite, comme nous l'avons dit d'après saint Hilaire.

Cette seconde formule, qui renversait la première, fut remplacée, en 358 ou 359, par une troisième qui la détruisit à son tour. Ursace et Valens, malgré leurs efforts, ne purent dominer l'assemblée qui la rédigea. Bien plus, l'empereur l'ayant adoptée, ces deux prélats, dont la foi variait avec les circonstances, n'hésitèrent pas à la souscrire. On y omit encore, il est vrai, le mot *consubstantiel*, mais on exprima la vérité catholique par des termes équivalents. Comme on y condamnait ceux qui prétendaient « que le Fils est un autre Dieu que le Père, » et comme on reconnaissait « qu'il lui est semblable en toutes choses, » on était forcément amené à conclure que le Père et le Fils n'ont qu'une seule et même substance. C'est pourquoi saint Hilaire ne fait pas, non plus, difficulté de donner un sens orthodoxe aux diverses expressions de cette formule, dans son *Traité des Synodes*, qu'il composa vers ce temps et qu'il envoya aux évêques de la Gaule. — Saint Jérôme, qui la traite d'hérétique, parce qu'elle avait été rédigée par les ariens et dans une intention perfide, n'hésite pas à absoudre d'erreur ceux qui l'avaient adoptée dans son sens naturel.

On a prétendu jusqu'ici assez communément que le pape Libère, se trouvant alors à Sirmium, souscrivit la première de ces formules (1), et obtint par ce moyen la fin de son exil. Ainsi pensent, entre autres, Baronius, Bellarmin, le P. Petau, Witasse, Tournély et saint Liguori. Ce fut alors, en effet, que le pape Libère revint à Rome, au milieu de toutes les démonstrations de la joie la plus vive, selon beaucoup d'auteurs. « Libère, dit saint Jérôme, rentra dans Rome comme un vainqueur, et le peuple alla à sa rencontre avec une grande allégresse (2). » — Félix se retira dans son *prædolium* de la voie *Aurelia*, où il mourut en 361. D'autres, comme nous l'avons remarqué, disent qu'il fut décapité par les ariens.

Fin de l'exil du pape Libère. — An 358.

L'adhésion de Libère à une des formules de Sirmium est, cependant, loin d'être certaine. Car, si on invoque l'autorité de Socrate, de Théodoret, de Cassiodore, de Sulpice-Sévère et de Prosper d'Aquitaine, le pape Libère n'a rien signé du tout. — Sozomène, il est vrai, suppose qu'on voulut lui faire signer la première formule de Sirmium; mais il ajoute que le saint Pape s'y refusa, et remit, au contraire, à ses obsesseurs une formule catholique, qui écartait toute équivoque et tout subterfuge; en sorte que le récit de Sozomène, au lieu d'être la condamnation de Libère, serait plutôt son triomphe. — Au reste, du témoignage de Sozomène, comme de celui des cinq historiens graves et impartiaux, qui supposent que Libère n'a rien souscrit du tout, il résulte que l'empereur se vit forcé de renvoyer

Ce qu'il faut penser de la chute du pape Libère.

(1) « L'opinion la mieux fondée est que le pape Libère a souscrit à la première formule de Sirmium, formule bonne en elle-même et que saint Hilaire a justifiée. » (*Compte-rendu des Conf. de Gren.*, par Mgr l'évêq., 1860.) — Libère, dit le saint et savant archevêque de Malines, n'a jamais rien souscrit de contraire à la foi, et, s'il a péché, c'est tout au plus en souscrivant privément une formule de foi incomplète. Lettre de Mgr *Déchamps*, 30 décembre 1869. — Valois et Pagi soutiennent que le pape Libère signa la troisième formule. — Fleury et les auteurs de l'*Art de vérifier les dates* prétendent qu'il en signa deux, la première et la troisième; mais aucun auteur ancien ne le suppose ni directement ni indirectement. (*Hist. de l'infail. des Papes*, tom. I, p. 242.)

(2) *Quasi victorem Romam intravisse. . . cum gaudio populum Romanum obviam ivisse.* (Saint Jérôme, *Chronic.*)

ce pape à Rome, afin d'apaiser les soulèvements continuels du peuple qui redemandait sans cesse son pasteur, et de se rendre aux supplications réitérées des dames romaines. Pour dissimuler cette contrainte, on aurait ensuite fait courir le bruit qu'il avait souscrit à ce que l'empereur lui demandait. Rufin dit : « Libère, évêque de Rome, était rentré dans cette ville du vivant de Constance; mais je ne sais pas au juste si l'empereur le lui accorda, ou parce qu'il avait consenti à souscrire, ou pour faire plaisir au peuple romain, qui l'en avait prié à son départ (1). » Ce dernier sentiment s'accorderait mieux avec l'affection du clergé et du peuple romain pour Libère, et avec l'allégresse remarquable que causa son retour (2). Il s'accorderait mieux aussi avec la vénération que l'antiquité, dit Fleury lui-même, n'a jamais cessé d'avoir pour la mémoire de Libère; avec le respect que les Pères les plus saints et les plus illustres de ce temps-là, saint Epiphane, saint Basile, saint Ambroise, le pape saint Sirice, Cassiodore, Théodoret, etc., ont toujours professé pour ce pontife; enfin, avec le titre de saint que lui donnent les plus anciens Martyrologes grecs ou latins, dont un, en particulier, est attribué à saint Jérôme (3). — La souscription de Libère aux formules de la foi de Sirmium n'est donc pas certaine. De savants auteurs la nient, dit M. de Maistre, et leur opinion, au jugement de Bérault-Bercastel, ne manque pas de raisons et de preuves (4).

(1) Rufin, *Hist. eccl.,* liv. 8, c. 37. — Socrate, liv. 2, c. 27. — Théodoret, *Hist. eccl.,* liv. 2, c. 15, etc. — Cassiodore, *Hist. trip.,* liv. 5, c. 18.

(2) Les auteurs, toutefois, ne sont pas unanimes au sujet de l'allégresse causée par le retour de Libère; quelques-uns, au contraire, parlent de plaintes et de reproches qui lui auraient été adressés sur sa faiblesse.

(3) Fleury, *Hist. eccl.*, tom. IV, liv. 18, p. 144. — *Hist. de l'infail. des Papes*, tom. I, p. 381-382-391. — *Acta Sanct*,, tom. IV, 23 sept.

(4) On objecte quatre auteurs contemporains, qui parlent de la chute du pape Libère, savoir : saint Athanase, le pape Libère lui-même, saint Hilaire et saint Jérôme; mais les passages objectés sont loin d'être d'une authenticité certaine. — Saint Athanase, disent Rohrbacher et l'auteur de l'*Histoire de l'infaillibilité des Papes,* parle de la chute de Libère, et dans son *Apologie contre les ariens*, et dans

De plus, parmi ceux qui admettent cet acte de faiblesse de la part de Libère, beaucoup pensent, avec raison, que ce pontife, depuis longtemps maltraité, n'eut pas en ce moment toute la liberté nécessaire. « Il est certain dans le fait, dit Bossuet, dans un de ses derniers ouvrages, que Libère n'a cédé qu'à la force ouverte, et que de lui-même, il est revenu à son de-

son *Histoire aux moines*, mais tout le monde convient que l'*Apologie* a été écrite, au plus tard, en 350 ou 353, c'est-à-dire, plusieurs années avant que Libère fût en exil. — L'*Histoire des ariens* adressée aux moines a été également écrite avant l'époque où l'on suppose la chute de Libère, ou du moins avant l'époque où saint Athanase eût pu l'apprendre. — Les endroits où il est parlé de la chute du Pape seraient donc des additions postérieures, faites par une main étrangère ou ennemie. Les ariens ont altéré plusieurs ouvrages de saint Athanase. — On objecte encore contre Libère quatre *lettres* de ce pontife, dont deux surtout, adressées aux évêques d'Orient, contiendraient formellement la condamnation de saint Athanase; plusieurs *paragraphes* du livre des *Fragments historiques* de saint Hilaire qui cite ces *lettres*, en les accompagnant de critiques, de reproches amers et d'anathèmes contre Libère; enfin deux *passages* de saint Jérôme attestant la chute de ce pape : *Catalog. scriptor. ecclesiast.*, c. 97, et *Chronico S. Hieron. ad annum* 352. — Mais le P. Stilting, d'une critique généralement si éclairée et si sûre, dans une longue et savante dissertation qui se trouve *inter Acta Sanctorum*, 23 sept., a démontré que les prétendues *lettres* du pape Libère, soit pour le fond, soit pour la forme, sont évidemment étrangères à la plume de ce pontife, et, de plus, inconciliables avec toute l'histoire; que les *Fragments* de saint Hilaire, en ce qui regarde surtout le pape Libère, remplis d'erreurs grossières, sont en outre, d'une maladresse, d'une imprudence, et d'une exagération injuste, tout à fait indignes de saint Hilaire; et que les deux *passages* de saint Jérôme en contradiction l'un avec l'autre, offrent des preuves notoires de supposition. « De la chute de Libère, dit le docteur Thomas Mamachi, il n'y a pas de trace dans le manuscrit des *Chroniques* de saint Jérôme, que l'on conserve au Vatican, et qu'Holstenius soutient être d'une très-grande antiquité, *admirandæ vetustatis.* » — Toutes ces pièces, ainsi que celles prêtées à saint Athanase, ont été supposées ou altérées par les hérétiques, dont le mensonge, la fourberie et la ruse ont de tout temps formé le caractère essentiel, comme le fait si bien remarquer saint Vincent de Lérins dans son *Commonitoire.* — L'Orient surtout, foyer d'hérésie, offre une réunion de faussaires insignes, dont les noms et les actes audacieux et perfides sont signalés, preuves en mains, dans l'*Histoire de l'infaillibilité des Papes*, tom. II, p. 151-160. — L'*Histoire des ariens*, spécialement, présente une collection de faux à

voir (1). » Or, « tout acte extorqué par la violence, comme le remarque encore Bossuet, est nul de plein droit. » — Voici, à ce sujet, ce que les centuriateurs de Magdebourg mettent dans la bouche de saint Athanase; et ces paroles, si elles ne sont pas sûrement du saint docteur, prouvent au moins que les centuriateurs croyaient à l'orthodoxie du Pape : « Libère, dit saint Athanase, cité par ces ennemis acharnés de l'Eglise et des Pontifes romains, Libère, vaincu par les souffrances d'un exil de trois ans et par la menace du supplice, a souscrit enfin à ce qu'on lui demandait; mais c'est la violence qui a tout fait, et l'aversion de cet évêque pour l'hérésie n'est pas douteuse. » — « Il paraît, continuent en leur propre nom les centuriateurs, que tout ce que l'on a raconté de la souscription de Libère, ne tombe nullement sur le dogme arien, mais seulement sur la condamnation d'Athanase. Que la langue du pontife ait prononcé dans ce cas, plutôt que sa conscience, cela ne semble pas douteux; ce qu'il y a de certain, c'est que Libère ne cessa de professer la foi de Nicée (2). »

Au reste, quand il aurait joui de la liberté nécessaire, il ne serait pas tombé dans l'hérésie, puisqu'il est certain, par le témoignage de saint Hilaire et par le contenu des formules, qu'elles offrent un sens entièrement orthodoxe. — Enfin, quand on les supposerait hérétiques et librement souscrites par le

tous les degrés. (*Id.*, p. 158-362.) — Dupin soutient aussi formellement que les *Fragments historiques* ne sont pas de saint Hilaire, et il appuie son sentiment sur le nombre et la nature des erreurs qu'on y découvre, et qu'il est impossible d'attribuer à ce Père. — Du Perron affirme que les *Fragments* ont été recueillis ou composés par des lucifériens du IVe siècle. — En admettant l'authenticité des *Fragments*, dit l'auteur de *l'Hist. de l'infaill.*, nous soutenons que les quatre *lettres* attribuées à Libère ne sont pas de ce pape, et que les réflexions qui les accompagnent ne sont pas de saint Hilaire, et il apporte, à l'appui de son assertion, des raisons et des témoignages d'une frappante gravité. — Au reste Rufin, avait déjà dit : « Les livres si instructifs, composés par saint Hilaire, pour contribuer à la conversion des signataires de Rimini, ont été dans la suite tellement falsifiés par les hérétiques, qu'Hilaire lui-même ne les reconnaîtrait pas. (*Patrologiæ Curs comp.*, X, 622.)

(1) IIe *Inst. past. sur les promesses de l'Eglise*, n. 105.

(2) De Maistre, *Du Pape*, tom. I.

Pape, on n'en pourrait rien conclure contre l'infaillibilité de l'Eglise universelle, cela est évident.— Bien plus, cet acte de Libère ne réunissant pas toutes les conditions exigées par les auteurs, pour que le souverain Pontife ait parlé *ex cathedrâ*, il n'attaquerait pas même son infaillibilité personnelle. Aussi le grand Bossuet, qui, dans sa *Défense de la déclaration de* 1682, avait cité ce fait, comme attaquant l'infaillibilité du Pape, a retranché lui-même tout le chapitre qui s'y rapporte; et on lit dans l'histoire de sa vie, qu'un jour, dans l'intimité de la conversation, il dit à l'abbé Ledieu : « J'ai rayé de mon *Traité de la puissance ecclésiastique*, tout ce qui regarde le pape Libère, comme ne prouvant pas bien ce que je voulais établir en ce lieu. » — Après une dissertation de près de deux cents pages, aussi savante que consciencieuse, l'auteur de l'*Histoire de l'infaillibilité des Papes* conclut ainsi toute l'affaire du pape Libère. — Il n'est pas suffisamment établi que le retour de Libère ait eu lieu au prix d'une concession quelconque. — Si Libère a signé quelque formule de foi, ce ne peut être que la première de Sirmium. — Le dogme de la consubstantialité du Verbe est amplement exprimé dans cette formule. — Dans les actes authentiques de la vie de Libère, on voit constamment ce Pape se montrer défenseur courageux et habile de la religion catholique. — Les *Questions historiques* de 1866, première livraison, ont démontré que la foi catholique a eu dans Libère un admirable défenseur, et qu'alléguer encore la chute de ce pape, c'est une opiniâtreté inconcevable. — Comment peut-on avoir le courage, s'écrie l'illustre et savant archevêque de Malines, de rappeler encore les questions jugées de Libère, de Vigile et d'Honorius (1)?

Division des ariens. Arieus purs : leurs chefs.

Cependant la division allait toujours croissant dans le camp arien. Deux factions bien tranchées, la faction des ariens rigides et purs, et celle des semi-ariens ou eusébiens, y entretenaient une guerre opiniâtre. — Les ariens rigides rejetaient sans

(1) Cardinal de Bausset, *Hist. de Bos.*, tom. II. — Le Corgne, *Dissert. sur le pape Libère.* — *Acta Sanct.*, 23 sept. — *Hist. de l'infaillib. des Papes*, tom. I, p. 210-393. — *Univers*, 30 oct. 1869. — *Lettre* de Mgr Déchamps, *Monde*, 11 décembre 1869. — Darras, *Hist. de l'Eg.* t. IX, p. 562-599.

détour, non-seulement le terme de *consubstantiel*, mais encore celui de semblable en substance; et ils ne balançaient pas à professer ouvertement que la nature du Fils est essentiellement différente de celle du Père, ce qui leur fit donner le nom d'anoméens, du grec ανόμοιος, dissemblable. — Ils niaient aussi toute distinction, même virtuelle, entre les attributs de Dieu. — A la tête de cette faction, étaient Acace de Césarée, Aëtius et Eudoxe. — Acace était un évêque sans foi, un homme sans pudeur. — Aëtius, qui devint archevêque de Constantinople sous Julien l'Apostat, était fils d'un malfaiteur condamné au dernier supplice. D'abord esclave, puis chaudronnier, fort décrié dans son métier, ensuite charlatan sur les tréteaux, il finit par s'adonner à la philosophie, et il dogmatisa sur la religion avec tant d'audace, que le peuple lui donna le surnom d'*athée*. Quant à la morale, il ne faisait cas ni des jeûnes, ni des prières, ni d'aucun genre de bonnes œuvres, pas même de l'observation des préceptes du Décalogue. Son langage et sa conduite étaient du cynisme le plus révoltant. — Eudoxe, disciple d'Aëtius, s'était fait transférer, par cabale, du petit siége de Germanicie à celui d'Antioche. Quoique d'un caractère timide et faible, il avait beaucoup de ressemblance avec son maître, et n'avait pas plus de modération que lui envers ceux qui le contredisaient. Sans conviction, sans dignité, bouffon sacrilége et bâteleur mitré, dit l'historien de saint Chrysostome, Eudoxe fut vingt ans durant, la honte de Constantinople et le fléau des orthodoxes. — Ces deux chefs de parti étaient secondés par un aventurier, nommé Eunomius, de même génie et de même conduite qu'Aëtius, dont il fut le secrétaire et l'ami; et qui, ajoutant aux erreurs de ce dernier, enseigna, entre autres choses, que la seule connaissance du Père et du Fils, peut sauver, sans la foi et les œuvres, et malgré les plus grands crimes et même l'impénitence. Il affectait un insolent mépris pour les Prophètes et les Apôtres, et rejetait le culte des reliques comme une impiété. Une intrigue arienne porta ce discoureur aussi orgueilleux qu'impie sur le siége épiscopal de Cyzique. — Il est vraiment glorieux pour les dogmes chrétiens d'avoir eu de pareils ennemis! — Les *anoméens* furent aussi appelés *aëtiens* et *eunomiens*, d'Aëtius et d'Eunomius, leurs

chefs. — Les *eunomiens* se subdivisèrent bientôt en *eunomio-eupsychiens*, d'Eusyche, autre sectaire, qui admettait avec les catholiques, que le Sauveur savait le jour et l'heure du jugement dernier : vérité que les *eunomiens* ne voulaient pas reconnaître.

Faction des semi-ariens.

La faction des semi-ariens était plus modérée que sa rivale; mais elle fut encore moins unie. Elle se divisa en plusieurs fractions diverses. — Les unes enseignaient que le Verbe est semblable en substance, mais non égal au Père; car ils lui supposaient un commencement, et une puissance surbordonnée et inférieure. — D'autres se contentaient de dire que le Fils est semblable au Père, sans ajouter en substance : et ils donnaient ensuite à ce terme vague toutes les significations qu'ils jugeaient utiles, selon les circonstances. C'est ce qui a fait dire à saint Grégoire de Nazianze, que ces termes : « *semblable en substance,* était une amorce tendue aux simples; un filet que l'hérésie jetait d'une main prudente; un cothurne chaussant le pied droit comme le pied gauche; un crible à tout vent; expressions d'autant plus perfides et plus dangereuses, qu'en frayant une voie à la licence, elles semblaient rendre hommage à l'autorité (1). » Logiquement, la doctrine de ces deux sectes semi-ariennes rentrait dans l'Arianisme rigide et pur. — Enfin, le plus grand nombre, en rejetant le mot *consubstantiel,* enseignait expressément que le Fils de Dieu est, non-seulement semblable au Père en substance, mais qu'il lui est égal en toutes choses. Ceux-là ne s'éloignaient des catholiques que par leur entêtement à rejeter le mot *consubstantiel.* Plusieurs semblaient craindre que ce terme n'impliquât l'identité de personne, aussi bien que celle de substance.

Concile de Séleucie. — An 359.

Pour réunir ces partis divers, et faire cesser l'humiliante confusion qui en résultait pour la secte, l'empereur Constance travailla à faire assembler un grand concile. Sa première pensée fut de le réunir à Nicomédie, puis à Nicée; mais, soit à cause des ravages causés dans ces deux villes par des tremblements de terre, soit pour abréger les voyages des évêques et soulager le fisc, il indiqua aux Orientaux Séleucie, ville de l'Isau-

(1) Saint Grég. Naz., *Panégyr. de saint Athan.*

rie, et aux Occidentaux Rimini, sur les bords de la mer Adriatique. — Le concile de Séleucie fut composé de cent soixante évêques, dont dix-neuf étaient anoméens ou ariens purs, cent cinq semi-ariens, et le reste fortement attaché à la foi catholique. A la tête de ces derniers était le célèbre exilé des Gaules, l'évêque de Poitiers, envoyé au concile par le gouverneur de Phrygie, ou plutôt par la divine Providence, comme le dit Baronius. Malgré la vigueur d'Hilaire et le zèle des prélats catholiques, le semi-arianisme l'emporta à Séleucie. — Vainqueur au concile, il fut sur le point d'être vaincu à la cour; car les ariens purs, s'étant rendus en toute hâte auprès de l'empereur, y cabalèrent avec tant d'adresse, que Constance, malgré son inclination pour le semi-arianisme, fut à la veille d'en punir les partisans. Mais bientôt après, indigné des blasphèmes trop révoltants des ariens purs, il les chassa de sa présence, et exila leur chef Aëtius avec Eudoxe, que leurs adversaires avaient d'ailleurs représentés comme des traîtres et des ennemis de l'empereur. Ainsi, à Séleucie, le semi-arianisme obtint et garda l'avantage.

Concile de Rimini. — An 359.

A Rimini, au contraire, l'arianisme obtint une apparence de triomphe, à force de mensonges et de calomnies. Le concile de cette ville comptait plus de quatre cents évêques (1), dont quatre-vingts seulement étaient ariens. Les prélats orthodoxes, qui étaient en grande majorité, proposèrent d'abord de signer, à l'exclusion de tout autre, le célèbre canon de Nicée, sans y rien ajouter ni retrancher. Les ariens s'y refusèrent et proposèrent, de leur côté, une formule hérétique. Les Pères, voyant leur opiniâtreté, dirent anathème à Arius, condamnèrent et déposèrent ses partisans, et envoyèrent à l'empereur le compte-rendu de la séance avec leur décision. Mais les ariens écrivirent aussi à Constance, et leurs émissaires ayant pris le devant par une marche forcée, prévinrent tellement ce prince, qu'il refusa de recevoir les députés catholiques, et expédia des ordres et des officiers pour faire recommencer les séances à Rimini. — Dès lors ce concile n'eut plus de forme canonique. La liberté néces-

(1) *Ubi plures quadringentis episcopis reperti sunt.* (S. Athan., *De Synod.*, 8.)

saire aux évêques, pour qu'ils soient les représentants et les mandataires de l'Eglise, leur fut enlevée. La crainte et la terreur s'emparèrent des prélats; aussi, tout ce qui fut fait depuis ce moment a été appelé par saint Athanase : *les nouveautés de Rimini.* D'un côté, le préfet Taurus, à qui, selon Sulpice-Sévère, on avait promis le consulat si l'erreur avait le dessus, faisait entendre le bruit des fers et des menaces d'exil et de mort; de l'autre, les ariens répétaient astucieusement aux catholiques, que, comme eux, ils anathématisaient quiconque dirait « que le Verbe n'est pas Dieu, engendré du Père avant tous les siècles, qu'il n'est pas éternel avec le Père, qu'il est tiré du néant, ou qu'il fut un temps où il n'était pas; en un mot, qu'il fût une créature comme une autre créature. » Les fourbes ajoutaient que la suppression du mot *consubstantiel*, devenu l'occasion de tant de troubles, ne pouvait compromettre la foi, et servirait à réunir les églises d'Orient avec celles d'Occident. — Alors, tout à la fois épouvantés par les menaces de Taurus, et séduits par ces heureuses espérances qu'on leur présentait, les évêques orthodoxes, moins par abandon de la vraie doctrine que par amour pour la paix, souscrivirent aux paroles que leurs ennemis venaient de prononcer. Ensuite, l'assemblée fut dissoute, et les prélats regagnèrent leurs divers diocèses.

Appréciation des actes du concile de Rimini.

Bientôt les ariens chantèrent victoire, et publièrent de toutes parts que leur doctrine avait été adoptée à Rimini. Ils prétendaient le conclure de ce que, parmi les propositions souscrites au concile, se trouvait celle-ci : « Anathème à celui qui soutient que le Fils de Dieu est une créature comme les autres créatures. » Cette phrase, prise avec son contexte, et dans la pensée des prélats orthodoxes, signifiait que le Verbe n'était pas du tout une créature; mais les ariens lui donnaient malicieusement un sens hérétique, savoir : que le Verbe n'est pas une créature comme les autres, mais une créature d'un ordre plus parfait. — A la nouvelle de cette fourberie, les Pères furent au désespoir d'avoir été ainsi trompés. C'est alors, selon le mot célèbre de saint Jérôme, que « l'univers gémit et fut étonné de se trouver arien. » Il ne l'était donc pas, remarque judicieusement Lhomond, car on n'est pas étonné de se trouver ce que l'on est en effet; et s'il gémit, il n'aimait donc pas l'erreur. « Un grand

nombre d'entre nous, dit à ce sujet saint Grégoire de Nazianze, hommes d'ailleurs fidèles à leur devoir, sont tombés dans le piége : purs de cœur, leur main s'est souillée par la souscription, et en associant leurs noms aux noms des misérables dont les intentions et les actes étaient également pervers, ils ont pris part, sinon à la flamme, du moins à la fumée de l'hérésie. » — Le pape Libère, dans une attitude sûre et sereine, incompatible avec sa prétendue chute, désapprouva hautement la souscription imprudente des évêques. Ceux-ci, obéissant à la voix de leur chef, se rassemblèrent ou s'écrivirent les uns aux autres, et désavouèrent énergiquement les actes de Rimini. — « Ils révoquèrent aussitôt tout ce qui avait été fait, dit saint Ambroise. » — Les évêques qu'on avait trompés, écrit saint Jérôme, et qu'on voulait faire passer pour hérétiques malgré eux, prenaient à témoin le corps de Jésus-Christ et tout ce qu'il y a de plus sacré dans l'Eglise, qu'ils n'avaient jamais eu l'idée de signer rien de contraire à la foi. Ils versaient des torrents de larmes, et se montraient partout disposés à condamner leur souscription et tous les blasphèmes des ariens (1). »

Les Pères de Rimini eurent tort, il est vrai, de consentir à la suppression d'un terme que l'Eglise avait adopté, pour prévenir toutes les subtilités et toutes les équivoques. Comme le dit saint Grégoire de Nazianze, « en supprimant le mot *consubstantiel*, qui protégeait comme un solide rempart l'antique et sainte doctrine de la Trinité, les Pères de Rimini la démantelaient et la livraient à l'ennemi ; » mais on ne peut pas, cependant, les accuser d'hérésie formelle ni même d'erreur ; car, dire du Verbe, comme ils avaient fait, « qu'il est engendré du Père avant tous les siècles, qu'il est éternel avec le Père, qu'il n'est pas tiré du néant, qu'il ne fut aucun temps où il n'était pas, qu'il est Dieu, et non une créature comme nous, » c'était dire évidemment que le Verbe a la nature divine. Or, comme il ne peut y avoir qu'une nature divine et infinie, il s'ensuivait que le Fils avait la nature du Père ; en d'autres termes, c'était affirmer sa consubstantialité avec Lui. Pour donner le sens hérétique aux paroles précédentes, les ariens eurent à fouler aux

(1) Saint Ambroise, *Epist.* 21. — Saint Jérôme, *Dial. cont. Lucif.*

pieds toutes les règles du langage et de la logique. — Au reste, quand les Pères de Rimini auraient signé une formule hérétique, cela ne porterait aucune atteinte à la catholicité et à l'infaillibilité de l'Eglise; car, d'un côté, le concile, quoique nombreux, ne contenait qu'une faible portion des évêques de la chrétienté, puisque les auteurs contemporains en élèvent le chiffre jusqu'à six mille. L'Afrique seule comptait sept cents évêchés (1). D'un autre côté, le pape Libère, qui n'avait pris aucune part ni à la convocation ni à la tenue de cette assemblée, se déclara toujours formellement contre ce qui s'était fait à Rimini. — Il suit de là que le souverain Pontife concourait avec la majorité des évêques, pour maintenir et conserver la vraie foi. Cela suffit pour sauvegarder l'infaillibilité de l'Eglise; car, pour la détruire, il faudrait nécessairement, si l'on veut descendre jusqu'aux dernières limites des opinions de l'école, que l'erreur fût embrassée à la fois par le Pape et par la majorité des évêques. — On voit combien le ministre Basnage a tort quand il dit que les « ariens eurent un instant la catholicité (2). »

Exagération dans ce que l'on a dit de la défection des évêques après le concile de Rimini.

Après le concile de Rimini, la faction des ariens rigides parvint à supplanter à la cour celle des semi-ariens. Ceux-ci, en conséquence, se virent déposés et bannis à leur tour, pendant que les coryphées de l'arianisme pur, Aëtius excepté, étaient rappelés et s'emparaient de leurs siéges. — Au commencement de l'année 360, les vainqueurs tinrent un concile à Constantinople, pour annuler tout ce qui avait été fait à Séleucie. L'empereur expédia ensuite des ordres en Orient, dit Longueval, ou du moins dans les provinces les plus voisines de la cour, selon Rohrbacher, pour faire signer aux évêques le formulaire de Rimini. Beaucoup de prélats cédèrent par faiblesse ou par surprise (3).

(1) Dalmatius, archimandrite de Constantinople, *in rescript. Ephes. synod.*, an. 432. — Labbe, tom. III, col. 754. — *Hist. de l'infaill. des Papes*, tom. I, p. 396-399.— S. Grég. de Nazianze, *Panégyrique de S. Athan.* — Darras, t. XIII, p. 3.

(2) Sur tout ce qui concerne le concile de Rimini, voir une dissertation critique. (*Hist. de l'infaill. des Papes*, tom. I, p. 394-407.)

(3) Cette défection a été souvent exagérée. — Il ne faut pas croire, dit un savant prélat, que les évêques ariens aient jamais été en aussi

Saint Hilaire, qui était alors dans la capitale de l'Orient, écrivit à l'empereur et lui demanda une conférence publique pour y combattre les hérétiques en sa présence. « Depuis le saint concile de Nicée, dit-il dans sa supplique, ceux à qui vous accordez votre confiance, ne font autre chose que composer des symboles. Leur foi n'est pas la foi des Evangiles, mais celle des conjonctures. L'année dernière, ils ont changé quatre fois leur symbole; chez eux, la foi varie comme les volontés, et la doctrine comme les coutumes. Tous les ans et même tous les mois, ils produisent de nouveaux symboles; ils détruisent ce qu'ils avaient fait; ils anathématisent ce qu'ils avaient soutenu. Ils ne parlent que d'Ecriture sainte, que de foi apostolique; mais c'est pour tromper les fidèles et pour porter atteinte à la doctrine de l'Eglise. » — On peut voir par ces paroles combien les hérétiques de tous les temps se ressemblent. — Les ariens n'osant lutter contre un adversaire aussi redoutable, refusèrent la discussion et persuadèrent à l'empereur de renvoyer Hilaire dans les Gaules, comme un homme capable de troubler tout l'Orient. — Le saint évêque traversa l'Illyrie et l'Italie pour retourner à son diocèse. Partout il ranimait les chrétiens faibles et chancelants dans la foi. — Il serait impossible d'exprimer avec quels sentiments de joie la Gaule reçut son Hilaire, ou

Retour de S. Hilaire dans les Gaules. Premier concile de Paris. — Ans 360-361.

grand nombre qu'on serait tenté de le penser, en considérant les troubles excités par l'arianisme. — Il y en eut peu au concile de Nicée, et presque tous souscrivirent au Symbole. — En Occident, malgré les persécutions des empereurs, un petit nombre d'évêques acceptèrent l'arianisme. — En Orient, la plupart de ceux qui favorisaient cette hérésie n'étaient pas ariens. On peut en juger par le soulèvement que causa, dans le parti, la seconde formule de Sirmium; par le concile d'Ancyre, qui condamna les *anoméens,* en 358; et par la division qui éclata au concile de Séleucie, etc. — La séduction fut encore moins grande parmi les simples fidèles. Ils entendaient dire par tous, que le Christ est Dieu, et ils pensaient qu'il en était ainsi. C'est ce qui a fait dire à saint Hilaire « que les oreilles des peuples étaient plus saintes que le cœur des évêques : *sanctiores aures plebis quam corda sacerdotum.* » — Longueval, tom. I. — Receveur, tom. II, p. 213. — Rohrbacher, tom. VI. — *Hist. du dogm. cath.,* tom. II, p. 290-291. — Explication sage des paroles de saint Hilaire, de saint Grégoire de Nazianze, de saint Vincent de Lérins sur la défection exagérée des évêques d'alors. — *Hist. de l'infaill. des Papes,* tom. I, p. 405-407.

pour nous servir de l'expression de saint Jérôme, « avec quelle tendresse elle embrassa ce héros qui revenait du combat. » Son retour ranima le courage de tous les évêques. Ils tinrent plusieurs conciles où ils condamnèrent ce qui avait été fait à Rimini, et ratifièrent partout la foi de Nicée. On y déposa les prélats ariens. — Un de ces conciles se tint à Paris, en 360, et passe pour le premier de cette ville. Il adressa une lettre synodale aux évêques d'Orient. On y voit que les évêques justifient le terme de *omoiousios* ou semblable en substance, et que cette expression, dont les hérétiques abusaient, était susceptible d'un sens orthodoxe. Mais, ils embrassent l'*omoousios* pour exprimer avec précision la vraie et parfaite ressemblance du Fils avec le Père. Ces différents conciles, dit Longueval, purgèrent l'Eglise gallicane du levain de l'arianisme. Le calme fut rétabli partout; et il passa pour constant, au rapport de Sulpice-Sévère, « que les Gaules furent redevables au seul Hilaire d'avoir été délivrées de l'hérésie (1). »

Mort de l'empereur Constance. — An 361.

Cependant le triomphe des ariens ne fut pas de longue durée à Constantinople; car, en 361, le ciel leur enleva l'empereur Constance, qui mourut dans l'impénitence, dit saint Athanase, en marchant contre Julien l'Apostat. — Prince faible avec de singuliers instincts pour la cruauté, inconstant, borné, superstitieux et possédé de la manie de dogmatiser, Constance, dit Feller, fit plus de mal à la religion que ne lui en avaient fait les persécuteurs idolâtres, dont il surpassa quelquefois aussi la barbarie. « Sa vie, dit saint Grégoire de Nazianze, fut un tissu de cruautés. » Quelques moments avant sa mort, un arien, nommé Euzoïus, lui donna le baptême. — Avec cet empereur, l'arianisme perdit toute sa force; il n'eut plus, jusqu'à sa fin, que des mouvements convulsifs.

Causes des succès de l'arianisme.

Signalons quelques-unes des causes et des conséquences absurdes de cette puissante hérésie, qui attaquait le fondement même de la religion chrétienne, et qui est renouvelée par tous les rationalistes modernes. — D'abord, tout le monde sait que l'arianisme se répandit dans l'Eglise à l'aide des passions, à l'ombre du pouvoir temporel, par l'intrigue, la force, et d'ha-

(1) Sulpice-Sévère, liv. 2. — Darras, t. X.

biles dissimulations : hypocrisie, violence, bassesses, sacriléges, atrocités de toute espèce, rien ne coûta à l'arianisme. En même temps qu'il disputait, subtilisait et rusait, il calomnia, opprima, versa le sang, et commit des horreurs qui rappelaient les plus mauvais jours des temps de persécution. — Mais, une autre principale cause des succès de l'arianisme se trouve, dit un savant prélat, dans le caractère général du système arien, combiné avec l'état intellectuel et religieux de quelques classes de la société, après la conversion de Constantin et le triomphe de l'Eglise. Alors, comme toujours en pareille circonstance, la politique, le servilisme, l'indifférence, etc., jouèrent un grand rôle, surtout dans le monde des cours. César s'était fait chrétien, il fallut l'imiter. Beaucoup de païens suivirent donc l'exemple du maître de l'empire, par complaisance, par intérêt et ambition, sans une véritable conviction, ou sans une connaissance suffisamment approfondie de la doctrine chrétienne. Quand la famille impériale embrassa le Christianisme, dit Mœlher, un grand nombre de païens suivirent son exemple, sans éprouver une véritable vocation. Ils n'abjurèrent pas toutes leurs opinions, tous leurs préjugés antérieurs, et surtout ils ne firent pas assez profondément passer dans leurs âmes l'esprit chrétien. — A tous ces politiques intéressés, hypocrites, légers, indifférents ou impies, l'arianisme parut comme une heureuse transaction, une espèce de moyen terme entre le Polythéisme dont ils n'avaient pu se détacher tout à fait, et le Christianisme qu'ils goûtaient médiocrement et n'osaient abandonner, entre l'esprit philosophique et la religion populaire. — « La raison humaine, tout en s'abaissant devant la raison supérieure du Christ, pouvait, dans ce nouveau système, se trouver satisfaite Au lieu d'un Dieu unique en nature, et subsistant néanmoins en trois personnes distinctes, on n'admettait que le Dieu unipersonnel que la raison humaine reconnaît. Ce n'était pas Dieu lui-même qui s'était fait homme, et qui avait accompli une carrière de douleurs et d'opprobres; c'était un être supérieur qui, tout excellent qu'il pouvait être, était fini et accomplissait une œuvre finie : par là, tout le Christianisme surnaturel, mystérieux, effrayant pour la raison et la conscience, s'amoindrissait et se mettait mieux en proportion avec l'humaine nature. »

— Le Christianisme se proportionnant à la taille de son Auteur, la foi devenait une chose humaine, et la religion n'était plus qu'une philosophie, et même une protestation déguisée de l'idolâtrie vaincue. — L'arianisme, comme nous l'avons dit, parut donc un heureux accommodement aux hommes qui voulaient allier la politique, l'ambition, leurs intérêts et leur amour-propre avec la religion. Or, le nombre de ces *conservateurs* intéressés est toujours grand aux époques de transition. Là se trouve la véritable raison du succès de la secte arienne (1).

Réflexions sur la divinité de Jésus-Christ.

Voici maintenant quelques-unes des absurdités qui découlent de l'arianisme. « Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, nous sommes, dit le P. de Ravignan, dans le plus épouvantable chaos. Le Christianisme est faux. L'univers est dans le faux; il a été converti, sanctifié, régénéré et civilisé par le faux. Le faux est partout : dans la foi, dans l'amour, et dans toutes les inspirations du Christianisme; le faux dans tous les bienfaits versés au sein de l'humanité au nom du Dieu Sauveur; le faux dans l'héroïsme d'innombrables martyrs, dans la vie angélique de millions de vierges, le faux dans tous les génies chrétiens, et quels génies! le faux dans toute la chaîne de science, de zèle, de dévouement, de travaux, de vertus surhumaines réunies pour répandre l'amour du Dieu fait homme; le faux dans toute la série des âges de l'Eglise, dans tous ses monuments, dans tous ses témoignages, le faux dans tout le sacerdoce catholique, dans l'apostolat de tous les siècles : le faux dans le bonheur de la foi et d'une conscience pure. Quoi! votre langue légère et dédaigneuse trouverait un moindre mystère dans toutes ces conséquences de vos principes? Moi, elles m'épouvantent! Niez la divinité du Sauveur! rien ne se comprend plus, ne s'explique plus sur cette terre, elle fait horreur. De la hauteur de vos dédains, du sein de votre science malavisée, du chaos de vos pensées irrésolues, de vos illusions frivoles ou passionnées, prétendez-vous foudroyer les monuments et l'histoire? Soit. Alors détruisez vos villes, rasez vos édifices et vos demeures séculaires; renversez nos temples, régnez parmi les ruines. Je

(1) *Hist. du dogm. cath.*, tom. II, p. 285-294.

le conçois, le vandalisme est au moins logique; mais les pierres crieront encore, et crieront avec la voix des siècles : Jésus-Christ est Dieu !

« S'il n'était pas Dieu, que serait-il donc? Comment l'appelleriez-vous? — Homme juste et sage? Vous croyez parler une langue raisonnable, religieuse et littéraire! et vous ne voyez pas que c'est dévorer la plus folle des inconséquences et la plus cruelle des ignominies! Car dire que Jésus-Christ fut seulement un sage, un bienfaiteur de l'humanité, un grand homme, c'est forcément flétrir sa doctrine, sa personne, sa vie, du sceau avilissant du mensonge et de la fourberie; c'est le travestir en imposteur et en scélérat! Si Jésus-Christ n'est pas Dieu, évidemment il ne fut ni juste, ni saint, ni grand, ni sage; il n'est plus digne ni d'estime, ni de louanges; il ne mérite que le mépris le plus profond, comme ces insensés dont l'histoire a conservé et flétri les noms, et qui eurent la ridicule ambition de se faire décerner les honneurs divins. Il ne fut qu'impie, imposteur et sacrilége; car enfin n'étant qu'un homme, il voulut se faire adorer comme un Dieu. Voyez donc en Jésus-Christ, si vous l'osez, l'imposteur, l'impie, le fanatique, le scélérat menteur; car, s'il n'est pas Dieu, vous devez le voir et le dire; pas de milieu. — Alors, déchirez toutes les pages du récit évangélique, dites avec le Juif déïcide : Anathème à Jésus-Christ ! A la bonne heure; car, en le crucifiant, le Juif fut conséquent. Il y aura au moins alors franchise et logique dans la haine et dans la guerre. Mais ne venez pas, à l'aide de vos éloges, profanateurs téméraires de la tradition de soixante siècles, qui tous se réunissent et se confondent en la divinité de Jésus-Christ, comme dans un foyer commun de vérité et de lumière, ne venez pas outrager indignement le Dieu béni des chrétiens, en démentant par vos éloges, ses doctrines les plus expresses, ses œuvres et ses plus claires paroles. Vos louanges en font un monstre; vous lui arrachez la probité du cœur et du langage, vous abusez de la louange pour blasphémer et pour maudire; et, quand on maudit, on maudit, on ne loue pas. Il n'y a qu'une logique possible ici : ou Dieu, ou fourbe, scélérat et monstre! Malgré vous-mêmes, cette conséquence vous fait horreur. Jésus-Christ, son caractère, son honneur, sa vertu, sa sagesse, sa sainteté

sublime, vous les proclamez; donc il est Dieu, oui Dieu! Sagesse et divinité en Jésus-Christ, c'est une seule et même vérité qu'unit le plus indissoluble lien. Jésus-Christ est un sage; donc Dieu! pas de milieu (1). »

Julien l'Apostat empereur. — An 361.

Après la mort de Constance, l'empire se trouva entre les mains de Julien, surnommé l'Apostat. Ce prince était fils de Jules Constance, frère consanguin du grand Constantin. Les enfants de ce dernier ayant fait périr leur oncle et sa famille, pour se débarrasser de tout compétiteur au trône, Julien, âgé seulement de sept ans, avait échappé non sans peine au massacre. Il fut sauvé par Marc, évêque d'Aréthuse, qui le cacha dans le sanctuaire de son église, et qui, plus tard, fut horriblement tourmenté par les ordres de l'Apostat pour la cause de la foi. Battu de verges, la barbe arrachée, le corps nu et frotté de miel, le saint vieillard, suspendu dans un filet, fut exposé, sous un soleil ardent, à la piqûre des mouches. — Par sa mère, Julien était parent de l'arien Eusèbe de Nicomédie, à qui sa jeunesse fut confiée. A vingt-quatre ans, il alla étudier à Athènes, en même temps que saint Grégoire de Nazianze et saint Basile le Grand. — L'empereur Constance, après la mort de ses deux frères, le nomma César, en 355, et lui confia le commandement des Gaules. Julien y remporta de grands avantages contre les barbares qui envahissaient les frontières; et il se concilia tellement l'affection des soldats, que l'armée le proclama Auguste, en 360, à Paris, malgré sa résistance feinte ou sincère. Si elle fut sérieuse, comme Julien l'affirme, elle ne fut pas longue. Constance en fut indigné, et, comme nous l'avons vu, il périt en allant lui faire la guerre.

Julien avait de rares qualités. Son courage est incontestable. Son application au travail était continuelle. Il fut d'une tempérance exemplaire. Il fit plusieurs ordonnances très-sages, en particulier contre le luxe et la mollesse, et retrancha beaucoup d'abus. Mais, ces qualités furent ternies par de très-grands vices qu'il s'efforçait de voiler, dit Feller, sous une hypocrisie profonde. Il possédait au suprême degré l'art de dissimuler.

(1) *Ami de la religion*, mars 1842.

Son principal tort fut d'avoir voulu rétablir l'idolâtrie dans l'empire. Pendant sa jeunesse, il s'était montré chrétien. Il était même entré dans le clergé et y avait rempli l'office de lecteur. On remarqua néanmoins, dès son enfance, qu'il avait une espèce de penchant pour le Paganisme. Saint Basile et saint Grégoire de Nazianze, ses condisciples, le pénétrèrent à Athènes, malgré les soins qu'il prenait pour se cacher. Grégoire, en le voyant, ne pouvait s'empêcher de dire à son ami : « Quel dangereux serpent l'empire nourrit dans son sein! Dieu fasse que je sois mauvais prophète! »

Malheureusement, le saint l'avait bien jugé. Devenu seul maître de l'empire, par la mort de Constance, Julien se livra en toute liberté à ses goûts païens et aux pratiques de l'idolâtrie. Il pensait, d'ailleurs, venger sa famille immolée par Constance, en se déclarant contre la religion du prince qui en avait été l'ennemi. Comme pour effacer en lui le caractère de son baptême, il se fit arroser, couché dans une fosse, avec le sang d'un taureau immolé aux faux dieux. — Sous son règne, l'apostasie tint lieu de tout autre mérite. Elle conduisait à toutes les charges; elle couvrait tous les crimes passés, et donnait le droit d'en commettre impunément de nouveaux. Il publia un édit général pour faire rouvrir les temples païens. Il rétablit toutes les observances idolâtriques. Il se constitua lui-même prêtre et sacrificateur, et en remplissait les fonctions les plus viles. Il fendait le bois et soufflait le feu pour les sacrifices. Les souterrains des palais impériaux, remplis de squelettes ou de restes humains mutilés, ont révélé les plus horribles secrets. La nuit, dans l'intérieur de son palais, à Lutèce, à Vienne, à Sirmium, à Constantinople, à Antioche, il s'enfermait avec un sacrificateur égyptien, nommé Oronte, et là, on plongeait le couteau sacré dans le sein d'un enfant, d'une jeune vierge, ou d'un chrétien, et on se servait de leurs membres palpitants pour les pratiques de l'art divinatoire et pour d'horribles mystères. Au rapport de Libanius, d'Ammien-Marcellin, comme de saint Grégoire, l'apostat eut des relations sensibles avec les dieux ou démons. N'en déplaise à nos rationalistes, Julien fut le contraire de ce qu'ils appellent un esprit fort : il fut démoniaque et spirite. Ce côté du caractère de Julien a été trop laissé dans l'ombre. —

Il fit, pour les sacrifices, des profusions insensées, au point, que la dépense en devint onéreuse à l'Etat. Ammien-Marcellin dit que, s'il était revenu vainqueur de son expédition contre les Perses, l'empire n'aurait pu fournir assez de bœufs pour servir de victimes. Il ranima l'éclectisme, s'entoura des philosophes de cette école, leur distribua des gouvernements ou des charges à sa cour, leur donna sa confiance et suivit toutes leurs inspirations. L'orgueil, l'insolence et les vexations de ces sophistes indignaient tout le monde.

Genre de persécution employé par Julien contre l'Eglise.

Cependant, Julien affecta d'abord une assez grande tolérance pour le Christianisme, et sembla vouloir laisser aux fidèles une entière liberté de suivre leur religion. « Par les dieux, écrivit-il, je ne veux pas qu'on fasse mourir les galiléens, ni qu'on les maltraite en aucune manière. » Il tenait à paraître libéral et modéré, et enviait aux martyrs les honneurs que leur attiraient les luttes ouvertes. Il était convaincu, d'ailleurs, et Libanius en convient, que la violence n'avait servi qu'à donner à l'Eglise une plus grande fécondité (1). Cette persuasion l'engagea à employer contre elle le ridicule, la ruse et la séduction. Il rappela tous les exilés, tant catholiques qu'ariens ou semi-ariens, dans le but, ainsi que l'avoue Ammien-Marcellin, de fomenter les querelles et les divisions entre ces communions diverses, de les détruire ainsi les unes par les autres, et d'établir ensuite le Paganisme sur leurs ruines (2). Malheureusement, l'arianisme favorisé par l'empereur Constance, ayant tout divisé et subdivisé dans la société chrétienne, était propre à inspirer ces espérances.

Fin du troisième exil de S. Athanase. — An 362.

Cette mesure insidieuse n'eut pas, cependant, l'effet que Julien en attendait; car une foule de savants docteurs : saint Eusèbe de Verceil, Lucifer de Cagliari, et surtout le grand Athanase, furent rendus au libre exercice de leur zèle, et se virent en état de combattre avec avantage l'influence des hérétiques, qui n'avaient plus, pour soutenir leurs intrigues, l'appui du pouvoir temporel. — Le retour du saint patriarche d'Alexandrie au milieu de son troupeau, fut, comme les précédents, un véritable triomphe. Le peuple alla au-devant de lui jusqu'à une journée

(1) Libanius, *Orat.* 12.
(2) Ammien, liv. 22, n. 5.

de chemin, et en si grand nombre, que toute l'Egypte y paraissait rassemblée. On montait sur les toits et sur les arbres pour le voir, et on regardait comme une bénédiction d'être exposé à l'ombre de son corps. On semait des fleurs et on brûlait des parfums sur son passage. La ville entière fut illuminée. — Quelque temps auparavant, l'intrus George de Cappadoce avait été brûlé vif dans une révolte, par la partie de la populace qui était païenne, et qu'il avait exaspérée par son avarice et ses exactions. — Saint Athanase profita de ce calme pour assembler un concile à Alexandrie, auquel assista saint Eusèbe de Verceil. On s'y occupa des évêques trompés à Rimini, et il fut décidé qu'ils garderaient leurs siéges, parce qu'ils n'avaient pas abandonné la vraie foi, et qu'ils avaient témoigné leurs regrets de s'être laissé surprendre. — A propos d'une discussion sur la manière d'exprimer les mystères de la sainte Trinité, le concile reconnut que l'on pouvait également admettre en Dieu une seule ou trois hypostases, selon que l'on donnait à ce mot le sens de nature ou de personne (1).

Après avoir essayé de fomenter la division dans l'Eglise, Julien tenta de l'avilir. Dans cette vue, il enleva aux ecclésiastiques les immunités accordées par les empereurs précédents; il supprima les pensions destinées à la subsistance des clercs et des vierges consacrées à Dieu. Toutes les faveurs étaient prodiguées aux païens. Il défendit aux chrétiens de plaider, de se défendre en justice, et d'exercer les charges publiques, « afin, disait-il, de leur faire pratiquer la pauvreté et l'humilité évangéliques. » Il ne voulut pas non plus qu'ils enseignassent les belles-lettres, et il leur fit enlever tous les modèles de l'antiquité profane : Homère, Platon, Cicéron, Démosthènes, etc. « Pourquoi, disait-il, proposer ces auteurs à la jeunesse, comme des hommes admirables, s'ils se sont trompés sur le point le plus important, ainsi que le prétendent les sectateurs du Galiléen? Qu'ils se bornent à expliquer les élégantes productions de Luc, de Matthieu ou du bonhomme Jean! » Ammien-Marcellin n'a pu s'empêcher de blâmer lui-même une si odieuse tyran-

(1) *Hist. du dogm. cath.*, tom. I, p. 430. — Saint Grég. de Naz., *Panég. de saint Athan.*

nie (1). — L'impiété moderne cherche à renouveler cette énormité tyrannique par le système des *écoles laïques obligatoires*. Des deux côtés, la donnée et les prétentions sont les mêmes.

Travaux littéraires des deux Apollinaire et de S. Ephrem.

Le sophiste couronné fut encore trompé dans ce calcul; car le Seigneur, en cette circonstance comme toujours, tira le bien du mal. Les docteurs catholiques se mirent à étudier le fond sacré de la religion, et en tirèrent de riches trésors. Pour récréer la jeunesse en l'instruisant, Apollinaire dit l'Ancien, prêtre à Laodicée et le plus grand littérateur de toute la Syrie, écrivit en vers héroïques, calqués sur le rythme homérique, l'histoire des Israélites, et divisa son ouvrage en vingt-quatre chants, à l'imitation d'Homère (2). Il composa aussi sur différents sujets tirés des Livres saints, des tragédies, des comédies, des odes, à la manière de Pindare, de Ménandre, d'Euripide et de Sophocle. — Apollinaire le Jeune, fils du précédent et plus tard évêque de la même ville, mit l'Evangile et les récits des Apôtres en dialogues, selon la méthode de Platon. Saint Basile a porté un jugement très-favorable sur les ouvrages des deux Apollinaire. Sozomène les égale à ceux des anciens (3). De toutes leurs productions, il ne nous reste en entier qu'une traduction des psaumes en vers par Apollinaire le Jeune, qui fit ensuite, comme nous le verrons, un mauvais usage de ses talents. — Saint Ephrem, diacre de l'église de Nisibe, composa un nombre prodigieux d'instructions et d'hymnes sur des sujets sacrés. Elles devinrent si célèbres, que, selon saint Jérôme, on les lisait publiquement, après les Livres saints, dans plusieurs églises. Aujourd'hui encore, on les admire quoiqu'elles aient

(1) Ammien, liv. 5, c. 18. — Julien fut le premier des législateurs qui chercha à introduire le droit absolu, exclusif et souverain de l'Etat en matière d'enseignement. A propos de cette tyrannie, saint Grégoire de Nazianze s'écriait : « J'abandonne volontiers à qui les voudra, la fortune, la puissance, tous les hochets de la vanité humaine. Mais la science, les lettres, jamais! C'est là notre domaine, dont on n'expulsera jamais les chrétiens. C'est le premier des biens, après le bien supérieur et divin de la foi et de ses espérances immortelles. »

(2) D'autres attribuent cet ouvrage à Apollinaire le Jeune. (Rohrbacher, tom. IV.)

(3) Sozomène, liv. 5, c. 18.

subi des altérations considérables, en passant de l'original syriaque dans la langue grecque, de génie si différent; et du grec, dans les autres idiomes où nous les lisons. — Saint Grégoire de Nazianze écrivit plus de trente mille vers dans le même but, etc.

Julien commence à employer la violence contre les chrétiens.

Cependant, à mesure que la Providence déjouait les efforts du persécuteur, il semblait devenir plus opiniâtre et plus acharné. Pour mieux verser le ridicule sur le Christianisme, il défendit de donner aux fidèles un autre nom que celui de galiléens. — L'ironie, la dérision, la satire et le sarcasme furent essayés par l'apostat, comme, plus tard, par Voltaire, qui ne fit que le copier sans même l'égaler, dit M. Darras. — Il fit ensuite enlever le labarum aux légions, et le remplaça par l'image de Jupiter. Bientôt il fut ordonné de ne vendre au marché et sur les places, que des viandes immolées aux dieux. De temps en temps, il faisait verser de l'eau lustrale à la source des fontaines publiques. Suidas rapporte qu'il fit enterrer une croix que Constantin avait élevée dans la nouvelle Rome, comme un trophée de la victoire du Christianisme. — Les soldats ne purent recevoir leur solde qu'en jetant de l'encens sur un brasier environné d'idoles. Plusieurs n'aperçurent pas d'abord l'artifice. Sur les reproches qu'on leur en fit ensuite, ils donnèrent les plus vifs témoignages de repentir. Ils parcouraient les rues et les places publiques en criant : « Nous sommes toujours chrétiens, que tout le monde l'entende! » Il y en eut même qui allèrent rendre leur solde à l'empereur. « Réservez vos dons, lui dirent-ils, pour ceux qui les acceptent à des conditions si honteuses; pour nous, ils nous sont plus odieux que la mort. » Julien irrité ordonna de leur trancher la tête; cependant, il n'osa pas encore mettre à exécution cette sentence barbare. « Hélas! s'écria alors un de ces généreux guerriers, nommé Romain, je ne suis donc pas digne du martyre! » Ils furent exilés à l'extrémité de l'empire. — Julien força le peuple à assister aux cérémonies païennes; ceux qui refusaient d'obéir étaient battus ou emprisonnés. Ainsi la persécution du césar philosophe commençait à devenir sanglante, comme celle des premiers ennemis de l'Eglise.

Mais, Jésus-Christ eut de généreux soldats jusqu'à la cour et près de la personne du tyran. Jovien, Valentinien et Valens, trois

des principaux officiers de ses gardes, et plus tard ses successeurs, bravèrent ses menaces. Valentinien, entrant un jour avec lui dans un temple païen, déchira avec indignation un bout de son manteau, sur lequel le pontife idolâtre avait jeté de l'eau lustrale. Julien les épargna parce qu'ils lui étaient nécessaires. — Les églises étaient pillées, démolies ou profanées. A cette occasion, les ecclésiastiques eurent beaucoup à souffrir. On les emprisonnait, on les appliquait à la torture, pour les forcer à découvrir et à livrer les vases sacrés. On les insultait publiquement. — Les évêques furent chassés, et le grand Athanase, sur la tête duquel tombaient toujours les premiers coups de la persécution, fut obligé de quitter son troupeau pour la quatrième fois. L'empereur menaça même le préfet d'Egypte d'une forte amende, s'il n'exécutait pas ses ordres avec promptitude. Aussitôt, les idolâtres coururent vers la basilique où était le saint évêque. Les fidèles s'y rendirent aussi pour défendre et conserver leur pasteur; mais le saint, craignant l'effusion du sang, s'arracha aux uns et aux autres, prit un bateau et s'enfuit sur le Nil du côté des déserts. On se mit à sa poursuite et on allait l'atteindre, quand Athanase s'en étant aperçu, ordonna de revirer de bord et de ramer hardiment à la rencontre de ses ennemis. Leur chef ne pouvant croire que le saint fût sur le bateau qui venait à lui, demanda aux gens de l'équipage s'ils n'avaient pas vu Athanase. On répondit qu'il venait de passer et qu'il n'était pas loin. Les idolâtres continuèrent leur poursuite, et le patriarche rentra dans Alexandrie, où il se tint caché jusqu'à la mort du tyran, que le ciel lui avait fait connaître comme très-prochaine.

Quatrième exil de S. Athanase. — An 362.

A travers la noire malignité et la haine de Julien contre le Christianisme, on ne laissait pas d'apercevoir l'estime que lui inspirait, malgré lui, le vif éclat des vertus chrétiennes. « L'hospitalité, disait-il aux prêtres de ses dieux, le soin des morts ainsi que des vivants et le règlement des mœurs voilà ce qui a si fortement accru le parti des galiléens. Ces gens-là ont eu le talent de simuler toutes les vertus. Vous devez aussi pratiquer tout cela. Un sacrificateur ne doit point aller au théâtre, ni boire dans une taverne, ni exercer un vil métier. Acceptez rarement les invitations des gouverneurs... honorez Cybèle, la

L'empereur Julien forcé de rendre hommage au Christianisme.

mère des dieux, dont l'image vénérée est trop négligée... Privez des fonctions du sacerdoce ceux qui refuseront de se conformer à cette règle. En chaque ville, établissez des hospices pour les pauvres indistinctement : car il est honteux que nous laissions tant d'indigents sans secours, tandis que les impies galiléens, outre leurs pauvres, nourrissent encore les nôtres. » — Il voulut même bâtir des espèces de monastères, c'est-à-dire, des lieux de retraite et de prières pour les hommes et pour les femmes, et il fixa des jours et des heures réglés pour prier en commun et à deux chœurs, etc. — Julien voulut même copier la hiérarchie ecclésiastique, en créant des pontifes provinciaux supérieurs à ceux des villes et des campagnes, et relevant eux-mêmes d'un premier hiérophante.

Cruautés de l'empereur Julien contre les chrétiens.

Pendant que ce prince inconséquent et bizarre était ainsi forcé de rendre hommage aux œuvres et à l'excellence du Christianisme, il travaillait à sa destruction avec plus de violence que jamais. Les villes chrétiennes ne pouvaient obtenir de lui aucune justice; il refusait audience à leurs députés, et rejetait leurs requêtes. — Césarée de Cappadoce était une des plus célèbres par la foi de ses habitants. On venait d'y détruire le dernier temple païen. Julien s'y rendit en personne, enleva à cette ville ses privilèges, son titre de cité et jusqu'à son nom. Les églises y furent toutes dépouillées, et le clergé se vit enrôlé dans les plus viles milices. — A Pessinonte en Galatie, il fit souffrir d'horribles tortures à deux jeunes chrétiens, qui avaient victorieusement réfuté ses sophismes. — A Ancyre, dans la même province, un prêtre, nommé Basile, accusé d'avoir détruit un autel des idoles, fut déchiré avec des ongles de fer et périt dans les tourments. — A Dorostore en Thrace, un fidèle, nommé Emilien, fut jeté au feu par les soldats, pour avoir aussi renversé des autels d'idolâtrie. — A Myre en Phrygie, Macédonius, Théodule et Tatien furent grillés à petit feu, pour avoir brisé des statues païennes. — A Héliopolis en Phénicie, un supplice, inconnu même au temps de Néron et de Dioclétien, épouvanta l'humanité. Des vierges consacrées à Dieu furent exposées nues aux insultes du peuple. On leur ouvrit ensuite le ventre et on y offrit de l'orge à des pourceaux, qui dévoraient en même temps leurs entrailles. — A Gaza en Pales-

tine, les mêmes horreurs furent commises sur des vierges et sur des prêtres. — A Majume, dans la même province, on arrêta trois frères chrétiens, dont l'un était évêque de la ville. La populace leur attacha des cordes au cou, et les traîna par les rues, où ils furent déchirés et mis en pièces. Le gouverneur ayant voulu punir les coupables, Julien l'exila. « Serait-ce un si grand crime, dit-il, quand un hellène massacrerait dix galiléens (1)? » — En Gaule, beaucoup de soldats souffrirent pour la foi. — A Rome, il y eut aussi plusieurs martyrs, entre autres, saint Jean et saint Paul, qui sont nommés au canon de la messe. — A Antioche, Maximilien et Bonose, deux officiers chargés de porter l'étendard de leur légion, eurent la tête tranchée pour avoir refusé de remplacer le labarum par l'image des faux dieux. Deux autres officiers de la garde impériale, Maximin et Juventin, ayant exprimé quelques plaintes au sujet de la persécution exercée contre les chrétiens, furent soumis à la torture, condamnés à mort et décapités au milieu de la nuit (2). — Dans la même ville, « Julien se rendit ridicule par des extravagances que la postérité refusera de croire, » disait vingt ans après saint Chrysostome. Il paraissait souvent dans les rues avec un costume burlesque, entouré de devins, d'aruspices et de bouffons. Sorciers, magiciens, histrions, charlatans, augures, ivrognes, prêtresses de Vénus, tout ce que le vice a de plus hideux et de plus vil, marchait, dit saint Chrysostome, à côté de l'empereur avec des éclats de rire et des paroles dignes d'une telle société. Le cheval impérial et les prétoriens suivaient par derrière, à une grande distance, cette mascarade infâme, comme s'exprime M. de Broglie. Contre un prince qui s'avilissait ainsi, on composa des satires mordantes. Il s'abaissa jusqu'à

(1) Saint Grégoire de Nazianze, *Orat.* 3.

(2) Au milieu de ces actes de barbarie, Julien craignait plus de paraître tyran que de l'être en effet. Aussi, quand il les faisait exercer par d'autres, il affectait d'y être étranger. S'il les commettait lui-même, il cherchait toujours à les justifier par quelques prétextes spécieux et à les faire exécuter sans éclat et le plus possible durant la nuit. Cette hypocrisie, jointe à la cruauté, a fait dire à Lebeau, dans son *Histoire du Bas-Empire,* « que Julien n'épargna la vie des chrétiens que dans ses paroles et dans ses édits. »

répondre sur le même ton. C'est dans une de ses épigrammes, intitulée *Misopogon*, que l'*histrion* couronné, comme l'appelle ici saint Chrysostome, rend un témoignage solennel à la multitude innombrable des chrétiens. Il y déclare formellement « que la population entière d'Antioche, qui était alors de cinq cent mille habitants, selon Gibbon, avait abandonné le culte des faux dieux, et voyait avec la plus grande peine les efforts de l'empereur pour le rétablir (1). »

Sacrilége et punition du comte Julien oncle de l'empereur. — An 362.

Le feu du ciel, selon saint Chrysostome et Théodoret, ayant consumé un temple d'Apollon, situé au bourg de Daphné près d'Antioche, Julien accusa les chrétiens de l'incendie, malgré le témoignage des prêtres païens et des voisins qui avaient vu tomber la foudre. En punition, il fit fermer toutes les églises de la ville, et livra la plus grande au pillage. Le comte Julien, son oncle, et le gouverneur Félix, qui avaient tous les deux apostasié pour lui plaire, se chargèrent de l'exécution du crime, et enlevèrent les vases sacrés en vomissant toutes sortes de blasphèmes. « Voyez, disait Félix au comte, en quelle vaisselle est servi le Fils du charpentier? » Celui-ci, les jetant par terre, s'assit dessus et les profana de la manière la plus infâme. Les deux impies ne tardèrent pas à être punis de leurs sacriléges. Peu après, Félix perdit la vie en rendant des flots de sang par la bouche. Le comte Julien fut frappé d'une plaie honteuse, *turpissimâ et fœdissimâ plagâ;* il s'y forma une multitude épouvantable de vers, qui le dévoraient tout vivant. Il mourut au bout de quarante jours, au milieu des souffrances les plus atroces. Saint Chrysostome, Sozomène, Théodoret et Ammien-Marcellin s'accordent tous sur les détails de cet événement.

Ecrits de Julien contre les chrétiens.

L'empereur Julien ne se contentait pas de persécuter les chrétiens, il les attaquait encore par ses écrits. Il composa contre eux un grand ouvrage, dont il ne nous reste que des extraits, rapportés par saint Cyrille d'Alexandrie, qui en a fait la réfutation. Il y renouvelle toutes les objections de Celse,

(1) Saint Grégoire de Naz., *Orat.* 3, *Epist.* 6, 7, 8, 17. — Saint Basile, *Epist.* 14. — Saint Chrysostome, *Orat.* 2, *in Babyl.* — Socrate, liv. 3, c. 13; liv. 5, c. 5. — Sozomène, liv. 5, c. 9, 10, 17. — Théodoret, liv. 3, c. 16. — Ammien-Marcel., liv. 22, 23, 25. — Receveur, tom. II. — Rohrbacher, tom. VI.

déjà mises en poudre par Origène, et celles qu'Eusèbe de Césarée avait si victorieusement combattues dans sa *Démonstration évangélique*. Ces extraits suffisent, dit M. Darras, pour démontrer la supériorité de l'attaque de Julien sur celle du scepticisme voltairien, au siècle dernier. « Nos modernes antechrists, dit-il, « s'élèvent à peine à la cheville de l'apostat. » — On y trouve néanmoins des aveux précieux contre les hérétiques. Ainsi, il reproche aux chrétiens d'adorer Jésus-Christ comme le Fils de Dieu et Dieu lui-même; d'appeler sans cesse Marie *Theotocos* ou Mère de Dieu, d'adorer la croix, d'en former le signe sur le front, de la graver sur leurs portes, d'honorer les martyrs; et il témoigne que tout cela remontait jusqu'au temps même des Apôtres. — Il s'efforce de tourner en ridicule les miracles de Jésus-Christ; mais il en reconnaît expressément la réalité. Voilà un témoin non suspect de la croyance primitive et invariable de l'Eglise! — On a encore de Julien plusieurs lettres et plusieurs discours sur différents sujets. On y trouve exposées toutes les rêveries de la philosophie néoplatonicienne. — Son ouvrage le mieux écrit, mais indigne d'un homme d'Etat, est son *Discours sur les Césars*. C'est une satire des empereurs précédents et surtout de Constantin. On y rencontre encore une foule de calomnies contre les chrétiens, et des bouffonneries bonnes pour amuser les libertins. Ainsi, sa haine contre la religion perçait partout.

L'empereur Julien essaie de rebâtir le temple de Jérusalem — An 363.

La tentative qu'il fit alors de relever le temple de Jérusalem en fournit une nouvelle preuve. Il savait que Jésus-Christ avait prédit qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre. Il voulut lui donner un démenti. Quoiqu'il n'aimât pas les Juifs, il les invita à concourir à l'entreprise, et leur prodigua l'argent et les promesses. Il envoya sur les lieux Alypius, comte d'Antioche, un de ses officiers les plus affidés, pour presser les travaux. On arracha les anciens fondements. La multitude des ouvriers était innombrable. Leur ardeur semblait devoir triompher de tous les obstacles. Cependant saint Cyrille, évêque de Jérusalem, se moquait de leurs efforts, et disait hautement que le temps était venu où l'oracle du Sauveur allait s'accomplir à la lettre. « Ils » ne mettront pas seulement une pierre sur une autre, » répétait sans s'émouvoir le saint prélat. En effet, quand les anciens

fondements eurent été enlevés, il survint un horrible tremblement de terre qui combla les fouilles, dispersa les matériaux amassés, renversa les édifices voisins, tua ou blessa une partie des travailleurs. — Revenus de leur frayeur, les Juifs, remettent la main à l'œuvre. Alors des globes de feu sortant du sein de la terre entr'ouverte, repoussent les matériaux sur les ouvriers qu'ils enveloppent d'un tourbillon de flamme et de fumée, et consument leurs outils, même le fer. La flamme électrique a cette puissance. Ce terrible phénomène se renouvela à plusieurs reprises. Le feu reparut autant de fois que le travail recommença, et il ne cessa que lorsqu'on l'eut abandonné. — Ce fait est incontestable; il est attesté par saint Cyrille, témoin oculaire; par saint Jérôme, saint Ambroise, saint Chrysostome et saint Grégoire de Nazianze, tous contemporains du prodige; par les historiens du temps : Rufin, Socrate, Sozomène, Théodoret, Zonoras, Epiphane, le diacre Nicéphore, Calliste, Philostorge arien, David Ganzi juif, le rabbin Gédaliah, et par Ammien-Marcellin lui-même, païen, ami intime et zélé défenseur de Julien. Voici ses propres paroles : « Pendant que Alypius, aidé du gouverneur de la province, avançait l'ouvrage autant qu'il pouvait, de terribles globes de feu sortirent des fondements qu'ils avaient ébranlés auparavant par des secousses violentes, les ouvriers qui recommencèrent souvent l'ouvrage furent brûlés à diverses reprises; le lieu devint inaccessible et l'entreprise cessa. » Un incrédule du XVIIIe siècle, Gibbon, a recueilli tous ces témoignages, et les déclare authentiques. Amis et ennemis affirment la même chose; il faut l'admettre ou rejeter toute certitude historique.

Quatorze siècles après cet événement, nos philosophes ont prétendu en donner une explication naturelle. C'est tout simplement selon eux, *un phénomène de l'air inflammable.* « Heureuse invention, dit M. Poujoulat, commentant les paroles d'Ammien-Marcellin, pour expliquer ces globes de feu, ces globes intelligents qui poursuivent les ouvriers juifs, qui s'arrêtent quand les ouvriers s'en vont, qui s'allument de nouveau quand ceux-ci reparaissent, et qui, messagers d'une volonté éternelle, ne quittent les lieux qu'après une entière défaite et le désespoir des travailleurs déicides! » — A ce sujet, saint Chrysostome

s'écrie : « Le Christ a bâti son Eglise sur la pierre, rien n'a pu la renverser; il a renversé le temple, rien n'a pu le relever. Nul ne peut abattre ce que Dieu élève, et nul ne peut relever ce que Dieu abat. » — Selon la plupart des auteurs ecclésiastiques, un feu venant du ciel s'unit aux flammes sorties de la terre, et l'on vit des croix de lumière dans les airs, et même sur les habits des travailleurs. — Une merveille si frappante étonna tous les spectateurs. Beaucoup de juifs, et encore plus d'idolâtres, confessèrent la divinité de Jésus-Christ et demandèrent le baptême.

Mort de Julien l'Apostat. — An 363.

Ainsi, au lieu d'anéantir la prophétie du Sauveur, Julien acheva de l'accomplir, en enlevant jusqu'à la dernière pierre du temple de Jérusalem. Ce prince fut déconcerté, mais il demeura aveugle au milieu d'une si grande lumière. Il s'occupait alors d'une expédition contre les Perses. Au commencement, à Charres, l'antique cité d'Abraham, il immola lui-même, avec Procope son parent et favori, une femme, pour lire dans ses entrailles le succès de cette guerre. En marche, il fit murer la grotte d'un solitaire, et l'y laissa périr de faim, jaloux de la confiance que lui attiraient sa vertu et ses miracles. A son retour, il devait exterminer le Christianisme. La guerre de Perse prenait ainsi le caractère d'une lutte armée contre la foi de Jésus-Christ (1). — Mais la divine Providence abrégea un règne si dangereux. A l'approche des Romains, les Perses reculèrent en dévastant leur propre territoire, et en mettant le feu à leurs villes. L'imprudent empereur s'avança inconsidérément, et fit brûler sa flotte qui remontait lentement le Tigre, soit pour hâter la marche de son armée, soit pour ne lui laisser d'espoir que dans la victoire. Bientôt la famine se fit sentir, et, les Perses l'assaillant de toutes parts, il fut obligé de reculer. Placé à l'arrière-garde, pour soutenir et protéger la retraite, Julien

(1) Les païens étaient si convaincus de la ruine prochaine de la religion de Jésus-Christ, que le philosophe Libanius demanda, un jour, avec un air de triomphe, à un grammairien chrétien, avec qui il était lié : *Hé bien! que fait maintenant le Fils du charpentier? — Il fait un cercueil pour son plus grand ennemi*, répondit le grammairien. — A quelques jours de là, en effet, un cercueil recevait l'empereur Julien.

fut atteint d'une flèche qui lui perça le foie. Ammien-Marcellin et Libanius, ses panégyristes, racontent qu'il mourut tranquillement de sa blessure, en s'entretenant avec ses amis de la noblesse de l'âme, et les consolant par l'espérance qu'il avait d'être réuni aux astres. — Saint Grégoire de Nazianze rapporte, au contraire, que Julien, étant blessé, fut porté sur le bord du fleuve, et qu'il voulut s'y jeter, afin de se dérober aux yeux des hommes, et de passer pour un dieu, comme Romulus; mais on le retint. Théodoret ajoute : On dit que, prenant son sang avec la main, il le lança contre le ciel, en s'écriant : « *Tu as vaincu, Galiléen.* » Sozomène raconte la même circonstance, mais comme un propos de quelques personnes. D'autres disent qu'il avait jeté son sang contre le soleil, en lui reprochant de favoriser les Perses. — Sa mort, qui arriva en 363, fut révélée à plusieurs saints, entre autres, à saint Sabas, solitaire, et au célèbre Didyme. — Elle passa pour une punition de Dieu, même aux yeux des païens, et saint Jérôme assure avoir entendu de leur bouche, à Rome, ces paroles : « Comment les chrétiens peuvent-ils vanter la patience et la miséricorde de leur Dieu ? Rien n'est plus terrible et si prompt que sa colère. » — Julien avait régné une année et huit mois depuis la mort de Constance; il était âgé de trente et un ans.

Jovien, empereur. — An 363.

L'armée lui donna pour successeur Jovien, capitaine de ses gardes, soldat intrépide et chrétien éprouvé. Le nouvel empereur assembla aussitôt les légions et leur dit avec franchise : « Soldats, je suis chrétien, et je ne puis commander aux troupes de Julien, si elles demeurent attachées à ses erreurs. Une armée abandonnée du Dieu véritable ne pourrait être que la proie des barbares. » — « Ne craignez rien, seigneur, s'écria-t-on de tous les rangs, vous commandez à des chrétiens; Julien a régné trop peu de temps pour affermir l'impiété dans ceux mêmes qu'il a séduits. » — Jovien traita avec les Perses et ramena l'armée sur les terres de l'empire. L'état de la religion fut un des premiers objets de sa sollicitude. Il révoqua les édits que Julien avait publiés contre les chrétiens; et remit en vigueur toutes les lois de Constantin en faveur de la religion. Il rappela les évêques bannis, rétablit sur le labarum le monogramme du Christ, et ordonna aux gouverneurs des provinces

de faire rouvrir les églises partout où elles avaient été fermées. — Le grand Athanase reprit, pour la quatrième fois, possession de son siége. Comme il était l'oracle de l'Eglise, l'empereur lui écrivit pour avoir des instructions précises et exactes, sur l'objet des disputes sans cesse renouvelées par les hérétiques. Le saint patriarche, après avoir réuni et consulté les principaux évêques d'Egypte, répondit par une lettre synodale et d'actions de grâces, dans laquelle il exposa les dogmes de la vraie foi, et démontra l'erreur des ariens sur Jésus-Christ, et celle que les macédoniens commençaient à répandre sur le Saint-Esprit. Jovien, frappé de la solidité de cet écrit, en voulut voir l'auteur. Athanase se rendit à Antioche où se trouvait alors la cour. L'empereur fut ravi d'admiration pour le saint, qui retourna peu après à Alexandrie. — Jovien donnait ainsi les plus belles espérances, quand il fut trouvé mort dans son lit a l'âge de trente-deux ans. On croit qu'il fut étouffé par la vapeur du charbon qu'on avait allumé pour chauffer son appartement. La pensée d'un crime vint à quelques personnes; mais les soupçons ne furent jamais éclaircis. Jovien n'avait pas régné huit mois.

S. Athanase rentre dans son Eglise. — An 363.

Dix jours après sa mort, on lui donna pour successeur Valentinien I[er]. Ce prince, administrateur habile, capitaine heureux, était religieux, plein de courage, et avait un esprit juste et pénétrant, mais le caractère entier, violent et dur. Soit que les discussions dogmatiques ne fussent pas de son goût, il savait à peine le grec; soit qu'il en appréhendât trop les inconvénients, d'après ce qui était arrivé à Constance, il se fit une règle de ne point intervenir dans les affaires religieuses. « Me prenez-vous pour un autre Constance? » répondait-il, quand on lui parlait des controverses. Selon Receveur, il poussa même cette réserve jusqu'à l'indifférence. — Plusieurs membres de sa famille étaient ariens, entre autres, sa femme Justine et Valens son frère. — Il eut le tort d'associer ce dernier à l'empire, malgré le conseil d'un de ses capitaines, un comte gaulois, qui lui dit : « Prince, si vous préférez votre famille à l'Etat, vous avez un frère; si vous aimez l'Etat, jetez les yeux sur un autre. » — Valentinien garda l'Occident et fixa sa cour à Milan. Valens eut pour lui l'Orient et résida à Constantinople.

Valentinien et Valens, empereurs. — An 364.

L'empereur Valens protége l'arianisme. — De 365 à 378.

Valens, cœur bas, esprit étroit, caractère à la fois timide et violent, avare, cruel, était surtout arien fanatique. Entièrement dominé par la secte et par Albia Dominica, sa femme, qui détestait les catholiques, il exerça contre eux une violente persécution, et renouvela, pendant un règne de quatorze ans, tous les maux de celui de Constance. Il commença par bannir saint Athanase, qui se tint caché durant quatre mois dans le tombeau de son père. A la fin cependant, craignant de pousser à bout les Egyptiens irrités et de déplaire à son frère Valentinien, qui vénérait le saint patriarche, il lui permit de rentrer à Alexandrie. Mais il ne changea pas de disposition à l'égard des catholiques. Ils eurent au contraire à souffrir toutes sortes de mauvais traitements. Les outrages, les confiscations, la prison, les supplices, tout fut employé contre eux. On se crut un instant aux jours de Dioclétien et de Galère; on regretta Julien. Saint Basile dit que « la cruauté, les instincts féroces de la bête fauve, se trouvaient unis, en Valens, à l'incapacité la plus notoire. » — C'était un crime de se plaindre. En voici un exemple : Les fidèles de Constantinople, ne pouvant se persuader que l'empereur autorisât les vexations qu'ils enduraient, lui députèrent à Nicomédie, où il s'était arrêté, quatre-vingts ecclésiastiques vertueux, pour demander justice. Valens ordonna à Modeste, préfet du prétoire, de les faire périr. On les embarqua dans un navire auquel on mit le feu en pleine mer, et ils périrent tous dans les flammes ou dans les eaux. Deux jours après, la vague jeta sur la grève, au fond du hâvre de Docidize, quatre-vingts cadavres, noircis, mutilés, conservant à peine la forme humaine. — Plusieurs solitaires quittèrent leurs retraites pour venir encourager les fidèles, au milieu des nouveaux dangers de l'Eglise. Un d'entre eux, nommé Aphraate, persan de naissance et d'une famille illustre, vénérable par son âge et par sa grande sainteté, fut aperçu par l'empereur. « Où vas-tu? lui dit le prince; que ne restes-tu dans ta cellule, plutôt que de courir ainsi par les villes et d'exciter le peuple à la révolte? » — « Prince, lui répondit avec fermeté le saint vieillard, je suis resté dans ma solitude tant que les brebis du céleste Pasteur ont été en paix; mais maintenant que je les vois près d'être dévorées, conviendrait-il de demeurer tranquille dans ma retraite?

Si une jeune vierge, retirée dans la maison de son père, voyait quelqu'un y mettre le feu, devrait-elle se tenir en repos? Ne faudrait-il pas plutôt qu'elle fît tous ses efforts pour éteindre l'incendie? C'est ce que je fais aujourd'hui : vous avez mis le feu à la maison du Seigneur; de ma cellule j'ai aperçu l'incendie et je tâche de l'éteindre. » Valens n'eut rien à répliquer à une réponse si sensée et si courageuse; mais il allait en bannir l'auteur, quand un de ses eunuques, qui avait accablé le saint d'injures, étant allé voir si le bain de l'empereur était prêt, tomba dans l'eau bouillante et y périt. L'empereur épouvanté n'osa exécuter son projet.

Mort de S. Hilaire. Ses écrits. — An 367.

Ce fut dans ces circonstances critiques, que l'Eglise perdit saint Hilaire de Poitiers. Après avoir poursuivi l'arianisme dans toutes les Gaules, ce saint docteur était allé le combattre en Italie. Il eut à Milan, en 365, une conférence publique avec Auxence, évêque arien, qui avait usurpé le siége de cette ville après l'exil de saint Denys. Hilaire le força de reconnaître que Jésus-Christ est vrai Dieu et consubstantiel au Père. Le prélat hérétique trouva, cependant, le moyen d'éluder la précision de cet aveu par un artifice de langage, dans un écrit qu'il adressa à l'empereur Valentinien, et qui parut orthodoxe à ce prince. Mais Hilaire dévoila l'équivoque et fit sentir l'insuffisance de la profession de foi d'Auxence. — Fatigué de ses continuelles remontrances, et prévenu d'ailleurs par les intrigues de l'évêque arien, qui dissimulait son hérésie, devant un prince catholique, Valentinien ordonna au saint docteur de quitter la ville de Milan. Il revint donc à Poitiers, d'où il écrivit encore à l'empereur pour l'éclairer, et où il mourut deux ans après, épuisé de fatigues et de travaux. — Nous avons de ce Père *douze livres sur la Trinité*. Il y prouve de la manière la plus solide la consubstantialité du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Il enseigne que l'Eglise est une, et que tous les hérétiques sont hors de son sein. Il fait voir ensuite que l'arianisme ne peut être la vraie doctrine, « puisqu'il n'a point été révélé à saint Pierre, choisi pour être le fondement inébranlable de l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles; à saint Pierre, dont la foi est indéfectible; à saint Pierre, qui a reçu les clefs du royaume des cieux, et dont Dieu ratifie les jugements, quoique portés sur la terre. » L'article

de la divinité de Jésus-Christ est traité avec une supériorité de lumière qui ne laisse aucune ressource aux ariens. Le saint docteur la démontre, entre autres, par les miracles opérés aux tombeaux des Apôtres et des martyrs, ainsi que par la vertu de leurs reliques, etc. (1). — Le *Traité sur les Synodes ou sur la foi des Orientaux* parut quelque temps après, en 358. Le but de l'auteur était d'expliquer les termes dont les ariens se servaient, et de signaler toutes leurs variations dans la doctrine. Saint Jérôme faisait tant de cas de cet ouvrage, qu'il le copia de sa main. — Les *Livres à Constance* sont une espèce de requête apologétique, tendant à demander pour les catholiques la liberté de traiter de la religion avec leurs seuls évêques. — Dans le *Livre contre Constance*, le docteur se plaint de la persécution exercée par ce prince contre les orthodoxes. Ces deux ouvrages contiennent des expressions qui paraissent dures; mais on doit moins les attribuer, dit Godescard, à un zèle amer qu'à un ardent amour pour la vérité. Il faut comprendre, dit Darras, que la douceur et la mansuétude évangéliques n'excluent ni la force ni la vigueur de la répression. Malheur aux époques assez perverties, pour demeurer insensibles aux cris de l'innocence et de la vérité opprimées! — Les autres écrits de saint Hilaire sont le *Livre contre Auxence;* une *Lettre à sa fille* Apra ou Abra, sur la virginité; un *Commentaire sur les Psaumes;* un autre de l'Evangile de saint Matthieu, où l'on trouve d'excellentes instructions sur toutes les vertus chrétiennes, principalement sur la charité, le jeûne et la prière. — On lui attribue aussi le *Gloria in excelsis*, qui est en effet, dit un auteur, bien digne de son génie. D'autres, donnant à cette hymne une plus haute antiquité, disent que le pape saint Télesphore (128-138) voulut qu'on la chantât avant le saint sacrifice (2). Le *Gloria in excelsis*, dit M. Darras, se trouve presque tout entier dans le texte des *Constitutions apostoliques.* Jusqu'au commencement du XI[e] siècle, les évêques seuls récitaient, à la messe, le *Gloria in excelsis*. — Le style

(1) Saint Hilaire, *De la Trinité*, liv. 6, 7, 11. — (2) Plusieurs disent que c'est le pape saint Symmaque (498-514) qui ordonna de chanter, à la messe, aux dimanches et aux fêtes, le *Gloria in excelsis*.

de saint Hilaire est sublime, plein d'âme et de chaleur, et si véhément, que saint Jérôme l'appelle *le Rhône de l'éloquence latine : Hilarius latinæ eloquentiæ Rhodanus.* — Saint Augustin l'appelle « le Docteur illustre des églises. »

Qualifié depuis longtemps du titre de *docteur*, et honoré comme tel, depuis deux siècles environ, par différentes églises particulières, saint Hilaire n'avait pas cependant, dans le Missel et le Bréviaire romains, les hommages solennels qui appartiennent aux docteurs de l'Eglise universelle. En 1850, le concile de Bordeaux et Mgr Pie, évêque de Poitiers, résolurent de demander au Saint-Siége qu'il daignât, non-seulement confirmer le titre dont jouissait saint Hilaire auprès de quelques églises particulières, mais encore étendre ce titre à l'Eglise universelle. Le souverain pontife Pie IX accueillit cette proposition avec joie. Par suite, un décret de la Congrégation des rites, daté du 29 mars 1851, et un bref apostolique, donné sous l'anneau du Pêcheur, le 13 mai suivant, étendirent à l'univers entier le titre de *docteur,* désormais assuré à saint Hilaire, et prescrivirent à toutes les églises du rit latin les diverses modifications liturgiques qui sont la conséquence nécessaire de ce titre (1).

(1) L'Eglise reconnaissante a décerné des honneurs particuliers à ces hommes d'élite, lesquels, ou par leur parole ou par leurs écrits, ont été en quelque sorte, dit Benoît XIV, les docteurs de l'Eglise enseignante elle-même, *doctores ipsius Ecclesiæ*, qui reconnaissait en eux les échos sûrs et fidèles de la parole divine, et qui sanctionnait en eux, par son autorité infaillible, l'autorité de leur enseignement puisé aux sources authentiques de la Révélation. — Le titre de *Père de l'Eglise,* est commun à un plus grand nombre. — Le titre de *Docteur de l'Eglise* est plus rare et réservé à quelques-uns. — Dans le principe et de temps immémorial, saint Ambroise, saint Augustin, saint Jérôme et saint Grégoire pape, chez les Latins; et, parmi les Grecs, saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome, furent appelés *Docteurs de l'Eglise universelle.* — Plus tard, saint Thomas d'Aquin reçut ce beau titre du pape saint Pie V; saint Bonaventure de Sixte-Quint; saint Anselme de Clément XI; saint Isidore de Séville d'Innocent XIII; saint Pierre Chrysologue de Benoît XIII; saint Léon le Grand de Benoît XIV; saint Pierre d'Amiens de Léon XII; saint Bernard de Pie VIII; saint Hilaire, comme nous venons de le voir, de Pie IX, et saint Liguori du même Pape, par un

Mort de S. Athanase. Ses écrits. — An 373.

Six ans après la mort de saint Hilaire, l'Eglise eut à pleurer celle du grand Athanase. Cinq fois banni et cinq fois rappelé, il eut enfin la consolation de passer tranquillement, au milieu de son troupeau les dernières années de sa vie. « Une heureuse vieillesse, dit saint Grégoire de Nazianze, clôt sa vie; il alla rejoindre ses pères, les patriarches et les prophètes, les Apôtres et les martyrs, et tous ceux qui souffrirent pour la vérité, » le 2 mai de l'an 373, après quarante-sept ans d'épiscopat. L'histoire ecclésiastique de son temps, qui n'est, pour ainsi dire, que l'histoire de sa vie et de ses travaux, fait amplement connaître le mérite de cet incomparable défenseur de la foi. — On a rarement vu de héros comme Athanase! s'écrie le P. de Ravignan. — Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. — Le premier est le *Discours contre les païens*, composé en 318. Il y fait voir l'origine, les progrès et l'extravagance du Paganisme. — Le *Discours sur l'Incarnation*, écrit à la même époque, n'est qu'une suite du précédent. Le saint docteur y prouve que le monde a été créé, et que le Fils de Dieu seul a pu le racheter par son incarnation. — L'*Exposition de la foi* est une explication des mystères de la Trinité et de l'Incarnation. — Le traité des *Décrets de Nicée* renferme l'histoire de ce qui s'est passé au concile de cette ville. — Les *Quatre Discours contre les ariens* contiennent une vigoureuse réfutation de leurs erreurs. L'auteur insiste principalement sur l'autorité de l'Ecriture. Photius y admire une force et une solidité de raisonnement qui écrasent l'arianisme. C'est là, selon lui, que saint Grégoire de Nazianze et saint Basile ont puisé cette éloquence mâle et rapide, avec

décret du 11 mars 1871. — Le pape Boniface VIII, dans sa célèbre Constitution *Gloriosus*, parlant des quatre grands *Docteurs* latins *de l'Eglise universelle*, les place, quant au culte extérieur, sur le même rang que les Apôtres et les Evangélistes, ordonnant que leur fête soit du même degré et du même rit à perpétuité dans toutes les églises de l'univers. Conformément à l'esprit de ce décret, l'Eglise Romaine, dans la messe des saints Docteurs reconnus par elle, comme dans celle des Apôtres et des écrivains inspirés, récite le Symbole de Nicée. — Ce qui constitue, dans la liturgie, le signe propre et distinctif d'un *Docteur* de l'Eglise, c'est : 1° le rit double ; — 2° le *Credo* à la messe ; — 3° l'oraison *O doctor optime*, après le *Magnificat*. — (Mgr de Poitiers, t. I, p. 459-471 et 475-481.)

laquelle ils ont si glorieusement défendu la foi catholique. — Le *Livre de l'Incarnation* a trois parties : dans la première et dans la troisième, on trouve les preuves de la consubstantialité du Verbe et la réponse aux objections des ariens. La seconde est consacrée à établir la divinité du Saint-Esprit. — Le *Traité des Synodes* est l'histoire des conciles de Séleucie et de Rimini. — Nous avons encore du saint docteur le *Livre de la Trinité et du Saint-Esprit*, un *Commentaire sur les Psaumes*, la *Vie de saint Antoine*, plusieurs *Lettres aux solitaires*, quatre *Lettres à Sérapion de Thmuis*, écrites vers l'an 360, sur la divinité du Saint-Esprit; un *Livre de la virginité*, etc. — Le symbole *Quicumque*, connu sous le nom de saint Athanase, ne lui appartient pas, selon plusieurs savants, qui prétendent que si le saint docteur en était l'auteur, il n'y eût pas omis le terme de *consubstantiel* si important contre les ariens. On a dit que ce symbole était de Vigile, évêque de Tapse, en Afrique, au VIe siècle. Il ne fut connu qu'à cette époque, et Théodulfe d'Orléans est le premier qui l'attribua à saint Athanase. Cependant, M. Darras affirme que si saint Athanase ne l'a pas composé, il l'a du moins adopté et couvert de l'autorité de son nom, auquel il doit son crédit.

Photius trouve dans les écrits de saint Athanase une diction nette, facile, abondante, une force et une finesse inimitables. Il le juge digne d'être placé, pour le mérite de l'éloquence, après saint Basile, saint Grégoire de Nazianze et saint Chrysostome. — Erasme était un grand admirateur du style de ce Père, et il le préférait à celui de tous les autres. — On trouve dans ses ouvrages plusieurs invocations à la sainte Vierge, entre autres, celle-ci : « Intercédez pour nous, Mère de Dieu, notre Reine, notre Souveraine et notre Maîtresse : *Intercede, Hera et Domina et Regina et Mater Dei, pro nobis* (1). » Ce grand homme invoquait donc Marie comme nous l'invoquons aujourd'hui. — Il eut pour successeur un saint vieillard, nommé Pierre, qui avait été le fidèle compagnon de ses voyages et de ses travaux. Le pape saint Damase envoya au nouveau patriarche ses lettres de communion, avec un diacre chargé de le consoler de

(1) Saint Athanase, *Serm. in Annuntiat.*

la perte qu'il venait de faire. Quelque temps après, Pierre étant obligé de fuir devant les hérétiques, se rendit à Rome, centre sacré de l'Eglise et refuge des évêques persécutés (1).

Commencements de S. Basile et de S. Grégoire. — De 316 à 370.

Au moment où saint Hilaire et saint Athanase disparaissaient, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin et plusieurs autres brillantes lumières se levaient ou étincelaient déjà dans le ciel de l'Eglise. Jamais l'efflorescence chrétienne du génie et de la vertu ne fut plus brillante. — Grégoire et Basile étaient tous les deux de la Cappadoce. Le premier naquit, en 316, dans la petite ville de Nazianze, dont son père fut évêque (2). Le second était de Césarée, métropole de la province, et vint au monde en 317. Leurs familles, très-distinguées par le rang et la noblesse, l'étaient plus encore par une piété héréditaire. Outre les deux saints dont nous parlons, chacune compte quatre de ses membres honorés par l'Eglise : le père de saint Grégoire; sa mère, sainte Nonne; son frère et sa sœur, saint Césaire et sainte Gorgonie; sainte Emmélie, mère de saint Basile; saint Grégoire, d'abord avocat distingué, puis, évêque de Nysse, saint Pierre évêque de Sébaste, ses frères, et sainte Macrine, sa sœur.

Basile et Grégoire furent liés, dès leur enfance, d'une étroite amitié, et possédaient l'un et l'autre les plus rares talents. — Basile eut, avant l'âge, la gravité d'un vieillard. Il était maigre et d'une taille élevée. Il parlait très-lentement. Son silence presque habituel donnait à sa physionomie quelque chose de sévère. Mais saint Grégoire, qui le connaissait mieux que personne, assure qu'on ne pouvait être plus agréable en société, plus gai dans les entretiens, plus fin et plus délicat dans les plaisanteries, et plus doux dans les corrections. Il travaillait

(1) Rohrbacher, tom. VII, p. 80.

(2) Baronius place la naissance de saint Grégoire entre les années 312 et 318, non-seulement avant l'épiscopat, mais même avant le baptême de son père, qui était d'abord païen. — D'autres, comme Chardon et Tillemont, disent qu'il vint au monde pendant l'épiscopat de son père. Ils appuient leur opinion sur deux vers de saint Grégoire; mais ces vers sont susceptibles de différentes interprétations. — On ne peut pas douter, disent les Bollandistes et Godescard, que saint Grégoire ne soit né avant l'ordination de l'évêque de Nazianze.

avec une grande application, bien qu'il eût une telle vivacité d'esprit, qu'il semblait pouvoir tout apprendre sans effort. Aussi se distingua-t-il dans presque toutes les branches de la science. Il connaissait parfaitement sa langue, l'histoire et les poètes. Il possédait à fond toutes les parties de la philosophie. Sa logique était si serrée, qu'il était difficile d'échapper à ses raisonnements. Il étudia l'astronomie, la géométrie et les autres sciences exactes, autant qu'il était nécessaire pour n'être pas embarrassé par ceux qui se piquaient d'y exceller, rejetant le reste comme superflu. Ses fréquentes maladies l'engagèrent à apprendre la médecine. Quant à l'éloquence, il était exact et méthodique, plein de force et de noblesse; il avait une diction si pure, si précise et si belle, que ses écrits étaient recherchés de tout le monde, même des païens. Les meilleurs juges l'égalent aux orateurs les plus vantés de l'ancienne Grèce, sans en excepter Démosthènes. Libanius, qui avait été son maître d'éloquence, dit dans ses *Epîtres* « qu'il se sentait comme ravi hors de lui-même, toutes les fois qu'il entendait Basile parler en public. Son génie, ajoutait-il, était capable de ressusciter les merveilles des siècles de Platon et de Démosthènes (1). » — Il lui adressait ses ouvrages; et quand il apprit que celui dont il goûtait si fort le talent avait renoncé au monde, il lui écrivit : « Tu n'étais encore qu'un jeune homme, que déjà je te vénérais » à cause de la gravité de tes mœurs, digne de la sagesse des » vieillards, et cela dans une ville où tant de piéges sont tendus » à la vertu ! Et maintenant qu'on m'annonce que tu as pris une » route meilleure, et que tu cherches plutôt à devenir l'ami de » Dieu, qu'à gagner de l'argent, je félicite les Cappadociens et » toi; toi, d'avoir pris un parti si beau; eux, d'avoir pour com» patriote un si grand homme. »

On remarquait entre les deux amis, des différences profondes de caractère, de tendances et d'aptitudes. Basile était par excellence l'homme de l'action sage et ferme; et, sous ce rapport, Grégoire nous apparaît comme subjugué par l'influence supérieure et dominante de son ami. Mais Grégoire, bien inférieur

(1) Godescard, *Vie de saint Jean Chrysostome. Vie de saint Basile. Note.*

par la fermeté, la trempe du caractère, l'esprit d'organisation, et la connaissance des hommes, ne se distingua pas moins que lui par sa profonde doctrine, et par son éloquence pleine d'élévation et de chaleur. Philostorge dit même qu'il l'emportait sur Basile; et Ellies Dupin n'a pas craint de le mettre au-dessus de tous les orateurs de la Grèce. Il eut à un tel point le don d'intelligence des saintes Ecritures et des plus hauts mystères, qu'on le regarde, entre les Pères de l'Eglise, comme saint Jean parmi les Evangélistes. On assure que, de tous les anciens docteurs, lui seul n'avança aucune proposition qui ait eu quelque conformité apparente avec l'erreur. Ces lumières et cette heureuse justesse lui ont acquis le surnom de *Théologien par excellence.*

Après avoir fréquenté la célèbre école d'Alexandrie, où il fut disciple de l'illustre aveugle, Didyme, Grégoire alla étudier à Athènes. Basile vint l'y rejoindre, en 352, après avoir suivi les plus habiles maîtres de Césarée et de Constantinople. Athènes était toujours le centre des sciences et des beaux-arts. Ses écoles de philosophie et d'éloquence étaient si célèbres, et sa réputation d'urbanité et de bon goût si grande, que l'élite de la jeunesse s'y rendait de toutes les parties de l'empire, et remplissait cette cité d'agitation, de fêtes, de plaisirs et de dangers. Les deux saints trouvèrent, dans leur amitié réciproque, la force et tous les secours dont ils avaient besoin pour conserver leur innocence, au milieu des écueils qui les environnaient de toute part. « Nous n'avions, dit saint Grégoire, qu'un seul logis, qu'une seule table, et comme une seule âme en deux corps. Nous cherchions le même trésor, la vertu; nous songions à rendre notre union éternelle, en nous préparant à la bienheureuse immortalité; nous nous servions à nous-mêmes de maîtres et de surveillants, en nous exhortant mutuellement à la piété; nous n'avions aucun commerce avec ceux de nos compagnons qui étaient déréglés dans leurs mœurs, et nous ne fréquentions que ceux qui, par leur modestie, leur retenue et leur sagesse, pouvaient nous soutenir dans la pratique du bien, sachant qu'il en est des mauvais exemples comme des maladies contagieuses, qui se communiquent aisément. Nous ne connaissions à Athènes que deux chemins, celui de l'église et celui des écoles; pour

ceux qui conduisent aux fêtes mondaines, aux spectacles, aux assemblées, nous les ignorions absolument. »

Malgré cet isolement volontaire, qui condamnait la vie mondaine et dissipée de leurs compagnons, l'empire naturel et irrésistible de la vertu leur avait conquis tous les cœurs. Aussi, quand ils voulurent quitter Athènes, la foule des étudiants, et même leurs maîtres, les conjurèrent-ils avec larmes de prolonger leur séjour. Leurs instances furent si pressantes et si vives, que Grégoire consentit à y rester encore quelque temps. Basile retourna dans sa patrie, y embrassa la carrière du barreau, et plaida plusieurs causes avec le plus grand succès. — Renonçant ensuite à toutes les espérances du monde, il alla étudier la vie ascétique auprès des grands solitaires d'Egypte, de Mésopotamie et de la Palestine. Après, il se retira, en 358, dans les solitudes du Pont, sur les bords de la petite rivière d'Iris, où sa sœur Macrine avait fondé un monastère qu'elle gouvernait avec sa mère, dans une propriété faisant partie du patrimoine de sa famille. Grégoire, se rendant aux instances de son ami, vint l'y rejoindre. Ils s'appliquèrent avec une sainte émulation à la prière, à l'étude des divines Ecritures et à la lecture des ouvrages des premiers Pères, surtout d'Origène. Ils s'adonnaient aussi ensemble aux innocents travaux de la campagne. Julien fit de vains efforts pour les attirer à sa cour, où se trouvait, alors, en qualité de médecin, Césaire frère de Grégoire. Césaire, plus tard, se réunit à eux. L'éclat de leurs vertus leur attira bientôt une foule de disciples; et saint Basile, au rapport de Rufin et de Sozomène, fonda un grand nombre de monastères pour les recevoir. — Il écrivit pour leur instruction plusieurs ouvrages ascétiques, entre autres, ses *Grandes* et ses *Petites règles*. Les premières, dit Fleury, contiennent cinquante-cinq articles, où les principes généraux de la vie spirituelle sont expliqués à fond. Les secondes en renferment trois cent treize destinés à régler le détail des actions. Toutes les deux portent l'empreinte du grand sens et de la modération qui caractérisaient leur auteur. — Les deux amis revinrent ensuite dans leurs villes natales, saint Grégoire, pour voir son père qui le demandait, et saint Basile, pour assister aux derniers moments de Dianée, évêque de Césarée. Ils y furent ordonnés

S. Basile fonde des monastères et leur donne des règles.

prêtres, vers l'an 362, malgré la résistance de leur humilité. — L'année suivante, ils regagnèrent leur solitude. — Bientôt après, Grégoire la quitta de nouveau, pour seconder son vieux père dans les difficultés qui lui étaient survenues. — Basile demeura trois ans dans sa retraite. Apprenant ensuite que l'empereur Valens persécutait violemment les catholiques, et que la foi était en danger dans la Cappadoce, il retourna à Césarée pour soutenir et encourager les fidèles. Eusèbe, évêque de cette métropole, étant mort en 370, après s'être déchargé sur Basile des sollicitudes de sa charge, devenue trop pesante pour sa vieillesse, le saint docteur, fut, malgré mille intrigues des créatures de Valens, choisi pour lui succéder.

S. Basile, archevêque de Césarée. — De 370 à 379.

Placé à la tête de cette grande église, au milieu même de l'orage, Basile en saisit le gouvernail d'une main ferme et sûre. Il écrivit au pape Damase à qui il donne le titre de *Père vénéré au-dessus de tous les pères*, pour réclamer l'appui de son pouvoir suprême. Il recourut aussi à saint Athanase, que ses lumières et son expérience avaient rendu l'oracle de l'Orient. Dans une de ses lettres à cet illustre docteur, on trouve un témoignage authentique de la foi des Orientaux, relativement à l'autorité du souverain Pontife. « Il nous a paru convenable, dit-il, d'écrire à l'évêque de Rome, pour l'engager à prendre connaissance de ce qui se passe dans nos provinces, et à donner sa décision. Comme des régions éloignées qu'il habite, il lui serait difficile d'envoyer assez promptement des députés, s'il avait à prendre auparavant l'avis d'un concile, il doit agir de sa propre autorité, et commettre des hommes de son choix pour corriger avec douceur, mais avec fermeté, ceux d'entre nous qui ne marchent pas dans la voie droite (1). »

Basile, qui jusque-là avait surpassé les autres, dit Godescard, sembla se surpasser lui-même, après son élévation à l'épiscopat. Tour à tour rhéteur, évêque et anachorète, il devint le premier type de ces moines-évêques, qui furent plus tard, dit M. de Montalembert, les protecteurs, les bienfaiteurs de toute l'Europe, et les créateurs de la civilisation chrétienne en Occident. Il n'oublia rien pour augmenter la piété de son troupeau. Il

(1) Saint Basile, *Epitre* 52.

prêchait soir et matin, même les jours où les fidèles vaquaient à leurs travaux ordinaires. Son auditoire était si nombreux, qu'il lui donne le nom de *mer*. Comme on passait souvent à l'église une grande partie de la nuit, il introduisit l'usage de réciter ou de chanter les psaumes à deux chœurs, afin de soulager les fidèles (1). Plein d'une charité tendre et active, il consolait les affligés, visitait les pauvres, s'occupait avec sollicitude de leurs affaires et de leurs besoins, les protégeait auprès des personnes puissantes, et avait grand soin que les biens donnés à l'Eglise pour leur entretien ne fussent jamais détournés de cet emploi. Il fit bâtir près de Césarée un vaste hôpital, appelé la *Basiliade*, pour loger ceux qui n'avaient point d'asile et pour recevoir les étrangers. Les reins ceints d'un linge, à l'exemple de Jésus-Christ, il s'agenouillait devant eux pour leur laver les pieds. De ses mains, il servait aux affamés, dans de vastes marmites, un potage, dont il avait lui-même surveillé la confection (2). Il y joignit un monastère destiné à servir de retraite aux moines qui vivaient auprès de lui et sous sa conduite. — Une de ses nièces gouvernait une communauté de vierges qu'il dirigeait par ses instructions. — Il prenait toutes les précautions pour n'admettre

(1) L'usage de la psalmodie alternative paraît remonter à l'origine même du Christianisme ; mais toutes les églises ne l'avaient pas d'abord adopté. Quand saint Basile l'introduisit à Césarée, il existait déjà dans toute l'Egypte et dans une partie de l'Orient. Saint Ambroise l'établit plus tard à Milan, d'où il se répandit ensuite dans tout l'Occident. Théodoret prétend que Flavien et Diodore, amis de saint Mélèce, l'inaugurèrent à Antioche. Socrate la fait remonter à saint Ignace. — (Bérault-Bercastel, tom. II. — Receveur, tom. II. — *Vie* de S. Chrysost., p. 26.)

(2) Au commencement, gênée dans ses mouvements, l'Eglise soignait ses pauvres à domicile, par le moyen des diacres régionnaires et des veuves consacrées à Dieu. — Les vastes hôpitaux, *nosocomia*, qu'elle commençait à élever, n'étaient pas comme ceux de nos jours, de grandes maisons présentant un caractère d'unité, mais un assemblage de petites cases indépendantes, *domunculæ*, de telle sorte que chaque malade avait sa cellule séparée. Nos grandes cités et le génie moderne ont des nécropoles communes ; mais ils n'ont pas et n'auront peut-être jamais, en un même local, cet ensemble de créations charitables enfantées par la foi et l'immense crédit de Basile. (*Dict. des Ant. chrét.* — *Hist. ecclés.*, Darras, t. X.)

dans son clergé que les sujets les plus dignes. Un seigneur, nommé Nectaire, lui ayant recommandé un ecclésiastique pour une paroisse, il lui fit sentir que, malgré tout son désir de le contenter, il ne pouvait rien accorder à ses sollicitations.

S. Basile devant le préfet Modeste.

Mais rien n'égala sa fermeté, et son courage à repousser toutes les tentatives de l'hérésie. L'empereur Valens, toujours occupé du soin d'établir l'arianisme dans ses États, parcourait les provinces pour en chasser les évêques catholiques. Arrivé dans la Cappadoce, il voulut attaquer l'archevêque de Césarée. Il envoya devant lui le préfet Modeste, avec ordre de forcer le prélat à recevoir les ariens dans sa communion. Modeste était un homme sans foi et sans principes. Idolâtre sous Julien, arien sous Valens, comme il l'avait été sous Constance, il fut toujours superbe et cruel. En arrivant à Césarée, après différentes tentatives qui échouèrent, il fit amener Basile devant son tribunal. « Pourquoi, lui dit-il, n'êtes-vous pas de la religion de l'empereur? — Un plus grand Maître me le défend, répondit l'évêque. — Nous méprisez-vous donc, reprit Modeste, et seriez-vous déshonoré d'être en communion avec nous? — J'honore votre dignité, répliqua Basile; mais le respect dû aux puissances de la terre ne doit pas l'emporter sur celui qu'on doit à Dieu. Quant à votre communion, elle n'a pas plus de prix à mes yeux que celle du dernier de vos serviteurs; car ce ne sont pas les grandeurs du siècle, c'est la foi qui distingue les chrétiens. — Hé quoi! s'écria le préfet en colère, ne craignez-vous pas de m'irriter et de ressentir les effets de ma puissance? — Que voulez-vous dire, reprit Basile, et quels sont ces effets? — Il s'agit, dit Modeste, de la confiscation des biens, de l'exil, des tortures et même de la mort. — Faites-moi d'autres menaces, si vous pouvez, répondit le saint, car rien de tout cela n'est capable de m'effrayer. La confiscation des biens, dites-vous? mais qui ne possède rien, n'a rien à perdre, à moins que vous ne pensiez enrichir le fisc de ces misérables vêtements qui me couvrent, ou d'un petit nombre de livres qui font tout mon trésor. Quant à l'exil, impossible à vous de m'en faire subir la peine; c'est le ciel et non la terre que je regarde comme ma patrie. La rigueur et la durée des tourments? je les crains peu; mon corps est dans un tel état de maigreur et de faiblesse, qu'il ne pourra les

souffrir longtemps. La mort? c'est pour moi le plus grand des biens; elle me réunira à mon Créateur, pour qui seul je vis. » Ce discours, si nouveau pour un homme de cour, étonna le préfet. « Jamais, dit-il, on ne m'a parlé avec tant de hardiesse. » — « C'est qu'apparemment vous n'avez jamais eu affaire à un évêque, » lui répondit le saint prélat.

L'empereur Valens tremble devant S. Basile.

Modeste alla rendre compte à l'empereur du mauvais succès de sa mission. « Prince, lui dit-il, nous sommes vaincus par un seul homme : n'espérez ni l'effrayer par des menaces, ni le gagner par des caresses, il ne vous reste que la violence. » L'empereur ne jugea pas à propos d'employer ce moyen. Il craignait le peuple de Césarée, et il se sentait malgré lui pénétré de respect pour le saint archevêque. Toutefois, pour ne pas paraitre céder entièrement, et pour obliger le saint à l'admettre au moins extérieurement à sa communion, il se rendit à l'église le jour de l'Epiphanie, entouré de ses gardes et de tous les ariens qui composaient sa cour. Mais, quand il entendit le chant majestueux des psaumes, quand il vit le bel ordre et la modestie d'un peuple immense, les ministres sacrés plus semblables à des anges qu'à des hommes, et l'évêque, au profil d'aigle, à la taille élevée, debout devant l'autel, le corps immobile et l'esprit uni à Dieu, ce spectacle religieux fit sur le prince une impression si vive, qu'il demeura comme ébloui et glacé de crainte. S'étant un peu remis, il voulut présenter son offrande; mais, comme aucun des ministres sacrés ne s'avançait pour la recevoir, selon l'usage, parce qu'on ne savait pas si l'archevêque voudrait l'accepter, Valens fut saisi d'un tremblement soudain, ses genoux chancelaient sous lui, et il serait tombé si un prêtre ne l'eût soutenu. Alors, Basile voulant honorer la puissance suprême, même dans un prince hérétique, crut devoir accepter son offrande et lui permettre d'assister aux prières avec le peuple catholique; mais il ne l'admit pas à la participation des saints mystères.

L'empereur s'adoucit et voulut avoir avec le saint, dans la *diaconie* ou sacristie, une conférence sur la religion. Grégoire de Nazianze, qui assista à cet entretien, rapporte que son ami parla comme eût fait un ange de Dieu. Valens en sortit vivement touché et pénétré d'admiration pour Basile; il lui donna même

des terres appartenant à l'Etat pour son hôpital de Césarée. — Cependant, les ariens qui obsédaient ce prince le firent bientôt changer de disposition. Il voulut, à deux reprises différentes, exiler le saint archevêque; mais au moment où l'un de ces ordres allait s'exécuter, son fils Galatès, âgé de six ans, fut saisi d'une fièvre violente qui le mit subitement à la dernière extrémité. L'empereur effrayé fit venir saint Basile, qui lui promit la guérison du jeune prince, à condition qu'on l'instruirait dans la foi catholique. Selon saint Ephrem, Valens y consentit et l'enfant fut guéri par les prières de l'archevêque; mais il mourut plus tard, son père l'ayant fait baptiser par les ariens, contrairement à sa promesse. Selon d'autres, l'empereur aurait rejeté la condition exigée par saint Basile, et l'enfant serait mort dans la nuit même. Quoi qu'il en soit, l'ordre d'exil fut révoqué. — Toutefois, l'impression produite par cet événement sur l'esprit de Valens, dura peu. Un autre bannissement fut résolu. L'arrèt était déjà dressé; mais quand l'empereur voulut le signer, sa main fut saisie d'un mouvement convulsif, dit Théodoret, et sa plume se rompit trois fois. Saisi de frayeur, il déchira le papier et laissa le saint en paix. — Quelque temps après, le préfet Modeste lui-même étant tombé malade, se recommanda aux prières de Basile, qui obtint sa guérison. Dès ce moment, le préfet fut plein de respect pour lui et se fit gloire d'être du nombre de ses amis.

Contestation entre S. Basile et Anthime au sujet de la juridiction ecclésiastique.

Les attaques des ariens ne furent pas les seules épreuves qui vinrent troubler le repos et traverser l'épiscopat de saint Basile. Il fut plusieurs fois obligé de défendre sa doctrine et sa conduite contre les accusations de l'ignorance et de l'envie. La calomnie, qui le poursuivit jusqu'à Rome même, lui arracha quelques paroles pleines d'aigreur, dont on n'a pas manqué d'abuser. Mais, le pape Damase rendit entière justice aux efforts, au courage et à la foi de Basile. Et celui-ci, plein de reconnaissance et de respect, répondit au Pape : « Dirigez-nous, instruisez-» nous, guidez-nous. Votre communion est la nôtre; nous » admettons ce que vous admettez; nous rejetons ce que vous » répudiez; nous attendons de vous seul la paix et l'unité de » l'Eglise. » — Le métropolitain de Césarée eut aussi à maintenir les droits de son siége contre les entreprises ambitieuses

d'un de ses suffragants. En 371, la Cappadoce ayant été partagée en deux provinces, Césarée demeura capitale de la première, et Tyane devint chef-lieu de la seconde. Anthime, évêque de cette dernière ville, soutenu par le gouverneur, prétendit que les circonscriptions ecclésiastiques devaient subir un changement analogue. Il prit, en conséquence, le titre de métropolitain de la seconde Cappadoce, et se mit en devoir d'en exercer les fonctions. Basile voulut maintenir les règles canoniques et défendre ses droits; mais Anthime gagna un certain nombre d'évêques, qui refusèrent dès lors d'assister aux conciles de Césarée, et il déplaça les prêtres et les autres ecclésiastiques qu'il ne put attirer à lui. Afin de réparer ces pertes et de maintenir son autorité, Basile créa plusieurs nouveaux évêchés, entre autres, celui de Sasime, situé sur la limite des deux provinces. Comme Anthime le revendiquait, le saint archevêque voulut y placer un homme sûr et capable de tenir tête à son adversaire. Il choisit pour cela son ami Grégoire, qui était toujours auprès de son père. Le vieil évêque de Nazianze se prêta volontiers aux vues de Basile. Quant à Grégoire, après avoir opposé une vive résistance, il consentit à se laisser ordonner; mais ayant appris qu'Anthime s'était emparé de l'église de Sasime au moyen de la force armée, il renonça à la possession de ce siége disputé. Anthime offrit de le lui abandonner, s'il voulait consentir à le reconnaître pour métropolitain; il se rendit même à Nazianze afin de le gagner, et le convoqua plus tard à son synode, mais ce fut en vain. Basile, de son côté, ne réussit pas davantage à l'engager dans la lutte. Des lettres assez vives furent échangées, à ce sujet, entre les deux amis. Pour mettre fin à toutes les discussions, Grégoire se retira dans la solitude, où il s'appliqua au service et à l'instruction des malades dans un hôpital. — Il en sortit, en 374, pour prendre soin de l'église de Nazianze, devenue veuve par la mort de son père; puis, en 379, il fut élevé malgré lui sur le siége de Constantinople, à la demande des évêques d'Orient. — Basile s'opposa encore quelque temps aux prétentions d'Anthime, qui se compromit par ses excès; mais ensuite le métropolitain crut devoir se relâcher de ses droits pour le bien de la

paix, et il céda à l'évêque de Tyane, revenu à plus de modération, le titre et l'autorité de métropolitain de la seconde Cappadoce.

Ecrits de S. Basile.

Malgré le poids des affaires dont il était surchargé, malgré de graves et continuelles infirmités, le grand archevêque de Césarée vaquait sans cesse à l'étude; aussi a-t-il enrichi l'Eglise d'une foule d'écrits précieux. — Les cinq *Livres contre Eunomius* et le *Traité du Saint-Esprit* furent composés contre les ariens et les macédoniens. Le premier établit la divinité de Jésus-Christ; le second prouve celle du Saint-Esprit. L'illustre docteur dit, dans ce dernier ouvrage, que, parmi les dogmes conservés dans l'Eglise, les uns viennent de l'Ecriture, et les autres de la tradition apostolique, et que ces deux sources ont la même autorité dans la religion. « Personne, ajoute-t-il, ne conteste ce principe, pour peu qu'il soit versé dans la science sacrée. Si nous entreprenions de rejeter les coutumes non écrites, nous porterions de mortelles atteintes à l'Evangile même, ou plutôt nous en réduirions la prédication à des termes très-souvent inintelligibles. Qui nous a enseigné par écrit de marquer du signe de la croix les catéchumènes, ou de nous tourner à l'orient pendant la prière? En quel endroit de l'Ecriture trouvons-nous les prières qui accompagnent la consécration du pain eucharistique et du calice? Car, nous ne nous contentons pas de ce qu'on lit dans saint Paul ou dans l'Evangile, mais avant et après ces paroles, nous en ajoutons d'autres que nous avons reçues par tradition. Nous bénissons l'eau du baptême, l'huile de l'onction; et celui qu'on doit baptiser, nous le plongeons dans l'eau, nous l'obligeons de renoncer au démon et à ses anges. Où l'Ecriture nous enseigne-t-elle ces cérémonies et d'autres semblables? Ne sont-ce pas des traditions secrètes, que nos pères ont conservées dans un religieux silence pour les dérober à la curiosité profane? » — Il nous apprend aussi que, de son temps comme aujourd'hui, en Orient et en Occident, on chantait la doxologie ; *Gloria Patri, et Filio, et Spiritui Sancto;* et il cite, en faveur de cette pratique, les premiers Pères de l'Eglise : saint Grégoire le Thaumaturge, saint Denys d'Alexandrie, saint Irénée, Athénagore, et le pape saint Clément. — Baronius dit que l'usage en était devenu universel, surtout depuis l'apparition de l'arianisme, et que le *Sicut erat*

Autorité de la tradition.

in principio fut ajouté par le concile de Nicée (1). — C'est le pape saint Damase, comme nous le verrons, qui fit chanter le *Gloria*, etc., à la fin de chaque psaume.

Divers degrés et durée de la pénitence publique.

Saint Basile a encore laissé trois cent trente-six lettres, que Photius propose pour modèles à ceux qui veulent exceller dans le genre épistolaire. Trois sont appelées *canoniques*. Elles contiennent quatre-vingt-cinq canons de discipline, en réponse à autant de questions sur la pénitence publique, proposées à Basile par saint Amphiloque, évêque d'Icone. Le saint docteur en marque les différents degrés. Le premier était celui des *humiliés* ou *pleurants*, qui demeuraient à la porte de l'église sans pouvoir y entrer pendant les offices. Le second était celui des *auditeurs*, qui étaient admis à l'instruction, mais non aux prières. Dans le troisième, étaient les *prosternés* ou *pénitents*, qu'on admettait à l'instruction et à quelques prières; ils se tenaient à genoux. Enfin, le quatrième degré était celui des *consistants*, à qui on permettait de prier debout; mais ils ne pouvaient ni présenter leur offrande ni recevoir l'eucharistie. — La durée de la pénitence publique était de vingt ans, pour l'homicide volontaire; de quinze, pour l'adultère; et de quatre, pour la simple fornication. — Les mariages incestueux étaient soumis à la même peine que l'adultère. — C'est un inceste, aux yeux de saint Basile, d'épouser deux sœurs l'une après l'autre. « La coutume, dit-il, qui a force de loi, est de les séparer et de ne pas les recevoir à l'église. » On voit ici l'ancienneté de la puissance ecclésiastique, par rapport aux empêchements du mariage. — Pour les secondes noces, il y avait une espèce de pénitence qui variait selon les églises; mais c'était plutôt une humiliation qu'une pénitence proprement dite. — Les ecclésiastiques, qui oubliaient la sainteté de leur état, étaient privés de leurs fonctions et réduits au rang des laïques. — Quant aux vierges tombées depuis leur profession, l'ancien usage permettait de les recevoir au bout d'un an; mais saint Basile est d'avis qu'on les traite comme les adultères. Cependant, pour que cette sévérité soit employée, il veut que les vierges aient fait

(1) Saint Basile, *Liv. du Saint-Esprit*. — Baronius, *Annales*. — *Hist. du dogm.*, tom. I, p. 345.

profession de leur plein gré, sans l'impulsion de leurs parents, et en âge mûr, c'est-à-dire, après seize ou dix-sept ans accomplis; ce qui montre, dit Bérault-Bercastel, l'antiquité des règles suivies par le saint concile de Trente, touchant la consécration des vierges (1).

Témoignage de S. Basile en faveur de la présence réelle et permanente de Jésus-Christ dans l'Eucharistie.

Dans la deux cent septième lettre de saint Basile, on trouve une belle apologie de la vie monastique. — La quatre-vingt-treizième, adressée à Césarie, nous fournit un monument précieux de la tradition et de la discipline de l'Eglise, concernant la pratique si justement maintenue contre les sacramentaires, de réserver le corps de Jésus-Christ, après le saint sacrifice, pour l'usage des fidèles. « Il est bon, dit le saint docteur, de participer tous les jours au corps et au sang de Jésus-Christ. Quant à nous, notre coutume est de communier quatre fois la semaine, le dimanche, le mercredi, le vendredi, le samedi, outre le jour où tombe la fête de quelque martyr. Mais que, dans le temps de persécution, on doive communier de sa propre main, faute de prêtre ou de diacre, il n'est pas besoin de le prouver, puisque c'est une pratique ancienne et constante; on sait que tous les solitaires, dans le fond de leurs déserts, quand il n'y a pas de prêtres, gardent la communion chez eux et se communient eux-mêmes. A Alexandrie et dans le reste de l'Egypte, la plupart des laïques gardent aussi l'Eucharistie dans leur maison. Car, le prêtre ayant une fois célébré le sacrifice et distribué l'hostie, le fidèle qui l'a reçue toute à la fois, et qui s'en communie ensuite de sa propre main à plusieurs reprises, doit croire qu'il communie de la main du prêtre qui la lui a remise; puisque, dans le temple même où le ministre donne l'hostie, le fidèle qui la reçoit dans sa propre main, la tient en son pouvoir avant de la porter à la bouche. C'est donc la même chose de recevoir du prêtre une ou plusieurs hosties à la fois. »

Témoignage de S. Basile en faveur de la confession.

Dans plusieurs autres endroits de ses écrits, il s'exprime ainsi sur la confession : « Si ceux qui sont tombés dans le péché

(1) L'âge requis pour la profession religieuse a cependant un peu varié selon les temps et les lieux, comme on le voit dans différents conciles, notamment dans un concile d'Agde et dans le troisième de Carthage.

donnent des marques d'une grande ferveur après leur confession, celui à qui Dieu dans sa bonté a donné le pouvoir de lier et de délier, ne sera point blâmable s'il se montre plus indulgent à l'égard de ces pénitents. » — Suivant le même docteur, « on doit, pour la confession de ses péchés, se conduire de la même manière qu'en déclarant les maladies du corps. Ainsi, comme nous ne découvrons pas nos maladies corporelles à tout le monde, mais uniquement à ceux qui savent les guérir, de même la confession des péchés ne doit se faire qu'à ceux qui peuvent y apporter remède. Les desseins de la miséricorde de Dieu sur celui qui pèche paraissent en ce qu'il est écrit : Je ne veux pas la mort du pécheur, mais plutôt qu'il se convertisse et qu'il vive. Mais, comme la mesure de la conversion et de la pénitence doit être proportionnée à la qualité du péché et à l'état du pénitent, et que le pécheur, de son côté, doit donner les preuves de ce changement, selon ces paroles : Faites de dignes fruits de pénitence; il faut nécessairement confesser ses péchés à ceux qui sont chargés de la dispensation des mystères de Dieu (1). »

Nous avons encore du savant archevêque de Césarée, *l'Exameron* ou neuf homélies sur l'ouvrage des six jours; une *Liturgie* suivie par la plupart des églises grecques, au moins depuis le sixième siècle; un commentaire sur Isaïe; treize homélies sur les *Psaumes*; vingt-quatre sur divers sujets de morale; et les *Ascétiques*. — Dans ses homélies, Basile témoigne une grande vénération pour les reliques des saints, devant lesquelles il dit « que les chrétiens prient dans leurs besoins; et ce n'est point inutilement, ajoute-t-il, qu'ils réclament l'intercession de ces amis de Dieu. » Basile, dit M. Villemain, fut surtout « le prédicateur de l'aumône. » Il lui reproche même sur ce point, un peu d'exagération; mais cela tient à ce que le critique n'a pas une notion exacte de l'enseignement chrétien sur cet important devoir. — Les homélies de saint Basile, prêchées non dans une capitale mais dans la province reculée de la Cappadoce, supposent, dans ses auditeurs, une moyenne intellectuelle bien supérieure à la nôtre. — Sous le titre d'*Ascétiques*, on comprend trois discours détachés, les traités *du Jugement de*

(1) Saint Basile *Lett.* 3e *à Amph.* — *Règles*, quest. 229e et 288e.

Dieu et de la foi, les Morales, les Grandes et les Petites Règles dont nous avons parlé, et les *Constitutions monastiques* (1). — Les *Ascétiques* ont fait placer le saint docteur au nombre des quatre grands patriarches de la vie monastique. — « Dans ces différents ouvrages, dit Photius, saint Basile réunit tout ce qu'il faut pour convaincre et persuader; et quiconque le prendra pour modèle n'aura besoin ni de Platon ni de Démosthènes pour devenir un orateur accompli. » Erasme et Rollin pensent comme Photius. — Malheureusement une partie des écrits de cet illustre docteur s'est perdue. — Saint Basile termina sa glorieuse carrière, en 379. L'influence de ce grand homme sur son siècle eut quelque chose de prodigieux. Sa mort fut glorieuse comme sa vie. Il y eut à ses funérailles une telle affluence, que plusieurs personnes furent étouffées. Au lieu de les plaindre, on criait : *Heureux ceux qui meurent avec Basile!* Chacun s'efforçait de toucher ses vêtements ou le lit sur lequel on le portait, et d'en arracher quelques parties pour les conserver religieusement. Ses contemporains lui ont donné le surnom de Grand, et la postérité l'a confirmé. Aux yeux des Grecs actuels, saint Basile jouit encore de la plus grande autorité; il est comme leur oracle, et son sentiment fait loi parmi eux. De son vivant, l'enthousiasme excité par son génie et ses vertus fut porté si loin, qu'on voulut tout imiter dans Basile, jusqu'à ses défauts même : sa démarche posée, la lenteur de son parler, la forme de son vêtement, celle de son lit, sa manière de manger, etc.

Mort de S. Basile. — An 379.

Commencements de S. Ambroise. — De 340 à 374.

Pendant que saint Basile et saint Grégoire jetaient un si vif éclat sur les églises confiées à leurs soins, saint Ambroise commençait à illustrer celle de Milan. Cette église avait été gouvernée, pendant près de vingt ans, par l'évêque Auxence, arien d'autant plus dangereux qu'il affectait de paraître orthodoxe. A la mort de ce faux pasteur, qui était arrivée en 374, les ariens avaient voulu lui donner un successeur de leur secte : mais les catholiques, si longtemps vexés, ne pouvaient plus supporter l'oppression et demandèrent un évêque de leur com-

(1) Beaucoup d'auteurs nient que les *Constitutions monastiques* soient de saint Basile.

munion. Les deux partis réunis à l'église pour l'élection étaient sur le point d'en venir aux mains, lorsque le gouverneur de la province accourut pour empêcher le désordre. Ce magistrat se nommait Ambroise. En l'envoyant à son gouvernement, le préfet d'Italie, Probus, lui avait dit : « Allez, Ambroise, et agissez en évêque plutôt qu'en juge. » Arrivé au milieu de la tumultueuse assemblée, le gouverneur fit un discours rempli de sagesse et de modération qui calma les esprits. Pendant qu'il parlait, un enfant se mit à crier trois fois : *Ambroise évêque!* Aussitôt tous les assistants, catholiques et ariens, répétant cette acclamation de l'innocence, qui leur parut venir du ciel, élurent le gouverneur d'un consentement unanime. — On écrivit ce qui s'était passé à l'empereur Valentinien, et ce prince, flatté de voir choisir les pasteurs de l'Eglise parmi les officiers qu'il établissait sur les peuples, chargea le vicaire d'Italie de surmonter toutes les résistances d'Ambroise. Le saint tenta vainement de se soustraire à l'épiscopat par mille stratagèmes que lui suggéra son humilité. Il affecta de paraître dur et sévère, il essaya de tromper le peuple sur sa vertu (1); mais il ne put en venir à bout. Il voulut s'enfuir à Pavie; mais il s'égara, et après avoir marché toute la nuit, il se trouva le lendemain aux portes de Milan. Craignant alors de résister à la volonté divine, il se résigna. Son éminente vertu et les pressants besoins de l'église de Milan le firent dispenser des règles ordinaires. Comme il n'était que simple catéchumène, on le baptisa et on l'ordonna prêtre et évêque en huit jours. Il exerça durant ce court intervalle toutes les fonctions des ordres inférieurs. — Ambroise avait alors trente-quatre ans. Il était né en Gaule vers l'an 340, d'une famille illustre. Trois villes, Arles, Lyon et Trèves se disputent l'honneur de lui avoir donné le jour. Il avait fait ses études à Rome avec les succès les plus brillants, et il avait paru avec éclat au barreau, dans la magistrature et dans l'administration. Les premières personnes de l'empire ambitionnaient son amitié.

(1) Un concile tenu à Valence, dans les Gaules, en 374, fut obligé de réprimer ces excès d'humilité. On y blâma les diacres et les prêtres qui, pour ne pas se laisser ordonner, se donnaient comme coupables de fautes qu'ils n'avaient point commises.

S. Ambroise archevêque de Milan. — An 374.

Aussitôt qu'il fut élevé sur le siége de Milan, le pape saint Damase lui envoya pour le seconder et achever de l'instruire, un prêtre nommé Simplicien, d'une grande vertu et d'une science remarquable. Le nouvel archevêque écrivit lui-même à saint Basile pour lui demander le secours de ses lumières, et le prier de lui envoyer ses ouvrages. Les écrits de cet illustre docteur avec ceux d'Origène étaient, après les saintes Ecritures, les livres favoris d'Ambroise. Il les lisait jour et nuit. L'imagination d'Ambroise est moins riche que celle de Basile, il a moins de grâce littéraire, mais son jugement est plus sévère. Son application au travail était si grande, que saint Augustin nous assure avoir plusieurs fois lui-même pénétré jusque dans sa chambre, sans en être aperçu et sans oser l'interrompre. Son ardeur pour l'étude ne l'empêchait pas cependant d'être tout entier à son troupeau. Il semblait se multiplier. La plus grande partie de la journée, dit encore saint Augustin, son appartement était rempli de personnes qui venaient le consulter. Il célébrait chaque jour le saint sacrifice après une très-grande préparation. Il prêchait tous les dimanches à son peuple. Il se livrait avec beaucoup de zèle à l'administration du sacrement de pénitence. Possidius, et Paulin, diacre de Milan, qui a écrit sa vie, rapportent que « toutes les fois qu'un pécheur lui confessait ses fautes pour en recevoir la pénitence, Ambroise versait une telle abondance de larmes, qu'il l'obligeait à pleurer avec lui, et il ne parlait des crimes qu'on lui avait confessés qu'à Dieu seul, dont il implorait la clémence. » — Il préparait lui-même les nouveaux convertis au baptême avec le plus grand soin. Il jeûnait chaque jour, excepté le samedi, le dimanche et les fêtes des martyrs. Ses aumônes étaient immenses; il distribua tout son patrimoine à l'église et aux pauvres, ne réservant que ce qui était nécessaire pour la subsistance de sa sœur Marcelline, qui avait fait vœu de virginité entre les mains du pape Libère. Dans une circonstance extraordinaire, il vendit les vases sacrés pour secourir les indigents et racheter les captifs. On recourait souvent à lui, même des contrées éloignées, pour terminer des différends. — Il était très-attentif à n'admettre dans son clergé que des hommes capables de servir l'Eglise et d'édifier les fidèles. Ambroise combattit une foule de superstitions

et d'abus, entre autres, l'usage de renvoyer le baptême à un âge avancé. Il détruisit les agapes, comme fit plus tard saint Augustin en Afrique, à cause des désordres qui s'y étaient introduits. Tant de zèle et de vertus parvinrent à délivrer presque entièrement son diocèse de l'arianisme. Il nous apprend lui-même que, en 385, personne n'était plus infecté de cette hérésie à Milan, excepté un petit nombre de Goths et quelques courtisans attachés à l'impératrice Justine.

Commencements de S. Jérôme. — De 340 à 385.

Saint Ambroise eut un contemporain célèbre dans la personne de saint Jérôme. Selon plusieurs auteurs, la même année les avait vus naître. D'autres mettent la naissance de Jérôme vers l'an 346 (1). Il eut pour patrie Stridon, ville autrefois située sur les confins de la Dalmatie et de la Pannonie, et effacée du monde aujourd'hui. Son père, nommé Eusèbe, homme opulent, lui fit donner une éducation distinguée. Les premiers éléments des sciences lui furent enseignés dans la maison paternelle. On l'envoya ensuite à Rome, où il fit de rapides progrès dans les belles-lettres et dans l'éloquence, sous les plus fameux rhéteurs de l'époque, en compagnie des jeunes patriciens, dont plusieurs lui restèrent des amis fidèles. Il parut au barreau avec distinction. Mais la corruption de la capitale l'entraîna dans quelques écarts de jeunesse, auxquels il était difficile à cette âme de feu de se soustraire, dans une ville telle que Rome. Il confesse humblement « qu'il ne vécut pas à Rome sans avoir des heures de vertige, et sans se blesser les pieds aux ronces du chemin. » Il n'y a rien de désespéré avec des intelligences qui ont ainsi le sentiment profond des faiblesses du cœur. Aussi Jérôme se releva-t-il noblement. Jeune encore, il reçut le baptême sous le pontificat du pape Libère; et, depuis ce moment, cette âme forte ne se démentit jamais. Afin de se perfectionner dans les sciences, il se procura une riche bibliothèque, et voulut entendre les plus habiles maîtres des diverses contrées où florissaient les études. Jérôme se rendit d'abord dans les

(1) Baronius et Tillemont placent la naissance de saint Jérôme en 342. Saint Prosper, dans sa Chronique, D. Martianay, D. Ceillier, les Bollandistes, le récent historien de sainte Paule, la rapportent à l'année 331.

Gaules, où les lettres brillaient alors d'un grand éclat : à Marseille, à Toulouse, à Bordeaux, à Autun, à Lyon et à Trèves. Il visita la plupart de ces écoles fondées par les Romains, « recueillant, dit-il lui-même, comme une abeille infatigable, le suc de toutes les plantes qui se rencontraient sur sa route. » Il copia à Trèves le *Traité des Synodes* et les *Commentaires sur les Psaumes*, composés par saint Hilaire. Il se rendit ensuite et se fixa quelque temps à Aquilée, où il y avait des hommes d'un rare mérite. Ses rapports avec le clergé de cette ville le firent avancer à grands pas dans la vertu. Rome avait fait le jeune rhéteur chrétien; Aquilée le fit moine, ou du moins l'éprit de l'idéal monastique; le désert acheva tout. Ce fut à Aquilée que Jérôme connut, entre autres amis, avec lesquels il se lia tendrement, Rufin, Héliodore, futur évêque, oncle de Népotien, et Evagre, prêtre d'Antioche, voyageur en Occident et traducteur pour les Occidentaux de la Vie de saint Antoine par saint Athanase. D'Aquilée il retourna à Rome, et de Rome il passa en Orient. Il parcourut la Thrace, la Bithynie, la Cappadoce, et arriva à Antioche vers l'an 373.

Division dans l'Eglise d'Antioche.

L'Église de cette ville était alors divisée entre trois partis : celui de Mélèce, celui d'Eustathe et de Paulin, et celui de Vital. Ce schisme était une suite de l'arianisme. En voici l'origine : En 360, vingt-trois ans après la mort de saint Eustathe, que nous avons vu chassé et remplacé par les ariens, saint Mélèce, né à Mélitine dans la petite Arménie et évêque de Sébaste, avait été élevé sur le siége d'Antioche. Les catholiques, en grand nombre, et les ariens lui avaient également accordé leurs suffrages. Les premiers étaient convaincus de la pureté de sa foi, et édifiés de la sainteté et de l'austérité de ses mœurs. Les seconds, qui le remplacèrent bientôt par Euzoïus, l'avaient d'abord cru favorable à leur secte, parce qu'il avait auparavant consenti à remplacer sur le siége de Sébaste un évêque déposé par leurs partisans. Les uns et les autres admiraient ses talents et étaient charmés de la douceur et de l'aménité de son caractère. La sainteté, dit saint Jean Chrysostome, respirait sur son visage; son seul regard était une prédication. Il était si aimé que les mères donnaient son nom à leurs enfants. — Plusieurs catholiques refusèrent cependant de le reconnaître, à cause de la

participation des ariens à son élection. Ils s'appelaient eustathiens, parce que, depuis la mort de saint Eustathe, ils avaient toujours tenu leurs assemblées à part. En 361, Lucifer de Cagliari, revenant de l'exil, passa par Antioche et essaya de réunir les eustathiens et les méléciens. Mais n'ayant pu engager les premiers à reconnaître Mélèce, il leur donna pour évêque un prêtre de leur parti, nommé Paulin, qui s'était illustré dans les luttes contre l'arianisme, où il avait toujours combattu à côté de saint Athanase, sans que la fermeté de son caractère et de sa foi eût jamais fléchi au milieu des orages (1). La division devint ainsi plus irrémédiable qu'auparavant. — Pour ne pas l'augmenter encore, saint Eusèbe de Verceil, qui était venu d'Alexandrie à Antioche, refusa de prononcer en faveur d'aucun parti. Lucifer mécontent de sa réserve, se sépara de sa communion et commença lui-même un autre schisme. Un peu plus tard, Apollinaire le Jeune, qui s'était fixé à Antioche et attaché à saint Mélèce, abandonna ce prélat et prétendit former un troisième parti catholique, auquel il donna pour évêque un prêtre, nommé Vital, de la communion de Mélèce aussi, honoré pour la pureté de ses mœurs, mais vain, jaloux et rancunier. Comme on le voit, le mal empirait toujours. — Aux questions de personnes se joignirent ensuite des dissidences d'opinions bien prononcées. Apollinaire enseigna des erreurs formelles dont nous parlerons bientôt. — Les eustathiens et les méléciens, ne s'entendant pas sur le sens du mot *hypostase* (2), s'accusèrent réciproquement d'erreur contre la Trinité. — Saint Athanase, saint Basile, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze et les Orientaux en général prirent la défense de Mélèce; les Occidentaux, au contraire, étaient favorables à Paulin. Saint Epiphane partageait leur sentiment.

S. Jérôme consulte le pape S. Damase au sujet de la division de l'Eglise d'Antioche. — Vers l'an 377.

Les choses en étaient là, quand saint Jérôme arriva à Antioche. Aussitôt qu'il fut connu, chacun des trois partis voulut

(1) Saint Jérôme, Nicétas et Baronius disent que Lucifer était alors légat du Saint-Siége. — Eusèbe et Lucifer, dit l'historien de saint Jean Chrysostome, avaient la mission de représenter le chef de l'Église dans les mesures à prendre pour la pacification religieuse de l'Orient.

(2) Par *hypostase* les uns entendaient *nature, essence*, et les autres

avoir pour lui un si grand homme. Alors, du fond de l'Orient, le docteur tourna ses regards du côté de Rome, comme vers le phare lumineux qui éclaire toute l'Eglise, et il écrivit plusieurs fois au pape saint Damase, pour le consulter sur ce qu'il avait à faire en cette circonstance. « Voulant m'assurer, lui dit-il, d'avoir Jésus-Christ pour chef, je m'attache à la communion de Votre Sainteté, c'est-à-dire, à la chaire de Pierre. Je sais que l'Eglise a été bâtie sur ce fondement; quiconque mange l'Agneau hors de cette maison, ne fait qu'un sacrifice profane; quiconque n'est pas dans l'arche périt par le déluge. Je ne connais point Vital; je rejette la communion de Mélèce; je ne sais que faire à l'égard de Paulin. Egalement sollicité par les trois partis qui divisent ici l'Eglise, je m'écrie : Si quelqu'un est uni à la chaire de Pierre, je suis pour lui. Mélèce, Vital et Paulin se vantent d'avoir votre communion, mais il y en a deux qui se trompent, et peut-être tous les trois. Je conjure donc Votre Sainteté de me marquer par ses lettres avec qui je dois communiquer en Syrie (1). » — Il paraît que Rome, sans se prononcer d'une manière absolue, inclina pour Paulin. Aussi, les Orientaux, qui étaient fortement attachés à Mélèce, ne rompirent point avec son concurrent, par l'unique raison que le Pontife romain lui était favorable. Mais les droits de l'un et de l'autre ne leur paraissant pas suffisamment éclaircis, ils ne crurent pas non plus devoir abandonner Mélèce, jusqu'à ce qu'un jugement ultérieur du Saint-Siége eût mis fin à cette contestation (2).

personne. — Une vide et creuse dispute de mots, dit saint Grégoire de Nazianze, semblait recouvrir une différence dans la foi, et le monde se vit sur le point d'être troublé, avec de malheureuses syllabes (*Panégyr. de saint Athan. — Vie de S. Jean Chrys.*, p. 25.)

(1) Saint Jérôme, *Epist.* 57, 58.

(2) Rome, pour se prononcer définitivement, attendit l'apaisement des esprits et de plus amples renseignements. Flavien, qui succéda à Mélèce, fut reconnu du pape Sirice, en 398, par l'entremise de saint Jean Chrysostome et de Théophile, patriarche d'Alexandrie. Le schisme s'éteignit en partie sous Flavien, par le zèle de saint Chrysostome, et finit par tomber complètement pendant l'épiscopat de son deuxième successeur. (*Trad. inst. év.*, t. III. — Alzog, t. I. — *Vie de S. Chrysost.*, c. 18, p. 242; c. 21, p. 268-269; c. 46, p. 503.)

Saint Jérôme tourmenté du désir de la solitude alla s'enfoncer dans le désert sauvage de Chalcis. C'est là qu'il mit le sceau à toutes les préparations par lesquelles la Providence le formait pour ses desseins, et qu'il dompta son impétueuse nature par la pénitence, le travail et les larmes. Il parcourut ensuite la Judée et l'Orient pour entendre les maîtres de la science sacrée, et revint à Antioche, où Paulin l'ordonna prêtre, en 377. Il n'y consentit qu'à la condition de rester moine et de n'être attaché à aucune église. On a même dit que, par une humilité hors des règles communes, il n'avait jamais offert le saint sacrifice; mais le savant pape Benoît XIV a montré que cette conduite n'avait eu lieu que pendant le séjour du saint à Bethléem. Peu de temps après son ordination, il alla à Constantinople, vers l'an 380, pour entendre saint Grégoire de Nazianze. S. Jérôme au désert de Chalcis.

L'année suivante, il se rendit à Rome, en compagnie de l'évêque Paulin et de saint Epiphane. Le pape saint Damase, qui, depuis longtemps connaissait son mérite, le retint auprès de lui pour s'en servir dans les grandes affaires de l'Eglise, et s'aider de son vaste savoir dans les réponses aux questions dogmatiques et disciplinaires, qui arrivaient de tous les points du monde chrétien au centre de l'unité. C'est à Rome que saint Jérôme mit au jour la correction du Psautier, selon les Septante. Par le conseil du souverain Pontife, il corrigea aussi l'ancienne version latine de la sainte Ecriture, où la négligence des copistes avait laissé glisser beaucoup de fautes. La sainteté de sa vie, son éloquence et son savoir lui attirèrent bientôt l'estime et l'admiration de la ville entière. La noblesse et le clergé s'empressaient de profiter de ses lumières, pour se perfectionner dans la connaissance de l'Ecriture et dans les maximes de la piété. — Il dirigeait en même temps, dans les voies de la perfection, un grand nombre de dames de la plus haute naissance. C'est de cette famille spirituelle de saint Jérôme, que sortirent sainte Marcelle, Albine sa mère, Aselle, Marcelline, sœur de saint Ambroise, Sophronie, Félicité, Lée, Fabiole, Læta, l'illustre Paule avec ses filles Blésilla, Pauline et Eustochie, et une foule d'autres, qui firent tant d'honneur à l'Eglise par leurs héroïques vertus, et tant de bien aux pauvres par leurs immenses aumônes. La petite-fille de Fabius, Fabiole, après deux S. Jérôme est retenu à Rome par le pape S. Damase. — De 381 à 385.

mariages, vendit son opulent patrimoine, et du produit de cette vente, bâtit sur les bords du Tibre, un vaste hôtel appelé la *Villa des convalescents*, où elle rassembla une famille nombreuse d'infirmes et d'incurables, dont elle lavait les plaies et préparait les aliments de sa propre main (1). De ces saintes femmes, les unes continuèrent à rester dans leurs maisons comme les vierges et les veuves des premiers siècles. D'autres formèrent, au mont Aventin, dans le palais de Marcelle, une petite communauté dont Marcelle était la mère et Albine comme l'aïeule respectée. — La célèbre Mélanie s'était retirée en Palestine, et habitait un monastère qu'elle avait bâti au mont des Oliviers. Plus tard, elle y fut imitée et remplacée par sa fille, Mélanie la jeune. — L'illustre Paule se fixa à Bethléem, où elle fonda plusieurs monastères. Elle y vécut vingt ans, avec sa fille Eustochie, dans la pratique des plus héroïques vertus.

Mais si le saint docteur, qui dirigeait ces âmes généreuses, en reçut de grandes consolations, il ne fut pas sans épreuves. Ses succès, la vigueur de son zèle et la désespérante supériorité de ses talents lui attirèrent de nombreux ennemis. Malgré l'austérité de sa vertu et le soin extrême qu'il avait toujours apporté à écarter le moindre soupçon, on le calomnia de la manière la plus horrible. « Avant que je connusse la maison de Paule, dit-il lui-même, tout l'univers retentissait en ma faveur d'un concert de louanges; il semblait que le souverain pontificat fût pour moi un trop mince honneur. On m'appelait saint, un prodige d'humilité et de prudence. Mais dès que j'ai commencé à diriger, pour la maintenir dans la chasteté, l'humble servante du Seigneur, toutes mes vertus m'ont abandonné; il n'y a plus eu assez de langues pour me déprécier, ni assez de termes pour nommer tous mes crimes. » — A la mort du pape Damase, saint Jérôme crut devoir céder à l'orage. Il quitta Rome, en 385, se rendit en Palestine et se fixa à Bethléem. Là, retiré dans le fond d'une cellule, il passait les jours et les nuits à lire et à

S. Jérôme se fixe à Bethléem. — An 386.

(1) M. A. Thierry a calomnié Fabiole, en lui supposant *deux maris vivants*, au moment même où elle s'était donnée à Dieu. Fabiole avait fait pénitence et était régulièrement libre. Il ne faut pas arranger l'histoire pour ridiculiser la vertu. (*Hist. de sainte Paule*, p. 48.)

écrire, composant ses nombreux ouvrages, ou répondant aux consultations que lui adressaient de toutes parts les savants, les âmes pieuses et les églises attaquées par l'hérésie. Son ardeur pour l'étude n'était égalée que par l'austérité de sa vie. Il était grossièrement vêtu, ne mangeait que du pain et quelques herbes, méditait sans cesse les années éternelles, et s'exerçait, par de saintes et salutaires terreurs, à entendre un jour sans crainte le son formidable de la trompette du dernier jugement. Jean, patriarche de Jérusalem, finit par lui donner le titre officiel de *Parochus* de Bethléem.

Commencements de S. Augustin. — De 354 à 387.

Pendant que, retiré à Bethléem, saint Jérôme s'élevait au plus sublime degré de la science et de la sainteté, un autre génie encore plus célèbre recevait le baptême et devenait l'humble enfant de l'Eglise. C'est saint Augustin, « l'astre le plus brillant de la philosophie, et le roi des Pères, comme l'appellent les protestants Forester et Brucker; l'homme qui, pour les sciences divines et humaines, l'a emporté, selon le docteur Couel, sur tous ceux qui l'ont précédé ou qui le suivront, si l'on en excepte les Auteurs inspirés. » — L'Eglise, au jugement de Luther, n'a point eu, depuis les Apôtres, de docteur plus estimable que saint Augustin. — Erasme partage à cet égard le sentiment de Luther. — « Saint Augustin, dit M. Villemain, est l'homme le plus étonnant de l'Eglise latine, celui qui porte le plus d'imagination dans la théologie, le plus d'éloquence et même de sensibilité dans la scholastique. Métaphysique, histoire, antiquité, science des mœurs, connaissance des arts, Augustin avait tout embrassé; il écrit sur la musique comme sur le libre arbitre; il explique le phénomène intellectuel de la mémoire, comme il raisonne sur la décadence de l'empire romain. » — Cet illustre docteur était né, en 354, d'une famille honorable, mais peu fortunée, dans la petite ville de Tagaste, près d'Hippone, appartenant à l'ancienne Numidie, aujourd'hui le village de Souk-Arras, situé dans l'Algérie actuelle, sur la route qui va des ruines de Carthage à celles d'Hippone, à peu de distance du fameux champ de bataille de Zama. Patrice, son père, était païen, et ne se convertit que peu de temps avant sa mort. Mais sa mère, sainte Monique, fut l'honneur de son sexe, et le modèle le plus accompli des mères et des épouses chrétiennes.

Augustin, à peine né, Monique le fit porter à l'église, et inscrire au nombre des catéchumènes. Elle lui apprit de très-bonne heure à prier, et l'instruisit des mystères de la religion chrétienne. Le cœur sensible de l'enfant goûta d'abord avec délices les saintes leçons de sa mère. Aussi, nous apprend-il lui-même que « bien jeune encore il recourait à Dieu comme à son refuge favori dans toutes ses peines d'enfant. » Mais, quand il eut grandi, la dissipation du jeu et des études même, les compagnies, les occasions et l'effervescence de la jeunesse, le précipitèrent dans de grands désordres. — Il ne laissa pas de s'appliquer avec ardeur à l'étude. Il y remporta les plus brillants succès, et enseigna la rhétorique avec éclat, à Tagaste d'abord, et ensuite dans la capitale de l'Afrique. Carthage ne lui offrant pas un théâtre assez vaste pour son génie, il se rendit à Rome, vers l'an 383. Dans ces conjonctures, ménagées sans doute par la divine Providence, la ville de Milan envoya demander au préfet de Rome un maître d'éloquence qui fût digne de la cité où résidait la cour. Augustin obtint ce poste éminent, après avoir fait preuve de capacité.

Mais partout il traînait avec lui les mêmes faiblesses, et partout il les augmentait au lieu de les guérir. « Ses iniquités, dit-il lui-même, faisaient comme la boule de neige, qui grossit à mesure qu'on la fait rouler. » Pour comble de malheur, les manichéens l'avaient séduit à Carthage, en lui promettant des démonstrations évidentes sur toute chose, et en se moquant des catholiques, qu'ils accusaient de tenir la raison humaine dans des entraves humiliantes, par la soumission à l'autorité de l'Eglise. Leurs paroles avaient singulièrement flatté la vanité d'Augustin, qui se piquait alors de n'admettre que ce qu'il comprenait clairement. Il avait donc donné dans le piége, et il y demeura engagé environ dix ans.

Conversion et baptême de S. Augustin à Milan. — An 387.

Plus affligée que si elle l'avait vu mort, sa pieuse mère séchait de douleur et pleurait continuellement sur lui. Un saint évêque d'Afrique, à qui elle le recommandait sans cesse, lui avait dit un jour : « Allez, il est impossible qu'un enfant de tant de larmes périsse jamais. » Pour hâter l'accomplissement de ce consolant oracle, Monique s'attacha aux pas de son fils, et l'accompagna dans toutes les villes où il se transportait. —

Quand il arriva à Milan, saint Ambroise accueillit le nouveau orateur avec une bonté qui commença à diminuer ses préventions. Augustin fut assidu à aller entendre le saint prélat; et, quoiqu'il ne fît pas d'abord grande attention au fond des choses, il y puisa insensiblement la solution de ses doutes et le premier remède des maladies de son âme. — Il lut ensuite les Epîtres de saint Paul, et eut de fréquents entretiens avec le prêtre Simplicien. — La vie de saint Antoine que lui raconta un seigneur de ses amis, nommé Pontinien, militaire d'un grade élevé, à la cour de l'empereur, lui fit aussi une vive impression. « Quoi! s'écria-t-il après avoir entendu ce récit, des simples et des ignorants ravissent le ciel sous nos yeux, et nous, avec toute notre science, nous croupissons dans la corruption du vice? Quelle honte pour nous de n'avoir pas le courage de les imiter! » — Livré à ces réflexions et en proie à une agitation profonde, il quitta son fidèle Alypius qui était avec lui, et alla s'asseoir tout seul sous un figuier. Là il versa un torrent de larmes. « Jusqu'à quand, Seigneur, disait-il, balancerai-je à me donner à vous? Pourquoi demain? Pourquoi non aujourd'hui? Pourquoi non à ce moment? » Alors une voix du ciel, semblable à celle d'un jeune enfant, lui fit entendre ces paroles : « *Tolle et lege : Prenez et lisez.* » Sainte Monique priait et fondait en larmes devant Dieu, dans une maison voisine du jardin où le cœur de son fils se débattait pour la dernière fois contre la grâce. Augustin rejoint aussitôt son ami, porte la main sur les Epîtres de saint Paul, et lit à l'ouverture du livre : « *Ne croupissez pas dans la débauche et l'impureté; mais revêtez-vous de Notre Seigneur Jésus-Christ.* » Au même instant, ses irrésolutions cessèrent, la grâce triompha de son cœur, il courut se précipiter dans les bras de sa mère, et il se convertit à l'âge de trente-deux ans, avec son ami Alypius. — Peu de temps après, il se fit inscrire au nombre des catéchumènes de Milan, et saint Ambroise eut la consolation de le baptiser, la veille de Pâques, 24 avril de l'année 387. — On rapporte qu'à ce moment solennel, les deux saints, dans l'enthousiasme de la joie et de la reconnaissance, composèrent alternativement les versets du *Te Deum.* « Ce groupe d'idées vastes, profondes, sublimes, qui composent le fond de ce majestueux cantique, a dit un critique

éclairé, la manière dont elles sont jetées avec une négligence de génie infiniment supérieure aux efforts de l'art; ce passage rapide du ciel à la terre et de la terre au ciel : adoration, amour, espérance, affections vives et tendres, langage animé et en désordre, tout semblerait vérifier la manière subite et comme inspirée, dont une ancienne tradition nous apprend que cette hymne inimitable, respectée et maintenue par les protestants mêmes, fut composée par ces deux immortels docteurs. » — Cependant, selon Tillemont, D. Ceillier, Mabillon, cette tradition ne paraît pas avoir une autorité suffisante; et différents manuscrits renvoient l'origine du *Te Deum* à une époque moins reculée. Généralement aujourd'hui, le *Te Deum* est attribué à saint Nicet, évêque de Trèves, en 527. — D'autres l'attribuent exclusivement à saint Ambroise; mais les éditeurs bénédictins de saint Ambroise lui refusent absolument cet honneur. M. Darras, cependant, trouve qu'il n'y a pas d'arguments assez sérieux pour faire abandonner l'ancienne tradition.

S. Augustin perd sa mère. — An 387.

Sept mois environ après son baptême, Augustin eut la douleur de perdre sa mère, à Ostie, où il s'était rendu, dans l'intention de s'embarquer pour l'Afrique. De son lit de mort, cette sainte femme adressa les paroles suivantes à son fils : « Enterrez mon corps où vous voudrez, sans vous en mettre en peine; la seule chose que je vous demande, c'est de vous souvenir de moi à l'autel du Seigneur, en quelque lieu que vous soyez. » — Fidèle à cette pieuse recommandation, Augustin fit porter le corps de sa mère à l'église où l'on offrit pour elle le sacrifice de notre rédemption, *ut offeretur pro ea sacrificium pretii nostri*. Il ne cessa jamais de prier pour elle : « Seigneur, disait-il souvent, ayez pitié de ma mère; elle était bonne, elle pardonnait facilement, pardonnez-lui aussi ses fautes si elle en a. » Non-seulement ce bon fils priait pour sa mère, mais il conjurait encore le Seigneur d'inspirer à ceux qui liraient ses *Confessions*, de se souvenir devant lui de Monique, sa mère, et de son père Patrice (1).

S. Augustin est ordonné prêtre, puis évêque d'Hippone. — Ans 391-392.

Après avoir rendu les derniers devoirs à sa mère, Augustin s'embarqua pour l'Afrique, en 388, et se retira à la campagne

(1) Saint Augustin, *Confess.*, liv. 9, c. 13.

près de Tagaste, avec une société de pieux compagnons, dans un petit domaine patrimonial, dont il fit un monastère. Il y était depuis trois ans, quand un de ses amis l'attira à Hippone, ville voisine située sur le bord de la mer, d'accord avec l'évêque de cette cité. Se trouvant à l'assemblée des fidèles, un jour que l'évêque Valère leur parlait de la nécessité d'ordonner un prêtre pour son église, Augustin se vit tout à coup entouré par le peuple et proposé au prélat par une acclamation unanime. Valère lui imposa les mains, malgré sa résistance et ses larmes, et lui confia le ministère de la prédication, dont il avait de la peine à s'acquitter lui-même, parce qu'étant grec de naissance, il ne connaissait qu'imparfaitement la langue latine. — Le saint docteur commença à prêcher avec le plus brillant succès. Son triomphe oratoire fut prodigieux. Valère craignant bientôt qu'un si rare trésor ne fût ravi à son église, et se sentant lui-même accablé par l'âge et par les infirmités, pria l'archevêque de Carthage, Aurélius, de le lui donner pour coadjuteur. Le primat ayant acquiescé à sa demande, Augustin fut sacré évêque du consentement et en présence des prélats de Numédie, en 395, à l'âge de quarante et un ans. — Sous son épiscopat, le siége d'Hippone fut le point le plus lumineux de l'univers catholique, et les brillantes clartés qui en jaillirent pendant trente-cinq ans illuminèrent l'Eglise et le monde entier.

Multitude de docteurs du second ordre, au IVe siècle.

Cependant, ces génies supérieurs que nous avons contemplés un instant, et qui ont élevé leur siècle au-dessus de tous les siècles, n'étaient pas seuls à défendre la foi catholique. A leur exemple ou sous leurs ordres, une foule d'autres personnages illustres combattirent pour la même cause, sinon avec une égale puissance de génie, du moins avec beaucoup de zèle et de gloire. L'histoire cite, entre autres : saint Martin de Tours, saint Pacien de Barcelone, Didyme d'Alexandrie, saint Cyrille de Jérusalem, saint Grégoire de Nysse, saint Pierre de Sébaste, saint Eusèbe de Verceil, saint Ephrem, saint Optat, saint Amphiloque d'Icone, saint Epiphane de Salamine, saint Paulin de Nole, saint Gaudence et saint Philastre de Bresce, Sulpice-Sévère, Rufin, Lucifer de Cagliari, Apollinaire le Jeune, le pape saint Damase, etc.

S. Martin de Tours. — De 310 ou 316 à 394.

Saint Martin, disciple de saint Hilaire et la gloire des Gaules,

était né, en 310 ou 316, à Sabarie, ville de la Pannonie ou basse Hongrie. Les grands docteurs qui vivaient de son temps, ou brillèrent quelques années après sa mort, ne jetèrent pas sur le monde plus d'éclat que cet évêque d'une petite cité des Gaules, située aux limites extrêmes des régions civilisées. De son vivant, la terre fut remplie du bruit des merveilles dont Dieu comblait l'humilité de son serviteur. L'Orient était insatiable des récits qu'on en faisait : Heureuse Gaule, répétaient les contrées illustrées par saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin, de posséder un homme comme saint Martin ! — Fils d'un tribun militaire des armées de Galère, et mis par lui sous le patronage du dieu Mars, Martin embrassa d'abord la carrière des armes, entra dans la cavalerie, franchit avec succès les premières épreuves et fut envoyé comme officier dans les Gaules. Cette profession, qui est pour tant d'autres une école de licence, fut pour lui l'apprentissage des vertus les plus héroïques et comme le noviciat de la vie monastique. Ayant rencontré, un jour, à la porte d'Amiens un mendiant nu et transi de froid, il tire son sabre, coupe la moitié de son manteau, et en revêt le malheureux. Une si belle action ne resta pas sans récompense. La nuit suivante, il vit en songe Jésus-Christ, revêtu de cette moitié de manteau, et disant aux anges qui l'environnaient : « Martin, encore catéchumène, m'a couvert de ce vêtement. » — Cette vision consolante le détermina à demander le baptême. Dès qu'il l'eut reçu, il songea à quitter le service, malgré le césar Julien qui voulait le retenir à cause de son mérite. Attiré auprès de saint Hilaire de Poitiers par la haute réputation de cet évêque, il fit bâtir, à deux lieues de cette ville, à Ligugey, le premier monastère des Gaules, où il se retira avec quelques disciples. Saint Hilaire voulut lui conférer le diaconat, mais l'humble solitaire refusa cet honneur; il consentit seulement à se laisser ordonner exorciste. Il sortait de temps en temps de sa retraite pour aller prêcher la foi aux idolâtres, qui étaient encore en assez grand nombre dans les campagnes. Dieu autorisa son zèle par des miracles éclatants. — Martin ne tarda pas à être connu de toute la Gaule, et, en 371 ou 374, on l'arracha à sa solitude pour l'élever sur le siége de Tours. Afin de vivre moins avec le monde, il fonda, près de sa ville épisco-

pale, la célèbre abbaye de Marmoutier, *Martini monasterium*, ou *majus monasterium*, que l'on croit être la plus ancienne de France. Le saint y habitait une cellule de bois, entouré de quatre-vingts moines, qui retraçaient dans leur vie celle des solitaires de la Thébaïde. — La destruction de l'idolâtrie fut l'objet principal de son zèle et de ses travaux. Il parcourut plusieurs fois la Touraine dans ce but avec un zèle infatigable. Dans un bourg voisin de Tours et rempli de païens, il voulut faire abattre un vieux pin qui ombrageait un temple des faux dieux, et était un objet d'idolâtrie. Les infidèles n'y consentirent qu'à condition qu'il se tiendrait du côté où l'arbre devait tomber. Le saint se rendit à leurs désirs. On coupa l'arbre; mais au moment où il allait l'écraser, Martin fit un signe de croix, et le pin, se redressant aussitôt, tomba du côté opposé. Les païens, frappés de ce prodige, demandèrent le baptême. — Après avoir converti son diocèse, le saint évêque de Tours devint l'apôtre de toutes les Gaules. Il dissipa partout les ténèbres de l'infidélité, détruisit les temples des idoles, éleva sur leurs ruines des églises ou des monastères, et confirma ses prédications par des miracles sans nombre. A Trèves, il guérit un paralytique qui était à l'agonie, en mettant dans sa bouche quelques gouttes d'huile bénite. A Paris, il rendit la santé à un lépreux en l'embrassant et en lui donnant sa bénédiction. Dans un village idolâtre du diocèse de Chartres, il ressuscita un enfant mort, en présence de tout le peuple, qui se convertit. Au nom sacré de Jésus-Christ qu'il avait sans cesse à la bouche et dans le cœur, dit Sulpice-Sévère, tous les éléments lui obéissaient. Il eut aussi le don des prophéties, et fut favorisé d'un grand nombre de visions et de révélations. Ces faits extraordinaires, et une foule d'autres, sont rapportés par Sulpice-Sévère, qui écrivit la Vie de saint Martin. — Quiconque ne croira pas un historien aussi honorable, qui a écrit du vivant même de son héros, selon Tillemont et Pagi, et en présence d'innombrables témoins qui pouvaient le contredire, et qui ne l'ont pas fait, doit rejeter tous les témoignages historiques et s'ensevelir dans un scepticisme absolu.

Le saint évêque de Tours n'interrompait ses missions que pour d'autres œuvres de charité. Il allait intercéder auprès des princes en faveur des malheureux. Il fit, dans ce but, deux

voyages à Trèves auprès des empereurs Valentinien Ier et Maxime. Ennemi de l'erreur, mais ami des hommes, il profita de son crédit sur ce dernier prince pour l'adoucir, comme nous le verrons, dans l'affaire des priscillianistes. — Le célèbre thaumaturge des Gaules vécut ainsi plus de quatre-vingts ans, tout occupé de la gloire de Dieu et du bonheur des hommes. Il mourut, vers l'an 396 ou 397, selon l'opinion la plus probable. Ceux qui assistaient à sa mort virent, au rapport de Sulpice-Sévère, son visage et son corps tout rayonnants de gloire. — Son tombeau a été illustré par une multitude innombrable de miracles, et les peuples y accouraient de toute part et dans toutes leurs calamités (1). Dans chaque diocèse de France, une foule de paroisses l'ont choisi pour patron et ont élevé des églises en son honneur. Dans le seul diocèse d'Amiens, on comptait cent quarante églises sous le vocable de saint Martin. Des communautés, des villes, la France entière, se mirent sous son patronage. Aucun autre saint n'eut, dans notre pays, un plus grand nombre d'autels. Quatre mille églises en France lui sont dédiées. Une foule de villes et de villages portent son nom. Sa fête est restée dans l'année une époque mémorable, qui sert de date même pour les transactions et les affaires temporelles. Les origines de la nation française sont liées à la basilique élevée sur son sépulcre. La chape de saint Martin était l'étendard national, et Clovis, qui avait la coutume de faire toucher son épée aux reliques du thaumaturge, exprimait le sentiment général des Francs, lorsqu'il demandait « où serait l'espérance de la victoire si l'on méconnaissait saint Martin? » *Ubi spes victoriæ, si beatus Martinus offenditur?* — « Le saint évêque de Tours, dit Bossuet, remplit tout l'univers du bruit de ses vertus et de ses miracles, durant sa vie et après sa mort. » — Sa basilique, à Tours, fut vénérée de toute la terre, et le monde entier y vint en pèlerinage. Après Saint-Pierre de Rome, Jérusalem et Saint-Jacques de Compostelle, l'Eglise ne comptait pas de sanctuaire plus fréquenté.

Fondation de nouvelles Eglises dans les Gaules.

Plusieurs autres missionnaires travaillaient, en même temps que saint Martin, à l'extirpation de l'idolâtrie dans les Gaules.

(1) Sulpice-Sévère, *Vie de saint Martin.* — *Epist.* 3 *ad Bas.*

— Saint Marcellin, originaire d'Afrique, prêcha la foi avec le plus grand succès dans les provinces voisines des Alpes et particulièrement à Embrun, dont il fut le premier évêque. — Deux de ses disciples, saint Domnin et saint Vincent, opérèrent de nombreuses conversions à Digne, où l'on érigea aussi un siége épiscopal qu'ils occupèrent l'un après l'autre. — Les saints évêques Exupère, Défenseur, Ereptiole, Sigilbode, Léonce, etc., établirent les églises de Bayeux, d'Angers, de Coutances, de Séez, d'Avranches et de Lisieux. — Celle de Rennes naquit aussi alors, si l'on s'en tient au catalogue de ses évêques donné par de Sainte-Marthe. — Toutes ces églises nouvelles furent fondées, vers l'an 370, c'est-à-dire, à l'époque où saint Martin était élevé sur le siége de Tours.

S. Pacien de Barcelone. — De 310 à 390.

Saint Pacien, d'une naissance illustre et l'un des plus grands hommes que l'Espagne ait donnés à l'Eglise, florissait sous le règne de l'empereur Valens. Marié d'abord, et recommandable par la sainteté de sa vie, il entra ensuite dans le clergé et fut fait évêque de Barcelone, en 373. S'il fut digne par ses vertus d'être mis au rang des saints, il mérita aussi, par son éloquence et par la beauté de son style, d'occuper une place distinguée parmi les savants. Il mourut fort âgé, vers l'an 390. — Nous avons de lui trois *Lettres* à un donatiste des environs de Barcelone, nommé Sympronien; une *Exhortation à la pénitence* et un *Traité du baptême*. — Dans ses *Lettres*, il réfute les erreurs des novatiens sur la pénitence. Il dit que le nom de catholique donné à l'Eglise lui vient de Dieu, et que c'est par là qu'elle a toujours été distinguée des sectes hérétiques : « Chrétien, ajoute-t-il, est mon nom, et Catholique est mon surnom. » — Dans l'*Exhortation à la pénitence*, saint Pacien traite : 1° de la différence des péchés; 2° des pécheurs qui, retenus par une mauvaise honte, n'osent appliquer à leurs plaies le remède d'une confession salutaire; 3° de l'obligation de faire pénitence de ses péchés après les avoir confessés; 4° des peines réservées à ceux qui refusent d'accomplir ce devoir. — Dans la seconde partie de l'*Exhortation à la pénitence*, on trouve la recommandation suivante, au sujet de l'intégrité de la confession : « Je vous en conjure, mes frères, par le Seigneur, à qui les choses les plus cachées sont connues, cessez de cacher et de voiler

votre conscience ulcérée. Les malades qui sont prudents ne rougissent pas de se montrer au médecin, lors même qu'il doit porter le fer ou le feu aux parties du corps les plus secrètes; et le pécheur rougirait d'acheter, par la honte du passé, la vie éternelle!... Vaut-il mieux pour lui périr? » — Le style de saint Pacien, dit Godescard, est poli et châtié, et ses raisonnements sont justes et solides.

Didyme d'Alexandrie. — De 311 à 396.

Didyme était d'Alexandrie. Né vers l'an 311, il mourut en 396. Quoique aveugle dès l'âge de cinq ans, il ne laissa pas d'acquérir de vastes connaissances. A l'aide de lecteurs et de copistes, il se rendit familiers presque tous les auteurs sacrés et profanes. Sa science sur les saintes Ecritures surtout fut prodigieuse. Il sanctifiait l'étude par la prière. On avait une telle idée de son savoir et de sa piété, qu'on lui confia le soin de l'école d'Alexandrie. Saint Antoine et saint Athanase avaient pour lui la plus haute estime. Saint Jérôme, qui était venu avec sainte Paule à Alexandrie pour le voir et pour l'entendre, en fait aussi le plus grand éloge, et disait que nul n'était plus *voyant* que cet aveugle. Il lui reproche, cependant, son attachement à quelques opinions erronées d'Origène. Didyme fut même condamné avec les origénistes par le cinquième concile général. Mais, comme il n'avait mis personnellement aucune opiniâtreté à soutenir l'erreur, cette condamnation, dit Feller, regarde seulement ses écrits. Ce docteur a composé plusieurs ouvrages, parmi lesquels on compte un traité contre les manichéens, et un autre contre les macédoniens, en faveur de la divinité du Saint-Esprit.

S. Cyrille de Jérusalem. Ses écrits. — De 315 à 386.

Saint Cyrille, né à Jérusalem, vers l'an 315, fut ordonné diacre par saint Macaire, en 344, et prêtre l'année suivante, par saint Maxime, qui le chargea de l'instruction des catéchumènes. Cyrille exerça plusieurs années l'importante fonction de catéchiste avec beaucoup de zèle et de réputation, et succéda à Maxime, sur le siége de Jérusalem, vers la fin de l'an 350. — Le commencement de son épiscopat est célèbre, dans l'histoire, par un miracle que Dieu opéra pour honorer l'instrument de notre salut. Témoin oculaire du prodige, le nouvel évêque en écrivit en ces termes à l'empereur Constance : « Le 7 mai, vers les neuf heures du matin, il parut dans le ciel une grande

lumière en forme de croix, qui s'étendait depuis la montagne du Calvaire jusqu'à celle des Oliviers. Elle fut aperçue, non par une ou deux personnes, mais par toute la ville. Ce n'était pas un de ces phénomènes passagers qui se dissipent sur-le-champ; cette lumière brilla à nos yeux durant plusieurs heures et avec tant d'éclat, que le soleil même ne pouvait l'effacer. Les spectateurs, pénétrés en même temps de crainte et de joie, coururent en foule à l'église; les vieillards et les jeunes gens, les fidèles et les idolâtres, les citoyens et les étrangers, tous n'eurent qu'une voix pour louer Notre Seigneur, le Fils unique de Dieu, dont la puissance opérait ce prodige, et ils reconnurent tous ensemble la divinité d'une religion à laquelle les cieux rendaient témoignage. » Ce fait est aussi rapporté par Socrate, Philostorge, et par l'auteur de la Chronique d'Alexandrie (1). — L'attachement inviolable de saint Cyrille au dogme de la divinité de Jésus-Christ, le fit chasser trois fois de son siége par les ariens, et lui attira la haine particulière de Julien l'Apostat, qui avait résolu, dit Orose, de le faire périr à son retour de la guerre contre les Perses. — Le saint confesseur mourut en 386. — Nous avons de lui, sous le nom de *Catéchèses*, vingt-trois instructions adressées aux catéchumènes (2). Elles contiennent une explication nette et précise de la plupart de nos dogmes et surtout des sacrements du Baptême, de la Confirmation et de l'Eucharistie. Dans les dix-huit premières, saint Cyrille traite de la nécessité et des effets du baptême, de la pénitence et de la rémission des péchés, de l'excellence de la virginité, des avantages du jeûne et de l'abstinence, de la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit, des mystères de l'Incarnation et de la Rédemption, de la résurrection de la chair, du jugement dernier, etc. Il y fait le dénombrement des Livres canoniques, et dit que c'est de l'Eglise qu'on doit apprendre quels sont les livres de l'An-

(1) Saint Cyrille, *Lett. à Const.* — Socrate, liv. 2, c. 28. — Philostorge, liv. 3, c. 2, 6. — Tillemont, *Hist. eccl.*, tom. VIII.

(2) Le catéchuménat était comme le noviciat du Christianisme. Primitivement, sa durée était de deux ans, selon le 42e canon du concile d'Elvire, qui ajoute : *Si bonæ fuerint conversationis.* Dans le cas contraire, on prolongeait l'épreuve. — Au IVe siècle, on abrégea le temps du catéchuménat.

cien et du Nouveau Testament. Il y montre une tendre dévotion à la croix; il veut qu'on en fasse le signe avant les repas, en se levant et en se couchant; en un mot, au commencement de chaque action. On y voit que de son temps on avait déjà distribué par tout l'univers des parties du bois de la vraie croix, etc. — Dans les cinq dernières *Catéchèses*, adressées aux nouveaux baptisés et appelées pour cette raison, *Mystagogiques*, saint Cyrille parle de la vertu des exorcismes et de l'huile bénite, de la confirmation et de l'onction du saint chrême, etc. — Il y appelle l'Eucharistie « un sacrifice non sanglant, une victime de propitiation, un culte suprême. » — Il dit « qu'on y prie pour les morts, l'Eglise étant persuadée que les prières offertes en présence de la sainte et redoutable Victime, sont d'une grande utilité aux âmes des défunts. » Il s'exprime en ces termes, sur la présence réelle : « Puisque Jésus-Christ, en parlant du pain qu'il tenait, a déclaré que c'était son corps, et puisqu'en parlant du vin, il a si positivement assuré que c'était son sang, qui pourra jamais révoquer en doute cette vérité? Autrefois, à Cana de Galilée, il changea de l'eau en vin par sa seule volonté, et nous estimerions qu'il n'est pas assez digne pour nous faire croire sur sa parole, qu'il ait changé du vin en son sang? Si, ayant été invité à des noces humaines et terrestres, il opéra ce miracle sans qu'on s'y attendît, ne devons-nous pas reconnaître encore mieux qu'il a donné aux enfants de l'Epoux céleste son corps à manger et son sang à boire, afin que nous le recevions comme étant indubitablement son corps et son sang? Car, sous l'espèce du pain, il vous donne son corps, et sous l'espèce du vin, il vous donne son sang, afin qu'étant faits participants de ce corps et de ce sang, vous deveniez un même corps et un même sang avec lui... C'est pourquoi je vous conjure, mes frères, de ne les plus considérer comme un pain commun et comme un vin commun, puisqu'ils sont le corps et le sang de Jésus-Christ, selon sa parole. Car, encore que les sens nous rapportent que cela n'est pas, la foi doit nous persuader que cela est. Ne jugez donc pas de cette vérité par le goût; mais que la foi vous fasse croire, avec une entière certitude, que vous avez été rendus dignes de participer au corps et au sang de Jésus-Christ... Que votre âme se réjouisse au Seigneur, étant per-

suadée, comme d'une chose très-certaine, que ce qui paraît du pain à nos yeux n'est pas du pain, quoique le goût le juge tel, mais que c'est le corps de Jésus-Christ, et que ce qui paraît du vin à nos yeux n'est pas du vin, quoique le goût ne le prenne que pour du vin, mais que c'est le sang de Jésus-Christ. » — Ce passage ne demande pas de commentaire. Saint Cyrille ne pouvait exprimer plus clairement le dogme catholique. Aussi, les calvinistes ont-ils fait tous leurs efforts pour prouver que les *Catéchèses* n'étaient pas de saint Cyrille; mais saint Jérôme, Théodoret, Léon de Bysance et le septième concile œcuménique les donnent comme étant sûrement de ce Père. — Les protestants d'Angleterre conviennent qu'il en est incontestablement l'auteur. — Plusieurs manuscrits anciens attribuent au même docteur un sermon sur la Purification, dans lequel il est fait mention des cierges allumés en cette fête (1).

S. Grégoire de Nysse. Ses écrits. — De 331 à 400.

Saint Grégoire de Nysse, frère de saint Basile, et digne de lui par ses talents et ses vertus, naquit vers l'an 331. Il s'appliqua de bonne heure aux belles-lettres, et acquit une profonde érudition. Il resta d'abord dans le monde et se maria. Quelque temps après, il se consacra au service de l'Eglise et fut ordonné lecteur. Son frère l'appela auprès de lui à Césarée; et, en 372, Grégoire fut jugé digne de l'épiscopat et chargé de l'église de Nysse dans la Cappadoce. Il se sépara alors de sa femme Théosébie, à qui saint Grégoire de Nazianze donne le titre de *personne sacrée*, probablement parce qu'elle fut mise au rang des diaconesses, à l'époque du sacre de son époux. L'attachement de saint Grégoire de Nysse à la foi de Nicée lui attira de rudes persécutions de la part des ariens. Ils le firent exiler par l'empereur Valens. Mais il ne cessa toute sa vie de combattre leurs erreurs, et il s'exposa aux plus grands dangers pour la défense des dogmes catholiques. Il était si considéré, qu'au concile œcuménique de Constantinople, en 381, les Pères le choisirent pour rédiger l'addition qui fut faite au Symbole de Nicée. Ce saint docteur mourut, vers l'an 400. — Il a laissé une foule d'ouvrages précieux, entre autres, un discours sur la divinité de Jésus-Christ et du Saint-Esprit, un

(1) Saint Cyrille, *Catéch.* — D. Ceillier, tom. VI. — Godescard, *Vie des Saints,* 18 mars.

autre contre ceux qui diffèrent de recevoir le baptême, un grand nombre d'homélies, plusieurs Vies de Saints, douze livres contre l'arien Eunomius, un livre de la Virginité, des Lettres, des Sermons sur les mystères et sur les fêtes de Jésus-Christ et des martyrs, des Panégyriques, et une grande Catéchèse divisée en quarante chapitres. — Dans le trente-septième, on trouve le passage suivant, sur l'Eucharistie : « Je crois avec raison que le pain sanctifié par la parole de Dieu est changé au corps du Verbe; car ce pain est sanctifié, comme le dit l'Apôtre, par la parole de Dieu et par la prière, non pas de telle sorte qu'il devienne le corps du Verbe, tandis qu'on le mange, mais il est changé dans l'instant par la parole au corps de Jésus-Christ, ainsi qu'il l'a dit lui-même : *Ceci est mon corps.* » Le saint docteur termine en disant « que c'est par la vertu de la bénédiction que la nature des choses apparentes est changée (*transélémentée*) au corps de Jésus-Christ. — Dans une de ses lettres et dans un de ses sermons, il parle ainsi de la confession : « Que celui qui a volé secrètement quelque chose déclare ensuite son péché au prêtre; et s'il quitte l'inclination au vice pour embrasser la vertu, il guérira de sa maladie. » Exhortant à la confiance que nous devons avoir aux prêtres à qui nous nous confessons, et qu'il appelle nos pères spirituels, il dit : « Ayez plus de confiance en celui qui vous a engendrés à Dieu, qu'en ceux qui vous ont donné la vie du corps; découvrez sans crainte à ce père spirituel tout ce que vous avez de plus caché; faites-lui connaître le fond de votre cœur, comme vous montreriez à un médecin les plaies les plus secrètes de votre corps, et il vous guérira. Vous, dont l'âme est malade, pourquoi ne vous empressez-vous pas d'aller au médecin? Pourquoi ne lui faites-vous pas connaître votre maladie par la confession? » — Saint Grégoire de Nysse est aussi un témoin vénérable de l'antiquité du culte des reliques et de celui des Saints. Ayant assisté aux derniers moments de sa sœur Macrine, il en reçut un reliquaire de fer contenant une parcelle du bois de la vraie croix, que la sainte avait toujours porté sur son cœur. Le reste de sa vie, il le porta lui-même avec un égal respect. Son frère saint Pierre de Sébaste étant mort, en 387, il nous assure que les fidèles de cette ville l'honorèrent d'un culte public, avec plusieurs martyrs. — L'his-

toire ne nous a pas conservé les détails de la vie de ce dernier frère de saint Basile, ordonné prêtre par lui, en 370; mais toute l'antiquité nous apprend qu'il fut élevé sur le siége de Sébaste, en 380, comme un adversaire redoutable aux ariens, et qu'il s'y rendit illustre par sa sainteté, son zèle et sa prudence.

S. Eusèbe de Verceil. Sa mort. — An 370.

Saint Eusèbe de Verceil, originaire de l'île de Sardaigne, et issu d'une famille noble, fut élevé dans la pratique de la vertu et dans l'étude des sciences ecclésiastiques. Le pape Sylvestre l'ordonna lecteur. On ne sait pour quelle raison il fut appelé à Verceil, dans le Piémont. Mais, il se distingua tellement dans le clergé de cette ville, que, le siége épiscopal étant devenu vacant, il fut élu d'une voix unanime pour le remplir. Il unit la vie monastique à la vie cléricale. Ses clercs habitaient la même maison que lui, et ils suivaient tous ensemble les exercices des moines d'Orient. Une vie si sainte lui attira la confiance du chef de l'Eglise; aussi fut-il légat du Saint-Siége et chargé des missions les plus importantes. Nous avons vu son courage inébranlable au conciliabule de Milan, sa constance dans l'exil, son zèle conciliant dans l'affaire des évêques qui avaient adopté la formule de Rimini, et sa prudence dans l'épineuse question du schisme d'Antioche. Il fut uni d'amitié avec saint Athanase et saint Hilaire, et, de concert avec ces deux grands hommes, il travailla de toutes ses forces à la ruine de l'arianisme. Il mourut vers l'an 370.

S. Ephrem. Ses écrits. Sa mort. — An 378.

Saint Ephrem était fils d'un laboureur de Nisibe. Après quelques égarements de jeunesse, il se retira dans la solitude aux environs de sa ville natale. Ayant ensuite perdu saint Jacques, évêque de Nisibe, qui dirigeait sa conscience, il se lia avec saint Basile, et résolut de s'éloigner de sa patrie. Il se rendit à Edesse pour y vénérer des reliques que l'on croit être celles de saint Thomas. Ayant été ordonné diacre dans cette ville, Ephrem s'adonna à la prédication évangélique. La nature lui avait donné un rare talent pour la parole, et il l'avait perfectionné par l'étude et par l'exercice de la contemplation. Il était poète, comme nous l'avons vu, et versé dans la dialectique. Il avait une grande connaissance des saintes Ecritures. Il savait supérieurement la langue syriaque dans laquelle il prêchait, et ses expressions

coulaient avec la rapidité d'un torrent. Ses sermons produisirent les fruits les plus heureux. « Quel est l'orgueilleux, dit saint Grégoire de Nysse, qui ne deviendrait le plus humble des hommes en lisant ses discours sur l'humilité? Qui ne serait enflammé d'un feu divin, en lisant son *Traité de la charité?* Qui ne désirerait d'être chaste de cœur et d'esprit, en lisant les éloges qu'il donne à la chasteté? Il convertit un grand nombre d'hérétiques, et amena plusieurs idolâtres à la connaissance de la vérité. — Outre ses Sermons, saint Ephrem a composé une foule d'autres ouvrages, des Commentaires sur l'Ecriture sainte, et des Traités de controverse. Saint Jérôme fait un grand éloge d'un livre qu'il écrivit contre les macédoniens, pour prouver la divinité du Saint-Esprit. — Il établit victorieusement l'efficacité de la pénitence contre les novatiens. — Il combattit aussi avec beaucoup de gloire, au rapport de saint Grégoire de Nysse, les millénaires, les manichéens, les disciples de Bardesane et les erreurs d'Apollinaire. — D. Ceillier a recueilli, des divers écrits du saint docteur, une suite de passages qui démontrent invinciblement la présence réelle. La réception fréquente de l'Eucharistie soutenait son espérance et enflammait son amour. « O mon Sauveur, disait-il quelque temps avant sa mort, je vous ai pour viatique dans le voyage long et dangereux que je vais faire. Dans la faim spirituelle qui me dévore, je me nourrirai de vous, ô divin Rédempteur des hommes! il n'y aura plus de feu qui ose approcher de moi; il ne pourrait supporter l'odeur vivifiante de votre corps et de votre sang. » — Il enseigne aussi dans plusieurs endroits : « que les âmes, aussitôt après leur sortie du corps, subissent un jugement particulier; que les justes sont admis immédiatement à la possession de Dieu; que ceux qui sont morts coupables de péchés véniels, ou qui n'ont point suffisamment expié leurs fautes par la pénitence, souffrent dans les flammes du purgatoire, mais que les fidèles qui sont sur la terre peuvent les soulager par leurs prières, leurs bonnes œuvres et par des sacrifices. « Il y a, dit-il, communication de mérites entre les deux mondes. C'est un phénomène analogue à celui que vous voyez en automne : quand le raisin mûrit sur le cep; de son côté, le vin fermente dans les tonneaux (1). » —

(1) Saint Ephrem, *Nécros.*, can. 15, 17, 18.

Saint Ephrem mourut vers l'an 378, et saint Grégoire de Nysse fit son panégyrique. Il le termina par cette prière, adressée au saint ami qu'il venait de perdre : « O vous qui êtes présentement au pied de l'autel et devant le Prince de la vie, où vous adorez, avec les anges, l'auguste Trinité, souvenez-vous de nous tous, et obtenez-nous le pardon de nos péchés. »

S. Optat. Ses écrits. Sa mort. — An 384.

Saint Optat, originaire d'Afrique et évêque de Milève, ville de Numidie, était né dans le Paganisme. On ignore l'époque de sa naissance, de sa conversion, et les détails de sa vie; mais saint Augustin, saint Jérôme et saint Fulgence lui donnent les plus grands éloges. Il mourut, vers l'an 384. Ce saint docteur a beaucoup écrit contre les donatistes, et en particulier contre leur chef Parménien, successeur de Donat. — Il enseigne dans ses différents ouvrages, que nous naissons tous dans le péché, et que le baptême est nécessaire pour en obtenir la rémission. — Il parle de l'exorcisme comme d'une cérémonie prescrite dans l'administration de ce sacrement. — Il fait mention du chrême comme d'une chose sainte, ainsi que de l'onction qui s'en faisait au baptême. — Il donne à l'Eucharistie le nom de sacrifice. — Il dit que l'Eglise a des juges; qu'elle punit tous les crimes, et qu'elle impose la pénitence à ceux qui ont confessé leurs péchés, ou qui en sont convaincus. — Il observe que, pour se consacrer entièrement à Dieu, beaucoup de personnes faisaient solennellement vœu de virginité. — En parlant des tombeaux de saint Pierre et de saint Paul, il témoigne le respect profond que l'on avait de son temps pour les reliques des saints. — Il prouve aux donatistes que leur secte ne pouvait être la vraie Eglise, parce qu'elle n'était ni catholique ni unie à la chaire de Pierre. « Il n'en est pas de même de l'Eglise catholique, dit-il, elle est répandue par toute la terre; elle est aussi unie de communion avec la chaire de Pierre. Vous ne pouvez nier que la chaire épiscopale fut premièrement donnée à Pierre dans la ville de Rome; qu'il y siégea le premier comme chef des Apôtres; qu'on n'a l'unité qu'en étant uni avec elle, et qu'on est schismatique lorsque, contre cette chaire, on a l'audace d'en élever une autre, etc. » — Sur la présence réelle du corps et du sang de Jésus-Christ dans l'Eucharistie, le saint docteur s'exprime en termes si clairs,

qu'on ne peut rien désirer de plus formel, au jugement d'Ellies Dupin. Comme les donatistes renversaient les autels catholiques, il les apostrophe en ces termes : Que vous a donc fait Jésus-Christ, pour que vous détruisiez les autels sur lesquels il repose? Car, qu'est-ce que l'autel, sinon le siége du corps et du sang de Jésus-Christ? Et pour aggraver encore cet exécrable forfait, vous avez brisé les calices qui contiennent le sang de Jésus-Christ! *Calices sanguinis Christi portitores.* O crime abominable! ô scélératesse inouïe! vous avez imité les Juifs; ils percèrent le corps du Sauveur sur la croix, et vous, vous l'avez frappé sur ses autels (1). »

3. Amphiloque d'Icone. Sa mort. — An 394.

Saint Amphiloque était un ami intime de saint Basile et de saint Grégoire de Nazianze, quoiqu'il fût plus jeune qu'eux. Il sortait d'une famille noble de la Cappadoce. Dans sa jeunesse, il étudia la rhétorique et le droit. Il plaida avec un grand succès et se fit singulièrement estimer par sa probité. Saint Grégoire de Nazianze lui recommanda les affaires de plusieurs de ses amis. Saint Amphiloque renonça au monde, vers l'an 373, et fut élevé l'année suivante sur le siége d'Icone, en Lycaonie. — En 376, il tint dans sa ville épiscopale un concile contre les macédoniens. — Il combattit aussi les ariens avec beaucoup de zèle. — Il composa plusieurs savants ouvrages, pour réfuter d'autres hérétiques, appelés messaliens, qui rejetaient toutes les pratiques de piété, même l'usage des sacrements, et faisaient consister l'essence de la religion dans la prière seule. Ils prétendirent que, par cet unique moyen, l'homme pouvait devenir impeccable et parfait comme Dieu. Ils se vantaient d'avoir des visions et des lumières extraordinaires, et menaient une vie oisive et vagabonde. — Dans une loi portée par l'empereur Théodose, saint Amphiloque est représenté comme *un des centres de la foi catholique en Orient.* — Saint Grégoire de Nazianze l'appelle *un pontife irréprochable, un ange, un héros de la vérité.* Nous savons, par le témoignage du même Père, que le saint évêque d'Icone obtint la guérison de plusieurs malades, par ses prières, par l'invocation de la sainte Trinité, et par l'oblation du sacrifice de nos autels. Il mourut vers l'an 394.

(1) Saint Optat, liv. 1, 2, 3, 6 *Du schisme des donatistes.*

S. Epiphane, évêque de Salamine. Ses écrits. — De 310 ou 320 à 403.

Né dans la Palestine, à Éleuthéropolis, ville épiscopale et de fondation romaine, d'une famille israélite, vers l'an 310, ou 320, saint Epiphane renonça au Judaïsme, embrassa avec amour la foi chrétienne, et se retira de bonne heure dans la solitude, où il vécut sous la direction du grand saint Hilarion. A vingt ans, il fonda à Éleuthéropolis même, un monastère qui devint bientôt célèbre, et eut un grand nombre de moines dont il garda toujours la direction. Sa réputation se répandit bientôt dans les contrées les plus éloignées, et on venait le consulter de toute part. — En 366, il fut élu évêque de Salamine, métropole de l'île de Chypre, où il s'était retiré pour fuir l'épiscopat, et y rejoindre saint Hilarion son maître. Cette dignité n'apporta aucun changement dans sa manière de vivre; il continua de porter l'habit monastique et de gouverner ses religieux, qu'il visitait de temps en temps. Une fois évêque, on le vit se mêler avec ardeur à toutes les grandes luttes de l'Eglise, combattre les hérésies et paraître avec éclat dans les conciles. Les peuples le révéraient comme un docteur et comme un saint, et se pressaient à flots sur son passage. — Après sa mort, qui arriva en 403, ses disciples, remplis de vénération pour sa vertu, bâtirent, en Chypre, une église sous son invocation. Ils y placèrent son image avec celles de plusieurs autres saints. Dieu honora son tombeau par un grand nombre de miracles. Saint Augustin, saint Ephrem, saint Jean Damascène et Photius l'appellent *un docteur catholique, un homme admirable et rempli de l'Esprit de Dieu.* On lui reproche, cependant, saint Chrysostome, entre autres, d'être tombé dans quelques méprises, notamment au sujet de la juridiction ecclésiastique; mais on doit, selon Socrate et le pape Urbain II, les attribuer à l'ardeur de son zèle, à la bonne foi et à la simplicité de son cœur. Il est néanmoins difficile, dit le récent et grave historien de saint Chrysostome, de ne pas convenir que la sainte loyauté d'Epiphane ne fut pas toujours accompagnée de discernement, et que son zèle, si pur qu'il fût, troubla quelquefois sa charité. — Il a été aussi accusé d'avoir méconnu la simplicité de la nature divine, par les disciples d'Origène, dont il était un des principaux adversaires; mais il s'est défendu lui-même, au rapport de saint Jérôme,

par une déclaration expresse, et il enseigne, formellement, en réfutant Aérius, que Dieu est *incorporel*, *invisible*, *et un esprit qui est au-dessus de tous les esprits* (1). — Saint Epiphane avait étudié profondément l'hébreu, l'égyptien, le syriaque; il parlait suffisamment le latin, et écrivait très-purement le grec. Il a laissé plusieurs ouvrages. — Le plus important est son *Panarium* ou *Livre des antidotes contre toutes les hérésies.* Il les réfute par l'Ecriture et par la tradition. « On doit, dit-il, admettre, nécessairement la tradition; on ne peut tout apprendre par l'Ecriture; c'est pourquoi les Apôtres nous ont transmis quelques vérités par écrit, et d'autres par la voie de la tradition. » C'est par elle qu'il justifie la pratique et prouve l'obligation de prier pour les morts. — Il parle aussi du jeûne du mercredi et du vendredi, comme venant des Apôtres. — Il dit de Marie « qu'elle a donné la vie au monde, en sorte qu'elle est tout à la fois la Mère de la vie et la Mère des vivants. — Secourez-moi donc, s'écrie-t-il, ô Mère de Dieu! ô Mère des miséricordes! durant tout le cours de ma vie; éloignez de moi les attaques de mes ennemis; à mon dernier soupir, conservez ma pauvre âme, et repoussez le sombre aspect des démons; au jour terrible du jugement, préservez-moi de l'éternelle damnation; enfin, mettez-moi au nombre des saints, et faites-moi partager la gloire de votre divin Fils. » — Selon Godeau, le style du *Panarium* est peu poli; mais la doctrine qu'il contient est pure et excellente. Il renferme cependant, dit Godescard, quelques inexactitudes au sujet de l'arianisme.

S. Paulin de Nole. Ses écrits. — De 353 à 400.

Saint Paulin naquit à Bordeaux, en 353, d'une famille illustre. Doué des plus heureuses dispositions, il s'adonna sérieusement à l'étude dès son enfance, sous la direction d'Ausone, poète et orateur célèbre, avec qui il s'était lié d'une étroite amitié. Ausone n'eût fait de Paulin qu'un poète agréable; le Christianisme agrandit son horizon et éleva son génie. Ausone, cependant, était chrétien et non indifférent et épicurien, comme le représente M. Guizot. Sous ce maître renommé, Paulin acquit des connaissances aussi variées qu'étendues.

(1) *Panarium*, 70e *hérésie.* — Sur S. Epiphane, voir la *Vie de S. Chrysostome*, c. 34, p. 395, etc.

« Chacun, dit saint Jérôme, admirait la pureté et l'élégance de sa diction, la noblesse et la délicatesse de ses pensées, la douceur et l'énergie de son style, la richesse et la vivacité de son imagination. » Ses talents, ses richesses et ses vertus l'élevèrent en peu de temps aux plus hautes dignités de l'empire. Il fut consul sous Gratien. Vers l'an 379, il épousa une riche Espagnole, nommée Thérasie, d'une rare vertu. — Au milieu des honneurs et de la gloire, Paulin reconnut le néant des choses terrestres. De concert avec sa femme, il se retira loin du monde, dans une solitude près de Barcelone. Après y avoir passé quatre ans dans l'étude et la méditation, ils se dépouillèrent de leurs biens en faveur des pauvres et des églises, et vécurent dans la continence. Le monde les blâma amèrement et leurs anciens amis les abandonnèrent. Le peuple et le clergé de Barcelone, ravis du spectacle des vertus de Paulin, le firent ordonner prêtre, en 393. Trop connu et trop admiré en Espagne, il passa en Italie et se fixa à Nole où il forma, dans sa maison, une communauté de religieux (1). — Mais sa vertu le fit arracher de sa solitude et élever à l'épiscopat, en 409. L'année suivante, la ville de Nole ayant été prise et ravagée par les Goths, le saint évêque se dévoua tout entier au soulagement de son troupeau. Il nourrit les indigents, racheta les captifs, consola les malheureux, encouragea les faibles, soutint les forts, et fut la providence de tous. Il vécut jusqu'à l'an 431, et son épiscopat ne fut qu'une longue suite d'actes de vertus héroïques. — Il a laissé un grand nombre de lettres et de pièces de poésie sur des sujets religieux. Ses poèmes sont pleins de feu et de douceur. Les pensées en sont belles, les comparaisons justes et nobles. Saint Augustin dit que ses lettres ont la douceur du lait et du miel, que les fidèles, en les lisant, sont épris de leurs charmes, et qu'elles leur communiquent une ferveur de dévotion qu'il est impossible d'exprimer. — Dans ses divers écrits, Paulin montre une grande dévotion envers les saints. Il assure qu'on se servait de leurs

(1) On voit, par les poèmes de saint Paulin, qu'il eut, dès sa jeunesse, une tendre dévotion pour saint Félix de Nole. Il attribua à son intercession plusieurs grâces qu'il avait reçues du ciel.

reliques dans la consécration des autels et des églises, et que les fidèles les regardaient comme un préservatif et un remède. Il dit « que leurs châsses étaient ornées de fleurs, et qu'il s'y faisait un grand concours de peuples, et que ce concours avait pour principe les miracles qui s'y opéraient. » Il invoque souvent saint Félix et le conjure de « s'intéresser pour lui auprès de Dieu, et d'être son protecteur devant le trône de la majesté divine, surtout au jour du jugement. » — Il parle, comme témoin oculaire, d'un violent incendie « qui, n'ayant pu être éteint par tous les secours humains, le fut par un petit morceau de la vraie croix. » Il en envoya une parcelle enchâssée dans l'or à Sulpice-Sévère, son ami. « Je vous fais, lui dit-il, un grand présent dans un petit atome; c'est un préservatif contre les maux de cette vie, et un gage de la vie éternelle. » Chaque année, il allait à Rome pour visiter les tombeaux et célébrer la fête des saints Apôtres Pierre et Paul. — Souvent il parle des saintes images; il les appelle « le livre des ignorants, » et il fait la description de celles qui ornaient l'église de Nole. — Il exhorte ses amis à prier pour l'âme de son frère, dans la persuasion « que ces prières lui procureront du rafraîchissement et de la consolation, s'il en a besoin. » — Il déclare qu'en recevant l'Eucharistie, « nous mangeons la chair de Jésus-Christ, cette même chair qui fut attachée à la croix, etc. (1). »

S. Gaudence évêque de Bresce. — De 387 à 420.

Saint Gaudence, sacré, en 387, évêque de Bresce en Italie, par saint Ambroise, fut un des plus saints prélats de son temps. Rufin l'appelle « la gloire de son siècle. » Peu de temps après son sacre, ayant élevé une basilique nouvelle dans sa ville épiscopale, il en fit la dédicace avec les évêques de la province. Dans le discours qu'il prononça à cette occasion, en présence des prélats assemblés, il déclare « qu'il a déposé dans la nouvelle église les reliques de quarante martyrs. Il assure qu'il y a autant de vertu dans une portion que dans la totalité des reliques d'un saint. » « Ayons donc recours, ajoute-t-il, à la protection de ces martyrs, invoquons-les avec confiance, afin d'obtenir l'effet de nos prières, et bénissons Jésus-Christ Notre

(1) Saint Paulin, *Epist.* 35, 45. — *Poém.* 13, 14, 24.

Seigneur qui a daigné nous procurer une telle faveur. » — Nous avons encore plusieurs autres discours de saint Gaudence. Dans celui qui fut composé pour l'instruction des nouveaux baptisés, il parle de l'Eucharistie en ces termes : « Le Créateur et le Seigneur de la nature, qui a fait produire le pain à la terre, fait du pain son propre corps, parce qu'il l'a promis, et qu'il peut accomplir sa promesse; et celui qui a changé l'eau en vin, change le vin en son propre sang (1). » — Le saint évêque de Bresce mourut vers l'an 420. — Il avait eu pour prédécesseur, sur le siége de cette ville, saint Philastre, qui fut aussi son maître et qu'il appelle son père. Nous avons de Philastre un *Livre des hérésies*, dans lequel, selon Bellarmin, l'auteur prend quelquefois pour une erreur ce qui ne l'est pas.

Sulpice-Sévère. Ses écrits. Sa mort. — Vers l'an 400.

Sulpice-Sévère reçut le jour dans l'Aquitaine, aux environs d'Agen. Il étudia sous le célèbre Ausone, et fut l'ami intime de saint Paulin. Engagé d'abord, comme lui, dans le mariage, il entra ensuite dans les ordres sacrés après la mort de sa femme. Feller dit qu'il ne fut jamais prêtre; mais Bérault-Bercastel et Receveur assurent le contraire. Saint Paulin de Nole et Venance Fortunat font le plus magnifique éloge de Sulpice-Sévère. Il est honoré de temps immémorial par l'Eglise de Tours, qui lui a donné un office dans son nouveau Bréviaire. — Il a composé plusieurs écrits, entre autres, la *Vie de saint Martin*. Cet ouvrage honore son auteur; « c'est, dit un historien, la vie d'un saint écrite par un saint. » — On lui est aussi redevable d'un excellent abrégé d'histoire ecclésiastique, intitulé *Histoire sacrée*. Ce livre renferme, siècle par siècle et d'une manière fort concise, ce qui s'est passé depuis la création du monde jusqu'à l'an 400 de Jésus-Christ. Il a fait donner à Sulpice le nom de *Salluste chrétien*. Salluste était en effet son modèle, et Feller dit qu'il l'égale pour la pureté et l'élégance du style.

Rufin. Ses écrits. — De 350 à 410.

Rufin était de Concorde, petite ville d'Italie, voisine d'Aquilée, et naquit vers le milieu du IVe siècle de parents pauvres. Étant venu à Aquilée pour y étudier, il se lia avec saint Jérôme d'une amitié si étroite, que, ne pouvant supporter son éloignement, il alla le rejoindre en Orient. Il y combattit les ariens,

(1) Saint Gaudence, *Disc.* 2, 17.

fut emprisonné pour la foi, visita les solitaires des déserts, et se retira lui-même, avec plusieurs disciples, sur la montagne des Oliviers, où il fit bâtir un monastère, aidé de sainte Mélanie l'ancienne. L'évêque de Jérusalem l'éleva au sacerdoce, en 388. — Ayant appris le grec, il traduisit plusieurs ouvrages d'Origène, entre autres, le *Livre des Principes*, dont il fut accusé de suivre les erreurs, ainsi que Jean, évêque de Jérusalem, son ami. Sur un aussi grave soupçon, saint Jérôme, attaqué d'ailleurs par Rufin, rompit avec lui, et le pape Anastase cita ce dernier à Rome. Il y eut alors, entre les deux anciens amis, un fâcheux échange de lettres pleines de vivacité. Ils se réconcilièrent ensuite publiquement par l'entremise de sainte Mélanie; mais Jérôme eut encore beaucoup à souffrir de Rufin, et son émotion survécut à la mort même de ce dernier. Son grand cœur, qui n'aurait jamais trahi un ami, se disait avec amertume : « Une amitié qui peut ainsi périr a-t-elle été sincère? » — Quant à la citation du souverain Pontife, Rufin y répondit par une apologie, où il s'expliquait d'une manière orthodoxe sur les erreurs reprochées à Origène. Baronius, le cardinal Noris, le cardinal Duperron et Tillemont disent cependant qu'il fut excommunié; mais ces auteurs se sont trompés, selon D. Ceillier, Coustant et Fontanini. Il est certain, dit Godescard, que Rufin fut toujours traité avec estime, et regardé comme catholique par saint Gaudence de Bresce, saint Augustin et saint Paulin de Nole. Il mourut en 410. — Son plus célèbre ouvrage est l'*Explication du Symbole*. Il assure que, selon la tradition de son temps, cet abrégé de notre foi avait été rédigé par les Apôtres eux-mêmes. — Nous avons aussi de Rufin une traduction de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe et sa continuation jusqu'à la mort de Théodose le Grand. On y trouve quelques passages écrits avec peu de soin, et des faits rapportés simplement sur des bruits populaires. Cet ouvrage ne laisse pas, dit Feller, d'être un monument précieux de l'antiquité ecclésiastique.

Génie des Pères du IVe siècle; leur soumission à l'Eglise.

Ainsi, partout le souffle de l'Esprit de Dieu faisait éclore des génies et des saints. C'est un admirable spectacle de voir tous ces docteurs du premier et du second ordre, encouragés et dirigés par l'Eglise, explorer l'immense océan de la doctrine révélée. Dépassant toutes les limites de la raison naturelle et fran-

chissant les bornes les plus reculées de la philosophie, ils s'élevèrent jusqu'aux clartés inaccessibles de la nature divine et pénétrèrent ses secrets les plus profonds. Jamais le monde n'avait vu une école de philosophes et de sages aussi nombreuse et aussi unie, aussi humble et aussi hardie, aussi sublime et aussi modeste, aussi savante et aussi sainte. Ne s'écartant jamais de la saine morale et suivant toujours la ligne droite de la vérité, ces grands hommes éclairèrent, sanctifièrent les peuples confiés à leurs soins, et, par là, les maintinrent constamment dans les conditions du vrai progrès. — Cette expansion religieuse, au IVe siècle, était aussi ménagée, dans les plans de la Providence, afin de préparer la conversion des barbares au cinquième. Les grands génies, les grands saints étaient postés comme à l'avant-garde du monde romain, pour attendre les sauvages envahisseurs qui allaient venir, et les convertir à l'Évangile. — Ce qui imprima à leur enseignement ce caractère de force, d'unité, de sagesse et d'élévation, qui opéra ces prodiges, caractère que n'eut et n'aura jamais aucun enseignement humain, c'est qu'ils s'avancèrent toujours appuyés sur l'autorité de l'Église et les yeux fixés sur sa boussole infaillible. — En dehors de cette direction, le naufrage dans la foi est inévitable. — Chaque époque en a donné des exemples déplorables, et deux docteurs de cette brillante école du IVe siècle, Lucifer de Cagliari et Apollinaire le Jeune, en fournirent eux-mêmes une nouvelle et triste preuve.

Lucifer de Cagliari. Ses écrits. Son schisme. Sa mort. — Au 371.

Lucifer, évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, se distingua par son détachement du monde et par son zèle contre l'arianisme. Légat du Saint-Siége avec Eusèbe de Verceil, il soutint avec intrépidité, au conciliabule de Milan, comme nous l'avons vu, la cause de la foi et de saint Athanase. Exilé d'abord en Syrie, ensuite dans la Thébaïde, il poursuivit partout les ariens avec une ardeur que rien ne pouvait ralentir. Il composa contre eux plusieurs ouvrages pleins de véhémence et même d'aigreur, dont le style rappelle celui de Tertullien : deux *Livres contre Constance*, un *Livre contre les rois apostats*, et trois autres avec ces titres divers : *Il ne faut point épargner les pécheurs; On ne doit point communiquer avec les hérétiques; Nous devons mourir pour le Fils de Dieu.* — Lucifer ternit l'é-

clat de ses triomphes sur l'arianisme, et s'égara lui-même, en s'écartant de l'esprit pacifique et de la direction infaillible de l'Eglise. Nous l'avons vu à Antioche, en 361, prendre avec chaleur le parti des eustathiens et se séparer brusquement de son collègue, Eusèbe de Verceil, qui voulait remédier avec plus de ménagement aux maux de cette Eglise divisée. Cette rupture ne fut chez lui que la suite d'une autre encore plus funeste. Il ne pouvait souffrir l'indulgence dont Eusèbe, saint Athanase, le concile d'Alexandrie et le pape Libère avaient usé à l'égard des évêques de Rimini. Il en vint jusqu'à refuser opiniâtrément de communiquer, non-seulement avec ces derniers, qui, après leur repentir public, avaient été maintenus sur leurs siéges, mais encore avec tous ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire, avec le Pape et toute l'Eglise. — Baronius dit que Lucifer mourut en 371, hors de la communion de l'Eglise. Les Bollandistes, au contraire, pensent que, malgré les taches qui déparent sa vie, il ne fut point schismatique. Les Pères de l'Eglise sont aussi partagés sur cette question. Mabillon la regarde comme douteuse. Enfin, Benoît XIV, après avoir résumé le débat, ne se prononce ni pour ni contre. — On n'a jamais imputé à Lucifer aucune erreur sur le dogme; mais ses disciples et ses partisans, appelés *lucifériens*, furent moins réservés. Ils soutinrent que les ariens, ainsi que tous les autres hérétiques et schismatiques, devaient être rebaptisés, lorsqu'ils revenaient à la foi catholique. Ils refusaient d'admettre à la pénitence et à la réhabilitation les évêques ou les clercs, compromis à un titre quelconque, durant les troubles de l'arianisme. Saint Jérôme les réfuta dans son *Dialogue contre les lucifériens*. Il y prouve aussi que les Pères du concile de Rimini n'avaient péché que par surprise, et que leur cœur n'avait point été complice de leur faiblesse.

Apollinaire le Jeune. Ses erreurs. Sa mort. — An 380.

Apollinaire le Jeune commit la même faute que Lucifer. Plein de confiance en lui-même, trop dédaigneux de la tradition et de l'autorité, voulant défendre le dogme à sa guise, il finit par refuser d'écouter l'Eglise, après l'avoir servie avec beaucoup de gloire, comme nous l'avons vu, sous le règne de Julien l'Apostat (1), et il s'égara plus profondément que l'évêque de Cagliari.

(1) Apollinaire, outre les ouvrages dont nous avons parlé, avait

Voici ses principales erreurs. Il enseigna « que Jésus-Christ n'avait pas pris une âme humaine, mais seulement la chair, sans âme ou avec une âme purement sensitive, et que la divinité lui avait tenu lieu de l'âme humaine. » Il prétendait le prouver par ces paroles : *Le Verbe a été fait chair*. Il disait encore « que l'âme humaine étant un principe de péché, on ne pouvait croire que Jésus-Christ l'eût prise. » En accordant au Sauveur une âme proprement dite, il croyait qu'on ne pouvait admettre en lui ni l'impeccabilité, ni l'unité de personne, ni la divinité de ses actes humains, ni enfin la valeur infinie et rédemptrice de sa mort. — Mais en rejetant l'âme humaine du Sauveur, il en résultait que le Fils de Dieu ne s'était point fait véritablement homme, puisqu'il n'avait pris qu'un corps qui est la partie la moins noble de la nature humaine. — Apollinaire enseigna de plus, « que le corps de Jésus-Christ était impassible, qu'il était venu du ciel et descendu dans le sein de la Vierge Marie; qu'il n'était point né d'elle; qu'il n'avait souffert et n'était mort qu'en apparence. » Il fit aussi revivre les rêves des millénaires, et avança quelques erreurs sur la Trinité. — Apollinaire mourut vers l'an 380, dans l'impénitence. Saint Athanase, saint Ephrem et plusieurs autres réfutèrent ses erreurs, et le souverain pontife saint Damase, les condamna dans un concile tenu à Rome, en 377.

Le pape S. Damase. — De 304 à 384.

Ce Pape, espagnol ou romain de naissance, selon les différents critiques, est aussi compté au nombre des docteurs du IVe siècle. Après avoir été successivement lecteur, diacre et prêtre de l'église paroissiale de Saint-Laurent à Rome, et après avoir courageusement secondé le pape Libère avant et après son exil, il succéda à ce pontife, en 366, à l'âge de soixante-deux ans. — Un diacre, nommé Urcin ou Ursicin, homme ambitieux et intrigant, s'opposa à cette élection et voulut se faire nommer lui-même. Il y eut à cette occasion des troubles assez graves, l'incendie d'une basilique, et même du sang répandu. Le préfet

écrit contre les ariens, les manichéens et les origénistes. Il avait aussi composé un grand traité en trente livres contre Porphyre. — Abusant de son talent et de sa facilité, dit saint Athanase, il ne s'est pas souvenu du mot de l'Ecclésiaste : *Faciendi libros multos nullus est finis*. Ses interminables traités sont remplis d'erreurs.

de Rome intervint avec des troupes. Mais Rufin assure que Damase fut entièrement étranger à tout acte de répression violente. Il blâma même la sévérité de plusieurs magistrats romains, et réussit, à leur défaut, à calmer les esprits. Saint Ambroise, saint Jérôme et saint Augustin rendent également témoignage à la conduite modérée de ce Pape, et à la canonicité de son élection. — Il était fort instruit et très-versé dans la connaissance des saintes Ecritures. C'est lui, comme nous l'avons dit, qui encouragea saint Jérôme à cette étude. Les anciens ont beaucoup exalté sa fermeté et sa constance à réprimer les abus et à maintenir la pureté de la foi. — Des païens et des schismatiques n'ont vu que du luxe, dans la splendeur qui, depuis Constantin, environnait le souverain Pontificat. Puissance sociale, universellement reconnue dès le ive siècle, l'Eglise avait et devait avoir l'éclat qui entoure toutes les grandes institutions; mais, au milieu de cette splendeur officielle, le pape Damase, dit saint Jérôme, était personnellement le plus simple, le plus frugal, le plus mortifié de tous les hommes. Saint Jérôme lui-même, son secrétaire et son ami, vivait à côté de lui en moine austère, et sévère envers les clercs qui s'écartaient de la modestie ecclésiastique. — A la même époque, saint Basile ne mangeait que quelques légumes et ne buvait que de l'eau, ou, très-rarement une goutte de vin, tout en tenant, comme métropolitain de la Cappadoce, une table bien servie pour ses nombreux et illustres visiteurs. — Un concile d'Aquilée, une enquête impériale suivie d'un décret de Gratien, des miracles dont Rome entière fut témoin, firent resplendir la sainteté et élevèrent la mémoire du pape Damase au-dessus de toutes les calomnies. — En 370, l'empereur Valentinien ayant porté une ordonnance pour déjouer les intrigues de quelques clercs trop intéressés, saint Damase la fit publier dans toutes les églises de Rome, et prit les mesures les plus efficaces pour qu'elle fût exécutée. — Il combattit l'arianisme avec vigueur. Ursace et Valens, les deux plus ardents coryphées de la secte, en Pannonie, furent solennellement anathématisés par ce pontife, dans un concile assemblé à Rome, en 368. — Il condamna aussi l'apollinarisme, et le millénarisme, selon quelques auteurs. — Il fit réparer l'église de Saint-Laurent qu'il avait autrefois desservie avec son

Calomnies contre le pape S. Damase.

père qui en était prêtre; il l'embellit de peintures qui représentaient des traits de l'Ancien Testament, et l'enrichit de divers dons, comme : patènes, calices, lampes, chandeliers, etc. — Il introduisit l'usage de chanter le *Gloria Patri* à la fin de chaque psaume. — Il décora les tombeaux d'un grand nombre de martyrs, et les orna d'épitaphes en vers. Il nous reste encore un recueil de ses poésies. — Nous avons aussi un catalogue des Livres saints publié par ce Pape. On y voit que les Livres deutéro-canoniques étaient reçus de l'Eglise romaine, quoique des églises particulières eussent encore des doutes à l'égard de quelques-uns. — Sur la fin de son pontificat, saint Damase reçut une lettre de Hymérius, métropolitain de Tarragone en Espagne, qui le consultait sur divers points de discipline. Sa mort arrivée en 384, l'ayant empêché d'y répondre, ce soin fut laissé à son successeur, nommé Sirice.

Décrétale du pape S. Sirice. — An 385.

La lettre du nouveau Pape au métropolitain espagnol est la première qui soit bien authentique, parmi celles qu'on nomme *décrétales*, parce qu'elles contiennent des décisions qui ont force de loi canonique. Elle est de l'année 385. — Sirice y défend de rebaptiser les ariens (1). — Il y proclame l'indissolubilité du mariage bénit par le prêtre, sans qu'il ait été selon l'expression théologique, *consummatum.* — Il ordonne qu'on s'en tienne à la coutume de ne donner le baptême aux adultes que dans le temps pascal (2), sauf le cas de danger de mort; mais il recommande de baptiser les enfants en tout temps et sans aucun délai. — Il fixe l'âge requis et les interstices à garder pour la réception des ordres. Il veut qu'on ait trente ans pour devenir acolyte et sous-diacre. On doit ensuite passer cinq ans dans le diaconat, avant de recevoir la prêtrise, et dix ans dans la prêtrise avant d'être élevé à l'épiscopat. Quant à

(1) Le baptême donné par un arien est valide si, extérieurement, l'hérétique n'ajoute et ne retranche rien qui change substantiellement la forme, et si, intérieurement, il a l'intention générale de faire ce que fait l'Eglise. Mais, le sacrement serait invalide s'il était conféré dans une intention hérétique, *mente hæretica,* dit saint Liguori.

(2) Le baptême se donnait alors par immersion. Il y avait deux baptistères séparés : l'un pour les hommes et l'autre pour les femmes. Des diaconesses étaient chargées de celui de ces dernières.

l'intervalle du sous-diaconat au diaconat, il est simplement statué, sans spécifier de temps fixe, que le sous-diacre pourra être ordonné diacre, s'il en est jugé digne, après avoir promis la continence. « Car nous tous, dit le pontife, évêques, prêtres ou diacres, nous sommes liés par une loi indissoluble ; et, du jour de notre ordination, nous avons consacré nos corps et nos cœurs à la chasteté. » — Cet article montre, dit Receveur, que les sous-diacres n'étaient pas encore universellement astreints à cette obligation. — « Que les chefs du sacerdoce, dans toutes les provinces, ajoute le Pape, sachent que désormais, s'ils osent encore donner les ordres sacrés contre nos défenses, une juste sentence sera prononcée par le Siége apostolique contre eux et contre ceux qu'ils y auront élevés au mépris de nos canons. » — Sirice, en finissant, ordonne à Hymérius de communiquer ses réponses, non-seulement aux évêques de sa province, mais encore à ceux des provinces de Carthagène, de Bétique, de Lucitanie, de Galice; car, « quoiqu'il ne soit permis à aucun prêtre du Seigneur d'ignorer les anciens statuts du Siége apostolique, ce que nous avons décrété sera fort utilement présenté par la sollicitude de votre unanimité. » — La tradition attribue au pape saint Sirice l'introduction du *communicantes* au canon de la messe, et l'usage du titre de Pape exclusivement réservé au souverain Pontife.

Gratien Ier, empereur. — De 375 à 383.

Illustrée et soutenue par cette multitude de saints et de docteurs, ses enfants, qui, pour nous servir d'une comparaison de l'Esprit-Saint, l'entouraient « comme une vigoureuse plantation d'oliviers, » l'Eglise eut encore la consolation de voir monter sur le trône impérial deux princes pleins de respect et d'affection pour elle. C'était Gratien Ier et Théodose le Grand. — Gratien, fils aîné de Valentinien Ier, avait, en 375, succédé à son père, frappé, dit-on, d'apoplexie, dans un accès de colère contre des ennemis de l'empire, après être devenu sanguinaire et presque fou à la suite d'une fièvre violente. Agé de seize ans seulement, déjà brave capitaine et sage empereur, il battit les barbares, fit, sous la direction de saint Ambroise, des lois remarquables, protégea les belles-lettres, et sauva l'Etat. — Son zèle pour le Christianisme égala son courage. Il fit effacer de ses titres celui de *Pontifex maximus*, que les empereurs ido-

lâtres s'étaient arrogé, et que les empereurs chrétiens avaient laissé subsister sans y faire attention. Sur les représentations de saint Ambroise, il fit enlever l'autel de la Victoire de la salle du sénat. Il priva les vestales des pensions et des honneurs dont elles jouissaient à Rome. Il dépouilla les temples païens des revenus destinés à entretenir les sacrifices et les prêtres des idoles, et il attribua ces fonds au trésor public. Après la mort de son oncle Valens, il rappela les exilés et ordonna aux ariens de rendre les églises aux catholiques. — Il publia une loi pour défendre les assemblées des donatistes, et pour leur enlever les églises dont ils s'étaient emparés en Afrique. Afin de détruire l'abus introduit par les coupables empiétements de ses prédécesseurs, il régla que les causes ecclésiastiques, en matière religieuse, seraient jugées par les conciles de chaque province ou par d'autres plus nombreux, selon l'importance des questions, et que les causes criminelles seules seraient portées devant les tribunaux laïques. Il décida que les églises, dont la propriété était contestée, seraient conservées ou rendues à ceux qui étaient en communion avec le souverain Pontife. Sous lui, la suprématie du Pape devint une loi de l'empire. Aussi tolérant que zélé, il laissa ses sujets libres de suivre la religion qu'ils voudraient, excepté cependant les doctrines des manichéens, des eunomiens et de Photin, qu'il jugeait plus contraires que les autres à la tranquillité publique.

Lois de l'empereur Gratien en faveur de la religion.

Mais, le plus grand service que Gratien rendit à l'Eglise et à l'Etat, fut d'associer à l'empire le célèbre Théodose, après la mort de l'empereur Valens, tué par les Goths dans une bataille livrée près d'Andrinople, en 378. Il donna à Valentinien II, son frère, l'Italie, l'Afrique, et une partie de l'Illyrie; il retint pour lui les Gaules, l'Espagne avec la Grande-Bretagne, et confia tout l'Orient à Théodose. — Ce héros, issu d'une des plus illustres familles de l'Espagne, qui prétendait descendre de Trajan, porta au rang suprême, avec le sang impétueux de sa race, une intelligence vaste et cultivée, un cœur intrépide et ferme, l'héroïsme et les talents d'un grand capitaine, les mœurs et le caractère d'un sage, l'âme d'un grand homme et la foi pure d'un chrétien. Son père, après avoir sauvé l'Afrique, avait été sacrifié sur la fin du règne de Valentinien Ier. Gratien fut

Théodose le Grand, empereur. — De 379 à 395.

heureux de réparer cette injustice, commise envers l'un des plus grands généraux de l'empire. — Théodose surpassa encore le héros son père. « Il appuya, dit Bossuet, la religion de tout son crédit, fit taire l'hérésie, rendit les peuples heureux, et fut la joie et l'admiration de tout l'univers. » — Deux traits de la vie de ce grand homme montrent combien il était profondément chrétien. En 385, il y eut une grande sédition dans la ville d'Antioche, à l'occasion d'un impôt que l'on venait d'établir. Le peuple, dans son emportement, abattit et traîna dans les rues les statues de l'empereur et de l'impératrice. A la nouvelle de cet attentat, Théodose, qui était naturellement vif et prompt à s'enflammer, entra dans une violente colère. Il voulait, dans le premier mouvement, détruire la ville et ensevelir les habitants sous ses ruines. Il nomma ensuite, pour informer contre les coupables, deux commissaires, avec pouvoir de vie et de mort. Cependant, le peuple d'Antioche rentré en lui-même sentit la grandeur de sa faute et tremblait dans l'attente du châtiment. Tous les habitants consternés n'osaient sortir de leurs maisons, et y attendaient la mort dans des alarmes continuelles. Le patriarche Flavien, touché du désespoir de son troupeau, alla demander grâce pour lui, et adressa à l'empereur un discours qui est un chef-d'œuvre d'éloquence, et qu'on ne peut lire encore sans en être attendri (1). « Prince, lui dit, entre autres choses, le vénérable évêque, nous méritons tous les supplices; détruisez Antioche jusqu'aux fondements, réduisez-la en cendres, nous ne serons pas encore assez punis. Il reste cependant un remède à nos maux; vous pouvez imiter la bonté de Dieu. Outragé par ses créatures, il leur accorde le pardon, il leur a ouvert les cieux. Si vous nous pardonnez, nous vous devrons notre salut. Votre clémence ajoutera un nouvel éclat à votre gloire. Les infidèles s'écrieront : Qu'il est grand le Dieu des chrétiens! Il élève les hommes au-dessus de la nature; il sait en faire des anges. Ne craignez pas que l'impunité encourage d'autres villes à la révolte. Hélas! notre sort ne peut que les effrayer : la consternation où nous sommes plongés est le plus cruel des supplices.

Vertus de l'empereur Théodose.

(1) Ce discours, dit Godescard, fut principalement composé par saint Chrysostome, qui le lut au peuple d'Antioche pour le consoler.

Ne rougissez pas de céder à un faible vieillard; ce sera céder à Dieu même. C'est lui qui m'envoie vous dire de sa part : Si vous ne remettez les offenses commises contre vous, le Père céleste ne vous remettra pas les vôtres. Représentez-vous ce jour terrible où les princes et les sujets comparaîtront au tribunal de la justice suprême, et faites réflexion que toutes vos fautes seront alors effacées par le pardon que vous aurez accordé. » — Théodose s'attendrit, versa des larmes et répondit : « Pourrai-je refuser le pardon à des hommes semblables à moi, après que le Maître du monde, s'étant réduit pour nous à la condition d'esclave, a bien voulu demander grâce à son Père pour les auteurs de son supplice qu'il avait comblés de ses bienfaits? » — Il renvoya ensuite le saint évêque à son peuple : « Allez, lui dit-il, allez, mon père, hâtez-vous de vous montrer à votre troupeau : rendez le calme à la ville d'Antioche, elle ne sera parfaitement rassurée, après une si violente tempête, que lorsqu'elle reverra son pilote. »

Massacre de Thessalonique. Sainte fermeté de S. Ambroise. Admirable repentir de Théodose.

Quatre ans après, Théodose se départit de la modération qu'il avait montrée dans l'affaire d'Antioche. La ville de Thessalonique se révolta contre son gouverneur, qui périt dans la sédition. L'empereur irrité ordonna sur-le-champ le massacre des habitants, sans distinction des innocents et des coupables. Sept mille hommes y périrent. Théodose était alors à Milan. Saint Ambroise lui écrivit pour lui représenter la grandeur de sa faute et pour le faire rentrer en lui-même. Il l'avertit, en finissant, qu'il ne pouvait assister aux saints mystères, avant d'avoir expié son crime. Théodose ne laissa pas de se rendre à l'église; mais le saint évêque alla au-devant de lui : « Arrêtez, prince, lui dit-il, vous ne sentez point encore l'énormité de votre péché; faites-y réflexion : de quels yeux verrez-vous le temple saint? Comment entrerez-vous dans le sanctuaire du Dieu terrible? Vos mains fument encore du sang innocent; oserez-vous recevoir le corps du Seigneur? Retirez-vous, prince, et n'ajoutez pas le sacrilége à tant d'homicides. » — L'empereur ayant voulu excuser sa faute par l'exemple de David, qui s'était rendu coupable d'adultère et d'homicide : « Vous l'avez imité dans son péché, répondit saint Ambroise, imitez-le dans sa pénitence. » — Théodose reçut cet arrêt comme de la bouche de

Dieu même. Il rentra dans son palais en soupirant, et y demeura renfermé pendant huit mois. Aux approches de la fête de Noël, il sentit redoubler sa douleur : « Quoi ! disait-il, le temple du Seigneur est ouvert aux derniers de mes sujets, et l'entrée m'en est interdite ! » Il se rendit, non à l'église, mais dans une salle voisine, où il pria le saint évêque de l'absoudre. Ambroise lui représenta qu'il ne pourrait assister aux saints mystères, qu'après s'être soumis à la pénitence publique. Théodose accepta la condition. Le saint exigea encore qu'il fît une loi pour suspendre, pendant trente jours, l'exécution des sentences de mort. Le prince, à l'instant, fit écrire la loi, la signa et promit de l'observer. Alors saint Ambroise, touché de sa docilité et de l'ardeur de sa foi, leva l'excommunication, et lui permit l'entrée de l'église. L'empereur prosterné, arrosant la terre de ses larmes et se frappant la poitrine, prononça à haute voix ces paroles de David : « Mon âme est demeurée attachée contre la terre : rendez-moi la vie, Seigneur, selon votre promesse. » — Tous les assistants fondaient en larmes. Cette majesté souveraine, dont l'impétueuse colère avait fait trembler tout l'empire, n'inspirait plus alors que des sentiments de compassion. Saint Ambroise en fut plus attendri que personne; aussi crut-il pouvoir, dans cette conjoncture, se relâcher des règles ordinaires qui différaient jusqu'à la mort la grâce de la réconciliation pour le crime d'homicide. L'illustre pénitent n'en eut qu'une douleur plus vive, et il la conserva tout le reste de sa vie. — L'empereur, en cette mémorable circonstance, fut digne de l'évêque, et leurs deux actes, aussi beaux l'un que l'autre, traverseront éternellement les âges, également admirés et environnés d'honneur et de gloire.

Lois de l'empereur Théodose en faveur de la religion.

La législation d'un prince aussi profondément religieux ne pouvait être que favorable à la saine doctrine. En montant sur le trône impérial, il avait témoigné le désir que tout l'empire eût la même foi, la *foi romaine*. — En 380, de concert avec Gratien et Valentinien, il porta la célèbre loi *Cunctos populos :* « Nous voulons, y disait-il, que tous les peuples de notre obéissance s'attachent à la doctrine que l'Apôtre saint Pierre a prêchée aux Romains, et qui est encore enseignée par le pape Damase, en sorte que tous reconnaissent une seule divinité et

une même puissance dans la Trinité des personnes divines. Nous ordonnons que ceux qui professent cette foi portent seuls le nom de chrétiens catholiques, et que les autres soient désignés sous le nom infâme d'*hérétiques;* leur défendant, en outre, de donner à leurs assemblées le nom d'églises (1). » L'empereur posait ainsi la règle catholique par excellence de la communion avec le Pape. Il voulait l'unité religieuse dans l'Eglise. Il ne tuait pas les héritiques, mais il exigeait qu'ils portassent leur nom, sans usurper celui des catholiques. — Il interdit toute procédure criminelle durant le carême. — Il ordonna qu'on délivrât à Pâques tous les prisonniers, dont le délit était susceptible de grâce. « Plût à Dieu, dit-il en faisant cette ordonnance, qu'il fût aussi en mon pouvoir de ressusciter les morts ! » — En 381, il défendit les sacrifices païens, sans interdire toutefois l'entrée des temples ni les autres cérémonies du culte idolâtrique. Il renouvela cette défense au commencement de l'an 385 par une loi qui interdisait, en outre, toutes les superstitions de la magie. Enfin, une ordonnance, datée de l'an 392, supprima, non-seulement l'immolation des victimes, mais encore toute espèce d'actes d'idolâtrie. — Les chrétiens qui apostasiaient et retournaient au paganisme, avaient été privés du droit de tester et déclarés infâmes, en 391. — Les manichéens ne pouvaient ni s'assembler, ni rien recevoir par testament ou par donation. L'empereur ordonna au préfet du prétoire d'Orient d'établir des *inquisiteurs* pour les rechercher. C'est la première ordonnance dans laquelle on trouve le nom d'*inquisiteurs* contre les hérétiques. — Une loi, adressée au comte d'Orient, défendit aux ariens, aux eunomiens et aux aëtiens de bâtir des églises, soit dans les villes, soit dans les campagnes. Il leur fut aussi ordonné de rendre sans délai toutes celles qu'ils avaient, aux évêques « qui, faisant profession d'admettre une seule divinité en trois personnes égales, seraient unis de communion avec Grégoire de Nysse, Amphiloque d'Icone, et quelques autres prélats distingués par la pureté de leur foi. » — Le concours de l'autorité séculière, joint à la puissante influence du génie et

(1) Les catholiques, dit Newman, furent désignés par le titre additionnel de *Romains*, du IVe au Ve siècle. (*Hist. du développement.*)

des vertus des Pères de l'Eglise, acheva de ruiner la cause de l'arianisme dans tout l'empire romain. « Les nombreuses divisions nées dans le parti arien, dit Alzog, en préparèrent la ruine. Elle fut accomplie par la victorieuse milice des docteurs de l'Eglise et par l'autorité de Théodose. » — L'arianisme, banni de la domination des Césars, se réfugia parmi les barbares, Goths, Gépides, Vandales, Lombards, qui environnaient l'empire de tous côtés (1).

Hérésie des Macédoniens

Mais de l'arianisme était née une autre erreur, qui n'en était qu'une conséquence rigoureuse. C'est l'hérésie des macédoniens contre la divinité du Saint-Esprit. « Quand même Arius, dit saint Liguori, n'aurait pas nié formellement la divinité du Saint-Esprit, ses principes seuls la détruisaient. Il est évident en effet que, si le Fils n'était pas Dieu, le Saint-Esprit, qui procède du Père et du Fils, ne pouvait pas l'être. — « Le système d'Arius sur le Saint-Esprit était, dit un autre auteur grave, moins étendu et moins arrêté que sa doctrine sur le Fils, mais il lui était analogue. Le Saint-Esprit, selon Arius, était le plus bel ouvrage du Fils. — Eunomius baptisait au nom du Père *incréé*, du Fils *qui a été créé*, et de l'Esprit sanctifiant *créé* par le Fils créé. — Macédonius, chef des nouveaux sectaires, était semi-arien, et avait succédé, en 342, à Eusèbe de Nicomédie, sur le siége de Constantinople. Son esprit remuant et obstiné, qui aurait, disent les historiens, sacrifié l'empire pour soutenir une première démarche, même dans les plus petites choses, remplit la capitale de troubles, de divisions et d'actes d'horrible cruauté, et finit par indisposer contre lui l'empereur Constance (2). Son usurpation sacrilége avait coûté la vie à plus de trois mille catholiques. Il fut déposé, en 360, par la faction des ariens purs, qui mit Eudoxe à sa place, en le transférant arbitrairement du siége d'Antioche qu'il occupait déjà illégalement. Macédonius, irrité de cet affront, conçut une haine violente contre ses ennemis, sans rien perdre de celle qu'il avait vouée depuis longtemps aux catholiques. Alors, pour se mettre en opposition avec les uns et les autres, il reconnut

(1) Hist. univers. de l'Eglise, t. I.

(2) Vie de saint Chrys., c. 20, p. 260.

la divinité du Verbe que les ariens rejetaient, et nia la divinité du Saint-Esprit que les catholiques reconnaissaient. Abusant du passage de l'Evangile de saint Jean, où il est dit de Jésus-Christ : « Que tout a été fait par lui, et que sans lui rien n'a été fait, » Macédonius prétendit que le Saint-Esprit n'était qu'une simple créature du Fils. — Le macédonianisme, comme on le voit, sortit d'une boutade.

Second concile œcuménique assemblé à Constantinople. — An 381.

Il fut condamné au second concile général, assemblé à Constantinople, en 381, par les soins de l'empereur Théodose, conformément aux vœux du pape Damase, et dans l'intention de remédier aux différents maux de l'Eglise. Il s'y trouva cent cinquante évêques orthodoxes, dont les plus célèbres sont : saint Mélèce d'Antioche; saint Grégoire de Nazianze, nommé ou confirmé par le concile même archevêque de Constantinople (1); saint Cyrille de Jérusalem; saint Amphiloque d'Icone; saint Grégoire de Nysse et saint Pierre de Sébaste. — On y vit trente-six évêques macédoniens. — Les premières séances furent présidées par Mélèce d'Antioche. Cet évêque étant mort au concile, la présidence fut déférée à saint Grégoire de Nazianze. Grégoire proposa de ne point donner de successeur à Mélèce, afin que les deux partis qui divisaient l'Eglise d'Antioche se réunissent dans la paix et l'unité, sous la houlette de Paulin; mais la plupart des évêques furent d'un avis opposé, et élurent pour patriarche d'Antioche Flavien, qui s'était constamment distingué par son zèle pour la foi. L'élu aurait dû refuser, dit le récent historien de saint Chrysostome. Un nuage, sans doute, obscurcit sa vue et mit en défaut sa bonne foi. Dans sa proposition, saint Grégoire avait mis une ardeur excessive et déployé plus d'éloquence que d'habileté. D'autre part, le parti de Paulin, par quelques succès, avait froissé plusieurs prélats. Le souvenir de Mélèce était aussi en grande vénération. Voilà ce qui amena le choix de Flavien... — Affligé de voir la division de l'Eglise d'Antioche se perpétuer par cette élection,

(1) Jusque-là, saint Grégoire avait prêché et exercé le saint ministère à Constantinople, dans une église retirée qu'il appelait *sa chère Anastasie*, ou résurrection, et dans laquelle il déploya, pendant deux ans, tous les riches trésors de son éloquence. Il n'avait pas consenti jusque-là à prendre le titre officiel d'évêque de la capitale.

Grégoire ne put se résoudre à l'approuver. Ce désagrément et d'autres encore incidemment survenus, à propos de sa propre élévation sur le siége de Constantinople, engagèrent le saint docteur, qui avait toujours eu une répugnance naturelle et invincible pour toute espèce de discussion, à se retirer. Il pria l'empereur d'approuver sa résolution, et, avant de quitter son siége, il fit dans l'église épiscopale, en présence des Pères, un discours d'adieu, où il rendit compte de son administration et de sa doctrine, de la manière la plus touchante et avec une admirable éloquence.

Election de Nectaire. Recours à Rome.

Après la retraite de saint Grégoire, on s'occupa de lui donner un successeur, et le choix tomba sur un laïque, nommé Nectaire, vénérable par son âge, et chéri de tout le monde à cause de sa bienfaisance et de sa douceur; mais, selon plusieurs, sans énergie, sans doctrine et d'une nullité absolue. Nectaire n'était même que catéchumène. Il fut donc baptisé, ordonné et élevé sur le siége de Constantinople en quelques jours. Par sa sainteté, dit Darras, Nectaire se montra digne d'une si rapide élévation. — L'empereur envoya une ambassade au pape Damase pour demander la confirmation du nouvel archevêque. Voici comme le pape Boniface Ier rappelle ce fait, dans une lettre aux évêques d'Illyrie : « Le prince Théodose, pensant que l'ordination de Nectaire était sans solidité, parce que le Pontife romain n'en avait point connaissance, envoya ici des officiers de sa cour, pour solliciter, conformément aux règles, une lettre *formée* qui affermît le sacerdoce de Nectaire, *quœ œjus sacerdotium roboraret.* » On ne saurait mieux prouver que l'institution des grands prélats d'Orient avait lieu, par un acte direct parti du Siége apostolique, acte qui conférait la force, la validité, *robur*, à la juridiction du prélat élu (1). —

(1) Il n'est pas besoin de dire que, dans l'antiquité, le mot *sacerdos* signifiait l'évêque, et le mot *sacerdotium* l'épiscopat. — Les lettres *formées* avaient pour but de faire connaître la parfaite orthodoxie de ceux en faveur de qui elles étaient écrites. Elles étaient revêtues de certains signes de convention, propres à en garantir l'authenticité. Le principal signe d'authenticité était la *tessère*, ou sceau, c'est-à-dire, l'image du poisson, emblème convenu de Notre Seigneur Jésus-Christ. — Sur Nectaire, voir la *Vie de saint Chrysostome*, c. 20, p. 261. — D. Guéranger, *Monarchie pont.*, p. 85. — Darras, t. VII, p. 48.

Les Pères du concile annoncèrent aussi au souverain Pontife la promotion de Flavien au siége d'Antioche (1). Il paraît que le Pape, sans l'approuver directement, toléra la mesure. On aurait voulu, à cause du schisme, que Flavien ne se fût pas laissé élire sans l'avis de Rome. Saint Ambroise dit à ce sujet, dans une lettre écrite en 392 : « Tandis que nous recourons tous à Rome, le seul Flavien, se croyant au-dessus de la loi, n'y est point venu. » Après quoi, il déclare que, pour lui, il n'approuvera « que ce qui aura été ratifié par le Saint-Siége : *Quod Ecclesia Romana haud dubiè comprobaverit.* » Saint Ambroise, mieux informé, fut ensuite moins sévère envers Flavien (2).

Le concile de Constantinople acheva ses séances, et rendit ses décisions sous la présidence de Nectaire. Le décret sur la foi condamnait toutes les hérésies, nommément celles des ariens, des eunomiens, des semi-ariens, des sabelliens, des photiniens et des apollinaristes. — On confirma expressément le Symbole de Nicée; mais on crut devoir y ajouter quelques explications et quelques développements, empruntés textuellement à saint Epiphane, à cause des hérésies qui s'étaient élevées depuis. Ainsi, au sujet de l'Incarnation du Fils de Dieu, ce Symbole disait simplement : « Il est descendu des cieux, s'est incarné et fait homme, a souffert, est ressuscité le troisième jour, est monté aux cieux, et viendra juger les vivants et les morts. » Dans le Symbole de Constantinople, on dit : « Il est descendu des cieux, s'est incarné par le Saint-Esprit et de la Vierge Marie, et s'est fait homme. Il a été crucifié pour nous sous Ponce-Pilate, il a souffert et a été enseveli. Il est ressuscité le troisième jour, suivant les Ecritures. Il est monté aux cieux, est assis à la droite du Père, et viendra de nouveau dans sa gloire juger les vivants et les morts, et son royaume n'aura pas de fin. » — Touchant la troisième personne de la sainte Trinité,

(1) Après Flavien, Porphyre, qui aspirait au siége d'Antioche, recourut également à Rome. (*Trad. inst. év.*, tom. I.)

(2) On voit par-là que M. Amédée Thierry a écrit trop légèrement cette assertion : « Un décret synodique confirma Paulin dans la possession du siége d'Antioche et excommunia Flavien. » (*Trad. inst. év.*, tom. I. — *Vie de saint Chrys.*, c. 21, p. 269. — Darras, tom. X, p. 503.)

le Symbole de Nicée portait seulement : « Nous croyons au Saint-Esprit. » A Constantinople, on ajouta : « Nous croyons au Saint-Esprit, qui est aussi Seigneur et source de vie, qui procède du Père, qui est adoré et glorifié conjointement avec le Père et le Fils, et qui a parlé par les Prophètes. » — On finit ainsi : « Nous croyons en une seule Eglise, sainte, catholique et apostolique. Nous confessons un seul baptême pour la rémission des péchés. Nous attendons la résurrection des morts et la vie du siècle à venir. » — Le reste est absolument conforme au Symbole de Nicée (1).

Canons disciplinaires du concile de Constantinople.

Après les décrets dogmatiques, le concile fit plusieurs canons de discipline dont il est difficile de marquer la suite, et dont quelques-uns même sont attribués par certains auteurs à un autre concile qui se tint l'année suivante. — Le troisième de ces canons, qui est le plus célèbre, portait « que l'évêque de la nouvelle Rome, relevant, dans le principe, de l'exarque d'Héraclée de Thrace, aurait *les honneurs de la primauté après celui de l'ancienne* (2). » Quoiqu'il ne fût pas question, ici, de juridiction proprement dite, mais de la *simple primauté d'honneur*, comme le disent tous les auteurs (3), les évêques de Constantinople profitèrent, depuis, de cette attribution, pour étendre leur autorité sur les diocèses du Pont, de l'Asie Mineure et de la Thrace, qui relevaient d'Antioche, et même sur l'Illyrie orientale qui dépendait du patriarcat d'Occident (4).

Ce décret, dit Rohrbacher, fut le commencement de la préten-

(1) L'usage de réciter ce Symbole à la messe fut établi en Orient au commencement du VIe siècle. — L'Eglise d'Espagne suivit cet exemple peu de temps après. — La France, l'Allemagne et le reste de l'Occident l'imitèrent deux siècles plus tard.

(2) Ce rang appartenait au patriarche d'Alexandrie, et, après lui, à celui d'Antioche. Il est probable, dit Receveur, que ce canon fut fait avant l'arrivée de l'évêque d'Alexandrie, et après la mort de celui d'Antioche.

(3) Receveur, tom. II. — Rohrb., tom. VI. — *L'Original grec.* — *Université cathol.*, nov. 1842. — *Trad. de l'Egl. instit. év.*, tom. I.

(4) L'Eglise d'Ephèse, métropole de l'Asie Mineure; l'Eglise de Césarée en Cappadoce, métropole du Pont; celle d'Héraclée, métropole de la Thrace, firent d'abord partie du patriarcat d'Antioche, qui,

tion orgueilleuse, avec laquelle les évêques de Constantinople entreprirent de faire la guerre à toutes les églises orientales, de les soumettre à leur juridiction, et d'en venir même au point, plus tard, de s'arroger le titre superbe de *patriarches œcuméniques*. Aussi, les souverains Pontifes protestèrent-ils longtemps contre l'innovation de ce canon, qui resta nul et sans valeur, et ne reçut l'approbation du Saint-Siége qu'au quatrième concile général de Latran, en 1215. Constantinople étant alors au pouvoir des Latins, l'Eglise n'avait plus à redouter les prétentions schismatiques de l'Orient (1). — Saint Léon, saint Gélase et saint Grégoire le Grand assurent que, non-seulement le troisième canon de Constantinople ne fut pas approuvé d'abord par le Saint-Siége, mais qu'il ne fut pas même envoyé et communiqué au Pape avec les autres; ce qui a fait croire à plusieurs auteurs, dit M. Jager, que ce décret n'est pas authentique et qu'il a été ajouté après le concile.

En général, les canons disciplinaires du concile de Constantinople ne furent reçus dans l'Eglise romaine que plusieurs siècles après; mais, le décret dogmatique fut aussitôt confirmé par le consentement de l'Occident et du Saint-Siége : ce qui fit que ce concile, jusque-là particulier, devint œcuménique. Les Occidentaux, selon la remarque de la plupart des auteurs, n'y avaient pas été invités, et il n'y parut personne au nom du pape Damase (2). — *Ecclesia romana*, dit saint Grégoire le Grand, *eosdem canones vel gesta illius synodi hactenus non habet nec*

dans l'origine, comprenait tout l'Orient. Peu à peu ces Eglises acquirent, sans qu'on sache exactement à quelle époque, le privilége de se gouverner elles-mêmes. Les difficultés au sujet de l'élection des évêques étaient soumises au jugement du Siége apostolique. (*Trad.* 1. — Receveur, tom. II.)

(1) Depuis lors, Constantinople fut le *premier patriarcat*, après Rome; mais, avant le XIIIe siècle, ce siége était déjà devenu *patriarcal*. — Nectaire, dit M. Jager, en avait comme projeté la construction au concile de Constantinople. — Anatole, au concile de Chalcédoine, en posa la première pierre; et peu à peu les autres achevèrent. Rome toléra. (*Concile de Capoue*, en 389. — *Univ. cath.*, décembre 1842, tom. XIV. — *Hist. de saint Chrys.*, c. 41, p. 460; c. 46, p. 503.)

(2) Ce concile nombreux, dit Alzog, fut élevé au rang de concile œcuménique par le consentement du Pape et des évêques d'Occident.

accipit. In hoc autem eamdem synodum accepit, quod est per eam contra Macedonium definitum. — « Les actes de Constantinople furent envoyés au Pape, dit Photius, et *le bienheureux Damase confirma de son autorité le second concile œcuménique.* » Ce fut cette confirmation, dit D. Guéranger, qui le rendit œcuménique. — Baronius, s'appuyant sur des manuscrits du Vatican et de Sainte-Marie-Majeure, pense que le concile de Constantinople avait même été convoqué de concert avec le pape Damase (1).

Multitude de conciles particuliers au IVe siècle.

Outre les conciles généraux de Nicée et de Constantinople, on compte, dans le IVe siècle, près de deux cents conciles particuliers. — Tous ne furent pas également utiles. Plusieurs même furent assemblés dans l'intérêt de l'erreur, par les divers hérétiques : ils portent, à juste titre, le nom de *conciliabules.* — Quelques-uns furent convoqués sans nécessité, ou despotiquement dominés par la puissance séculière. Ceux-là augmentaient le mal au lieu de le guérir. Tout le monde sait que la multiplicité des révisions, et trop de condescendance pour les exigences des sectaires ne font que les rendre plus indociles et plus audacieux. Aussi saint Amphiloque disait-il, en parlant de cet abus, qu'au lieu de rassembler si souvent les évêques, on aurait dû faire exécuter leurs décrets plus promptement; et saint Grégoire de Nazianze en était si affligé, qu'il avait pris la résolution de ne plus assister à aucune assemblée d'évêques. Saint Martin s'en abstint les seize dernières années de sa vie. Saint Ambroise partageait, dans une certaine mesure, les idées de saint Martin et de saint Grégoire. — Mais en dehors de ces abus, les conciles sont le nerf de la discipline, la sauvegarde de la foi et des mœurs, le stimulant de la science, la règle et le soutien de la vertu. Autant la pression du pouvoir temporel sur la tenue des conciles produit de maux, autant les conciles assemblés librement, sous le souffle de l'Esprit de Dieu, amènent d'heureux résultats pour la paix de l'Eglise, l'unité de direction dans le gouvernement et l'avantage spirituel des diocèses. Il n'est donc pas étonnant que le siècle des saints docteurs par excellence ait

(1) Baronius, *Annal.* — *Univers. cathol.,* décemb. 1842, tom. XIV. — Recev., tom. II. — Rohrb., tom. VI. — Alzog., t. I, p. 386.

été aussi le siècle des conciles. — Leur objet fut de remédier aux maux des différentes églises désolées par l'arianisme, de justifier et de rétablir les évêques injustement attaqués et déposés, de faire restituer les églises enlevées, de réprimer les abus, d'éteindre des schismes et des divisions locales, de condamner des hérésies particulières, et de rappeler ou de fixer partout les lois qui doivent diriger la conduite des ministres de l'Eglise et régler tout son culte. — Nous avons déjà vu les règlements disciplinaires de plusieurs de ces saintes assemblées. Voici les principaux décrets de quelques autres.

Canons disciplinaires du concile de Laodicée.

Un concile, tenu à Laodicée en 368, fit soixante canons de discipline célèbres dans l'antiquité. — On défendit d'élever au sacerdoce les nouveaux baptisés, de laisser au peuple le choix des évêques, et d'en établir dans les bourgs et les villages. — On défendit aussi aux sous-diacres et aux clercs inférieurs de toucher les vases sacrés et de porter l'étole. — Il fut interdit aux évêques et aux prêtres de célébrer le saint sacrifice dans leurs maisons. — D'autres dispositions concernent les divers offices des chantres, des exorcistes, des lecteurs et des portiers. — Dans les assemblées de l'église, après le sermon de l'évêque, on devait faire les prières des catéchumènes, puis celles des pénitents, et, après la sortie de ces derniers, celles des fidèles, qui étaient suivies du baiser de paix, du saint sacrifice et de la communion. — Pendant le carême, on ne devait offrir le saint sacrifice et célébrer la mémoire des martyrs, que le samedi et le dimanche. — Il fut défendu à tous les clercs de prêter à usure (avec intérêt), d'entrer dans les hôtelleries et d'assister aux danses et aux spectacles. — On interdit aussi la danse à tous les fidèles. Ils ne devaient pas non plus communiquer avec les hérétiques dans la prière, ni contracter des mariages avec eux. — Le dernier canon de Laodicée contient un catalogue des Livres saints, tel que nous l'avons aujourd'hui, sauf les Livres de Judith, de Tobie, de la Sagesse, de l'Ecclésiastique, des Machabées et de l'Apocalypse, dont l'autorité était encore regardée comme douteuse par quelques églises particulières.

Conciles de Turin et de Tolède. — De 397 à 400.

Un concile assemblé à Turin, vers l'an 397, fut chargé d'examiner une difficulté survenue entre les évêques de Vienne et d'Arles, qui se disputaient la primauté. Mais les Pères s'abs-

tinrent de juger le fond de la question ; ils décidèrent seulement que celui des deux prélats dont la ville avait le rang de métropole civile, jouirait des droits de métropolitain ecclésiastique. On leur laissa toutefois la liberté de partager le différend, et d'exercer d'un consentement mutuel la juridiction métropolitaine sur les églises les plus voisines de leur siége.

Un concile de Tolède, tenu à la fin du IVe siècle, excommunia le fidèle, qui, avec une femme légitime, aurait une concubine; mais il ajoute que si la concubine lui tient lieu d'épouse, en sorte qu'il n'ait pas d'autre femme, il ne sera point exclu de la communion. Pour bien saisir cette décision, il faut savoir que, d'après les lois romaines, on ne donnait point le titre d'épouse à la femme qui ne réunissait pas certaines conditions de fortune ou de naissance. Elle était désignée sous le nom de *concubine*, mais le défaut de ces conditions n'empêchait pas que l'union ne fût approuvée, et l'Eglise la bénissait, pourvu qu'elle fût unique et perpétuelle. — Dans le concile de Tolède, l'évêque de Rome est nommé simplement et comme par excellence *le Pape*. C'est la première fois qu'on le trouve ainsi désigné dans l'histoire; car le nom de pape, qui signifie *père*, était alors commun à tous les évêques et se donne encore aujourd'hui aux prêtres dans l'église grecque. — Saint Sirice, nous l'avons vu, commença la tradition universellement adoptée parmi nous, de réserver ce nom aux seuls pontifes de Rome.

Canons disciplinaires de trois conciles de Carthage. — Ans 390, 397, 398.

En 390, 397 et 398, il se tint trois conciles dans la ville de Carthage. — Le dernier, composé de deux cent quatorze évêques, régla certains détails du cérémonial des ordinations. On y voit que les paroles prescrites pour les ordres mineurs sont encore celles que l'évêque prononce de nos jours. Un canon enjoint aux diacres de porter l'aube pendant l'oblation. C'est le plus ancien règlement où il soit ordonné d'avoir des vêtements spécialement destinés au service divin. — Le second concile de Carthage fit défense aux clercs d'entrer dans les hôtelleries pour boire ou manger; si ce n'est par nécessité en voyageant. On y dressa aussi un catalogue des Livres saints, semblable en tout point à celui qui est aujourd'hui reçu dans l'Eglise. — Dans le premier concile de Carthage, les Pères confirmèrent selon l'ordonnance des conciles précédents, « et comme étant d'institu-

tion apostolique, » la loi de la continence imposée aux évêques, aux prêtres et aux diacres. Ils défendirent aux simples prêtres, « de réconcilier publiquement les pénitents, » si ce n'est en danger de mort et en l'absence de l'évêque. Cette dernière prescription montre que les évêques seuls étaient ordinairement chargés de ce qui regardait la confession et la pénitence publiques. Cette discipline était universelle en Occident (1).

Suppression du prêtre pénitencier à Constantinople et en Orient.

Il n'en était pas de même en Orient; car il y avait dans chaque église un, et même, selon Baronius, plusieurs prêtres pénitenciers (2), dont les fonctions étaient de recevoir les confessions de ceux qui, après leur baptême, étaient tombés dans des fautes considérables, et de décider quand il était opportun de leur permettre ou de leur prescrire un aveu public (3). — A Constantinople, une femme de qualité, ayant péché avec un diacre, confessa d'abord son crime au pénitencier; mais ensuite, soit par un ordre imprudent de ce dernier, soit par un excès de ferveur qu'il n'eut pas la sagesse d'arrêter, elle le déclara en public, au grand scandale des fidèles. Pour prévenir tout inconvénient de ce genre, le patriarche Nectaire supprima l'office de pénitencier, « laissant à chacun, dit Socrate, la liberté de participer aux saints mystères, selon le mouvement de sa conscience. » — La plupart des Églises d'Orient suivirent l'exemple de Constantinople.

La prétendue Réforme, s'emparant de ce fait et des paroles de l'historien Socrate, en a conclu que Nectaire avait aboli toute espèce de confession; d'où il suit, selon elle, que cette pratique n'est pas d'institution divine; car, si elle eût été divinement instituée, Nectaire n'aurait pu l'abolir, et la mesure prise par ce patriarche n'aurait pas été adoptée en Orient sans réclamation. Mais la Réforme se trompe ou en impose, lorsqu'elle affirme qu'en supprimant le prêtre pénitencier, Nectaire avait aboli

(1) Fleury, tom. VI. — Bérault, tom. II. — Receveur, tom. II.

(2) L'établissement du prêtre pénitencier avait commencé après la persécution de Dèce, vers l'an 250. — Recev., tom. II. — Bergier, *Confession.*

(3) La confession publique avait lieu pour toutes les fautes publiques spécifiées par les canons, et quelquefois même pour les fautes secrètes dont on jugeait la manifestation utile au pénitent et aux fidèles.

toute espèce de confession : car le but unique du prélat était de prévenir un scandale semblable à celui qui venait d'arriver : or, pour l'atteindre, la suppression de la seule confession publique était nécessaire. — D'un autre côté, l'historien Socrate lui-même, parlant au prêtre Eudémon, qui avait été dans cette mesure le conseiller de Nectaire, lui dit à ce sujet : « Si votre conseil a été utile à l'Eglise ou non, Dieu le sait; mais je vois que vous avez donné occasion aux fidèles de ne point se reprendre les uns les autres. » Ces paroles de Socrate n'ont de sens que dans l'hypothèse de la suppression de la confession publique. — Sozomène, qui rapporte le même fait, affirme expressément dans son récit que « la confession est nécessaire pour obtenir le pardon de ses fautes, et cependant il ne blâme pas Nectaire de la suppression qu'il a faite; donc, selon lui, Nectaire n'avait pas supprimé toute espèce de confession. — Il faut remarquer encore que cette suppression ne fut jamais reprochée aux Orientaux par le Pape ni par les évêques d'Occident. Plus tard, saint Léon le Grand abolit aussi l'usage qui s'était établi en Campanie, de faire lire en public les péchés qu'on accusait en secret. — Au reste, l'histoire nous fournit une foule de monuments et de faits qui attestent la vérité de l'interprétation donnée ici à la mesure de Nectaire. — Ainsi, les rituels des Grecs, et les liturgies, que Bossuet appelle *le principal instrument de la tradition de l'Eglise*, ne parlent plus dès lors de confession publique; mais ils entrent dans de grands détails sur la confession auriculaire et secrète, qui continuait de se pratiquer. Tel est, entre autres, le livre pénitentiel de Jean le Jeûneur, un des successeurs de Nectaire sur le siège de Constantinople, dans lequel on trouve tout le détail obligatoire de la confession, de l'absolution et de la pénitence secrètes (1). — Saint Chrysostome, successeur immédiat de Nectaire, parle aussi, nous le verrons bientôt, de la confession secrète et sacramentelle, comme étant toujours en vigueur dans son église. — Les docteurs du ve siècle affirment également que l'on continua d'exiger la confession des fidèles. — Les nestoriens et les euthychiens qui se séparèrent de l'Eglise au ve siècle, emportèrent

(1) Rohrb., tom. VII.

avec eux, et pratiquent encore aujourd'hui, comme nous, l'usage de la confession. — Donc, puisqu'immédiatement après la suppression du pénitencier, on trouve l'usage de la confession universellement répandu et pratiqué dans l'Eglise, ce n'est pas toute espèce de confession, mais seulement la confession publique qui fut supprimée par le patriarche de Constantinople et par les évêques d'Orient qui l'imitèrent. — « En laissant aux fidèles, selon la parole de Socrate (1), la liberté de participer aux saints mystères, d'après le mouvement de leur conscience, » on ne fit que leur permettre de recevoir l'Eucharistie, sans jamais les obliger à aucune confession publique, ni même à la confession auriculaire et secrète, toutes les fois qu'ils croyaient n'en avoir pas besoin, comme on le fait encore aujourd'hui, surtout pour la communion fréquente. — Dans le cas où la confession était nécessaire, les fidèles durent, comme on le faisait en Occident, recourir aux évêques ou aux prêtres désignés par eux (2).

Assassinat de l'empereur Gratien. Maxime, usurpateur. — An 383.

Deux ans après le concile œcuménique de Constantinople, l'empereur Gratien perdit la vie de la manière la plus triste. Un espagnol, nommé Maxime, qui commandait ses armées en Angleterre, se révolta contre lui et passa dans les Gaules. Gratien marcha contre le rebelle et le joignit à Paris; mais, abandonné de ses troupes, toutes composées d'étrangers, il tourna ses pas vers l'Italie. En arrivant à Lyon, il fut arrêté et tué au milieu d'un repas, en 383. L'Eglise et l'Empire, dit Bossuet, pleurèrent ce bon prince. — L'usurpateur régna cinq ans dans les Gaules.

Erreurs des priscillianistes.

Ce fut sous son règne, et même principalement à sa cour, que se vida la question du priscillianisme. — Apportée d'Egypte en Espagne par un certain Marc, originaire de Memphis, cette erreur n'était, à peu de chose près, que le manichéisme oriental réchauffé; car les priscillianistes niaient la

(1) L'historien Socrate, étant entaché de novatianisme, est loin, selon Baronius et Suarez, de mériter une confiance entière sur tous les points qui touchent à la confession et à la pénitence.

(2) Baronius, *Ann.* — Suarez, *De sacram. pœnit.* — Fleury, tom. IV. — Receveur, tom. II. — Rohrb., tom. VII.

Trinité et admettaient deux principes, l'un bon et l'autre mauvais. Le mauvais principe était l'auteur du monde et des corps. Partant de là, ces sectaires condamnaient le mariage, niaient la réalité du corps de Jésus-Christ dans l'incarnation, et méprisaient toutes les fêtes de l'Eglise qui se rapportent à ce mystère. — Ils enseignaient que les âmes étaient émanées de Dieu et de même substance que lui. — Quant aux mœurs, les priscillianistes affectaient une grande austérité, s'abstenant du mariage, de la viande et du vin. Mais sous ces dehors sévères, ils cachaient les dérèglements les plus infâmes que les adeptes ne devaient jamais révéler, quelques mensonges et quelques parjures qu'il en dût coûter. Voici leur devise à ce sujet, et dont saint Augustin nous a conservé la formule : *Jure, parjure-toi, mais garde le secret.* — « Le priscillianisme, dit un historien, n'était que l'hérésie des gnostiques, moins toutefois les absurdes systèmes de Valentin; sous le rapport dogmatique, il se rapprochait davantage de la doctrine des manichéens; pour la moralité, les priscillianistes valaient les uns et les autres. » — Mélange impur de manichéisme, de gnosticisme, des plus mauvais éléments, des plus mauvaises hérésies, le priscillianisme, dit l'historien de saint Jean Chrysostome, nia la Trinité, l'Incarnation, le libre arbitre, autorisa le parjure, condamna le mariage et poussa aux excès les plus immoraux.

Priscillien, espagnol riche et puissant, disciple de Marc de Memphis, parlant avec grâce et facilité, appuya la nouvelle secte de tout son crédit, et lui donna son nom. Mais il rencontra dans Idace, évêque de Mérida, et dans Ithace, évêque de Sossube, deux adversaires terribles qui le poursuivirent à toute outrance. Ils se rendirent, pour l'accuser, à la cour de Maxime, et ils ne cessèrent leurs poursuites qu'après l'avoir fait condamner à mort. Priscillien fut convaincu de divers crimes, et avoua d'horribles obscénités commises dans sa secte. — Saint Ambroise, saint Augustin, et le pape saint Léon le Grand ont condamné le zèle outré des deux prélats espagnols. — Saint Martin, qui se trouvait à la cour de Maxime, conjura Idace et Ithace de se désister de leurs poursuites, et supplia le prince de laisser la vie aux accusés; il ne consentit même à communiquer avec les accusateurs qu'à cette condition. Ce qu'il soutenait surtout,

c'était l'incompétence du juge séculier en matière de foi. On lui promit tout; mais à peine fut-il parti de Trèves qu'on ne tint aucun compte de la parole qu'on lui avait donnée. Le saint thaumaturge des Gaules se reprocha jusqu'à la fin de sa vie d'avoir communiqué avec Ithace, et il attribuait à cette condescendance le moins de facilité qu'il eut depuis à faire des miracles. — Saint Ambroise, qui arriva à Trèves quelques jours après le départ de saint Martin, ne voulut avoir aucun rapport avec les évêques de la faction d'Ithace. — Le concile de Turin, en 397, condamna aussi la conduite des ithaciens. — Les erreurs de leurs malheureuses victimes furent anathématisées dans plusieurs conciles : à Saragosse, en 381; à Bordeaux, en 384; à Tolède, vers l'an 400, etc. — On voit ici avec combien de raison saint Augustin disait : « Dans l'Eglise catholique, nous détestons les crimes, mais nous avons pitié des hommes (1). »

Erreurs de Photin.

L'Eglise eut encore à poursuivre et à condamner, au IVe siècle, plusieurs autres hérésies particulières, telles que celles de Photin, des origénistes, des anthropomorphites, des messaliens, d'Aérius, de Helvidius, de Jovinien et de Vigilance. — Photin, diacre et disciple de Marcel d'Ancyre, et plus tard évêque de Sirmium, renouvela l'hérésie de Sabellius. Il prétendait que le Verbe ou Logos n'était point une personne, mais une vertu divine qui se manifesta dans Jésus. Jésus n'était qu'un homme; Dieu l'adopta comme son fils à cause de ses vertus; et, sa mission une fois accomplie, le Logos se sépara de lui. — Les semi-ariens condamnèrent Photin à Antioche, en 345, et les orthodoxes à Milan, en 347 ou 349. — Il fut déposé au premier synode de Sirmium, en 351. — Cette condamnation fut renouvelée par plusieurs autres conciles, et notamment, comme nous l'avons vu, par le concile général de Constantinople.

Erreurs des origénistes.

On a nommé *origénistes* les hérétiques qui s'autorisaient des écrits d'Origène, pour soutenir que Jésus-Christ n'est fils de Dieu que par adoption, que les âmes humaines ont existé avant d'être unies à des corps, que les corps ne devaient pas ressusci-

(1) Saint Augustin, *Epist.* 139.

ter et se réunir aux âmes, que les tourments des damnés ne seront point éternels, et que les démons mêmes seront un jour délivrés de leurs supplices. Il faut encore compter au nombre des erreurs prêtées à Origène le symbolisme absolu de l'Ancien Testament, dont la parole devait toujours être interprêtée dans un sens allégorique et jamais dans le sens littéral. — Quelques moines de l'Egypte et de la Palestine donnèrent dans ces erreurs, les soutinrent avec opiniâtreté, et causèrent plus tard, comme nous le verrons, de grands troubles dans l'Eglise. — Il y eut des origénistes qui se contentèrent de justifier Origène, en soutenant que les erreurs répandues sous le nom de ce grand homme n'étaient pas de lui. Considéré sous ce dernier point de vue, l'origénisme eut pour et contre lui de grands saints et d'illustres docteurs. Il fut combattu par saint Méthode, évêque de Tyr, par saint Jérôme, saint Epiphane et une foule d'autres; saint Pamphile, Jean, évêque de Jérusalem, et Rufin, le défendirent. Saint Jérôme et saint Epiphane regardaient Rufin et Jean de Jérusalem comme partageant réellement les erreurs attribuées à Origène. — Ce fut vers la fin du IVe siècle surtout, à la chute de l'arianisme, que la controverse sur l'origénisme commença à agiter vivement les esprits avec plus ou moins de confusion.

Les anthropomorphites étaient en grande partie des moines égyptiens, qui niaient que Dieu fût un pur Esprit. A part ces hérétiques et les manichéens, tous les chrétiens, dit le savant auteur de l'*Histoire du dogme catholique*, ont toujours ouvertement professé le dogme de la simplicité divine.

La secte impure des messaliens ou massaliens professait une espèce d'illuminisme grossier qui condamnait le travail, interdisait toute autre occupation que la prière et la mendicité, et prétendait conduire à une vertu assez consommée pour qu'on pût, en se livrant à tous les désordres, ne commettre aucun péché. — Nous avons vu ces grossiers excès flétris par saint Amphiloque.

Erreurs d'Aérius, de Helvidius, et de Jovinien.

Aérius, prêtre obscur, arien et d'Arménie, « est noté, dit Bossuet, dans les écrits des Pères pour avoir égalé la prêtrise à l'épiscopat, et avoir jugé inutiles le jeûne, les prières et les oblations que toute l'Eglise fait pour les morts. » Il vivait du

temps de saint Epiphane, qui le réfuta. Ses sectateurs, n'étant admis dans aucune église, s'assemblaient dans les bois, dans les cavernes ou en pleine campagne.

Helvidius, disciple de l'arien Auxence et contemporain de saint Jérôme, niait la perpétuelle virginité de Marie, et soutenait qu'elle avait eu plusieurs enfants de saint Joseph, après la naissance de Jésus-Christ (1). Selon lui, la virginité n'avait aucun avantage sur le mariage.

Jovinien, moine de Milan, quitta son monastère et alla dogmatiser à Rome. Ses sentiments sur la sainte Vierge et sur la virginité étaient les mêmes que ceux de Helvidius. Il disait de plus que le corps du Sauveur n'était pas réel, mais fantastique. Il enseignait que le jeûne et les autres œuvres de pénitence n'ont aucun mérite. Une fois régénérée par le baptême, l'âme est sauvée pour jamais. Aussi saint Jérôme et saint Augustin, qui combattirent ses impiétés, lui reprochent-ils son luxe, sa mollesse et son goût pour le faste et le plaisir. Jovinien fut condamné à Rome par le pape saint Sirice, et à Milan par saint Ambroise, dans un concile tenu en 390. — Depuis la condamnation de ces hérétiques, la perpétuelle virginité de Marie est de foi.

Erreurs de Vigilance.

Vigilance, gaulois de naissance et d'abord cabaretier, abandonna sa profession, fut élevé au sacerdoce, et devint curé d'une petite paroisse dans le diocèse de Barcelone. « Mais, dit saint Jérôme, comme par un reste d'habitude de son ancien métier, où il mêlait l'eau avec le vin, ce cabaretier parvenu essaya d'altérer la pureté de la foi et d'y insinuer la lie de l'hérésie. » Il combattit la virginité et la continence des clercs. Il voulait un sacerdoce marié, un Christianisme sans mortifications, sans pratiques religieuses. Il blâmait l'état monastique, traitait d'idolâtrie le culte rendu aux reliques des martyrs, appelait pour cela les catholiques *cendriers* ou adorateurs de cendres, condamnait

(1) Des sectateurs d'Apollinaire, nommés *antidicomarianites*, enseignèrent la même erreur. — Il y eut, dans le même temps, des hérétiques tout opposés, qui firent de la sainte Vierge une divinité. Ils s'appelaient *colyridiens*. Saint Epiphane les a réfutés. (*Hæreses.*, 89.) Qu'on honore Marie, dit le saint docteur, à la bonne heure! mais que le Père, le Fils et le Saint-Esprit « soient seuls adorés! »

l'invocation des saints, et n'approuvait pas l'usage d'allumer des cierges en plein jour, pour honorer et fêter les martyrs.

L'Eglise entière condamna ces divers sectaires. Ses plus illustres docteurs, saint Epiphane, saint Ambroise, saint Augustin, et surtout saint Jérôme, travaillèrent à les réfuter et à les confondre. Ce dernier a pour jamais stigmatisé, dans l'Eglise et dans l'histoire, les trois noms flétris de Helvidius, de Jovinien et de Vigilance, et il s'est attiré, par là, toute la haine de la prétendue Réforme. — Rosen Muller appelle saint Jérôme « le plus superstitieux de tous les moines. » — « Il n'est pas un seul docteur, disait Luther, dont je sois plus l'ennemi que de Jérôme, parce qu'il ne parle que de jeûne et de virginité. » — Cette haine a sa raison : c'est que, obligée, sous peine de mort, de faire voir que sa doctrine contre le célibat, le jeûne, le culte et l'invocation des saints, n'est pas une nouveauté, « la Réforme, dit l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence*, s'est mise à fouiller avec une inquiète ardeur les annales de l'hérésie, et, ramassant dans cette fange des lambeaux épars d'erreur, elle s'en est couverte comme d'un vêtement de gloire. » De là, son affection pour les anciens hérétiques, dont elle porte les haillons, et sa haine contre les saints docteurs qui les combattirent. Mais, la Réforme ne fait pas attention que les impures dépouilles de quelques sectaires oubliés ne peuvent être la robe sans tache de l'épouse de Jésus-Christ, et que, en s'associant avec eux contre les Augustin, les Ambroise, les Jérôme, etc., elle attire sur elle le double anathème de la vertu et du génie.

Mort de S. Grégoire de Nazianze. Ses écrits. — An 390.

Vers la fin du IVe siècle, l'Eglise et l'Empire firent des pertes bien douloureuses. Saint Grégoire de Nazianze et saint Ambroise furent enlevés à l'Eglise, et l'Etat perdit les empereurs Valentinien II et le grand Théodose. — Saint Grégoire de Nazianze mourut, en 391, à l'âge de soixante-deux ans environ. En quittant le siége de Constantinople, ce grand homme s'était retiré à Arianze, petite cité près de sa ville natale, dans une solitude, faisant partie du domaine paternel, où un jardin, une fontaine et un petit bois lui faisaient goûter les plaisirs innocents de la campagne, les seuls qu'il se permit. Il y passa les dernières années de sa vie dans la pénitence, le travail, les veilles, le jeûne et la prière. « Je vis, écrivait-il lui-même, au

milieu des rochers et des bêtes sauvages. Je ne vois jamais de feu et je ne me sers point de chaussure. Une simple tunique fait tout mon vêtement. Je couche sur la paille et je n'ai qu'un sac pour couverture. Mon plancher est toujours arrosé des larmes que je répands. » Les dernières paroles tracées par sa main défaillante furent celles-ci : « Pleure, misérable pécheur, c'est là ton seul allégement. » — Cet astre lumineux s'était couché et s'éteignit dans des nuages d'épreuves intérieures et de saintes tristesses.

Les principaux ouvrages de cet illustre docteur sont : cinquante *Discours*, qui roulent tantôt sur la morale et la controverse avec les hérétiques, tantôt sur l'honneur et le culte que nous devons aux saints; deux cent trente-sept *Lettres;* des *Pièces de poésie* au nombre de cent cinquante-huit, pièces qu'on a intitulées : *Carmina cycnea*, soit à cause de la douceur du style, soit parce que le saint les composa en grande partie sur la fin de ses jours. On a appelé saint Grégoire le théologien de l'Orient, dit M. Villemain, il faudrait l'appeler encore le poète du Christianisme oriental. — De toutes les pratiques de l'Eglise, le culte des saints est celle qui brille le plus dans les divers écrits de saint Grégoire. Il rapporte que sainte Justine demanda et obtint, par l'intercession de la Mère de Dieu, d'être délivrée d'un danger imminent auquel sa pureté était exposée. — Le *Regina cœli*, et la prière qui le termine : *Ora pro nobis Deum*, ne sont qu'un abrégé extrait *du Christus patiens*, en vers, de saint Grégoire. — Selon lui, les âmes des bienheureux connaissent dans le sein de la gloire ce qui nous concerne. Il dit, en parlant de saint Athanase, qu'il voit nos besoins du haut du ciel, qu'il tend les bras à ceux qui combattent encore pour la vertu, et qu'il s'intéresse d'autant plus en leur faveur, qu'il est affranchi des liens du corps. Il conjure saint Basile d'intercéder dans le ciel pour ceux qu'il avait gouvernés et aimés sur la terre. Il prie saint Cyprien de l'assister. Il reproche à Julien son aversion pour les martyrs dont on célébrait les fêtes, et le refus qu'il faisait d'honorer leurs corps, qui chassaient les démons et guérissaient les malades. On voit que, de son temps, il s'opérait plusieurs miracles par la vertu des cendres de saint Cyprien : « Ceux, dit-il, qui l'ont éprouvé, l'attestent hautement (1). »

(1) Saint Grégoire de Naz., *Orat.* 18, 24. · *Epist.* 201.

— Tous ces passages et mille autres aussi incontestables et aussi clairs ont fait dire au protestant Daillé, que saint Grégoire de Nazianze avait beaucoup contribué, par ses paroles et par ses exemples, à étendre et à accréditer le culte des saints. — Le ministre Claude, à qui Bossuet fit remarquer que Daillé nous accordait, en faveur de ce culte, saint Grégoire et tous les Pères du IVe siècle, admit le fait historique avoué par son confrère, et se contenta de faire observer à l'évêque de Meaux que saint Basile, saint Grégoire, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, etc., n'étaient que des hommes. — Kemnitius dit que « ce sont ces Pères qui ont introduit dans l'Eglise *la paille, la crasse et l'ordure* de l'invocation des saints, entraînées par le courant des fleuves d'or sortis de leur bouche. » — Jurieu affirme que « ce fut un esprit trompeur qui abusa saint Ambroise, et qui lui découvrit les reliques de saint Gervais et de saint Protais pour en faire des idoles; » et saint Augustin, selon lui, « participe à ce crime, puisqu'il le rapporte, qu'il le loue et le consacre (1). »

Enseignement de l'Eglise et des docteurs du IVe siècle sur le culte des saints.

Voilà donc, de l'aveu des coryphées du protestantisme, *l'idolâtrie du culte des saints* inondant tout le IVe siècle : le siècle de saint Athanase, de saint Basile, de saint Grégoire, de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Jérôme, de saint Chrysostome, etc. ! De là, que de conséquences absurdes à dévorer ! 1° Cette *idolâtrie si grossière et si palpable*, ou ces hommes illustres ne la reconnurent pas, et alors ils furent des ignorants et des aveugles; ou ils la reconnurent et néanmoins la répandirent, et alors ils furent des imposteurs et des fourbes : ignorants ou fourbes ! pas de milieu. 2° Ces immortels génies ne furent pas seulement les dépositaires de la foi des immenses diocèses qu'ils gouvernèrent presque tous, mais ils étaient encore les oracles de l'Eglise entière; on se glorifiait d'avoir leur foi, et de toute part on leur écrivait pour les consulter. Dès lors, leur doctrine était conforme à la foi universelle, et par conséquent toute l'Eglise aurait participé à leur *idolâtrie*. Jurieu l'admet et dit : « Nous ne sommes point étonnés de voir une si

(1) Daillé, *De Cult. relig.* — Bossuet, *Conf. avec Cl.* — *Avert. aux Prot.* — Scheffmacher.

vieille idolâtrie dans l'Eglise, cela a été prédit, il faut que l'idolâtrie règne dans l'Eglise chrétienne 1260 ans. » Mais le règne de l'idolâtrie, c'est le règne de l'erreur et de l'enfer, et faire prévaloir l'enfer contre l'Eglise, c'est faire mentir Jésus-Christ, c'est renverser sa divinité. 3° Enseignée par les Pères et par l'Eglise du IVe siècle, *l'idolâtrie du culte des saints* aurait encore pour elle l'autorité des miracles; car saint Ambroise, saint Augustin, saint Grégoire de Nazianze, saint Paulin, etc., en racontent d'incontestables, et Luther lui-même convient des effets miraculeux de l'intercession des saints (1). — De tout cela il résulte qu'en traitant le culte des saints *d'erreur et d'idolâtrie*, la prétendue Réforme couvre d'infamie les plus beaux et les plus saints génies de la terre, renverse l'Eglise de Jésus-Christ, détruit la divinité du Sauveur et attaque la sainteté de Dieu même, qui aurait mis, par le miracle, sa toute-puissance au service de l'erreur et de l'imposture, etc.

Mort des empereurs Valentinien et Théodose. — Ans 392-395.

L'empereur Valentinien II perdit la vie, en 392, à l'âge de vingt ans. Formé par les avis, les instructions et les exemples du grand Théodose, ce jeune prince s'efforçait de marcher sur ses traces et donnait les plus belles espérances. Aussi le héros le protégeait-il comme son fils. En 388, il battit en Pannonie et fit périr le tyran Maxime, qui l'avait dépouillé de ses Etats. Plein de reconnaissance, Valentinien redoublait de zèle pour imiter les vertus et la foi de son bienfaiteur. — Profitant de sa jeunesse et des troubles de l'empire, les païens de Rome firent tous leurs efforts pour rétablir les superstitions de l'idolâtrie. En 384, Symmaque, préfet de la ville, homme d'une haute considération et d'une grande capacité dans les affaires, mais profondément attaché aux institutions païennes, lui adressa une requête pour lui demander le rétablissement de l'autel de la Victoire, et pour le prier de rendre aux vestales et aux prêtres des idoles leurs anciens revenus. Tout fut inutile. Soutenu et dirigé par saint Ambroise, qui réfuta les raisons de Symmaque, Valentinien répondit avec fermeté aux païens qu'il ne pouvait leur accorder ce qu'ils demandaient; qu'il aimait Rome comme sa mère, mais qu'il devait obéir à Dieu comme à l'auteur de son salut. — Ce

(1) Scheffm., 9e *Lettre*.

jeune prince fonda à Rome des écoles publiques, avec des règlements pleins de sagesse, pour préserver les étudiants de la corruption à laquelle ils se livrent ordinairement. Sous la direction de saint Ambroise et du grand Théodose, Valentinien devenait chaque jour un prince plus accompli, quand il fut assassiné, en 392, à Vienne dans les Gaules, par un de ses généraux nommé Arbogaste. Saint Ambroise, qui chérissait tendrement ce jeune empereur et qui se rendait alors dans les Gaules, pour lui conférer le baptême, apprit en chemin la triste nouvelle de sa mort. Il en fut inconsolable. — L'empereur Théodose partagea la douleur du saint archevèque, et marcha contre le meurtrier de leur ami commun. Arbogaste avait élevé sur le trône impérial un ancien professeur de belles-lettres, nommé Eugène, qui ne savait que discourir. Il voulait régner lui-même à l'ombre de ce vain fantôme. Théodose les atteignit près d'Aquilée. Un miracle visible, dit Bossuet, lui donna la victoire sur ces tyrans et sur les faux dieux dont ils avaient rétabli le culte. En effet, le combat avait déjà duré plusieurs heures et la victoire était incertaine, lorsqu'il s'éleva tout à coup, du sommet des Alpes, un vent impétueux qui, soufflant en plein dans le visage des soldats d'Eugène, les aveuglait par des tourbillons de poussière, enlevait dit M. de Broglie, les armes de leurs mains, et repoussait leurs traits, tandis qu'il augmentait la force de ceux qui étaient lancés par les troupes de Théodose. Cet incident décida du sort de la bataille. Le poète Claudien, tout païen qu'il était, avoue lui-même que le ciel combattit en faveur de l'empereur chrétien. Eugène fut pris et eut la tête tranchée, en 394, et Arbogaste se tua de désespoir.

Théodose s'était préparé à cette guerre par le jeûne, la prière et la pratique des bonnes œuvres. Il s'était aussi recommandé aux prières d'un pieux solitaire de l'Egypte, nommé Jean, célèbre par sa sainteté et par ses miracles. Le héros avait pris les mêmes précautions dans la guerre contre Maxime. Chaque fois, le saint solitaire lui promit la victoire. Il lui prédit aussi qu'il ne survivrait pas longtemps à la dernière. L'empereur fut, en effet, atteint d'une hydropisie de poitrine l'année suivante, et il expira à Milan, le 17 janvier 395, âgé de cinquante ans seulement, en répétant plusieurs fois le nom de saint Ambroise.

Le saint prononça son oraison funèbre au service du quarantième jour. — A cette occasion, il nous apprend que c'était la coutume de célébrer ainsi des offices pour les défunts, le septième et le quarantième, ou bien le troisième et le trentième jour après leur mort. — Chrétiens et païens, tous se sont réunis pour faire l'éloge de l'empereur Théodose (1). Sa mémoire a toujours été en vénération dans l'Eglise. Les auteurs ecclésiastiques et les conciles même le proposent comme le modèle des princes chrétiens. — C'est le dernier empereur qui ait possédé l'empire romain en entier. Il laissa deux fils, Arcade et Honorius. Le premier gouverna l'Orient et le second l'Occident, avec Milan ou Ravenne pour résidence; mais ils furent loin de combler le vide fait par la mort de leur illustre père. Jamais, au contraire, on ne vit autant d'impuissance et d'incapacité, quand il aurait fallu tant de force et d'habileté. Ce fut le règne du semi-idiotisme, de l'intrigue, des eunuques inaugurant le bas-empire.

Mort de S. Ambroise. — An 395.

La perte de trois empereurs, Gratien Ier, Valentinien II et Théodose, avait fait une plaie profonde au cœur de saint Ambroise. Encore à la vigueur de l'âge, mais épuisé de veilles, de mortifications et de travaux, il survécut peu de temps au dernier de ces princes. Saint Honorat, évêque de Verceil qui était venu l'assister dans ses derniers moments, lui donna le corps de Jésus-Christ, la veille de Pâques de l'année 395, et le saint docteur expira aussitôt après l'avoir reçu, à l'âge de cinquante-sept ans, « emportant avec lui, dit Paulin son secrétaire, le viatique du salut. » — Le jour de Pâques, quand les saints mystères eurent été célébrés, on transporta son corps à la basilique, appelée depuis Ambrosienne, où il fut enterré. Il y eut à cette cérémonie un concours immense, et de tous côtés on jetait des linges pour les faire toucher à ses restes précieux.

Dévotion de S. Ambroise pour les reliques des saints.

Cette vénération universelle pour ses reliques semblait être la récompense de l'honneur que lui-même avait toujours rendu

(1) Le poète Claudien, Symmaque, Thémistius, Aurélius Victor, etc., malgré leur attachement au paganisme, exaltent les vertus et les brillantes qualités de Théodose. Zozime est le seul, dit Receveur, qui ait osé l'attaquer, mais on voit, dans l'invraisemblance des reproches qu'il lui adresse, les indices évidents d'une haine aveugle et fanatique contre le destructeur des idoles.

aux restes des autres saints; car, ayant découvert les tombeaux de saint Nazaire et de saint Celse, qui avaient souffert sous Néron, et leurs corps se trouvant dans un état de conservation si parfaite, que le sang paraissait avoir été versé le jour même, saint Ambroise le fit recueillir pour le distribuer dans tout son diocèse. Il en envoya aussi à saint Paulin, évêque de Nole, et à saint Gaudence, évêque de Bresce. — Neuf ans plus tôt, il avait appris par révélation l'endroit où reposaient les reliques de saint Gervais et de saint Protais. Dans la translation solennelle qu'il en fit, il s'opéra un grand nombre de miracles. Le plus célèbre fut la guérison d'un aveugle, nommé Sévère, connu de toute la ville. Cet infortuné ayant fait toucher son mouchoir aux reliques, l'appliqua ensuite sur ses yeux et se trouva subitement guéri. Ce miracle eut lieu en présence d'une multitude innombrable de personnes. Il est attesté par Paulin, dans la *Vie de saint Ambroise*, et par saint Augustin, qui était alors à Milan. Saint Ambroise le raconte lui-même dans une lettre à sainte Marcelline, sa sœur, à qui il envoya aussi deux sermons qu'il avait faits à cette occasion. Il parle dans ces discours de plusieurs autres miracles opérés par les mêmes reliques. Il assure que des malades furent guéris, et des possédés délivrés du démon. Les ariens, ayant voulu se moquer de ces prodiges, le saint évêque leur répondit par l'évidence des faits, et en appela au témoignage de toute la ville. Aussi l'impératrice Justine, qui le persécutait alors, fut-elle couverte de confusion et obligée de le laisser en paix. — Cave, savant docteur protestant, s'exprime ainsi sur ce sujet : « La vérité de ces prodiges est suffisamment prouvée par les témoignages de saint Ambroise, de saint Augustin et de Paulin, qui étaient tous sur les lieux. Ils s'opérèrent à la face de toute la ville. Je ne doute point que Dieu ne les ait faits pour confondre l'impiété arienne (1). »

Caractère de S. Ambroise.

Peu d'hommes ont su, comme saint Ambroise, allier ensemble l'affection la plus tendre et la fermeté la plus courageuse, même à l'égard de leurs amis. Il résista avec vigueur à l'impératrice Justine, mère de Valentinien II. Elle avait fait

(1) Cave, *Vie de saint Ambroise.*

nommer, en 385, un évêque arien à Milan, et voulait que saint Ambroise lui cédât une église. Le saint la refusa. Justine envoya des troupes pour le forcer. On tenta plusieurs fois de l'enlever et même de l'assassiner. Mais tout fut inutile. Le peuple s'empara de toutes les églises et garda longtemps jour et nuit son évêque dans la cathédrale, de peur qu'on ne le lui ravît (1). Enfermé ainsi avec son troupeau, le saint le consolait par ses discours. Ce fut alors que, pour donner aux fidèles une sainte occupation, il introduisit dans son église l'usage de la psalmodie alternative, telle que saint Basile l'avait pratiquée en Orient. Il se fit poète, et composa des hymnes pour la circonstance. Après un an de persécution et de vaines tentatives, l'impératrice fut obligée de céder. — Nous avons vu le saint et intrépide archevêque de Milan faire plier le grand Théodose, et le soumettre à la pénitence publique comme un simple fidèle. — D'un autre côté, il était le confident intime et le directeur des trois empereurs Gratien Ier, Valentinien II et Théodose. Il les aimait comme ses enfants et il les pleura comme un père. Aussi ces trois princes l'appelaient-ils de ce doux nom. Valentinien, avant de mourir, s'était écrié plusieurs fois, en parlant d'Ambroise : « Ne verrai-je pas mon père? Aurai-je le malheur, ô mon père, de ne plus vous revoir? » Ambroise promit d'offrir le saint sacrifice toute sa vie pour le repos de son âme. — Honoré de tous les partis à cause de ses belles et rares qualités, l'affectueux et impartial évêque exerça une sorte de tutelle auprès des trois empereurs, et une espèce de dictature morale sur toute l'Italie. « Si nous perdons Ambroise, disait Stilicon, c'en est fait de l'Italie! »

Écrits de S. Ambroise.

Le saint docteur a composé plusieurs hymnes célèbres, entre autres, *Urbs Jerusalem beata, Jam lucis orte sidere, O gloriosa domina*, et même le *Veni, Creator Spiritus*, selon quelques auteurs. Douze de ces hymnes ont pris place dans la liturgie Romaine. — Il a laissé un grand nombre d'autres ouvrages pleins de force, de vivacité et d'onction. Les uns sont des Commen-

(1) Autour des églises d'alors, il y avait des bâtiments appelés *sacerdotium, diaconium,* où l'on pouvait se procurer les choses nécessaires à la vie, et même des appartements pour la nuit.

taires ou des Traités sur l'Ecriture sainte, comme l'*Hexameron* ou Traité sur les six jours de la création, et les livres sur le Paradis terrestre, sur Abel, Caïn, Noé et l'arche, Abraham, Isaac, Jacob, Joseph, Tobie, David et les Psaumes, sur saint Luc, etc. Les autres roulent sur le dogme et la morale, comme les traités *de la Foi, du Saint-Esprit, de l'Incarnation;* les livres *des Veuves, des Vierges, de la Virginité, des Sacrements, de la Pénitence.* — Nous avons aussi du même Père quatre-vingt-onze *Lettres.* — Dans ses deux livres *sur la Pénitence,* saint Ambroise montre qu'on ne doit pas refuser l'absolution aux pénitents pour les péchés les plus énormes; mais il faut que la pénitence soit sincère. « Si quelqu'un, dit-il ailleurs, est coupable de péchés secrets (1), et qu'il les déteste de tout son cœur, je veux qu'il en espère le pardon; mais il doit le demander avec larmes et gémissements; il doit prier pour obtenir l'absolution. » — Dans un autre endroit du traité *de la Pénitence,* il dit : « Voulez-vous être justifié, confessez votre crime; une humble confession délivre des liens du péché. » Dans le *Commentaire sur le psaume cent dix-huitième,* on lit encore : « Celui qui fait pénitence de ses péchés n'a pas honte de les confesser, parce qu'il trouve dans la confession l'espérance du salut. » — Le saint docteur appelait le Pape, *le recteur de l'Eglise universelle : totius Ecclesiæ Christi rectorem* (2). C'est dans ses écrits qu'on trouve pour la première fois, chez les Latins, le nom de *Messe* donné à la célébration des saints mystères. Appelé primitivement *fraction du pain, — cène dominicale, — communion, — liturgie, — eulogie, — oblation, — mystère,* le sacrifice *eucharistique* ne prit le nom de *messe* qu'à partir de la fin du IIIe siècle. Il se lit quatre fois déjà dans une Epître du pape saint Thélesphore au IIe siècle. — *Missam facere cœpi,* pour : Je commençai la messe, disait saint Ambroise.

Saint Ambroise fit bâtir plusieurs églises à Milan, entre autres, celle de la bienheureuse Vierge Marie, aujourd'hui de

(1) *Si quis* occulta *habens crimina;* Daillé prétend qu'il faut lire : *Si quis* multa *habens crimina;* mais cette correction est contraire à tous les manuscrits. (Godescard, *Saint Amb.*, note.)

(2) Grotius, *Consult.*, tom. IV.

Saint-Simplicien ; celle de Saint-Pierre, aujourd'hui de Saint-Nazaire, et celle de tous les Saints, dite depuis de Saint-Denys. — La liturgie appelée *Ambrosienne* reçut un nouveau lustre du saint archevêque ; mais il est prouvé par ses écrits mêmes qu'elle était plus ancienne que lui. — La douceur et les grâces de son style lui ont fait donner le surnom de *Mellifluus doctor ;* et l'amabilité de son caractère le fit tendrement chérir de tous ceux qui l'approchaient. Aussi saint Augustin s'attacha-t-il à lui la première fois qu'il le vit : « Pouvais-je faire autrement, dit-il lui-même, à la vue d'un homme qui avait une âme si belle et le cœur si bon ? »

Etat florissant de la vie monastique.

Deux choses contribuèrent alors puissamment à consoler l'Eglise des grandes pertes qu'elle venait de faire : les vertus angéliques de ses enfants du désert, et les glorieux travaux d'un nouveau et célèbre docteur, saint Jean Chrysostome. — Les institutions monastiques brillaient en effet, à cette époque, du plus vif éclat. Des personnages illustres, comme saint Arsène, précepteur de l'empereur Arcade, et une foule d'autres, renonçaient chaque jour aux grandeurs et aux joies du siècle, pour revêtir la haire et le cilice. — L'Egypte était remplie de monastères. Le désert de Nitrie renfermait cinq mille moines, distribués en cinquante maisons, sous la conduite de huit prêtres. A quelques lieues de distance, le monastère de Celles et celui du mont Phermé en contenait cinq cents. Plus loin était celui de Scété, où vivait saint Arsène. Quelques-uns étaient près d'Alexandrie, d'autres, près de Canope ; un à Péluse ; enfin, près d'Arsinoé, l'abbé Sérapion gouvernait environ dix mille moines. — Dans la haute Thébaïde, les communautés de la congrégation de Tabenne étaient si florissantes, que, selon le témoignage de saint Jérôme, on comptait quelquefois cinquante mille moines réunis pour célébrer la Pâque. — Le monastère fondé par la sœur de saint Pacôme renfermait quatre cents religieuses. Il y avait plusieurs autres monastères de femmes, et on en comptait jusqu'à douze près de la ville d'Antinoüs. — La basse Thébaïde était plus riche encore. Dans les environs d'Hermopolis, était un monastère de cinq cents religieux qui communiaient tous les jours. Un saint, nommé Isidore, gouvernait une communauté de mille moines, qui obser-

vaient une clôture rigoureuse. Non loin d'Antinopolis, il y en avait deux mille dont plusieurs vivaient retirés dans des cavernes. Mais la grande merveille de la basse Thébaïde était la ville d'Oxyrhynque, aujourd'hui Behnésé, où l'on comptait vingt mille religieuses et dix mille moines, ce qui formait plus de la moitié de la population. Tous les habitants de cette cité étaient des catholiques pleins de ferveur. Il y avait, par ordre des magistrats, des hommes placés aux portes pour découvrir les pauvres et les étrangers, et on se disputait à qui les logerait le premier et les garderait le plus longtemps.

Prières, travaux et aumônes des moines.

Voici quelques nouveaux détails sur la manière de vivre de tous ces solitaires. Ils n'avaient d'autres meubles dans leurs cellules qu'une natte étendue à terre pour se coucher, et un paquet de grandes feuilles qui leur servait d'oreiller pendant la nuit et de siége pendant le jour. Leurs vêtements étaient des feuilles de palmier cousues, ou des peaux de chèvres et de moutons. Ils faisaient deux légers repas, l'un vers les trois heures et l'autre le soir. Le *tien* et le *mien*, « cette froide parole, » dit saint Chrysostome, leur était inconnue. Leur nourriture ordinaire était du pain, des racines, des plantes sauvages; l'eau des sources ou des fissures du rocher était leur rafraîchissement. En certaines solennités, ou à la réception des hôtes, on y ajoutait ce qu'ils appelaient *des douceurs*, un peu d'huile et quelques fruits. Cassien, qui fut plusieurs fois l'objet de ces petites fêtes du désert, dit que l'abbé Sérène, un dimanche, leur donna à chacun trois olives, cinq pois chiches, deux prunes et une figue. Il observe toutefois qu'on ne prescrivait pas les mêmes austérités à tout le monde; mais qu'on avait sagement égard à l'âge et à la force de chacun. Aux infirmes, aux vieillards, aux hommes trop jeunes, aux tempéraments délicats, on concédait l'usage des légumes frais et d'un peu de vin. — Les solitaires, en général, n'avaient pas de prière en commun dans le cours de la journée, si ce n'est le samedi et le dimanche, où ils se réunissaient à neuf heures pour la célébration des saints mystères et la communion; les autres jours, ils demeuraient dans leurs cellules, ou dans les cavernes des rochers, travaillant et priant continuellement. Mais ils s'assemblaient le soir et pendant la nuit, et chaque fois ils récitaient douze psaumes, auxquels ils ajoutaient deux leçons de la

sainte Ecriture, une de l'Ancien, et l'autre du Nouveau Testament. Après l'office, ils étudiaient les saintes Ecritures que beaucoup savaient par cœur, et plusieurs copiaient des livres (1). La plus grande partie du temps était employée au travail des mains, qui consistait principalement à faire des nattes et des paniers, à labourer et à cultiver la terre. — On mesurait à l'amour du travail le progrès dans la vertu. Le mot de saint Hilarion à son corps était proverbial au désert : « Si tu ne veux pas travailler, » tu ne mangeras pas, et si tu manges présentement, ce n'est » que pour mieux travailler. » — Par ce moyen, non-seulement ces moines subvenaient à tous leurs besoins, mais ils se mettaient en état d'exercer l'hospitalité et de faire d'abondantes aumônes. On ne travaillait pas seulement pour subjuguer le corps, mais pour exercer la charité. Les solitaires d'Arsinoé envoyaient des bateaux remplis de blé pour les pauvres d'Alexandrie. Saint Augustin assure que, de son temps, partout où il y avait des indigents, les moines faisaient parvenir des vaisseaux chargés des choses nécessaires pour les secourir. On eût dit qu'ils se regardaient comme les fermiers des pauvres; admirables fermiers, qui se refusaient tout à eux-mêmes, et, avec une persévérance héroïque, défrichaient les déserts, fécondaient les rochers pour créer des revenus à des hommes qui n'avaient rien. Le pauvre était accueilli chez eux comme un ami, presque comme un maître, on l'entourait de soins affectueux; on se disputait l'honneur de le servir, de préparer sa couche, de veiller près de lui s'il était malade. Les monastères étaient aussi des asiles pour l'orphelin. « Nous approuvons, dit saint Basile,

(1) Nous lisons dans Pallade que les moines d'Egypte ne se contentaient pas de travailler à des objets simples et grossiers, ils s'adonnaient à toute espèce de travaux. « Ces milliers d'hommes, qui, sortis de toutes les classes et venus de tous les pays, embrassèrent la vie solitaire, durent, dit Balmès, apporter au désert un trésor considérable de connaissances. Aussi y a-t-il quelque fondement à conjecturer qu'une grande partie des notions rares qui formaient le riche patrimoine des Arabes, au moment de leur apparition en Europe, n'étaient pas autre chose que des débris d'antique science recueillis par eux, dans des pays autrefois inondés d'hommes venus de toutes les régions et de toutes les classes de la société. » (*Protest. comp.*, tom. II. — *Vie de saint Chrys.*, c. 5.)

» qu'on y reçoive les enfants qui ont perdu leurs parents... Il » faut les élever avec toute sorte de charité, comme les enfants » de la famille religieuse. »

Solitaires extraordinaires.

Outre ces nombreuses et saintes phalanges, dont la vie, tout angélique qu'elle était, se conformait néanmoins aux règles ordinaires de l'Eglise, apparaissaient de temps en temps des personnages exceptionnels, vrai phénomène de la vie érémitique, âmes d'élite que Dieu conduisait par des voies extraordinaires. Ainsi, nous avons vu Paul l'Ermite qui, seul avec Dieu seul, vécut près de cent ans sans aucun rapport avec les hommes. — Au commencement du ve siècle parut sainte Marie d'Egypte, à qui le Seigneur fit expier, au fond des déserts, dix-huit ans de désordres publics par dix-huit ans de pénitence et de macérations inconnues à tout autre qu'à lui. Au bout de ce temps, Dieu lui envoya, deux années de suite, un saint vieillard, nommé Zozime, qui lui administra l'Eucharistie à Pâques. L'histoire remarque que, durant sa longue épreuve, cette célèbre pénitente fut soutenue surtout par sa dévotion à la sainte Vierge. — Vers le milieu du même siècle, on admira saint Siméon Stylite, qui passa trente-neuf ans en plein air, debout sur une haute colonne, dans le voisinage d'Antioche, et saint Daniel le Stylite qui demeurait près de Constantinople, etc. — Fruit d'une inspiration particulière, la vie de ces rares et illustres pénitents était un miracle continuel. C'était aussi une grande leçon donnée au monde, qui apprenait par là à connaître la puissance de la grâce, avec le secours de laquelle il n'y a pas de vertu que l'homme ne puisse pratiquer, et pas de victoire qu'il ne parvienne à remporter sur lui-même.

Effets salutaires de l'héroïsme monastique sur la société, au IVe siècle.

— « Rome païenne, dit M. Aimé Martin lui-même, avait fait le monde matérialiste, il fallait le dématérialiser, détruire l'empire du corps par la mort des sens, spiritualiser les âmes par le mépris de la matière, arriver à la connaissance de Dieu par le détachement complet de soi-même, et à la nécessité d'une vie immortelle par les dégoûts d'une vie terrestre. Sous ce rapport, la vie d'austérité et de pénitence fut favorable au genre humain..... Dès lors, il y eut comme une révélation de nos véritables destinées. L'invisible fut plus puissant que le visible, et le monde passa du néant à l'immortalité. »

L'Eglise, d'ailleurs, au quatrième siècle, échappée aux persécutions, qui, au moins, trempaient les caractères et tenaient les âmes en éveil, traversait un grand péril, celui de voir s'introduire dans son sein, à la faveur de la paix, du repos et des richesses, le plus redoutable peut-être de ses ennemis, la mollesse des mœurs, fléau de l'esprit chrétien. Pour mesurer la grandeur de ce péril, il faut regarder la décomposition effrayante de la société au milieu de laquelle vivaient les chrétiens. Cette décomposition atteignait, au quatrième siècle, en Orient et en Occident, les dernières limites. Le paganisme, vaincu sur le terrain politique, mais profondément enraciné dans la société par les institutions, les lois, les mœurs, semblait vouloir prendre sa revanche contre le Christianisme, en lui infusant sa corruption. L'empire s'affaissait lentement dans la honte et le mépris, et les Romains dégénérés ne savaient se consoler de leur avilissement et de leur servitude, que par les tristes jouissances d'un luxe effréné : luxe de décadence, fatal aux arts non moins qu'aux mœurs. Mêlés aux païens par tous les détails de la vie publique et privée, les chrétiens désormais en paix se laissaient peu à peu envahir par les influences délétères qui les enveloppaient. Il fallait un remède égal au péril. Dieu ne manqua pas à son Eglise; et les grandes créations monastiques vinrent opposer à la corruption où s'abîmait le vieux monde, les prodiges d'austérité et de force morale de la vie et de la perfection chrétiennes.

Commencements de S. Jean Chrysostome. — De 344 à 398.

Pendant que les solitaires poursuivaient ainsi l'œuvre des Antoine et des Hilarion, celle des Athanase, des Basile et des Grégoire était continuée par saint Jean, surnommé *Chrysostome* ou *bouche d'or*. Au rapport de Baronius et de plusieurs autres, Jean fut ainsi baptisé dans une acclamation populaire. Ce grand homme, que l'on regarde communément comme la plus belle personnification ou le *roi de l'éloquence sacrée*, et que le pape saint Léon, le pape saint Célestin, saint Nil, saint Isidore de Péluse, saint Augustin appellent à l'envi « un docteur éminent, l'honneur du sacerdoce, la colonne de l'Eglise, le sage interprète des secrets de Dieu, le flambeau de la vérité, la lumière du monde, » etc., était né à Antioche, vers l'an 344. C'est la date adoptée et préférée par le P. Stilting. — Second, son père,

était chrétien et général des troupes, en Syrie. Sa mère, Anthuse, demeurée veuve à vingt ans, était si remarquable par sa vertu, que les païens eux-mêmes ne pouvaient se lasser de l'admirer; et l'on entendit un jour un célèbre philosophe s'écrier en parlant d'elle : « Quelles merveilleuses femmes il y a parmi les chrétiens (1)! » Jamais femme, dit un auteur, ne fut plus digne de porter le nom de mère. Chez elle, la piété douce de la chrétienne attendrissait, sans l'affaiblir, la virilité d'une âme romaine. — Jean étudia l'éloquence, qui frayait alors la route aux premières dignités de l'Etat, sous Libanius, le plus illustre orateur de son siècle. Ses progrès furent si rapides et si surprenants, qu'il se trouva bientôt en état d'égaler et même de surpasser son maître. Aussi Libanius, voulant donner une idée de la merveilleuse capacité de son disciple, lut, un jour, dans une assemblée d'hommes distingués, un discours que Jean avait composé à la louange des empereurs. Cette lecture fut écoutée avec les plus grands applaudissements. Quand elle fut finie, Libanius s'écria : « Heureux le panégyriste d'avoir eu de tels empereurs à louer! mais aussi, heureux les empereurs d'avoir régné dans un temps où le monde possédait un si rare trésor! » Avant de mourir, comme ses amis lui demandaient lequel de ses disciples il voudrait avoir pour successeur : « Je nommerais Jean, répondit Libanius, si les chrétiens ne nous l'eussent enlevé. » Ce sophiste, épris d'admiration pour son élève, dit M. Villemain, avait toujours vu avec inquiétude s'élever près de lui ce dangereux adversaire de son culte favori. Mais il ne cessa jamais de louer et d'admirer son génie. » — Jean étudia la philosophie sous Andragathius, personnage alors célèbre, et il fournit cette carrière avec autant de gloire qu'il avait fourni celle de l'éloquence. A vingt ans, il parut au barreau et y plaida avec le plus extraor-

(1) George d'Alexandrie a écrit que le père et la mère de saint Jean Chrysostome étaient idolâtres, et furent convertis au Christianisme par leur fils, à l'époque de son baptême. C'est une erreur. Chrysostome était au berceau quand son père mourut. Lui-même nous apprend que sa mère était chrétienne. Une sœur de son père, Sabinienne, fut diaconesse de l'Eglise d'Antioche, et quant à son père, Stilting établit suffisamment qu'il était chrétien. (*Vie de S. Jean Chrys.*, c. 2, p. 18.)

dinaire succès. En un mot, si Jean Chrysostome avait eu de l'ambition, il aurait pu prétendre aux plus hautes places de l'empire. — Il eut bien un moment de tentation et d'écart : avec les traditions de l'antique éloquence, il avait puisé dans l'école païenne de Libanius quelque chose des mœurs mondaines. Son imagination jeune et ardente se tourna vers la frivolité; il prit goût à la parure, à la dissipation et aux vanités du siècle. Il jouit de ses succès, se passionna pour le forum, fréquenta le théâtre. Mais, il avait l'esprit trop solide et le cœur trop élevé pour que la séduction pût durer longtemps; aussi revint-il bientôt, et il ne chercha plus qu'à se nourrir et à se pénétrer des maximes de l'Evangile. La doctrine forte et sublime de saint Paul eut un attrait particulier pour lui. On assure même qu'en écrivant, il avait toujours son portrait sous les yeux, comme pour inspirer son génie de celui du grand Apôtre. Le peuple se plaisait à dire que saint Paul lui-même visitait quelquefois son disciple et lui révélait le sens de ses écrits. Proclus, son secrétaire et plus tard son successeur, prétendait avoir vu le grand Apôtre en personne, dans le cabinet du pontife. Le fait est que le nom seul de Paul excitait l'enthousiasme de Chrysostome. — Une chose que l'on admirait surtout en lui, était son amour pour la vie retirée et le silence. Son extérieur, sa conversation avaient quelque chose de grave et d'austère. Il poussa la défiance de lui-même et la modestie jusqu'à l'excès. On sentira, dit Godescard, combien cette vertu dut lui coûter d'efforts, si on fait attention qu'il alliait un grand sens, une rare amabilité, un caractère ouvert et un jugement exquis à un riche fonds de connaissances, et qu'il possédait au suprême degré l'art de bien parler. — Il travaillait sans cesse, jeûnait tous les jours, oubliait souvent et rougissait de manger, et prenait, sur le plancher de sa chambre, le peu de sommeil qu'il accordait à son corps après de longues veilles. D'autres étaient obligés de se souvenir pour lui qu'il avait un corps. Enfin, il embrassa tous les exercices propres à détruire l'empire des passions.

Saint Mélèce, évêque d'Antioche, n'eut pas plus tôt connu l mérite de Chrysostome, qu'il résolut de l'attacher à son église Il l'attira donc auprès de lui, le garda trois ans dans sa maison

avec deux prêtres distingués, ses amis, Flavien et Théodore de Tarse, l'instruisit lui-même, et l'ordonna lecteur, puis diacre, à l'âge de trente ans. — Flavien, successeur de Mélèce, l'éleva ensuite au sacerdoce, en 386, lui donna toute sa confiance, et le charga du soin d'instruire son troupeau. Jean fut, durant l'espace de douze ans, la main, l'œil et la bouche de son évêque. Il prêchait plusieurs fois la semaine, et souvent plusieurs fois le même jour. Le peuple d'Antioche, subjugué par son éloquence, ne se rassasiait jamais de l'entendre. Le fruit de ses prédications fut si grand, qu'il vint à bout de déraciner les abus les plus invétérés, et de changer toute la face d'Antioche. — Il fut l'ange consolateur de cette grande cité, au milieu de la désolation et de la terreur qui suivirent la révolte de ses habitants contre l'empereur Théodose. Le peuple consterné n'éprouvait de soulagement qu'à écouter son illustre et saint prédicateur. La maison de Dieu ne désemplissait pas, tandis que le reste de la ville était désert. C'est alors que Jean composa ces beaux sermons que nous avons encore au nombre de vingt, et qui sont comme le chef-d'œuvre de ce Père.

S. Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople — An 398.

Jean était l'ornement et les délices d'Antioche et de tout l'Orient, car sa réputation avait pénétré jusqu'aux extrémités de l'empire. Mais Dieu, pour la gloire de son nom, le plaça sur un nouveau théâtre, où il préparait à sa vertu d'autres couronnes avec de grandes épreuves. Le siége de Constantinople étant devenu vacant par la mort de Nectaire, en 397, l'empereur Arcade résolut d'y élever l'illustre prédicateur d'Antioche, à l'instigation de son chambellan et favori Eutrope, dont la politique et l'ambition étaient fières d'un pareil choix. Mais, craignant tout à la fois l'opposition de cette ville et les résistances de l'humilité du saint, il manda au comte d'Orient de l'enlever par stratagème. Le comte envoya prier saint Chrysostome de se rendre à son palais, et lui exprima le désir de visiter avec lui les tombeaux des martyrs, qui étaient hors de l'enceinte d'Antioche. On avait préparé et aposté des chariots. Jean, qui ne se doutait de rien, consentit à la pieuse visite. On s'empara de sa personne et on le conduisit sans désemparer à Constantinople. La capitale fut ravie de posséder un si rare

trésor, et Jean en fut sacré évêque, en 398, par le patriarche d'Alexandrie, Théophile, qui n'osa déplaire au tout-puissant Eutrope, quoique le choix de Chrysostome contrariât ses vues ambitieuses. A part le seul Théophile, le peuple et le clergé de Constantinople furent unanimes dans leur vote comme dans leur allégresse. — Aussitôt après son ordination, il envoya une députation à Rome pour y porter ses lettres de communion, et recevoir celles du souverain Pontife.

Inauguré avec l'incomparable Athanase, le IVe siècle, le grand siècle des Pères, vit ainsi ses dernières années couronnées de tout l'éclat du génie de saint Jean Chrysostome. — Nulle époque n'a commencé, duré et fini au milieu d'autant de splendeur et de gloire chrétiennes. Jamais le diadème de l'Eglise ne resplendit de plus de lumière et de sainteté.



CINQUIÈME SIÈCLE.

—

Zèle de S. Jean Chrysostom pour la réforme des abus.

Élevé sur le siége de la capitale de l'Orient, saint Jean Chrysostome trouva devant lui un vaste champ ouvert à son zèle. Cette grande Eglise, comme nous l'avons vu, avait eu pendant quarante ans des pasteurs ariens. Saint Grégoire de Nazianze, ne l'ayant gouvernée que trois ans, n'avait pas eu le temps de remédier au mal; et Nectaire, son successeur, prélat faible et âgé, n'eut ni le temps, non plus, ni la vigueur nécessaire pour lutter contre les abus. Jean les attaqua de suite avec force. Il commença par réformer le clergé; il exigea la science, et plus encore la vertu et le dévouement. Il donna lui-même l'exemple, en menant une vie laborieuse, pauvre et mortifiée. — De la réforme du clergé, il passa à celle du peuple. La guerre qu'il fit aux abus et aux vices fut une guerre sans relâche. Il prèchait régulièrement trois fois par semaine, et de temps en temps les sept jours de suite. Il exhortait les hommes, occupés pendant le jour, à assister aux offices de la nuit; et les femmes, pendant ce temps-là, devaient prier dans leurs maisons et faire prier leurs enfants. La vivacité du zèle, dans saint Jean Chrysostome, s'alliait à toute la tendresse de la charité. « Ce n'est point par la contrainte et la violence, disait-il, que l'on doit détruire le mal et l'erreur, c'est par la persuasion, l'instruction et la charité, que l'on peut sauver tous les hommes. » — Il n'épargnait ni soins ni travaux pour soulager toutes les misères de son peuple.

Ses revenus étaient employés aux besoins des pauvres. Dans une grande disette, il vendit une partie des vases sacrés. Il fit bâtir plusieurs hôpitaux, dont l'un était auprès de son église. Enfin, ses aumônes furent si abondantes, qu'elles lui méritèrent le surnom de *Jean l'Aumônier*. Son nom est ainsi synonyme de la charité aussi bien que de l'éloquence. Ces deux sublimes dons lui valurent les plus beaux triomphes. Tout infatigable qu'il se montrait à instruire, ses auditeurs se lassaient encore moins de l'entendre. Dans la ville la plus passionnée pour les spectacles, on abandonnait le théâtre et le cirque pour accourir à l'église. La foule, soit des fidèles, soit des hérétiques et des païens, était si nombreuse, que le saint fut obligé de quitter le fond du sanctuaire et de se placer au centre de l'église pour être entendu de tous. Les acclamations et l'enthousiasme des auditeurs éclataient souvent malgré lui. Il se fit une multitude innombrable de conversions; les jurements furent bannis de Constantinople, et cette grande cité reprit une face nouvelle.

Le zèle de saint Jean Chrysostome ne se borna point à son diocèse. De concert avec Théophile, patriarche d'Alexandrie, il travailla à éteindre le schisme d'Antioche, et ils réussirent, en obtenant du Pape des lettres de communion pour Flavien. — Ayant appris que des Scythes nomades, alors établis sur les bords du Danube, désiraient s'instruire de la religion, il leur envoya des hommes apostoliques, dont la mission eut le plus grand succès. — En 400, il fut appelé comme médiateur par les évêques de l'Asie Mineure, pour remédier aux maux de leurs églises et terminer de graves difficultés survenues entre eux. Il se transporta sur les lieux, tint plusieurs synodes, déposa quelques évêques simoniaques, et mit à leur place des hommes d'une renommée sans tache, pieux, savants, dévoués et dignes d'être ses disciples et ses amis. Mais rien ne fut fait qu'avec le concile de la province, composé de plus de soixante-dix évêques, et selon les prescriptions canoniques (1).

(1) Ici, la critique moderne a prêté à saint Jean Chrysostome un véritable délire d'omnipotence et de despotisme épiscopal. Selon M. A. Thierry, Jean aurait traversé les diocèses comme une tempête, jugeant, cassant, remplaçant les évêques, sans mandat, sans pouvoir, par pur caprice, à tort et à travers... mais l'histoire véri-

Persécution contre S. Jean Chrysostome. — An 400.

Cependant, comme on n'attaque jamais impunément les vices et les passions, saint Jean Chrysostome eut de nombreux ennemis, à la cour surtout et même dans le clergé. A la cour, il eut contre lui l'eunuque Eutrope, favori de l'empereur, « dominant ce prince, dit Zozime, comme on domine une bête, » et Gaïnas, commandant des Goths attachés au service de l'empire. — Le premier, esclave parvenu, monstre de bassesse, d'une ambition démesurée et d'une avarice insatiable, couvert de crimes, ne pouvait supporter les remontrances de Chrysostome; mais son orgueil l'ayant perdu, il fut obligé, pour échapper à ses ennemis, de se réfugier dans la cathédrale du saint archevêque, qui le consola et le protégea dans son malheur, sans le rendre reconnaissant. — Le second, barbare insolent et hérétique, voulut enlever une église aux catholiques pour la donner aux ariens. Le saint fut inébranlable, et Gaïnas échoua. Les ariens, qui ne pouvaient tenir leurs assemblées dans l'intérieur de la ville, en furent vivement irrités. — L'impératrice Eudoxie, dont l'avarice, les injustices et les rapines ne connaissaient point de bornes, au rapport de l'historien Zozime, se déclara aussi contre saint Chrysostome, et fut, dit Godescard, le mobile secret de tous les complots qui se tramèrent contre lui. — Elle était fille d'un barbare parvenu, et vendue à l'eunuque Eutrope à qui elle devait son élévation et sa fortune. On reconnaissait le maître dans l'élève. Elle mêlait la ruse à la violence; chacun de ses sourires cachait une trahison. Légère, hautaine, voluptueuse,

table et consciencieuse renverse tout cet échafaudage de mensonges, entassés comme à plaisir, et dans l'espoir, sans doute, qu'il en reste toujours quelque chose. Au lieu d'un tyran promenant les injustices, les violences et la terreur dans les églises, elle nous montre un saint plein de sagesse et de mansuétude, appelé partout par le peuple, les magistrats et les églises en souffrance, se conformant scrupuleusement aux règles canoniques, ne faisant rien qu'avec le concile de toute la province, et remplissant tout du parfum de la plus haute sainteté. Parlant de cette mission du saint archevêque, Théodoret, témoin oculaire, dit : « L'antique Ephèse vit ce nouveau Jean, et elle crut que le disciple bien-aimé du Sauveur était ressuscité pour entrer une seconde fois dans ses murs. » (*Hist. de saint Jean Chrysost.*, c. 30, p. 354-358; c. 35, p. 411. — *Hist. de l'Egl.*, par Darras, t. II, p. 400-424.)

sans probité, sans cœur et sans portée d'esprit, elle n'aimait dans le pouvoir, que l'instrument de ses convoitises, l'argent, le plaisir et la vengeance. « C'était, dit l'historien de saint Chry- » sostome, la *concussion en diadème;* elle eût, pour de l'argent, » vendu l'empereur, et elle vendit plusieurs fois son nom. » Une femme de cette espèce devait haïr Chrysostome, l'incorruptible ennemi des vices qu'elle adorait.

Conciliabule du Chêne. Condamnation et 1er exil de S. Jean Chrysostome. — An 403.

Dans le clergé, les principaux ennemis de Jean furent Antiochus de Ptolémaïs, Sévérien évêque de Gabales en Syrie, Acace de Bérée, etc., pontifes sans foi, sans conscience, vils courtisans, complétement vendus à l'impératrice Eudoxie, et surtout Théophile, patriarche d'Alexandrie. Ce dernier, que les anciens auteurs nous peignent comme un homme vain, jaloux, dissimulé, impérieux, avide de domination et d'argent, coupable d'attentats aussi cruels que scandaleux, vrai scélérat durant une partie de sa vie, aurait voulu, sur le siége de Constantinople, un évêque dévoué à ses intérêts, ou du moins incapable de contre-balancer son influence. L'élection et le mérite de saint Chrysostome avaient vivement excité sa jalousie. — Ce qui acheva de l'irriter, c'est que le saint refusa de condamner quatre religieux de Nitrie, Dioscore, Ammonius, Eusèbe, et Eutyme, vieillards vénérables, frères selon la nature et la grâce, tous quatre d'une taille majestueuse, et connus pour cela, dans l'histoire sous le nom de *grands frères*, que Théophile avait indignement maltraités, en les frappant au cou et au visage jusqu'au sang, et qu'il accusait d'origénisme (1). Selon Pallade, ils n'en étaient que légèrement soupçonnés; selon saint Jérôme, au contraire, ils en étaient véritablement coupables. — Quoi qu'il en soit, saint Chrysostome ne communiqua avec ces religieux qu'après une information juridique et une condamna-

(1) Sur les ennemis de saint Chrysostome, voir sa *Vie*, par M. Martin d'Agde, c. 33. — La critique moderne, encore en la personne de M. A. Thierry, a voulu tracer un odieux portrait du caractère de saint Jean Chrysostome; mais elle n'a réussi qu'à entasser des erreurs, que les dates les plus authentiques et les faits les mieux constatés renversent toutes de la manière la plus humiliante pour le faussaire historique. Il y a, de sa part, une ignorance honteuse ou une insigne mauvaise foi, pas de milieu, à vouloir flétrir la plus grande mé-

tion signée par eux des erreurs qu'on leur imputait. Théophile, vivement piqué, se plaignit de tous côtés de l'archevêque de Constantinople. Il prévint fortement contre lui saint Epiphane, et finit par lier partie avec l'impératrice Eudoxie, qui avait résolu de le faire déposer. Entre eux deux, ils firent échouer la tenue d'un concile que le pape Innocent avait réclamé pour juger canoniquement la conduite criminelle de Théophile, qui lui avait été déférée par des évêques d'Egypte. — Après ce nouvel attentat, Théophile, qui n'était pas fourbe à demi, vint à Constantinople, accompagné de trente prélats égyptiens qui lui étaient dévoués. Il refusa de voir saint Chrysostome, convoqua au faubourg de Chalcédoine, dans le quartier dit du *Chêne*, les évêques, les prêtres et les diacres mécontents, somma le saint de comparaître, et, sur son refus, lança contre lui une excommunication nulle de plein droit, dérision impie de la justice et des canons; car, sur trente-six prélats qui composaient le conciliabule du *Chêne*, vingt-neuf ou trente étaient d'Egypte. Chrysostome en avait plus de quarante de sa province autour de lui. — Parlant de ce conciliabule *du Chêne*, qui réunit en tout quarante-cinq suffrages, tant d'évêques que de prêtres, saint Nil dit : « On ne verra jamais une pareille réu-» nion de pasteurs dépravés, d'artisans de mensonges, d'hommes » de pestilence, mus par une jalousie infernale, dominés par » l'esprit de Satan, foulant aux pieds la crainte de Dieu, le » respect des saints canons et le droit sacré de l'innocence. » — Trompé par l'infernale diplomatie de Théophile, le faible empereur Arcade crut à la calomnie et exila le saint archevêque; mais, la nuit suivante, un violent tremblement de terre, dont les secousses ébranlèrent le palais impérial, jeta la terreur dans l'âme de ses ennemis. Eudoxie, pleine d'effroi, demanda elle-

moire de l'antiquité ecclésiastique, où le génie et la vertu brillent de leur plus magnifique éclat. Ce ne sont pas quelques locutions empruntées au vocabulaire moderne comme : *prêtre de province, moine exalté*, à peine *sorti des bancs de l'école*, etc., qui peuvent jeter des ombres sur cette radieuse et immortelle figure, dont la devise était : *Souffrir et ne faire souffrir personne.* — Après de pareils écarts, on a droit, conclut M. Darras, de mépriser la critique moderne. (*Hist., de l'Egl.*, t. II, p. 293-356.)

même le rappel du saint, et lui écrivit une lettre de repentir. « Nous n'avons plus d'empire, s'écria-t-elle, si Jean n'est rappelé. » Le retour du pasteur fut un véritable triomphe pour le troupeau. On alla au-devant de lui avec des flambeaux, et le peuple le porta sur son siége, au chant des cantiques et au milieu des transports de la plus vive allégresse. — Plus de soixante prélats, accourus du Pont, de la Thrace, de l'Arabie, déclarèrent l'assemblée *du Chêne*, composée de prélats étrangers à la province, illégale, sans autorité, cassèrent et annulèrent tout ce qu'elle avait fait.

Second exil de S. Jean Chrysostome. — Ans 404-407.

Le calme cependant ne fut pas de longue durée. Ce ne fut qu'une halte entre deux tempêtes. Deux mois après la rentrée du saint archevêque, on érigea, devant l'église de Sainte-Sophie, une statue d'argent en l'honneur de l'impératrice. Il y eut à cette occasion des réjouissances publiques, des danses païennes, des cérémonies aussi impies qu'extravagantes, qui troublèrent le service divin. Jean, craignant qu'on ne prît son silence pour une approbation, se plaignit d'abord respectueusement et adressa de sages remontrances; mais n'ayant pas été écouté, il s'éleva avec force contre de tels abus (1). L'impératrice se crut outragée, et ne pensa plus qu'aux moyens de satisfaire sa vengeance. Elle fit assembler contre le saint un nouveau conciliabule, continuation de celui du Chêne. Chrysostome fut condamné, chassé brutalement de son église, et envoyé en exil, en 404, à Cucuse, dans une gorge du Mont Taurus. — L'exil n'interrompit point ses travaux apostoliques. Il instruisit les peuples des pays où il était; il s'occupait de la conversion des barbares, assistait les pauvres et rachetait les captifs. — Pendant ce

(1) On lit dans Socrate et dans Sozomène que saint Chrysostome prêcha en cette circonstance, contre l'impératrice, un sermon qui commençait par ces mots : *Hérodiade est encore furieuse et demande une seconde fois la tête de Jean...* Le P. de Montfaucon soutient que c'est une calomnie publiée par les ennemis du saint, et il prouve que le discours en question est manifestement supposé. Nous n'avons aucune homélie de saint Jean Chrysostome contenant cette allusion. La malignité des ennemis de *Jean*, dit Darras, était bien capable de cette calomnie après tant d'autres. L'infernale tactique de Théophile était de faire du saint archevêque, comme les Juifs de Notre-Seigneur, un séditieux, un rebelle...

temps-là, ceux qui défendaient son innocence furent l'objet d'une cruelle persécution, où on alla jusqu'à verser le sang comme sous les empereurs païens. Mais la colère du ciel sembla une seconde fois frapper les persécuteurs du saint; car plusieurs d'entre eux périrent de la manière la plus triste, ou éprouvèrent des malheurs que l'on regarda comme des punitions divines. — Des grêles et des tremblements de terre se répétèrent avec les circonstances les plus sinistres. La nuit du 1er avril 406, la moitié de la ville impériale s'écroula, les vaisseaux furent brisés dans le port, et le lendemain le rivage se trouva couvert de cadavres, etc.

Jugement du pape Innocent Ier en faveur de S. Jean Chrysostome.

Cependant, avant de quitter Constantinople, le saint archevêque avait écrit au pape Innocent Ier pour réclamer sa protection. La protestation qu'il lui adressa, contre sa condamnation par Théophile, commençait ainsi : *A mon Seigneur le vénérable et très-saint évêque Innocent Ier :* « venez-nous en aide. A vous il appartient de déployer l'énergie et l'autorité nécessaires pour mettre un frein à l'impiété triomphante, et déclarer solennellement que tout ce qui a été fait est de nul effet, » etc. — Théophile, de son côté, avait envoyé à Rome les actes du conciliabule du *Chêne*. A la seule inspection de ces pièces, Innocent découvrit qu'elles étaient l'ouvrage de la cabale. Il écrivit à saint Chrysostome, au clergé et au peuple de Constantinople pour les consoler et les encourager. Il blâma sévèrement Théophile, et lui ordonna de venir rendre compte de sa conduite dans un concile qu'il allait convoquer; mais Arcade, Eudoxie et Théophile trouvèrent le moyen d'en éluder la tenue. Pendant ce temps-là, saint Chrysostome, traîné d'exil en exil et accablé de mauvais traitements, mourut à Comane, aujourd'hui Tokat, dans le Pont, en 407. — Profondément affligé de cette nouvelle, le pape Innocent, selon Baronius et plusieurs autres, excommunia l'empereur Arcade et tous les persécuteurs du saint. Le prince s'excusa avec humilité, et assura qu'il avait fait de vifs reproches à sa femme Eudoxie, qui venait de mourir en couches. Il sollicita son pardon, qui fut accordé. D'autres croient, au contraire, que le malheureux empereur persévéra dans son aveuglement jusqu'à sa mort. Les prélats persécuteurs du saint eurent presque tous une fin tragique. — En 414, le même Pape félicita

saint Alexandre qui venait de monter sur le siége d'Antioche, d'avoir rétabli le nom de Chrysostome dans les diptyques de son église. — Acace de Bérée et Atticus de Constantinople, ne l'ayant pas fait, Innocent leur écrivit en ces termes : « Vous n'obtiendrez de moi vos lettres de communion, qu'après que vous aurez réhabilité la mémoire de Chrysostome par l'insertion de son nom dans les sacrés diptyques. » Malgré leur répugnance et leurs préventions, ces prélats obéirent (1). Un peu plus tard, Atticus se convertit et mourut en saint. — On voit ici avec quel éclat brille le dogme de la suprématie du Pape. Chrysostome exilé et persécuté recourt à Rome du fond de l'Orient. — Son ennemi acharné, son bourreau, le patriarche d'Alexandrie, en fait tout autant de son côté. — L'empereur Arcade est excommunié, et, au lieu de décliner la juridiction romaine, il s'excuse, il s'humilie, et demande l'absolution. — Ainsi, le pouvoir du Pape est reconnu par les évêques, par les patriarches, par les accusés, par les accusateurs, et par l'empereur d'Orient, lors même que ce pouvoir le frappe : nouvelle preuve que Rome jugeait en souveraine toutes les grandes questions religieuses. On ne la voit pas, il est vrai, intervenir continuellement ; cela n'est pas nécessaire. Tant que la barque vogue en paix, le pilote la laisse aller; mais aux passages difficiles, au milieu des écueils, dans la tempête, lorsqu'il y a péril ou obstacle, il se montre à son poste et saisit le gouvernail. C'est la pensée même de saint Chrysostome : » Vous imitez, écrivait-il au pape Innocent, vous imitez les excellents pilotes qui s'éveillent surtout quand ils voient les flots soulevés. » — Telle a été dans tous les temps la conduite des Pontifes romains. — Le 27 janvier 438, le corps de saint Chrysostome fut rapporté en triomphe dans sa ville épiscopale.

Ecrits de S. Jean Chrysostome.

Saint Jean Chrysostome avait le visage maigre, décharné et la taille petite; mais le noble port de sa tête semblait le grandir. Il avait l'œil grand, le regard profond, le nez bien fait, le sourire triste, mais plein de charme. Ses austérités, ses longues veilles, son travail assidu et ses prédications continuelles avaient

(1) Receveur, tom. II. — *Université cath.*, tom. XIII. — *Hist. de S. Chrysost.*, c. 46, p. 503, 504, 505.

profondément altéré sa santé et comme raréfié sa chair, dit l'auteur de sa vie. — Quelques-uns ont prétendu qu'il avait un caractère fier et emporté. Rien n'est moins vrai. La modération et la charité dominent toute la vie de Jean. S'il naquit avec un caractère hautain et violent, il le dompta si bien par une victoire complète sur lui-même, que la douceur, la sérénité semblaient plutôt, dit encore l'auteur de sa vie, le facile épanouissement et la physionomie native de son être, qu'une vertu acquise par de laborieux efforts. La paix céleste qui remplissait son cœur se reflétait sur son visage. Il fut aussi délicieux ami qu'austère chrétien. — Malgré ses infirmités et les travaux immenses du saint ministère, saint Chrysostome a composé un grand nombre d'ouvrages très-remarquables. Les principaux sont : 1° un *Traité du Sacerdoce :* l'excellence du sacerdoce chrétien, la sublimité de ses fonctions, la sainteté requise dans ceux qui l'exercent, la dignité de l'épiscopat, la grandeur et la multiplicité des devoirs qu'il impose, le zèle, la prudence, la capacité, enfin toutes les qualités qu'il exige de ceux qui y sont élevés, tels sont les objets qui occupent le saint docteur dans cet ouvrage, chef-d'œuvre remarquable entre tant d'autres chefs-d'œuvre du même Père; 2° un *Traité de la Providence*, où il montre que Dieu gouverne tout, que les afflictions entrent dans l'économie de sa miséricorde, et que les plus rudes épreuves sont des moyens de salut, pourvu que l'on en fasse un bon usage; 3° un *Traité de la divinité de Jésus-Christ;* 4° des *Commentaires* accompagnés d'instructions morales, sur la Genèse, les Psaumes et les Prophètes, sur saint Matthieu et saint Jean, sur les Actes des Apôtres et les Epîtres de saint Paul; 5° un grand nombre de *Sermons* sur divers endroits détachés tant le l'Ancien que du Nouveau Testament; plusieurs sur les principales fêtes de l'année, sur la Naissance, la Passion, la Résurrection, l'Ascension de Jésus-Christ, la Pentecôte, etc.; 6° une infinité d'*Homélies;* les *Panégyriques* de beaucoup de martyrs et d'autres saints; 7° une foule de *Lettres* écrites pendant son exil, entre autres, dix-sept adressées à sainte Olympias, dame illustre de la ville de Constantinople, dirigée par le saint archevêque et associée à toutes ses bonnes œuvres; 8° un *Traité de la Virginité*, etc. — Les œuvres de saint Jean Chrysostome,

ses *Sermons* en particulier, contiennent une infinité de passages en faveur de la plupart des dogmes de l'Eglise, surtout de la présence réelle de Jésus-Christ dans l'Eucharistie. « Qui racontera les merveilles du Seigneur! dit-il, dans l'*Homélie* quatre-vingt-deuxième sur saint Matthieu. Qui fera dignement entendre ses louanges? Quel pasteur a jamais nourri ses brebis de son propre corps? Et que parlé-je de pasteur? Les mères elles-mêmes livrent quelquefois leurs enfants à des nourrices étrangères; mais le Sauveur ne souffre point que les siens soient traités ainsi : il les nourrit lui-même de son propre sang, et se les attache entièrement..... Jésus-Christ, qui autrefois opéra ces merveilles dans la dernière Cène avec ses Apôtres, est le même qui les opère aujourd'hui. Nous sommes ici ses ministres; mais c'est Lui qui sanctifie les choses offertes, et les change en son corps et en son sang. » Chrysostome, dit l'auteur de la *Perpétuité de la foi*, a établi la grandeur et la vérité du mystère de l'Eucharistie sur des fondements inébranlables et par des raisonnements si solides et si convaincants, qu'il peut être nommé le *docteur de l'Eucharistie*, comme saint Augustin a été appelé le *docteur de la Grâce* (1).

Chrysostome parle aussi en plusieurs endroits de la confession. « Des hommes qui habitent la terre, dit-il, ont reçu le pouvoir d'administrer les choses du ciel, pouvoir que Dieu n'a point accordé aux anges ni aux archanges; car jamais il ne leur a dit : « *Tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel; et tout ce que vous aurez délié sur la terre le sera dans le ciel.* » « Les princes de la terre ont, à la vérité, la puissance de lier, mais les corps seulement; tandis que les liens que les prêtres ont en leur pouvoir tiennent l'âme captive, et ce pouvoir même s'étend jusque dans le ciel. Que faut-il dire après cela, sinon qu'une pleine autorité, même sur les choses célestes, a été confiée aux prêtres? « *Les péchés seront remis à ceux à qui*

(1) Voir plusieurs passages remarquables cités dans la *Discusc. amicale*, tom. II. — Avec les passages des œuvres de saint Chrysostome, qui ont trait à l'Eucharistie, on a composé un petit livre sous ce titre : *Marteau des Calvinistes*. C'est une excellente réponse à ceux qui accusent l'Eglise Romaine d'avoir innové sur un point qui est le centre même du Catholicisme.

vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez. » « Le Père éternel a donné à son Fils toute puissance de juger, et le Fils a cédé aux prêtres la même puissance dans toute son étendue (1). » — C'est bien en vain que saint Jean Chrysostome eût reconnu dans les prêtres le pouvoir de lier et de délier, de retenir et de remettre les péchés par voie de jugement, s'il n'eût reconnu en même temps, pour tous les pécheurs, la nécessité de recourir à eux pour leur faire connaître l'état de leur âme par la confession et en recevoir l'absolution. Aussi, dans son *Homélie sur la Samaritaine*, il se sert de l'exemple de cette femme pour exhorter les fidèles à ne point rougir de confesser leurs péchés. « Cependant, dit-il, je vois le contraire; nous ne respectons pas celui qui doit être un jour notre juge, et nous tremblons devant ceux qui ne peuvent nous faire du mal, craignant de recevoir quelque confusion de leur part. Mais nous serons punis pour cela même qui fait le sujet de notre crainte, parce que celui qui a honte de révéler ses péchés à un homme, et qui ne rougit pas de les commettre à la vue de Dieu, celui qui ne veut point se confesser et faire pénitence, sera couvert d'ignominie au jour du jugement, non-seulement en présence d'une ou de deux personnes, mais à la face de l'univers (2). » Et ailleurs : « Si le pécheur veut se hâter de faire la confession de ses crimes, s'il veut découvrir l'ulcère à un médecin qui le traite avec bonté, s'il veut en accepter les remèdes, ne parler qu'à lui seul, à l'insu de tout autre, mais lui avouer exactement tous ses péchés, il en obtiendra facilement la guérison; car la confession des péchés qu'on a commis en est l'abolition (3). » — Quand donc saint Chrysostome parle quelquefois de la confession qui se fait à Dieu, il n'exclut point la confession qui se fait par le ministère du prêtre, qui est le représentant de Dieu. C'est vraiment à Dieu, au reste, que le pénitent se confesse, lorsqu'il se prosterne aux pieds du prêtre, en disant : *Confiteor Deo omnipotenti*, et c'est

(1) *Du Sacerd.*, liv. 3, c. 5.—*Vie de saint Jean Chrysostome*, c. 17, p. 224, 225....

(2) *Homélie sur la Samaritaine.*

(3) *Homélie* 20e sur le chap. 4 de la Genèse.

Dieu lui-même qui l'absout par son ministre : *Per sacerdotes suos facit* (1).

L'éloquence de saint Chrysostome est au-dessus de tout éloge, et il n'y eut peut-être jamais, dit un critique, d'orateur aussi accompli. On peut le regarder comme le Cicéron de l'Eglise grecque : son éloquence ressemble beaucoup à celle de ce prince des orateurs latins. « C'est la même facilité, la même clarté, la même abondance, la même richesse d'expressions, la même hardiesse dans les figures, la même force dans les raisonnements, la même élévation dans les pensées. Tout porte l'empreinte, chez l'un et chez l'autre, de ce génie heureux, né pour convaincre l'esprit et toucher le cœur. » — Bossuet, qui l'appelle le *Démosthènes chrétien*, le déclare « l'un des plus illustres prédicateurs, et sans contredit le plus éloquent qui ait enseigné l'Eglise. »

Mort d'Arcade. Théodose le Jeune, empereur d'Orient. — An 408.

L'empereur Arcade ne survécut pas longtemps à saint Jean Chrysostome. Il mourut en 408, après un règne de treize ans, durant lequel il fut constamment gouverné par sa femme et par ses eunuques, qui abusèrent de son nom et lui firent commettre les plus grandes fautes. Ce prince religieux et bon au fond, mais d'un caractère inconstant, faible et d'un esprit borné, laissa le trône à son fils, Théodose le Jeune, âgé de huit ans. Le récent historien de saint Chrysostome termine ainsi le portrait de l'empereur Arcade : « Il n'eut ni une étincelle du sang de son père, ni un reflet de ses vertus. En lui la bêtise égala la laideur; et il a laissé la mémoire d'un tyran niais, persécuteur, à son insu, d'une religion qu'il professait et aimait. » — Théodose, son fils et son successeur, comme homme privé, eût été estimable, mais il fut un monarque méprisé. Heureusement, sa sœur Pulchérie, qui, à une rare beauté, unissait une intelligence supérieure, un jugement sûr, une volonté ferme, la noblesse de caractère, la grandeur d'âme et les vertus d'une sainte, se trouva capable des grandes affaires, dit Bossuet, et sa prudence et sa piété soutinrent la gloire de l'empire d'Orient.

Prise de Rome par Alaric. Affaiblissement de l'empire d'Occident. — An 410.

Celui d'Occident, au contraire, semblait pencher vers sa ruine. Les barbares l'assaillaient de toutes parts, et lui arra-

(1) Saint Pacien, *Lett. à Sympronien*

chaient une à une ses plus belles provinces. « L'univers romain » s'écroule! » s'écriait saint Jérôme. — En 406, Radagaise, goth (1) et païen, avait ravagé l'Italie, à la tête de deux cent mille soldats. — Les Vandales, venus des bords de la mer Baltique, avaient occupé une partie de la Gaule, et s'étaient répandus dans l'Espagne. — Alaric, roi des Visigoths, disait à un saint solitaire : « J'entends sans cesse à mes oreilles une voix qui me dit : Marche, marche! Va saccager Rome! » En 410, le 24 août, après s'être joué pour ainsi dire de la reine du monde, et lui avoir fait payer sa rançon au poids de l'or, le barbare l'avait prise d'assaut, et livrée pendant trois jours à l'incendie et au pillage. Les coups du vainqueur frappèrent surtout les grands de Rome, et l'on vit alors, par un renversement étrange, ces fiers enfants de l'ancienne maîtresse du monde, chassés de leurs palais, porter de province en province le spectacle de leur misère. Saint Jérôme, retiré à Bethléem, recueillit plusieurs de ces fugitifs, et suspendit même l'interprétation des grands Prophètes à laquelle il travaillait, pour consoler et soulager leur infortune. Les admirables accents, que proférèrent alors le génie et le cœur de l'illustre solitaire, sont tout remplis,

(1) L'origine des Goths, la suite de leurs migrations, l'étendue de leur puissance, ont soulevé de savantes discussions; et, parmi les opinions contradictoires des écrivains, il serait difficile d'en choisir une qui pût éclaircir toutes les obscurités. Suivant toute vraisemblance, les Goths en arrivant d'Orient en Occident, vers l'an 215, se seraient divisés en deux tribus. L'une, se dirigeant vers le Nord, aurait occupé une partie de la Scandinavie et les bords de la mer Baltique jusqu'à la Vistule; l'autre se serait établie près de la mer Noire, dans le pays désigné sous le nom de Gétie et de petite Scythie. Plus tard, les tribus du Nord descendirent vers le Midi et se rapprochèrent de leurs frères. C'est peut-être dès cette époque que les Goths, qui s'étaient fixés sur les deux rives du Dniéper, se divisèrent en Visigoths ou Goths occidentaux, et Ostrogoths ou Goths orientaux, selon qu'ils se trouvaient à l'est ou à l'ouest du fleuve. — Des prisonniers qu'ils avaient ramenés de leurs excursions dévastatrices en Grèce et en Asie Mineure, implantèrent chez eux l'Evangile, vers le milieu du troisième siècle; et au concile de Nicée, on vit un évêque des Goths, nommé Théophile, qui eut pour successeur Ulphilas son disciple. — Sur la fin du quatrième siècle, ces peuples furent, comme nous le verrons, infectés de l'arianisme.

selon l'expression d'un célèbre écrivain, de la tristesse et des larmes de son temps. On eût dit Jérémie faisant de nouveau entendre ses lamentations sur ces ruines immenses : « La voilà donc éteinte la lumière du monde, la voilà coupée la tête de l'empire romain; dans la chute d'une seule ville, l'univers tout entier s'écroule! » etc. — Au milieu de cet envahissement universel qui faisait dire à saint Augustin que « c'était le temps de la barbarie, » les Francs, dit Bossuet, ne s'oublièrent pas. Venant des marais du Bas-Rhin et du Weser, et résolus de s'ouvrir les Gaules, ces barbares élevèrent à la royauté Pharamond, fils de Marcomir. Avec ce prince, l'ancienne et noble monarchie de France commença à Trèves, vers l'an 420 (1). — Les Bourguignons, qui occupaient d'abord la Germanie septentrionale, entre l'Oder et la Vistule, s'approchèrent du Rhin, d'où ils gagnèrent peu à peu le pays qui porte encore leur nom. — Conduits par la divine Providence, tous ces barbares venaient jeter les fondements des royaumes modernes sur les ruines de l'empire romain. Alaric, Attila, etc., s'attribuaient tous une mission divine contre Rome.

Plaintes et calomnies contre le Christianisme au sujet de la décadence de l'empire romain.

Mais à la vue de ce vaste colosse qui s'en allait pièce à pièce, le paganisme, qui en avait reçu si longtemps le sacrilége hommage, sembla se réveiller de dépit, et tenta une dernière calomnie contre la religion chrétienne. « Rome a péri dans les temps chrétiens! » entendait-on dire de toutes parts, et ce cri était mêlé de malédictions et de blasphêmes. Tous les malheurs du vieil empire furent donc attribués au Christianisme par ceux qui étaient restés païens. Ils prétendirent expliquer l'affaiblissement graduel de la puissance romaine par l'abandon du culte des faux dieux. Ces derniers, selon eux, avaient retiré leurs secours à mesure qu'on avait négligé de les servir, et ils avaient enfin livré Rome aux barbares, lorsque les temples avaient été fermés et les sacrifices défendus par les lois. « Les chrétiens, ajoutaient-ils, sont enveloppés comme nous dans ces calamités,

(1) Pharamond, disent Feller et Darras contre Duruy, régna à Trèves et sur une partie de la France. C'est le premier roi, dont le nom ait été régulièrement inscrit à la tête de nos chroniques nationales.

parce que le prétendu Dieu qu'ils adorent, à l'exclusion de tous les autres, n'a pu les en préserver. »

Traité de la *Cité de Dieu*, par S. Augustin. — De 413 à 426.

Ce fut pour réfuter ces absurdes blasphèmes, que saint Augustin composa le traité de *la Cité de Dieu*, qui est son chef-d'œuvre et le monument le plus complet de sa vaste érudition et de son génie. Il est divisé en vingt-deux livres. Dans les dix premiers, il détruit les sophismes et les préjugés des païens, et leur réapprend leur histoire nationale. Le savant docteur combine, présente et manie en maître les événements et les révolutions de tous les âges. En parcourant l'histoire, depuis les temps obscurs de la guerre de Troie jusqu'aux derniers empereurs païens, il fait voir que les dieux n'avaient ni préservé ni délivré leurs adorateurs des calamités inséparables de la condition et des passions humaines. C'est le bilan d'ignominie sanglante du règne païen. Le génie d'Augustin y roule sur le sépulcre du paganisme une pierre qui ne sera jamais soulevée. D'un autre côté, le peuple juif, qui méprisait les divinités païennes, avait eu ses époques de prospérité et de gloire. Son bonheur même avait été en proportion de sa fidélité au seul vrai Dieu. — Entrant ensuite dans les plans de la divine Providence, qu'il représente tenant les rênes du monde, il nous révèle quelques-uns des secrets de son magnifique gouvernement, et il trace d'une main triomphante le tableau des deux cités rivales, le bien et le mal, qui poursuivent leur marche parallèle à travers les âges, dans l'humanité déchue. Comme on rencontre des vertus morales au milieu des peuples les plus pervers, et qu'il se commet des crimes chez les nations les plus sages, il y a donc, pour les uns comme pour les autres, lieu à récompense et à châtiment. De là, quelquefois, la prospérité accordée aux méchants, et les maux sous lesquels les bons gémissent. Economie sage, dit saint Augustin; car, si le Seigneur ne punissait ici-bas aucun péché d'une manière sensible, on pourrait imaginer qu'il n'y a point de Providence; et si tout péché y était puni, on se persuaderait que rien n'est réservé au dernier jugement. Il en est de même des biens apparents de cette vie : si Dieu n'en faisait part à aucun de ses serviteurs, il semblerait que ces biens ne dépendent pas de lui; et s'il les donnait à tous ses adorateurs fidèles, on croirait ne devoir le servir que pour ces terrestres récom-

penses.... Il y a donc justice et sagesse à les partager quelquefois. — Il y a de plus, une grande leçon pour l'homme; car l'indignité de ceux à qui le Seigneur accorde de temps en temps les prospérités temporelles, nous instruit du mépris qu'il en a et du peu de cas que nous devons en faire. — Le perfectionnement de la vertu par l'épreuve entre aussi, selon le saint docteur, dans le plan de la divine Providence, et il assure expressément que telle fut la raison des malheurs et des souffrances du saint homme Job. — Dans les douze derniers livres de *la Cité de Dieu*, saint Augustin développe les principales preuves de la divinité du Christianisme, telles que la sublimité de ses dogmes, la beauté de sa morale, le prodige de son établissement, les prophéties, la résurrection de Jésus-Christ, les autres miracles du Sauveur, ceux des saints; et il en cite jusqu'à vingt-deux qu'il assure avoir vus lui-même. — Dans le huitième livre de *la Cité de Dieu*, le saint docteur rend un beau témoignage, tant au culte des saints qu'au sacrifice adorable de nos autels. « Jamais aucun fidèle, dit-il, n'a entendu le prêtre, même à un autel érigé en l'honneur de Dieu sur le corps d'un martyr, dire dans les prières : Pierre, Paul ou Cyprien, je vous offre ce sacrifice; au lieu d'offrir à Dieu seul, ce grand, ce véritable, cet unique sacrifice des chrétiens, auquel tous les autres ont cédé. » — Ailleurs, il atteste l'antiquité de plusieurs observances de notre liturgie, telles que les préfaces avant la célébration des saints mystères.

Célèbre conférence à Carthage contre les donatistes. Générosité de S. Augustin et des évêques d'Afrique. — An 411.

Le paganisme n'était pas le seul ennemi que saint Augustin eût à combattre. Il travaillait aussi de toutes ses forces à ramener les donatistes-circoncellions, qui désolaient alors toute l'Afrique. Sa vaste capacité suffisait à tout : lettres, traités de tout genre, conférences publiques, conférences particulières, il ne négligeait rien. Au milieu de toutes ces luttes, sa charité et sa douceur brillaient encore plus que son zèle, à moins toutefois que le bien public ne demandât évidemment une répression énergique de ces farouches sectaires. On le vit souvent demander grâce pour des donatistes, dont les crimes étaient poursuivis par la justice humaine. « Les œuvres de saint Augustin, dit M. Aimé Martin lui-même, témoignent de l'horreur du sang; la clémence y est de droit ecclésiastique. » — Dans une célèbre

conférence tenue à Carthage, en 411, trois cents évêques d'Afrique firent, à la persuasion du saint docteur, la déclaration suivante en faveur des donatistes : « Si nos adversaires ont l'avantage dans la conférence, nous consentons à leur céder nos siéges et à nous mettre sous leur conduite; si, au contraire, ils se réunissent à l'Eglise après avoir été convaincus, nous partagerons avec eux l'honneur de l'épiscopat. » — Leur générosité alla encore plus loin : « Si les fidèles, ajoutèrent-ils, ne veulent pas avoir deux évêques ensemble dans la même église, contre l'usage ordinaire, nous nous retirerons et nous abandonnerons nos siéges. Pourquoi hésiterions-nous, s'écrièrent ces admirables prélats, à offrir à notre Rédempteur ce sacrifice d'humilité? Il est descendu du ciel dans notre chair, afin que nous fussions tous ses membres; et nous, qui pouvons empêcher qu'une cruelle division ne déchire son corps mystique, c'est-à-dire, son Eglise, nous redouterions de descendre de nos siéges? Il nous suffit, pour notre salut, d'être chrétiens; c'est pour les peuples que nous avons été ordonnés évêques. » — Tout se passa ensuite avec beaucoup d'ordre et de charité dans la conférence, qui dura trois jours. — Chargé par ses collègues de soutenir la cause catholique, saint Augustin prouva avec évidence aux donatistes qu'il ne peut y avoir aucune cause légitime de se séparer de l'Eglise, et que c'est un grand crime de rompre son unité; qu'il faut être dans le sein de l'Eglise pour être sauvé, parce que, hors de cette Eglise unique, il ne peut y avoir ni véritable sainteté ni véritable justice; que la vraie Eglise, qui est la seule épouse de Jésus-Christ, est, selon les promesses, répandue par toute la terre, et non pas renfermée dans un coin de l'Afrique; qu'elle est ici-bas mêlée de bons et de méchants; qu'à la vérité, il ne faut pas communiquer avec les méchants dans leur iniquité, mais qu'on ne doit pas se séparer d'eux extérieurement. — Dieu bénit le zèle du saint docteur. Les schismatiques qui conservaient quelque amour pour la vérité, et les peuples qui furent informés de ce qui s'était passé à la conférence, ouvrirent enfin les yeux et vinrent en foule se réunir à l'Eglise. Ceux qui demeurèrent opiniâtrément endurcis furent réprimés et ne purent renouveler les anciens désordres.

Le schisme des donatistes s'éteignait insensiblement, lorsque

l'Eglise se vit attaquée par de nouveaux ennemis. Après avoir vainement tenté, par l'arianisme, de ruiner la vérité de l'Incarnation et de la Rédemption, l'enfer essaya, au moyen du pélagianisme, de détruire la nécessité et les effets de ces consolants mystères, en niant la nécessité de la grâce qui en est le fruit. Le pélagianisme fut donc comme une conséquence des principes de l'arianisme. Partant de points de vue différents, les deux erreurs arrivaient au même terme. La première séparait Dieu de l'homme dans les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption; la seconde tendait à séparer les hommes de Dieu dans l'œuvre de la sanctification. — Pélage, en langue celtique, Morgan, ou homme de mer, auteur de cette nouvelle hérésie, était né dans la Grande-Bretagne, en Ecosse ou en Irlande, d'une famille obscure qui ne put le faire instruire dans les lettres. Mais ses talents naturels, et surtout sa dissimulation et sa souplesse, qui lui ont fait donner, par saint Prosper, le surnom de *serpent breton*, suppléèrent à ce défaut. Paul Orose assure que, sous un extérieur grotesque, il cachait un véritable génie de subtilité. Il embrassa d'abord la profession monastique, sans recevoir aucun ordre, ensuite il vint à Rome, vers l'an 380, accompagné d'un moine écossais, ou italien, selon d'autres, nommé Célestius, d'une naissance illustre et autrefois avocat.

Hérésie des pélagiens. — De 405 à 417.

La composition de quelques ouvrages utiles, et une grande réputation de vertu valurent à Pélage d'honorables relations; il obtint même l'estime de saint Paulin de Nole et de saint Jérôme. C'est à tort, toutefois, que M. A. Thierry en fait leur ami intime (1). Mais il eut le malheur de se lier avec un nommé Rufin, disciple de Théodore, évêque de Mopsueste en Cilicie, et imbu d'erreurs que ce prélat son maître avait tirées, dit-on, des principes d'Origène (2). Pélage emprunta les

(1) Orose et plusieurs Pères de l'Eglise, ont soutenu que la vertu de Pélage n'était qu'hypocrisie. Selon eux, il aimait la bonne chère, et vivait dans la mollesse, « les délices et l'oisiveté d'un sybarite. »

(2) Théodore de Mopsueste, élève de Libanius, condisciple et ami de saint Chrysostome, qui l'avait ramené à l'Eglise après de graves écarts de jeunesse, s'était rendu célèbre en Orient par de nombreux écrits publiés contre les hérétiques, ou pour l'interprétation des saintes Ecritures. Il avait surtout combattu avec beaucoup de zèle les ariens

fausses doctrines de son ami, qui n'osait pas les enseigner; et il commença à les répandre lui-même sourdement, vers l'an 405. M. A. Thierry, enthousiaste de Pélage, en fait un philosophe hardi et profond, inventeur de son système. La vérité est que Pélage ne songeait pas au pélagianisme, et qu'il reçut sa doctrine toute faite par l'intermédiaire du prêtre de Syrie, Rufin. — Voici en quoi elle consistait : le péché originel, ce mystère, « sans lequel, dit Pascal, toute l'humanité est elle-même un inextricable mystère (1), » et dont la croyance devient par là même si raisonnable; ce mystère, que les sages de l'antiquité païenne ont entrevu et qu'ils ont plus ou moins clairement énoncé, Pélage le méconnut et le rejeta avec toutes ses conséquences. Il enseigna donc que Adam n'avait pas été créé dans un état différent de notre condition présente; qu'il était destiné à mourir, quand même il n'aurait pas péché; que la faute du premier homme ne se transmet pas à ses descendants; qu'ainsi les enfants naissent exempts de souillures; et que, s'ils ont besoin d'être baptisés pour entrer dans le *royaume des cieux* (2), ceux qui meurent sans l'avoir été, ne laissent pas d'obtenir la *vie éternelle*, différente, selon lui, du *royaume céleste*. Le bap-

et les apollinaristes ; mais il tomba lui-même dans d'autres erreurs, en particulier, sur la grâce et sur le mystère de l'Incarnation. — Il est, dit l'auteur de la *Vie de saint Chrysostome*, le véritable auteur, le père du pélagianisme et du nestorianisme. Doué d'une imagination aventureuse et inquiète, de plus de facilité que de jugement, hardi, trop confiant en lui-même, il s'abandonna à ses propres idées et tomba dans le rationalisme. Mais faible de caractère, il masquait ses erreurs, et les rétractait au besoin. Grâce à sa dissimulation, il mourut dans la paix de l'Eglise et en possession de son siége. A la fin de sa vie, il avait offert son hospitalité à Pélage et écrit une violente diatribe contre saint Jérôme.

(1) « Chose étonnante, continue Pascal, que le mystère le plus éloigné de notre connaissance, qui est celui de la transmission du péché originel, soit une chose sans laquelle nous ne pouvons avoir aucune connaissance de nous-mêmes! Le nœud de notre condition prend ses retours et ses plis dans cet abîme, de sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère, que ce mystère n'est inconcevable à l'homme. »

(2) Pélage admit toujours la nécessité du baptême pour les enfants. (Receveur, tom. II.)

tême, ordonné par Jésus-Christ, n'était qu'un symbole de notre agrégation dans la famille choisie du Sauveur. — Enfin, il enseigna que la volonté humaine n'était pas affaiblie; que l'homme pouvait, par les seules forces de la nature et sans le secours de la grâce, surmonter les tentations, accomplir les commandements et éviter absolument tout péché. C'était, sous une première forme et dans une première apparition, ce *naturalisme* si difficile aujourd'hui à déraciner des esprits, et qui est le point de départ de ce qu'on appelle la civilisation moderne. — Toutefois, pour ne pas heurter trop visiblement la doctrine catholique, Pélage admettait une sorte de péché originel, qu'il faisait consister dans le mauvais exemple donné par Adam. Ces paroles de saint Paul, « tous ont péché en Adam, » signifiaient, d'après le nouvel hérésiarque, que tous ont imité Adam dans son péché. — Il prétendait aussi ne point rejeter la grâce; mais il donna successivement ce nom au libre arbitre, aux lumières de l'Evangile, et aux exemples de Jésus-Christ. Il la fit plus tard consister dans la rémission des péchés obtenue par la mort du Sauveur. Enfin, pressé par les arguments des catholiques, il admit, selon plusieurs auteurs, une grâce intérieure d'entendement et même de volonté (1). Mais il persista à en nier la gratuité et l'absolue nécessité, ce qui laissa toujours une distance infinie entre sa doctrine et la foi catholique.

Situation des esprits favorable au pélagianisme

M. Darras remarque qu'il en fut de l'hérésie pélagienne comme de toutes celles qui se sont produites aux différents siècles de l'Eglise. Elle entrait dans les instincts et les mœurs de l'époque; car, selon un grave docteur allemand, un besoin d'énergique réaction se faisait sentir dans les âmes, en présence des lâchetés et des apostasies d'une époque de décadence, où le monde romain ouvert aux barbares tendait les bras à ses futurs vainqueurs. Ce besoin rencontra une alliance toute naturelle dans les efforts du cénobitisme et du monachisme contemporains, lesquels élevaient l'âme au-dessus d'elle-même par une discipline héroïque, et faisaient, si l'on peut parler ainsi, descendre l'ordre surnaturel dans l'ordre de la nature. Le stoï-

(1) Selon saint Liguori, c'est Julien d'Eclane qui admit la grâce intérieure pour la volonté. (*Théol. dogmat.*, tom. I.)

cisme devint alors le refuge des païens, en même temps que le pélagianisme était l'écueil de certains chrétiens.

Conciles de Carthage, de Diospolis et de Milève contre les erreurs de Pélage. — Ans 412, 415, 416.

Pélage fut, dès le commencement de sa propagande hérétique, vivement secondé par Célestius son compagnon, plus hardi que lui, et avec qui il partagea les honneurs de chef de la secte. — Plus tard, Julien, évêque d'Eclane en Campanie, ancien disciple de saint Augustin, homme de talent, écrivain instruit et élégant, se joignit à eux et travailla aussi beaucoup en faveur du parti. — Pélage et Célestius sortirent de Rome peu de temps avant le sac de cette ville par Alaric. Après avoir dogmatisé quelque temps en Sicile, ils se rendirent en Afrique, et arrivèrent, vers l'an 410, à Hippone, où ils n'osèrent enseigner leurs erreurs. De là ils passèrent à Carthage. Célestius demeura dans cette capitale pour y répandre le venin de sa doctrine, tandis que Pélage alla le porter en Orient. Mais ils n'obtinrent pas de grands succès. — En 412, Célestius fut condamné à Carthage dans un concile assemblé par Aurélius, évêque de cette ville. — En 415, Pélage comparut dans un concile tenu contre lui à Diospolis, l'ancienne Lydda, en Palestine. Le fourbe y dissimula une partie de sa doctrine, nia l'autre formellement, et dit anathème à quiconque la soutiendrait. — Les Pères, trompés par ses déclarations, le maintinrent dans la communion de l'Eglise. — L'hérésiarque enseigna l'erreur comme auparavant, fit tous ses efforts pour empêcher ou retarder la publication des actes du concile, et eut l'audace de publier que sa doctrine y avait été approuvée. Il envoya même son apologie à saint Augustin; mais le docteur fut instruit de tout par un prêtre espagnol, nommé Paul Orose, son disciple et son ami, qui était alors en Palestine. — Augustin écrivit au pape Innocent Ier pour l'informer des artifices de Pélage, et le prier de mander cet hérésiarque à Rome, afin de le faire expliquer nettement. — Deux conciles assemblés, en 416, l'un à Carthage, l'autre à Milève, s'étaient aussi adressés au souverain Pontife, pour le prier de confirmer l'anathème qu'ils avaient porté contre les auteurs de l'hérésie, s'ils ne rétractaient leurs erreurs d'une manière expresse. — Le pape Innocent répondit aux Pères de Carthage, à ceux de Milève et à saint Augustin.

Sentence du pape Innocent Ier contre les pélagiens. — An 417.

Il loue le zèle de tous ces évêques à maintenir la pureté de la

foi : « Vous avez, leur dit-il, observé, comme il convient à l'épiscopat, les institutions de nos pères. Ils tiennent, en effet, par une tradition divine, que rien ne peut être réglé, dans les contrées les plus lointaines, sans avoir été porté à la connaissance du Siége apostolique. C'est de là que découlent, comme de leur source primitive, dans toutes les régions de l'univers, les eaux vives et pures de la vérité. C'est surtout lorsque la question de la foi est agitée que tous nos frères et co-évêques n'ont qu'à en référer à Pierre qui est l'auteur de leur nom et de leur dignité, en sorte qu'il en puisse résulter une utilité commune pour les églises du monde entier. » — Saint Innocent établit ensuite solidement la doctrine ancienne sur le péché originel, et sur la nécessité de la grâce pour toutes les actions de la vie chrétienne; il condamne solennellement Pélage, Célestius et leurs sectateurs, et il les déclare séparés de la communion de l'Eglise, à moins qu'ils ne renoncent à leurs erreurs (1). — Après la sentence apostolique, personne ne pensa à s'enquérir auprès des patriarches, pour savoir si eux et les archevêques et évêques de leur ressort étaient disposés à donner au jugement du Pape l'à-point de leur consentement. Rien de cela : aux yeux de tous, la doctrine était fixée, et les pélagiens étaient purement et simplement hérétiques. Ce fut après la décision du pape Innocent Ier, que saint Augustin, sans plus rien attendre, prononça, dans un de ses sermons, le 131e, ces paroles remarquables : « Deux conciles ont envoyé leurs décrets au Siége apostolique; ils y ont été confirmés; la cause est finie; plaise à Dieu que l'erreur le soit aussi ! » — « *Il est venu des rescrits de Rome, la cause est finie,* » en répétant ces belles paroles à ses diocésains, dans un mandement, Fénelon ajoute : « Rien n'est plus clair, mes très-chers frères; loin de vous » toutes les vaines subtilités. Avant les rescrits qui vinrent de » Rome, les deux conciles d'Afrique ne finissaient pas la cause; » mais elle fut finie dès le moment que les rescrits de Rome » furent venus. Dès ce moment le jugement devient infaillible,

Puissance de la sentence d'Innocent Ier.

(1) Quelques auteurs ont accusé le pape Innocent Ier d'avoir dissimulé avec les pélagiens; on voit ici combien l'accusation est peu fondée.

» final, suprême, irrévocable. Voilà une date précise : la cause » est finie ni plus tôt ni plus tard. » — C'est donc bien la sentence du Pape et du Pape seul, et non l'accord de tous les évêques de l'univers adhérant à cette sentence, que l'illustre évêque d'Hippone alléguait comme un jugement irréfragable dans la question. Les conciles de Milève et de Carthage n'étaient que des conciles provinciaux ; en les réunissant on ne saurait faire une assemblée œcuménique. Si donc la décision du Pape n'est pas infaillible, saint Augustin n'aurait pas pu assurer que la cause était finie. Car, si à deux autorités qui peuvent faillir on ajoute une troisième qui peut également se tromper, on augmente, il est vrai, les probabilités, mais on n'arrive point à la certitude absolue, requise pour imposer une croyance et pour rejeter les récalcitrants hors de la communion des fidèles, hors de la voie du salut.

Lettres du pape Innocent Ier à Décentius, évêque d'Ombrie, au clergé d'Espagne, à l'évêque de Rouen, etc.

Quelques mois auparavant, le pape Innocent avait aussi adressé à Décentius, évêque d'Eugube dans l'Ombrie, une décrétale célèbre, dans laquelle on trouve les paroles suivantes sur les sacrements de Confirmation, d'Extrême-Onction et de Pénitence : « Il n'y a que l'évêque, dit le pontife, qui puisse donner aux enfants le sceau sacré de la Confirmation. Nous l'apprenons, non-seulement par la coutume uniforme des églises, mais par ce qui est dit de saint Pierre et de saint Jean aux Actes des Apôtres. — Quant à l'onction des malades; elle peut être faite par les prêtres, suivant l'Epître de saint Jacques ; mais l'huile de cette onction doit être consacrée par l'évêque. — Parlant de la confession, il dit : « Le prêtre doit faire attention à la gravité des péchés et aux dispositions du pénitent qui se confesse, considérant ses larmes et ses gémissements, et le renvoyer absous lorsqu'il voit une satisfaction convenable. » — Le pape Innocent s'exprime ainsi sur les églises d'Occident en général : « Il est manifeste que dans toute l'Italie, dans les Gaules, l'Espagne, l'Afrique, la Sicile et les îles adjacentes, personne n'a établi d'églises, excepté ceux que le vénérable Pierre et ses successeurs ont constitués prêtres. » — En 403, des membres du clergé d'Espagne étant venus se plaindre à Rome d'un schisme et de la violation des canons trop fréquente dans leur pays, le même pontife ordonna de déposer les prélats consacrés

contre les canons de Nicée, et désigna les personnes à exclure du sacerdoce et de la cléricature. « C'est à nous, dit-il, de travailler à la guérison, de peur que le mal déguisé ne s'étende et n'empire d'une manière plus funeste et que la coutume ne passe en règle. » Relativement aux violations moins criantes, il dit : « Si nous ordonnions de discuter chaque chose en particulier, nous exciterions trop de troubles dans les provinces espagnoles que nous voulons pacifier, c'est pourquoi nous pensons qu'il vaut mieux accorder un pardon général. » — En 404, Innocent Ier, consulté par Victrice de Rouen, lui répondit : « Qu'il ne soit permis à personne de décliner le jugement des prêtres, qui, par la volonté de Dieu, gouvernent l'Eglise dans la même province, pour se faire juger dans d'autres provinces, sans préjudice toutefois de l'Eglise de Rome..... S'il se présente des causes majeures, on les portera au Siége apostolique, mais après le jugement des évêques. » — Après ces faits et mille autres, comment faut-il qualifier l'assertion suivante de M. Guizot : « L'Italie, l'Espagne et les Gaules sont devenues chrétiennes sans le secours de la Papauté ; leurs églises ne tenaient à celle de Rome par aucune puissante filiation ; elles étaient ses sœurs, non ses filles. » — Dans une lettre à Exupère, évêque de Toulouse, Innocent Ier, parlant du célibat ecclésiastique, dit : « L'obligation du célibat est telle, d'après la discipline bien connue des lois divines, *divinarum legum manifesta disciplina*, et les rescrits de Siricius d'heureuse mémoire, que les clercs incontinents doivent être exclus de tout honneur ecclésiastique, et ne sauraient être admis à un ministère qui n'est réservé qu'à la vertu de continence. »

Mensonges de Célestius et de Pélage au pape Zozime. — An 417.

Après la mort du pape Innocent Ier arrivée en 417, Pélage écrivit d'une manière fort respectueuse à son successeur Zozime (1), pour se justifier. Il protestait de sa soumission à l'Eglise, et se plaignait amèrement d'être calomnié par ses ennemis. — Célestius alla lui-même à Rome et présenta au souve-

(1) On croit que c'est ce Pape qui ordonna aux diacres de porter sur le bras gauche, à l'autel, des serviettes de lin, devenues plus tard le manipule. — Il permit aussi de bénir le cierge pascal dans toutes les églises ; ce qui ne s'était fait jusque-là que dans les principales.

rain Pontife une profession de foi, où, bien loin de nier la nécessité de la grâce, il la reconnaissait à chaque page. « Cependant, ajoutait-il, je suis homme, j'ai pu me tromper; je soumets tout à votre jugement apostolique : s'il m'est échappé quelque erreur par ignorance, que votre sentence me corrige (1). » — « Le pontife compatissant du Siége apostolique, dit saint Augustin, comme un médecin habile et charitable, accueillit Célestius avec bonté, se réservant toutefois de ne l'absoudre qu'après une épreuve de quelques mois, et après avoir pris, sur sa personne et ses erreurs, des informations précises auprès des évêques d'Afrique. » La lettre que ce pontife écrivit aux prélats d'Afrique, à ce sujet, était pleine d'un bienveillant intérêt pour Célestius. — Zozime avait même poussé cette bienveillance jusqu'à déposer deux évêques des Gaules, Eros d'Arles et Lazare d'Aix, qui étaient en Palestine et déployaient un grand zèle contre Pélage. Célestius lui avait représenté ces deux prélats comme deux brouillons, qui en séduisant leurs collègues et en imputant à son ami une doctrine qu'il n'avait pas, avaient suscité la fâcheuse querelle dont l'Eglise était troublée (2).

Sentence du pape Zozime contre les pélagiens. — An 418.

En apprenant ces nouvelles, et après avoir reçu la lettre du Pape, les évêques d'Afrique se réunirent en concile à Carthage, au nombre de deux cent quatorze, et adressèrent à Zozime une lettre synodale, où ils développaient les fortes et nombreuses raisons qu'ils avaient de croire Pélage et Célestius, hérétiques opiniâtres, fourbes et habiles à contrefaire l'orthodoxie tout en restant attachés à leurs erreurs. — Le Pape dut alors faire subir un

(1) C'est ce qui a fait dire à saint Augustin : *Et propterea libellus ejus catholicus dictus est, quia et hoc catholicæ mentis est, si qua forte aliter sapit quam veritas exigit, non ea certissimè definire, sed delecta ac demonstrata respuere.* — Et encore : *Voluntas emendationis, non falsitas dogmatis approbata est.* (L. 11, *ad Bonif.*, n. 5.)

(2) Ce qui contribua à donner un air de vraisemblance aux mensonges de Célestius, c'est que Lazare avait déjà été condamné dans un concile de Turin, pour avoir calomnié saint Brice, évêque de Tours. Eros et Lazare s'étaient aussi trouvés mêlés à des révolutions politiques diversement appréciées : elles étaient légitimes aux yeux des Gaulois, et sacriléges aux yeux des Italiens. (Darras, t. XII, p. 103.)

interrogatoire plus sévère à Célestius; et, après s'être convaincu lui-même, par la découverte et la lecture d'un livre de Pélage, que cet hérésiarque avait été bien jugé par les évêques d'Afrique, il rendit, en 418, une sentence qui confirmait tout ce qui avait été fait contre les pélagiens. — Elle fut reçue avec respect de l'univers catholique. — On vit alors combien sont peu sincères toutes les protestations de docilité faites par les hérétiques avant leur condamnation. Les pélagiens appelèrent de la sentence du Pape à un concile général. Mais saint Augustin leur répondit : 1° que l'Eglise leur avait donné un jugement canonique, et tel qu'elle l'avait dû : *Quamvis dederit vobis Ecclesia catholica judicium, quale debuit, ubi causa vestra finita est.* 2° Que, leur erreur étant clairement condamnée par le consentement universel des évêques et par la foi des peuples, il n'y avait pas lieu d'assembler un concile général : *Haud verò congregatione synodi opus erat, ut aperta pernicies damnaretur?* 3° Comme ils en appelaient sans cesse aux Orientaux, saint Augustin ajoutait que les Orientaux étaient chrétiens, et que n'y ayant *qu'une foi par toute la terre*, ils avaient sans doute la même foi que l'Occident; d'ailleurs, la foi de cette partie du monde devait d'autant plus suffire pour les convaincre, que c'est là que Dieu avait voulu couronner par le martyre le premier de ses Apôtres, et qu'était établie, pour parler comme il le faisait ailleurs, cette Eglise *in quâ semper apostolicæ cathedræ viguit principatus* (1). Ces raisonnements de saint Augustin contre *les pélagiens appelants* atteignent et confondent les *appelants* de tous les âges. — L'empereur Honorius, de son côté, appuya le jugement du Pape contre les pélagiens, et il prononça la peine de l'exil contre ceux qui s'obstineraient à troubler l'Eglise et l'empire, en soutenant les erreurs condamnées.

Le pape Zozime faussement accusé de pélagianisme.

Après le récit véridique des procédés du pape saint Zozime envers l'hérésiarque Célestius, on comprend que l'esprit de parti, de secte et de mensonge a pu, seul, avancer que ce Pape

(1) *C. Jul.*, l. 3, c. 2, n. 5. — *Ad Bonif.*, l. 4, n. 34. — *C. Julian.*, l. 1, n. 13-14. — *Ep.* 43, n. 7. — *Conférences du dioc. Gren., rapport*, 18 avril 1861.

se mettant en contradiction avec son prédécesseur, Innocent Ier, embrassa les erreurs de Pélage, et déclara catholique un libelle renfermant des hérésies palpables, ce qui prouve que, bien loin d'être infaillible, un Pape peut devenir hérétique.... — « Jamais, dit saint Augustin, d'accord avec toute l'histoire, jamais et nulle part saint Zozime, de vénérable mémoire, n'a dit ni écrit *nusquàm conscripsit* quelque chose de favorable au pélagianisme. » — Bien loin de contredire son prédécesseur, Innocent Ier, Zozime n'a fait qu'exécuter une sage et paternelle recommandation de ce pontife, dont le rescrit condamnant les pélagiens se terminait par ces mots : « Nous ordonnons que, si, revenant à de meilleurs sentiments, ils renoncent à leurs erreurs, ils soient reçus à la communion de l'Eglise. » — Au lieu de blâmer, ne devrait-on pas louer et bénir le pape Zozime, d'avoir voulu s'assurer si le moment était venu d'exécuter ces ordres de miséricorde? S'il eût agi autrement, on n'aurait certainement pas manqué de l'accuser d'orgueil, de dureté, d'intolérance et de despotisme, etc. Voilà l'équité des ennemis de l'Eglise (1).

Erreurs des semi-pélagiens.

Cependant le pélagianisme n'eut pas de grandes suites. Dès l'an 418, dit Alzog, on n'entendait déjà presque plus parler de Pélage, qui mourut obscurément en 421. Quant à Célestius, l'année même de sa mort est restée inconnue. Julien d'Eclane, à la tête de dix-sept évêques indociles, fit, il est vrai, tous ses efforts, jusque vers le milieu du vᵉ siècle, pour soutenir et propager la secte; mais il ne put en venir à bout. — Il fut condamné avec Nestorius au concile général d'Ephèse, et mourut vers l'an 453, proscrit, malheureux, d'évêque devenu simple maître d'école dans un obscur village. — Ainsi foudroyée par l'Eglise, l'hérésie pélagienne s'éteignait peu à peu, quand il sortit de ses cendres une autre erreur, qui, adoucissant ce que la première avait de plus révoltant, prit le milieu entre la doctrine de Pélage et la foi orthodoxe. Les nouveaux sectaires furent en conséquence appelés semi-pélagiens. — Ils admettaient avec les catholiques le péché originel, et la nécessité d'une grâce intérieure pour le salut. Mais ils croyaient que le

(1) *Hist. de l'infaill. des Papes*, t. II, p. 1-17.

désir de la conversion, les premiers mouvements de la volonté humaine vers le bien, ce qu'ils appelaient le *commencement de la foi*, devaient être attribués uniquement aux forces de la nature et du libre arbitre. Selon eux, Dieu, en conséquence de ces premiers efforts, et pour récompenser leur mérite *de congruo*, donne l'accroissement de la foi et la grâce des bonnes œuvres. La nécessité de la grâce était ainsi admise pour le couronnement de l'édifice spirituel et rejetée à sa base. — De plus, *ex parte suâ*, Dieu veut *indifféremment* et *également* le salut de tous les hommes, à tous il offre *également* la grâce et la gloire. La différence vient des dispositions naturelles de l'homme. — Ainsi, l'homme commence par lui-même l'œuvre de son salut, et mérite la première grâce par un mouvement de vertu, par un *commencement de foi*, dont Dieu n'est pas l'auteur. Durant le reste de sa vie, les autres grâces, du moins les grâces spéciales, ne lui sont données qu'en vue du bon usage qu'il doit en faire; les semi-pélagiens allèrent même jusqu'à dire que, si, parmi les enfants, les uns parviennent au baptême et les autres meurent avant de l'avoir reçu, c'est à cause des œuvres bonnes ou mauvaises qu'ils auraient faites s'ils avaient vécu. — Toutes ces assertions sont opposées aux dogmes catholiques; car, l'homme ne peut agir que conformément à sa nature, et, pour qu'il produise un acte surnaturel quelconque, il a besoin d'un principe d'action surnaturel, c'est-à-dire, de la grâce. D'un autre côté, Dieu ne l'accorde pas ou ne la refuse pas, en conséquence de l'obéissance ou de la désobéissance qu'il prévoit de la part de l'homme. Varié dans ses degrés, le don de la grâce ou la *prédestination à la grâce* est l'effet d'un décret divin, libre, gratuit, antécédent, et indépendant du mérite ou du démérite de la créature. — Quant à la prédestination à la gloire, il en est autrement; saint François de Sales, écrivant au jésuite Lessius, lui dit : « J'ai lu votre *Traité de la Prédestination*, où vous enseignez que Dieu ne prédestine les hommes à la gloire que conséquemment à la prévision de leurs mérites; doctrine sur laquelle j'ai été bien aise de vous trouver de mon avis, et qui m'a toujours semblé la plus conforme à la miséricorde et à la grâce de Dieu, la plus vraisemblable et la plus propre à allumer dans nos cœurs le feu de l'amour divin, ainsi que je l'ai ensei-

gné dans mon petit livre de l'*Amour de Dieu* (1). » — La conciliation de la prédestination avec le libre arbitre est, dit M. Darras, un problème très-complexe, dont la solution ne sera peut-être jamais donnée sur cette terre.

Condamnation du semi-pélagianisme.

Comme tous les hérétiques, les semi-pélagiens se divisèrent bientôt. Les uns nièrent la nécessité absolue de la grâce, soit pour le commencement de la foi, soit pour le commencement des bonnes œuvres; les autres, se rapprochant de la doctrine catholique, admirent la nécessité de la grâce, pour le commencement des bonnes œuvres. Quelques-uns allèrent même jusqu'à reconnaître cette nécessité de la grâce pour les deux choses; mais par grâce ils entendaient, dit saint Augustin, quelque occasion favorable, comme une prédication touchante, un miracle éclatant ou une affliction sensible; et ils persistèrent à nier la nécessité d'une grâce intérieure.

Le semi-pélagianisme s'établit surtout à Marseille; et c'est pour cela qu'il a été appelé : *l'erreur des Marseillais.* Il dut ce succès à Fauste, évêque de Riez, à Gennade, prêtre de Marseille (2), et surtout au célèbre abbé Cassien, qui gouvernait à Marseille deux vastes monastères, l'un d'hommes, l'autre de femmes. Il avait composé, pour l'instruction de ses disciples, des *Conférences* spirituelles au nombre de vingt-quatre. On trouve dans la treizième plusieurs propositions qui contiennent le semi-pélagianisme, entre autres celles-ci : « les premières lueurs de la foi peuvent être le produit spontané du libre arbitre, des forces de la nature... c'est en vertu de ces aspirations primordiales, que Dieu accorde le secours de sa grâce, afin d'achever, par un principe surnaturel, le bien commencé naturellement en

(1) Voyez Bergier, art. *Prédest.*, et *Semi-Pélag.* — Recev., tom. II. — Montagne, *Traité de la Grâce.* — Bouvier, *id.* — *Vie de saint François de Sales*, tom. II, p. 192. — *Théol. Toul.*, 8e édit., Introd., p. 40.

(2) Tous les auteurs ne s'accordent pas à attribuer cette erreur à Gennade. Fauste est aussi justifié par quelques-uns. Il eut cependant la faiblesse d'accueillir Julien d'Eclane auprès de lui. Nous verrons plus bas que saint Hilaire d'Arles et saint Vincent de Lérins ne doivent pas être comptés parmi les semi-pélagiens, comme l'ont fait quelques auteurs. (D. Ceillier, t. XIII, p. 537-583.)

nous. » Mais le saint abbé les avait émises de bonne foi, et avant que l'Eglise eût prononcé sur ces questions épineuses et obscures. Toutefois, quand ces propositions furent attaquées, les moines de Marseille, qui aimaient beaucoup les ouvrages de leur abbé, prirent chaudement son parti.

Le semi-pélagianisme fut vigoureusement combattu, surtout par saint Augustin et par saint Prosper, son disciple. — En 431, le pape saint Célestin Ier, condamna cette erreur, et définit que Dieu opère tellement dans le cœur de l'homme, que « la sainte pensée, le pieux dessein, enfin tout mouvement de la bonne volonté dans l'ordre du salut, vient de Dieu. » — La vérité fut aussi proclamée par deux conciles assemblés, l'un à Orange, en 529, sous la présidence de saint Césaire d'Arles, et l'autre à Valence dans les Gaules, l'année suivante. Voici le canon du concile d'Orange qui exprime la foi de l'Eglise universelle : « Si quelqu'un dit que, soit l'accroissement, soit le commencement même de la foi, et le premier mouvement du cœur, par lequel nous croyons en celui qui justifie le pécheur, n'est point l'effet du don de la grâce, mais que cette disposition se forme naturellement en nous, il contredit les dogmes apostoliques, puisque saint Paul dit : *Nous avons cette confiance, que celui qui a commencé en vous la bonne œuvre, la perfectionnera jusqu'au jour de Notre Seigneur.* » — Le pape saint Boniface II confirma en ces termes le décret du concile d'Orange, qui lui avait été adressé par saint Césaire : « Vous souhaitez que nous confirmions par l'autorité du Siége apostolique la profession de foi que vous avez opposée aux semi-pélagiens...... nous approuvons donc la décision de votre concile, conforme en tout à la tradition apostolique. » — L'approbation du Saint-Siége a donné tant d'autorité aux actes du deuxième concile d'Orange, que ses décisions sont devenues des règles de foi, contre lesquelles il n'est pas permis de s'élever sans devenir hérétique.

Ecrits de S. Jérôme. Sa mort. — An 420.

Dans la lutte contre les pélagiens et les semi-pélagiens, après les conciles et les pontifes romains, dont la voix puissante domina tous les débats, saint Jérôme et saint Augustin furent les deux plus fermes soutiens de la foi catholique. — Saint Jérôme, « ce vieux lion de la polémique chrétienne, » comme l'a appelé M. de Montalembert, mourut en 420, le 30 septembre, à l'âge de

quatre-vingts ans. Il avait écrit, en 414, contre le pélagianisme, une lettre adressée à un nommé Ctésiphon, qui l'avait consulté sur cette matière. Il y fait voir l'analogie de cette erreur avec la doctrine des stoïciens. Deux ans après, il la combattit de nouveau dans un *Dialogue* divisé en trois livres. Il écrivit aussi à une jeune Romaine de la plus haute distinction, nommée Démétriade, qui voulait embrasser la vie religieuse et à qui Pélage cherchait à communiquer ses erreurs. Dans sa lettre, saint Jérôme lui recommande surtout de suivre invariablement la foi du pape Innocent. — Les autres écrits polémiques de ce Père furent principalement dirigés contre Jovinien, Vigilance, Rufin, les montanistes, les lucifériens et les origénistes. — Il a aussi composé beaucoup d'ouvrages ascétiques, entre autres, un grand nombre de *Lettres* dont plusieurs sont de véritables traités. On cite, par-dessus tout, sa magnifique lettre sur les devoirs de la vie cléricale, adressée à Népotien, prêtre italien, son intime ami. L'antiquité chrétienne l'a surnommée le « Code des clercs : » *Clericorum codex*.

Mais, les plus remarquables travaux du saint docteur ont pour objet l'Ecriture sainte; et c'est sur eux spécialement que l'Eglise a fondé le titre de *Doctorem maximum* qu'elle lui a donné. Connaissant parfaitement l'hébreu et le grec, il fut de tous les Pères latins le plus versé dans cette divine science. Aussi, sa plume savante et infatigable enfanta-t-elle successivement : le livre des *Noms hébreux* avec leurs étymologies; le dictionnaire des *Lieux hébreux* ou Géographie sacrée pour l'intelligence de l'Ecriture; le livre des *Questions hébraïques sur la Genèse;* seize *Lettres* sur quelques endroits difficiles de l'Ancien Testament; des *Commentaires* sur l'Ecclésiaste et les Prophètes, sur l'Evangile de saint Matthieu et les Epîtres de saint Paul. — Dans le Commentaire sur le dixième chapitre de l'Ecclésiaste, on trouve le passage suivant, qui se rapporte évidemment à la confession secrète : « Si le serpent infernal avait fait à quelqu'un une morsure cachée; si, à l'écart et sans témoin, il lui avait insinué le venin du péché, et que le malheureux qui est infecté s'obstine à n'en point parler, à ne point faire pénitence, à ne pas découvrir sa blessure à celui qui est son frère et son maître; le maître, qui

peut guérir par la parole, ne pourra pas facilement lui être utile. Quand le malade rougit de confesser ses plaies au médecin, la médecine n'y peut rien; elle ne guérit pas ce qu'elle ignore. »

L'ouvrage le plus utile de saint Jérôme sur l'Ecriture sainte, est la version connue sous le nom de *Vulgate*. La traduction de la Bible (1) dont on se servait de son temps dans l'Eglise latine, et que l'on désignait indifféremment sous le nom de *Vulgate*, parce qu'elle était en usage dans tout l'Occident, et sous le nom d'*Italique*, parce que probablement elle avait vu le jour en Italie, avait été faite non sur l'hébreu, mais sur le grec des Septante (2). Quoiqu'elle fût la moins imparfaite de toutes, au rapport de saint Augustin, c'était la version d'une version, un texte de troisième main; à cause de cela et de la multiplicité des exemplaires, il s'y était glissé plusieurs fautes. Saint Jérôme, par l'ordre formel du pape Damase, entreprit d'abord de refaire ou de corriger cette version, non d'après l'édition commune des Septante, mais d'après celle qui se trouvait dans les Hexaples d'Origène. Il corrigea aussi, d'après le texte grec original, la version latine du Nouveau Testament. Cette double version fut aussitôt admise dans l'Eglise romaine, et devint bientôt la seule en usage dans tout l'Occident. — Nous l'avons encore tout entière pour le Nouveau Testament. — Encouragé par ces premiers succès et convaincu d'ailleurs que, quelque respectable que fût une version, l'original mérite toujours la préférence, saint Jérôme traduisit, d'après l'hébreu, l'Ancien Testament, excepté la Sagesse, l'Ecclésiaste, les deux livres des Machabées, Baruch, la lettre de Jérémie, les additions au livre d'Esther, le treizième et le quatorzième chapitre de Daniel, le cantique des trois enfants dans la fournaise, qui sont de l'ancienne *Vulgate*. Le saint docteur n'avait pas le texte hébreu ou

La Vulgate. Son authenticité.

(1) Dès le temps des Apôtres, la Bible avait été traduite en latin d'après le grec. (Godescard.)

(2) D'après Godescard, l'*Italique* et l'ancienne *Vulgate* paraîtraient deux versions différentes. — Quoi qu'il en soit, on fait remonter l'Italique au temps des Apôtres. Il paraît même qu'elle avait été approuvée par l'un d'eux, saint Pierre, selon Rufin. (Godescard.)

chaldaïque de ces parties de la Bible (1). — Cette version souleva d'abord de nombreuses critiques; mais elle fut adoptée presque aussitôt dans plusieurs églises de l'Espagne, des Gaules et de l'Afrique. Elle s'introduisit ensuite peu à peu dans les autres églises de l'Occident. Enfin, modifiée par quelques passages de l'ancienne *Vulgate*, elle finit par remplacer complètement cette dernière, comme étant plus exacte et plus claire. Elle a été seule usitée, sous le nom de *Vulgate*, depuis le VIIIe ou le IXe siècle. On a néanmoins retenu le psautier de l'ancienne Italique, à cause de l'habitude où l'on était de s'en servir dans toutes les prières soit publiques soit particulières; mais il a été corrigé deux fois par saint Jérôme. — Le concile de Trente a déclaré la Vulgate authentique, *pro authentica habeatur;* et il a dit anathème à celui qui ne recevrait pas comme sacrés et canoniques, tous les livres avec toutes leurs parties, qui sont contenus dans cette version : *Libros ipsos integros, cum omnibus suis partibus* (2) *prout in veteri Vulgatâ latinâ editione habentur.*

Grotius, Wels et d'autres critiques protestants ont eu souvent recours à cette version, pour déterminer le sens de l'original. — Cependant, selon Pallavicin et Bellarmin, le décret de Trente ne doit pas s'entendre en ce sens, qu'on ait donné à la Vulgate la préférence sur les textes primitifs. Les originaux sont toujours la source, et souvent ils ajoutent beaucoup de force et de clarté au sens des meilleures traductions. — Il n'est

(1) Une traduction latine de la Bible faite directement sur l'hébreu, rien, dit M. Ozanam, n'était plus hardi, mais rien aussi n'importait plus à l'Eglise d'Occident. L'Orient était plus heureux; car, outre la version des Septante, restituée par Origène, il possédait trois autres versions grecques de la Bible, faites directement sur l'hébreu, les versions d'Aquila, de Symmaque et de Théodotion; et, de plus, les deux paraphrases syriaque et chaldaïque.

(2) *Cum omnibus suis partibus* : de là quelques-uns concluent que récuser « un verset, une phrase, un membre, un terme, une parole, une syllabe, ou même un iota, » c'est contredire le concile. On cite même à l'appui de ce sentiment, une déclaration formelle de la Congrégation du concile de Trente du 17 janvier 1576; mais l'authenticité de cette déclaration est révoquée en doute par des autorités imposantes. — D'autres disent que *cum suis partibus* doit s'entendre seulement des fragments de livres de l'*Ancien Testament* qui n'étaient

donc pas vrai, comme l'ont avancé les auteurs protestants, que le concile ait déclaré « que la Vulgate était préférable aux autres textes inspirés, hébreux ou grecs. » Les textes primitifs conservent toute leur autorité, et ils ne sont pas même mentionnés dans le décret du concile, dont le but était uniquement d'indiquer quelle version, parmi les latines, devait être regardée comme authentique, ferait autorité en matière de foi, et serait citée de préférence à toute autre dans les sermons, dans les conférences, dans les discussions publiques (1).

On remarque dans les écrits de saint Jérôme beaucoup de noblesse et d'énergie. Son style est vif, plein d'éclat et de feu, mais on y trouve quelquefois des figures un peu forcées. Dans ses ouvrages polémiques, on rencontre de temps en temps des expressions trop dures contre ses adversaires. — Nous avons parlé de son démêlé avec Rufin. — Il eut aussi un différend avec saint Augustin, au sujet de quelques lettres renfermant des observations que ce dernier lui avait adressées, et dont le contenu transpira par hasard, et arriva tout dénaturé à saint Jérôme, longtemps avant les lettres elles-mêmes. Mais, ces taches sont généralement regardées comme un effet de son zèle ardent, ou sont, tout au plus, du nombre de ces imperfections naturelles que Dieu ne détruit pas toujours dans ses élus, afin de les tenir dans l'humilité. Aussi, dès que la vérité fut parvenue à se faire jour, au sujet des observations de saint Augustin, toute discussion cessa, et on fut édifié de la modestie et de la

pas dans l'ancien canon des Hébreux, et que les protestants rejettent; et aussi de quelques passages du Nouveau Testament, qui manquent dans une foule de manuscrits grecs, comme les versets 9-20 du chapitre 16 de saint Marc, et, dans saint Jean, depuis le verset 53 du chapitre 7, jusqu'au verset 2 du chapitre 8. — La qualification *d'authentique* est empruntée au droit et s'applique à l'original d'un acte, ou à une copie de cet acte suffisamment fidèle pour *faire foi.* — La Vulgate, disent les docteurs, contient la parole révélée pure, complète et intacte quant au fond. — Elle n'est entachée d'aucune erreur de laquelle on puisse déduire quelque dogme pernicieux dans la foi et dans les mœurs. — Elle est reconnue comme l'expression exacte de la volonté du divin Législateur, etc. — (Vence, t. I. — *Hist. de l'infaill. des Papes*, t. II, p. 292-297.)

(1) Godescard, *Vie de saint Jérôme*, notes.

charité réciproque des deux saints. Jérôme prenait le plus vif intérêt à la gloire et aux triomphes d'Augustin. « Je prends Dieu à témoin, lui écrivait-il quelque temps avant de mourir, des transports de joie que me cause votre victoire sur l'hérésie de Célestius. Ah! qui me donnera des ailes comme à la colombe pour aller vous embrasser! »

Ecrits de S. Augustin. Sa mort. — An 430.

Saint Augustin survécut dix ans à son illustre ami, et mourut, en 430, âgé de soixante-seize ans. Sa ville épiscopale étant assiégée par les Vandales, pour encourager et soutenir son troupeau, il avait, dit M. A. Thierry, fixé son poste à l'église comme un général sur les remparts. Il ne fit point de testament, dit Possidius : « pauvre de Dieu, il n'avait rien à léguer. » Durant sa dernière maladie, il rendit la santé à un malade en lui imposant les mains. Il avait fait écrire les sept psaumes de la pénitence sur les murailles de sa chambre, en sorte qu'il pouvait les lire de son lit; et il ne le faisait jamais sans verser des torrents de larmes. — L'armée catholique, dit saint Prosper, avait combattu plus de vingt-sept ans contre les ennemis de la grâce de Dieu, sous les ordres de ce héros de la foi; aussi lui a-t-on donné le glorieux surnom de *docteur de la grâce*. Cette lutte ne convenait à personne mieux qu'à Augustin, pour qui la grâce de Dieu avait tant fait. — Le saint docteur a composé plus de trente livres contre les pélagiens et les semi-pélagiens. L'existence et les suites du péché originel, la gratuité et l'absolue nécessité de la grâce, même pour le commencement de la foi et des bonnes œuvres surnaturelles, y sont démontrées avec tant de force et de succès, que la liberté de l'homme paraît anéantie. Aussi, du vivant même du saint, les semi-pélagiens et quelques moines du monastère d'Adrumète, aujourd'hui *Hamamet*, dans le royaume de Tunis; peu de temps après sa mort, quelques prêtres des Gaules; plus tard, les protestants, les jansénistes et les philosophes fatalistes, ont-ils prétendu que la doctrine du saint docteur faisait périr le libre arbitre, sous l'empire de la grâce et de la prescience éternelle de Dieu. Les uns ont été poussés à cette calomnie par la haine, les autres par l'ignorance, et les derniers par le désir d'étayer du beau nom d'Augustin leur fatalisme absurde. Mais, tous ces calomniateurs divers se trouvent réfutés et confondus par saint

Traités de S. Augustin en faveur de la grâce et du libre arbitre.

Prosper, qui mit le plus grand zèle à venger son maître; par le pape saint Célestin, dans une lettre adressée, en 431, aux évêques des Gaules; enfin, par saint Augustin lui-même, dans trois remarquables traités intitulés : *De l'esprit et de la lettre*, *Du libre arbitre et de la grâce*, *De la correction et de la grâce.* Le saint docteur y établit, en effet; le libre arbitre avec des preuves si frappantes, qu'il craint d'exciter chez les fidèles une confiance semblable à celle des pélagiens. Le libre arbitre y paraît évidemment un pouvoir véritable, exempt, non-seulement de contrainte mais encore de toute nécessité, et capable de se déterminer par son propre choix. Loin de le détruire, la grâce le fortifie en lui communiquant la vertu d'agir d'une manière surnaturelle; et ils opèrent ensemble selon cette parole de saint Paul : « Ce n'est pas moi qui agis, mais la grâce de Dieu avec moi : *Non ego autem, sed gratia Dei mecum.* Le libre arbitre, don de Dieu, grâce naturelle, départie avec la vie à toute créature humaine, forme comme le *substratum* de la grâce surnaturelle, ou grâce proprement dite. Quant à la conciliation de la grâce avec la liberté, et à la règle qui préside à la répartition de cette grâce, saint Augustin reconnaît que c'est un mystère, et il répond souvent aux difficultés faites à ce sujet, par ces autres paroles de saint Paul : « O profondeur de la sagesse et de la science de Dieu! » — Il est à remarquer que, dans ces divers traités, quand il s'agit du péché, le saint docteur ne veut pas qu'on mette en doute si la sainte Vierge en a été exempte. Il assure, en son sermon 22e *in Ps.* 118, qu'elle a triomphé de la tyrannie du péché, sans nulle exception : » *Incorrupta virgo per gratiam ab omni integrâ labe peccati.*

Traités de S. Augustin contre les donatistes et les manichéens.

Le savant évêque d'Hippone composa vingt-cinq traités contre les donatistes et trente et un contre les manichéens. Contre les premiers, il défend la notion même de l'Eglise, ses principes constitutifs et l'obligation de vivre en communion avec elle. A ce sujet, il avait l'habitude de dire : « Nous sommes en communion avec l'Eglise romaine, et, par elle, avec tout l'univers catholique. » — Contre les seconds, il défend l'autorité de l'enseignement catholique. Il réfuta les écrits et ruina tout le crédit de Fauste de Milève, qui était l'oracle de la secte. Dans des conférences publiques, en présence de tout son peuple, il triompha

de deux autres manichéens célèbres, Fortunat et Félix. Le premier fut couvert de confusion et se sauva d'Hippone, le second anathématisa Manès et embrassa la doctrine catholique. Augustin expose, dans un de ses traités contre les erreurs de ces sectaires, les principales raisons de sa soumission entière à l'autorité de l'Eglise. Ce sont : le consentement des peuples, l'autorité des miracles, la succession non interrompue du Siége apostolique, et cette éclatante notoriété qui fait que, lorsqu'on demande l'Eglise catholique, nul hérétique n'ose indiquer la secte à laquelle il appartient.

Lettres et sermons de S. Augustin.

Nous avons de saint Augustin deux cent soixante et dix lettres, dont la plupart sont aussi de véritables traités sur le dogme et la morale; et plus de quatre cents sermons, dont soixante-neuf sur les fêtes et le culte des saints. — Dans ses deux lettres adressées à Janvier, on voit qu'en certains endroits on offrait le saint sacrifice, le jeudi-saint, matin et soir. C'était le seul cas où il fût dès lors permis de communier sans être à jeûn. Dans quelques églises on communiait tous les jours; dans d'autres à certains jours seulement. Il y avait des lieux où l'on offrait aussi tous les jours le saint sacrifice, tandis qu'ailleurs on ne l'offrait que le samedi et le dimanche. — Parmi les pratiques universellement suivies, le saint docteur cite la célébration annuelle de la Passion de Jésus-Christ, de la Résurrection, de l'Ascension et de la Pentecôte, qu'il fait remonter aux temps apostoliques; le jeûne du Carême, suivi de cinquante jours de réjouissance jusqu'à la Pentecôte, et le chant de l'*Alleluia* durant le temps pascal. Dans sa trente-sixième lettre, il mentionne encore un jeûne observé en plusieurs lieux, le mercredi, le vendredi, et le samedi. — Sur tous ces points de discipline, le saint évêque établit pour règle qu'un chrétien sage doit se conformer à l'usage de l'Eglise où il se trouve.

Dans un de ses sermons prêché à Carthage, saint Augustin avait avancé que les enfants morts sans baptême sont véritablement condamnés aux peines de l'enfer et aux feux éternels; mais il se rétracta ensuite dans un de ses livres contre Julien d'Eclane, ouvrages des plus réfléchis et des mieux travaillés entre tous ceux du saint docteur. Voici ses propres expressions : « Non, je ne dis pas que les enfants morts sans baptême doivent

subir une si grande peine, qu'il leur eût été plus avantageux de n'etre pas nés : je n'oserais dire qu'il leur fût plus expédient de n'être point du tout, que d'être là où ils sont. » Il ne les condamnait donc plus, dit Bérault-Bercastel, aux flammes éternelles, comme les adultes réprouvés, pour qui, selon la parole du Sauveur, il serait plus avantageux de n'avoir jamais existé. — Dans un autre sermon, le cent soixante-douzième, il recommande l'aumône, les prières, la célébration du sacrifice des autels pour le soulagement des défunts, affirmant que c'est l'enseignement des Pères et la pratique de l'Eglise universelle, et qu'il est indubitable que les peines des morts sont adoucies par ces bonnes œuvres. — Il parle de la confession en ces termes, dans plusieurs passages de ses sermons : « Soyez tristes avant la confession, mais réjouissez-vous après, car vous serez guéris. Le venin s'était amassé dans votre conscience, l'apostume s'était gonflé, vous tourmentait et ne vous laissait aucun repos. Le médecin y appose le baume des paroles saintes, ou quelquefois y porte un fer salutaire; il ouvre, il ampute; reconnaissez sa main bienfaisante. Confessez-vous, et que votre confession fasse sortir de votre conscience tout ce qui s'y était accumulé de pourriture. Alors vous serez joyeux et contents. — Pourquoi rougiriez-vous de confesser ce que vous n'avez pas eu honte de faire ? Ne craignez pas d'avouer à un homme seul, ce que vous avez commis peut-être devant plusieurs. Au reste, pensez que votre confesseur sera du nombre de ceux qui assisteront un jour à votre jugement. Faites pénitence, conformément à ce qui se pratique dans l'Eglise, et l'Eglise priera pour vous. Que personne ne dise : Je fais pénitence en secret aux yeux de Dieu; c'est assez que le Seigneur, qui doit m'accorder le pardon, connaisse la pénitence que je fais au fond de mon cœur. S'il en était ainsi, ce serait en vain que Jésus-Christ aurait dit : Ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel; ce serait en vain qu'il aurait confié les clefs à son Eglise. » — Ce n'est donc pas assez de se confesser à Dieu, il faut encore se confesser à ceux qui ont reçu de lui pouvoir de lier et de délier (1).

(1) S. Aug., sur le *Ps*. 66. — *Serm*. 392.

Caractère, puissance de l'éloquence de S. Augustin.

Les autres ouvrages de saint Augustin sont presque innombrables. Aucun Père de l'Eglise, excepté Origène, n'a autant écrit que lui, et sur des matières aussi diverses. Une grande netteté d'expressions et d'idées, une dialectique pressante et vigoureuse, une inépuisable fécondité de pensées, des vues sublimes et étendues, une onction touchante, une vaste érudition, et surtout une parfaite connaissance de la religion et de l'Ecriture sainte : tels sont les principaux caractères de ses écrits. Son style, en général, clair, noble, vif et brillant, offre, par ses antithèses trop fréquentes, quelques traces du mauvais goût de son siècle; mais la richesse du fonds ne permet guère d'apercevoir ces légères taches de la forme. — Son éloquence tirait de l'exquise sensibilité de son âme un caractère si saisissant, que sa parole puissante, dit Godescard, excita beaucoup plus les cris d'admiration et les applaudissements dans l'église d'Hippone, que les discours de Démosthènes et de Cicéron n'en provoquèrent jamais au barreau d'Athènes et au Forum. — Au milieu de ces brillants succès, saint Augustin était plein de l'humilité la plus profonde. Tous ses écrits portent l'empreinte de cette vertu, mais elle ne brille nulle part avec plus d'éclat que dans le livre de ses *Rétractations;* car, dès l'an 426, il voulut revoir ses nombreux écrits et en corriger les fautes, ce qu'il fit avec une sévérité et une candeur admirables. De tous les ouvrages de saint Augustin, aucun, dit Godescard, ne lui a fait plus d'honneur que le livre des *Rétractations*. — Ce fut aussi sa profonde humilité qui l'avait engagé, en 397, à publier le livre de ses *Confessions*, où il fait le récit de ses faiblesses avec une modestie touchante, et avec la plus vive reconnaissance envers la miséricorde de Dieu.

Livre des *Rétractations* et des *Confessions*.

Cet incomparable docteur était simple et modeste en tout. Ses vêtements, sa chaussure, son mobilier, dit Possidius, n'étaient ni trop éclatants ni trop négligés. Sa table était frugale. Il se servait de cuillers et de fourchettes d'argent, mais toute la vaisselle était de terre ou de bois. Il ne mangeait que des légumes. La viande était réservée pour les malades et les étrangers. On lisait pendant les repas. Aucune femme n'y fut jamais invitée. Il avait fait graver au-dessus de la table une maxime qui bannissait rigoureusement la médisance de chez

lui (1). Il vivait en commun avec ses clercs. La vie religieuse avait toujours eu, depuis sa conversion, un attrait particulier pour lui. Ainsi nous l'avons vu, après son baptême, se retirer dans une solitude aux environs de Tagaste, avec une société de pieux amis. Il y passa près de trois ans dans un entier détachement des choses de la terre, dans la pratique de l'oraison, du jeûne et des autres exercices de la pénitence. Tout était commun parmi ces nouveaux religieux; ils ne possédaient rien en propre, et ils avaient aliéné jusqu'à la maison dans laquelle ils demeuraient. — L'Ordre des Ermites dits de *Saint-Augustin* date de là son origine. — Lorsque le saint eut été ordonné prêtre, plusieurs de ses religieux le suivirent à Hippone. Il fonda dans cette ville, avec le secours de Valère, une nouvelle communauté, qui fournit à l'Eglise d'Afrique une foule d'évêques remarquables par leur sainteté et par leur savoir : tels furent, entre autres, Alypius de Tagaste; Evode d'Uzale; Possidius de Calame, qui a écrit la Vie de saint Augustin; Sévère de Milève; Fortunat de Cirthe, etc. Toutes les églises d'Afrique désiraient posséder quelques-uns de ses disciples. Il fonda aussi un monastère de religieuses dont sa sœur fut la première supérieure, et auxquelles il écrivit une lettre qui contient un corps de règles monastiques. Cette lettre est ce qu'on appelle communément la *Règle de saint Augustin*, divisée en vingt-quatre articles, laquelle devint le code fondamental d'une branche immense de l'ordre monastique. Elle fut adoptée par une foule de religieux qui regardent le célèbre évêque d'Hippone comme le fondateur de leur ordre, et principalement par les Ermites et les Chanoines réguliers de son nom. Les uns et les autres y ont cependant ajouté quelques Constitutions particulières. — La loi du renoncement était, aux yeux d'Augustin, le premier fondement de la vie religieuse. Le second était l'obligation du travail soit intellectuel soit manuel. Il redoutait également, pour les cénobites, la richesse et l'oisiveté. Pour la grande majorité des religieux, il

Règle de S. Augustin.

(1) C'était un distique latin dont le sens est exactement rendu par ces deux vers français :

Quiconque des absents déchire la conduite,
Doit regarder pour lui cette table interdite.

préférait le travail manuel à celui de l'étude et des sciences. Le milieu dans lequel il vivait explique et justifie cette prédilection. L'institut monastique peut donc revendiquer la gloire de celui qui a été déclaré le plus grand des théologiens, et qui, par le génie et la vertu, se place au premier rang de ces rares esprits qui planent sur les siècles.

Vénération de tous les siècles pour les reliques de S. Augustin.

Une des dévotions favorites d'Augustin était le culte des saints. Aussi se procura-t-il avec empressement des reliques de saint Etienne, premier diacre, dont le corps avait été miraculeusement trouvé, vers l'an 415, avec ceux de Nicodème et de Gamaliel, non loin de Jérusalem. Il raconte avec complaisance, dans ses écrits, de nombreux miracles opérés par l'intercession de ce martyr, et dont il fut lui-même plusieurs fois le témoin. Ainsi, en 424, à Hippone, sous ses yeux et à la vue de tout son peuple, un jeune homme, nommé Paul, et sa sœur, nommée Paladie, de Césarée en Cappadoce, tous les deux maudits par leur mère irritée de leurs mauvais traitements, et tous les deux atteints depuis lors d'un tremblement convulsif et continuel dans tous leurs membres, furent subitement guéris sur le tombeau de saint Etienne. Transporté de reconnaissance et de joie, saint Augustin, après quelques réflexions sur ce miracle, dit à son peuple : « Je vous abandonne aux impressions que doit produire en vous cette éloquence muette du Tout-Puissant, plus persuasive que tous les discours. » — Le respect d'Augustin pour les saints a été récompensé par celui que lui ont rendu tous les siècles. Son corps fut vénéré même par les Vandales ariens qui s'emparèrent d'Hippone onze mois après sa mort. En 484, les évêques d'Afrique, exilés en Sardaigne par le roi Hunéric, l'emportèrent avec eux, comme leur plus riche trésor; d'autres rapportent ce fait à la persécution de Thrasamon, en 496. — Quoi qu'il en soit, Luitprand, roi des Lombards, le racheta ensuite, au moyen d'une somme considérable, des Sarrasins qui s'en étaient emparés. En 722, on le déposa dans l'église de Saint-Pierre à Pavie, qui a pris son nom. Mais, en 1842, la France, maîtresse de l'Algérie, a demandé le retour du noble exilé, pour protéger sa conquête. Un os du bras droit de saint Augustin, le *cubitus*, a été donné par le pape Grégoire XVI à l'évêque français d'Alger, pour être

déposé dans une église élevée à Hippone sur les ruines de l'ancienne.

Multitude de saints Evêques dans les Gaules.

Sous saint Augustin, le soleil de la foi avait atteint son midi dans la belle Eglise d'Afrique. Après sa mort, il commença à décliner. — Les églises d'Orient, désolées par les hérésies sans cesse renaissantes, avaient aussi vu finir leurs plus beaux jours avec les Basile, les Grégoire et les Chrysostome. — Dans l'Occident, au contraire, la foi conservait toute sa pureté et produisait toujours les fruits les plus abondants. L'Eglise des Gaules en particulier étincelait d'un vif éclat. Au IVe et Ve siècle, en effet, presque chacun de nos diocèses avait un saint et un thaumaturge pour évêque. Leur sainteté fut un rempart contre la barbarie qui, en dépit d'elle-même, éprouvait un sentiment inexprimable de vénération et de respect pour les disciples de Jésus-Christ. « La religion, dit M. Am. Thierry lui-même, était ainsi aux avant-postes de la barbarie. » On comptait saint Domnin de Grenoble, saint Brice de Tours, saint Honorat et saint Hilaire d'Arles, saint Eucher de Lyon, saint Rusticus de Narbonne, saint Euphronius d'Autun, saint Auctor de Metz, saint Nicaise de Reims, saint Didier de Langres, saint Victrice de Rouen, saint Exupère de Toulouse, saint Delphin et saint Amand de Bordeaux, saint Florent et saint Alethius de Cahors, saint Aper de Toul, saint Simplicien et saint Mamert de Vienne, saint Diogénien d'Alby, saint Dynamius d'Angoulême, saint Vénérand de Clermont, saint Marcel de Paris, saint Euverte et saint Aignan d'Orléans (1), saint Germain d'Auxerre et saint Loup de Troyes, etc.

Mission de S. Germain et de S. Loup en Angleterre.

Ces deux derniers furent choisis, en 429, par le pape saint Célestin et par les évêques des Gaules, pour aller combattre le pélagianisme dans la Grande-Bretagne. Leurs instructions affermirent les catholiques dans la foi, et convertirent un grand nombre d'hérétiques. Les chefs du parti, après avoir évité quelque temps de se montrer, consentirent enfin à assister à un concile où ils essayèrent de défendre leurs erreurs. Mais, les saints missionnaires établirent la doctrine catholique avec tant de

(1) Saint Aignan était d'une noble famille de Vienne et frère de saint Léonien.

force et de netteté, qu'ils les mirent dans l'impossibilité de répondre. A la fin de la conférence, saint Germain guérit subitement un aveugle, en appliquant sur ses yeux un reliquaire qu'il portait toujours avec lui, et en invoquant la Saint-Trinité. Quelque temps après, s'étant mis à la tête des Bretons, avec un corps de cavalerie légère, il dispersa, au chant de l'*Alleluia*, une armée de barbares qui étaient venus les attaquer. Les prédications et les miracles des deux saints évêques des Gaules ramenèrent les pélagiens les plus obstinés.

Ste Geneviève de Paris. — De 422 à 500.

En 447, saint Germain fut appelé une seconde fois dans la Grande-Bretagne, pour remédier à de nouveaux ravages causés par l'hérésie. Cette seconde mission n'eut pas moins de succès que la première. — Dans ses deux voyages, l'évêque d'Auxerre vit sainte Geneviève de Paris. La première fois, au village de Nanterre, frappé de son extérieur angélique, il la discerna au milieu d'une foule immense qui l'environnait; il la fit approcher, lui donna la bénédiction solennelle des vierges, quoiqu'elle n'eût que dix ou douze ans, et prédit à ses parents qu'elle parviendrait à la plus haute sainteté. C'était alors la plus pauvre bergère de son hameau. — La seconde fois, à Paris, le saint prélat la trouva en butte à la calomnie, et il la défendit contre ses ennemis. — Geneviève, selon la prédiction de son saint protecteur, devint si célèbre par ses vertus et par ses miracles, que saint Siméon Stylite, du fond de l'Orient, se faisait recommander à ses prières par tous les Gaulois qui venaient le visiter. Elle prédit que Paris serait respecté par Attila, et l'événement justifia la prédiction. Aussi les Parisiens attribuèrent-ils leur salut aux prières de la sainte; et ils l'ont choisie depuis pour leur patronne. Elle mourut à 89 ans.

Le culte du grand évêque d'Auxerre, comme celui de sa fille spirituelle, a survécu à toutes nos révolutions, et la France ne compte pas moins de cent soixante-douze localités qui portent le nom de saint Germain.

Multitude de monastères dans les Gaules.

Avec la pratique des vertus chrétiennes et le désir de la perfection, inspirés par un si grand nombre de saints évêques, le goût de la vie monastique se répandait de toutes parts dans les Gaules. Aussi vit-on s'y élever une foule de monastères. Les plus célèbres étaient celui de Tours, fondé par saint Martin; les

monastères de Lérins (1) et de Saint-Victor de Marseille, fondés en 410, le premier par saint Honorat, né à Toul et évêque d'Arles; le second, par Cassien, savant pèlerin de la Thébaïde; le monastère de l'Ile-Barbe, près de Lyon, et plusieurs communautés de solitaires établies dans le Jura par saint Romain et par saint Lupicin son frère, etc. — On admirait en même temps une foule de saints abbés, tels que saint Domitien, enfant de Lérins, qui fut le premier abbé du monastère de Bebron, nommé depuis Saint-Rambert; saint Sévère fondateur d'un monastère à Agde; Sévère de Vienne, ami de saint Germain d'Auxerre, et venu d'Orient dans les Gaules comme Sévère d'Agde; saint Léonien, célèbre dans la province viennoise, où il vécut entièrement reclus pendant plus de quarante ans. — Une foule de solitaires se bâtirent des cellules auprès de la sienne; ce fut le berceau du monastère de Saint-Pierre de Vienne. Léonien leur donnait des conseils sans sortir de sa cellule, et il dirigeait de la même manière un monastère de religieuses, fondé aussi à Vienne. Il y avait encore dans cette ville plusieurs autres monastères, entre autres, celui où se sanctifia saint Clair (2).

Hérésie de Nestorius. — De 428 à 431.

Cependant, après son triomphe sur les ennemis de la grâce, l'Eglise fut attaquée par une nouvelle hérésie, qui avait une liaison intime et fondamentale avec le pélagianisme, quoiqu'elle

(1) Lérins, dit M. de Montalembert, fut le Cluny du v[e] siècle, ou plutôt Cluny devait être le Lérins du xi[e]. En foule, de cette île bienheureuse sortirent les évêques, les saints, les docteurs : saint Honorat, fondateur et père de la communauté des religieux, ainsi que d'un monastère de femmes dirigé par sa sœur sainte Marguerite; saint Vincent de Lérins, son plus célèbre écrivain ; Salvien, rival de saint Augustin dans le traité *De gubernatione Dei;* saint Agricol, le pasteur populaire d'Avignon ; le grand Eucher, comme l'appelle Bossuet, qui fut métropolitain de Lyon; saint Césaire, archevêque d'Arles, qui présida quatre conciles et mérita le titre de prince des évêques des Gaules; saint Loup, évêque de Troyes, qui fit, comme le pape saint Léon, reculer Attila; et tant d'autres prélats qui illustrèrent les siéges de Riez, Fréjus, Valence, Metz, Nice, Vence, Apt, Carpentras, Saintes, etc. : tels sont les noms qui forment comme une céleste auréole autour du roc oublié de Lérins.

(2) *Hist. de l'Eglise gallicane.*

parût toute différente au premier aspect. Pélage, en niant le péché originel, la dégradation de notre nature et la nécessité de la grâce, tendait, comme nous l'avons dit, à établir l'inutilité de la Rédemption. La nouvelle erreur, divisant le Rédempteur en deux personnes, réduisait le prix des satisfactions de la personne humaine à sa valeur naturelle, et par conséquent les rendait insuffisantes pour expier le péché. Ainsi, des deux côtés, le mystère de la Rédemption se trouvait anéanti (1). Les deux hérésies étaient donc sœurs : ou plutôt, selon l'expression de saint Prosper, « l'hérésie de Nestorius était réellement la mère de celle de Pélage, » et, pour cette fois, la fille était née avant la mère. — Nestorius, archevêque de Constantinople, fut l'auteur de cette hérésie, parallèle, dit Darras, à celle des pélagiens et sortie de la même source (2). Né à Germanicie, dans la Syrie, d'abord moine dans un monastère près d'Antioche, puis, agrégé

(1) Aussi Nestorius, qui déploya un zèle excessif contre tous les autres hérétiques, favorisa-t-il toujours les pélagiens. Il affectait même de les avoir près de lui à l'église.

(2) Saint Cyrille atteste en plusieurs endroits que Nestorius avait puisé son erreur dans les écrits de Diodore, évêque de Tarse, maître de saint Jean Chrysostome, et surtout dans ceux de Théodore, évêque de Mopsueste, qu'il voulut même visiter, en allant prendre possession de son siége. C'était la source où avait aussi puisé Pélage, comme nous l'avons vu, par l'entremise de Rufin son ami et disciple de Théodore de Mopsueste. — Quand on étudie les ouvrages de Théodore de Mopsueste, dit un critique, on y trouve le principe qu'ont eu depuis les sociniens : qu'il faut déférer tout au tribunal de la raison, et n'admettre que ce qu'elle approuve : principe qui détruit par la base l'édifice de la foi et a produit toutes les sectes qui ont désolé l'Eglise. — Théodore exagéra, dit l'auteur de la *Vie de saint Chrysostome*, la méthode de Diodore jusqu'au rationalisme le plus hardi, et, repoussant le flambeau de la tradition pour le libre examen, il se jeta dans les plus grands écarts. Les sociniens et les rationalistes modernes peuvent saluer en lui leur plus ancien précurseur. — Diodore, ami de saint Mélèce, et en général ce que l'on appelle l'*école d'Antioche*, s'attachait trop exclusivement au sens littéral, par opposition aux interprétations trop allégoriques que l'on reprochait à l'école d'Alexandrie. — La forte trempe d'esprit et la foi vive de saint Jean Chrysostome le préservèrent des dangers de cette méthode trop humaine. — Sur le système et la méthode trop réaliste de l'école d'Antioche, voir *Vie de saint Chrysostome*, c. 3 et 9; c. 19, p. 245.

au clergé de cette cité, ensuite élevé au sacerdoce et chargé de l'instruction des catéchumènes de l'église patriarcale, Nestorius s'y acquit une grande réputation. Sa vénération affectée pour la mémoire de saint Chrysostome, des mœurs graves ou plutôt sombres et sauvages, sa vie retirée, la simplicité affectée aussi ou plutôt la malpropreté de ses vêtements, son visage pâle et décharné, un goût passionné pour l'étude, une teinture superficielle des sciences et des arts, une grande et belle voix, qui prenait facilement le ton de la componction, une parole imagée, sympathique et éloquente, un zèle outré contre les hérétiques, tout avait contribué à répandre, parmi le peuple, les préventions les plus avantageuses en sa faveur. On en parlait comme d'un génie et d'un saint. — Il fut élevé sur le siége de Constantinople, en 428, et accueilli avec faveur par l'empereur, le Pape et le patriarche d'Alexandrie. Dans le premier sermon qu'il prêcha, le nouvel archevêque fit entendre ces paroles si opposées à l'esprit de l'Eglise : « Donnez-moi, Seigneur, dit-il en s'adressant à l'empereur, donnez-moi la terre purgée d'hérétiques, et je vous donnerai le ciel en récompense; exterminez avec moi les hérétiques et je combattrai avec vous les Perses. » — La foule aveugle et passionnée ne vit dans ce langage que le zèle brûlant d'un autre Chrysostome; mais les hommes sensés en jugèrent autrement et conçurent de vives appréhensions. Elles n'étaient que trop fondées, car Nestorius déclara la guerre aux hérétiques, mais une guerre à outrance, dans laquelle on eut plusieurs fois recours, contre eux, au meurtre et à l'incendie, au point qu'on lui donna le surnom d'*incendiaire*.

Etait-ce égarement de zèle de la part de Nestorius? était-ce, comme le pense saint Vincent de Lérins, une tactique pour inspirer de la confiance en son orthodoxie, et pour préparer les voies à l'erreur qu'il allait prêcher? On l'ignore. Quoi qu'il en soit, il fut bientôt lui-même du nombre des hérétiques. — Son erreur attaqua le dogme de l'Incarnation. — Concernant ce mystère, l'Eglise avait toujours cru et enseigné que la divinité et l'humanité en Jésus-Christ se trouvaient unies hypostatiquement, c'est-à-dire, de manière à ne former qu'une seule et même personne. Ainsi dans l'homme, l'âme et le corps, deux substances bien distinctes, ne forment, par leur étroite union,

qu'une seule personne et un seul moi humain. De ce principe découlent les conséquences suivantes admises par l'Eglise catholique : 1° Le Verbe incarné ou Jésus-Christ, réunissant en lui deux natures distinctes, les propriétés et les opérations de l'une et de l'autre doivent lui être également attribuées; en sorte qu'il est vrai de dire que Jésus-Christ est éternel et Dieu, qu'il est homme et né dans le temps; et par conséquent qu'un Dieu a souffert, qu'il est mort, qu'il est ressuscité, etc. Ces changements divers, il est vrai, ne se sont point opérés dans la nature divine, qui est impassible et immortelle; mais, parce qu'ils ont affecté la nature humaine unie à Dieu hypostatiquement, on dit que Dieu lui-même a souffert, etc. — Il en est de même dans l'homme ou le moi humain : on attribue toujours au seul et même moi les qualités et les opérations diverses des deux substances distinctes qui le composent. C'est pourquoi on dit : L'homme ou le moi humain est spirituel et corporel, il est visible et invisible, mortel et immortel, etc. 2° Si, en vertu de l'union hypostatique, on doit dire que Jésus-Christ est Dieu, et par conséquent qu'un Dieu a souffert, est mort, etc., il faut dire aussi qu'un Dieu est né de Marie, non sans doute que Marie ait donné naissance à la divinité, mais parce qu'elle a enfanté l'humanité sainte unie à Dieu hypostatiquement. « Ainsi, dans l'ordre naturel, dit saint Cyrille d'Alexandrie, bien que les mères n'aient aucune part à la création de l'âme humaine, on ne laisse pas de dire d'une manière absolue qu'elles sont mères de l'homme, à cause de l'union hypostatique qui existe entre l'âme et le corps; et ce serait une impertinente subtilité de les nommer seulement mères du corps, *Carnipares*. Aussi, continue le même Père, que Marie soit bien appelée Mère de Dieu, c'est la foi que les Apôtres nous ont enseignée, quoiqu'ils n'aient pas employé ce mot dans leurs écrits. C'est la doctrine de nos Pères, entre autres, de saint Athanase, de glorieuse mémoire. » — Le saint docteur cite, à ce sujet, deux passages de son illustre prédécesseur. — On trouve aussi dans Origène, saint Méthode de Patare, saint Denys d'Alexandrie, Eusèbe, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, etc., le nom de *Mère de Dieu*, en grec *Théotokos*. Origène développe longuement, dans son *Traité sur l'Epître aux Romains*, les raisons qui ont fait donner ce glorieux titre à la sainte Vierge.

Contrairement à la foi catholique, Nestorius rejeta l'union hypostatique de la divinité et de l'humanité en Jésus-Christ. Selon lui, le Verbe s'était uni au Fils de Marie, comme il s'unit aux saints, mais seulement à un degré plus parfait. Aussi l'hérésiarque appela-t-il cette union, tantôt une union d'habitation, le Verbe habitant dans l'humanité du Christ comme dans son temple; tantôt une union d'affection, semblable à celle qui existe entre deux amis; tantôt une union d'opération, le Verbe se servant de l'humanité comme d'un instrument pour opérer ses miracles; tantôt une union de grâce, parce qu'elle s'était opérée au moyen de la grâce sanctifiante. Ces expressions, comme on le voit, désignent une union morale et nullement l'union hypostatique. — Nestorius confondait les natures avec les personnes : de la dualité des premières, il concluait à celle des secondes. — Cependant, l'hérésiarque n'osa pas d'abord attaquer de front le principe révélé; il prit un détour et commença par saper une de ses conséquences : la maternité divine de Marie. D'après lui, c'était une absurdité et un blasphème de dire que le Fils de Dieu est fils de Marie. C'était ressusciter les rêves du paganisme, qui donnait des mères à la divinité. — Un prêtre qu'il avait amené d'Antioche, son secrétaire et son ami, nommé Anastase, fut chargé d'émettre ces propositions. Quand il les articula dans la chaire, en présence de Nestorius, la surprise des auditeurs fut extrême. Habitués, comme nous le sommes aujourd'hui, à l'ancien langage de l'Eglise, ils se regardèrent avec stupéfaction, et ils s'attendaient à voir l'évêque interrompre le téméraire prédicateur. Nestorius, au contraire, forcé de prendre la parole, le jour de Noël, 428, s'exprima comme Anastase, et il revint plusieurs fois sur la même idée. L'auditoire ne se contenait plus. Alors un avocat, nommé Eusèbe, depuis évêque de Dorylée, prit la parole en pleine assemblée et rétablit la doctrine de l'Eglise. Le peuple applaudit vivement à son courage et à son exposition du dogme catholique, qu'il afficha, le soir même de Noël, à la porte de la basilique.

Nestorius irrité employa dès lors toutes les ressources de son éloquence et de son crédit pour défendre et protéger ses erreurs, en même temps qu'il ne reculait devant aucune violence pour

écraser ses adversaires. Ses sermons, recueillis avec soin, mais sans nom d'auteur, furent envoyés dans tout l'Orient, et en Occident jusqu'à Rome. On les répandit même chez les solitaires de la Thébaïde. — Le patriarche d'Alexandrie, saint Cyrille, neveu et successeur de Théophile, en fut alarmé, et travailla à prémunir les moines contre l'erreur, par une instruction pastorale, qui servit de base à toute la discussion catholique, concernant le dogme attaqué par Nestorius. Il écrivit plusieurs fois avec bonté et ménagement à Nestorius lui-même. Mais ses lettres ne produisirent aucun effet. — La conversion d'un chef de parti est bien rare. — Nestorius, au contraire, s'irrita davantage et en vint aux injures. — « C'est bien, disait-il, le neveu de cet inique et violent Théophile, l'héritier des vices du persécuteur ou plutôt du bourreau de notre père Chrysostome! race perverse et gangrenée dans toutes ses parties, plus elle avance, plus elle se déclare ennemie de toute vraie piété. » — A demi caché derrière de vils scélérats, il répandit partout un libelle diffamatoire contre son saint adversaire.

S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dénonce le Nestorianisme au pape S. Célestin.

Saint Cyrille, voyant qu'il n'y avait rien à espérer de Nestorius, s'adressa au pape saint Célestin. « Je vous écris, lui dit-il, forcé par la nécessité; mais l'ancienne coutume de l'Eglise demande que cette affaire soit déférée à votre tribunal; daignez me donner vos instructions, et déclarer si l'on peut encore communiquer avec Nestorius, ou s'il faut lui signifier nettement qu'on se sépare de lui. Nous n'avons pas voulu abandonner publiquement sa communion, avant d'avoir fait connaître ces choses à Votre Sainteté. Daignez donc nous déclarer vos sentiments, afin que nous sachions avec certitude si nous devons dénoncer que personne ne communique avec l'auteur de cette doctrine erronée (1). » — Nestorius écrivit aussi de son côté au souverain Pontife, plusieurs lettres pleines de vanité, d'illusion et de ressentiment contre le patriarche d'Alexandrie.

Jugement du pape S. Célestin contre Nestorius.

Le Pape tint à Rome une assemblée d'évêques, où les écrits de l'hérésiarque furent examinés. Sa doctrine fut trouvée contraire à celle des Pères et unanimement condamnée. La décision fut envoyée aux principaux siéges de l'Orient, et le souverain

(1) S. Cyrille. *Epist. ad Cœlest. papam.*

Pontife chargea saint Cyrille de la faire exécuter. « Parce qu'il nous a paru, dit le Pape écrivant au clergé et au peuple de Constantinople, que, dans une affaire aussi importante, il est nécessaire que nous soyons en quelque sorte présent, nous avons délégué, pour nous remplacer, notre frère Cyrille, à cause des longs espaces de terre et de mer qui nous séparent, et de peur que le mal ne fît des progrès à la faveur de ce grand éloignement. » — « Vous exécuterez, dit le même pontife, dans une lettre à saint Cyrille, vous exécuterez cette sentence, par notre autorité, agissant en notre place et en vertu de notre pouvoir, en sorte que, si, dans dix jours à compter de l'admonition qui lui sera faite, Nestorius n'a pas anathématisé sa doctrine impie, vous le déclarerez séparé de notre communion, et vous vous occuperez immédiatement de pourvoir aux besoins de l'Eglise de Constantinople (1). »

Douze anathèmes de S. Cyrille.

Le patriarche d'Alexandrie procéda avec une extrême prudence à l'exécution de la sentence pontificale. Il attendit le temps de la réunion du concile de sa province; et, de l'avis des évêques, il écrivit à Nestorius une lettre synodale, dans laquelle il lui signifiait la condamnation conditionnellement portée contre lui. — Il y joignit douze propositions, célèbres dans l'histoire sous le nom des *Douze anathèmes de saint Cyrille.* Ces propositions avaient été rédigées dans l'intention de prévenir toutes les tergiversations et les subtilités de l'hérésiarque. Elles condamnaient d'avance douze équivoques différentes, sous lesquelles il aurait pu déguiser son erreur. Toute la substance du dogme catholique sur le mystère de l'Incarnation se trouvait merveilleusement condensée dans ces anathèmes, qui furent solennellement approuvés par les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine. — Mais, contre toute attente, ils fournirent à Nestorius l'occasion de déplacer la question. Il examina les douze anathèmes de son rival, et, détournant malicieusement le sens de quelques expressions fortes sur l'union hypostatique, il accusa saint Cyrille d'enseigner que les deux natures s'étaient mélangées et confondues, et que le Verbe divin n'avait pris qu'un corps sans âme,

(1) S. Cœlestinus, *Epist. ad cler. et pop. Cons. — Epist. ad Cyrillum.*

ce qui aurait ramené l'erreur d'Apollinaire. Il composa ensuite, de son côté, douze anathèmes qu'il opposa à ceux de son adversaire. Le piége fut si habilement tendu, que Jean, évêque d'Antioche, Théodoret, évêque de Cyr, liés tous les deux d'une ancienne et étroite amitié avec Nestorius, et plusieurs autres prélats, crurent Cyrille coupable d'erreur et l'attaquèrent de vive voix et par écrit. — Ces prélats, toutefois, en commettant une erreur de fait sur l'innocence de Nestorius, étaient bien éloignés de ses coupables errements quant à la doctrine. Avant le concile d'Ephèse, Jean d'Antioche avait écrit au novateur une lettre d'une exacte orthodoxie sur la question présente. — Théodoret, de son côté, ne faisait nulle difficulté de proclamer très-haut sa croyance orthodoxe.

Troisième concile œcuménique à Ephèse. — An 431.

Quoi qu'il en soit, la controverse devint alors si difficile et si tumultueuse à la cour et dans le clergé, que de tous les côtés on réclama un concile universel. Il s'assembla à Ephèse au mois de juin de l'an 431, du consentement du Pape, et par les soins de l'empereur Théodose le Jeune et de sa sœur Pulchérie. Il s'y trouva plus de deux cents évêques. Saint Cyrille, délégué du Saint-Siége dans toute cette affaire, les présida. Après la première session, s'adjoignirent ensuite à lui trois autres légats, envoyés directement de Rome et de l'Occident, et empêchés par une tempête d'arriver au début du concile. C'étaient les évêques Arcadius et Projectus, et le prêtre Philippe.

Pour faire parade de confiance et de sécurité, Nestorius s'était rendu lui-même de fort bonne heure à Ephèse, où il arriva le premier avec dix évêques de son parti. Il était escorté des comtes Candidien et Irénée : Candidien envoyé par l'empereur pour maintenir le bon ordre, Irénée conduit par son seul attachement pour le novateur. Mais, arrivé au lieu du concile, l'hérésiarque refusa d'y comparaître, s'enferma dans sa maison et la fit garder par des soldats. — Jean d'Antioche, son ami, accompagné des évêques de sa province, ne vint que fort tard et à dessein, dit Legrand. Puis, au lieu de se rendre au concile qui, depuis cinq jours, avait jugé et condamné Nestorius dans sa première session, le patriarche d'Antioche irrité fit maltraiter par ses gens ceux qui étaient venus l'inviter de la part des Pères. — Bien plus, il tint lui-même, à son hôtel, un

conciliabule où, de concert avec quarante autres évêques, il excommunia et déposa le patriarche d'Alexandrie ainsi que Memnon, évêque d'Ephèse. Il se hâta ensuite d'envoyer les actes à Constantinople, comme étant ceux de l'assemblée canonique d'Ephèse, avec des lettres pleines de choses inexactes adressées à l'empereur et à Pulchérie. Théodoret fit partie de ce conciliabule, tant il est vrai que la passion égare les plus nobles intelligences!

Décret du concile d'Ephèse contre Nestorius.

Le véritable concile, de son côté, s'était assemblé dans la cathédrale d'Ephèse, dédiée à la Mère de Dieu, et y avait déjà tenu sa première session solennelle, comme nous l'avons dit. On avait commencé par l'examen des douze anathèmes de saint Cyrille, qui furent trouvés conformes à la foi catholique. — Les écrits anciens et nouveaux de Nestorius furent aussi examinés avec soin. — Après ce double examen, les Pères avaient porté d'une voix unanime la sentence suivante : « Forcés par les sacrés canons, et par la lettre de notre saint père Célestin, évêque de l'Eglise de Rome, nous sommes dans la triste nécessité d'excommunier, de déposer Nestorius et de lui dire anathème : anathème donc à Nestorius! » — « On voit, dit Bossuet commentant cette sentence, de quelle importance sont ces paroles pour montrer l'autorité de la lettre du Pape, que le concile fait aller de même rang avec les canons. Car, l'expression du concile reconnaît dans la lettre du Pape la force d'une sentence juridique qu'on ne pouvait pas ne pas confirmer, parce qu'elle était juste dans son fond et valable dans sa forme, comme étant émanée d'une puissance légitime. Pour ceux qui ont peine à croire, ajoute ce savant prélat, que l'autorité du Saint-Siége ait dès lors été si grande et si révérée, même dans les conciles généraux, ils doivent apprendre par cet exemple à se défier de certaines gens trop hardis et trop prévenus, puisque enfin voilà les actes dans leur pureté (1). »

Le peuple d'Ephèse attendait avec impatience la décision du concile. Il demeura sur pied, sans prendre de repos, durant toutes les heures d'une des plus longues journées de juin. Enfin, sur le soir, les portes de l'église où le concile était en

(1) Bossuet, *Remarques sur l'Histoire des conciles.*

séance, s'ouvrirent, et l'on sut que la doctrine et la personne de l'ennemi de la dignité de Marie venaient d'être condamnées. A cette nouvelle, la multitude éclata en transports de joie. On combla les Pères de bénédictions, on les reconduisit jusqu'à leurs demeures, aux flambeaux, en les couvrant de fleurs, et en brûlant des parfums sous leurs pas. Toute la ville fut illuminée, au rapport de saint Cyrille, et retentit des louanges et des cantiques en l'honneur de la Mère de Dieu (1). — Les évêques envoyèrent leur sentence à l'empereur, avec le détail de tout ce qui s'était passé depuis leur arrivée à Ephèse.

Le décret du concile d'Ephèse confirmé par le Pape.

Les choses en étaient là, quand les légats du Pape arrivèrent. Ils lurent au concile les lettres et les instructions du chef de l'Eglise. Le lendemain, les Pères leur communiquèrent tout ce qu'ils avaient fait, en les priant de le confirmer. Alors le prêtre Philippe, un des légats, éleva la voix au milieu des évêques et dit : « Il est reconnu depuis des siècles, *a sæculis notum est*, que saint Pierre, le prince et le chef des Apôtres, la colonne de la foi, le fondement de l'Eglise, vit dans ses successeurs et exerce le droit de juger, *Petrus semper in suis successoribus vivit, et judicia exercet.* » — Ce qui revient à dire : *Pierre juge et parle par Célestin;* comme les conciles suivants diront : *Pierre a parlé par Léon, Pierre a parlé par Agathon.* — « Notre saint pape, l'évêque Célestin, continua le légat Philippe, nous ayant envoyés pour le suppléer, nous confirmons par son autorité la sentence de déposition et d'excommunication portée contre Nestorius. » — « Si l'on en vient à la discussion, avait dit saint » Célestin à ses légats, vous jugerez des sentiments des autres, » mais vous ne subirez pas vous-mêmes le combat (2). » — Le concile continua ensuite ses sessions, qui sont au nombre de sept. — On y régla différentes affaires particulières. Les évêques écrivirent de nouveau à l'empereur, et au souverain Pontife qui

(1) On croit que ce fut à cette époque, que, pour faire amende honorable à la sainte Vierge, l'Eglise ajouta à la Salutation angélique la prière qui commence par ces mots : Sainte Marie, Mère de Dieu, priez pour nous, etc. — La tradition attribue cette addition au pape saint Célestin lui-même.

(2) Concil. Ephes., part. 1ª, c. 22. Hard., t. I, col. 1347, 1348. — *Etud. relig.*, etc., décembre 1869, p. 831.

ratifia tout. — Les Pères d'Ephèse condamnèrent aussi l'hérésie des messaliens, et les pélagiens qui appelaient de la sentence pontificale dont ils avaient été frappés.

Triste fin de Nestorius.

Cependant rien ne parvenait à Constantinople, si ce n'est les mensonges des hérétiques. Le comte Candidien, gagné par les nestoriens, faisait intercepter toute la correspondance des Pères; et, pendant ce temps-là, il les tenait comme en prison et les accablait de mauvais traitements. Etonnés de ne recevoir aucune réponse, les évêques soupçonnèrent d'abord, et finirent par connaître clairement la fourberie de leurs adversaires. Usant alors d'industrie, ils choisirent un messager d'une discrétion reconnue, un moine qu'ils travestirent en mendiant, et mirent leurs lettres dans le creux de son bâton. L'expédient réussit.

L'indignation fut universelle et à son comble quand on sut les fourberies et les violences du parti de Nestorius. Théodose irrité exila le comte Candidien. Nestorius, demeurant opiniâtre, fut aussi banni par l'empereur, en 434 ou 435. — Ses plus chauds partisans, Jean d'Antioche et Théodoret, revenus de leur égarement, après un trop long entêtement, l'avaient enfin abandonné. Théodoret finit par reconnaître que la vertu n'était pour lui qu'un moyen d'ostentation : « il eût, dit-il, sacrifié la gloire de Jésus-Christ lui-même à la sienne propre. » — Le patriarche d'Antioche, son plus intime ami, après avoir vainement essayé, dans des entretiens particuliers, de ramener le coupable, craignit que son opiniâtreté ne fût un danger pour les fidèles, et se montra un des plus ardents promoteurs de son exil. — L'hérésiarque obstiné devint un objet de malédiction que tout le monde redoutait. Marqué pour ainsi dire, dès ici-bas, du sceau de la réprobation, il vit, dit-on, son corps pourrir tout vivant, et sa langue, qui avait osé blasphémer contre Marie, fut rongée par les vers et tomba en lambeaux. Contraint de fuir en cet horrible état, devant une invasion de barbares, il se tua en tombant de cheval, vers l'an 439. — Mais sa secte ne mourut pas avec lui; elle vit encore aujourd'hui dans plusieurs parages de l'Orient, en Syrie, dans la Chaldée turque, pour le malheur des chrétientés d'Orient. Elle a même fait des missions en Chine et sur la côte de Malabar, où les Portugais, en 1500, trouvèrent ses prosélytes sous le nom de chrétiens de saint Thomas. Ail-

leurs ils s'appellent nestoriens, chaldéens, etc. — Avec le temps, cependant, et sous l'influence de différentes causes, ils paraissent, en grande partie, avoir abandonné les erreurs de Nestorius, ainsi que le prouvent diverses professions de foi émises par eux, en 1247, 1445, 1550, 1610, etc. (1).

S. Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Sa mort. Ses écrits. — De 412 à 444.

Saint Cyrille mourut treize ans après le concile d'Ephèse. Il avait gouverné trente-deux ans l'Eglise d'Alexandrie, et, pendant ce long épiscopat, il avait déployé le plus grand zèle pour maintenir la pureté de la foi. Le pape saint Célestin lui donne les titres de *généreux défenseur de l'Eglise*, de *docteur catholique* et d'*homme vraiment apostolique*. Il était si attaché à la doctrine des anciens Pères, qu'il n'enseignait rien que d'après eux, comme il nous l'apprend lui-même. — Il a composé plusieurs ouvrages, entre autres, cinq *Livres contre Nestorius*, dix sur *Julien l'Apostat*, les traités de *la Trinité*, de *la Foi* et de *l'Adoration en esprit et en vérité*, des *Commentaires* sur Isaïe, sur les douze petits Prophètes et l'Evangile de saint Jean, ainsi que diverses *Lettres*. — On voit, par ces différents écrits, que saint Cyrille avait une grande dévotion envers le mystère de l'Incarnation. Son zèle à le défendre lui a mérité, dit Thomassin, le titre de *docteur de l'Incarnation*. — Il n'en avait pas moins pour la divine Eucharistie. Aussi insiste-t-il souvent sur les effets de cet auguste sacrement. « Il guérit, dit-il, les maladies spirituelles de nos âmes; il nous fortifie contre les tentations; il amortit les ardeurs de la concupiscence, et il nous incorpore à Jésus-Christ. » — « Nous sommes sanctifiés, dit-il encore, en participant à la chair sacrée et au précieux sang de Jésus-Christ, et nous ne la recevons pas comme une chair commune, à Dieu ne plaise! ni comme la chair d'un homme en qui la divinité aurait seulement fait sa demeure; mais comme la chair propre et vivifiante du Verbe, qui seul peut être par sa nature un principe de vie. » — Dans un autre endroit, il traite d'extravagance l'opinion de quelques-uns qui disaient que l'Eucharistie ne servait plus à la sanctification, quand elle était gardée jusqu'au lendemain. » Le corps de Jésus-Christ, dit

(1) Bergier, art. *Nest.* — Receveur, tom. III. — Legrand, *De Incarn.*, t. II, p. 53-55.

saint Cyrille, ne change point et ne perd rien de sa vertu vivifiante. » — Le *docteur de l'Incarnation* honorait aussi la sainte Vierge d'une manière toute particulière. Rien de plus énergique que ce qu'il dit de ses glorieuses prérogatives, dans un discours qu'il prononça au concile d'Ephèse. « Je vous salue, Mère de Dieu, trésor vénérable de tout l'univers. Je vous salue, vous qui, dans votre sein virginal, avez renfermé l'Immense, l'Incompréhensible; vous par qui le ciel triomphe, les anges se réjouissent, les démons sont mis en fuite, le tentateur est vaincu, la créature coupable élevée jusqu'au ciel, la connaissance de cette vérité établie sur les ruines de l'idolâtrie; vous par qui toutes les églises du monde ont été fondées et les nations amenées à la pénitence; vous, enfin par qui le Fils unique de Dieu, qui est la lumière du monde, a éclairé ceux qui étaient assis dans les ombres de la mort. Est-il un homme qui puisse bénir et louer dignement l'incomparable Marie? » — Saint Cyrille s'était laissé prévenir par son oncle Théophile contre saint Jean Chrysostome; mais il reconnut la vérité, et, en 419, il mit dans les diptyques le nom de l'illustre archevêque. — On a aussi fait peser sur lui une part de l'odieux assassinat de la célèbre Hipatia d'Alexandrie; mais le rescrit de l'empereur Honorius au sujet de ce crime l'en décharge complètement. — Saint Cyrille eut le malheur d'avoir pour prédécesseur Théophile, son oncle, et pour successeur Dioscore, son ami, et d'être indignement trompé par ces deux infâmes prélats.

S. Hilaire d'Arles. Ses écrits. — De 401 à 449.

L'Eglise possédait encore plusieurs autres docteurs remarquables, tels que saint Hilaire d'Arles, saint Prosper, saint Vincent de Lérins, saint Sidoine Apollinaire, Cassien, Paul Orose, Prudence, saint Pierre Chrysologue, saint Isidore de Péluse, saint Eucher, Théodoret, Claudien Mamert, Salvien, etc.

Saint Hilaire d'Arles naquit dans les Gaules, vers l'an 401. Sa famille était fort distinguée, selon le monde. Il fut élevé d'une manière conforme à son illustre naissance. On lui donna des maîtres habiles pour l'instruire dans la connaissance des beaux-arts, et il fit de grands progrès dans les différentes branches de la littérature, surtout dans la philosophie et l'éloquence. Hilaire aima d'abord le monde et en chercha les honneurs; mais ramené à Dieu par saint Honorat, son parent, fondateur du mo-

nastère de Lérins, il alla s'enfermer avec lui dans cette sainte maison. Il y montra tant de zèle et de ferveur, qu'il devint en peu de temps le modèle de ceux parmi lesquels il était venu étudier les maximes de la perfection monastique. Il se distinguait surtout par son amour pour la prière et pour la mortification. Saint Honorat ayant été élu évêque d'Arles, en 426, le disciple suivit son maître dans cette ville, et lui succéda, en 429. La dignité de l'épiscopat ne fit que donner un nouveau lustre aux vertus de saint Hilaire. Il se consacra tout entier à la sanctification de son troupeau. Il le nourrissait assidûment du pain de la parole divine. Son talent pour la prédication était singulièrement remarquable. Il parlait aux savants avec cette grâce, cette élégance et ce ton de noblesse qui caractérisent les grands orateurs. Devant les gens sans lettres, il savait allier un style simple et naïf avec la majesté de l'Evangile. Son amour pour les pauvres ne connaissait point de bornes. Il travaillait des mains et se privait de tout, afin de leur procurer des secours plus abondants. Il vendit, pour racheter les captifs, jusqu'aux vases sacrés de l'église, et se servit, dans la célébration des divins mystères, de calices et de patènes de verre. Il fonda des monastères, et présida plusieurs conciles : tels furent celui de Riez, en 439; le premier d'Orange, en 441; celui de Vaison, en 442; et probablement le second d'Arles, en 443. C'est principalement à son zèle et à sa prudence que l'on doit les canons de discipline qui furent faits dans toutes ces assemblées. — Cependant la fermeté d'Hilaire et son zèle quelquefois outré, dit Godescard, lui firent des ennemis. On parvint même à donner de lui une idée peu avantageuse au pape saint Léon. Ce pontife rétablit sur leurs siéges deux évêques que le métropolitain d'Arles avait irrégulièrement et injustement déposés. Il lui défendit en outre d'ordonner aucun évêque à l'avenir dans la province Viennoise, où il prétendait avoir juridiction. Hilaire, qui était alors à Rome, commit la faute d'en partir brusquement, comme un mécontent; mais sa vertu triompha de la nature, et il supporta cette humiliation avec une patience admirable. Saint Léon lui-même, à la fin, conçut une grande estime pour l'humble prélat, et dans une lettre qu'il écrivit peu de temps après la mort d'Hilaire, arrivée en 449, il l'appelait *Hi-*

laire de sainte mémoire. — A ce sujet, le grand Pape écrivit aux évêques des Gaules une décrétale fameuse, à la sagesse et à la puissance de laquelle le jansénisme et l'école gallicane ont vainement essayé de résister. — L'archevêque d'Arles avait composé une *Explication du Symbole* extrêmement louée par les anciens, et des *Homélies* sur toutes les fêtes de l'année, qui étaient aussi fort estimées; mais ces ouvrages se sont perdus. On a de lui la *Vie de saint Honorat*, des *Homélies* sous le nom d'*Eusèbe d'Emèse,* et plusieurs *Opuscules.* — D. Ceillier et Godescard disent qu'on a faussement accusé saint Hilaire d'avoir partagé les sentiments des semi-pélagiens.

S. Prosper d'Aquitaine. Ses écrits. — De 403 à 494.

Saint Prosper était né dans l'Aquitaine, en 403 (1). Il passa sa jeunesse dans les plaisirs du monde; mais, ayant ouvert les yeux à la grâce, il se nourrit des livres de saint Augustin, auquel il s'unit pour la défense de la saine doctrine contre les semi-pélagiens. Après la mort du maître, le disciple continua à poursuivre tous les ennemis de la grâce. Il écrivit contre eux en vers et en prose, avec beaucoup de force et une rare élégance. Ce fut, dit Photius, à son zèle, à son savoir et à ses travaux infatigables, que l'on dut l'extirpation entière du pélagianisme. — Les principaux ouvrages qui nous restent de saint Prosper sont : une *Lettre* à saint Augustin; deux *Epigrammes* contre un censeur de cet illustre évêque; un *Livre sur la grâce et le libre arbitre;* un *Commentaire sur les psaumes*, et un recueil de *Sentences tirées des ouvrages de saint Augustin.* — On lui a attribué aussi les *Livres de la vocation des gentils;* mais ils appartiennent plus propablement au pape saint Léon. — Le chef-d'œuvre de saint Prosper est son *Poëme contre les ingrats*, composé vers l'an 431, pour réfuter les pélagiens et les semi-pélagiens. La nécessité et la gratuité de la grâce y sont solidement démontrées. Le saint docteur y dit en passant : « Que le siége de saint Pierre, fixé à Rome, préside sur tout l'univers, et qu'ainsi Rome possède par la religion ce qu'elle n'a point soumis par la force des armes. »

(1) On ignore s'il fut évêque, prêtre ou laïque; selon l'opinion la plus commune, dit Feller, il n'était point engagé dans le ministère ecclésiastique.

S. Vincent de Lérins. Ses écrits. Sa mort. — An 450.

Saint Vincent de Lérins, originaire de Toul, selon l'opinion la plus commune, et, d'après quelques auteurs, frère de saint Loup de Troyes, embrassa d'abord la profession des armes, et vécut dans le monde avec éclat. Il dit de lui-même que, « après avoir été battu par les flots de la mer orageuse du siècle, il réfléchit sérieusement sur les dangers dont il était environné, ainsi que sur le vide des choses créées, et, pour se mettre à l'abri des écueils, il se jeta dans le port de la religion, où se trouve le refuge le plus assuré. » La petite île de Lérins, peu éloignée des côtes de la basse Provence, fut le lieu qu'il choisit pour sa retraite (1). Il s'y consacra tout entier à l'étude, à la prière et aux pratiques de la pénitence. Saint Eucher l'appelle « la perle incomparable de Lérins. » — Trois ans après le concile d'Ephèse, il écrivit, avec autant de clarté et de précision que de force et d'élégance, un livre qu'il intitula : *Commonitoire ou avertissement contre les hérésies*. Le saint docteur avait principalement en vue les nestoriens et les apollinaristes; mais, il les réfute par des principes généraux et lumineux qui sont propres à confondre les novateurs de tous les siècles. Ainsi il établit cette règle fondamentale, adoptée par tous les anciens Pères, qu'*on doit regarder comme dogme catholique, ce qui a été cru dans tous les lieux, dans tous les temps et par tous; Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus creditum est; hoc est etenim vere proprieque catholicum.* — Nous avons, dit saint Vincent de Lérins, un moyen facile de nous prémunir contre les explications arbitraires des Livres saints que donnent les hérétiques; c'est « d'interpréter toujours l'Ecriture par la tradition de l'Eglise, qui, comme un fil, nous conduit à la connaissance de la vérité. » Il s'étend avec beaucoup de solidité et une élégance continue, dit Gorini, sur la divine mission que l'Eglise a reçue de conserver pur et sans tache le sacré dépôt de la foi. — Quant à la manière de se servir du témoignage des Pères, il dit « que nous ne devons recevoir, comme entièrement certain

(1) Gennade assure qu'il se retira au monastère de Lérins, qui se trouvait dans la plus petite des deux îles situées près d'Antibes et connues anciennement sous le nom de Lérins, de Léro, ancien et fameux corsaire, au rapport de Strabon.

et indubitable, que ce qui a été cru par tous ou par presque tous, et alors l'unanimité de leur consentement équivaut à l'autorité d'un concile général. Si quelqu'un d'entre eux a tenu une doctrine contraire à celle du plus grand nombre, quelque saint, quelque habile qu'il ait été, on doit regarder son sentiment comme celui d'un particulier, et non point comme la croyance universelle de l'Eglise. » — Parlant des hérétiques, qui, alors comme aujourd'hui, se vantaient d'avoir la Bible pour eux, « ils affectent, dit-il, de citer partout l'Ecriture; il n'y a presque point de page dans leurs écrits où l'on n'en trouve des textes. Mais en cela ils ressemblent aux empoisonneurs, qui désignent sous des noms imposants leurs breuvages meurtriers, et ils imitent le père du mensonge, qui, en tentant le Fils de Dieu, cita l'Ecriture. » — Il n'y a pas de livre, dit Godescard, qui renferme tant de choses en si peu de mots que le *Commonitoire* de saint Vincent de Lérins. — Ce saint docteur était prêtre, et mourut vers l'an 450. Quelques critiques lui ont attribué des objections contre la doctrine de saint Augustin sur la grâce, auxquelles saint Prosper a répondu; mais Baronius a prouvé qu'elles sont d'un autre Vincent qui vivait au même temps dans les Gaules. D. Ceillier, le cardinal Orsi, le P. Papebroch, pensent, sur ce point, comme Baronius.

S. Sidoine Apollinaire. Ses vertus. Ses écrits. Sa mort. — De 431 à 488 ou 491.

Saint Sidoine Apollinaire, qui illustra les dernières années du ve siècle, était né à Lyon, vers l'an 431, et son père avait occupé les premières charges de l'empire dans les Gaules. Il étudia les belles-lettres sous des maîtres très-habiles, et devint un des poètes et des orateurs les plus célèbres de son temps. Marié à Papianille, fille de l'empereur Avitus, Sidoine, fut successivement commandant des armées, préfet de la ville de Rome, patrice et employé dans diverses ambassades. Mais on voit, par ses lettres, qu'il n'aima jamais le monde au milieu duquel il était obligé de vivre, ou qu'il sut courageusement se détacher des ambitions, des illusions et des sollicitudes terrestres. Au sein des grandeurs, il fut toujours humble, pieux, affable, obligeant, libéral et compatissant pour les malheureux. Aussi, le siége de la ville d'Auvergne, aujourd'hui Clermont, étant devenu vacant, en 471, le peuple de ce diocèse et le clergé de la province, qui connaissaient le mérite et les vertus de Sidoine

Apollinaire, le demandèrent-ils pour évêque d'une voix unanime. Il n'y eut aucune ambition de sa part, quoi qu'en dise M. Guizot. Loin de là : son humilité en fut effrayée, mais il ne put résister aux instances qui lui furent faites. Saint Sidoine, dit Gorini, preuves en main, ne convoita pas l'épiscopat. Il en fut revêtu par cette sorte de violence que le peuple employait quelquefois pour certains personnages d'élite qu'il souhaitait comme chefs spirituels. Telle fut, en particulier, l'élection d'Ambroise. — Sidoine se sépara alors de sa femme, renonça à la poésie, qui jusque-là avait fait ses délices, et s'appliqua tout entier aux études convenables à son nouvel état. Il y fit de grands progrès, et devint en peu de temps l'oracle et le modèle des autres évêques. En parcourant sa correspondance, on voit qu'il fut en rapport avec les plus illustres prélats de son temps.— Sidoine avait l'âme romaine, et il voyait avec une profonde douleur les barbares accroître leur domination au sein de l'empire. Avec son beau-frère Ecdicius, il les repoussa de toutes ses forces de sa chère Auvergne. — Mais il était encore plus évêque que romain, et il regardait comme son premier devoir d'instruire les ignorants et de soulager les pauvres, de quelque nation qu'ils fussent. Durant une grande famine, il nourrit, avec le secours de son beau-frère Ecdicius, plus de quatre mille Bourguignons, que la misère avait contraints d'abandonner leur patrie. Après la cessation du fléau, il les fit reconduire chez eux à ses dépens. — Il faisait souvent la visite de son diocèse, et remplissait avec autant de zèle que de prudence toutes les fonctions du ministère pastoral. Malgré la délicatesse de sa complexion, sa vie fut une pénitence sévère et continuelle. — La ville de Clermont ayant été assiégée par Evaric, en 475, Sidoine, qui redoutait pour son peuple le joug arien des Visigoths, l'encouragea à faire une vigoureuse résistance. Evaric vainqueur l'en punit par l'exil et le fit enfermer dans un château. Mais il lui rendit la liberté quelque temps après. Rétabli sur son siége, le saint évêque fut l'appui et le consolateur des catholiques de tout le pays. — Il mourut, en 484, selon les uns, en 489 ou 491, selon d'autres. Il nous reste de lui neuf livres de lettres, et un recueil de poésies sur différents sujets. Ses pensées sont ingénieuses et délicates. Son style est serré, vif et agréable, mais on

y remarque quelquefois de l'affectation. Ses principaux poèmes sont des Panégyriques des empereurs de son temps. On lui reproche d'être trop flatteur; mais il faut remarquer que toutes ses poésies ont été composées avant qu'il fût évêque. La simple vérité des dates, rétablie consciencieusement par Gorini, réfute une critique frivole ou malicieuse, qui voudrait jeter une tache de légèreté sur le caractère épiscopal de Sidoine Apollinaire.

Jean Cassien. Ses écrits. Sa mort. — Vers l'an 433.

Jean Cassien était né, selon plusieurs auteurs, dans la petite Scythie, qui faisait alors partie de la Thrace. Il s'accoutuma dès sa jeunesse aux exercices de la vie ascétique, dans le monastère de Bethléem, sous la discipline de saint Jérôme. La haute réputation de sainteté qu'avaient les solitaires de l'Egypte l'engagea à les visiter, vers l'an 390. Il passa quelques années dans la solitude de Scété et dans la Thébaïde. En 403, il se rendit à Constantinople, où saint Chrysostome l'ordonna diacre. Après l'exil du saint archevêque, Cassien alla à Rome, portant, au rapport de Pallade, des lettres dans lesquelles le clergé de Constantinople prenait la défense de son pasteur persécuté. Il se retira ensuite à Marseille, et fonda, près de cette ville, au milieu des grandes forêts qui descendaient alors jusqu'à la mer, deux monastères, l'un pour les hommes, en l'honneur de saint Pierre et de saint Victor; l'autre pour les femmes, en l'honneur de la sainte Vierge. « C'était, dit M. de Montalembert, comme une vaste métropole monastique. » — Cassien fut ordonné prêtre en Occident, et mourut en odeur de sainteté, vers l'an 433. — Les ouvrages que nous avons de lui sont : un *Livre de l'Incarnation*, composé à la prière de saint Léon, alors archidiacre de Rome; les *Institutions de la vie monastique* en douze livres; et des *Conférences spirituelles*, *Collationes*, où il raconte à ses disciples la vie, les exemples et toutes les saintes maximes des solitaires de l'Orient. — Une de leurs pratiques, sur laquelle il insiste le plus, est l'usage des aspirations fréquentes, et il recommande surtout celle dont l'Eglise se sert habituellement, et qui commence par ces mots : *Deus in adjutorium meum intende*, etc. — La treizième conférence de Cassien favorise, comme nous l'avons dit, les principes condamnés dans les semi-pélagiens. — Les conférences de Cassien eurent un grand succès. On les lisait aux religieux durant le repas du soir, qui prit ainsi

le nom, encore aujourd'hui conservé dans notre langue, de *Collation.*

Paul Orose. Ses écrits.

Paul Orose, savant prêtre espagnol, était de Tarragone. En 414, il fut envoyé vers saint Augustin par deux évêques d'Espagne. Il demeura un an auprès du saint docteur, et fit de grands progrès dans la science des Ecritures. Il alla ensuite de sa part, en 415, à Jérusalem, pour consulter saint Jérôme sur des questions touchant la nature et l'origine de l'âme humaine. A son retour, il composa, par le conseil de l'illustre évêque d'Hippone, une *Histoire* en sept livres, qui comprend depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 316 de Jésus-Christ. Ce livre fournit un nouvel appui à la *Cité de Dieu* de saint Augustin. L'historien espagnol s'étend beaucoup plus sur l'histoire romaine que sur les autres, et il s'applique surtout à prouver, contre les païens, que les malheurs qui affligeaient alors le monde ne venaient point de ce que l'on méprisait les anciennes superstitions de l'idolâtrie. On a encore de Paul Orose une *Apologie du libre arbitre contre Pélage*, et une *Lettre à saint Augustin* sur les erreurs des priscillianistes et des origénistes.

Prudence. Ses écrits.

L'Espagne produisit à peu près dans le même temps un autre écrivain célèbre. C'est Prudence, né dans la vieille Castille, en 348. Successivement avocat, magistrat, homme de guerre et gouverneur de Saragosse, il se distingua dans toutes ces professions. Il renonça au monde, dans la vigueur de l'âge, et consacra tous ses talents à la défense de la religion, qu'il honora encore plus par sa piété que par la beauté de ses écrits. Il composa deux livres pleins de force, de noblesse et d'élégance contre le sénateur Symmaque, qui demandait, comme nous l'avons vu, le rétablissement de l'autel de la Victoire. — La plupart des ouvrages de Prudence sont écrits en vers, et lui ont mérité un rang distingué parmi les poètes chrétiens. C'est, dit un critique, « le vrai poète chrétien du quatrième siècle. » Érasme le met au nombre des plus grands docteurs de l'Eglise. Ses principaux poèmes sont : le *Combat de l'esprit contre le vice;* deux recueils d'Hymnes sur les fêtes et sur les martyrs, dans lesquelles on admire celle qui est en l'honneur des saints Innocents : *Salvete, flores martyrum;* un abrégé de l'Histoire sainte; l'*Apotheosis;* des poèmes contre diverses hérésies, et

surtout celui de l'*Origine des péchés*, etc. « Il paraît clairement, par plusieurs endroits de ses poésies, dit le célèbre critique protestant Leclerc, que l'on invoquait alors les martyrs, et qu'on croyait qu'ils avaient été établis de Dieu patrons de certains lieux. » — « Saint Bernard, dans ses strophes si suaves sur le » nom de Jésus, n'a fait que paraphraser cette invocation de » Prudence qu'on trouve dans l'*Apotheosis :* O nom, le plus doux » des noms, ma lumière, ma gloire, mon espoir, mon appui! » ô repos assuré de toutes mes peines! Faveur délicieuse, » parfum qui embaume, source qui désaltère, chaste amour, » beauté ravissante, volupté parfaite! » — On ignore la plupart des détails de la vie de Prudence, ainsi que l'époque de sa mort.

S. Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne. — De 433 à 450.

Saint Pierre Chrysologue, né à Imola, fut miraculeusement élu archevêque de Ravenne, vers l'an 433. Il s'était préparé aux vertus épiscopales par la vie cénobitique. Son zèle pour l'instruction de son peuple est consigné dans ses discours que nous avons encore, au nombre de cent soixante-seize. La solidité et l'élégance s'y trouvent jointes à la brièveté, car, comme saint Augustin, il avait pour maxime de ne pas rester longtemps en chaire. Ils ont fait donner à leur auteur le nom de *Chrysologue* ou *homme aux paroles d'or.* Le saint y recommande fortement la communion fréquente, et désire que l'Eucharistie, dans laquelle « nous mangeons, dit-il, Jésus-Christ lui-même, puisse devenir la nourriture journalière de nos âmes. » — Parlant du jeûne du carême, il dit « qu'il ne vient point des hommes, mais qu'il est d'institution divine. » Prêchant contre les divertissements profanes ou dangereux, il avertit « qu'on ne s'amuse jamais impunément avec le diable. » — L'hérésiarque Eutychès lui ayant écrit au sujet de son erreur, Pierre Chrysologue, comme nous le dirons bientôt, le renvoya au Saint-Siége, juge de toutes les controverses religieuses. — Le saint archevêque de Ravenne mourut vers l'an 450 ou 452, à Imola sa patrie, qu'il avait voulu revoir. — Le pape Benoît XIII l'a honoré du titre de *docteur de l'Eglise universelle.*

S. Isidore de Péluse. Sa mort. — Vers l'an 450.

Saint Isidore de Péluse, ainsi nommé parce qu'il se retira dans une solitude auprès de cette ville, voisine d'Alexandrie, florissait du temps du concile d'Ephèse. Saint Chrysostome avait été son maître, et Isidore fut un de ses plus illustres disciples.

On le regardait comme une règle vivante de la perfection monastique. Saint Cyrille et les autres évêques qui vivaient à la même époque, l'honoraient comme leur père. Isidore contribua beaucoup à éclairer saint Cyrille sur saint Chrysostome, calomnié et persécuté par son oncle Théophile. Il mourut vers l'an 450. Nous avons de lui plus de deux mille lettres et quelques autres ouvrages. On y trouve beaucoup de solidité et de précision.

S. Eucher, archevêque de Lyon. Ses écrits. — De 434 à 454.

Saint Eucher est un des plus célèbres évêques de Lyon. La beauté et la pénétration de son génie, l'étendue et la variété de ses connaissances, la force et la majesté de son éloquence lui attirèrent l'admiration de tous les orateurs de son temps, et l'estime de tout ce qu'il y avait de grands hommes dans l'empire. Né d'une famille fort illustre, il se maria d'abord et eut deux fils, Salonnius et Véran, qu'il fit élever au monastère de Lérins, et qui furent promus à l'épiscopat, du vivant de leur père, le premier à Genève, le second à Vence. Dégoûté du monde et effrayé des dangers qu'il y courait pour son salut, Eucher se retira lui-même à Lérins, en 422, du consentement de sa femme Galla, qui se consacra aussi dans la retraite au service de Dieu. — Saint Eucher, dit Cassien, brillait dans le monde comme un astre par la perfection de sa vertu, et il fut depuis un modèle de la vie monastique. — En 434, il fut arraché de sa « chère Lérins, » comme il disait, et placé sur le siége de Lyon. On vit en lui un pasteur fidèle, soupirant sans cesse après la céleste patrie, humble d'esprit, riche en bonnes œuvres, puissant en paroles, accompli en tout genre de sciences, et supérieur ou du moins égal aux plus grands évêques de son temps. Saint Paulin de Nole, saint Honorat, saint Hilaire d'Arles, Claudien Mamert, s'accordent tous à faire le plus magnifique éloge de ses vertus. Saint Eucher se montra zélé défenseur de la doctrine de saint Augustin contre les semi-pélagiens. Il mourut, selon l'opinion la plus probable, vers l'an 454. — Les principaux ouvrages du saint archevêque de Lyon sont : un *Eloge du désert* ou de la vie solitaire, l'*Histoire de saint Maurice et des martyrs de la légion Thébaine*, un *Traité du mépris du monde*, et un autre qui a pour titre : *Formules spirituelles*. Ce sont des explications de quelques endroits de l'Ecriture, que le saint écrivit pour l'usage de son fils Véran.

Théodoret, évêque de Cyr. Ses écrits. — De 423 à 458.

Théodoret naquit à Antioche, vers l'an 393. Ses parents, qui l'avaient consacré à Dieu avant sa naissance, le firent élever avec soin dans la connaissance des langues grecque, hébraïque et syriaque. Il se retira encore fort jeune dans un monastère voisin d'Apamée, après avoir distribué aux pauvres ses biens qui étaient considérables. On l'en tira de force, en 423, pour l'élever sur le siége épiscopal de Cyr, dans la Palestine. Son diocèse, qui comprenait huit cents églises ou paroisses, comme il nous l'apprend lui-même, était rempli d'hérétiques (1). Le nouvel évêque travailla avec tant de zèle et de succès, qu'il eut le bonheur de les ramener tous à la vérité. Son éloquence et son savoir le firent souvent appeler à Antioche et dans les villes voisines, où ses prédications convertirent des milliers d'hérétiques et de pécheurs. — La gloire de Théodoret fut obscurcie, pendant quelque temps, par ses liaisons aveugles avec Nestorius, et par la conduite que nous lui avons vu tenir au concile d'Ephèse. Tillemont, le P. Alexandre, Graveson, etc., ont démontré, il est vrai, que ses sentiments furent toujours orthodoxes; mais son opiniâtreté à défendre la personne de l'hérésiarque, son ami et son condisciple, et à attaquer saint Cyrille, lui fit commettre plusieurs fautes (2). Il les effaça ensuite, comme nous le verrons, par un retour aussi sincère qu'édifiant. Le Pape en fit son légat pour les provinces de l'Euphrate et de l'Arménie. — Théodoret mourut vers l'an 458. Son ardente polémique contre saint Cyrille et les écrits, qu'il eut le malheur de publier en faveur de Théodore de Mopsueste et de Nestorius, ont écarté de son front l'auréole que l'Eglise décerne aux saints, sans nuire à la sincérité de ses derniers sentiments, dont saint

(1) Théodoret, *lettre* 113e.

(2) Et si quintæ synodi judicium, adversùs scripta à Theodoreto in anathematismos exarata, æquissimum fuerit, attamen fateri non cogimur Theodoretum ipsum, quem ut hæreticum non damnavit, fuisse Nestorii dogmatibus infectum... Malè interpretatus est S. Cyrillum; multas ejus locutiones catholicas non intellexit, ideoque proscripsit; sæpe usurpavit, ipse, phrases, quæ si urgeantur, hæresim Nestorianam sapiunt et continent. Illius scripta, quibus Nestoriani abutebantur, jurè et meritò condemnata fuerunt. Attamen, ille celebris præsul virginem deiparam semper dixit; eximiam Joannis ad Nestorium epistolam approbavit, etc. — (Legrand, *De incarnatione,* t. II, p. 119-120.)

Grégoire le Grand fait le plus magnifique éloge. — Théodoret a laissé un grand nombre d'écrits, dont voici les principaux : des *Commentaires sur les Psaumes, sur Jérémie, Daniel, Ezéchiel*, les *douze petits Prophètes*, et sur les *Epîtres de saint Paul*; une *Explication du Cantique des cantiques*, une *Histoire religieuse* ou la vie de trente solitaires qui vivaient de son temps, dix *Sermons sur la Providence*, cent quarante-sept *Lettres*, et une *Histoire ecclésiastique* divisée en cinq livres. Elle commence où se termine celle d'Eusèbe, c'est-à-dire, à l'an 324 de Jésus-Christ, et finit à l'an 429. Elle renferme, dit Feller, des choses importantes qu'on ne trouve pas ailleurs, et Photius la préfère, pour le style, aux histoires d'Eusèbe, de Socrate et de Sozomène.

Socrate, Sozomène, Philostorge, historiens ecclésiastiques.

Ces deux derniers historiens ecclésiastiques appartiennent aussi au ve siècle. — L'histoire de Socrate est divisée en sept livres et commence en 306. Celle de Sozomène est divisée en neuf livres et commence en 324. Toutes les deux s'étendaient jusque vers l'an 440; mais la fin du récit de Sozomène s'est perdue, et ce qui nous reste se termine en 415. — Socrate était de Constantinople, et Sozomène, de Salamine. — Le premier, dit Feller, était peu versé dans les matières ecclésiastiques; Photius et Tillemont lui reprochent également de n'avoir pas assez connu la doctrine et les coutumes de l'Eglise. Son impartialité à l'égard des évêques de Rome est bien connue; c'est plutôt de la sévérité que de la bienveillance qu'il montre à leur égard. — Le second a beaucoup plus de jugement; d'autres, au contraire, disent moins de critique. Son histoire est plus étendue et mieux écrite. — L'un et l'autre favorisaient l'erreur des novatiens, sorte de jansénistes prématurés, et leurs témoignages sont suspects à cet égard. Cependant, il est de graves auteurs qui le nient. Mais, selon Darras, il est de toute impossibilité de nier le novatianisme de Socrate. On ignore l'époque de sa mort, celle de Sozomène arriva vers l'an 450 (1).

Philostorge, auteur arien de la Cappadoce, a aussi composé une histoire ecclésiastique, dont on n'a que des fragments conservés par Photius. Elle s'étend de 320 à 425; mais, elle est

(1) *Hist. de l'infaill. des Papes*, t. I, p. 258-277.

remplie de déclamations et de calomnies contre les catholiques. C'est moins une histoire de l'Eglise qu'une apologie de l'arianisme : comme le dit Photius, « un éloge des hérétiques, une détraction des orthodoxes. » — C'est, au jugement d'un auteur grave, un tissu de calomnies et de faussetés; « Philostorge, dit-il aussi, y prend à tâche de glorifier les hérétiques et de rabaisser leurs adversaires. » Aussi, Photius lui-même ne peut-il s'empêcher de le qualifier souvent d'*impie*, *d'historien très-infidèle*, *de ministre de mensonges*, *etc.* (1).

Claudien Mamert. Ses écrits. Sa mort. — An 474.

Claudien Mamert, prêtre et frère de saint Mamert, archevêque de Vienne, était un des plus savants hommes de son temps. Elevé dans la solitude, il y avait puisé des trésors d'érudition. Il a composé un *Traité sur la nature de l'âme.* Son but était de réfuter Fauste de Riez, qui soutenait que Dieu seul était incorporel, et que les anges, ainsi que les âmes humaines, étaient des substances matérielles, quoique d'une nature plus relevée. On admire dans cet ouvrage l'élégance jointe à la solidité et à l'esprit de méthode. — Saint Sidoine Apollinaire regardait Claudien Mamert comme le plus beau génie de son siècle. Il le loue pour avoir composé plusieurs hymnes à l'usage de l'église de Vienne. Celle de la croix, *Pange, lingua, gloriosi præmium certaminis*, lui est attribuée par D. Ceillier, Godescard et plusieurs autres, comme nous l'avons vu. Claudien mourut, vers l'an 474, après avoir rendu d'importants services à son frère dans les travaux de l'épiscopat.

S. Mamert, archevêque de Vienne; il institue les Rogations. Sa mort. — Ans 469-475.

Le saint archevêque de Vienne était lui-même une des plus brillantes lumières de l'Eglise gallicane. Il joignit à une sainteté éminente un profond savoir et le don des miracles. Il délivra, par ses prières, la ville de Vienne de plusieurs terribles incendies qui la menaçaient d'une ruine totale. Ces embrasements répétés, de fréquents tremblements de terre, des volcans, la guerre, la vue des bêtes sauvages qui venaient en plein jour jusque sur les places publiques, et divers autres fléaux, semblaient annoncer que le ciel était irrité par les crimes des peuples. L'antique cité de Vienne, étant particulièrement le théâtre de ces terribles phénomènes, semblait être aussi l'objet particulier de la

(1) *Hist. de l'infaill. des Papes*, p. 251-253.

colère divine. Pour l'apaiser, saint Mamert établit, en 469, des supplications publiques accompagnées de jeûne, qui devaient durer trois jours chaque année. Cette pieuse institution, connue sous le nom de *Rogations*, se répandit peu à peu dans les diocèses voisins de celui de Vienne, et devint bientôt une pratique universelle de l'Eglise d'Occident. — Ce fut le pape Léon III qui l'établit à Rome. On l'appela d'abord la *Litanie gallicane.* Le saint prélat qui en fut l'auteur mourut en 475. On lui attribue deux sermons, l'un sur les *Rogations*, l'autre sur la *pénitence des Ninivites* (1).

Salvien. Ses écrits. Sa mort. — Vers l'an 484.

Salvien, prêtre de Marseille, devait le jour à des parents illustres de Cologne ou de Trèves. D'abord marié, il garda la continence avec sa femme Palladie, vint se fixer à Lérins dont il fut l'une des gloires, et fut élevé au sacerdoce, vers l'an 430. Quelques-uns disent qu'il fut évêque. Il déplora avec tant de douleur les déréglements et les malheurs de son temps, qu'on l'appela le *Jérémie du* v^e^ *siècle.* Ses vertus et ses lumières le firent aussi qualifier par Gennade de *Maître des évêques.* Il mourut à Marseille, vers l'an 500, à 110 ans. Il nous reste de lui un *Traité de la Providence*, plein de réflexions solides, d'idées vastes, touchantes et vraies; un *Livre contre l'avarice*, et quelques *Epîtres.*

Hérésie d'Eutychès. Ses intrigues. — An 448.

L'orage excité par Nestorius n'était pas encore calmé, que le vaisseau de l'Eglise se trouva battu par une tempête encore plus furieuse : c'était l'hérésie eutychienne ou monophysite. Le nouvel hérésiarque, Eutychès, était prêtre et archimandrite, ou abbé d'un monastère voisin de Constantinople, composé de trois cents moines. Vieillard ignorant, Eutychès ne semblait pas devoir être un adversaire bien terrible pour l'Eglise; mais il était rusé et entêté. Ses cheveux blancs, d'ailleurs, sa qualité d'abbé, sa réputation de piété, et ses trois cents disciples qu'il avait endoctrinés, lui donnèrent de l'influence, surtout parmi les moines. Pour comble de malheur, il avait un filleul, tout-

(1) Il paraît, d'après plusieurs auteurs, que les *Rogations* étaient déjà en usage dans quelques églises. Saint Mamert, dans ce cas, n'aurait fait que les adopter ou les rétablir dans leur ferveur primitive.

puissant à la cour de l'empereur Théodose, dans la personne de l'eunuque Chrysaphe. — Ce dernier, d'une ambition démesurée et d'une avarice sordide, s'inquiétait sans doute fort peu des questions de doctrine; mais il espérait trouver, dans la querelle, une occasion favorable de se venger de saint Flavien, archevêque de Constantinople, qui, le jour de son installation sur le siége de cette capitale, ne lui avait envoyé pour tout présent que du pain bénit, au lieu de l'or qu'il demandait. — Flavien avait en outre favorisé l'évasion de Pulchérie, à qui l'empereur Théodose, son frère, dans un moment de dépit, avait voulu faire donner le voile et couper les cheveux; et Chrysaphe, qui redoutait cette princesse, tremblait qu'elle ne revînt au pouvoir. Ainsi, ce fut la convoitise et l'ambition qui allumèrent le zèle ou plutôt le fanatisme de l'eunuque en faveur de l'eutychianisme.

Cette hérésie était directement opposée à celle de Nestorius; et c'est précisément en combattant ce dernier que Eutychès s'y précipita. Nestorius avait soutenu qu'il y avait dans Jésus-Christ, non-seulement deux natures, mais encore deux personnes. Eutychès, au contraire, admit, non-seulement l'unité de personnes, mais encore l'unité de nature. Son système était incompréhensible; et il ne put jamais se décider à en donner une explication nette. — L'une des deux natures avait-elle été convertie en l'autre, comme l'eau fut changée en vin aux noces de Cana? Ou toutes les deux s'étaient-elles mélangées et confondues au point de n'en former qu'une, à la manière des liquides qui se mêlent ensemble? Ou bien, sans se confondre, formaient-elles une troisième nature d'un ordre à part? Ou enfin, la nature humaine avait-elle été absorbée par la nature divine, comme une goutte de miel serait absorbée par la mer? On ignore dans lequel de ces sens divers et absurdes, Eutychès entendait l'unité de nature en Jésus-Christ. On croit plus probablement, dit saint Liguori, que le dernier sens était celui de l'hérésiarque. Boèce l'affirme positivement. — Quoi qu'il en soit, l'unité de nature est entièrement opposée au dogme catholique. Aussi, Eutychès fut-il pressé et sollicité d'y renoncer par tous ses amis. Il en avait d'honorables et de nombreux, que lui avait valus son zèle contre la précédente hérésie, entre

autres, Eusèbe de Dorylée, prélat fort distingué par son savoir et d'une orthodoxie éprouvée. C'est l'avocat même qui avait interpellé Nestorius en pleine église. — L'hérésiarque ne fit aucun cas des conseils de l'amitié. Flavien, archevêque de Constantinople, personnage d'une rare bonté, lui fit les mêmes représentations, et eut toutes sortes d'égards pour les cheveux blancs de l'archimandrite. Mais l'obstiné vieillard lui résista, ainsi qu'à trente évêques assemblés en synode à Constantinople. Flavien fut donc obligé de le déposer de sa dignité d'archimandrite. — Alors Eutychès contrefit le juste persécuté; il adressa une lettre artificieuse au pape saint Léon, dans laquelle il se plaignait de n'avoir pas été écouté et d'avoir été condamné par cabale, conjurant « le Pontife romain, protecteur des opprimés, de prononcer sur cette affaire, de ne pas souffrir qu'on maltraitât un vieillard de soixante et dix ans, à qui on n'avait jamais eu rien à reprocher. » — Le Pape fut touché de ce langage humble et soumis; mais il écrivit à Flavien et lui demanda une relation exacte de ce qui s'était passé. La réponse de l'archevêque de Constantinople fit échouer auprès du Saint-Siége l'intrigue du moine hypocrite. Il ne se rebuta pas, et l'orgueil lui donnant de l'activité, le vieil archimandrite se tourna de tous côtés. Il écrivit aux prélats les plus distingués de l'Eglise, jusqu'à saint Pierre Chrysologue, évêque de Ravenne. Mais le saint l'exhorta à se soumettre à la décision du souverain Pontife. « Car, lui dit-il, saint Pierre, qui gouverne le Siége apostolique, ne cesse point de communiquer la vraie doctrine à ceux qui la cherchent. Quant à nous, notre amour pour la foi ne nous permet pas de juger les causes qui la concernent, sans le consentement du chef de l'Eglise. »

Eutychès, déposé par son archevêque S. Flavien, en appelle au Pape.

Ayant échoué du côté de Rome et de Ravenne, Eutychès exploita plus que jamais la cour impériale par Chrysaphe, qui, en l'absence de Pulchérie, gouvernait despotiquement l'empereur et l'empire tout à la fois. L'eunuque, pour mieux réussir, s'adjoignit Dioscore, successeur de saint Cyrille sur le siége d'Alexandrie, fourbe consommé, qui cachait les crimes d'un scélérat sous les apparences de la vertu. Sur son avis, on convoqua un concile à Ephèse. — Le Pape, pénétrant la cabale, fit tout son possible pour faire changer de résolution à l'empereur,

Conciliabule ou *brigandage d'Ephèse.* — An 449.

n'y ayant pas réussi, il envoya trois légats à Ephèse, afin de défendre la foi. Il leur donna, pour être lue au concile, une lettre adressée à Flavien, qui est un exposé parfait, un traité complet du dogme de l'Incarnation, et que l'antiquité ecclésiastique a entourée d'une auréole d'admiration et de respect. — On compta cent trente évêques d'Orient à Ephèse. Dioscore s'y rendit escorté de soldats et d'une bande de moines fanatisés et commandés par un d'entre eux, nommé Barsumas, véritable scélérat. Arrivé à Ephèse, Dioscore s'empare de la présidence; il ne respecte ni les lettres du Pape ni ses légats; il absout Eutychès, il écarte du concile Théodoret de Cyr et Eusèbe de Dorylée, ses deux plus redoutables accusateurs, et dépose Flavien de Constantinople. Flavien récuse la compétence d'un tel juge et en appelle à Rome; les légats l'appuient, et les autres évêques se jettent aux genoux de Dioscore, en le conjurant d'épargner un tel scandale. Le prélat égaré n'écoute rien, et, furieux de l'opposition qu'il rencontre, il s'écrie : « Où sont les comtes? » A ce cri de guerre, on vit entrer une troupe armée d'épées et de bâtons, et portant des chaînes. Flavien est accablé de coups; Barsumas, une pique à la main, et Dioscore le foulent aux pieds, lui déchirent la poitrine, et le saint meurt trois jours après, par suite de ces mauvais traitements (1). — Alors beaucoup d'évêques apostasient et livrent leur signature. Le tumulte est effroyable; les légats veulent fuir et ont de la peine à s'échapper. L'orgueil et la colère de Dioscore sont à leur comble. Il couronna peu de temps après son œuvre d'iniquité par l'excommunication du Pape lui-même. Les évêques reculent épouvantés devant un attentat dont l'histoire de l'Eglise ne fournissait

(1) A la place de Flavien, Dioscore fit nommer Anatole, qui ne laissa pas d'envoyer à Rome une députation pour demander sa confirmation. Saint Léon fut d'abord inflexible et refusa pendant deux ans de reconnaître Anatole. Enfin, il se laissa fléchir par amour de la paix, et pour remédier aux troubles qui déchiraient l'église de Constantinople. Il fallut néanmoins avant tout qu'Anatole signât la profession de foi qui lui fut présentée par les légats de saint Léon; après quoi cet illustre pontife, « voulant se montrer, dit-il, plutôt indulgent que *rigoureusement juste,* affermit de *sa pleine et souveraine autorité* l'épiscopat *chancelant* du successeur de Flavien. » (*Tradit. instit. év.*, tom. I.)

pas encore d'exemple; mais, à force de menaces et de coups, le forcené patriarche fit signer cet acte par dix de ses suffragants. Ceux qui lui résistèrent furent maltraités ou déposés. — Telle fut l'issue de ce conciliabule, ou plutôt, suivant l'expression qui est restée dans l'histoire, tel fut le *brigandage d'Ephèse : Latrocinium Ephesi.*

S. Léon le Grand, pape. — De 440 à 461.

Mais, Dieu avait mis à la tête de l'Eglise un homme capable de résister aux plus furieuses tempêtes. C'était le pape saint Léon, proclamé par Benoît XIV *docteur de l'Eglise universelle.* Il était né à Rome, d'une famille originaire de Toscane. N'étant encore que diacre, il avait été employé dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses par ses deux prédécesseurs, Célestin Ier et Sixte III. Elevé sur la chaire de saint Pierre, en 440, il s'appliqua avec une infatigable sollicitude à maintenir la pureté de la foi et de la discipline. — Traçant aux évêques dans ses nombreuses décrétales des règles pleines de sagesse, étendant partout, avec l'exercice de son autorité, l'influence de ses lumières, il sut pourvoir à tous les besoins de l'Eglise, et déploya constamment, au milieu des circonstances les plus difficiles, la fermeté de caractère, le vaste génie, et toutes les qualités supérieures qui lui ont mérité le surnom de Grand. — Cet illustre et vigilant Pontife, vivement inquiet sur ce qui se passait à Ephèse, en attendait la nouvelle avec impatience, quand un de ses légats, le diacre Hilarius, parvint à gagner Rome, au milieu de nombreux dangers, et l'instruisit de tout. — Il reçut en même temps des lettres des évêques maltraités et déposés par Dioscore. Ces prélats en appelaient à son autorité suprême, et lui demandaient justice. « J'attends, lui disait Théodoret, la sentence de votre Siége apostolique, et je conjure Votre Sainteté de venir au secours d'un évêque qui invoque l'équité de votre tribunal. Ordonnez que je me rende près de vous, pour montrer que ma doctrine est conforme à celle des Apôtres..... Ce dont je vous supplie avant tout, c'est de m'apprendre si je dois ou non acquiescer à mon injuste déposition. J'attends votre sentence, si vous me commandez de me soumettre à ce qui a été jugé, je m'y soumettrai. »

Recours au pape S. Léon, contre le *brigandage d'Ephèse.*

Profondément touché de ces plaintes, saint Léon écrivit à l'empereur les lettres les plus pressantes, pour le conjurer de

ne pas donner suite aux décrets d'une assemblée où la violence la plus brutale avait fait triompher l'hérésie. Il lui demanda son concours pour la célébration d'un concile universel, en Italie, afin de réparer le scandale d'Ephèse. — Mais toujours circonvenu par Chrysaphe et par Dioscore, Théodose ne voulut pas y consentir. — Léon insista, et lui fit écrire par l'empereur d'Occident, Valentinien III, neveu et successeur d'Honorius. La lettre du prince était conçue en ces termes : « L'Evêque de Constantinople a interjeté à Ephèse, suivant les canons, un appel au Siége apostolique, à qui sa primauté, reconnue dans les plus célèbres conciles et constatée par toute la tradition, donne le droit de décider les questions concernant la foi et de juger les causes des évêques. Je vous prie donc de trouver bon que ceux de vos provinces viennent en Italie, afin que le Pape, prenant connaissance de toute l'affaire, la termine par un jugement conforme à la justice et à la foi. » — Malgré cette auguste intervention, Théodose refusait de se rendre, quand la Providence dépouilla Chrysaphe de la confiance et de la faveur impériales dont il faisait un si pernicieux usage. Accusé et convaincu de concussions, il fut condamné à l'exil, et bientôt après poignardé par le fils d'une de ses anciennes victimes. Revenu à lui-même, l'empereur rendit son amitié à Pulchérie, et prit avec elle de sages mesures pour la convocation du concile que le Pape désirait. Mais étant mort inopinément, en 450, à la chasse, d'une chute de cheval, il ne put achever son œuvre; d'autres disent qu'il n'avait pas même pu la commencer.

Quatrième concile œcuménique à Chalcédoine. — An 451.

Pulchérie, sa sœur, lui succéda, et donnant sa main à Marcien, capitaine renommé, elle le fit monter avec elle sur le trône impérial, à condition qu'il respecterait le vœu de virginité qu'elle avait fait (1). — Alors le concile fut convoqué pour le 8 octobre 451, à Chalcédoine, dans la magnifique église de Sainte-Euphémie. Il s'y trouva d'abord trois cent soixante évêques. Leur nombre s'accrut ensuite, car la lettre synodale porte les noms de cinq cent vingt; à certains moments, ils furent

(1) En montant sur le trône, Pulchérie reçut en présent de sa belle-sœur Eudoxie une image de la sainte Vierge, qui passait pour avoir été peinte par saint Luc. (Receveur, tom. III.)

même plus de six cents. C'est le plus nombreux des conciles œcuméniques d'Orient. — Cinq légats du souverain Pontife les présidèrent, et le concile tint seize sessions.

Dans la première, sur un ordre des légats, l'orgueilleux Dioscore fut obligé de passer au banc des accusés. On lui reprocha d'avoir foulé aux pieds toutes les règles, et en particulier, « d'avoir osé, sans l'autorité du Siége apostolique, tenir et présider un concile général, *chose qui n'est pas permise et qui ne s'est jamais faite.* »

A la deuxième session, on lut la fameuse lettre dogmatique du pape saint Léon à Flavien. A la lecture de cette pièce, qui a été appelée par Bossuet *nobilis ac planè cœlestis epistola*, et *qui a fait l'admiration de toute la terre*, les Pères s'écrièrent avec enthousiasme à chaque mot : « Nous croyons tous ainsi; c'est la foi des Pères et la doctrine des Apôtres; c'est Pierre lui-même qui a parlé par la bouche de Léon; il faut tenir cette doctrine pour orthodoxe : anathème à quiconque ne croit pas ainsi! *Petrus per Leonem ità locutus est!* »

Dans la troisième session, à laquelle Dioscore refusa de comparaître, les légats portèrent contre lui la sentence suivante : « Le très-saint archevêque de Rome, Léon, par notre organe et par l'intermédiaire du présent concile, conjointement avec le bienheureux Apôtre Pierre, qui est le soutien de l'Eglise et le fondement de la vraie foi, a déclaré Dioscore dépouillé de la dignité épiscopale et de tout ministère sacerdotal (1). » — Tous les évêques appelés nominativement à reconnaître le jugement, le confirmèrent. — Le lendemain, Dioscore fut exilé à Gangres en Paphlagonie. Le féroce Barsumas éclata de rage, et alla en Perse continuer une vie de brigand.

Décret du concile de Chalcédoine sur la foi.

L'empereur Marcien assista à la sixième session. Le dogme catholique y fut défini contre Eutychès, en ces termes solennels et précis : « Nous déclarons, dirent les évêques, conformément à la doctrine des Pères, qu'on doit reconnaître un seul et même Jésus-Christ, parfait dans son humanité et dans sa divinité, le

(1) A son élévation au patriarcat d'Alexandrie, le souverain Pontife l'avait confirmé. — Comme on le voit, c'est le Pape qui fait et défait es évêques. — (*Trad.* I, 132.)

même vraiment Dieu et vraiment homme, c'est-à-dire, ayant une âme et un corps; le même tout à la fois consubstantiel au Père, selon la divinité; et à nous, selon l'humanité; semblable à nous en toutes choses, excepté le péché; engendré du Père avant tous les siècles, selon la divinité, et né dans le temps, selon l'humanité, de la Vierge Marie, Mère de Dieu; enfin, un seul et même Jésus-Christ, Fils unique, en deux natures sans confusion, sans changement, sans division, sans séparation, chacune d'elles demeurant distincte et conservant ses propriétés, quoique par leur union elles ne forment qu'une seule personne ou hypostase, en sorte que Jésus-Christ n'est pas divisé ou séparé en deux personnes, mais il est un seul et même Fils unique, Notre Seigneur. » — Ce décret fut unanimement approuvé et signé, et on prononça anathème contre tous ceux qui ne l'admettraient pas.

Foi de tous les siècles en Jésus-Christ Homme-Dieu.

Voilà le concile : écoutons le pape saint Léon sur la même matière. « Jésus-Christ, c'est un enfant dans l'anéantissement du berceau, c'est l'Eternel célébré au plus haut des cieux. Hérode le cherche pour le mettre à mort, mais les mages viennent l'adorer. Il reçoit comme un pécheur le baptême de Jean, et dans le même moment l'Eternel le proclame son Fils bien-aimé. Comme homme, il est tenté par Satan; comme Dieu, il est servi par des anges. Il est de l'homme d'éprouver la faim, la soif et la lassitude; mais il est d'un Dieu de rassasier cinq mille hommes avec cinq pains et de commander aux flots. Il n'est pas de la même nature de pleurer la mort d'un ami et de le ressusciter, d'expirer sur un gibet et de mettre le soleil et toute la nature en deuil, etc. (1). »

Telle était la foi catholique sur Jésus-Christ au v[e] siècle. La voici maintenant au XVII[e] et XIX[e]. « Notre Seigneur Jésus-Christ, dit Bossuet, est Dieu et homme; c'est pourquoi, comme l'observe saint Augustin, s'il fait de grandes choses, il en fait de basses, tempérant les grandes par les petites et relevant les petites par les grandes. Il naît, mais il naît d'une Vierge. Il mange; mais quand il lui plaît, il se passe des nourritures mortelles et n'a pour aliment que la volonté de son Père; il

(1) S Léon, *Epist. ad Flav.*

commande aux anges de servir sa table. Il dort, mais pendant son sommeil, il empêche la barque de couler à fond. Il marche; mais quand il l'ordonne, l'eau devient ferme sous ses pas. Il meurt; mais en mourant il met toute la nature en crainte. Vous voyez qu'il tient partout un milieu si juste, que, s'il paraît en homme, il nous sait bien montrer qu'il est Dieu; et où il se déclare Dieu, il fait voir aussi qu'il est homme (1). »

« En Jésus-Christ, que vois-je? s'écrie le P. de Ravignan. L'enfant qui naît et qu'on emporte en fuyant; et l'obscurité mystérieuse de trente années, et le travail des mains, et la sueur du front, et le baptême des pécheurs, et la tentation de Satan; le jeûne, la faim, la soif, la fatigue du chemin qui force à s'asseoir. Jésus-Christ, c'est l'homme repoussé, méprisé, l'égal du pauvre, le pénitent courbé sous l'outrage et la peine, sous les ignominies et les douleurs, sous la crainte et l'ennui; réduit à l'agonie, au supplice de l'infamie, à la mort. Mais, au plus profond de l'humiliation et de l'anéantissement, je vois briller et resplendir au front de Jésus-Christ une majesté trois fois sainte, de doctrine, de bonté, de paix, de force, de grandeur, de toute-puissance souveraine et divine. Enfant, il épouvante les rois, il instruit les docteurs; fatigué, assis, il révèle les pensées secrètes et les chances du plus lointain avenir; indigent, écrasé d'infortune et d'outrages, mourant abandonné, il enseigne pour jamais les générations, il établit pour toujours le règne de la vérité, il ébranle l'univers, le change, le remue et le gouverne à son gré. Contraste étrange! infirmité, grandeur suprême; bassesse, toute-puissance; homme de douleurs, il règne sur les morts et les douleurs! Mon esprit se confond! Un homme! Oui, c'est un homme! Un Dieu! Oui, c'est un Dieu aussi! Tout est étrange, hors nature, tout confond, interdit la pensée, et je ne trouve, dans ma raison et ma parole, qu'un seul mot pour sortir d'angoisses, un mot qui abaisse les montagnes et comble les vallées, un mot qui rend la paix et la lumière à mon âme, qui me dit tout, m'explique tout, m'ouvre le ciel et la terre, et ce mot c'est l'*Homme-Dieu* (2)! » — Il

(1) Bossuet, *Serm. sur la Nativité.*
(2) *Ami de la religion.*

y a quatorze siècles que le concile de Chalcédoine s'est tenu, et c'est, sans nul doute, un spectacle sublime de voir l'une après l'autre arriver les générations catholiques, en répétant d'une manière immuable les termes du même *Credo*.

La sixième session de Chalcédoine a été regardée par quelques-uns comme la dernière du concile, parce qu'on y acheva de traiter ce qui regardait la foi et les affaires générales de l'Eglise. — Dans la septième, Jérusalem fut érigée en patriarcat. Au premier concile œcuménique de Nicée, son évêque, sur la demande du grand Constantin, avait obtenu pour son siége, comme nous l'avons vu, une préséance d'honneur. Quant à la juridiction, il devait rester soumis au métropolitain de Césarée de Palestine, qui relevait lui-même du patriarche d'Antioche, comme le dit saint Jérôme. Mais le canon qui accorda cette préséance se prêtant à deux sens, les évêques de Jérusalem s'en prévalurent et déclinèrent la juridiction de Césarée. En 350, saint Cyrille, non-seulement déclina la juridiction du siége de Césarée, mais il prétendit le soumettre au sien. De là, entre les deux églises, une longue et vive contestation qui se termina enfin à Chalcédoine, par une transaction proposée par Maxime, patriarche d'Antioche, adoptée par le concile, et conçue en ces termes : « Pour rétablir la concorde après de longues discussions, dit Maxime, il a plu au vénérable Juvénal de Jérusalem et à nous, que le siége d'Antioche qui appartient à saint Pierre, préside aux deux Phénicies et à l'Arabie, et le siége de Jérusalem aux trois Palestines, si toutefois cette disposition est approuvée par notre père, l'archevêque de la grande Rome, Léon, qui a ordonné que les canons des saints Pères demeurassent partout inébranlables. — Les légats du Saint-Siége ratifièrent cette transaction pour le bien de la paix (1).

L'Eglise de Jérusalem est érigée en patriarcat, au concile de Chalcédoine.

Théodoret de Cyr et Ibas, évêque d'Edesse, occupèrent la huitième, la neuvième et la dixième sessions. Théodoret, ami de Nestorius, n'avait pas souscrit, à Ephèse, l'anathème prononcé contre cet hérésiarque, et ne s'était séparé de lui que quelque temps après le concile. Les Pères de Chalcédoine, bien

Théodoret de Cyr et Ibas d'Edesse condamnent Nestorius, leur ancien ami.

(1) Hurter, *Instit. rel.*, tom. I. — *Trad. instit. év.*, tom. I. — *Univ. cath.*, tom. XIV. — Rohrb., tom. VIII.

que convaincus de la pureté de la foi de ce prélat, voulurent néanmoins, pour l'édification de l'Eglise universelle, qu'en disant anathème aux erreurs d'Eutychès, Théodoret condamnât aussi celles de son ancien ami. L'évêque de Cyr, croyant d'abord qu'on suspectait sa doctrine, en fut affligé et voulut la justifier. Mais les Pères persistant à exiger de lui, pour lever le scandale passé, un anathème net et précis contre Nestorius, Théodoret les comprit et se rendit à leurs désirs.

L'évêque d'Edesse, Ibas, avait été aussi lié d'amitié avec Nestorius. C'est pourquoi, après la révision de deux procédures faites auparavant, l'une à Tyr et l'autre à Béryte, en 449, dans lesquelles le retour d'Ibas et son adhésion à la foi orthodoxe avaient été bien constatés, les Pères de Chalcédoine exigèrent qu'il manifestât de nouveau, en présence du concile œcuménique, son horreur pour l'hérésie nestorienne. « On n'a pas de peine, dit Ibas, à professer ce que l'on croit véritablement. » Il anathématisa donc Nestorius. — Après cette épreuve, les deux prélats furent confirmés sur leurs siéges respectifs, où ils avaient déjà été réintégrés. — Il est évident, comme on le voit, que le concile de Chalcédoine ne prononça que sur les personnes et sur la foi actuelle de Théodoret et d'Ibas. Quant à leurs paroles ou à leurs écrits précédents, l'assemblée ne s'occupa nullement de les juger; d'où il suit qu'elle ne les approuva pas, comme l'ont prétendu plusieurs ennemis de l'infaillibilité de l'Eglise. Au contraire, l'anathème net et précis que les Pères exigèrent des deux évêques, malgré leur catholicité actuelle, démontre clairement que leurs paroles et leurs écrits précédents ne leur paraissaient pas irréprochables (1).

L'Eglise de Constantinople sollicite son érection en patriarcat.

Dans la seizième et dernière session du concile de Chalcédoine, les Orientaux, poussés par Anatole de Constantinople, renouvelèrent la prétention de donner à l'évêque de cette capitale *le premier rang d'honneur après celui de Rome*, et d'accorder à son siége la juridiction sur les diocèses du Pont, de l'Asie, de la Thrace, relevant d'Antioche, et même sur ceux de l'Illyrie orientale, qui, comme nous l'avons déjà dit, dépendait du pa-

(1) Fleury, tom. VI. — Bérault, tom. III. — Rohrb., tom. VIII. — Recev., tom. III.

triarcat d'Occident. Ils rédigèrent à ce sujet une pétition qu'ils adressèrent au souverain Pontife. Sur plus de cinq cents évêques, cent quatre-vingt-quatre seulement la signèrent. Voici en quels termes elle était conçue : « Daignez répandre jusque sur l'église de Constantinople un rayon de votre primauté apostolique; car vous avez coutume d'enrichir vos serviteurs par la communication de vos biens. Voilà ce que nous avons jugé convenable; nous vous prions de le confirmer par vos décrets. » — ... « Vous nous présidez comme le chef, la tête, préside à ses membres : *Tu autem sicut caput membris præeras.* » — Ces paroles sont remarquables et significatives, dans la bouche des Pères de Chalcédoine, et dans une lettre, où, contrairement aux vues de saint Léon et aux canons de Nicée, ils appuyaient les prétentions des patriarches de Constantinople.

L'empereur Marcien joignit ses sollicitations à celles des signataires, pour obtenir du Pape qu'il approuvât ce qui avait été fait en faveur de l'église de sa capitale. « Nous avons jugé nécessaire, dit le prince, que tout vous fût communiqué, et nous vous prions d'ordonner qu'on observe à perpétuité ce qu'a statué le saint concile. » — Anatole écrivit aussi au souverain Pontife : « C'est le vénérable clergé de Constantinople, disait-il, qui a conçu ce projet d'élévation. Mais la confirmation de ce qui a été fait appartient à Votre Sainteté, et rien ne peut avoir de force que par son autorité. » — Les légats romains refusèrent de souscrire à ces prétentions, et le pape saint Léon lui-même résista avec force à l'ambition et aux envahissements de l'archevêque Anatole. — D'après Rohrbacher et Receveur, il paraîtrait avoir refusé tout ce qu'on lui demandait. Mais, M. Jager dit qu'en refusant formellement à l'archevêque de Constantinople le premier rang après Rome, le souverain Pontife se tut à l'égard de ses prétentions sur la Thrace et sur l'Asie. Ce qui a fait croire que le Pape toléra la juridiction que le siége de Constantinople s'arrogeait sur ces provinces (1).

Canons disciplinaires du concile de Chalcédoine.

Le concile de Chalcédoine fit plusieurs canons de discipline. La plupart se bornent à confirmer d'anciennes règles établies

(1) *Trad. instit. év.*, tom. I. — Rohrb., tom. VIII. — *Univ. cath.*, tom. XIV. — Recev., tom. III. — Conférences de Grenoble, 1867.

relativement à la conduite et aux obligations des clercs, des moines, des vierges et des veuves. Nous en citerons seulement quelques-uns. — Il est interdit aux moines de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques ou civiles, de bâtir des monastères dans les villes sans la permission de l'évêque, et de recevoir des esclaves sans le consentement des maîtres. — Il est défendu aux clercs de prendre des terres à ferme, de se charger d'une intendance, et de quitter leur diocèse pour s'attacher à un autre. — Il n'est pas permis d'ordonner un clerc sans titre ecclésiastique, ou, selon les termes du concile, sans qu'il soit attaché au service d'une église ou d'un monastère. — Les ecclésiastiques doivent porter leurs contestations devant le tribunal de l'évêque. Si le différend est avec ce dernier, il sera déféré au concile de la province. S'il s'agit d'un métropolitain, on aura recours à l'exarque, c'est-à-dire, au primat ou au patriarche. — Il est défendu aux lecteurs et aux chantres, dans les provinces où il leur est permis de se marier, d'épouser des femmes non catholiques. Ce règlement montre que la continence imposée partout aux évêques, aux prêtres et aux diacres, s'étendait, dans certaines localités, jusqu'aux ordres mineurs. — Il est dit dans un canon que, si l'empereur établit une nouvelle cité, la distribution des paroisses se fera conformément à l'ordre suivi par le gouvernement civil, etc.

Canons disciplinaires de plusieurs conciles particuliers.

Plus de cent conciles particuliers, assemblés pendant le ve siècle, firent aussi une foule de règlements disciplinaires. Un d'entre eux, tenu à Ptolémaïde, en 411, excommunia le préfet Andronic, qui se conduisait en tyran impie. La sentence énumère les principaux effets de l'excommunication. Il est défendu d'admettre Andronic dans l'église et dans aucune assemblée religieuse, et même de l'y souffrir, s'il s'y était glissé secrètement. On ne pouvait non plus habiter avec le coupable sous le même toit, ni manger à la même table. Les prêtres ne devaient pas s'entretenir avec lui, ni assister à ses funérailles. Il y avait menace d'excommunication pour quiconque n'observerait pas cette sentence.

Dans deux conciles de Carthage, assemblés en 419 et 424, il fut question des appels au Pape, à propos d'un évêque excommunié en Afrique, qui était allé à Rome et avait trompé le sou-

verain Pontife. Les Pères adressèrent une lettre synodale à saint Célestin, le conjurant de ne plus recevoir dans sa communion ceux qu'ils avaient eux-mêmes excommuniés. Ils lui firent observer qu'il était contre les règles que Sa Sainteté rétablit trop facilement, *præmaturè*, ceux qui avaient été déposés dans leurs provinces.

Le premier concile d'Orange, en 441, fit trente canons. D'après le dixième, un évêque qui bâtit une église dans le diocèse d'un autre, doit obtenir la permission de l'ordinaire, lui laisser la consécration et le gouvernement de la nouvelle église, et lui faire ordonner les clercs qu'il désire y avoir. On voit ici les commencements du droit de *patronage*, en ce que le fondateur peut présenter à l'évêque du lieu les clercs qui doivent régir l'église qu'il a établie. — Le douzième canon règle qu'on peut donner le baptême ou la pénitence à celui qui perd tout à coup l'usage de la parole, si quelque témoin ou quelque signe du malade atteste son désir. — Un concile de Carthage, et une réponse du pape saint Léon à Théodore, évêque de Fréjus, contiennent la même prescription. — Il est ordonné par le treizième, d'accorder aux malades privés de l'usage de tous leurs sens, les secours spirituels que comporte leur état, comme les prières de l'Eglise, le Baptême, l'Extrême-Onction et même l'Eucharistie. On exige toutefois que le malade en ait témoigné le désir avant d'être réduit à cet état.

Un concile de Vaison, tenu la même année, dressa plusieurs canons concernant les enfants trouvés et ceux qui les avaient soignés ou adoptés, etc.

Témoignage rendu à l'antiquité de nos dogmes par les restes des nestoriens et des eutychiens.

Après le concile de Chalcédoine dont l'empereur Marcien appuya les décrets, l'histoire ne parle plus de l'hérésiarque Eutychès qui mourut en exil. Mais sa secte, comme celle de Nestorius, survécut à son auteur, et il existe encore de nos jours des divisions nombreuses d'eutychiens, connus sous le nom de *jacobites*, en Orient, de Jacques d'Edesse un de leurs chefs, et de *cophtes* ou *coptes*, dans l'Egypte et l'Abyssinie. — Les débris de ces deux sectes ne sont pas inutiles dans les desseins de la Providence. Séparés et ennemis de l'Eglise romaine depuis leur berceau, et portant avec eux des professions de foi où l'on trouve la messe, la prière pour les morts, le culte des saints,

la présence réelle, les sept sacrements, etc., ces sectaires prouvent invinciblement, contre les hérétiques modernes, que ces dogmes divers n'ont pas été inventés par l'Eglise romaine depuis leur séparation; mais que la croyance en remonte aux jours de leur naissance, c'est-à-dire, au temps des Pères. — Puis, comme ces hommes illustres et saints étaient incapables de donner pour divines des inventions humaines, et comme d'ailleurs ils se glorifient tous de professer une foi traditionnelle et venant des Apôtres, suivant ces adages si communs parmi eux : *Nihil innovetur nisi quod traditum est; — Quod ubique, quod semper, quod ab omnibus, etc.; — Depositum custodi, etc.*, il s'ensuit que, sur ces divers points comme sur tous les autres, l'Eglise romaine possède la foi enseignée par les Apôtres et par Jésus-Christ lui-même.

Zèle, travaux et écrits du pape S. Léon.

Le pape saint Léon le Grand survécut dix ans au concile de Chalcédoine. Jamais, dit un auteur, le siége de Rome ne fut plus respecté que sous cet illustre pontife, qui gouverna l'Eglise pendant vingt et un ans. Son zèle infatigable et son vaste génie s'étendirent et suffirent à tout. Il déclara une guerre irréconciliable au vice et à l'erreur. Il fut le fléau des hérétiques. Nous avons vu sa prudence admirable, sa vive sollicitude et son inébranlable courage au milieu du violent orage soulevé par Eutychès. L'Eglise en sortit glorieuse et triomphante. — Il lui fit aussi remporter des victoires signalées sur les ariens, les apollinaristes, les nestoriens, les novatiens et les donatistes. Il écrasa le pélagianisme qui commençait à reparaître aux environs d'Aquilée, et il empêcha cette hérésie de s'introduire dans Rome. En 443, ayant découvert dans cette ville un nombre infini de manichéens, coupables de crimes épouvantables, il en convertit une grande partie et fit bannir les plus opiniâtres (1). Il s'arma du même courage contre le priscillianisme, qui, selon

(1) Les manichéens se firent connaître par leur affectation de ne jamais recevoir l'eucharistie sous l'espèce du vin qu'ils avaient en horreur. A cause de cet abus, le pape Gélase, plus tard, ordonna à tous les fidèles de communier sous les deux espèces; et cette loi fut observée à Rome tant que l'hérésie des manichéens la rendit nécessaire. Quand le danger fut passé, on revint insensiblement au premier usage, qui laissait les fidèles libres de recevoir une ou deux espèces.

l'expression du Pontife, ravageait l'Espagne comme un cancer. Il ordonna aux évêques de cette contrée de se réunir en concile pour exterminer cette hérésie. — Pendant qu'il commandait ainsi aux prélats d'Espagne, il terminait par son autorité suprême des différends survenus entre ceux des Gaules. Il remit sur leurs siéges deux évêques que saint Hilaire d'Arles avait déposés avec trop de précipitation et sans autorité suffisante. Il enleva à ce dernier la juridiction qu'il tenait du Saint-Siége sur la province de Vienne (1). Après la mort de saint Hilaire, et sur la demande respectueuse des évêques de sa province, saint Léon rendit à l'église d'Arles une partie de ses anciens priviléges. Les quatre siéges les plus voisins de Vienne, c'est-à-dire, ceux de Valence, de Tarentaise, de Genève et de Grenoble, furent laissés sous la direction du métropolitain de cette ville, et les autres, la Provence et la Septimanie rentrèrent sous la juridiction de celui d'Arles (2). — Nous avons vu la suprématie de saint Léon également reconnue des évêques de l'Orient. — Aussi, son pontificat embarrasse-t-il étrangement les hérétiques, qui veulent fixer plus tard l'origine du pouvoir suprême des évêques de Rome. — La chose est si évidente, que M. Michelet n'a pu s'empêcher de dire : « Enfin Léon le Grand prit le titre de *chef de l'Eglise universelle.* » — On croit que saint Léon fut le premier Pape qui ait accrédité des nonces à poste fixe à la cour des princes.

En proclamant sa puissance sur toute l'Eglise, les décrétales de saint Léon répandaient partout, comme nous l'avons dit, les plus vives lumières. C'est un répertoire immense de définitions

(1) Quelque temps auparavant, en confirmant ce droit à Patrocle, évêque d'Arles contre Simplicius de Vienne, le pape saint Zozime lui avait dit expressément que les priviléges antiques et traditionnels de son église venaient du Saint-Siége. Ce droit, accordé à la métropole d'Arles, s'étendait sur la province Viennoise, la Narbonnaise première et la Narbonnaise seconde, dont les capitales étaient Vienne, Narbonne, Aix. (*Trad. instit. év.*, tom. II. — Gorini, tom. II, p. 435, 487-492.)

(2) En 513, à la requête de saint Césaire d'Arles, le pape saint Symmaque confirma de nouveau le jugement de saint Léon, et termina pour toujours le différend entre l'église d'Arles et celle de Vienne. (*Hist. de l'Egl. gallic.*, tom. II. — Gorini, tom. II, p. 501.)

et de solutions théologiques et canoniques. Ses lettres sont au nombre de cent soixante-treize, et traitent aussi des points les plus importants de la foi et de la discipline. Nous avons parlé de celle qu'il écrivit à saint Flavien de Constantinople sur le dogme de l'Incarnation. — La cent huitième et la cent trente-sixième contiennent des passages remarquables au sujet de la confession. — Par la seconde de ces deux lettres, qui est adressée aux évêques de la Campanie, le pape saint Léon abolit l'usage de la confession publique. « Je défends, dit-il, de faire réciter en public la déclaration que les pécheurs auraient faite de toutes leurs fautes en détail et par écrit; il suffit de découvrir aux prêtres, par une confession secrète, les péchés dont on se sent coupable. Ils sont louables sans doute ceux qui, dans la plénitude de leur foi, ne craignent pas de se couvrir de confusion devant les hommes, parce qu'ils sont pénétrés d'une crainte salutaire envers le Seigneur; cependant, comme, parmi les pénitents, il peut s'en trouver qui appréhendent à juste titre de publier leurs péchés, il faut abolir cette coutume, de peur que plusieurs ne se privent des remèdes de la pénitence, soit par honte, soit par crainte de découvrir à leurs ennemis des actions dignes d'êtres punies par l'autorité des lois; car la confession, faite premièrement à Dieu, et ensuite au prêtre, est suffisante. » — Dans la première de ces lettres, le pontife parle ainsi de la confession auriculaire : « Dieu a dispensé ses grâces et les secours de sa bonté avec un tel ordre, que nous ne pouvons obtenir de lui le pardon de nos péchés, si ce n'est par les prières des prêtres. Car Jésus-Christ, médiateur entre Dieu et les hommes, a laissé à ses ministres le pouvoir d'ordonner à ceux qui se confessent l'exercice de la pénitence, et de les admettre à la participation des sacrements par la porte de la réconciliation, après les avoir purifiés par une satisfaction salutaire. Il est donc fort utile et même nécessaire que nos péchés nous soient remis par la prière du prêtre, c'est-à-dire, par l'absolution. »

La sollicitude de saint Léon pour l'Eglise universelle ne lui faisait pas oublier le troupeau spécialement confié à ses soins. Il était fort exact à prêcher la parole de Dieu au peuple de Rome. Nous avons encore de lui cent et un sermons sur les

principales fêtes de l'année. Le saint leur doit une partie de la gloire dont il a toujours joui dans l'Eglise. Son génie, son savoir et sa piété y brillent du plus vif éclat. — Il y est très-formel sur la primauté de saint Pierre et sur celle de ses successeurs. — Souvent il se recommande aux prières des saints qui règnent dans le ciel, et surtout à celles de saint Pierre. Il exhorte aussi les fidèles à réclamer leur intercession avec une ferme espérance d'être exaucés. Il se montre fort religieux envers leurs reliques et leurs fêtes. Il nous apprend qu'on entretenait des lampes dans les églises dédiées sous leur invocation. Il pense comme l'Eglise d'aujourd'hui sur le jeûne du Carême et des Quatre-Temps, etc.

Morcellement de l'empire romain par les barbares.

L'illustre pontife, en veillant au bien spirituel de son peuple, n'en négligea point les intérêts temporels. Il le sauva deux fois des ravages des barbares. Car tandis que, défendue par de simples vieillards pacifiques et sans armes, l'Eglise triomphait de ses nombreux ennemis, l'empire romain, malgré sa force et sa puissance, ne pouvait plus résister aux siens, et succombait partout sous leurs coups redoublés. — En 429, Genséric, roi des Vandales, fut appelé en Afrique par le comte Boniface, gouverneur de cette province, et lâchement perdu à la cour de Valentinien III par le crédit d'Aétius son rival. Cette contrée demeura au pouvoir de ces barbares jusqu'au règne de Gilimer, à qui Bélisaire l'arracha, en 533, dans les plaines de Tricaméron, près de Carthage. « Le genre humain tout entier, dit Salvien, pleura la ruine de l'Afrique. » — Genséric redoutant l'alliance des Romains d'Afrique avec les Romains d'Italie, attaqua avec violence la noblesse et le clergé qui avaient plus de rapports avec Rome. « J'ai juré d'anéantir deux choses, disait-il : le nom romain et celui de catholique. » — Pour détruire l'influence du clergé surtout, il travailla à fonder l'arianisme dans sa nouvelle conquête, et il l'établit par le fer et par le feu. Il incendia les églises et les monastères, et les catholiques eurent à souffrir une longue et violente persécution de la part de ce corsaire couronné, qui, à défaut d'autres passions, avait celle du sang à l'excès. — Son fils Hunéric, qui lui succéda, en 477, fut encore plus cruel. Il bannit près de cinq mille ecclésiastiques, et fit mourir jusqu'à quarante mille fidèles au milieu de tourments

Les Vandales maîtres de l'Afrique, y persécutent les catholiques. — De 429 à 476.

inouïs. — Selon le témoignage irrécusable de six auteurs contemporains, plusieurs confesseurs de la ville de Typase en Mauritanie, ayant eu, en 484, la langue coupée jusqu'à la racine, continuèrent de parler durant le reste de leur vie, et d'une manière mieux articulée qu'auparavant. Ce miracle se trouve consigné dans le code de Justinien, et Gibbon lui-même en reconnaît la vérité (1). L'Afrique n'était plus qu'un monceau de ruines, où la secte arienne triomphait au milieu de l'incendie, du pillage et des massacres. La persécution fut continuée par Thrasamond, et ce troisième tyran chassa, en 496, tous les évêques qui restaient en Afrique. — A la tyrannie des Vandales succéda plus tard celle des Maures mahométans, et cette église désolée ne devait pas se relever de ses ruines. Puisse notre conquête de l'Algérie être la résurrection de la belle Eglise d'Afrique, qui avait sept cents évêques au temps de saint Augustin!

Les provinces des Gaules, comme celles de l'Afrique, étaient aussi enlevées une à une à l'empire. Aétius, grand capitaine, la ressource des Romains dans cet envahissement universel, et tour à tour le bon et le mauvais génie de l'empire, les avait d'abord défendues contre Pharamond et contre Clodion le Chevelu. Mais Mérovée, successeur de ce dernier, dont la valeur a fait donner aux rois de France de la première race le nom de Mérovingiens, et Childéric, son fils, furent plus heureux et firent de solides établissements. — Dans le même temps, les Anglais, peuples saxons, occupèrent la Grande-Bretagne et lui donnèrent leur nom.

Attila, *fléau de Dieu.* Il est arrêté par le pape S. Léon. — An 452.

Attila, roi des Huns, *ces loups du Septentrion*, comme on les nommait, venus de cette partie de la Scythie qui appartient aujourd'hui aux Moscovites, répandit sur tout l'empire un torrent de sept cent mille soldats, « semblable, dit un historien, à une avalanche de feu. » Il se faisait appeler le *Fléau de Dieu.* Quelques-unes de ses bandes avaient des casaques de peau humaine. Ce qui fondit alors de calamités sur le monde ne se peut dire. — Aétius, uni à Mérovée, battit Attila dans les plaines de Châlon-sur-Saône; mais il ne put l'arrêter. Le torrent renversa en passant plus de soixante et dix villes florissantes. Il ravagea

(1) *Codex Justin.*, lib. 1, tit. 27, *de Judicib. civil.* — Ce miracle seul, dit un auteur, suffirait pour prouver la divinité de Jésus-Christ.

les Gaules et l'Italie. Les habitants de cette dernière contrée se sauvèrent dans les îles de la mer Adriatique et y fondèrent la ville de Venise, assise sur ses soixante-douze îles comme la reine de l'Adriatique. — Paris fut préservé du fléau, comme nous l'avons dit, par les prières de sainte Geneviève. — Saint Aignan délivra Orléans. — Saint Loup, évêque de Troyes, alla à la rencontre du barbare avec ses habits pontificaux, et sauva aussi sa ville épiscopale. — Le pape saint Léon opéra le même prodige en faveur de Rome. Il se présenta à Attila et lui parla avec respect, mais avec force. La fermeté du Pontife étonna ce conquérant féroce. Il dit à ceux qui l'environnaient : « Je ne sais pourquoi les paroles de ce prêtre m'ont touché. » Suivant une tradition, le barbare aurait vu, à côté de Léon, saint Pierre armé d'une épée nue et menaçante. Quoi qu'il en soit, il fit aussitôt cesser les hostilités, repassa les Alpes, et se retira dans la Pannonie, où il mourut d'un vomissement de sang, en 453. — On place, au milieu de cette tempête de nations, le martyre de sainte Ursule et de ses compagnes, à Cologne : *Passio Ursulæ et undecim millium Virginum.* Selon les nouveaux Bollandistes, la tradition confondit toutes les victimes de qualité et de profession différentes, sous la dénomination des plus illustres, et désigna ainsi la boucherie d'Attila, à Cologne, sous le titre que nous venons de citer.

Prise de Rome par Genséric, roi des Vandales. — An 455.

Sauvée des mains d'Attila par le puissant ascendant de la vertu de son pontife, Rome fut précipitée quelque temps après dans celles de Genséric par les crimes de Valentinien III, son empereur. Ce prince ayant outragé la femme de Pétrone Maxime, sénateur illustre, ce dernier dissimula sa douleur et donna à Valentinien des conseils trompeurs dont Aétius fut la victime. Après la mort de ce grand capitaine, Maxime fit tuer l'empereur, épousa sa veuve Eudoxie malgré elle, et prit la pourpre. L'impératrice, pour se délivrer du meurtrier de son mari, appela à son secours le roi des Vandales. Genséric passa en Italie, s'empara de Rome, en 455, et la ravagea pendant quatorze jours. Le pape saint Léon se présenta à ce nouveau barbare, et obtint qu'il s'abstiendrait du meurtre et de l'incendie.

Chute et fin de l'empire d'Occident. — An 476

Cependant, les efforts de l'illustre et saint pontife ne purent que retarder la chute de l'empire romain qui penchait de plus

en plus vers sa ruine. — Bientôt tout se brouille en Occident, dit Bossuet; on voit les empereurs s'élever et tomber presque en même temps. Maxime, Avitus, Majorien, Sévère, Arthémius, Olybrius, Glycérius, Julius Népos et Romulus-Augustule passèrent en vingt ans. — Sous ce dernier et faible empereur, Odoacre, roi des Hérules, barbares sortis des rivages septentrionaux de la mer Noire, se rendit maître de l'Italie et de Rome, consomma la ruine de l'empire, l'an 476, et en éteignit jusqu'au nom dans l'Occident, en prenant le titre de roi d'Italie. — C'est ainsi que le plus puissant empire du monde fut détruit, environ mille deux cent vingt-huit ans après que Romulus en eut jeté les fondements : exemple bien éclatant de la vicissitude des puissances humaines les mieux affermies. Ce ne sont pas seulement les sujets et les rois qui passent et disparaissent; les royaumes, les empires périssent aussi. Il n'y a que celui que Jésus-Christ a établi par sa croix, qui subsistera toujours, et n'aura jamais de fin : *et Regni ejus non erit finis*. L'Eglise se tenait debout sur les ruines de l'empire, pour consoler les vaincus et civiliser les vainqueurs.

Doctrine de l'Eglise des cinq premiers siècles, conforme à celle de l'Eglise d'aujourd'hui.

Parvenus à cette période de l'histoire, nous avons parcouru les temps apostoliques, l'ère héroïque des martyrs et la brillante époque des Pères. L'Eglise de ces siècles primitifs, tout le monde le sait, est vénérée et regardée comme sainte et divine, même par un grand nombre des ennemis du Catholicisme. Or, il résulte clairement des faits, des écrits et des monuments que nous avons vus et étudiés, que l'Eglise primitive est absolument la même que celle d'aujourd'hui : la même quant à son corps de doctrine, la même quant à sa constitution, sauf quelques simples différences de forme.

Quant à la doctrine, nous avons vu l'Eglise des cinq premiers siècles professer et enseigner l'unité, la spiritualité et la liberté de Dieu, la trinité et la consubstantialité des Personnes divines; le dogme de la Providence; le mystère de l'Incarnation du Verbe, celui de la Rédemption; l'unité de personne et la dualité des natures en Jésus-Christ, sa divinité; la réalité et l'intégrité de son âme et de son corps, la vérité de sa naissance de la Vierge Marie, la réalité de sa vie, de ses souffrances et de sa

mort; la création du monde par Dieu, celle des anges, purs esprits, dont la troisième partie se révolta contre leur Auteur, la présence des anges gardiens; la création de l'homme, esprit et corps, sa chute, sa dégradation et le péché originel, sa fin surnaturelle; l'éternité des peines, l'éternité des récompenses; la grâce de Dieu, moyen de parvenir au salut, sa nécessité et sa gratuité; la prière et les sept sacrements, sources de la grâce; le Baptême, ses cérémonies et ses exorcismes; la Confirmation réservée à l'évêque, et conférée avec le saint chrême; l'Eucharistie considérée comme sacrifice et comme sacrement; la messe, la présence réelle, permanente et par transsubstantiation; la pénitence, la confession publique, les indulgences, la confession auriculaire et secrète; l'Extrême-Onction avec l'huile bénite par l'évêque; l'Ordre avec tous ses degrés divers, l'épiscopat, le simple sacerdoce, le diaconat, le sous-diaconat et les quatre ordres mineurs; le Mariage, sa sainteté et ses empêchements de droit naturel, divin et ecclésiastique; l'excellence de la virginité, la sainteté de la vie religieuse avec ses vœux et ses différentes règles; l'utilité des bonnes œuvres et l'efficacité de leurs mérites pour obtenir le salut; la révélation divine contenue dans l'Ecriture et la tradition, deux sources également sacrées, les deux Testaments, l'Ancien et le Nouveau, et leur catalogue des Livres divins et inspirés; l'Eglise gardienne du dépôt révélé, sa fondation par Jésus-Christ, son infaillibilité et son autorité absolue dans l'ordre spirituel; son chef suprême, le Pape, évêque de Rome et successeur de saint Pierre, sa primauté d'honneur et de juridiction sur l'Eglise universelle, son autorité suprême et infaillible; les lois de l'Eglise, la plupart de ses pratiques (1), ses

(1) On trouve, dans ces premiers siècles, jusqu'à l'usage des *cas réservés* et la division actuelle des heures canoniales. — Sinésius, évêque de Ptolémaïde, écrivant à son patriarche au sujet d'un excommunié repentant, reconnaît expressément qu'il n'a pas le droit de l'absoudre lui-même si ce n'est en danger de mort, où tout prêtre le pourrait comme lui; et encore, dans ce dernier cas, si l'excommunié venait à guérir, il devait recourir au patriarche pour se faire absoudre de nouveau. — Le pape saint Damase fit diviser le psautier en sept parties, et ordonna aux clercs d'en réciter une, chaque jour de la semaine. Le pape saint Gélase fit diviser la portion de chaque jour en sept heures différentes. (Baronius, *Annal.* — *Trésor hist. et chron.* — Durand, *Ration.*)

fêtes et toute son année ecclésiastique; le célibat de ses ministres, le jeûne, le Carême, les Quatre-temps, les Rogations, l'abstinence du vendredi et du samedi, etc.; les rapports de l'Eglise militante avec l'Eglise souffrante et l'Eglise triomphante; le purgatoire, la prière pour les morts, leur soulagement par les bonnes œuvres et surtout par le saint sacrifice de la messe; le culte des anges, des saints et surtout de la sainte Vierge, Mère de Dieu; leur invocation, la messe célébrée en leur honneur; le culte de leurs reliques et de leurs images, etc., etc. — On voit par ce court exposé qu'entre la doctrine de l'Eglise primitive et celle de l'Église actuelle il y a identité parfaite (1).

Plan et ensemble de l'ancienne hiérarchie ecclésiastique.

Il n'est pas difficile de reconnaître que sa divine constitution est aussi toujours la même. Voici le plan et l'ensemble de l'ancienne hiérarchie ecclésiastique. — On remarquait d'abord les patriarches ou évêques des cinq grands siéges : de Rome, d'Alexandrie, d'Antioche, de Jérusalem et de Constantinople. — Leurs droits étaient nombreux; les principaux avaient pour objet l'ordination, la confirmation, et la surveillance des archevêques et des évêques de leur patriarcat et la convocation des conciles (2).

Après les patriarches, on voyait les exarques en Orient et les primats en Occident (3). — Il y eut trois exarques en Orient : ceux d'Ephèse, de Césarée en Cappadoce, et d'Héraclée en Thrace (4). — On ne sait pas précisément à quelle époque furent créés les trois exarchats, mais ce fut du IIIe au IVe siècle, et

(1) *Hist. du dogm. cathol.*, tom. I, p. 264-265; tom. II, p. 472.

(2) *Trad. instit. év.*, tom. I. — Alzog, t. I.

(3) En Occident, il y eut à la vérité un exarque à Ravenne, mais c'était un officier purement civil, commandant en Italie pour les empereurs de Constantinople. — Les proconsuls qui gouvernaient civilement la Thrace, le Pont, etc., étaient aussi désignés sous le nom d'exarques. (Gorini, t. II, p. 536-539. — Fleury, t. III, p. 146-147.)

(4) La partie de l'Illyrie, dont la capitale était Thessalonique, et qui comprenait les deux Macédoines, les deux Epires, la Thessalie et l'Achaïe, appartenait au patriarcat d'Occident. Elle était gouvernée par un délégué du Saint-Siége. (*Trad. instit. év.*, tom. I. — *Univ. cath.*, tom. XIV. — Godescard, *Vie de saint Damase*. — *Etudes relig.*, mars 1867, p. 357.)

deux se formèrent aux dépens du patriarcat d'Antioche. Thomassin, qui a recueilli tous les documents concernant les trois exarchats, se résume en disant : « Ils commencèrent bien tard, finirent bientôt, et remplirent à peine un siècle. » — La préfecture civile d'Orient était divisée en cinq grandes circonscriptions, qui portaient les noms de diocèses d'Egypte, d'Orient, d'Asie, de Pont et de Thrace. — L'autorité supérieure ecclésiastique des patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, et celle des exarques d'Ephèse, de Césarée de Cappadoce et d'Héraclée de Thrace se modela ainsi tout naturellement sur la circonscription civile. « L'organisation de l'Eglise, dit D. Guéranger, eut donc lieu, d'abord, selon les circonscriptions de l'empire romain, qu'une providence surnaturelle avait prédestiné à lui servir de base (1). » — En Occident, ainsi que nous venons de le dire, au lieu d'exarques il y avait des primats, qui étaient des délégués du Saint-Siége, comme furent d'abord les évêques de Thessalonique et de Carthage, et plus tard les évêques de Séville et de Tarragone en Espagne, et ceux d'Arles et de Reims dans les Gaules, etc. — Le pape saint Simplicius fonda, en 482, la primatie de Séville. Il écrivit à Zénon, évêque de cette cité : « Nous avons jugé convenable de vous confier l'autorité vicariale de notre siége pour que, fort de sa vigueur, vous ne permettiez

(1) Mgr Maret, parlant des évêques du patriarcat de Jérusalem et des exarchats d'Ephèse, d'Héraclée, de Césarée, de Chypre, avait affirmé qu'ils ne recevaient leur juridiction de nulle autre main que de celle de Jésus-Christ. Mais, un peu plus bas, ramené sans doute par la force de la vérité, il dit : « Il est prouvé que les Papes, par l'acceptation des lettres de communion, confirmaient les élections des grands » et des petits patriarches, qui eux-mêmes, ainsi confirmés dans » leur autorité, instituaient les métropolitains. Ceux-ci, à leur tour, » donnaient l'institution aux évêques de leur ressort. Ainsi, étaient » reliées entre elles toutes les églises. Par le refus des lettres de communion, au contraire, le Pape pouvait infirmer toute l'autorité et » tous les droits du prélat nouvellement élu. » — Les prérogatives des grands patriarcats d'Alexandrie, d'Antioche et plus tard de Constantinople, étant reconnues et regardées par tous comme *une émanation de la primauté de Pierre*, celles des exarchats ou petits patriarcats, à plus forte raison, découlaient de la même source. — (Voir Orsi, Ballerini, *Etudes relig.*, novembre 1869. — D. Guéranger, *Monarchie pontif.*, p. 80-85.)

pas que l'on franchisse les décrets de l'institution apostolique ni les bornes fixées par les saints Pères. » — En 517, le pape Hormisdas donna des pouvoirs à peu près semblables à Jean, évêque de Tarragone; mais cette prééminence ne fut que temporaire, et le siége de Séville rentra bientôt dans la possession de tous ses priviléges. — Saint Remi de Reims fut désigné, en 514, comme vicaire du Saint-Siége par le pape Hormisdas avec l'injonction suivante : « Tout ce qui sera établi dans le royaume des Francs pour la foi et la vérité, ou ordonné par une prévoyante disposition, ou confirmé par l'autorité de votre personne, vous le ferez parvenir à notre connaissance par une relation détaillée. » — En 540, le pape Vigile nomma aussi pour son vicaire en Gaule Auxanius d'Arles; puis, à la mort de ce prélat, Aurélien, son successeur; et, quand il avertit les évêques de la Gaule du choix qu'il avait fait de ce personnage pour son représentant, il eut soin d'ajouter : « que personne, par hasard, ne désobéisse à ses ordres. » — Le pape Innocent Ier écrivait à Anysius de Thessalonique : « Je maintiens les évêques de Thessalonique dans la prééminence que leur ont successivement décernée mes prédécesseurs Damase, Sirice, Anastase. » — Les exarques et les primats avaient inspection sur plusieurs provinces. Leurs principaux droits, dit le savant Hurter, étaient d'en convoquer et présider les conciles. Lorsqu'un archevêque refusait d'y assister, ils pouvaient le suspendre de ses fonctions. Ils dirigeaient aussi les affaires de la province, pendant la vacance du siége archiépiscopal; et, après l'élection d'un archevêque, ils lui donnaient la consécration (1).

Après les exarques et les primats, on comptait les métropolitains ou archevêques, dont l'autorité ne s'étendait que sur une seule province. L'archevêque, disent les Pères de Nicée, est parmi les évêques, comme le frère aîné; le patriarche, comme le père. Le titre d'archevêque ne fut usité dans les Gaules, que vers le septième siècle. Quelques écrivains distinguent les archevêques des métropolitains, et paraissent accorder un pouvoir plus étendu, les uns aux premiers, les autres aux derniers.

(1) Barruel, *Du Pape*, tom. II. — Hurter, *Instit. relig.*, tom. I. — Gorini, tom. II, p. 502-503-537.

Les métropolitains ne furent établis en France, en Italie et en Espagne, qu'après le concile de Nicée. — La nécessité d'être revêtu du *pallium* pour exercer légitimement les fonctions archiépiscopales se trouve établie presque partout dès le dixième siècle. — Il n'existe pas de lien nécessaire entre les provinces ecclésiastiques et les provinces de l'administration civile; mais rien n'était plus naturel, pour l'Eglise, que d'adopter les circonscriptions civiles, basées en général sur la nature des choses et ménagées par la divine Providence. Il en résulta que généralement le siége métropolitain se trouva placé au chef-lieu de la province civile (1).

Venaient ensuite les évêques, dont le pouvoir était borné au territoire d'une seule église. Il était d'usage, dit Receveur, d'établir un siége épiscopal dans chaque ville qui avait le titre de cité, et le diocèse s'étendait sur toutes les bourgades et sur tous les villages qui dépendaient de la ville (2). — Les prêtres, les diacres et les autres ministres inférieurs étaient aux ordres des évêques pour l'administration des sacrements, l'instruction des fidèles, la distribution des aumônes, etc.

Au-dessous des évêques se trouvaient les chorévêques, qui n'étaient que des vicaires ou coadjuteurs forains des ordinaires, institués dans les principaux bourgs, et chargés de visiter les lieux qui leur étaient assignés par l'évêque; d'où vient qu'ils sont souvent appelés visiteurs par les canons. Saint Basile en avait cinquante. — Il y avait des chorévêques de deux espèces, suivant Thomassin : les uns étaient revêtus du caractère épiscopal, les autres n'avaient que le caractère sacerdotal. Ce sentiment de Thomassin paraît mieux prouvé que celui du P. Alexandre, aux yeux de qui les chorévêques n'étaient que des prêtres exerçant une portion de la juridiction épiscopale.

Les diocèses se divisaient en paroisses, desservies par des prêtres ou archiprêtres. Selon Thomassin, cette division aurait commencé en Italie, et seulement vers la fin du IVe siècle. Mais

(1) Hurter, *Instit. relig.*, tom. I. — *Trad. inst. év.*, tom. II. — Gorini, tom. I, pag. 487; tom. II, pag. 516. — *Etud. relig. hist.*, etc., mars 1867, p. 357.

(2) Receveur, *Hist. de l'Egl.*, tom. III.

nous avons vu que, dès le temps de Constantin, il y avait des paroisses dans la ville d'Alexandrie, et dans les environs, dit Bergier, d'après saint Epiphane et saint Athanase. Baronius fait aussi mention de paroisses existant en Espagne, dès le IIIe siècle, et nous trouvons le terme de *parochia* dans une Epître du pape saint Urbain Ier (222-230). — Les paroisses furent d'abord desservies par des prêtres que les évêques choisissaient dans leur clergé et qu'ils changeaient ou révoquaient à volonté. — Plus tard, elles eurent des curés en titre. — A mesure que le nombre des fidèles s'est augmenté, il a fallu multiplier les églises et les ministres. Les mêmes raisons qui ont engagé à augmenter le nombre des diocèses et des évêques, ont également porté ceux-ci à ériger des paroisses, et à en confier le gouvernement à des prêtres éprouvés et plus ou moins stables, selon les besoins des temps et des lieux (1).

A la tête de toute la hiérarchie ecclésiastique paraissait l'évêque de Rome, qu'on commença à appeler exclusivement Pape depuis la fin du IVe siècle, et qui était à la fois chef de l'Eglise universelle et patriarche d'Occident, c'est-à-dire, de l'Italie, de la Gaule, de l'Espagne, de la province d'Afrique, de la Grande-Bretagne, de la Germanie, etc. — La première de ces dignités est d'institution divine. — La seconde était de droit ecclésiastique, c'est-à-dire, que le Pape s'était réservé le pouvoir (2) d'exercer une action immédiate sur toutes les églises d'Occident (3). — Résumons : le simple fidèle était soumis au diacre et au prêtre, le

(1) *Hist. de l'Egl.*, par Alzog, tom. II, p. 50. — Darras, t. VIII, p. 6.

(2) Le chef de l'Eglise n'avait reçu ce droit de personne; il se l'était spécialement réservé, dit Théodose, évêque d'Eschine : *specialiter sibi vindicasse.* — Les Papes, est-il dit dans la *Tradition de l'Eglise sur l'institution des évêques*, ont toujours exercé une autorité plus immédiate sur l'Occident : 1° parce qu'ils s'étaient réservé sur cette portion du troupeau de Jésus-Christ, les droits particuliers qu'ils avaient conférés aux patriarches d'Orient; 2° parce qu'ayant fondé par leurs envoyés les églises de cette vaste région, elles se trouvèrent tout naturellement unies à l'Eglise romaine, qui dut spécialement veiller sur elles. (Sur les églises d'Occident fondées par saint Pierre et ses successeurs, voyez *Trad. instit. év.*, tom. II, p. 43-53.)

(3) On doit juger, dit Duguet, de l'étendue d'un patriarcat par le

diacre et le prêtre à l'évêque, l'évêque au métropolitain ou à l'archevêque, le métropolitain ou l'archevêque au primat ou à l'exarque, le primat ou l'exarque au patriarche, et le patriarche au chef suprême de l'Eglise, au Pape. — « De même, disent les Pères du concile de Nicée, que le patriarche a puissance sur ceux qui lui sont subordonnés, de même aussi le Pontife romain a puissance sur tous les patriarches. Il est leur principe et leur chef, comme saint Pierre lui-même, auquel fut donnée la puissance sur tous les Pontifes chrétiens et sur leurs peuples, parce qu'il est le vicaire de Notre Seigneur Jésus-Christ : quiconque contredira cette doctrine est excommunié par le concile (1). »

Origine et étendue des cinq patriarcats.

Tel était l'ensemble de l'antique hiérarchie ecclésiastique : en voici maintenant l'origine et la formation. Le chef des Apôtres, Pierre, fonda, comme nous l'avons vu, l'église d'Antioche et la gouverna pendant sept ans. Il alla ensuite se fixer à Rome ; et de là il envoya saint Marc l'Evangéliste, son disciple, établir un siége à Alexandrie. La voix des faits et des monuments, et le témoignage unanime des Pères grecs et latins s'accordent à déposer en faveur du rang éminent de ces trois églises, et à en rapporter la fondation à saint Pierre. Ce sont comme trois grandes branches entées sur le même tronc et de la même main. Elles se divisent ensuite en une multitude de rameaux, à qui elles communiquent la sève qu'elles reçoivent de la même racine. — Alexandrie était le moins grand des trois premiers patriarcats. Il renfermait l'Egypte et la Libye (2). —

nombre des églises dont les évêques étaient appelés au concile patriarcal ; or, tout l'Occident se rendait au concile patriarcal de Rome. De plus, le Pape ordonnait et confirmait lui-même tous les métropolitains occidentaux. (*Confér. ecclés.*, tom. II. — Voir la preuve pour chaque principale église, dans *Trad. instit. év.*, tom. II, p. 118-199 ; tom. III, p. 120.)

(1) Selon le vénérable Bède et le diacre Paul, c'est sous le pontificat de Boniface III (607-608), que fut établie définitivement la coutume, inaugurée auparavant, de réserver, pour le souverain Pontife seul, le titre de *Pape*, donné jusque-là à tous les évêques, et d'appeler *patriarches* les titulaires des quatre grands siéges : Alexandrie, Antioche, Jérusalem, Constantinople. (*Hist. de l'infaill.*, tom. II, p. 81. — Darras, *Hist. de l'Egl.*, tom. IX, p. 244-247.)

(2) La partie du littoral de l'Afrique, ou la province d'Afrique,

Le patriarcat d'Antioche comprenait d'abord l'Orient proprement dit. Plus tard, il s'étendit dans les immenses provinces de l'Asie; il alla jusqu'au Gange et le dépassa. C'est celui qui a subi le plus de modifications, et qui a été le plus fortement entamé par la création des patriarcats de Jérusalem et de Constantinople. — Rome, nous l'avons dit, surveillait et dirigeait d'une manière spéciale tout l'Occident. — Rome, Alexandrie et Antioche, telle est donc la première et grande division ecclésiastique.

« Dans la suite, dit le savant Hurter, les siéges patriarcaux de Jérusalem et de Constantinople s'ajoutèrent aux trois premiers. Ce fut dans la période du IVe au VIIe siècle. » — Jérusalem, comme nous l'avons vu, fut érigée en patriarcat au concile de Chalcédoine, en 451. — Quant à la création du patriarcat de Constantinople, le rang et la dignité de la cité, l'orgueil des empereurs et l'ambition de quelques évêques, primitivement suffragants de l'exarque d'Héraclée, en jetèrent les premiers fondements. — Au second concile œcuménique, comme nous l'avons vu aussi, la plupart des évêques d'Orient voulurent conférer à l'évêque de Constantinople la primauté d'honneur après celui de Rome; mais le Pape s'y opposa. — Douze ans après ce concile, Nectaire, évêque de Constantinople, prit le pas sur les patriarches d'Alexandrie et d'Antioche, dans un concile qu'il présida en leur présence. — Enfin, au concile de Chalcédoine, l'évêque Anatole obtint un décret dans lequel on donnait à son siége, non-seulement la juridiction sur la Thrace et l'Asie, mais encore le premier rang après Rome. Les légats romains, il est vrai, s'opposèrent à cette élévation, comme nous l'avons vu. Le pape saint Léon résista aussi avec vigueur à l'ambition d'Anatole; mais, tandis qu'il réservait et protégeait expressément les droits des patriarches d'Orient, sur qui Anatole voulait prendre le pas, le souverain Pontife se tut, selon plusieurs auteurs, au sujet des provinces de la Thrace et de l'Asie. Il sembla donc tolérer, comme on l'avait fait auparavant, la juridiction de Cons-

dont Carthage était la capitale, dépendait de Rome. « L'Afrique occidentale, dit le P. Thomassin, était comprise dans les limites du patriarcat d'Occident, qui était celui du Pape. » (*De la discipline*, 1re partie, liv. I, c. 20.)

tantinople sur ces provinces, sans pourtant lui accorder aucun titre canonique. C'est pourquoi, depuis le concile de Chalcédoine, les évêques de Constantinople reçoivent communément le titre d'archevêque et même de patriarche (1). — Voilà l'origine des cinq patriarcats, les premiers, les plus grands et les plus illustres siéges de la primitive Eglise.

Suprématie de Rome sur les patriarcats.

« Mais quelque illustres qu'ils fussent, dit Hurter, et bien qu'à beaucoup d'égards ils se rapprochassent du chef de l'Eglise, Rome eut toujours son droit de suprématie. » — La chose est évidente relativement à Jérusalem et à Constantinople, puisque ces deux siéges demandèrent à Rome l'honneur du patriarcat, *comme un rayon de sa primauté apostolique*, et qu'ils ne possédèrent que ce que Rome voulut bien leur accorder. Leur formation même proclame la suprématie romaine sur eux. — Quant à Alexandrie et Antioche, quoique issues de Pierre aussi bien que Rome, elles regardèrent toujours cette dernière comme leur maîtresse, et leurs prérogatives étaient reconnues comme une émanation de la primauté du chef de l'Eglise, de Pierre. Aussi, dans toutes les difficultés qui s'y élevaient, le Pape intervenait-il toujours comme maître souverain et juge suprême. — A Antioche, en présence de trois évêques qui se disputaient ce siége patriarcal, nous avons vu saint Jérôme en appeler à Rome, comme au seul tribunal compétent, et solliciter une sentence absolue et définitive qui mît fin au schisme. La décision et l'approbation de Rome seule pouvaient conférer à l'un des contendants le titre et le pouvoir de patriarche légitime. A Alexandrie, nous avons vu le plus savant et le plus saint des patriarches de cette cité, le grand Athanase, se comporter pendant toute la durée de son long épiscopat, à l'égard de Rome, comme un enfant à l'égard de sa mère. Il recourait au Pape dans tous ses embarras. Il appelait et citait ses ennemis devant lui. Il alla même en personne se jeter dans ses bras. En un mot, la vie tout entière de ce grand homme fut une solennelle proclamation de la supériorité de Rome sur Alexandrie. — Dans tous les conciles œcuméniques, en présence des patriarches quelconques, le Pape présida, gouverna et commanda toujours

(1) *Univ. cathol.*, tom. XIV. — Rohrb., tom. VIII.

en maître suprême, par lui-même ou par ses légats, de quelque ordre qu'ils fussent, évêques, prêtres ou diacres.

A la grande voix des Pères et de l'Eglise universelle proclamant ainsi la suprématie de Rome sur les patriarcats, se joint l'aveu même des patriarches, d'Antioche et d'Alexandrie, les plus portés à l'indépendance. « L'autorité du Siége apostolique, dit le pape Nicolas, brille particulièrement en ce que ses ennemis mêmes sont contraints d'y recourir malgré eux, sachant que rien de ce qu'ils font ne peut avoir d'effet, s'il n'est confirmé par le Pontife romain. » — Ainsi Dioscore, patriarche d'Alexandrie, l'auteur du *Brigandage d'Ephèse*, plia devant le légat de saint Léon, qui le somma, au nom de ce Pape, de passer au banc des accusés. — Timothée Elure, ou *le chat*, autre patriarche d'Alexandrie, fronda tous les droits, viola tous les devoirs, et alla jusqu'à faire massacrer son prédécesseur dans le baptistère, afin de s'emparer de son siége. Mais, malgré son audace, il y eut cependant un droit qu'il n'osa pas violer, c'est le droit de Rome sur lui. Il ne crut pas pouvoir se passer de la confirmation du Siége apostolique. Il rusa, mentit et trompa, il est vrai; mais enfin il la demanda et même parvint à l'obtenir. La trame de son iniquité ayant été découverte, il fut chassé, et on mit à sa place un autre Timothée, surnommé Solofaciole, *blanc visage*, qui fut régulièrement élu; et Solofaciole, *suivant l'usage, ex more*, dit l'histoire, s'empressa, à son tour, de députer des prêtres à Rome pour faire *confirmer* son épiscopat (1). — A la mort de Solofaciole, le concile d'Alexandrie ayant élu, pour lui succéder, Jean Talaïa, sollicita du pape saint Simplicius le consentement du Siége apostolique, pour *confirmer* l'autorité du patriarche élu et lui donner *la solidité désirée*. — Au *brigandage d'Ephèse*, Domnus, patriarche d'Antioche, avait été déposé par Dioscore, et Maxime avait été élu et ordonné à sa place. Le Pape ayant cassé et annulé les actes de ce conciliabule, Domnus devait être maintenu et Maxime rejeté. Cependant Maxime, peu de temps après, siégea au concile œcuménique de Chalcédoine en qualité de patriarche, et personne ne lui contesta sa dignité. Voici la

(1) P. Labbe, tom. III, p. 1437.

raison qu'en donne le concile lui-même : « Nous définissons que rien de ce qui a été fait dans le conciliabule d'Ephèse n'aura de force, excepté ce qui regarde Maxime, évêque d'Antioche, parce que le très-saint archevêque de Rome, en le recevant dans sa communion, a décidé qu'il présiderait à l'église d'Antioche (1). »

La promotion canonique des patriarches avait cependant cela de particulier, que ces grands dignitaires de l'Eglise étaient élus, consacrés et installés, avant qu'il en fût donné avis à Rome. Ils s'adressaient ensuite au souverain Pontife pour obtenir des lettres de communion et la confirmation de leur dignité (2). Ils n'avaient, pour ainsi dire, à leur début, qu'une juridiction provisoire, qui devenait seulement définitive par la confirmation du Pontife romain. C'était pour parer aux graves inconvénients qui eussent résulté d'une vacance prolongée et de longues informations; car, plus la dignité était importante, plus les titres devaient être discutés; plus le candidat était éloigné et inconnu, plus cette discussion était difficile; c'était, dis-je, afin de prévenir les dangers inhérents à la longue vacance d'un siége, qui surveillait et dirigeait presque tout un continent, qu'il était permis au patriarche élu d'entrer de suite en fonctions et d'exercer son pontificat, pour que le ministère sacré ne souffrît point d'interruption, jusqu'au jour de sa confirmation ou de son annulation par le chef de l'Eglise. — Le pape Innocent III, parlant de cette prise de possession des patriarches par provision, dit expressément qu'elle était fondée sur une dispense des Papes, conférée par la coutume et nécessitée par le besoin des églises à cette époque : *Dispensativè propter ecclesiarum necessitates et utilitates*. Mais il fallait qu'il y eût présomption de confirmation, qu'il n'y eût aucun doute sur la validité de l'élection, et qu'elle eût été faite d'un commun consentement, *in concordia*, comme s'exprime le même Pontife. — Dans les difficultés survenues à ce sujet, on recourait

(1) Domnus, renonçant à sa dignité, s'était retiré dans un monastère. (Voir sur ce fait les absurdes explications de Febronius, *Trad. instit. év.*, tom. I.)

(2) Sur la valeur des lettres de communion envoyées par le Pape, voir *Trad. instit. év.*, tom. I, p. 267; tom. III, p. 99-143.

à Rome, comme saint Jérôme le fit dans le schisme qui solait le patriarcat d'Antioche (1).

Rapports entre l'ancienne et la nouvelle hiérarchie de l'Eglise.

Aujourd'hui les patriarches, les exarques et les prima n'existent plus, du moins dans les mêmes conditions qu'autrefois (2). — Les métropolitains, de leur côté, n'ont pas conservé tous leurs anciens pouvoirs (3). — Les révolutions politiques qui, en plusieurs endroits, ont enlevé jusqu'au territoire des siéges antiques, les besoins qui varient avec le temps, les abus causés par les passions humaines, ont amené les souverains Pontifes à opérer ce changement de pure discipline. « Car, dit Barruel, tous les droits que donnent les titres de patriarche, de primat et d'archevêque, ne sont, comme ces titres mêmes, qu'une institution ecclésiastique. » Ce n'était que l'épiscopat élevé à un degré plus ou moins haut de confiance, d'honneur et de juridiction. — La papauté, au contraire, l'épiscopat et le sacerdoce sont de droit divin. Ce sont les éléments essentiels, nécessaires et constitutifs de l'Eglise enseignante. — « L'épiscopat est nécessaire, dit Barruel, et il faut essentiellement qu'il existe dans l'Eglise. » — « L'épiscopat, dit Gerson, n'est pas tellement soumis à la papauté que le Pape puisse l'annuler, et la papauté elle-même ne peut être détruite par aucune force humaine. » — « La primauté du Saint-Siége, dit M. Frayssinous, est une institution divine; ce n'est pas l'Eglise qui l'a établie, et il n'est pas plus en son pouvoir de la détruire que de détruire l'épiscopat et le sacerdoce (4). » — Aujourd'hui donc, comme toujours, le fidèle est soumis au prêtre, le prêtre

(1) *Univ. cath.*, tom. XII et XIV. — *Trad. instit. év.*, tom. I. — *Etudes religieuses*, etc., novembre 1869, p. 674.

(2) *Nunc Orientalium patriarcharum sedibus barbarorum tyrannide oppressis, tamen Sedes Apostolica patriarchas creat, qui Romæ commorantur solo insigniti titulo, et nulla præditi jurisdictione, ne insigniorum ecclesiarum memoria oblivione deleatur.* (Devoti, *De hierarchia ecclesiast.*)

(3) En Europe, les droits des métropolitains ont été diminués au x siècle. — Pour l'appréciation de cette mesure, voir *Trad. instit. év.*, tom. III. — Sur les pouvoirs actuels des métropolitains, voir *Rituel de Belley*, tom. I.

(4) M. Frayssinous, *Vrais principes de l'Egl. gallic.* — Barruel, *Du Pape*, tom. II.

à l'évêque, et l'évêque au Pape, qui l'institue immédiatement. — Ainsi, la hiérarchie sacrée est toujours la même dans ce qu'elle a d'essentiel et de constitutif; l'Eglise ne lui a enlevé que ce qu'elle y avait ajouté elle-même; mais, la constitution divine de l'œuvre de Jésus-Christ est aujourd'hui ce qu'elle était autrefois, ce qu'elle sera toujours.

La manière de choisir les évêques, étant encore un point laissé à la libre disposition de l'Eglise, a subi les changements que réclamaient les besoins des temps et des lieux. — Les Apôtres instituèrent eux-mêmes les évêques, dans les églises qu'ils avaient fondées. Mais leurs premiers disciples et successeurs, ne se sentant plus le même ascendant personnel, ne choisirent les évêques qu'avec l'assentiment des fidèles. Lorsque les disciples immédiats des Apôtres eurent disparu à leur tour, la manière de procéder à l'élection fut encore modifiée. A partir d'alors, et pendant les cinq premiers siècles, le choix des évêques se fit par les prélats les plus voisins, du consentement du clergé et du peuple chrétien de l'Eglise vacante. C'était aussi une règle générale, dit D. Coustant, que l'évêque devait être choisi parmi le clergé de l'Eglise particulière pour laquelle il était ordonné (1). — Depuis le VIe siècle jusqu'au XIIe, on continua de procéder à peu près de la même manière; seulement, en France, en particulier, sous la première race de nos rois et dans les commencements de la seconde, l'influence royale fut plus ou moins marquée dans les élections épiscopales. — Au commencement du XIIIe, dans l'Eglise latine, on trouve les Chapitres en possession d'élire seuls les évêques. Il est dit dans la Pragmatique-sanction longtemps attribuée à saint Louis, art. 2 : « Les églises cathédrales et autres auront la liberté des élections, qui sortiront leur plein et entier effet. » Ce droit, acquis au Chapitre par l'usage, fut confirmé par la Pragmatique de Charles VII, en 1436, et suivi jusqu'au Concordat de Léon X, en 1518. Ce Concordat, qui attribue le choix des évêques au prince est devenu la règle suivie en France jusqu'à nos jours. — Dans les autres royaumes de l'Europe, en général, la présentation des évêques se trouve aussi réglée par des concordats particuliers. — Mais,

Modes divers suivis par l'Eglise dans le choix des évêques.

(1) Epît. *R. p. édit. D. Coust.*

il ne faut pas oublier de remarquer que, « à toutes ces différentes époques, les élections, dit M. Frayssinous, quoique faites sans l'autorisation ou confirmation expresse et immédiate du Siége apostolique, n'étaient pas pour cela soustraites à son droit inviolable de surveillance universelle. Aussi son autorité y intervint-elle souvent, soit pour décider des points contestés, soit pour corriger ce qui avait été défectueux, soit pour donner des pasteurs à des églises qui étaient veuves depuis trop longtemps. » — Quant à l'institution canonique, elle est toujours venue du Pape, ou directement ou indirectement, et en vertu d'une loi ou d'une coutume approuvée par lui. — « Pierre seul, dit saint Grégoire de Nysse, a le droit de créer de nouveaux apôtres : *Qualis scilicet Petrus et coapostolos eligat, et ad parem sibi functionem evehat, quod nulli alteri competere scimus.* « C'est par Pierre, selon le même docteur, que Jésus-Christ a » donné aux évêques la clef des biens célestes. » — « Pour le » précieux avantage de l'unité, écrit saint Optat, Pierre a dû » être mis au-dessus de tous les Apôtres, et seul il a reçu les » clefs du royaume des cieux pour être ensuite communiquées » aux autres. » — Quelles paroles plus décisives que celles de saint Léon le Grand : « Si Jésus-Christ a voulu que les autres » princes de l'Eglise eussent quelque chose de commun avec » Pierre, c'est uniquement par lui qu'il leur a donné ce qu'il ne » leur a pas refusé. En voulant que le ministère évangélique » s'étendît à tous ses Apôtres, il a commencé par le placer » principalement dans Pierre, chef de tous les Apôtres, de manière que les dons divins se sont répandus sur tout le corps en » découlant de Pierre qui en est comme la tête. » — Ce droit du Pape est, au reste, une conséquence évidente de l'obligation qui lui a été imposée « de paître les agneaux et les brebis, » du pouvoir qu'il a toujours exercé de juger et de déposer les évêques, en un mot, de sa primauté de juridiction sur toute l'Eglise. — « Qu'on discute, après cela, s'écrie l'éminent évêque de Poitiers, Mgr Pie, sur l'origine immédiate ou médiate de la juridiction et de la puissance épiscopales : la querelle est dans les mots plus que dans les choses. Il est également certain que la source première de l'épiscopat est en Jésus-Christ, et que l'épiscopat ne coule de cette source qu'en passant par le canal du Pontife ro-

Institution canonique des évêques.

main. Ni le choix de tel ou tel homme, ni la mission vers telle ou telle portion du troupeau ne procèdent directement de Dieu. La détermination de la personne, aussi bien que du territoire, appartient essentiellement au vicaire de Jésus-Christ, au successeur du Prince des Apôtres. Nulle institution canonique n'est valable que par lui ou moyennant son assentiment. »

Saint Cyprien, dans les élections, distinguait déjà le *Suffragium* et le *Judicium*. Il attribuait le *Suffragium* à l'ensemble du peuple et du clergé, qu'il nommait *Fraternitas*. — Le peuple, les chapitres, les princes, etc., ont successivement représenté ce que saint Cyprien appelle *Fraternitas*. — Quant au *Judicium*, il était l'apanage des évêques, métropolitains, patriarches, etc., du consentement du Pape. — Aujourd'hui, le *Judicium* est réservé au Souverain Pontife, dans toute l'Eglise latine. — Chez les Eglises orientales unies, le *Judicium* appartient au patriarche, qui n'en réfère pas à Rome. Seul, le patriarche lui-même, demande au Pape sa confirmation ; mais il est élu par les évêques de sa nation, et il exerce sa juridiction à partir du jour de son élection. — Le patriarcat est comme la base établie par Rome, et tout le reste repose sur ce fondement. Rome, ainsi, supporte le fondement et tout l'édifice (1).

(1) *Vrais principes de l'Égl. gallic. — Hist. de l'infaill. des Papes*, t. II, p. 246.— S. Cyprien, *Epist.* 68.—*Etudes religieuses, Hist.*, etc., Mars 1867, p. 363. — Mgr de Poitiers, allocution, 28 septembre 1869. — *Univers*, 6 octobre 1869.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLEAU CHRONOLOGIQUE

DES PAPES, DES EMPEREURS, DES PRINCIPAUX CONCILES, ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES ET SECTAIRES.

PAPES. — DATE de leur élection.		EMPEREURS. — DATE de leur mort.		ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

PREMIER SIÈCLE.

S. Pierre établit son siége à Rome,	42 ou 44	Auguste, l'an	14	Denys l'Aréopagite.	Simon le Magicien.
		Tibère,	37	S. Clément, pape.	Les Gnostiques.
		Caligula,	41	Hermas.	Les Cérinthiens.
		Claude,	54		Les Nazaréens.
S. Lin,	66 ou 67	Néron,	68		Les Ebionites.
		Galba,	69		Les Nicolaïtes.
		Othon,	69		Ménandre.
		Vitellius,	69		Hyménée.
		Vespasien,	79		Philet.
S. Clet ou Anaclet,	78	Tite,	81		
S. Clément,	91	Domitien,	96		
		Nerva,	98		

CONCILES :

de Jérusalem, 50 ou 51 ; — d'Antioche, 58 ; on le croit supposé.

DEUXIÈME SIÈCLE.

S. Evariste,	100	Trajan,	117	S. Ignace d'Antioche.	Elcésaïtes ou Osséniens.
S. Alexandre,	109			S. Papias.	Saturnin, Basilide, Carpocrate.
S. Sixte Ier,	119			S. Polycarpe.	
S. Télesphore,	127			S. Aristide.	Adamites.
S. Hygin,	139	Adrien.	138	S. Quadrat.	Valentin, Apelles.
S. Pie Ier,	142			S. Justin.	Cerdon, Praxéas.
S. Anicet,	157	Antonin,	161	Athénagore.	Marcion.
S. Soter,	168	Marc-Aurèle,	180	S. Méliton.	Ophites, Séthiens, Caïnites.
S. Eleuthère,	177	Commode,	192	S. Apollinaire d'Hiéraple.	
S. Victor,	193	Pertinax,	193	S. Irénée.	Quartodécimans.
				S. Pantène.	Marcosiens.
				Clément d'Alexandrie.	Tatien.
				S. Théophile d'Antioche.	Bardesane.
				Hermias.	Montan.
				Hégésippe.	Théodotiens.
					Melchisédéciens.
					Millénaires.

CONCILES :

de Sicile,	125	tenu en Orient,	160	de Lyon, d'Ephèse, de Corinthe, de Césarée en Palestine, 197	de Rome, 198
de Rome,	140	de Rome,	170		de Mésopotamie, 198
de Pergame,	152	d'Hiéraple,	173		de Lyon, 199

TROISIÈME SIÈCLE.

S. Zéphirin,	202	Sévère,	211	Minutius Félix.	Noët.
S. Caliste Ier,	219	Caracalla,	217	Jules Africain.	Novat et Félicissime.

PAPES. — DATE de leur élection.		EMPEREURS. — DATE de leur mort.		ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.
S. Urbain Ier,	223	Macrin,	218	Caïus, prêtre de Rome.	Novatiens ou Cathares.
S. Pontien,	230	Héliogabale,	222	Tertullien.	Rebaptisants.
S. Antère,	235	Alexandre,	235	Ammonius-Saccas.	Sabellius et les Patripassiens.
S. Fabien,	236	Maximin,	238	S. Hippolyte.	Paul de Samosate.
		Pupien et Balbin,	238	Origène.	Manès et les Manichéens.
		Gordien,	244	S. Cyprien.	
		Philippe,	249	S. Denys d'Alexandrie.	
S. Corneille,	251	Dèce,	251	S. Denys, pape.	
S. Lucius Ier,	252	Gallus,	253	S. Grégoire le Thaumaturge.	
S. Etienne Ier,	253	Valérien, pris en	260	S. Victorin de Pettau.	
S. Sixte II,	257	Gallien,	268	S. Anatole de Laodicée.	
S. Denys,	259	Claude II,	270		
S. Félix Ier,	269	Aurélien,	275		
S. Eutychien,	275	Tacite,	276		
		Probus,	282		
S. Caïus,	283	Carus,	283		
S. Marcellin,	296	Numérien,	284		

CONCILES :

de Carthage,	215	d'Arabie,	249	de Carthage,	253	d'Antioche,	268
de Carthage,	217	d'Achaïe,	250	de Rome,	256	d'Antioche,	269
d'Alexandrie,	223	de Rome,	250	de Narbonne,	257	d'Ancyre en Galatie,	273
d'Alexandrie,	235	de Rome,	250	d'Alexandrie,	258	d'Ancyre en Célésyrie,	277
de Rome,	237	de Carthage,	251	de Rome,	260	de Mésopotamie,	277
de Lambèse,	240	de Rome.	252	d'Alexandrie,	263		
de Philadelphie,	242	de Carthage,	252	d'Antioche,	264		
d'Ephèse,	245	d'Antioche,	253	de Rome,	268		

QUATRIÈME SIÈCLE.

PAPES. — DATE de leur élection.		EMPEREURS d'Occident. — DATE de leur mort.		EMPEREURS d'Orient. — DATE de leur mort.	ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.
		Dioclétien et Maximien abdiquent en	305		Arnobe.	Méléciens.
					S. Pamphile.	Donatistes.
					Lactance.	Ariens.
		Constance Chlore mort en	306		Eusèbe de Césarée.	Semi-Ariens.
S. Marcel Ier,	308	Sévère,	307		Osius de Cordoue.	Photin.
S. Eusèbe,	310	Galère,	311		Eusèbe d'Emèse.	Macédoniens.
S. Miltiade,	311	Maxence,	312		S. Hilaire de Poitiers.	Aériens.
S. Sylvestre,	314	Maximin,	313		S. Eusèbe de Verceil.	Apollinaristes.
		Licinius en Orient,	324		Lucifer de Cagliari.	Antidicomarianites.
S. Marc,	336	Constantin I,	337		S. Athanase.	Collyridiens.
S. Jules Ier,	337	Constantin II,	340		Les deux Apollinaire.	Priscillianistes.
Libère,	352	Constant,	350			Messaliens.
						Ithaciens.
						Helvidius.

PAPES. — DATE de leur élection.	EMPEREURS d'Occident. — DATE de leur mort.	EMPEREURS d'Orient. — DATE de leur mort.	ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.
S. Damase, 366	Constance, 361		S. Basile.	Jovinien.
S. Sirice, 385	Julien l'Apostat, 363		S. Ephrem.	Vigilance.
S. Anastase I, 398	Jovien, 364		S. Optat de Milève.	
	Valentinien I, 375	Valens, 378	Le pape S. Damase.	
	Gratien, 383	Théodose, 395	S. Cyrille de Jérusalem.	
	Valentinien II, 392		S. Grégoire de Nazianze.	
			S. Grégoire de Nysse.	
			S. Pacien.	
			S. Philastre.	
			S. Ambroise.	
			S. Epiphane.	
			Didyme l'aveugle.	
			Rufin.	
			S. Gaudence.	
			Sulpice-Sévère.	
			Evagre du Pont.	
			S. Jérôme.	
			S. Augustin.	
			S. Paulin de Nole.	

CONCILES :

d'Elvire, 305	de Sardique, 347	de Tyane, 366	de Trèves, 386
d'Alexandrie, 306 ou 308	d'Hadrumette, 347	de Rome, 367	de Zelle, 386
de Carthage, 311	de Milan, 347	de Rome, 367	d'Antioche, 388
de Rome, 313	de Cordoue, 347	de Rome, 368	de Tolède, 388
d'Arles, 314	de Jérusalem, 348	de Rome, 369	de Capoue, 389
d'Ancyre, 314	de Rome, 349	de Rome, 370	de Carthage, 389
de Néocésarée, 314	de Jérusalem, 350	d'Illyrie, 373	de Rome, 390
d'Alexandrie, 315	de Bazas, 351	de Rome, 373	de Milan, 390
de Palestine, 318	de Rome, 352	de Valence en Dauphiné, 374	de Carthage, 390
d'Alexandrie, 319	de Poitiers, 355	de Gangres, 375	de Constantinople, 390
de Rome, 320	de Milan, 355	d'Antioche, 377	de Carthage, 393
de Laodicée, 320	d'Ancyre, 358	de Rome, 378	d'Hippone ou Bone, 393
d'Alexandrie, 321	de Rome, 358	d'Antioche, 379	de Cabarsussitanum, 393
de Gangres, 324	de Rimini, 359	de Milan, 380	de Constantinople, 394
de Rome, 324	d'Achaïe, 359	de Saragosse, 380	de Carthage, 394
de Nicée, 1er œcuménique, 325	de Paris, 360	de Constantinople, 2e œcuménique, 381	d'Hadrumette, 394
de Rome, 325	d'Antioche, 360	d'Aquilée, 381	de Caverre, 394
d'Alexandrie, 330	d'Alexandrie, 362	de Rome, 382	d'Hippone, 394
de Carthage, 333	de Constantinople, 362	de Constantinople, 382	de Turin, 397
de Rome, 337	de Paris, 362	de Sida, 383	de Carthage, 397
d'Alexandrie, 340	d'Alexandrie, 363	de Constantinople, 383	de Carthage, 398
d'Antioche, 341	d'Antioche, 363	d'Antioche, 383	de Carthage, 399
de Rome, 342	de Laodicée, 364	de Nîmes, 383	d'Alexandrie, 399
de Milan, 344 ou 346	d'Illyrie, 365	de Bordeaux, 385	de Chypre, 399
d'Antioche, 345	de Césarée, 365	de Rome, 386	de Constantinople, 400
de Cologne, 346	de Rome, 366		de Rome, 400
	de Sicile, 366		de Tolède, 400

PAPES. — DATE de leur élection.	EMPEREURS d'Occident. — DATE de leur mort.	EMPEREURS d'Orient. — DATE de leur mort.	ÉCRIVAINS ECCLÉSIASTIQUES.	SECTAIRES.

CINQUIÈME SIÈCLE.

S. Innocent I, 402	Honorius, 423	Arcade, 408	S. Jean Chrysostome.	Pélage.
S. Zozime, 417	Valentinien III, 455	Théodose II, 450	S. Cyrille d'Alex.	Célestius.
S. Boniface I, 418	Maxime, 455	Marcien, 454	S. Prosper.	Julien d'Eclane.
S. Célestin I, 422	Avitus, 456	Léon I, 474	S. Vincent de Lérins.	Semi-Pélagiens.
S. Sixte III, 432	Majorien, 461		Paul Orose.	Nestorius.
S. Léon le Grand, 440	Sévère, 465		Prudence.	Eutychès.
S. Hilaire, 446	Anthémius, 472		Cassien.	
S. Simplice, 468	Glycérius, déposé en 472		S. Encher.	
	Julius Nepos, en 475		Claudien Mamert.	
	Romulus Augustule, déposé en 476		S. Hilaire d'Arles.	
			Théodoret.	
			Socrate.	
			Sozomène.	
			Le pape S. Léon.	
			S. Isidore de Péluse.	
			S. Maxime de Turin.	
			S. Pierre Chrysologue.	
			Salvien.	
			Fauste de Ries.	
			S. Nil.	
			Synésius.	

CONCILES :

d'Afrique ou de Carthage, 401	de Diospolis, 415	d'Arménie, de Thessalonique, 435	de Constantinople, 449
d'Alexandrie, 401	de Jérusalem, 416	d'Antioche, 436	de la Grande-Bretagne, 449
d'Ephèse, 401	de Rome, de Carthage, 417	de Constantinople, 438	de Rome, 449
de Turin, 401	de Carthage, de Talepte, 418	de Constantinople, 439	de Constantinople, 450
de Milève, 402	de Carthage, de Rome, de Carthage, de Ravenne, 419	de Riez, 439	de Milan, 451
de Carthage ou d'Afrique, 403	de Carthage, 420	d'Ephèse, 440	d'Arles, 451
de Constantinople, 403	d'Hippone, 422	d'Orange, 441	de Chalcédoine, 4e œcuménique, 451
de Carthage, 404	d'Antioche, 424	de Vaison et de Bazas, 442	d'Arles, 452
d'Afrique, 405	de Carthage, 425	d'Arles, 442	d'Angers, 454
d'Italie, 405	d'Afrique, d'Hippone, 426	de Rome, 444	de Jérusalem, 454
de Tolède, 406	de Constantinople, 426	de Vienne ou de Besançon, 444	d'Arles, 455
d'Afrique, 407	des Gaules, 429	de Rome, d'Antioche, d'Hiéraple, 445	de Rome, 458
de Carthage, 407	de Rome, d'Alexandrie, 430	de Verlam-Caster ou S.-Albans, 446	de Constantinople, 459
de Carthage, 408	d'Ephèse, 3e œcuménique, 431	de Wilkins, 446	de Tours, 461
de Carthage, 410	d'Antioche, 432	deux d'Espagne, 447	de Rome, 462
de Ptolémaïde, 411	d'Anazarbe, de Rome, 433	d'Ephèse, 447	d'Espagne, 464
de Carthage, 411	de Tarse, d'Antioche, 434	d'Astorga, 447	de Vannes, 465
de Brague ou Braccara, 411		d'Antioche, 448	de Rome, 465
de Cirthe ou Zerthe, 412		de Tyr et de Béryte, 448	d'Antioche, 472
de Carthage, 412		de Constantinople, 448	d'Ephèse, 475
de Jérusalem, 415			de Lyon, 475
			d'Arles, 475

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES.

INTRODUCTION.

Pages.
Action de Dieu pour la conservation de la vérité religieuse, depuis Adam jusqu'à Moïse........................
Action de Dieu pour la conservation de la vérité religieuse, depuis Moïse jusqu'à Jésus-Christ...................... 7
Jésus-Christ. Sa mission................................. 10
L'Eglise catholique. Sa mission............................ 12
But et plan de ce *Cours d'histoire*......................... 15

PREMIÈRE ÉPOQUE.

PREMIER SIÈCLE.

Coup d'œil général sur la première époque..................... 19
Election de saint Matthias et sortie du cénacle.............. 20
Saint Pierre ouvre la prédication évangélique et convertit huit mille Juifs... 22
Vie commune et édifiante des premiers chrétiens. Différence d'avec le communisme moderne.......................... 23
Terrible punition d'Ananie et de Saphire..................... 24
Fureur de la Synagogue contre les Apôtres.................... 25
Ordination des sept diacres.................................. 26
Martyre de saint Etienne..................................... 27
Conversion de saint Paul..................................... 27
Visite de saint Paul à saint Pierre.......................... 28
Saint Jacques le Mineur est institué évêque de Jérusalem..... 29
Confirmation donnée aux Samaritains.......................... 30

Pages.
Simon le Magicien, premier hérésiarque 31
Erreurs de Simon le Magicien.............................. 31
Appollonius de Tyane...................................... 32
Prétendus miracles d'Appollonius de Tyane.................. 33
Visite pastorale de saint Pierre à Lydde, à Joppé, à Césarée... 34
Saint Pierre baptise le centurion Corneille, et ouvre la vaste mission des gentils.................................. 34
Dispersion des Apôtres, leur symbole, leurs pouvoirs extraordinaires.. 35
L'apostolat et l'épiscopat. Similitude et différence entre les deux. 36
Différentes missions de saint Pierre. Il fixe son siége à Antioche. 38
Reliques de saint Jacques le Majeur à Compostelle en Espagne. 39
Prédication et mort des autres Apôtres..................... 40
Evangile de saint Matthieu................................ 41
Mort de Tibère. Caligula.................................. 43
Fin malheureuse de Pilate et d'Hérode Antipas.............. 43
Persécution à Jérusalem. Martyre de saint Jacques le Majeur. Emprisonnement de saint Pierre........................ 43
Mort du roi Agrippa....................................... 44
Saint Pierre établit son siége à Rome. Preuve de ce fait....... 44
Origine des trois premiers patriarcats..................... 46
Evangile de saint Marc.................................... 48
Première Epître de saint Pierre............................ 48
Mission de Paul et de Barnabé.............................. 49
Conversion du proconsul Sergius Paulus..................... 49
Paul et Barnabé sont pris pour des dieux, à cause de leurs miracles... 50
Discussion à Antioche sur les observances légales............ 51
Concile de Jérusalem....................................... 52
Voie d'autorité consacrée au concile de Jérusalem............ 54
Remontrance de saint Paul à saint Pierre au sujet des observances légales.. 54
Séparation de saint Paul et de Barnabé 56
Epître et mort de saint Barnabé............................ 57
Mission de saint Paul avec Luc et Silas..................... 57
Saint Paul à Philippes..................................... 58
Saint Paul à Athènes 59
Denys l'Aréopagite et ses écrits............................ 60
Saint Paul à Corinthe. Ses deux épîtres aux Thessaloniciens.... 60
Evangile de saint Luc...................................... 62
Saint Paul à Ephèse.. 62

Pages.
Epître de saint Paul aux Galates........................... 63
Première épître de saint Paul aux Corinthiens............... 64
Origine de l'arbitrage des évêques en matière civile........... 64
Travaux, souffrances, miracles de saint Paul à Ephèse....... 66
Seconde épître aux Corinthiens............................ 66
Epître de saint Paul aux Romains.......................... 67
Saint Paul à Troade. Il y célèbre le dimanche............... 68
Saint Paul à Milet.. 68
Paul à Jérusalem, devant le conseil des Juifs................ 69
Saint Paul devant Félix, devant Festus et Agrippa........... 71
Saint Paul envoyé à Rome.................................. 73
Martyre de saint Jacques le Mineur......................... 73
Epître de saint Jacques le Mineur.......................... 74
Epître de saint Paul aux Philippiens........................ 75
Epître de saint Paul à Philémon............................ 75
Epître de saint Paul aux Colossiens......................... 76
Epître de saint Paul aux Ephésiens......................... 77
Epître de saint Paul aux Hébreux.......................... 77
Saint Paul retourne en Orient.............................. 79
Saint Pierre et saint Paul rentrent à Rome.................. 79
Néron, empereur. Son caractère............................ 80
Première persécution sous Néron........................... 81
Fin de Simon le Magicien.................................. 82
Emprisonnement de saint Pierre et de saint Paul............. 83
Seconde Epître de saint Pierre............................. 84
Seconde Epître de saint Paul à Timothée.................... 84
Fondation des premières églises des Gaules.................. 85
Martyre de saint Pierre et de saint Paul..................... 88
Etat de désolation de la nation juive........................ 89
Présages et prodiges effrayants à Jérusalem................. 90
Guerre des Romains contre les Juifs......................... 91
Mort de Néron.. 92
Vespasien empereur....................................... 92
Prétendus miracles de Vespasien............................ 92
Siége et ruine de Jérusalem................................ 93
Etat du peuple juif après la ruine de Jérusalem. Témoignage qu'il rend à l'Eglise.. 96
Premières hérésies. Témoignages qu'elles rendent à l'Eglise... 97
Commencement du Gnosticisme. Sectes des cérinthiens, des ébionites, etc... 97
Sectes des docètes, des nicolaïtes, etc....................... 99

Pages.
Recours de l'Eglise de Corinthe au pape saint Clément. Réponse du Pape........ 100
Les canons des Apôtres........ 102
Le *Livre du Pasteur*........ 103
Seconde persécution, sous Domitien........ 104
Saint Jean plongé dans l'huile bouillante, à la *porte Latine*.... 105
Apocalypse de saint Jean........ 106
Evangile et Epîtres de saint Jean........ 106
Dernières années et mort de saint Jean........ 108
Méthode protestante condamnée par celle de Jésus-Christ et des Apôtres........ 110

DEUXIÈME SIÈCLE.

Trajan, empereur........ 113
Lettre de Pline le Jeune à Trajan. Réponse de ce prince...... 114
Troisième persécution sous Trajan........ 115
Martyre de saint Ignace d'Antioche........ 115
Culte rendu aux reliques de saint Ignace........ 116
Lettres de saint Ignace. Sa doctrine sur Jésus-Christ et la hiérarchie ecclésiastique........ 116
Absurdités et contradictions des allégations protestantes contre l'existence d'une hiérarchie et d'un gouvernement ecclésiastiques, dans les premiers siècles........ 118
Mort de Trajan. Adrien empereur; son caractère........ 119
Adrien continue la persécution........ 119
Adrien rebâtit Jérusalem........ 120
Talmud des Juifs........ 121
Antonin le Pieux, empereur. Il laisse persécuter les chrétiens.. 122
Nouvelles sectes de gnostiques........ 123
Doctrine commune aux gnostiques........ 126
Identité de la doctrine de l'Eglise primitive avec celle de l'Eglise actuelle........ 128
Aveu des gnostiques sur les miracles de Jésus-Christ........ 128
Erreurs des millénaires........ 129
Celse, philosophe épicurien........ 129
Premiers Pères apologistes........ 130
Saint Justin. Sa grande apologie........ 131
Question de la Pâque entre le pape saint Anicet et saint Polycarpe........ 135

Pages.
Mort d'Antonin le Pieux.... 136
Marc-Aurèle, son caractère.... 136
Quatrième persécution sous Marc-Aurèle.... 136
Martyre de saint Polycarpe. Culte rendu à ses reliques.... 137
Martyre de saint Justin.... 138
Autres Pères apologistes.... 138
Catalogue des livres de l'Ancien Testament par saint Méliton... 138
Miracle de la légion fulminante.... 139
Autres sectes de gnostiques.... 140
Le Modalisme, erreur antitrinitaire.... 142
Hérésies des montanistes.... 143
Les papes Éleuthère et Victor faussement accusés de montanisme.... 144
Martyre de saint Pothin et de ses compagnons.... 145
Martyre de saint Alexandre, de saint Epipode, de saint Symphorien, etc.... 146
Mort de Marc-Aurèle. Commode, empereur.... 147
Question de la Pâque renouvelée sous le pape saint Victor.... 148
Autorité suprême du Pape dans la question de la Pâque.... 149
Saint Irénée et ses écrits.... 150
Fondation de l'école catholique d'Alexandrie.... 154
Clément d'Alexandrie et ses écrits.... 156
Autres écrivains ecclésiastiques du IIe siècle.... 157
Trois versions de l'Ecriture sainte.... 159
Prédication de l'Evangile en Angleterre.... 159

TROISIÈME SIÈCLE.

Cinquième persécution sous Septime-Sévère.... 160
Martyrs à Alexandrie.... 161
Martyrs à Carthage.... 161
Nombreux et célèbres martyrs dans les Gaules.... 162
Tertullien et ses écrits.... 163
Pratique du signe de la croix. Eau bénite, pain bénit, etc.... 166
Divers jeûnes des premiers chrétiens.... 167
Chute de Tertullien.... 168
Origène, sa méthode d'enseignement et ses écrits.... 169
Erreurs attribuées à Origène.... 177
Autres écrivains ecclésiastiques du IIIe siècle.... 179
Philosophumena. Valeur de cet écrit.... 180

Pages.
Alexandre Sévère, empereur 182
Construction des premières églises chrétiennes 183
Sixième persécution sous Maximin 183
Principaux martyrs 184
Philippe, empereur 184
Nombreux missionnaires envoyés en Gaule par les souverains Pontifes 185
Saint Grégoire le Thaumaturge 186
École néoplatonicienne ou éclectique 187
Prétendu platonisme des premiers Pères de l'Église 192
Noët et plusieurs autres hérétiques 194
Septième persécution 195
Principaux martyrs 195
Mort d'Origène 196
Saint Paul, premier ermite 197
Apostasie de plusieurs chrétiens dans la persécution de Dèce... 198
Schisme des libellatiques 198
Appel des libellatiques à Rome 200
Schisme et hérésie des novatiens 201
Novatien, premier anti-pape 202
Saint Cyprien et ses écrits 202
Origine et nature de la pénitence publique 206
Décret d'un concile de Carthage concernant le baptême des enfants 207
Question du baptême des hérétiques 208
Différend de saint Cyprien avec le Pape, au sujet du baptême des hérétiques 209
Fausses accusations des protestants contre le pape saint Etienne et l'infaillibilité des Papes 211
Invasion des Barbares dans l'empire romain 212
Huitième persécution sous Valérien 213
Martyre du diacre saint Laurent 213
Martyre de saint Cyprien 214
Nombreux martyrs : en Afrique, en Espagne, dans les Gaules, etc. 214
Martyre de saint Cyrille à Césarée de Cappadoce 215
Saint Félix de Nole 216
Fin terrible de l'empereur Valérien. Aurélien, empereur 216
Hérésies de Sabellius et de Paul de Samosate 216
Remarquable jugement de l'empereur Aurélien contre Paul de Samosate 219
Hérésies des manichéens 219

Pages.
Caractère propre du Manichéisme; sa durée, son affinité avec les sociétés secrètes ... 221
Neuvième persécution sous Aurélien ... 223
Principaux martyrs ... 223
Dioclétien et Maximien Hercule, empereurs ... 224
Maxime Galère et Constance Chlore, césars ... 224
Grand nombre de martyrs ... 225
Martyre de la légion thébaine ... 226

QUATRIÈME SIÈCLE.

Dixième persécution sous Dioclétien ... 229
Multitude innombrable de martyrs en tous lieux ... 230
Martyre du pape saint Marcellin. Ce qu'il faut penser de sa chute. 231
Punition et mort des tyrans ... 234
Constantin marche contre Maxence ... 235
Apparition de la croix à Constantin. Certitude de ce prodige... 235
Victoire de Constantin sur Maxence; il donne la paix à l'Eglise. 237
Action divine dans l'établissement de l'Eglise ... 238

DEUXIÈME ÉPOQUE.

ÉPOQUE DES GRANDES HÉRÉSIES.

Réflexions sur le nouvel état de l'Eglise au IVe siècle ... 246
Progrès dont est susceptible la vérité catholique ... 248
Admirable économie de la Providence, dans les différentes situations de l'Eglise ... 250
Dernières années de Maximin. Il persécute. Nombreux martyrs.. 252
Mort de Maximin ... 254
Persécution de Licinius en Orient. Sa mort ... 255
Lois de Constantin en faveur de la religion chrétienne ... 256
Immunités ecclésiastiques ... 257
Libéralités de Constantin en faveur des églises. Palais de Latran concédé au Pape ... 258
Arnobe et ses écrits ... 259
Lactance et ses écrits ... 260
Eusèbe de Césarée et ses écrits ... 262
Schisme des donatistes ... 264

Pages.
Conciles de Latran et d'Arles contre les donatistes............ 265
Excès des donatistes-circoncellions.......................... 266
Canons disciplinaires des conciles d'Arles, d'Ancyre et de Néocésarée.. 267
Commencement de la vie monastique. Saint Antoine, saint Pacôme, saint Hilarion, etc.................................. 268
Manière de vivre des moines................................ 271
Nombreux miracles des Pères du désert...................... 273
Utilité des monastères....................................... 274
Arius, son erreur et ses intrigues............................ 280
Point de départ et fondement de l'Arianisme................. 281
Nouveauté de l'Arianisme.................................... 282
Eusèbe de Nicomédie, fauteur de l'Arianisme................. 283
Concile de Nicée, premier œcuménique....................... 284
Les légats du Pape présidents du concile de Nicée............ 286
Conférences particulières avec les ariens.................... 287
Séance publique et solennelle du concile de Nicée. Présence de Constantin.. 287
Définition dogmatique du concile de Nicée. Le mot *consubstantiel*. 288
Canons disciplinaires du concile de Nicée.................... 290
Canons des conciles de Nicée, concernant la hiérarchie ecclésiastique, le baptême des hérétiques, etc................... 293
Lettre synodale du concile de Nicée.......................... 294
Fête de l'empereur Constantin et départ des évêques.......... 295
Saint Athanase, patriarche d'Alexandrie...................... 295
Constantin fait bâtir un grand nombre d'églises.............. 296
Invention de la vraie croix, par sainte Hélène............... 297
Fondation de Constantinople.................................. 299
Conversion des Goths, des Ibériens et des Abyssins........... 301
Constantin, trompé, favorise les ariens...................... 302
Haine et calomnies des ariens contre saint Athanase.......... 304
Conciliabule de Tyr contre saint Athanase.................... 304
Premier exil de saint Athanase............................... 306
Mort d'Arius.. 307
Mort de Constantin... 308
L'empereur Constance protége l'Arianisme..................... 310
L'empereur Constantin le Jeune fait rentrer saint Athanase dans son Eglise.. 311
Conciles d'Alexandrie et d'Antioche au sujet de saint Athanase. 312
Canons disciplinaires du concile d'Antioche.................. 313
Second exil de saint Athanase. Excès des ariens à Alexandrie.. 315

Pages.
Zèle de saint Antoine pour la défense des catholiques......... 315
Dernières années et mort de saint Antoine.................. 316
Jugement du pape saint Jules en faveur de saint Athanase et de plusieurs évêques d'Orient déposés par les ariens........... 317
Action et autorité suprême de la Papauté sur les églises d'Orient et d'Occident.. 318
Cruelle persécution de Sapor, roi de Perse................. 319
Principaux martyrs.. 319
Concile de Sardique... 321
Canons du concile de Sardique............................... 323
Droit d'appel à Rome confirmé par les canons de Sardique..... 324
La primauté du Pape faussement attribuée aux canons de Sardique.. 326
Conciliabule arien à Philipopolis dans la Thrace.............. 327
L'empereur Constance demande une église d'Alexandrie pour les ariens. Refus habile de saint Athanase 327
Fin du second exil de saint Athanase......................... 328
Constance, seul maître de l'empire, appuie l'Arianisme de tout son pouvoir 328
Conciliabules d'Arles et de Milan............................ 329
Exil du pape Libère... 330
Dernières années d'Osius. Sa mort........................... 331
Troisième exil de saint Athanase............................ 333
Saint Hilaire de Poitiers. Son exil 334
Variations et décadence de l'Arianisme....................... 336
Trois différentes formules de foi dressées à Sirmium par les ariens 337
Fin de l'exil du pape Libère.................................. 339
Ce qu'il faut penser de la chute du pape Libère 339
Division des ariens.. 343
Faction des semi-ariens...................................... 345
Concile de Séleucie.. 345
Concile de Rimini.. 346
Appréciation des actes du concile de Rimini.................. 347
Exagération dans ce que l'on a dit de la défection des évêques après le concile de Rimini.................................. 349
Retour de saint Hilaire dans les Gaules. Premier concile de Paris. 350
Mort de l'empereur Constance................................. 351
Cause des succès de l'Arianisme.............................. 351
Réflexions sur la divinité de **Jésus-Christ**................... 353
Julien l'Apostat, empereur 355
Genre de persécution employé par Julien contre l'Eglise....... 357

Pages.
Fin du troisième exil de saint Athanase 357
Travaux littéraires des deux Apollinaire et de saint Ephrem 359
Julien commence à employer la violence contre les chrétiens... 360
Quatrième exil de saint Athanase.......................... 361
L'empereur Julien forcé de rendre hommage au Christianisme.. 361
Cruautés de l'empereur Julien contre les chrétiens............ 362
Sacrilége et punition du comte Julien, oncle de l'empereur..... 364
Ecrits de Julien contre les chrétiens 364
L'empereur Julien essaie de rebâtir le temple de Jérusalem 365
Mort de Julien l'Apostat 367
Jovien, empereur 368
Saint Athanase rentre dans son Eglise....................... 369
Valentinien et Valens, empereurs 369
L'empereur Valens protége l'Arianisme 369
Mort de saint Hilaire. Ses écrits 371
Mort de saint Athanase. Ses écrits.......................... 374
Commencements de saint Basile et de saint Grégoire.......... 376
Saint Basile fonde des monastères et leur donne des règles..... 379
Saint Basile, archevêque de Césarée.......................... 380
Saint Basile devant le préfet Modeste........................ 382
L'empereur Valens tremble devant saint Basile............... 383
Contestation entre saint Basile et Anthime au sujet de la juridiction ecclésiastique................................ 384
Ecrits de saint Basile.................................. 386
Autorité de la tradition 386
Divers degrés et durée de la pénitence publique............. 387
Témoignage de saint Basile en faveur de la présence réelle et permanente de Jésus-Christ dans l'Eucharistie............... 388
Témoignage de saint Basile en faveur de la confession......... 388
Mort de saint Basile.................................... 390
Commencements de saint Ambroise......................... 390
Saint Ambroise, évêque de Milan........................... 392
Commencements de saint Jérôme........................... 393
Division dans l'Eglise d'Antioche.......................... 394
Saint Jérôme consulte le pape saint Damase au sujet de la division de l'Eglise d'Antioche............................ 395
Saint Jérôme au désert de Chalcis......................... 397
Saint Jérôme est retenu à Rome par le pape saint Damase..... 397
Saint Jérôme se fixe à Bethléem 398
Commencements de saint Augustin.......................... 399
Conversion et baptême de saint Augustin, à Milan............ 402

Pages.
Saint Augustin perd sa mère 402
Saint Augustin est ordonné prêtre, puis évêque d'Hippone.... 403
Multitude de docteurs du second ordre, au IVe siècle.... 403
Saint Martin de Tours.... 403
Fondations de nouvelles Eglises dans les Gaules.... 406
Saint Pacien de Barcelonne.... 407
Didyme d'Alexandrie.... 408
Saint Cyrille de Jérusalem. Ses écrits.... 408
Saint Grégoire de Nysse. Ses écrits.... 411
Saint Eusèbe de Verceil. Sa mort.... 413
Saint Ephrem. Ses écrits; sa mort.... 413
Saint Optat. Ses écrits; sa mort.... 415
Saint Amphiloque d'Icône. Sa mort.... 416
Saint Epiphane, évêque de Salamine. Ses écrits.... 417
Saint Paulin de Nole. Ses écrits.... 418
Saint Gaudence, évêque de Bresse.... 420
Sulpice-Sévère. Ses écrits; sa mort.... 421
Rufin. Ses écrits.... 421
Génie des Pères du IVe siècle; leur soumission à l'Eglise.... 422
Lucifer de Cagliari. Ses écrits. Son schisme. Sa mort.... 423
Apollinaire le Jeune. Ses erreurs. Sa mort.... 424
Le pape saint Damase 425
Calomnies contre le pape saint Damase.... 426
Décrétale du pape saint Sirice.... 427
Gratien Ier, empereur.... 428
Lois de l'empereur Gratien en faveur de la religion.... 429
Théodose le Grand, empereur.... 429
Vertus de l'empereur Théodose.... 430
Massacre de Tessalonique. Sainte fermeté de saint Ambroise. Admirable repentir de Théodose.... 431
Lois de l'empereur Théodose en faveur de la religion.... 432
Hérésies des macédoniens.... 434
Second concile œcuménique assemblé à Constantinople.... 435
Election de Nectaire. Recours à Rome.... 436
Canons disciplinaires du concile de Constantinople.... 438
Multitude de conciles particuliers, au IVe siècle.... 440
Canons disciplinaires du concile de Laodicée.... 441
Conciles de Turin et de Tolède.... 441
Canons disciplinaires de trois conciles de Carthage 442
Suppression du prêtre pénitencier à Constantinople et en Orient. 443
Assassinat de l'empereur Gratien. Maxime, usurpateur.... 445

Pages.
Erreurs des priscillianistes........................... 445
Erreurs de Photin........................... 447
Erreurs des origénistes........................... 447
Erreurs d'Aérius, de Helvidius et de Jovinien........................... 448
Erreurs de Vigilance........................... 449
Mort de saint Grégoire de Nazianze. Ses écrits........................... 450
Enseignement de l'Eglise et des docteurs du ive siècle sur le culte des saints........................... 452
Mort des empereurs Valentinien et Théodose........................... 453
Mort de saint Ambroise........................... 455
Dévotion de saint Ambroise pour les reliques des saints........................... 455
Caractère de saint Ambroise........................... 456
Ecrits de saint Ambroise........................... 457
Etat florissant de la vie monastique........................... 459
Prières, travaux et aumônes des moines........................... 460
Solitaires extraordinaires........................... 462
Effets salutaires de l'héroïsme monastique sur la Société au ive siècle........................... 462
Commencements de saint Jean Chrysostome........................... 463
Saint Jean Chrysostome, archevêque de Constantinople........................... 465

CINQUIÈME SIÈCLE.

Zèle de saint Jean Chrysostome pour la réforme des abus........................... 468
Persécution contre saint Jean Chrysostome........................... 470
Conciliabule du Chêne. Condamnation et premier exil de saint Jean Chrysostome........................... 471
Second exil de saint Jean Chrysostome. Sa mort........................... 473
Jugement du pape Innocent Ier en faveur de saint Jean Chrysostome........................... 474
Ecrits de saint Jean Chrysostome........................... 475
Mort d'Arcade. Théodose le Jeune, empereur d'Orient........................... 479
Prise de Rome par Alaric. Affaiblissement de l'empire d'Occident........................... 479
Plaintes et calomnies des païens contre le Christianisme, au sujet de la décadence de l'empire romain........................... 481
Traité de la *Cité de Dieu* par saint Augustin........................... 482
Célèbre conférence à Carthage contre les donatistes. Générosité de saint Augustin et des évêques d'Afrique........................... 483
Hérésies des pélagiens........................... 485
Situation des esprits favorable au pélagianisme........................... 487

Pages.
Conciles de Carthage, de Diospolis et de Milève contre les erreurs de Pélage.... 488
Sentence du pape Innocent Ier contre les pélagiens.... 488
Puissance de la sentence du pape Innocent Ier.... 489
Lettre du pape Innocent Ier à Décentius, évêque d'Ombrie, au clergé d'Espagne, à l'évêque de Rouen, etc.... 490
Mensonges de Célestius et de Pélage au pape Zozime.... 491
Sentence du pape Zozime contre les pélagiens.... 492
Le pape Zozime faussement accusé de pélagianisme.... 493
Erreurs des semi-pélagiens.... 494
Condamnation du semi-pélagianisme.... 496
Ecrits de saint Jérôme. Sa mort.... 497
La Vulgate. Son authenticité.... 499
Ecrits de saint Augustin. Sa mort.... 502
Traités de saint Augustin en faveur de la grâce et du libre arbitre. 502
Traités de saint Augustin contre les donatistes et les manichéens. 503
Lettres et sermons de saint Augustin.... 504
Caractère et puissance de l'éloquence de saint Augustin.... 506
Livres des *Rétractations* et des *Confessions*.... 506
Règle de saint Augustin.... 506
Vénération de tous les siècles pour les reliques de saint Augustin. 508
Multitude de saints évêques dans les Gaules.... 509
Mission de saint Germain et de saint Loup en Angleterre.... 509
Sainte Geneviève de Paris.... 510
Multitude de monastères dans les Gaules.... 510
Hérésie de Nestorius.... 511
Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie, dénonce le Nestorianisme au pape saint Célestin.... 516
Jugement du pape saint Célestin contre Nestorius.... 516
Douze anathèmes de saint Cyrille.... 517
Troisième concile œcuménique à Ephèse.... 518
Décret du concile d'Ephèse contre Nestorius.... 519
Le décret du concile d'Ephèse confirmé par le Pape.... 520
Triste fin de Nestorius.... 521
Saint Cyrille, patriarche d'Alexandrie. Sa mort. Ses écrits.... 522
Saint Hilaire d'Arles. Ses écrits.... 523
Saint Prosper d'Aquitaine. Ses écrits.... 525
Saint Vincent de Lérins. Ses écrits. Sa mort.... 526
Saint Sidoine Apollinaire. Ses vertus. Ses écrits. Sa mort.... 527
Jean Cassien. Ses écrits. Sa mort.... 529
Paul Orose. Ses écrits.... 530

Pages.

Prudence. Ses écrits.................................... 530
Saint Pierre Chrysologue, archevêque de Ravenne............ 531
Saint Isidore de Péluse. Sa mort........................... 531
Saint Eucher, archevêque de Lyon. Ses écrits............... 532
Théodoret, évêque de Cyr. Ses écrits....................... 533
Socrate, Sozomène, Philostorge, historiens ecclésiastiques.... 534
Claudien Mamert. Ses écrits. Sa mort....................... 535
Saint Mamert, archevêque de Vienne; il institue les Rogations. Sa mort.. 535
Salvien. Ses écrits. Sa mort............................... 536
Hérésies d'Eutychès. Ses intrigues......................... 536
Eutychès, déposé par son archevêque saint Flavien, en appelle au Pape.. 538
Conciliabule ou *brigandage d'Ephèse*...................... 538
Saint Léon le Grand, pape.................................. 540
Recours au pape saint Léon, contre le *brigandage d'Ephèse*.... 540
Quatrième concile œcuménique à Chalcédoine................. 541
Décret du concile de Chalcédoine sur la foi................ 542
Foi de tous les siècles en Jésus-Christ Homme-Dieu......... 543
L'église de Jérusalem est érigée en patriarcat, au concile de Chalcédoine.. 545
Théodoret de Cyr et Ibas d'Edesse condamnent Nestorius, leur ancien ami.. 545
L'église de Constantinople sollicite son érection en patriarcat.. 546
Canons disciplinaires du concile de Chalcédoine............ 547
Canons disciplinaires de plusieurs conciles particuliers........ 548
Témoignage rendu à l'antiquité de nos dogmes par les restes des Nestoriens et des Eutychiens.............................. 549
Zèle, travaux et écrits du pape saint Léon................. 550
Morcellement de l'empire romain par les barbares........... 553
Les Vandales, maîtres de l'Afrique, y persécutent les catholiques. 553
Attila, *fléau de Dieu*. Il est arrêté par le pape saint Léon...... 554
Prise de Rome par Genséric, roi des Vandales............... 555
Chute et fin de l'empire d'Occident........................ 555
Doctrine de l'Eglise des cinq premiers siècles conforme à celle de l'Eglise d'aujourd'hui................................. 556
Plan et ensemble de l'ancienne hiérarchie ecclésiastique....... 558

Pages.

Origine et étendue des cinq patriarcats...................... 563

Suprématie de Rome sur les patriarcats...................... 565

Rapports entre l'ancienne et la nouvelle hiérarchie de l'Eglise.. 568

Modes divers suivis par l'Eglise dans le choix des évêques..... 569

Institution canonique des évêques.......................... 570

Tableau chronologique des papes, des empereurs, des principaux conciles, écrivains ecclésiastiques et sectaires........ 573

FIN DE LA TABLE DU TOME I.

PARIS. — IMP. COLLOMBON ET BRULÉ, RUE DE L'ABBAYE, 22.

